Diên Biên Phu : des tranchées au prétoire : 1953-1958

Laure Cournil

▶ **To cite this version:**

Laure Cournil. Diên Biên Phu : des tranchées au prétoire : 1953-1958. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2014. Français. NNT : 2014PA010523 . tel-02138076

HAL Id: tel-02138076

https://theses.hal.science/tel-02138076

Submitted on 23 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris I Panthéon - Sorbonne

Ecole doctorale d'Histoire – UFR 09

Thèse de Doctorat

Laure COURNIL

Diên Biên Phu.
Des tranchées au prétoire.
1953-1958

Sous la direction de M. Hugues TERTRAIS,
professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Jury :

M. Robert FRANK, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. Pierre JOURNOUD, chargé de recherche et de programme à l'IRSEM

M. Alain RUSCIO, docteur d'Etat (rapporteur)

M. Hugues TERTRAIS, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. Frédéric TURPIN, Professeur à l'Université de Chambéry (rapporteur)

Soutenance le 23 septembre 2014.

Avertissement

Le sujet de la présente étude nécessite l'emploi fréquent de termes et de sigles d'origine militaire, dont la signification doit être précisée.

Le bataillon est considéré comme l'unité de base regroupant un nombre variable d'hommes, dépassant généralement le millier de soldats. Il est composé de plusieurs compagnies. Plusieurs bataillons constituent un régiment. Les dénominations traditionnelles des unités et la façon de les retranscrire reprennent cette hiérarchisation, comme par exemple le 3/3e RTA. Pour en faciliter la compréhension, ces appellations sont détaillées dans le corps du texte : ce 3/3e RTA est ainsi noté « 3e bataillon du 3e régiment de tirailleurs algériens ». Toutefois, la fréquence à laquelle nous nous référons à ces unités nécessite également d'employer les transcriptions militaires traditionnelles. C'est pourquoi il est utile de se référer au Glossaire situé dans les Annexes aux pages 404 et 405.

Introduction

Diên Biên Phu. Trois mots qui évoquent l'Indochine, l'année 1954, une défaite. La « défaite » y est même beaucoup plus fréquemment associée. Ces trois petits mots soulèvent pourtant, encore soixante ans après, plusieurs interrogations pour qui a encore envie de s'intéresser au sujet.

Que représente réellement Diên Biên Phu ? Un lieu, une bataille, une défaite, certes c'est indéniable. Mais Diên Biên Phu est aussi un moment, un événement, un cadre de vie, un groupe, et enfin, une affaire complète, complexe et multiple.

Le lieu est connu. Diên Biên Phu est situé en Indochine, au nord-ouest du Tonkin, en Haute Région, dite aussi Pays Thaï. Secteur particulier de l'Indochine, très différent du reste du Viet Nam, du Tonkin même, il s'agit d'une région recouverte de forêt dense et d'herbes hautes, les fameuses « herbes à éléphants », présentant un relief au dénivelé important, avec quelques rizières étagées à flan de montagnes, entrecoupées par les étroites vallées des nombreux affluents de la Rivière Noire et du Fleuve Rouge. La région est aussi pour les populations locales, non vietnamiennes, le plus grand bassin rizicole du Pays Thaï. Diên Biên Phu est, en marge de ce Pays Thaï et à moins de quinze kilomètres du Laos, un village dans l'une de ces vallées isolées bordées de collines qui forment les contreforts de massifs montagneux s'étirant vers le Nord-Est, jusqu'à la frontière chinoise. Au-delà de cette simple localisation, Diên Biên Phu est également un lieu utilisé depuis longtemps comme point d'ancrage administratif de contrôle territorial. Pour les Français colonisateurs installés définitivement au Tonkin depuis 1884, le village est le lieu de l'ancienne résidence du gouverneur colonial, quand pour les Vietnamiens, Diên Biên Phu signifie, très concrètement, « chef-lieu d'administration préfectorale frontalière ». Ces dernières définitions prouvent,

chacune à leur manière, l'importance de cette vallée et de ce village dans l'organisation territoriale du Nord-ouest de l'Indochine. Il est d'autant plus important qu'il comporte également une dimension mythique. Pour les populations locales thaïes, Diên Biên Phu, *Muong Thanh* en thaï, est le berceau légendaire de leur civilisation, le lieu à partir duquel les royaumes de toute la péninsule indochinoise ont été fondés[1]. Leur monde, tel que la mythologie thaïe l'explique, commence à Muong Thanh.
En 1954, le mythe a changé de camp et le Pays Thaï, encore plus largement que le seul village de Diên Biên Phu, est presque devenu un « mythe exotique » pour les Français, malgré la guerre qui dure depuis huit ans.

Concrètement, sur le terrain, Diên Biên Phu est donc le point central d'une plaine plus large que d'autres, entourée de montagnes, vite dénommée *la cuvette* par la presse française. Pour les observateurs extérieurs de 1954, en effet, Diên Biên Phu désigne par extension, la totalité de la vallée. Cet espace peut alors apparaître comme : « Une vaste plaine nettoyée, aplatie par nos troupes, cinq ou six collines oubliées là comme des pâtés d'enfant sur une plage, un ruisseau modeste qui doit devenir fleuve avec les pluies. […] »[2]. L'image de la « cuvette » peut sembler juste au premier abord : un fond de vallée entouré de hautes montagnes a pu faire penser à cette forme caractéristique d'un « terrain en entonnoir »[3]. La description est assez bonne à ceci près que le fond de vallée est assez large, ne ressemble en rien à un entonnoir, et qu'il n'est pas, non plus, tout à fait fermé. En terme géographique, l'expression « bassin sédimentaire» serait plus juste que celle de « cuvette ». Les eaux de la Nam Youm, « ruisseau modeste » traversant la vallée, se gonflent effectivement en saison des pluies et contribuent à déposer des sédiments qui rendent la terre fertile. Cette description n'est pas la première qui ait été donnée par la presse au sujet de la cuvette. Mais l'appellation « cuvette » est bien celle qui a été adoptée et qui est restée comme une appellation officielle.

[1] Selon une légende thaïe, Khoun Bouloum père des 7 fondateurs des royaumes de la péninsule indochinoise, serait descendu du ciel pour régner sur Muong Thanh. C'est le début de la légende fondatrice du royaume lao.

[2] Henri Amouroux, « 24 heures de Diên Biên Phu », *Indochine Sud-Est asiatique*, n° 28, avril 1954, pp. 12 -19.

[3] Terme de géographie physique ; le *Dictionnaire de la géographie* de Pierre George et Fernand Verger, Paris : Puf, sixième édition mise à jour, 1996, donne une définition scientifique de la cuvette : « creux topographique, occupé actuellement par des eaux (à titre permanent ou saisonnier) ou anciennement occupé par les eaux et conservant les dépôts accumulés […] Par extension, toute forme qui se prête à la constitution d'un bassin fermé». La vallée est bien occupée par un cours d'eau beaucoup plus important en saison des pluies, mais le bassin n'est pas fermé.

La première description donnée par la presse française de cette cuvette, celle qui fait autorité, donne pourtant une impression quelque peu différente. Dans un article daté de février 1954, le journaliste Robert Guillain, correspondant du *Monde* en Indochine, décrit cet espace comme « […] un stade immense, de vingt kilomètres au moins dans sa longueur, de sept à huit par le travers. Le fond du stade est à nous, les gradins des montagnes tout autour sont aux Viets… »[4]. Que ce soit un stade ou une cuvette, nous avons finalement bien à faire à un large fond de vallée plat représentant environ 130 km², comprenant quelques collines disséminées autour de la rivière Nam Youm, tenues par les forces françaises, entouré par de plus hauts sommets à la végétation dense, tenus eux, par le Viet Minh. Une position, dont le point fort et essentiel, est un terrain d'aviation utilisé par les Japonais pendant la Seconde Guerre mondiale, qui doit être le point central permettant d'aménager Diên Biên Phu et sa plaine, comme une place forte imprenable.

Diên Biên Phu, est donc aussi et surtout le nom donné à un moment symbolisé par une bataille qui s'est déroulée pendant cinquante-six jours au fond de cette large vallée et sur ses collines. Une bataille finalement méconnue, bien qu'un peu mieux depuis quelques années. Méconnue dans la forme de ses combats, son caractère quasi unique dans la guerre d'Indochine. Une bataille aux allures de siège qui pourrait aussi bien s'inscrire dans une guerre de position. Cependant, si Diên Biên Phu est avant tout cette bataille, commencée le 13 mars 1954 et terminée les 7 et 8 mai 1954, c'est aussi quatre mois avant, et trois à quatre mois après cette bataille. L'avant et l'après-bataille sont des moments indissociables de la bataille elle-même. Il a fallu investir cette plaine, s'y installer et la tenir, en attendant l'affrontement général, plus ou moins prévu. Puis, une fois la bataille terminée, les défenseurs de la place forte, ont été emmenés en captivité, comme une continuité logique de leur statut de combattants, défaits, de Diên Biên Phu. Ainsi, nous étudions le théâtre d'opérations militaires de Diên Biên Phu, pendant les cinq mois et demi d'occupation française, ainsi que les trois ou quatre mois de captivité qu'il nous semble impossible de dissocier de la bataille : il n'y a pas de bataille sans préparation, et il n'y a pas de captivité sans bataille. Nous suivons donc, pour ce qui constitue le cœur de notre étude, une chronologie évidente, composée de trois grandes périodes : du 20 novembre 1953, début de l'opération « Castor » pour l'occupation de Diên

[4] Extrait issu de « Week-end à Diên Biên Phu », de R. Guillain, publié le 12 février 1954 dans le *Monde*. La même citation est utilisée *in* R. Bruge, *Les hommes de Diên Biên Phu,* Paris : éd. Perrin, 2001, p. 67. L'extrait y est attribué à une lettre du capitaine Chevallier du 1/13e DBLE, adressée à son épouse et datée du 2 mars 1954.

Biên Phu, jusqu'au 13 mars 1954, ce sont les « mois d'attente » ou « l'avant-bataille » ; du 13 mars 1954, déclenchement des hostilités, au 7 et 8 mai, chute du Camp retranché, a lieu la bataille de Diên Biên Phu proprement dite ; enfin, à partir des 7 et 8 mai commence « l'après-bataille », indissociable des mois précédents par le simple fait que les mêmes acteurs y sont impliqués. Diên Biên Phu présente donc une unité temporelle, spatiale, et également, une unité d'acteurs.
En définitive, Diên Biên Phu est un ensemble complexe dont les différentes composantes sont reliées par de nombreux fils, mais dont seule la date du 7 mai 1954 et la défaite ont été retenues.

Car en effet, Diên Biên Phu reste surtout, dans la majorité des esprits, une défaite de l'Armée Française. Et cela est indéniable. Par conséquent, elle est également un grand choc : pour l'opinion publique française, qui depuis huit ans, ne se souciait guère du sort des soldats du Corps Expéditionnaire français en Indochine, mais aussi pour l'Armée Française, et les pouvoirs publics français. Les conséquences d'une telle défaite sont nombreuses. En Indochine d'abord, cette défaite française marque, dans l'autre sens, une victoire politique éclatante pour l'armée révolutionnaire Viet Minh et ainsi, une victoire du communisme sur une armée occidentale à un moment où la tension Est-Ouest reste importante. Le contexte international est prépondérant dans la réception de cette défaite et de ses conséquences. La Conférence ouverte à Genève pour le règlement de questions asiatiques, a engagé sa phase indochinoise au moment où les dernières résistances françaises cessent le combat dans le Camp retranché de Diên Biên Phu. Elle se termine le 21 juillet 1954 par la signature d'accords qui entérinent notamment le retrait de toute présence française en Indochine. Deux niveaux de conséquences sont dès lors à prendre en compte : la scène internationale d'une part, dont nous venons de faire un exposé rapide, et la politique intérieure française d'autre part. La crise gouvernementale française est accentuée par cette défaite : le gouvernement Laniel tombe et Pierre Mendès France est investi à sa suite dès le 17 juin 1954, avec pour rôle essentiel, de mettre fin, par des négociations, à huit ans de guerre en Indochine, même si cela doit se solder par la perte de toute présence et influence françaises dans la région. Diên Biên Phu et ses conséquences représentent donc bien un tournant : la première victoire communiste sur « un front chaud de la Guerre froide », et le début de l'effondrement de l'empire colonial français.

Toutes ces conséquences nationales comme internationales, sont autant d'éléments très négatifs pour la France sur le moment, que de nombreuses personnalités cherchent à faire oublier rapidement. Néanmoins, tout ceci représente bien le cœur d'une véritable *affaire* nouée autour du point central que représente Diên Biên Phu.

Tout comme « Diên Biên Phu » peut se comprendre de diverses façons, « l'Affaire de Diên Biên Phu » présente plusieurs acceptions. Reprenons pour tenter un premier éclaircissement, les diverses définitions que donne le dictionnaire[5] pour le mot « affaire ». Parmi dix définitions, six peuvent convenir à la situation de Diên Biên Phu que nous nous proposons d'étudier. Une affaire relève d'abord de « ce que l'on a à faire », une « occupation », et aussi de « ce dont il est question » : les opérations militaires à Diên Biên Phu sont bien l'occupation principale à laquelle s'est adonnée une partie du CEFEO durant les premiers mois de 1954, et elle est l'objet principal de la plupart des conversations et publications de la période. L'expression « l'affaire » a ainsi pu être employée pour simplement désigner l'événement auquel sont alors confrontées les autorités militaires ou politiques, ou même les soldats, et auquel ils doivent faire face : une attaque, la recherche de solution pour un ravitaillement, pour évacuer des blessés… Une connotation négative apparaît lorsque nous regardons d'un peu plus près les quatre autres définitions correspondantes. Une affaire se définit également comme « une situation indéfinie impliquant plusieurs personnes », ou bien « une situation périlleuse, embarrassante », ou encore « un ensemble de faits souvent à caractère plus ou moins délictueux, qui vient à la connaissance du public ». Quoi de plus indéfinie que cette bataille qui s'annonce mal, mais dont la France doit se sortir la tête la plus haute possible pour ne pas être trop embarrassée dans les négociations commencées à Genève ? Nous avons bien à faire à un ensemble de faits périlleux (les combats) et embarrassants (la défaite qui se profile) qui a été rendu largement public pendant la bataille, puis à la chute du Camp retranché, et qui a soulevé de nombreuses questions. La dernière définition du dictionnaire correspondant bien aussi à « l'affaire » de Diên Biên Phu, est celle de « litige, procès ». Tous ces événements, ces questions publiques, ont bien donné lieu à de nombreuses polémiques, et en définitive, à un procès qui a opposé les deux principaux généraux en charge des opérations militaires en Indochine et au Tonkin.

---

[5] Petit Larousse illustré, 2001.

Diên Biên Phu, de sa phase préparatoire en 1953, jusqu'au procès ayant opposé, jusqu'en 1958, les généraux Navarre et Cogny en charge de la bataille aux échelons de Haut commandement, est bien une *affaire* beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît au premier abord. Une affaire aux multiples aspects, passée des tranchées du Pays Thaï, au prétoire parisien, que nous nous proposons d'étudier ici.

Diên Biên Phu ne se résume pourtant, souvent, qu'à son sens de bataille et surtout, de défaite. Aujourd'hui cependant, Diên Biên Phu est le support d'une énorme bibliographie, d'un film et de documentaires, ainsi que des archives en quantité importante. Elle est sans doute devenue l'une des batailles les plus étudiée du second XXe siècle français, et ce d'autant plus lors des grandes dates anniversaires, notamment les anniversaires décennaux qui sont toujours l'occasion de commémorations plus importantes.

> « Tout a donc été dit, et bien dit, sur le déroulement du combat et sur le réseau d'intrigues dont il est à la fois l'aboutissement et le départ. Ce qui dispense ici d'examiner une nouvelle fois, dans le même esprit, ces sources d'informations et de reprendre l'enquête : il n'en sortirait rien de neuf. […] C'est un regard différent que je voudrais porter sur les traces de l'événement».

Alors pourquoi ne pas s'arrêter ici, à cette courte période de bataille, de guerre de tranchées, qui a rapidement été appelée « l'affaire de Diên Biên Phu » ? Ne pouvons-nous pas appliquer sans n'y rien changer, cette réflexion de Georges Duby[6], au travail que nous voulons présenter ? En effet, Diên Biên Phu est toujours exploité du même point de vue : « pourquoi ? », « comment ? ». Deux questions essentielles pour comprendre l'événement et ses conséquences. L'enjeu n'est donc pas de refaire une énième relation de cette bataille en elle-même, de ses causes, et de son déroulement. Nous en avons retracé les grandes étapes fondamentales dans une chronologie[7]. Il s'agit plutôt d'essayer d'entrevoir Diên Biên Phu par le prisme du « par qui ? », c'est-à-dire de s'attacher plus particulièrement aux hommes qui ont

[6] Georges Duby, *Le dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Paris : Gallimard, 1973, Préface p. 7-18.

[7] Cf. Annexes, Chronologies, p. 404 à 421.

fait cette bataille, qui y ont participé. En effet, la guerre est avant tout faite par des hommes, dont nous ne connaissons rien ou presque : dans le cas présent, ni vraiment qui ils sont, ni dans quelles conditions ils ont fait leur métier. Il s'agit à travers eux, de retrouver une ambiance, un moment du milieu des années 1950, qui a finalement eu un grand retentissement national et international, un moment devenu une « affaire », militaire en premier lieu, mais aussi éminemment politique et humaine. Les anniversaires décennaux ont souvent été l'occasion d'apporter certains renouvellements. Ce fut le cas en 2004 lors des commémorations du cinquantenaire qui furent notamment l'occasion d'organiser deux colloques internationaux[8], dont le premier à Paris, en novembre 2003, qui a proposé les premières études sur une nouvelle façon d'aborder la bataille de Diên Biên Phu. L'une d'elle était d'entrer dans la bataille par le biais des hommes qui l'ont menée et de leur quotidien. Cette idée de base, insufflée par M. Robert Frank, représentait une problématique générale, qui depuis quelque temps intéresse les historiens, notamment ceux de la Première Guerre mondiale, mais qui reste l'un des quelques aspects non exploités sur la guerre d'Indochine. S'attaquer, si l'on peut dire, à Diên Biên Phu c'est à la fois s'engager dans une voie qui semble donc bien balisée et satisfaire une curiosité sur une bataille, dont seule la fin est généralement connue, mais qui reste encore ignorée dans ses formes. Le sujet s'est ainsi rapidement imposé, mais a progressivement, et lentement, évolué.

Les recherches initiales ont été engagées dans l'esprit de retracer le quotidien et les aspects humains de la bataille. Il a d'abord fallu faire une importante sélection tant dans la bibliographie que dans les inventaires des archives. Puis, parallèlement aux lectures et aux consultations d'archives, il a été nécessaire de reconstituer le contexte général entourant la bataille de Diên Biên Phu, ainsi qu'une chronologie d'ensemble de la période, pour ensuite plonger véritablement dans l'atmosphère de la bataille, pour bien en connaître à la fois les causes et le déroulement. Une fois ces importantes notions acquises, il a été possible de ne sélectionner dans les diverses lectures et recherches archivistiques, que les éléments susceptibles d'intéresser au plus près la problématique globale du quotidien et de la vie des combattants. Parallèlement à l'évolution de cette démarche, des doutes sont apparus quant au sujet en lui-même. Au fur et à mesure de l'avancement dans ces recherches, notre sentiment quant à la réalisation du sujet a évolué. D'abord, il s'est avéré que bien que le sujet soit

[8] Le premier, les 21 et 22 novembre 2003 à Paris, organisé par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, le Centre d'Etudes d'Histoire de la défense (aujourd'hui Irsem) et l'Université des sciences sociales et humaines de Hanoï. Le second a eu lieu à Hanoï puis à Pékin en avril 2004.

possible, nous n'avions que peu de matière concernant strictement la question telle qu'elle avait été définie comme point de départ. Était-il possible d'en trouver suffisamment ? Le sujet a donc évolué tout en restant sur la base du quotidien. Puis est venu le temps où au contraire, l'avancement des recherches a fait naître de nouvelles pistes, plus précisément de nouveaux angles d'étude. Du quotidien vécu avant et pendant la bataille, le sujet s'est porté vers l'approfondissement de l'étude de l'élément humain : qui sont vraiment les soldats ? Qui étaient-ils avant d'arriver à Diên Biên Phu ? Et qui sont-ils devenus après ? Une telle expérience a forcément laissé des traces. Les parcours des combattants se sont imposés, l'idée de pouvoir les suivre depuis des années avant et encore bien des années après pour les survivants, apparaissant alors comme particulièrement intéressante. Encore fallait-il définir quels combattants seraient objet d'étude. Nous avons pris le parti de nous concentrer prioritairement sur les forces terrestres, celles qui ont été les plus nombreuses et les plus employées dans la bataille, sans pour autant nous refuser tout lien avec les autres armes. De même nous nous sommes dans un premier temps concentrés sur les soldats du front ; mais il est vite apparu que les liens avec l'arrière avaient été fondamentaux et que les soldats de l'arrière, notamment le Haut commandement, avaient été totalement impliqués dans la bataille.

Ces évolutions se sont affinées au fur et à mesure de l'avancement des recherches. Il semble donc nécessaire ici, de présenter ces questions, ainsi que les éventuels problèmes soulevés par la bibliographie et les sources utilisées. Car il est évident que leur étude a permis de préciser et de finalement, redéfinir le sujet.

« L'historien qui n'aura, pour retracer le drame de Diên Biên Phu, que des archives vieilles d'un demi-siècle ne sera pas mieux outillé que je ne le fus, car les documents ne livrent pas plus facilement leurs secrets que les hommes »[9]. Constat pessimiste et peu encourageant au commencement des recherches. Toutefois, il est tout à fait vrai que sur les aspects du vécu des soldats et de leur quotidien, les documents ne livrent que peu de choses, et que les hommes n'ont plus la possibilité, ou la volonté, de livrer leur histoire.

[9] Jules Roy, *La bataille de Diên Biên Phu*, Paris : Julliard, 1963, p. 491

Présentation de la Bibliographie

Nous ne pouvons nous plaindre du manque d'ouvrages écrits sur Diên Biên Phu, encore moins sur la guerre d'Indochine. La bibliographie est presque trop importante et y trouver des éléments concernant strictement les questions du vécu et du quotidien des soldats est finalement difficile. Bien sûr, certains ouvrages sont incontournables. Mais d'autres ouvrages moins connus et ne faisant pas autorité, sont également intéressants et c'est ici que la difficulté de la sélection, et surtout le temps consacré à celle-ci, se ressentent, particulièrement sur la suite du travail. D'autant plus qu'une longue série de publications plus ou moins spécialisées a été diffusée autour du cinquantenaire de la bataille en 2004.

Nous avons donc deux catégories principales d'ouvrages : les ouvrages généraux consacrés à la guerre d'Indochine, et les ouvrages spécialisés, concernant plus directement les aspects que nous voulons traiter, sans pour autant avoir pour objet unique Diên Biên Phu. Le travail sur la bibliographie a été le plus important à ces deux niveaux. Ainsi, il existe de nombreux ouvrages spécialisés sur les différents corps d'armée, les spécialisations militaires, ou encore les différents services présents en Indochine qui sont une bonne manière de connaître les troupes qui étaient présentes. La plupart sont des études réalisées après la fin de la guerre. Très peu sont donc contemporaines, exceptées les quelques témoignages et récits, mi-fictions, mi-réalités, écrits par des anciens combattants démobilisés. Dans ces ouvrages sur l'ensemble de la guerre, organisés de façon chronologique, quelques pages situées en fin d'étude sont consacrées à Diên Biên Phu. Petit détail qui montre que, finalement, tout en étant un évènement particulier et déterminant de la guerre d'Indochine, et étudié comme tel, Diên Biên Phu reste une petite partie de cette longue guerre, seulement cinq mois et demi sur huit ans de conflit.

Enfin, dernière catégorie parmi les ouvrages spécialisés, et non des moindres, celle des ouvrages dont l'objet principal est Diên Biên Phu. La bataille de Diên Biên Phu, nous l'avons dit, a été vue, revue, étudiée, et analysée, et de ce fait, a été l'objet de très nombreux ouvrages. La grande majorité des ouvrages sur le sujet sont consacrés à l'étude de ses causes, de son déroulement, et de ses conséquences politiques, aspects qui sont *de facto* très bien connus.

Cependant, en ce qui concerne les ouvrages consacrés en intégralité à Diên Biên Phu, un certain nombre s'intéressent à des unités particulières et à leur rôle pendant la bataille. Ces ouvrages, souvent véritables témoignages, sont intéressants car ils peuvent nous révéler quelques éléments personnels ou communs à une unité, ayant un rapport plus concret avec notre sujet. Parce que, en fin de compte, dans toute cette masse bibliographique, très peu de choses se rapportent directement à celui-ci. Comme cité plus haut, « les hommes ne livrent pas facilement leurs secrets » : leurs perceptions, leur vécu, tout ce qui les touche au plus près et qui se détache (un peu) de leur strict rôle professionnel, ne sont pas les éléments que les hommes, témoins de ce genre d'évènements, mettent en avant spontanément, même dans des ouvrages postérieurs.

Nous estimons donc ici nécessaire de rendre compte de la démarche entreprise et de quelques réflexions personnelles sur certains des ouvrages effectivement consultés.

Nous avons donc établi des priorités dans nos lectures, et notre démarche a été dans un premier temps de replacer le sujet dans le contexte beaucoup plus large de la guerre d'Indochine *in extenso* (ouvrages de Jacques Dalloz, général Yves Gras, Alain Ruscio, notamment[10]), et dans un cadre administratif et diplomatique, car ces aspects sont nécessaires pour une compréhension globale de l'environnement politique et militaire entourant Diên Biên Phu. Quelques pistes intéressantes sont apparues à ce sujet dans le *Pourquoi Diên Biên Phu* de Pierre Rocolle[11], ouvrage qui reprend sa thèse et qui s'avère essentiel pour qui étudie Diên Biên Phu, ainsi que pour le contexte politique et le processus décisionnel, essentiellement. L'étude est donc d'abord restée très générale tout en y intégrant des points assez spécifiques, notamment des études sur les soldats du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient (CEFEO) : *L'armée française dans la Guerre d'Indochine : adaptation ou inadaptation ?*, actes du colloque organisé par le Centre d'Études d'Histoire de la Défense, et *La France et ses soldats, Indochine* ou *Les combattants français face à la guerre d'Indochine*[12], tous deux écrits par Michel Bodin, ouvrages issus de sa thèse. Ces études ont permis une meilleure compréhension du langage militaire et de la formation et de

[10] Cf. Annexes, Bibliographie, p. 487- 501.

[11] Pierre Rocolle, *Pourquoi Diên Biên Phu*, Paris : Flammarion, 1968.

[12] Pour les trois ouvrages cités ici, et pour les suivants cités dans ce chapitre se référer à la Bibliographie en Annexes, p. 487-501.

l'organisation du CEFEO. Or il est nécessaire de se familiariser avec ces aspects, d'avoir de solides points de repères, pour connaître et reconnaître ensuite les différentes formations présentes à Diên Biên Phu, leur rôle et leur place dans le camp retranché, sans confusion aucune. À ce propos, des informations tirées de sites officiels, dépendants par exemple du ministère de la Défense ou des écoles militaires, ou de publications diverses en ligne émanant notamment d'associations d'anciens combattants, ont pu être apportées, ou ont utilement confirmé ou parfois complété des ouvrages[13].

En ce qui concerne ensuite la bataille elle-même, il a d'abord fallu se remettre dans « l'ambiance » : *La Bataille de Diên Biên Phu* de Jules Roy donne, de ce point de vue, une bonne première approche, tant au niveau de la bataille que des traces qu'elle a laissées. Il a ensuite fallu se plonger encore un peu plus dans le détail pour se rapprocher du sujet tel qu'il était défini. Le premier récit d'un témoin direct que nous ayons lu, parce qu'aussi le plus connu, a été l'ouvrage du médecin-commandant Paul Grauwin, *J'étais médecin à Diên Biên Phu*, qui donne un aperçu de la bataille vécue de l'intérieur. Ouvrage très détaillé dans ses descriptions tant au niveau de l'environnement géographique que des hommes et de leurs fonctions à ce moment, et parfois même antérieures, il livre également une petite part de vie quotidienne : si le médical prend évidemment le dessus sur tout le reste, puisque toute l'action se passe dans son antenne chirurgicale, quelques détails donne une petite idée des activités et de la vie dans le camp.

Toutefois, l'un des ouvrages les plus importants consultés pour notre sujet, a sans doute été celui de Roger Bruge, dont le titre *Les Hommes de Diên Biên Phu*, ne peut pas être plus parlant. Nous devrions en fait dire le plus surprenant, car le résumé, indiquant qu'il s'agit d'une étude qui a été « soucieuse de ressusciter le quotidien vécu par les hommes de Diên Biên Phu à tous les échelons », a provoqué quelques peurs : notre sujet avait-il donc déjà été traité ? En fin de compte (ou de lecture) cet ouvrage apparaît plus proche d'une reconstitution de la bataille, même si elle est vue et décrite par les combattants eux-mêmes, que d'une véritable étude traitant les aspects annoncés. L'auteur a bénéficié de l'ouverture d'archives soumises à dérogation dont les cartons contenant les archives de la commission d'enquête sur la bataille ; il a recueilli nombre de témoignages, carnets de route, et lettres, véritables mines d'informations au niveau des hommes et de leurs itinéraires, de leurs sentiments, de leurs perceptions qui en font l'une de nos ressources principales : nombre de nos exemples en sont

[13] Sitographie en Annexes, p. 503.

issus. Cet ouvrage donne donc beaucoup de pistes mais pas de véritables précisions : vie religieuse, vie quotidienne, hygiène, rapports à l'ennemi et attente de l'affrontement, notamment, font l'objet de quelques mots dans les extraits de lettres ou de carnets cités, extraits qui font, en fait, tout l'intérêt du livre.

Nombre d'ouvrages consultés ensuite sur Diên Biên Phu finissent par se répéter, et la gloire des héros de cette bataille en reste le sujet principal. Ainsi, par exemple, le *Diên Biên Phu, citadelle de la gloire* de Lucien Bornert qui dédie son ouvrage aux « Héros de Diên Biên Phu ». Mais ils livrent aussi quelques « morceaux de vies », et parfois des anecdotes concernant notre sujet : ainsi pour ne citer qu'eux, les ouvrages de Jean Pouget et de Jean Collet. Ces derniers ouvrages appartiennent de fait à la catégorie des récits de témoignages qui sont la plupart du temps écrits par d'anciens combattants. Nous avons donc une bibliographie conséquente, dans laquelle il faut « piocher » par ci par là, des éléments relatifs à notre sujet, et faite de nombreux récits et témoignages, et de très peu de fictions.

Toutefois, leurs auteurs aiment à reconstituer des dialogues de soldats, un peu à la manière d'un Thucydide, sans doute pour donner un peu plus de vécu à leurs témoignages. À ce moment-là peut se poser le problème de la limite entre la fiction et la réalité : comment, souvent après plusieurs années, retranscrire l'exactitude des paroles, même avec les carnets de route ou les notes personnelles de tel ou tel soldat. La reconstitution semble inévitable dans leur démarche et donc, les pensées, perceptions, et autres sentiments rendus au lecteur comportent certainement quelques réflexions nées avec le recul et les années. De même, le ton employé dans la grande majorité de ces ouvrages soulève le problème de la réflexion rétrospective. En effet, dans beaucoup d'ouvrages, nous pouvons sentir poindre le récit orienté, c'est-à-dire que les auteurs reconstituent leur récit selon un raisonnement téléologique : selon certains auteurs, les protagonistes auraient su, souvent dès novembre ou décembre, que cette bataille à venir sera la dernière de la guerre d'Indochine et qu'ils ne s'en sortiront pas. Sans doute de tels sentiments ont été éprouvés mais plutôt vers les mois de mars et avril.

La particularité des ouvrages publiés à l'occasion du cinquantenaire est qu'ils ont apporté un certain renouvellement historiographique. Quelques individus en ont profité pour publier ce qu'ils voulaient être leur dernier récit de leur bataille, un ouvrage-témoignage, qui souvent, a retracé la vie du combattant que leur auteur a été. Les ouvrages d'analyse, faite à partir de témoignages, ou issue de récits de combattants de Diên Biên Phu, ont cherché à en

faire une synthèse, tout en conservant l'individualité du témoignage. Ces différents points de vue et témoignages renouvelés ont permis de compléter utilement nos sources.

Les remarques faites au sujet de la bibliographie restent valables pour une partie des articles de revues et des quotidiens, que nous classons également dans la bibliographie car postérieurs à l'événement. La plupart ont été écrits à l'occasion des « anniversaires » décennaux de Diên Biên Phu ou de la parution de livres sur le sujet. Ils sont souvent issus de périodiques spécialisés : revues historiques (*Historia, L'Histoire*) mais surtout revues militaires tels que *Béret Rouge* ou la *Revue Historique des Armées*, ou de quotidiens nationaux : *Le Monde, Le Figaro, France-Soir*, pour citer les plus couramment utilisés. Ainsi les auteurs, quand ils ne sont pas historiens, sont journalistes ou militaires de carrière, ce qui peut avoir comme conséquence d'orienter quelque peu leur récit. De même, pour les articles écrits par des témoins directs. Ces articles sont de bonnes sources pour l'étude de la bataille dans son déroulement, car ils présentent souvent des points de vue d'hommes ayant appartenu à des unités différentes : la bataille conserve sa chronologie générale mais elle s'étoffe de détails particuliers à ces unités. Ils sont également de très bonnes sources pour une étude sémantique, indispensable pour connaître l'ambiance, même restituée dix, vingt, ou trente ans plus tard. Bien que nous ayons classé ces articles dans la bibliographie du fait de leur date, nous aurions donc, tout aussi bien, pu les classer dans les sources imprimées, car ils s'en rapprochent beaucoup tant dans la forme que sur le fond.

Présentation des Sources d'Archives et Imprimées

En effet, nombre d'articles ont été écrits pendant l'événement : quotidiens, hebdomadaires, revues militaires ont été très féconds sur le sujet. Il s'agissait de faire un compte-rendu jour après jour (si ce n'est heure par heure) d'une bataille lointaine mais vite pressentie et présentée comme décisive. L'ambiance de l'époque, les opinions et mentalités du moment y transparaissent assez bien, bien que le récit soit évidemment fortement orienté en fonction des tendances politiques de chaque organe. De même pour les revues militaires

souvent écrites par des Anciens d'Indochine et à destination du Corps Expéditionnaire ou d'un public plus attaché à l'Armée (*Combattant d'Indochine, Caravelle, Képi Blanc, Indochine Sud-Est asiatique,* notamment). Ces revues sont celles que nous avons le plus regardées, justement pour leur rôle d'organe de propagande. Par ailleurs, la presse métropolitaine dans toutes ses formes et ses divergences, permet de mieux restituer les sentiments en France, et d'en soulever les polémiques suscitées par l'avancée de la bataille. Une synthèse de leur étude fort utile car résumant les choses dans le détail a par ailleurs été publiée en 2004 par Alain Ruscio et Serge Tignères[14]. Cet ouvrage permet de se rendre compte de l'état de l'opinion publique métropolitaine tout au long de la bataille et de ses conséquences sur le long terme, le tout au prisme de la presse.

Ces sources imprimées sont importantes pour comprendre l'état d'esprit dans l'après-Diên Biên Phu surtout. Les sources d'archives sont *a priori,* exploitables et fondamentales, pour notre sujet.

Comme pour la bibliographie, les sources d'archives sont nombreuses, très nombreuses sur l'ensemble de la Guerre d'Indochine : le fonds Guerre d'Indochine du Service Historique la Défense - Terre (SHD-T, série 10H) compte à lui seul, plus de 6 000 cartons. Auxquels il faut ajouter ceux des autres services des Armées (Marine et Air), ceux des archives diplomatiques, et des centres spécialisés tel le Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM, Aix en Provence) ou le Centre Historique des Troupes d'Outre-Mer (CHETOM, Musée de troupes de Marine, Fréjus). Parmi elles, les archives concernant la bataille de Diên Biên Phu sont également bien fournies mais en ce qui concerne précisément l'aspect que nous nous proposons d'étudier, nous trouvons finalement peu de choses. Ainsi, après demandes, il s'est avéré que ni le CAOM ni le CHETOM, n'avaient d'archives susceptibles de nous fournir des éléments sur l'aspect qui nous intéresse. Cet aspect de la question est en effet quasiment absent des archives car ce n'est pas ce qui préoccupe en premier lieu les Etats-majors ou le gouvernement. Restait donc la masse des archives conservées à Vincennes, et prioritairement celles de l'Armée de Terre. Nous pouvons trouver dans chaque carton, et presque dans chaque papier consulté, une ou deux phrases qui vont intéresser directement notre sujet. Ces archives sont par conséquent, bien plus importantes pour la reconstitution du contexte en Indochine à la fin du conflit, pour les opérations de 1953-1954. Parmi ces cartons nous trouvons quelques

[14] A. Ruscio et S. Tignères, *Diên Biên Phu, Mythes et réalités*, Paris : les Indes savantes, 2004.

sous-dossiers spéciaux bien dénommés « Diên Biên Phu ». Au premier abord, ces dossiers ne nous apparaissent pas différents de ceux concernant les autres opérations militaires du moment. Il s'agit d'une opération comme il y en a eu beaucoup pendant la guerre d'Indochine. D'autant plus que dans les papiers officiels, télégrammes notamment[15], tout semble aller bien, jusqu'au 1er mai du moins. Nous avons de fait la version officielle de l'événement, émanant des autorités tant administratives que militaires. Bien sûr il existe une partie du fonds du SHD concernant les rapports sur le moral et l'état d'esprit des troupes. Il est possible d'y trouver tous les rapports concernant les unités d'où sont issus les bataillons et les soldats présents à Diên Biên Phu. De cette façon, nous avons des sortes de témoignages détournés. Il ne s'agit pas, ou très rarement, de rapports sur le moral des troupes de Diên Biên Phu, mais sur celui de toutes les autres, et donc des soldats de l'arrière. Bien que leur rédaction émane de personnalités militaires gradées qui ont pu utiliser certaines formules vagues ou édulcorées pour rendre compte de cet état d'esprit et du moral de leur troupe, ils restent une mine d'informations sur l'ambiance du moment et le ressenti des soldats. Les réactions face à Diên Biên Phu n'échappent pas à un phénomène d'optimisme ambiant infaillible, malgré de nombreuses différences d'une unité à l'autre. Par ailleurs, et il est intéressant de le noter, beaucoup de rapports concernant les unités engagées à Diên Biên Phu, lorsqu'ils existent, ne rendent compte que du moral de ceux de la base arrière. En effet, comment faire des rapports sur l'état d'esprit et le moral des troupes en pleine bataille ? Seul le colonel puis général de Castries semble avoir eu le temps de tenir les tableaux des effectifs de la garnison.

Il est évident que les archives militaires n'ont pas pour objectif principal de montrer les difficultés physiques et morales des troupes réputées pour être les meilleures du Corps Expéditionnaire, *a fortiori* au moment où ces papiers sont rédigés. La misère tant physique que morale n'apparaît dans ces archives officielles que dans l'unique carton mais exceptionnellement fourni et complet, du Service de Santé concernant l'évacuation des blessés et leur hospitalisation après la chute du Camp retranché, entre le 14 et le 28 mai (carton 10H 2015). Les listes de blessés rendus, en plus de fournir leurs 858 noms, parmi lesquels seulement une douzaine d'officiers et soixante-quatorze Vietnamiens, donnent les blessures et l'état physique de ces hommes. Ce qui peut donner un bon aperçu de l'état des

[15] Pour les différents cartons désignés, se référer aux p. 461 à 472.

soldats qui, étant restés, ont dû prendre la route des camps Viet Minh, mais aussi un aperçu général de ce que les blessés entassés dans les abris ont pu subir pendant la bataille.

Les remarques faites à propos des archives du SHD, sont également valables pour les archives conservées au Quai d'Orsay, parmi lesquelles le carton concernant les libérations des prisonniers de guerre est intéressant. Toutefois, comme leur nom l'indique, les archives diplomatiques ne concernent que certains aspects ; le ministère des Affaires étrangères n'intervenant pas dans la conduite de la guerre, il ne s'intéresse à Diên Biên Phu qu'à partir du moment où l'on pressent que son issue aura une importante influence sur les négociations qui s'ouvrent au même moment à Genève. De même ce n'est que lorsque certains légionnaires libérés sont en fait directement renvoyés dans leur pays d'origine, pour la plupart devenus les démocraties populaires d'Europe de l'Est, que la diplomatie intervient et s'intéresse de près aux anciens prisonniers de guerre, notamment à ceux de Diên Biên Phu, et à leur devenir. Aspect par ailleurs fondamental pour l'étude des parcours des soldats de Diên Biên Phu. Ces parcours ont pu être complétés pour ceux ayant terminé leur carrière dans l'Armée en atteignant le grade de général, par les dossiers administratifs (série 14 Yd au SHD) composés de divers documents allant de l'état-civil à leurs avis de notation administratives en passant par leur formation, leurs états de service, leurs décorations et autres récompenses, ainsi que les mentions de certains événements exceptionnels.

Finalement, les archives appartenant aux fonds privés du SHD de l'Armée de Terre (série 1K) sont celles qui intéressent au plus près notre sujet. Déposées par des témoins directs ou des personnes de la famille de ces mêmes témoins, elles sont de natures variées : accumulation de papiers parfois officiels, de coupures de journaux voire de journaux et revues entiers, journaux de marche d'unités, elles se présentent souvent sous la forme de mémoires ou de témoignages rédigés (1K T). Leur intérêt est de ce fait indéniable et nombre de nos développements sont basés sur ces archives. Elles donnent en effet un aperçu global de la situation, du rôle et de l'action de l'unité à laquelle l'auteur appartenait pendant la bataille, mais surtout beaucoup d'impressions personnelles et de détails sur le « vécu ». Toutefois comme pour les sources orales auxquelles ces témoignages peuvent s'apparenter, il est nécessaire de faire attention à la possibilité de reconstitution du récit, à la vision rétrospective. Certaines des remarques que nous allons donner à propos des sources orales peuvent ainsi tout aussi bien s'appliquer à ces témoignages écrits.

L'évolution la plus décisive de notre sujet est due à cette catégorie d'archives. Les archives privées du général Cogny, commandant en chef des Forces terrestres du Nord-Vietnam donc en charge du théâtre d'opérations au Tonkin, ont été déposées au SHD à Vincennes par sa fille, Mme Marie-Claude Cogny, en 2009[16]. Sur un total de treize cartons retraçant sa carrière, huit sont consacrés à sa période indochinoise, et donc plus ou moins directement, à Diên Biên Phu et ses suites. La comparaison est évidente avec les sept cartons intéressant Diên Biên Phu, du fonds privé du général Navarre (1K342). La comparaison et les informations issues de ces deux fonds ont permis de mettre en évidence un aspect particulièrement méconnu de Diên Biên Phu et ses conséquences, à savoir le conflit professionnel et personnel ayant opposé pendant et surtout après la bataille, les deux généraux hauts responsables du moment. De cette opposition finalement primordiale, est venu le sentiment que l'« affaire » militaire de Diên Biên Phu est devenue une véritable affaire judiciaire opposant deux hommes, mais ayant pour cœur la bataille elle-même. L'idée qui en est ressortie, est donc, que d'autres hommes que ceux de l'intérieur de Diên Biên Phu, ont eu des liens avec eux pendant la bataille mais aussi, une vie postérieure profondément marquée par cette même bataille et ses conséquences. Connaître les hommes de l'extérieur de Diên Biên Phu, et leurs parcours fortement liés à la bataille bien que restés à l'arrière, permet de montrer à quel point cette bataille est allée bien au-delà de ses tranchées et de ses combats, à quel point elle a marqué et influencé ses hommes et leur vie postérieure.
Les témoignages directs que nous avons reçus vont dans le même sens.

L'importance des Sources Orales

La source orale apparaît souvent comme suspecte et difficile d'utilisation. Mais pour un sujet tel que le nôtre concernant un événement qui vient juste d'avoir soixante ans, les sources orales, s'avèrent être un atout précieux. Car comme pour de nombreux sujets d'Histoire contemporaine concernant, du moins, la seconde moitié du XXème siècle, il existe encore quelques témoins.

[16] SHD, fonds privés, 2009 PA 7.

Florence Descamps, dans son ouvrage consacré aux sources orales[17], a très bien montré à la fois les limites et les avantages de leur exploitation.

La source orale est réputée pour être invérifiable, rétrospective, subjective, déformée par le temps et la mémoire de chacun, donc non fiable. D'autant plus lorsqu'elle est provoquée, c'est-à-dire que le témoin peut orienter son récit en fonction de l'attente suggérée par le questionnement. Toutefois, les témoignages dits volontaires parce que nés de la volonté propre du témoin d'informer la postérité, comme ceux que nous avons dans le fonds 1K T du SHD, peuvent avoir les mêmes défauts. Ainsi, les témoignages oraux sont recevables au même titre que les témoignages écrits ou que tel ou tel livre écrit par un témoin direct. Qui d'autre mieux qu'un témoin direct peut malgré tout rendre l'ambiance du moment, certaines idées et représentations, certaines structures (sociale, économique ou culturelle) ?, question déjà posée par Marc Bloch[18]. Il n'appartient en fait qu'à nous d'essayer de faire la part des choses en traitant la source orale de la même façon que les autres sources.

Les témoignages *a posteriori*, peuvent contenir des silences, une certaine auto-censure, ou au contraire une affabulation, dictés par l'influence du temps ou par le vécu. Ce sentiment est exactement celui d'un ancien[19] qui lors de réunions d'anciens combattants ou de conférences, ne peut s'empêcher « de penser en les écoutant que le travail des historiens est certainement très difficile même – et peut-être surtout – lorsqu'ils disposent de témoignages de première main ! Pardonnez leur, seigneur, au bénéfice de l'âge ! ». Ce sentiment rend parfaitement compte de la difficulté que représente l'analyse de la source orale tout en étant un précieux réservoir d'informations. Il est donc tout d'abord nécessaire de connaître le contexte dans lequel a été « créée » la source : il pourra nous éclairer sur ces manques ou ces trop-pleins. Dans notre cas, les sources orales sur lesquelles nous nous appuyons ont été provoquées par un questionnement spécifique qui recherchait à connaître des éléments particuliers. Elles ont été recueillies à l'écrit à partir d'une enquête ou à l'oral directement lors d'un entretien que nous avons mené ou auquel nous avons assisté. Deux catégories de

[17] Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone, de la constitution de la source orale à son exploitation,* Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Paris, 2001.

[18] Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, Paris : éd. Colin, 1941, réed. 1964 : cité et utilisé par Florence Descamps.

[19] Extrait du témoignage de Sauveur Verdaguer, méd.-chef du BT3 puis 1/2e REI, envoyé en 2008, dans lequel il a fait état de nombreux sentiments personnels.

questions, et donc deux démarches, ont été employées. D'une part, des questions qui en quelque sorte cherchaient une confirmation, lorsque des hypothèses avaient été émises à partir d'autres sources ; d'autre part, des questions qui appelaient des éléments nouveaux. À l'inverse, à partir de ces éléments nouveaux nous avons pu émettre d'autres hypothèses. Ensuite, en étudiant et analysant d'une part, le vocabulaire utilisé, les temps et le ton employés, l'utilisation de certaines formules et les longs apartés spontanés, et d'autre part, lorsque l'on a le témoin en face de soi, ses gestes et ses réactions (surprise, étonnement, ressentiment, joie, peuvent se voir sur un visage) face à une question, pouvant être retranscrites selon des formes syntaxiques établies, nous pouvons nous rendre compte de ce qui est reconstruit et de ce qui ne l'est pas. Enfin, il a fallu évaluer la sincérité du témoin : quelles sont ses motivations ? Quelle était son statut et sa position à l'époque ? Aujourd'hui ? Florence Descamps donne huit questions essentielles et nécessaires pour la critique externe d'une source orale : « Qui parle ? D'où parle-t-il ? Quand parle-t-il ? Comment parle-t-il ? Pourquoi parle-t-il ? À qui parle-t-il ? Que dit-il ? Que ne dit-il pas ? »[20]. Les témoins que nous avons cherché à joindre pour recueillir leurs souvenirs ainsi que certaines informations souhaitées étaient tous d'anciens soldats ayant participé de l'intérieur ou par la voie des airs à la bataille ; ils ont témoigné de chez eux la plupart du temps par courriers, en répondant à notre questionnaire, mais aussi en ajoutant tout ce qu'ils avaient envie de rajouter. Certains ont ainsi pu faire plusieurs envois avec l'envie d'être le plus complet possible, et ils ont parlé assez librement, en tous les cas de manière très personnelle et individualisée. Quand ils ont effectivement consenti à répondre, ils l'ont fait, dans la grande majorité des cas, avec un réel enthousiasme ; un seul dit avoir répondu par « politesse », mais étant très fatigué par l'âge, il ne désirait plus vraiment revenir sur son expérience ; un autre a estimé devoir encore faire preuve de certaines réserves quant à ses réponses, et n'a donc sans doute pas répondu à toutes les questions de la manière la plus transparente et franche possible.

Nous n'avons finalement pas rencontré autant de témoins, ni obtenu autant de réponses, que nous l'aurions souhaité. La plupart des Associations d'anciens légionnaires dans les pays d'origine ne répondent pas aux diverses sollicitations, et les anciens combattants d'Afrique du Nord sont tout simplement insaisissables. Hormis ce critère d'origine nationale qui fait que les témoins les plus faciles à joindre et les plus aptes à témoigner sont de

[20] Florence Descamps, *op. cit.* , p.538-539.

nationalité française, notre échantillon nous apparaît assez bien représentatif de la diversité des composantes de l'Armée française présente à Diên Biên Phu : deux parachutistes dont un officier et un homme de troupe, un officier artilleur, un médecin-lieutenant et un lieutenant commandant les troupes supplétives[21], rencontrés ou écoutés par téléphone, et vingt-sept témoignages récoltés à partir d'un questionnaire envoyé par courrier (matériel ou immatériel). Il ne nous semble pas que l'échantillon soit déséquilibré par une surreprésentation de telle ou telle catégorie de combattants, notamment des parachutistes qui sont les témoins les plus « visibles » pour Diên Biên Phu. De manière générale, ils semblent tous plutôt satisfaits de pouvoir témoigner sur ce sujet. Tous à leur échelon ont le sentiment, encore aujourd'hui, d'avoir été oubliés et que la guerre d'Indochine n'est pas assez reconnue. Pour cela, ils sont heureux de voir que l'on s'intéresse à ce sujet, et donc à eux. Ils veulent sans aucun doute donner à leur témoignage un « effet de reconnaissance, qui fait que le témoin veut faire reconnaître son rôle ou celui auquel il a appartenu »[22], parfois même celui d'un groupe auquel il est attaché et qui a été oublié.

Toutefois ce sentiment général est ressenti et exprimé différemment selon le grade, l'unité à laquelle le témoin a appartenu, et enfin, selon sa place dans le présent. Il faut ainsi remarquer que l'ancien soldat 2e classe ne parle pas comme l'ancien gradé. Le premier certainement fier d'être enfin écouté, parle sans doute avec moins de retenue. Le second, qui a, le plus souvent, fait carrière dans l'Armée, construit davantage son témoignage. Certains d'entre eux ont même cherché à étudier et à comprendre leur bataille avec un autre regard. Ils utilisent alors des termes différents, pour finalement dire la même chose dans l'ensemble. Ces derniers sont de ce fait, souvent sollicités. Tout comme ceux qui, actifs dans l'Association des Anciens de Diên Biên Phu, sont souvent haut gradés parce qu'ils ont poursuivi leur carrière militaire. Ils ont également souvent des responsabilités dans cette même association au niveau régional par exemple. Leurs témoignages sont adaptés à ces sollicitations d'autant plus fréquentes que les célébrations entre Anciens Combattants ne manquent pas. Il y a également ceux qui appartiennent aussi à l'association, certainement par esprit de camaraderie et pour le souvenir, comme tous, mais qui restent discrets et sont finalement beaucoup moins sollicités, parce que souvent aussi non gradés. Ils n'en sont que plus enthousiastes à témoigner sur leur expérience en Indochine, lorsque nous pouvons les joindre. Ils expriment par ailleurs leur

[21] Cf. Annexes, Source et bibliographie, sources orales, p. 484-486.

[22] Florence Descamps, *op. cit*., p.491.

contentement de voir que l'on ne s'intéresse pas seulement à l'Algérie. Ce constat renforce également le sentiment général d'oubli de l'Indochine et de Diên Biên Phu. Il est d'ailleurs vrai que l'Algérie et ses soldats ont pris le pas dans les médias, l'enseignement, l'opinion publique, sur l'Indochine et ses combattants. Beaucoup d'entre eux étaient pourtant les mêmes…

Ces témoignages peuvent se confirmer ou se contredire les uns les autres : ce n'est pas pour cela que les uns seront plus vrais que les autres. Le fait qu'ils appartiennent à une même association parce qu'ayant fait la même bataille, peut faire penser que leur point de vue ou l'origine de leur récit sont communs. Mais leur degré d'implication permet de mettre en évidence une certaine indépendance du témoin et donc, du témoignage. Le croisement de ces différents témoignages avec les autres sources dont nous disposons, notamment le fonds 1K T du SHD, posera le même problème. Il confirmera ou infirmera nos hypothèses, mais nous permettra surtout, de mettre en avant certaines d'entre elles, d'apporter des éléments de réponses à d'autres, ou bien encore d'en soulever de nouvelles.

Problématiques

Avec une bibliographie fournie et en partie renouvelée, ainsi que des sources disponibles variées, complémentaires et largement décortiquées, nous avons pu définir notre sujet de manière plus précise et avoir une vue plus nette des évènements. De nombreuses questions se posent alors et permettent de se faire une bonne idée sur les développements à donner au sujet.

La problématique principale qui s'en dégage est de savoir si les soldats et le quotidien vécu à Diên Biên Phu constituent un échantillon représentatif du conflit indochinois. Nous pouvons donc autour de cette question générale, nous poser la question des identités des soldats de Diên Biên Phu ainsi que de la réalité de leur quotidien, qu'il faut par ailleurs et en premier lieu, définir.

La première constatation qui ressort de tout ceci est que les hommes qui ont participé à ce moment sont pluriels. Ils sont tout d'abord et avant tout des soldats. Des batailles dans une guerre, sans soldats, cela ne s'est encore jamais vu. Les hommes de Diên Biên Phu sont donc en majorité les soldats qui y étaient, ceux de la mal nommée « cuvette ». Ils y ont été envoyés en mission, pour faire leur métier, se sont retrouvés en position d'attaqués et d'assiégés dans ce Camp retranché. Ils sont le cœur du sujet bien sûr, car ils ont tout connu de Diên Biên Phu, de son installation jusqu'à sa chute. Cependant, ils ne peuvent être considérés comme les seuls soldats *de* Diên Biên Phu ; ils sont ceux *à* Diên Biên Phu mais il y en a d'autres qui ont de forts liens avec Diên Biên Phu, sans forcément avoir été présents physiquement dans le Camp retranché. Ils sont ceux de l'arrière. Parmi eux, se trouvent les soldats du Corps Expéditionnaires Français d'Extrême-Orient présents en Indochine mais qui regardaient la bataille de l'extérieur, ainsi que ceux qui travaillaient pour que ceux du front puissent combattre. Et enfin, ceux qui suivaient la bataille de très près car leurs fonctions à Hanoï ou Saigon les y destinaient. Diên Biên Phu est bien une affaire militaire menée par des combattants. Elle aussi une affaire éminemment politique qui a impliqué quelques acteurs fort lointains. Ces hommes du monde politique métropolitain qui, à des milliers de kilomètres, n'ont réellement suivi et accordé de l'importance à ce point sur la carte du Nord du Vietnam que lorsque la défaite ne faisait plus de doute. Il fallait alors pour eux, gérer « l'après », de leur point de vue politique. Ce petit aperçu des acteurs ne montre que très rapidement la

pluralité de ces hommes de Diên Biên Phu. Il est donc certain que notre étude se concentre sur ces hommes - soldats *de* et *à* Diên Biên Phu, tout en impliquant par nécessité tous les autres, militaires ou civils, ayant eu des liens avec cette bataille.
Malgré cette pluralité, est-il possible d'entrevoir une forme d'unité dans ce groupe ? Ils sont communément appelés « Ceux de Diên Biên Phu ». Qui sont-ils en réalité ? Y a-t-il eu un réel groupe uni et unique d'hommes ayant participé à la bataille ? Mais cela revient réalité à poser la question de la définition que l'on veut bien donner à cette expression très générale de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Etant donné la chronologie de « l'affaire » entre 1953 et 1958, il est évident qu'un élément d'unité pourrait se trouver dans les parcours de ces hommes. S'ils sont tous suffisamment âgés pour avoir pu s'engager et se retrouver soldat à Diên Biên Phu, cela signifie qu'ils ont tous vécu la Seconde Guerre mondiale. Quel que soit leur expérience durant cette période, ils l'ont tous traversé et ce premier élément chronologique les rassemble. Le second élément étant bien sûr leur présence à Diên Biên Phu. L'unité du groupe réside donc beaucoup plus dans ces expériences temporelles, que dans sa composition.
S'interroger ainsi sur les parcours de ces hommes, revient à s'interroger sur la composition et les évolutions d'une armée française qui, à peine sortie de la Seconde Guerre mondiale dans laquelle sa composition et son rôle ont été particulièrement modifiés, est engagée dans un conflit qui lui-même, subit des évolutions auxquelles elle a dû s'adapter. Le soldat de l'armée française de 1954, plus particulièrement celui de Diên Biên Phu, est-il le représentant symbolique de ces évolutions ou n'est-il qu'une image particulière prise à cet instant « T », finalement très particulier lui aussi, qu'est la défaite de Diên Biên Phu ? Etudier les parcours des soldats de Diên Biên Phu permet de répondre à cette interrogation et aide ainsi à mieux appréhender ce groupe, monté en véritable société militaire éphémère mais vivante, ainsi que ses perceptions et son vécu.

S'interroger sur le quotidien des hommes *de* et *à* Diên Biên Phu constitue bien le cœur du sujet. Tenter d'en apercevoir les sentiments, les ressentis, les perceptions pour en définir une sorte de typologie du vécu de la bataille, revient aussi à apercevoir la bataille par un autre côté, plus humain, plus intime parfois, mais aussi paradoxalement dans ce contexte de mort, plus vivant. La bataille prend par ce biais une certaine consistance : nous ne sommes plus uniquement en présence de tableaux d'effectifs et de statistiques concernant notamment

la logistique, par ailleurs nécessaire à la bataille, mais nous avons à faire à une société organisée fonctionnant avec ses liens qu'elle qu'en soit la nature, dépendante de ses propres composantes humaines. Or dans cet élément humain, il y a une part d'aléatoire dépendant de l'individu lui-même, de son caractère, son comportement, sa mentalité et bien d'autres choses encore, composant tout être humain ; cette part d'individualité qui dans ce contexte militaire de vie en groupe très encadré et codifié, permet d'apercevoir un même événement de manière fort différente. Il est dès lors évident que la bataille de Diên Biên Phu n'a pas pu être la même pour tous les soldats engagés, et qu'il n'y a donc pas d'unicité possible de ce point de vue-là. Ce constat nous permet également d'aller bien au-delà d'une simple relation des mouvements de troupe et des combats.

Nous pouvons également nous demander quelle est la part de réalité et celle du mythe dans ce que nous pouvons connaître de Diên Biên Phu ; mais aussi quelles ont été les suites données à cette affaire de prime abord militaire, dans des cadres publics, professionnels mais également très personnels. Puisque le soldat, en tant qu'individu, est replacé au centre de l'étude de la bataille, événement pour le moins collectif, il semble naturel de se poser aussi la question des conséquences plus personnelles et à plus long terme.

L'« Après - Diên Biên Phu » a en réalité eu des conséquences bien plus confidentielles et personnelles que les conséquences politiques publiques et officielles, impliquant directement certains acteurs de ce qui a rapidement (bien avant la défaite) été appelée « l'affaire de Diên Biên Phu ». Pour pouvoir comprendre pourquoi et comment cette affaire est passée des tranchées tonkinoises au prétoire parisien, il faut aussi en revoir les prémices. Il est donc normal et nécessaire de revenir sur certains aspects et de faire de nombreux liens avec les différentes études ayant présenté les causes et la mise en place de Diên Biên Phu, ainsi que d'en connaître le déroulement purement factuel. Mais adopter le point de vue de ceux qui y ont participé, tenter d'appréhender leur vécu ainsi que leur état d'esprit, quels que soient leur grade, leur rôle et leurs fonctions pendant et à Diên Biên Phu, permet d'apporter un nouvel éclairage sur toute cette « affaire ».

C'est pourquoi après avoir définis à la fois la composition de la société de Diên Biên Phu ainsi que ses rôles et son cadre de vie, il est intéressant de montrer, quelle a été l'évolution de la vie quotidienne des soldats du Camp retranché, tant dans ses formes matérielles que psychologiques et selon trois périodes bien distinctes, pour ensuite tenter

d'expliquer comment cette affaire militaire est devenue une affaire publique, mais également une affaire purement judiciaire. Ce qui revient à chercher comment de certains aspects de ce quotidien sont nées des particularités, devenues les symboles mêmes de la bataille de Diên Biên Phu.

En considérant ces problématiques générales, nous essaierons de répondre aux questions que nous nous posons dans une première partie définissant « Ceux de Diên Biên Phu », puis dans une seconde partie qui concerne le quotidien à proprement parlé, de soldats venus s'installer dans un environnement précis, dans lequel ils se sont ensuite battus et où ils ont été vaincus ; et enfin, dans une dernière partie, plus en rapport avec les éléments fondateurs, constitutifs et renforçant l'idée du mythe de Diên Biên Phu, il s'agit de définir et d'expliquer les différentes formes de ce qui a été appelée « l'affaire Diên Biên Phu », en mettant en avant le conflit, judiciarisé, qui a opposé les deux généraux du Haut commandement.

Une « affaire » qui fonctionne comme dans une sorte de cercle, qui commence en 1953 avec la décision prise par ces deux généraux d'investir Diên Biên Phu et d'y livrer bataille, et qui, après son déroulement dans de lointaines tranchées tonkinoises, se termine avec les deux mêmes protagonistes, dans un prétoire parisien.

Ière Partie

« Ceux de Diên Biên Phu »

Qui appelle-t-on « Ceux de Diên Biên Phu » ? Cette définition dépend également de celle donnée à Diên Biên Phu. Est-ce uniquement la bataille, l'opération d'occupation du site et sa transformation en base aéroterrestre française, ou encore l'affaire qu'elle est devenue après sa chute mais qui commence dès sa préparation? Selon la définition que nous lui donnons, les hommes qui y ont participé font aussi partie de groupes de soldats plus ou moins larges. Au premier abord, l'expression « Ceux de Diên Biên Phu » recouvre l'ensemble des soldats ayant participé aux combats dans le Camp retranché de Diên Biên Phu entre le 13 mars et les 7 et 8 mai 1954. Diên Biên Phu : une bataille, un groupe de soldats combattants.
Toutefois, en prenant en compte les autres possibilités d'acceptions pour Diên Biên Phu, nous pouvons également élargir le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu ». Ainsi, peuvent être intégrés à ce groupe, les soldats des unités ayant participé à l'opération Castor, puis à la mise en place du Camp retranché et aux premiers mois de l'avant - bataille. Diên Biên Phu : occupation, transformation, installation, de divers groupes de soldats combattants ou non combattants, dans un espace construits par eux et pour eux.
Enfin, il est possible, bien que beaucoup plus sujet à discussion et moins fréquemment employé, d'y ajouter les militaires qui étaient en dehors du Camp retranché mais dont les liens avec ceux de l'intérieur étaient indissociables : les soldats des forces aériennes et aéronavales ainsi que les Etats-Majors de Hanoï et Saigon en charge de la bataille à leur échelon. En résumé, tous ceux qui ont pu jouer le rôle de l'arrière pour ceux du front. Diên Biên Phu : une grande affaire, des militaires de toutes armes et tous grades combattants, non combattants et décideurs.

Dans ce groupe de « Ceux de Diên Biên Phu », il faut donc établir une première distinction entre ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur, le front et l'arrière, bien que le critère principal reste le fait d'y avoir été présent physiquement entre novembre 1953 et mai 1954. Ils sont donc avant tout des hommes, des soldats estampillés « soldats de l'Armée française », appartenant plus précisément aux unités du Corps Expéditionnaire français en Extrême-Orient. Ces unités et leurs mouvements, leur rôle, font partie intégrante du fonctionnement du Camp retranché et caractérisent « Ceux de Diên Biên Phu » car cela a influencé leur vie et le déroulement des événements. Quelles sont dès lors les caractéristiques

de la fraction du Corps expéditionnaire présente à Diên Biên Phu ? Cette garnison issue du CEFEO est évidemment composée de soldats de l'Armée française ; oui, mais de dix-sept nationalités différentes[23]. Nous devrions certainement plutôt dire « les soldats de l'Armée et de l'Union françaises ». Ainsi pendant cinq mois et demi coexistent sur environ 130 km², des unités dites européennes, ainsi que des unités algériennes, marocaines, vietnamiennes, thaïes, et de combattants issus des territoires français d'Afrique, regroupés sous l'appellation générique de « Sénégalais ». Les premières sont appelées européennes car en plus des Français, de nombreuses autres nationalités européennes étaient représentées, essentiellement dans la Légion qui porte bien son nom d'« étrangère ». De plus il faut savoir, mais le phénomène est bien connu[24], que toutes les unités, à l'exception des unités nord-africaines et africaines, étaient « jaunies » (*sic*, c'est-à-dire que des soldats réguliers vietnamiens, cambodgiens et laotiens y étaient intégrés) dans des proportions variables, mais toujours relativement importantes. En tout état de cause, vont se succéder, se relever, se renforcer et coexister seize bataillons[25] et onze Compagnies de Supplétifs Militaires, les CSM, c'est-à-dire pour résumer des unités combattantes composées des parachutistes, des légionnaires, des tirailleurs, des artilleurs, des cavaliers et des partisans thaïs recrutés localement, ainsi que des aviateurs. Mais ils ne sont pas seuls et de nombreux soldats d'unités dites non-combattantes sont omniprésents dans le Camp retranché. Cet ensemble compose une petite société militaire qui fonctionne donc avec tout ce qu'il lui faut.

À partir de cette définition générale, nous pouvons poser la question des parcours de ces hommes. Existe-t-il réellement, dans cet environnement précis et au sein de cette nouvelle société, un « soldat type » de Diên Biên Phu ? Leur vécu durant la bataille et après, dans les camps de prisonniers, le laisse à penser. Leur parcours plus général peut nous donner plus d'informations afin de mieux appréhender cette société de Diên Biên Phu. Ce qu'ils ont fait ou été avant d'arriver dans le Camp retranché détermine, en partie, la façon dont ils ont vécu l'événement ; ce qu'ils ont fait et vécu pendant l'événement, détermine, en partie, ce qu'ils sont devenus ensuite. En tout cas, ce vécu les a particulièrement influencés.

---

[23] Jules Roy, *La bataille de Diên Biên Phu*, Paris : éditions Julliard, 1963

[24] Michel Bodin, *La France et ses soldats, Indochine 1945-1954*, Paris : L'Harmattan, 1996, chapitre 6 : au 1er mai 1954, les Français ne sont plus que 29% de l'effectif total du Corps expéditionnaire ; les « Indochinois » représentent 30,94% de cet effectif.

[25] Cf. Annexes, Effectifs, p. 427-435.

Proposer quelques exemples de parcours représentatifs de ces acteurs militaires du milieu du XXe siècle, pris parmi ces divers soldats, peut à ce propos être éclairant. Comment sont-ils arrivés à Diên Biên Phu ? Qu'y ont-ils vécu ? Comment ont-ils géré l'après-bataille ? Trois questions fondamentales qui pourraient sans doute trouver autant de réponses qu'il y a de soldats à Diên Biên Phu et aux Etats-Majors d'Hanoï et Saigon. L'exemple de parcours d'unités pourrait utilement compléter ce tableau de la société militaire de Diên Biên Phu pour remettre en perspective l'utilisation de telle ou telle catégorie de soldats et de combattants à des moments bien précis.

Tout ceci pour répondre à la question principale : y a-t-il eu un soldat type Diên Biên Phu ?

Toutefois, avant d'étudier en détail la composition de ce groupe social de Diên Biên Phu, il faut s'arrêter sur la composition et l'organisation de Diên Biên Phu en tant que Camp retranché et garnison. L'organisation du Centre de Résistance opérationnel qu'il a été, a certainement conditionné les effectifs présents et donc la composition de la garnison.

CHAPITRE 1 : ORGANISATION, COMPOSITION ET SOCIOLOGIE DU CAMP RETRANCHE

Mieux définir « Diên Biên Phu » avant de pouvoir définir précisément « Ceux de Diên Biên Phu », est un préalable nécessaire. Mieux comprendre le cadre général dans lequel ont coexisté ces soldats pendant cinq mois et demi devrait permettre de mieux en appréhender également les cadres intermédiaires. « Diên Biên Phu » est tout à la fois : une « cuvette », une plaine comprenant quelques collines et entourées de montagnes, un village, puis un poste de garnison et un Camp retranché. L'évolution de ces acceptions permet de mettre en place le cadre général de l'installation de la garnison, elle-même composée de plusieurs groupes, avant d'être une somme d'individus. La société de Diên Bien Phu a bien fonctionné dans un cadre qui l'a modelée.

L'expression « Ceux de Diên Biên Phu » peut-elle dès lors s'appliquer à des groupes constitués, et constituant aussi, cette société du Camp retranché ? Les hommes y sont répartis en différentes unités de toutes armes et de tous horizons, dont la présence a été dictée par la physionomie et les évolutions du Camp retranché. Cette diversité et le nombre global de soldats présents durant ces cinq mois et demi ont forcément eu des conséquences sur le vécu et le ressenti de chacun par rapport aux événements et, en même temps, les a peut-être encore plus attachés à leur premier groupe de reconnaissance qu'est le bataillon. Les unités présentes à Diên Biên Phu peuvent alors devenir une sorte de communauté intermédiaire, une communauté de référence entre l'individu soldat et la société globale de Diên Biên Phu, qu'il contribue à composer.

Il peut être ainsi intéressant d'élargir un peu notre réflexion vers l'étude d'unités complètes, depuis leurs origines jusqu'à leur disparition, ou dans certains cas, leur héritage contemporain. Etudier l'Avant et l'Après des bataillons peut ainsi éclairer un peu sur l'ambiance du Camp retranché et les mentalités de certains combattants. Le fait d'avoir appartenu à un bataillon plutôt qu'à un autre, qui a un passé connu et reconnu, et certaines traditions, peut avoir eu un effet sur le vécu et le ressenti des soldats au cours des cinq mois et demi de Diên Biên Phu, ainsi que pendant la captivité. La vie de ces bataillons a par ailleurs

été largement influencée par la bataille de Diên Biên Phu, puisque nombreux sont ceux qui ayant perdu une très grande partie de leurs effectifs disparaissent en tant que tel après celle-ci.

I. ORGANISATION STRUCTURELLE DE DIEN BIEN PHU

Dans quel cadre général a été constituée la société de Diên Biên Phu ? En d'autres termes, qu'a été Diên Biên Phu ? L'organisation structurelle du site désigné pour être réoccupé par les Forces françaises en novembre 1953 a largement dépendu des évolutions conjoncturelles.

Diên Biên Phu est d'abord un village, centre de commandement d'une longue plaine comprenant quelques collines et pitons, traversée par deux voies routières et une rivière, la Nam Youm. D'autres villages font partie de ces quelques 130 km². L'ensemble de cette zone doit être réinvestie par les parachutistes français lors de l'opération « Castor ». Ce n'est qu'après cette réoccupation que se pose la question de son organisation, puisque les forces françaises sont venues pour rester longtemps et tenir le Pays Thaï. Diên Biên Phu devient alors, par extension, et officiellement pour les autorités militaires, le Groupement opérationnel du Nord-Ouest (Gono).

1 – Organisation du Gono

Ce Gono n'existe réellement en tant que tel qu'à partir du 7 décembre 1953. Une note de service[26] en définit l'organisation : le village de Diên Biên Phu, réoccupé depuis seize jours, n'en est, en réalité, que le centre opérationnel, le PC. À partir de ce centre, toute la Zone Opérationnelle du Nord-Ouest (Zono) doit être quadrillée. Un commandant d'artillerie, un adjoint territorial commandant de la Zone opérationnelle du Nord-ouest et un Etat-Major sont donc adjoints au Commandant du PC de Diên Biên Phu. Pour fonctionner, comme base principale d'implantation, les effectifs d'unités sont fixés par des Instructions et télégrammes des Forces Terrestres du Nord-Vietnam (FTNV) et de l'Etat-Major de Saigon. Le 3 décembre 1953 il est ainsi décidé que la garnison doit compter neuf bataillons, puis dix à partir du 15 décembre[27]. Entre ces deux dates, il est en réalité décidé que les bataillons parachutistes présents depuis l'opération « Castor » seront petit à petit dans le courant du mois de décembre, remplacés par une garnison fixe. Cette dernière est formée d'unités implantées : six unités d'infanterie et une d'artillerie, issues pour cinq d'entre elles de l'évacuation de Lai Chau, jusqu'alors capitale du pays Thaï tenue par les forces françaises, et deux bataillons mobiles qui restent sur place.

« Commencée le 6 décembre 1953, la mise en place des moyens est pratiquement terminée le 15 janvier 1954. Seules des modifications de détail interviendront entre le 15 janvier et le 13 mars. Aucun changement n'est apporté à l'organisation du Commandement »[28]. Certes la mise en place de ces moyens, fixés à onze puis douze bataillons le 31 décembre, tient effectivement le délai de la mi-janvier, mais les nombreuses Instructions et autres notes de service qui se succèdent entre décembre 1953 et début mars 1954, tendent à montrer que les modifications apportées sont un peu plus que du « détail ». Les moyens en question ont

---

[26] SHD, 2009 PA 7-7, dossier : copie des ordres ou documents, Note de service n° 31 385/FTNV/1/ORG.

[27] PA7-7, *Ibid*., Tel. 3156/ FTNV du 15 décembre.

[28] PA7-7 ; Compte rendu sur Diên Biên Phu du gal Cogny, Annexe I.

principalement consisté en l'arrivée et le renfort des unités de services, matériel, artillerie, génie, transmissions, chars… En termes de bataillons, les effectifs ont changé en fonction des renseignements des mouvements du Viet Minh. Ainsi, une Note du 23 janvier 1954[29] précise que les renseignements prévoient une attaque imminente sur le Camp retranché et que, pour en assurer la défense, le Gono dispose d'une garnison de douze bataillons, sans compter le soutien logistique et d'artillerie, ainsi que l'accroissement demandé des moyens aériens. Le changement principal, par rapport à la note précédente, noté comme un « détail » par les autorités FTNV, représente ici tout de même un volume de cinq bataillons supplémentaires, qu'ils soient implantés ou mobiles.

Le danger de l'attaque de janvier finalement passé, il « importe désormais d'adapter le volume et le dispositif de la garnison à l'effectif des moyens maintenus par l'adversaire devant Diên Biên Phu […] »[30]. Ce qui signifie concrètement que le Viet Minh ayant réduit ses forces autour de Diên Biên Phu, le dispositif de défense doit être allégé en conséquence. Le colonel de Castries préconise alors une réduction des moyens à six bataillons, soit une réduction de moitié du volume de la garnison. Le général Cogny, tout en acceptant cet avis, demande une étude sur un dispositif intermédiaire à neuf bataillons. Parallèlement à ces questions d'effectifs, des travaux d'adaptations sont nécessairement envisagés, ainsi que l'adaptation du volume de matériel nécessaire à leur réalisation. Tout au long du mois de février[31], des notes et instructions précisent donc encore l'organisation à donner au Centre de Résistance de Diên Biên Phu. Cela intervient toujours en fonction des renseignements récupérés sur les mouvements ennemis. Il s'agit à ce moment-là, de réorganiser le Camp retranché avec seulement six bataillons, comme l'avait préconisé le colonel de Castries. Le principal objectif assigné à la garnison reste la conservation de la piste d'aviation et des forces aériennes présentes, et il est même envisagé, l'abandon du Centre de résistance « Isabelle » situé au sud du dispositif principal. Le nouveau dispositif devrait comprendre : six bataillons d'infanterie dont un mobile et cinq implantés, un groupe d'artillerie, une compagnie de mortiers, un peloton de chars, une à deux sections de Génie ainsi que des partisans. Sont alors

---

[29] PA 7-7, dossier : copie des ordres ou documents*, ibid*, IPS n° 10 096/FTNV/3/S, du 23 janvier 1954, signée Cogny.

[30] *Ibid*., IPS n° 10 141/FTNV/3/TS du 3 février 1954, signée Cogny.

[31] *Ibid.*, notes du 6 février n° 10 151, du 10 février n° 10 175, du 16 février n° 10 221; objet : projet d'aménagement du Centre de Résistance de Diên Biên Phu.

ajoutés à ce dispositif général, un détachement des Services, une antenne chirurgicale et les dépôts de vivres et munitions. Les moyens aériens sont à déterminer par le commandant du Groupement aérien tactique Nord (Gatac Nord). Ce réaménagement doit se matérialiser par des travaux concrets d'adaptation sur le terrain des postes et points d'appui sur lesquels sont basées les unités.

Ces réaménagements ont été engagés puisque les plans ont été acceptés et les matériels nécessaires aux travaux, approuvés et satisfaits. Toutefois, au 12 mars 1954, et malgré ces réaménagements entrepris, le volume des effectifs de la garnison est resté à douze bataillons d'infanterie, renforcés par une compagnie thaïe et onze Compagnies de supplétifs militaires, six unités d'Artillerie, deux compagnies de Génie, une de Transmissions, une de réparation, et tous les détachements ou antennes des Services (santé, intendance, poste, sécurité militaire, essences) ; sans compter le détachement Air basé à Diên Biên Phu. Une garnison finalement largement renforcée ne correspondant pas aux diverses notes de février. Or, il n'y a pas de note indiquant pourquoi la totalité du plan n'a pas été réalisée. Aurait-ce été par manque de temps ?

Ce Camp retranché de Diên Biên Phu tel qu'il est décrit ici, représente bien le cadre principal dans lequel évolue une société composée au total de vingt-deux unités d'infanterie (et nous employons le terme d'unités et non de bataillons car quatre de ces unités ne sont pas des bataillons constitués), trois d'Artillerie, une de Génie et un escadron de chars. A cela s'ajoutent des éléments divers, les détachements et antennes de douze unités relevant des Services.

L'ensemble est réparti sur 130 km² de terrain divisé en une dizaine de Centres de résistance (CR) composés de plus de quarante Points d'appui (PA). Les Forces françaises ont recréé une petite ville et sa société active.

2 - Organisation spatiale

Toutes ces unités et les détachements et antennes des Services ont donc été installés dans le Camp retranché au fur et à mesure de l'avancement et de l'évolution du centre et de la constitution de la garnison. Le Camp retranché de Diên Biên Phu n'a pas été organisé de manière aléatoire ni uniquement dicté par les réalités du terrain. Les différentes étapes de sa mise en place à partir de janvier 1954 et jusqu'au déclenchement de la bataille, ont relevé de décisions prises à l'échelon des FTNV, et d'adaptations conjoncturelles.

Le Camp retranché de Diên Biên Phu s'organise en trois grands secteurs géographiques : le secteur Nord, le secteur Centre et le secteur Sud ; chacun d'eux a son propre Etat-Major et est responsable directement d'une zone géographique bien précise regroupant plusieurs Centres de résistance, intégrant les différents Points d'appui sur lesquels sont stationnées les unités. Le site même est traversé du nord au sud par la piste Pavie, qui rejoint au sud du PC Gono, la RP 41. Ces deux axes routiers principaux relient le PC aux installations périphériques que sont les différents Centres de résistance[32]. Ces Centres de résistance et Point d'appui sont organisés, pour la plupart, en fonction du relief : ils sont adossés ou posés sur des collines, et ils surplombent et protègent les axes stratégiques et vitaux du Camp retranché.

Le Camp retranché est donc d'abord organisé, dans son secteur central, autour du PC Gono, le centre décisionnel, concentrant à la fois des hommes et des services. Autour du PC du colonel de Castries, situés au bout de la piste d'aviation et au bord de la rivière Nam Youm, sont organisés les Centres de résistance « Huguette » qui domine la piste d'aviation à l'ouest, face aux « Dominique » à l'est, puis « Claudine » et « Eliane », encadrant le PC de Castries respectivement au sud-ouest et sud-est. « Françoise » est un petit avant-poste à l'ouest, construit sur le village abandonné de Ban Cong Na, à 500 mètres à peine de

[32] Cf. Annexes, Cartes, carte n°2, p. 424-425.

« Claudine ». Un peu plus vers le nord-est, sur la RP 41, a été créé le Centre de résistance « Béatrice ». Les unités combattantes de Légion et tirailleurs sont placées sur les différents Points d'appui. Les soldats des unités stationnées dans cet espace central, sont majoritairement issus d'unités non combattantes, des divers détachements d'unités affectés au PC Gono, et d'unités de réserves. Effectifs auquel il faut ajouter quelques 2 440 Prisonniers et Internés Militaires (PIM), non compris dans les effectifs, dont le rôle est de servir de coolies pour toutes les besognes possibles, mais dont le camp d'internement est bien réel, encadré de barbelés et composé de multiples tentes.

Parmi les services nécessaires à toute garnison, et présents au centre de Diên Biên Phu, se trouvent l'antenne chirurgicale, les services d'Intendance, de Poste, de Sécurité militaire, d'Essences. Ainsi chaque service est composé d'une ou plusieurs compagnies d'unités de Services ou de combat, comme le 31e Génie qui y a deux compagnies, ou l'Artillerie, avec des compagnies de mortiers, une batterie de 105, ou encore l'escadron de chars. Il faut ajouter à ces effectifs FTNV, le détachement Air. Officiellement créé début janvier 1954, il existe de fait depuis la fin novembre 1953 avec la présence de quatre avions pour l'appui des troupes, les personnels mécaniciens, ceux du contrôle aérien et pour la création de la piste d'aviation. Ce détachement est dirigé par Yvon Chancerelle, commandant en second du groupe de chasse 1/22 Saintonge, remplacé à Diên Biên Phu par le commandant Guérin au début du mois de janvier 1954. Le tout concentré sur la rive droite de la Nam Youm, à proximité du terrain d'aviation. Au fur et à mesure de l'avancée de la bataille, les Centres de résistance et Points d'appui ont beaucoup évolué : ils ont disparus ou ont été transformés, ils ont été adaptés ou encore créés, comme « Lili » à l'ouest du secteur central, « Epervier »[33] et « Junon » dans le réduit central.

Tous les Centres de résistance sont organisés selon le même schéma : ils comprennent de manière structurelle des PC, une popote, voire plusieurs en fonction des grades, et une infirmerie. À ces installations traditionnelles, sont affectés des éléments d'unités dites combattantes. Ils forment les deux autres secteurs géographiques, Nord et Sud. Les unités combattantes sont alors regroupées sous des autorités directes différentes : les troupes parachutistes appartiennent aux GAP, Groupements aéroportés, et les tirailleurs, légionnaires

[33] L'existence même de ce PA est remise en question par certains témoins qui estiment qu'il s'agit en réalité de « Dominique 4 » qui aurait sciemment été occulté par leurs supérieurs dans leurs propres témoignages. Cette querelle a notamment opposé le Cdt Tourret, chef de bataillon du 8e Choc, au lieutenant de Sallins, chef de la 1ère Cie du 8e Choc.

et bataillons thaïs appartiennent à des GM, Groupes mobiles, tous répartis dans les trois grands secteurs. Le secteur Nord est composé des Centres de résistance « Anne-Marie », dominant le Centre au nord du terrain d'aviation et sur lequel est stationné au 12 mars le Bataillon Thaï n°3, et « Gabrielle » tenu par le 5e bataillon du 7e Régiment de Tirailleurs Algériens, situé plus en périphérie en allant vers le nord par la piste Pavie. Le secteur Sud est également situé sur en bordure de rivière et le long de la RP 41, mais est éloigné de cinq kilomètres du Centre. Il est représenté par le Centre de résistance « Isabelle », précédé le long de la route, du petit centre « Marcelle », par ailleurs rapidement abandonné. Ce secteur, occupé par des bataillons de Légions, de tirailleurs, et des compagnies de supplétifs composant le Groupe Mobile n°6, fonctionne en autonomie avec son petit terrain d'aviation et du fait de son éloignement par rapport au Centre.

Finalement, Diên Biên Phu, est devenu un Camp retranché relativement étendu qui dans son organisation, ressemble à une petite ville organisée autour d'un centre-ville, le PC et secteur central. Il présente la plupart des services nécessaires à son entretien et à la vie locale. Autour de ce centre-ville s'organisent différents quartiers annexes, les Centres de résistance, bien reliés au centre, puis une banlieue périphérique, « Isabelle », elle aussi reliée à la ville centre par un axe routier principal et la rivière.

3 - La rotation des unités

Comment la répartition des unités dans ce dispositif a-t-elle été gérée et réalisée ? En fonction des besoins exprimés par le Commandement, des moyens conséquemment mis en œuvre dans le Camp retranché, ainsi que des périodes et des missions qui lui ont été assignées, le dispositif des unités a évolué.

Parmi toutes les unités qui sont passées par Diên Biên Phu sur l'ensemble de la période, seuls les 1er BEP et 8e choc restent sur place pendant ces cinq mois et demi complets.

Certains bataillons sont venus, partis puis revenus. D'autres sont venus s'installer pour former la garnison du Gono. Les derniers, enfin, sont venus en renforts aux moments difficiles de la bataille. Mais d'autres encore n'ont fait que passer par Diên Biên Phu pendant les mois d'attente, comme par exemple le 2e Tabor marocain de début décembre à début janvier[34] : ils n'ont en fait pas vécu la bataille.

Ainsi après l'opération « Castor » et jusqu'au moment de la création du Gono, sont présents à Diên Biên Phu, six bataillons parachutistes issus de l'opération « Castor » avec un bataillon d'infanterie, ainsi que quatre batteries d'artillerie, une compagnie de mortiers et des éléments du Génie. Dans la première quinzaine de décembre 1953, quatre unités de parachutistes retournent à Hanoï, alors qu'à partir du 1er décembre se posent les premières unités de fantassins de l'Armée de Terre[35]. Un chassé-croisé d'unités qui se relèvent et laissent une impression d'intense activité. Beaucoup de mouvements ont lieu en peu de temps mais ils correspondent au déroulement habituel des opérations : les parachutistes investissent un lieu et des unités fixes, de poste, les relèvent pour occuper et tenir ce lieu. À Diên Biên Phu, les parachutistes devaient s'emparer du village, du site, ainsi que de la piste d'aviation, puis remettre le terrain en ordre ; une fois leur mission accomplie, ils repartent et sont envoyés vers d'autres objectifs. Une directive du 30 novembre 1953[36] explique ainsi au commandant du Groupement opérationnel de Diên Biên Phu, que l'échange entre les bataillons paras qui repartent, doit se faire avec des bataillons « standard ». Les unités relevées ne doivent quitter Diên Biên Phu que vingt-quatre à quarante-huit heures après l'arrivée des unités de relève. Pourquoi alors les parachutistes du 8e choc et du 2e Bataillon Etranger de Parachutistes sont-ils restés ? Il semble que cela puisse être attribué à un choix du Haut commandement de laisser deux unités parachutistes en unités d'intervention. Leurs uniques points communs sont que ces deux unités sont celles qui ont sauté sur Diên Biên Phu pour « Castor » le deuxième jour de l'opération, soit le 21 novembre 1953, et que, de ce fait, elles appartiennent au Groupement aéroporté n°2 du colonel Langlais.

---

[34] SHD, série 10H, Etat-major interarmées et des forces terrestres (EMIFT), C : moral, carton 10H 365, dossier Tabors Marocains, sous dossier 2e tabor, zone d'Haiphong, compte rendu trimestriel sur l'état d'esprit de la troupe nord-africaine, n° 429, 1er trimestre 1954, 19 mars 1954, signé Cdt Borie, commandant le 2e tabor marocain.

[35] Cf. Annexes, Effectifs, p. 427-435.

[36] PA 7-7, Copie des ordres et documents, Directive n°739/ FTNV/3.T.S., signée Cogny, note n°1, p. 2.

Au cours de cette période du mois de décembre 1953, a également lieu le repli de la garnison de Lai Chau sur Diên Biên Phu. Cette opération, baptisée « Pollux », vient compléter les unités déjà en place. Le repli de ces unités présentes dans la capitale politique du pays Thaï, a commencé le 5 décembre, par transport aérien pour le détachement africain, le 2e tabor marocain, la 1ère Cie du BT2, le 301e BVN, l'Etat-Major de la Zono, et une Cie de Thaïs Blancs. Les Compagnies de Supplétifs Militaires ont dû également se replier sur Diên Biên Phu, par voie terrestre. Tous n'y arrivent pas. Cette partie de l'opération « Pollux » a été l'un des moments difficiles de la garnison avant la bataille, avec d'importants combats contre des éléments du Viet Minh autour de Diên Biên Phu. Ainsi lors de cette opération, environ 1 900 partisans Thaïs « disparaissent »[37] , et n'atteignent jamais Diên Biên Phu.

La composition du Camp retranché est encore très mouvante en janvier 1954 pendant que le Camp prend petit à petit sa configuration définitive. Les dernières unités de parachutistes désignées pour partir, continuent leur rotation. D'autres unités quittent Diên Biên Phu, complètement ou en partie, et d'autres encore, arrivent. La petite société s'étoffe et se structure, avec notamment des effectifs liés aux Services.

Nous pouvons ajouter à cela, les mouvements strictement internes à la garnison, c'est-à-dire les relèves traditionnelles de postes : une unité est désignée pour aller en relever une autre sur tel Point d'appui ou Centre de résistance. Le BT3 par exemple, première unité non aéroportée arrivée à Diên Biên Phu les 1er et 2 décembre 1953, est d'abord stationné dans le secteur central en bordure de la rive gauche de la Nam Youm, entre la rivière et la RP 41. Puis les 5 et 6 décembre, il quitte cet emplacement pour aller occuper le Centre de résistance « Eliane » à la place du 5e BPVN sur le départ pour Hanoï. Début janvier 1954, le 1/4e RTM remplace le BT3 sur « Eliane », envoyé relever le 1er Bataillon Etranger de Parachutistes désigné comme unité de réserve près du PC Gono, sur « Anne-Marie » où il reste jusqu'à l'attaque du 17 mars. Les soldats vivants du BT3 et restés au combat, sont récupérés à partir de cette date, dans le Secteur Sud sur « Isabelle ». Ces mouvements internes au Camp retranché sont issus d'un schéma classique pour les unités combattantes.

[37] Les sources ne sont pas plus claires que cela à ce sujet : il est probable que le mot de « disparition » englobe des tués au cours des combats mais aussi des départs de partisans comme « évanouis » dans la nature qui est la leur, pour rentrer dans leurs villages. Le gal Cogny dans son compte-rendu du 13 mai 1954 évoque le chiffre de 1 800 partisans qui disparaissent.

La société de Diên Biên Phu est pour le moment, composée de nombreuses unités variées, « disparates » selon les mots du général de Castries[38], mais nécessaires au bon fonctionnement de ce poste de garnison voulu comme base défensive et base aérienne. Ces unités ont toutes un rôle et des missions bien précises dans le Camp retranché, ainsi que leur propre culture et leurs propres symboles qui ont largement conditionné les comportements et ressentis des individus qui les composent.

II. SOCIOLOGIE DES UNITES

Le fonctionnement de la société de Diên Biên Phu dépend largement de sa structure et des unités qui la composent. Si nous considérons le bataillon comme le groupe intermédiaire structurant la société de Diên Biên Phu, il est nécessaire de revenir plus précisément sur la composition de la garnison et sur son organisation du point de vue de ces groupes, afin de pouvoir répondre à la question du rôle du bataillon, dans la cohésion du groupe global de « Ceux de Diên Biên Phu ».

[38] SHD, 2009 PA 7-9, sous-dossier 2, Rapport du gal de Castries ; rapport du gal Langlais ; Rapport du gal de Castries, commandant le Groupement opérationnel Nord-Ouest, sur les opérations menées par ce groupement à DBP, du 7 décembre 1953 au 7 mai 1954, Saigon, 15 octobre 1954, exemplaire n°3/8.

1 – Composition de la garnison en termes de bataillons et d'unités

Les unités présentes à Diên Biên Phu entre le 20 novembre 1953 et les 7-8 mai 1954 ont été nombreuses et variées, représentatives certainement de toute implantation d'une garnison ayant pour but d'imposer la présence des forces françaises en un territoire *a priori* tenu par l'ennemi et destiné à devenir une base d'actions défensives-offensives assurant le maintien de cette présence française.

Seize bataillons, au total, ont été engagés à Diên Biên Phu[39]. Il semble d'après les situations d'effectifs données par les FTNV qu'il ne s'agisse dans ce cas, que des bataillons d'infanterie totalement constitués, présents au 12 mars 1954 et complétés par les renforts successifs d'unités constituées entre le 14 mars et le 5 mai 1954. Par ailleurs, et comme leur nom l'indique, ces bataillons appartiennent aux Forces Terrestres. Ces divers bataillons impliqués dans la bataille sont ainsi répartis en cinq bataillons de parachutistes, six bataillons de Légion, et cinq bataillons de tirailleurs[40].

Ce chiffre de seize bataillons ne prend pas en compte les divers éléments appartenant à d'autres unités, comme les nombreuses compagnies Thaïes, et les divers détachements et antennes des Services, d'une part, et les forces aériennes et navales impliquées directement dans la vie du Camp retranché puis dans la bataille, d'autre part.

Aux bataillons FTNV des unités combattantes, il faut donc d'abord ajouter les unités dites non combattantes, c'est-à-dire, une vingtaine d'unités composées d'éléments des Services, ainsi que les groupements de partisans thaïs, forts de trente-deux Compagnies de supplétifs militaires. Les Services sont composés de l'Intendance, du Génie, du Matériel, des Transmissions, des compagnies de commandement et sécurité, du service des carburants…Par

---

[39] Chiffre correspondant aux états d'effectifs FTNV. Le chiffre de dix-sept bataillons est souvent avancé dans les ouvrages ou des témoignages.

[40] Les bataillons parachutistes sont les 2/1e RCP, 1er, 6e et 8e BPC et 5e BPVN. Les bataillons de Légion sont les 1er et 2e BEP, 3/3e et 1/ 2e REI, 1/13e et 3/13e DBLE. Les cinq bataillons de tirailleurs sont les bataillons thaïs n° 2 et n°3, les 1/4e RTM, 2/1e, 3/3e et 5/7e RTA.

exemple, le détachement du bureau de Poste aux Armées, est en fonction dans le Camp retranché depuis la création du Gono, jusqu'au 27 mars ; il est un élément important dans le fonctionnement de la garnison car l'envoi et la réception de courriers privés et de journaux permettent de maintenir le moral des troupes. À Diên Biên Phu, tout au long de la période étudiée, sept aumôniers, cinq opérateurs du Service cinématographique des Armées (trois photographes, deux cinéastes), vingt médecins - chirurgiens et un dentiste[41], sans compter le reste du personnel médical (infirmiers, brancardiers…), répartis dans les unités ou en antennes chirurgicales, ont aussi été présents.

Ce qui représente, au total, vingt bataillons et éléments d'unités d'Infanterie, trois formations d'Artillerie, deux du Génie, une de l'Arme blindée et cavalerie et une vingtaine de formations et d'unités composées d'éléments des Services.

Il faut, pour finir, ajouter les treize formations de l'Armée de l'Air, non comptabilisées dans les effectifs FTNV, puisque dépendantes directement de l'Air, engagées pour des missions vers Diên Biên Phu. Leur action a été considérée comme extérieure bien qu'en soutien constant au Camp retranché.

Une étude particulière des différents groupes combattants composant la société de Diên Biên Phu, ainsi que de leurs traditions et symboles, de leur rôle, qui à Diên Biên Phu n'est *a priori* pas différent de celui qui leur est assigné traditionnellement dans l'Armée et pendant la guerre d'Indochine, puis de leurs actions et réactions pendant la bataille, peut permettre d'apporter quelques précisions sur ces unités.

Les symboles, traditions, et mentalités attachées à chaque unité peuvent ainsi être considérés comme déterminants pour la compréhension de la cohésion de « Ceux de Diên Biên Phu ».

[41] Celui-ci le dentiste-capitaine Legall, est rapatrié vers Hanoï en janvier à la fin de son contrat. Il est remplacé à Diên Biên Phu par un dentiste vietnamien, Le Van Ho, qui ne reste que pour un bref séjour ; il est lui-même remplacé par un médecin, le médecin-capitaine Riccardi (*in*, *Merci Toubib, Trois médecins de Diên Biên Phu racontent*, Paris : Italiques, 2004).

2 – Sociologie des Unités non-combattantes…

Un nombre important d'unités dites non combattantes, dont le rôle consiste plutôt à soutenir, entretenir, faire vivre cette garnison, a donc coexisté avec les unités combattantes. Elles sont en fait des unités de logistique. Tous ces rôles sont assurés par exemple par les unités du Génie, d'Intendance, ou du Matériel, que nous avons évoqué précédemment, ainsi que des personnels de la Gendarmerie, dont le but initial est d'assurer la sécurité de la garnison, du service de santé (Antenne Chirurgicale Mobile et Antenne Chirurgicale Parachutiste), de l'aumônerie militaire, ou encore du service information-presse. Tous sont regroupés dans le secteur central, exceptées les Antennes chirurgicales parachutistes envoyées sur certains Centres de résistance ou Points d'appui.

Pendant les mois d'attente, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que toutes ces unités sont nécessaires à la vie d'une garnison telle que celle de Diên Biên Phu. Pourtant, les informations les concernant sont pauvres. Elles ne sont que comptables et n'indiquent que peu de choses sur leur fonction concrète et quotidienne au sein de la garnison. Pour les autorités officielles ces rôles sont évidents et elles n'ont donc pas besoin d'en faire un état particulier. Pourtant, leurs fonctions sont leur vie pendant cet avant-bataille. Nous ne pouvons qu'en déduire une vie inhérente à leur rôle militaire.

Nous préférons donc, mais aussi faute d'autres sources, dans le propos qui nous occupe, parler plus précisément des personnels du service de santé, du service cinématographique des Armées, ainsi que des aumôniers, car ils illustrent parfaitement à la fois ce qu'est l'organisation d'une opération militaire, et l'idée que Diên Biên Phu fonctionne avec tous les services caractérisant une petite ville. Ils sont par ailleurs, à notre sens, des cas particuliers dans la masse des unités et combattants à Diên Biên Phu. Cas particuliers, car bien qu'ayant des statuts militaires (beaucoup sont gradés), leurs fonctions premières ne sont pas d'ordre strictement militaire. Cas particuliers aussi, car ils apparaissent beaucoup plus fréquemment dans les témoignages du fait de la nature de leur travail, et de leur implication

dans la vie du camp, de leur proximité avec les hommes, et ce, bien qu'ils ne soient pas à proprement parler *issus* d'unités particulières, mais *affectés* à des unités.

Les aumôniers sont tout à fait dans ce cas. Sur les cinq restés présents à Diên Biên Phu, seuls trois étaient des militaires[42]. L'abbé Michel Trinquand[43], volontaire pour servir comme aumônier en Indochine, a débarqué à Saigon début février 1954 et a été affecté à la 13e Demi-Brigade de la Légion Etrangère, dont les 1er et 3e bataillons sont à Diên Biên Phu. Il y est transféré le 11 février et assure son rôle au sein des bataillons et sur les positions qu'ils occupent, mais également auprès d'autres personnes du Camp retranché. Le père Heinrich lui, assure le même rôle au 3e bataillon du 3e Régiment Etranger d'Infanterie. Un pasteur[44], s'est également porté volontaire, et a été parachuté sur le Camp retranché. Les deux civils, sont encore plus considérés comme deux électrons libres puisque non comptés dans les effectifs militaires, et par conséquent, non rattachés aux unités. Ces deux missionnaires de Lai Chau ont suivi le repli de ses habitants sur Diên Biên Phu et, de fait, ont rempli les fonctions de prêtres dans le Camp retranché au même titre que les aumôniers militaires.

Les opérateurs du Service Cinématographique aux Armées sont, en 1954, détachés au Service-Presse Informations. À Diên Biên Phu, ils sont cinq opérateurs présents sur toute la période, et y sont ainsi, eux aussi, un peu des électrons libres : chargés de rendre compte des actions de l'Armée sur le terrain, ils vont là où l'action se passe et suivent des opérations plus que des unités. « Ils sont de toutes les opérations, de tous les coups durs. Ils accompagnent et souvent précèdent […] nos sections, nos compagnies et nos bataillons […]. Ils sont nos camarades, à nous combattants, bien qu'ils ne soient pas des combattants […] »[45]. Considérés comme des camarades de combat, les opérateurs de Diên Biên Phu comptaient deux ans d'ancienneté pour les moins anciens, déjà deux voire trois séjours en Indochine, pour les autres. Deux étaient sergents, trois, dont ces deux mêmes sergents, étaient brevetés

[42] L'abbé Michel Trinquand, le père Heinrich et le Pasteur Tissot. Les deux autres étaient donc des civils : le père Guidon, des Missions Etrangères de Paris, en Indochine depuis 16 ans, et le père Guéry.

[43] Michel Trinquand, né en 1915, a un parcours fortement lié à la guerre (souvenirs familiaux de la Première puis participation à la Seconde Guerre mondiale) et à la religion. Il est ordonné prêtre en 1945 et sert déjà comme aumônier militaire durant toute la Campagne d'Alsace et d'Allemagne. Après sa démobilisation en 1945, il rejoint son diocèse. Il est décédé en 2009.

[44] Le pasteur Tissot.

[45] *In* « Ils sont témoins de la France combattante », Soldat X, *Indochine Sud-est asiatique*, n° 29, mai 1954, p. 26-32.

parachutistes. Ils sont plutôt bien intégrés dans la société combattante de Diên Biên Phu car ils en partagent les difficultés, parfois la mort, et que leur métier consiste à faire connaître l'action des soldats au monde entier. Ils sont les témoins et vecteurs de la reconnaissance recherchée par les combattants du CEFEO auprès de l'opinion extérieure.

Le cas des formations médicales est à la fois singulier de par leur organisation et, ordinaire, car leurs éléments non combattants sont indubitablement les mieux intégrés au dispositif militaire. Les formations médicales sont, soit attachées à la garnison en tant que poste fixe, soit attachées aux bataillons, ou aux Groupes Mobiles. Elles suivent donc les parcours des unités d'intervention auxquelles elles sont rattachées, et leurs parcours rejoignent ceux des autres unités et des groupements aéroportés ou des groupes mobiles. À Diên Biên Phu, deux Antennes Chirurgicales Mobiles (ACM n° 29 et 44) et quatre Antennes Chirurgicales Parachutistes (ACP n° 1, 3, 5 et 6) ont été engagées sur toute la période. En 1953, huit Antennes Chirurgicales Parachutistes existaient en Indochine. Leur rôle en opération consistait à pratiquer les premiers soins d'urgence, réanimer, conditionner et faire évacuer les blessés. Chaque Antenne Chirurgicale Parachutiste est composée d'un chirurgien qui la dirige, et de sept infirmiers ayant tous des spécialités différentes mais complémentaires, pour assurer la cohésion de l'équipe médicale. Les médecins de bataillons sont, comme leur nom l'indique, affectés à un bataillon en particulier, donc en charge d'une unité fixe en poste isolé ou d'une unité ayant une base importante. Mais leur mission et leur rôle dans la société de Diên Biên Phu dépend beaucoup plus du métier fonctionnel qu'ils exercent, que de leur statut militaire. Ils ont ainsi leurs propres symboles, traditions et attachements qui ne sont pas forcément ceux des bataillons combattants auxquels ils sont affectés. Ils disposent en termes de personnels soignant, dans chaque compagnie du bataillon, de deux infirmiers et de quatre brancardiers qui sont de véritables combattants comptabilisés dans les effectifs du bataillon, et de sept à huit infirmiers au poste de secours du bataillon. Les médecins dits « opérationnels »[46], sont, eux, en contact permanents avec les sections qui vont au combat, et ils font partie intégrante de ces affrontements, avec tout leur personnel ; ils sont par ailleurs armés. Les médecins - chefs des Antennes Chirurgicales Parachutistes ou Mobiles, ainsi que

[46] Distinction faite et expliquée par le méd. – gal Madelaine, Conférence du 4 octobre 1997 sur l'Evolution de la Médecine en Indochine, à l'occasion de l'exposition de l'ACUF « trois siècles de présence française en Indochine ». Les médecins opérationnels sont considérés comme le cas les plus fréquents, appartenant aux unités mobiles, coloniaux et commandos de marine, aux Groupes Mobiles – Parachutistes et Bataillons légers d'intervention, aux Légionnaires et GCMA. Ces cas sont quasiment tous présents à Diên Biên Phu.

les médecins de bataillons, agissent plus en fonction de leur qualité de médecin que du bataillon dans lequel ils exercent. Ils ont de ce fait une sorte de qualité professionnelle universelle : administrativement rattachés à des unités constituées, ils exercent leur profession au-delà du simple cadre du bataillon, et pour tous ceux qui en expriment le besoin. La garnison, le poste, la base de Diên Biên Phu, ne fonctionnent pas sans eux.

Le système est un peu le même pour les détachements et annexes des Services, à ceci près que ce sont des unités spécialisées dans des tâches souvent techniques ou logistiques, employées en soutien des unités offensives ou défensives. Leur travail conditionne les missions et le travail des autres. Ont-ils des symboles et des traditions propres ? Sans doute, ne serait-ce que dans leurs uniformes, insignes et devise propres, qui sont autant de signes extérieurs d'appartenance et de reconnaissance à un corps spécialisé.

3 – … Et des unités combattantes : Parachutistes et légionnaires

L'esprit de corps est un phénomène fondamental dans la compréhension du fonctionnement et des réactions des unités au combat. Il permet l'attachement et le dévouement des membres d'une communauté, ici des bataillons, envers les autres membres de cette communauté, mais aussi, envers les membres d'une communauté supérieure plus englobante. Cet état d'esprit doit être sans cesse développé, renouvelé et entretenu parmi les membres du groupe pour que sa cohésion et leur dévouement fonctionnent. Il est symbolisé par divers signes de reconnaissance extérieurs et toute une gamme d'attitudes, de comportements et faits mémoriels intérieurs au groupe. De ce point de vue, les plus connus sont sans aucun doute les parachutistes et les légionnaires.

L'attitude et les traditions légionnaire et parachutiste sont relativement bien connues, leur réputation n'est plus à faire. Ces unités ont en effet un glorieux passé plus ou moins lointain mais parfaitement entretenu dans les mémoires, qui sont les mieux connues et

reconnues. Ce sont aussi leurs membres qui ont le plus témoigné, ceux qui ont le plus parlé et fait parler. Et ceux qui numériquement étaient les plus présents à Diên Biên Phu parmi les unités combattantes, puisqu'ils représentent dix des seize unités du Camp, auxquelles nous pouvons ajouter quatre éléments d'unités du Matériel de la Légion et un d'Artillerie parachutiste.

Paras

Les parachutistes sont ceux qui affichent le plus facilement leur appartenance à une unité (re)connue pour être une élite parmi les formations de l'Armée française. Etre para, c'est pour beaucoup un état d'esprit, une fierté. C'est avoir la reconnaissance d'être utilisé dans toutes les opérations difficiles, d'avoir un entraînement spécial et dur, et faire preuve d'abnégation et de sacrifice. C'est appartenir à une communauté qui a gagné ses heures de gloire pendant la Seconde Guerre mondiale et reconnue par tous pour être composée d'hommes courageux. Bien que finalement encore récent en tant que corps en 1954, le corps des parachutistes existe déjà de manière très organisée et formatée. Leur emploi dans la guerre d'Indochine a conforté cette vision : les paras sont envoyés sur les théâtres d'opération difficiles. Difficiles d'accès et difficiles en termes d'affrontements. Diên Biên Phu ne fait pas exception. Les unités paras ont été employées pour investir la place, puis renvoyées comme renforts. De nombreux témoignages, renforcent cette idée, car ils sont assez unanimes pour dire que les arrivées des renforts paras ont largement contribué à remonter le moral après les chocs des premiers revers. Malgré leur passé récent par rapport aux autres unités, l'esprit de corps est tenace chez les paras et il s'affiche. Il en est ainsi des unités parachutistes présentes à Diên Biên Phu.

Ainsi le 2e bataillon du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes (2/1e RCP), créé en 1943 par le commandant Sauvagnac, est le plus ancien des bataillons parachutistes français : seul des bataillons paras de Diên Biên Phu à avoir été créé à partir des groupes d'infanterie de l'Air français d'avant-guerre, il a participé aux campagnes d'Italie et de France et est basé à Hanoï depuis 1946. Son créateur historique, le commandant Sauvagnac, est, au moment de Diên Biên Phu, le commandant en chef des Troupes aéroportées en Indochine.

Leur réputation s'est faite sur le courage des premiers hommes à avoir décidé de sauter en parachute depuis un avion, et sur les types d'opérations dans lesquelles ils ont été engagés dès leur création. Par ailleurs, parmi les premiers engagés dans cette unité, nombreux étaient ceux issus des évadés de France par l'Espagne, restés de longs mois en captivité dans les camps espagnols[47]. Ce type d'expérience difficile renforce les liens existant entre hommes engagés pour un même idéal.

Les bataillons de parachutistes coloniaux (1er, 6e et 8e BPC) sont eux les héritiers des parachutistes FFL affiliés aux unités *SAS*, *Special Air Service,* créé en 1941 pour des opérations de commandos sur bases arrière. Le 1er BPC est celui qui a le plus conservé cette filiation avec la même devise que son parent anglais, « Qui ose gagne ». Il a été créé, sous une appellation différente en 1940, et est même *le French Squadron* des *SAS* en 1942. Puis le 6e Bataillon est officiellement créé en 1948 comme bataillon colonial des commandos de marine, et le 8e choc est créé en 1951 à Hanoï. Ces bataillons plus récents sont pourtant les plus réputés, tout du moins au sein du CEFEO. Leur naissance officielle pendant le conflit indochinois doit avoir contribué à leur réputation au sein des combattants du Corps expéditionnaire. Il faut savoir par ailleurs que tous ces bataillons ont plusieurs fois changé d'appellations et ont plusieurs fois été dissous pour être reformés. Cependant, ces évolutions n'ont en rien occulté cette réputation. Les pertes élevées durant la bataille ont eu les mêmes conséquences pour les bataillons engagés : après Diên Biên Phu, les soldats des bases arrière des bataillons sont versés dans d'autres unités. Les 6e et 8e BPC sont reformés en 1955 et prennent le nom de Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine en 1958. Ils participent à la guerre d'Algérie. Le 6e RPIMA est le seul à avoir été définitivement dissous en 1998 dans le cadre de la restructuration et de la professionnalisation de l'Armée. Les autres continuent d'exister et d'être engagés sur des théâtres d'opérations.

Il faut ajouter à ces bataillons parachutistes le cas particulier et très local du 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens (BPVN). Son histoire est forcément liée à la guerre d'Indochine

---

[47] Parmi les notices biographiques données par R. Bruge, le lieutenant Samalens correspond à ce profil : engagé à 17 ans, en congé d'armistice en 1942, il s'évade via l'Espagne où il reste interné pendant de longs mois avant d'être libéré. Il est breveté parachutiste en 1948. Il appartient à Diên Biên Phu au 6e BPC.

C'est également le cas du lieutenant Alix, résistant, qui est interné en Espagne en 1942, libéré en 1943. Il réussit à gagner le Royaume-Uni où il effectue un stage *SAS* chez les Cadets de la France Libre promotion « 18 juin ». Parachutiste, il participe aux combats dans les Ardennes en 1944. Il saute sur Diên Biên Phu comme volontaire dans la nuit du 30 avril au 1er mai.

et à la volonté des Français d'intégrer de plus en plus de soldats locaux dans l'armée régulière, parallèlement à la création des Armées nationales. C'était notamment l'une des volontés affichées du Maréchal de Lattre en 1952. Ces unités sont constituées à partir d'un recrutement local. Créé le 1er septembre 1953 à partir d'éléments du 3e Bataillon de Parachutistes Cooniaux n'ayant pas fini leur temps de séjour, le 5e BPVN est le bataillon vietnamien qui a le plus fort taux d'Européens parmi les bataillons vietnamiens intégrés au CEFEO. Au moment de Diên Biên Phu, ses effectifs « européens » sont de 17 officiers, 74 sous-officiers et 45 hommes de troupe. Bien qu'étant une unité parachutiste, le 5e BPVN ne semble pas avoir la même réputation que ses frères métropolitains Bataillons de Parachutistes Coloniaux ou Régiments de Chasseurs Parachutsistes.

L'esprit de corps ne se retrouve pas forcément à l'échelle globale de tous les bataillons parachutistes. Il semble que des distinctions soient faites, qu'elles soient basées sur l'ancienneté de l'unité, sur sa composition, ou sur son recrutement.

« On peut dire qu'en 1954, nous avions les meilleurs parachutistes du monde, et cela restera vrai longtemps par la suite, avec le conflit algérien »[48]. La guerre d'Indochine reste toutefois souvent considérée par les Anciens combattants, fréquemment eux-mêmes parachutistes, comme la « grande époque » des bataillons de parachutistes. Cette idée est totalement admise et transmise.

Légionnaires

L'esprit de corps des Légionnaires est comparable à celui des parachutistes, si ce n'est peut-être encore plus présent, car très encadré. Leurs traditions et leur valeur combattante ne sont jamais remises en question. Cela vient à la fois de leur long passé fait de gloires et de défaites héroïques, et de son système de fonctionnement. Les devises « Honneur et fidélité », « *Legio Patria Nostra* » et les fêtes commémoratives, véritables moments de communion légionnaire, sont autant de valeurs et principes auxquels se rattache tout soldat

[48] Lt-Col (ER) Hubert Tourret, « L'évolution de la tactique du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient », *in L'Armée française dans la guerre d'Indochine*, CEHD, Paris : Complexes, 2000.

engagé dans la Légion. Ces traditions entretiennent et développent le sentiment d'appartenance à un groupe spécial dans lequel les destins sont liés.

Le légionnaire est encore dans les années 1950, soumis à un certain anonymat puisqu'à son incorporation il a la possibilité de changer d'identité. Giorgio Adamo Muzzati[49], Sergent au 1er bataillon du 2e Régiment Etranger d'Infanterie, explique très bien comment, pour son engagement en 1949 à Marseille, il a dû produire des papiers d'identité et par contrat, décidé, ou non, de changer d'identité le temps de son engagement. Ayant déjà déclaré une fausse identité, Edmond Bernucci, au consulat italien pour l'obtention de ses papiers d'identité, et une fausse date de naissance de deux ans antérieure à la sienne, il a préféré, dans son contrat, conserver cette dernière : il est donc devenu le légionnaire Bernucci. Quelle que soit la situation de chaque légionnaire, cette spécificité leur permet réellement de se créer une nouvelle vie. Cette possibilité d'avoir une nouvelle identité, d'entrer en quelque sorte dans une famille recréée, dans une nouvelle patrie, la première ayant été comme effacée, a offert une sorte de refuge pour le légionnaire, et c'est bien cela qu'il défend : il se bat pour cette nouvelle famille dans laquelle il se forge de nouvelles racines, dans laquelle il a la possibilité de recommencer une autre vie. « Il est indiscutable que la notion de « Legio Patria » avait déjà pour moi une importante signification. […] Car quand personne n'était prêt à me donner une patrie, la Légion était là, elle, prête à me la proposer »[50]. Tel est le sentiment d'un jeune Allemand présent à Diên Biên Phu, lorsqu'il revient sur son engagement. Se battre avec « Honneur et fidélité » envers cette nouvelle Patrie est pour le légionnaire une sorte de retour reconnaissant pour lui avoir procuré ce refuge, pour l'avoir simplement accueilli. Cette devise de la Légion étrangère, « Honneur et fidélité » adoptée en 1920, lui confère un sentiment d'appartenance à une armée glorieuse et sa fierté, forte de ses traditions, avec l'importance de la fidélité jusqu'au sacrifice. Cet état d'esprit est connu et reconnu : selon les mots d'un chef de bataillon du 3e Régiment étranger d'infanterie en Indochine, les légionnaires « se battent par esprit de devoir, de discipline, de conscience professionnelle »[51].

---

[49] Giorgio Adamo Muzzati, *Là où l'on meurt…peut-être*, Paris : éditions Italiques, 2004.

[50] Eugen Brause,*op. cit*., p. 105 : " Es ist unbestreitbar, der Begriff « Legio Patria Nostra » hatte für mich schon grosse Bedeutung. Denn als niemand bereit war, mir eine Heimat zu geben, da war "la Légion" da und bot sir mir an." (texte original)

[51] SHD, 10H375 : Légion étrangère, dossier 3e REI ; rapport sur le moral, période du 1er décembre 1953 au 30 mai 1954, capitaine De Montferrand, commandant du 2/3e REI, 22 juin 1954

Les bataillons de la Légion Etrangère présents à Diên Biên Phu ont un passé bien plus ancien que les bataillons paras, et sont réputés pour avoir été engagés dans les coups les plus durs, avec pour constante cet esprit de sacrifice.

Tout comme leurs cousins parachutistes d'infanterie évoqués précédemment, les bataillons parachutistes de la Légion sont plus récents que les REI, régiments étrangers d'infanterie. Les bataillons parachutistes de Légion de Diên Biên Phu, les 1er et 2e Bataillons Etrangers de Parachutistes (BEP), ont été des unités de renforts. Ils ont eux aussi été créés plus tardivement, en 1948, et sont engagés sur de nombreux théâtres d'opérations indochinois, principalement au Tonkin, pour le 1er BEP, pendant toute la durée de la guerre. Ces deux bataillons sont tous deux présents à Na San, puis envoyés à Diên Biên Phu : le 1er BEP est présent depuis « Castor » et utilisé en unités d'intervention et contre-attaques, le 2e BEP est une unité de renforts envoyée entre les 9 et 12 avril 1954. Tous deux anéantis lors de la bataille, les bataillons disparaissent et sont reformés en Régiment étranger parachutistes, les REP, pour partir en Algérie. Le 1er REP est l'un des bataillons les plus engagés dans le putsch de 1961 ce qui lui a valu d'être officiellement et définitivement dissous immédiatement après. Le 2e REP a survécu après l'Indochine en cumulant les restes de la base arrière au 3e BEP. Il est également beaucoup engagé en Algérie, et il est le seul à être encore en activité aujourd'hui.

Les Régiments Etrangers d'Infanterie sont les bataillons de Légion de tous les superlatifs : le 1er est le plus ancien, le régiment historique créé en 1841 ; le 3e est le plus décoré, créé en 1915, alors sous une autre appellation. Ils sont de tous les combats et de toutes les campagnes que mènent la France au moins depuis la Première Guerre mondiale, comme les quelques officiers supérieurs les plus anciens encore présents en Indochine en 1954. Les Régiments Etrangers d'Infanterie ont débarqué en Indochine dès 1946, et sont au Tonkin à partir de 1948. Ils participent à de nombreuses opérations et notamment le 3/3e REI est l'un des bataillons engagés et anéantis sur la RC4 en 1950. Ils sont tous deux envoyés à Diên Biên Phu début janvier 1954, le 1er bataillon du 2e REI faisant partie du Groupe Mobile n°9 et le 3e bataillon du 3e REI du Groupe Mobiles n°6.

Après la bataille, les bataillons sont dissouts faute d'effectifs, et les régiments quittent l'Indochine en 1955, pour être plus tard engagés en Algérie.

Après 1962, tous ces bataillons de Légion durent partir et pour la première fois de leur histoire, stationner en Métropole.

Ces bataillons, BEP ou REI, ont été accompagnés à Diên Biên Phu par deux bataillons de la 13e Demi – Brigade de Légion Etrangère (DBLE). Ce régiment a également un lourd et long passé de combats et de sacrifices : créée en 1940 à Sidi Bel Abbès, la 13e DBLE est la première unité constituée à avoir rallié la France libre ; elle participe à de nombreux combats de la Seconde Guerre mondiale, de la Norvège en 1940 à la campagne d'Italie, en passant par le débarquement de Provence. Elle a donc appartenu à la 1ère Division française libre. Envoyée en Indochine dès février 1946, stationnée en Cochinchine en 1949-1950, elle est rassemblée au Tonkin en 1953. Les combats de Diên Biên Phu, très durs pour les 1/13e et 3/13e DBLE, en marquent la fin. La 13e Demi – Brigade de Légion Etrangère revient en Algérie en 1955, où elle est engagée rapidement dans les opérations. En 1962, les bataillons de la 13e DBLE ont directement été transférés à Djibouti où ils sont toujours stationnés aujourd'hui.

Ces parcours d'unités parmi les plus connues présentes à Diên Biên Phu, sont intéressants pour en comprendre les réputations et traditions. Et bien que très résumés, ils se ressemblent énormément : créés pour une majorité dans les années 1940, ils gagnent leur reconnaissance au cours des combats de la Seconde Guerre mondiale puis, surtout, de l'Indochine, où ils se retrouvent enfin engagés à Diên Biên Phu. Une étape qui pour tous ces bataillons, a marqué une disparition temporaire. Puis leurs parcours se poursuivent en Algérie, comme pour la majorité des combattants.

Cependant, il s'agit bien de leur unique point commun. Leurs traditions, leurs réputation, leurs passés, sont autant de facteurs qui font que chaque combattant doit ressentir la fierté d'appartenir à son unité, et pas à celle du Point d'appui voisin. De ce point de vue, la cohésion de « Ceux de Diên Biên Phu » n'a pu être réalisée.
Sans oublier, que bien d'autres unités très différentes sont présentes à Diên Biên Phu avec elles aussi, leur passé, leurs traditions et leur parcours propres.

4 - Autres bataillons de Diên Biên Phu

Face à ces unités présentées, vécues et considérées comme de véritables monuments de cette Armée française, les unités de tirailleurs ne sont pas en reste. Ils ont aussi leurs symboles propres et leurs signes de reconnaissance. Leurs devises sont souvent inscrites en arabe, sur leurs insignes, mêlant également, symboles musulmans et éléments de rattachement à la France. Dans leurs uniformes de parade, les chèches remplacent les képis blancs et autres bérets verts ou rouges. Les références y sont donc différentes, la mentalité aussi.

« Un légionnaire se bat pour la Légion, un chasseur se bat pour son bataillon […]. Un tirailleur marocain se bat pour son chef »[52]. A chaque unité sa motivation pour le combat. L'idée étant de comprendre jusqu'où peut aller l'engagement des soldats et surtout pour qui, ou quel idéal. Tout ceci sous-entend bien sûr, que selon la mentalité de chacun, ils iront tous jusqu'au sacrifice suprême, mais pour une idée bien précise et particulière, un idéal différemment forgé. Serge Fantinel qui, à Diên Biên Phu, était Sergent, chef d'une section au 1er bataillon du 4e Régiment de Tirailleurs Marocains, explique que, dans ces unités, la motivation supérieure au combat, reste la figure du chef. Or, plusieurs niveaux de chefs peuvent être aperçus dans la hiérarchie d'un bataillon. Le chef de section est celui qui reste le plus proche des tirailleurs, celui avec lequel ils vont au combat. Puis vient le commandant de compagnie et, enfin, le chef de bataillon. Il existe bien une forme de forte camaraderie mais elle est très hiérarchisée, et détermine donc l'engagement au combat. Pour que cela fonctionne, l'ancienneté des cadres et la connaissance qu'a le chef de cette « *Caïda* » marocaine, sont fondamentales. La « *Caïda* », « désigne à la fois la tradition, le comportement à adopter, et surtout le règlement »[53] qui président au fonctionnement des bataillons marocains. Les jeunes lieutenants fraîchement arrivés de Métropole et affectés chez les tirailleurs n'ont pas forcément réussi à motiver leurs troupes et à les mener au combat. Mais

---

[52] SHD, T1155, *Une section de Marocains à Diên Biên Phu*, par le chef de bataillon Serge Fantinel, 1954, don de Serge Fantinel, entré en 2000.

[53] *Ibid.*

lorsqu'un ancien Lieutenant[54], qui a fait la campagne d'Italie déjà dans une unité de tirailleurs marocains, est envoyé à Diên Biên Phu pour remplacer un lieutenant blessé et évacué dans cette même unité, le moral se renforce et le sacrifice redevient possible. Quand de plus, ce dernier parle l'arabe, il incarne dès lors le chef supérieur auquel on accorde facilement sa confiance, ce qui renforce d'autant plus l'esprit de corps.

L'esprit de corps existe aussi dans ces unités de tirailleurs mais il s'y exprime différemment. Bien qu'ils existent depuis plus longtemps que les bataillons paras et même pour certains, de Légion, évoqués précédemment, et qu'ils ont également participé à la Première Guerre mondiale, les bataillons de tirailleurs ont aussi gagné leurs heures de gloire et forgé leur corps, au cours d'un passé récent, d'une dizaine d'années tout comme pour les parachutistes, mais particulièrement intense.

Le 1er bataillon du 4e Régiments de Tirailleurs Marocains est la seule unité de tirailleurs marocains à Diên Biên Phu. En activité au début de la Première Guerre mondiale, il est complètement anéanti et disparaît jusqu'à une reformation et une nouvelle appellation en 1920. Devenu officiellement le 4e RTM dans l'Armée d'Afrique à partir de 1929, il est l'un des bataillons de tirailleurs les plus connus de la Seconde Guerre mondiale pour s'être distingué à Monte Cassino, au Garigliano puis dans les campagnes de France et d'Allemagne. Cette expérience difficile et intense lui a renforcé sinon donné, une cohésion. Il est désigné pour l'Indochine en 1947 et est recomplété constamment, tout au long de la guerre d'Indochine, par des envois de tirailleurs tous issus de la région de Taza[55], base historique du régiment. Le 1/4e RTM arrive à Diên Biên Phu à la mi-janvier 1954, composé pour un grand nombre d'Anciens d'Italie et de France, de Cao Bang, Langson, et Vinh Yen, donc également venus d'autres bataillons ou régiments. Ce bataillon a été, une fois encore, presque entièrement anéanti par la bataille et la captivité.

Les bataillons de tirailleurs algériens sont plus nombreux à Diên Biên Phu. Le 1er RTA est créé en 1840 et basé à Blida, le 3e fondé en 1856, est à Bône, et le 7e, créé en 1913, est basé à Constantine. Ils participent activement aux combats de la Première Guerre mondiale ; ils sont de toutes les grandes batailles chaque année : Marne, Champagne, Verdun… Puis ils

---

[54] *Ibid* ; il s'agit du lieutenant Maurice Nicod qui a remplacé le lieutenant Gauquelin gravement blessé et évacué, comme commandant de la 2e compagnie.

[55] Région du Nord-est du Maroc, entre le Rif et le Moyen Atlas.

participent aux campagnes de l'entre-deux guerres, ainsi qu'à celles de la Seconde Guerre mondiale, particulièrement, en Tunisie, en Italie et en France. Ils s'illustrent particulièrement à Monte Cassino et au Garigliano. Autre exemple de continuité, le 3e Régiment de Tirailleurs Algériens a été dirigé entre septembre 1943 et septembre 1944, par le colonel de Linarès, que l'on retrouve en tant que général commandant en chef des FTNV en 1952-1953. Les hommes et les bataillons se suivent. L'enchainement des conflits dans lesquels la France est engagée, amène naturellement à un engagement constant des unités de tirailleurs coloniaux dans ces mêmes conflits. Ils participent donc tous à la guerre d'Indochine dès 1947. Le 2e bataillon du 1e RTA arrive en Indochine en 1949 et fait toute sa campagne au Tonkin. Cette continuité de l'engagement des bataillons et des hommes, ainsi que la continuité du recrutement régional de ces soldats tout au long de leurs années d'existence, ont permis un renforcement et une transmission d'un esprit de corps et de mémoires propres aux tirailleurs, vécus et enseignés par les plus anciens aux nouvelles recrues.

Les perceptions, traditions et symboles des artilleurs des unités dites sénégalaises, des bataillons thaïs et des compagnies de supplétifs sont beaucoup plus difficiles à appréhender. Les quelques informations dont nous disposons à leur sujet ne sont le fait que de leurs composantes françaises.

Les unités dites sénégalaises correspondant dans les effectifs officiels aux « Africains », font partie, à Diên Biên Phu, des Régiments d'Artillerie Coloniale (RAC) : le 2e bataillon du 4e RAC et le 3e bataillon du 10e RAC ; le 4/4e RAC est composé de soldats Marocains. Tous comme pour les tirailleurs, il semble que leur cohésion soit liée en grande partie à leur recrutement régional commun. Ils se reconnaissent dans cette appartenance à une même région (comme le 1/4e RTM de Taza, ou le 2e Tabor composé de Berbères), ainsi que dans leurs expériences combattantes précédentes. Leur esprit de corps est lié à la confiance qu'ils accordent à leurs chefs. Les témoignages d'artilleurs, tous encadrants officiers français[56], précisent que leurs artilleurs sénégalais leur ont toujours été fidèles et prompts à les défendre. Les rapports sur l'état d'esprit et le moral[57] réalisés en bases arrière montrent également que

[56] Notamment Jacques Lepinay, lieutenant au 3/10e RAC.

[57] Cf. SHD, 10H389, dossier 4e RAC.

leur cohésion et leur engagement au combat étaient en partie dues à une animosité à caractère ethnique, existant entre Vietnamiens en Africains.

Les bataillons thaïs ont été créés par les autorités françaises pour exploiter les antagonismes préexistants entre Annamites dominant les pays indochinois, et les minorités ethniques régionales. Ces bataillons, créés en 1949, sont des bataillons d'infanterie coloniale intégrés aux troupes de l'Union française, formés d'autochtones réguliers encadrés par des Français. De ce fait, les bataillons thaïs créés par un recrutement volontaire local, sont composés d'hommes originaires des mêmes districts ou des mêmes villages du Pays Thaï. À Diên Biên Phu, ils auraient pu être comme chez eux. Ce ne fut pas tout à fait le cas pour le BT3 : Diên Biên Phu et sa région proche n'étaient pas les zones de recrutement du bataillon ce qui fait qu'ils n'étaient pas plus chez eux ici qu'ailleurs à l'ouest du Tonkin. Par contre, ils ont une capacité de reconnaissance assez précise du terrain. Leur zone d'origine est la province de Son La, voisine de celle de Diên Biên Phu, plus précisément de Moc Chau éloigné d'environ 300 km au sud-est de Diên Biên Phu. « Nos Thaïs ne sont pas, sauf minorité, des guerriers très aptes au combat individuel. Ils ont besoin au combat de se sentir les coudes »[58]. L'esprit de corps pour eux, se rapproche plutôt de l'esprit de village d'origine. La motivation au combat est l'espoir de retour à la terre et vers sa famille, et la haine du Vietnamien, considéré comme un envahisseur occupant leur territoire ; c'est aux cadres français de s'adapter à cet état d'esprit pour les mener au mieux, ensemble, au combat.

Le cas des Groupements Mobiles de Partisans Thaïs (GMPT) est encore plus singulier. Un accord passé entre les autorités françaises et la Fédération thaïe a permis en juin 1953 au général Cogny de signer un protocole pour constituer ces Groupements Mobiles, destinés en priorité à défendre le Pays Thaï[59]. Ils sont aux ordres directs du président de la Fédération thaïe et encadrés par des Thaïs. Il existe cependant un Etat-Major français, réduit, pour assurer la liaison avec le président thaï, et le GMPT est rattaché administrativement, et logiquement, à la Zone opérationnelle du Nord-ouest. Les trente-deux Compagnies de supplétifs militaires (CSM) de Diên Biên Phu[60] font partie de ce GMPT. Quatre d'entre-elles, n° 431 à 434, ont été

---

[58] SHD, 10H 374, Dossier bataillons thaïs, FTNV, BT3, n°175, rapport sur le moral du 2 semestre 1953, par le capitaine Archambault, daté du 9 décembre 1954.

[59] Pour une brève histoire du Pays Thaï, Cf. Annexes, p.436.

[60] Les CSM repliées de Lai Chau lors de l'opération Pollux et les CSM de partisans thaïs noirs créées à Diên Biên Phu.

créées sur place en décembre 1953. Elles sont composées de partisans de l'ethnie des Thaïs noirs originaire de la région de Diên Biên Phu et qui étaient prisonniers du Viet Minh, libérés au moment de l'opération « Castor ». Cette composante de la garnison ainsi que leur organisation et leur utilisation au profit du Camp retranché, ont été intégrées au dispositif de Diên Biên Phu dès l'opération « Castor »[61], tout en insistant bien sur leur statut particulier et la nécessité de préserver cette autonomie, même au sein de la garnison du Camp retranché. Le lieutenant Wième qui les a commandées à Diên Biên Phu en a détaillé l'organisation[62]. Chaque Compagnie de Supplétifs Militaires est commandée par un Thaï dont le grade équivaut à celui de sous-lieutenant, et comprend six sergents, huit caporaux et quatre-vingt-dix supplétifs. Elles ont principalement été stationnées dans le Centre de résistance « Isabelle », notamment sur un Point d'appui en bordure est du Centre de résistance appelé « PA Wième » ou « Isabelle 5 » à partir du 23 janvier 1954. Auparavant elles étaient dans le secteur central. Les supplétifs étaient peut-être encore plus que leurs « compatriotes » des bataillons thaïs, attachés à leur terre, à leurs villages et à leurs familles, qui par ailleurs étaient de fait beaucoup moins éloignées, et parfois même à côté d'eux si ce n'est avec eux à l'intérieur des dispositifs militaires. Leur motivation au combat semble avoir été cet attachement à leur communauté, renforcé par la même haine qu'ils éprouvent envers l'envahisseur Vietnamien. Par ailleurs, les accords signés entre la Fédération thaïe et les autorités françaises confirment leur engagement (obligatoire) auprès des Français.

---

[61] PA7-7, dossier copie des ordres ou documents, Directives politiques et administratives pour l'opération « Castor », n° 412/FTNV/GENE/T.S., Hanoï, 14 novembre 1953 ; il y est notamment prévu le « recrutement immédiat et l'organisation dans les délais les plus rapides de cinq compagnies de partisans. »

[62] SHD, Fonds Privés, T 1107 : journal de marche et opérations du groupement Wème, GMT 5 à Diên Biên Phu, pendant la campagne du 1er décembre 1953 au 31 mai 1954, par le lieutenant Réginald Wième de Ruddere (reconstitution après captivité), 16 mai 1993 (date du dépôt).

5 - Interventions et missions de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale

À Diên Biên Phu, où l'on vit au rythme du pont aérien et autour de sa piste d'aviation du fait de son éloignement avec la base arrière d'Hanoï, se trouve enfin un détachement de l'Armée de l'Air affecté au Gono en permanence. Le rôle et les missions de ces personnels Air du Gono et des bases arrière doivent être évoqués car ils ont été partie intégrante de la bataille. Mais cela a fait l'objet d'une étude particulière plus approfondie[63], à laquelle nous nous référons ici pour l'essentiel.

L'Armée de l'Air a engagé treize formations dans la bataille. Elles interviennent logiquement dès l'opération « Castor » puisqu'il faut larguer les unités parachutistes. Quatre groupes de transport ont participé à cette première étape : les groupes Anjou, Béarn, Franche-Comté et Sénégal. Ces mêmes groupes reprennent les parachutages de renforts à partir du 14 mars. Les autres formations sont deux groupes de chasse (1/22 Saintonge et 2/22 Languedoc) et deux groupes de bombardement (1/19 Gascogne et 1/25 Tunisie) qui interviennent donc en soutien de combat des troupes terrestres. Les cinq autres formations engagées[64] sont venues en renfort et en soutien pendant la bataille, renforcées également par quatre flottilles de combat de l'Aéronavale (3e flottille d'Assaut, 11e flottille de Chasse, 14e Flottille, et Flottille 28F). Les autorités FTNV notent ainsi dans leur compte-rendu que durant la période de la bataille du 13 mars au 7 Mai, 6 900 tonnes de vivres, munitions, carburants et divers matériels, ont été larguées sur le Gono. Bien que l'engagement de l'Armée de l'Air soit loué par ces mêmes autorités, elles l'estime aussi comme étant insuffisant pour le soutien du Camp retranché.

---

[63] Patrick-Charles Renaud, *Aviateurs en Indochine, Diên Biên Phu*, *novembre 1952 – juin 1954*, éd. Granger, 2003.

[64] Escadrille de liaisons aériennes n°53, Escadrille de reconnaissance Outre-Mer n°80, Escadrille de Reconnaissance 2/19 Armagnac, Compagnie de Transmissions Air 814, et détachement C119 de 29 appareils (avec équipages américains et français) engagé notamment pour largages de napalm (par exemple, 17 rotations en appui feu pour largage de napalm sont notées par les autorités FTNV, pour la période du 30 mars au 16 avril 1954).

Leur rôle et le tribut qu'ils ont laissé sont fondamentaux dans le déroulement de la bataille, et sans vouloir négliger ou minimiser leur engagement, nous nous concentrerons davantage dans l'ensemble de cette étude sur les soldats FTNV, simplement parce que les effectifs Armée de l'Air et Aéronavale employés en soutien extérieur au Camp retranché, ne sont pas comptés dans les effectifs du Gono. Par contre, les hommes du détachement Air présents dès janvier 1954 dans l'enceinte du Camp retranché, font partie des effectifs de la garnison. Pendant la période de l'avant-bataille, une fois le terrain d'aviation remis en état après l'opération « Castor » et amélioré pour permettre une utilisation quotidienne, le détachement Air a pour rôle principal de guider les arrivées et départs des avions de transport et de tout réceptionner : matériels, hommes, ravitaillements de toutes sortes, courrier également. Il a également participé aux diverses opérations de reconnaissance extérieure au Camp retranché, permis les évacuations sanitaires, et, installé près de la piste d'aviation principale, ses hommes ont assuré des services de circulation aérienne, et au sol, d'avions de transport, de reconnaissance, d'observation, et un service de transmissions.

VERS UNE VRAIE COHESION DE GROUPES ?

Il résulte de ces appartenances à des bataillons bien particuliers et différenciés, diverses façons de penser, de se comporter, qui ont impliqué différentes façons de ressentir les combats, de les appréhender et de les vivre, simplement. Les parcours et la réputation des unités ont largement influencé l'attachement des hommes à leur bataillon mais aussi la vision qu'ils ont donné d'eux-mêmes à la fois aux autres unités présentes dans le Camp retranché, et aux commandants et observateurs extérieurs.

Et cela nous amène à nous poser la question de la cohésion de ces groupes, que sont dans ce cadre les bataillons, en une seule société unifiée et unique, souvent nommée « Ceux de Diên Biên Phu ». Une réflexion du général de Castries livrée en décembre 1954, répond de manière clairement négative à cette question.

> « […] Une autre faiblesse du Groupement réside dans sa composition. Une grande unité organique possède une unité de doctrine, un esprit d'équipe et comporte un certain équilibre entre les armes, des services étoffés, une hiérarchisation des commandements. Le Gono, constitué par apports successifs d'unités disparates, comprend notamment un Etat-Major hétérogène, des bataillons non réunis en régiments ou GM, une proportion d'artillerie trop faible, un détachement Génie trop léger, des chars en petit nombre, des services, en particulier un service médical, très réduits. » [65].

[65] SHD,2009 PA7-9, sous-dossier 2, Rapport du gal de Castries, commandant le Groupement opérationnel Nord-Ouest, sur les opérations menées par ce groupement à DBP, du 7 décembre 1953 au 7 mai 1954, Saigon, 15 octobre 1954, exemplaire n°3/8, p. 2 ; un trait de crayon manuscrit devant la dernière phrase est venu renforcer l'idée de grande hétérogénéité de la garnison.

Cette vision du général de Castries sur le Gono qu'il a commandé est un jugement formulé plus de sept mois après la bataille, et très probablement liée à la recherche d'une certaine forme de légitimation de ses actions. Plusieurs remarques peuvent être faites à partir de cette réflexion. La première, que le Gono semble avoir manqué de nombreuses choses pourtant nécessaires à la vie du Camp retranché. La seconde, que certaines de ces insuffisances relevées ici par Castries ne nous apparaissent pas aussi criantes qu'elles sont décrites dans cet extrait. La grande disparité des unités est évidente, comme nous l'avons vu, et les apports et recomplètements d'effectifs successifs l'ont effectivement renforcée. Les situations d'effectifs l'ont également bien montré.

Le constat est le même pour le déséquilibre des armes ayant compromis cet « esprit d'équipe » que le général de Castries estime fondamental. Il sous-entend assez clairement ici, que le Gono n'a pas bien fonctionné à cause de cette trop grande disparité, soulignant le manque de cohésion et d'entente dans la garnison. Cependant, il ne semble pas que l'organisation du Camp ait été aussi mauvaise qu'il le laisse entendre. Il a existé à Diên Biên Phu deux Groupes mobiles (les « GM » de la citation du général de Casties), bien qu'il n'y ait pas eu de regroupements en régiments. Les Groupes Mobiles n° 6 et 9 ont bien regroupé sous un commandement unique des unités d'infanterie soutenues par des éléments d'artillerie[66]. Quant au manque signalé des unités de Génie et du Service médical, la réflexion *a posteriori* lui a sans doute fait écrire cela, car les manques et insuffisances de ce côté-là n'ont été créés que par la situation particulière née de formes de combats particuliers eux-aussi. Enfin, parmi les renforts qu'il a demandés, ces insuffisances n'ont pas non plus été particulièrement soulignées.

La remarque qui est faite sur le manque de cohésion et d'entente au sein de la garnison se pose avec beaucoup plus d'acuité. Cette grande hétérogénéité, réelle dans les effectifs et la composition des bataillons, a-t-elle été un réel obstacle à la construction et surtout au fonctionnement de la société du Camp retranché ?

Il semble *a priori* que le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu », s'il a pu être considéré comme une seule garnison formée et complète, a difficilement pu former un groupe unique et

[66] Le GM9 dirigé par le lieutenant-colonel Gaucher de la 13e DBLE, était composé des 1/13e DBLE, 3/13e DBLE, 1/ 2e REI, 3/3e RTA et 3/10e RAC ; le GM6 dirigé par le colonel Lalande était lui composé des 3/3e REI, 2/1e RTA, 5/7e RTA et BT3.

uni. Le fait est que tous ces combattants n'ont pas connu les mêmes moments et vécu *leur* Diên Biên Phu de la même façon. L'appartenance à une unité ou à une autre a influencé ce ressenti. La cohésion de la garnison de Diên Biên Phu n'a pu atteindre une cohésion globale à l'échelle du camp. Elle n'a été qu'une cohésion de corps, au niveau intermédiaire du bataillon ou à des niveaux encore inférieurs. Une cohésion vécue sur les Points d'appui, parfois à l'échelle d'un Centre de résistance, une cohésion qui s'est formée dans les tranchées et dans les abris, ou encore dans un moment vécu ensemble, mais toujours au niveau du sous-groupe que représente le bataillon, voire la section de combat. La société du Camp retranché est formée de sous-groupes plus ou moins bien intégrés au groupe global de « Ceux de Diên Biên Phu ».

La société de Diên Biên Phu, est donc d'abord composée de petits groupes intermédiaires différents les uns des autres dans leur composition, leurs rôles et leurs missions. Ils dépendent tout à la fois d'une arme et d'unités spécialisées fortes de leurs traditions et de leurs symboles. Elle est ensuite une réunion d'hommes, des soldats, dans leurs unités. L'impact de ce sous-groupe qu'est le bataillon sur le comportement et les représentations des combattants est fondamentale. Enfin, cette société est aussi faite d'une culture animée par leurs représentations mentales, leurs traditions, leurs valeurs particulières, nées de conditions de vie particulières elles aussi, et particulièrement dépendante de l'unité à laquelle on appartient.

Mais cette société n'a pas eu de forte cohésion, telle qu'elle est sous-entendue dans l'expression « Ceux de Diên Biên Phu ». Les unités y sont fondues dans une globalité, comme indifférenciées. Or, en y regardant de plus près, la réalité de la situation est tout à fait inverse. L'hétérogénéité de la garnison est profonde et réelle. Elle ne se ressent pas seulement dans le nombre et la variété des unités, mais aussi dans leur nature profonde, celle qui leur confère tant de manières différentes d'appréhender leur rôle et les combats. Ces attitudes sont indéfectiblement liées aux traditions et mentalités propres à chaque arme, à chaque unité. La société de Diên Biên Phu n'a eu d'homogène que sa fonction militaire et leur présence en un vaste lieu unique. Toutes ses autres composantes tendent plutôt à différencier des groupes indépendants les uns des autres.

Dans ce cas, notre étude s'oriente plutôt vers la recherche d'un profil type du combattant de Diên Biên Phu, au-delà des hétérogénéités perçues dans les unités. Il faut donc entrer dans ces groupes et tenter d'en comprendre les individualités pour pouvoir encore mieux définir qui sont réellement « Ceux de Diên Biên Phu ».

CHAPITRE 2 : SOLDATS DE DIEN BIEN PHU

Pour mener à bien cette partie de notre étude, il est nécessaire de bien comprendre encore une fois, de qui nous parlons exactement. Les sources dont nous disposons orientent logiquement notre propos. À partir de sources variées, nous avons donc constitué plusieurs échantillons de soldats qui nous semblent caractéristiques et plutôt représentatifs du corps de bataille de Diên Biên Phu dans la diversité des armes et des unités présentes.

Nous disposons d'abord, pour établir ces échantillons d'étude, des dossiers administratifs des officiers généraux (série 14Yd), tous déposés aux archives militaires à leur mort et qui sont très complets. Ils contiennent une fiche biographique et d'état-civil, les états de service, les évolutions de carrière, les feuilles de notations de quasiment chaque année passée au sein de l'Armée, ainsi que des documents particuliers sur des événements exceptionnels, c'est-à-dire, suffisamment d'informations pour retracer des parcours professionnels. Ils ne rendent cependant pas compte d'aspects plus personnels, du ressenti, du vécu, et réduisent le groupe aux seuls officiers, qui l'étaient déjà en 1954 et qui ont fini leur carrière au grade de général.

Pour pouvoir appréhender un peu mieux ce sujet qui apparaît cela dit très difficile à apprécier, les témoignages sont plus adaptés. Les dossiers des officiers généraux ont donc été complétés d'une part, par des enquêtes orales, et d'autre part, par l'étude de nombreux témoignages déposés aux archives militaires ou publiés sous forme de livre mémoire. Cependant, leurs témoignages ne sont pas si évidents à trouver. Tout d'abord parce qu'avec le temps qui passe, ces témoins disparaissent. Ensuite parce que certains, ne veulent plus parler de cet épisode de leur vie : ils sont fatigués ou simplement ne désirent pas se souvenir. À l'opposé, d'autres Anciens n'ont de cesse de parler. Certains ont déjà témoigné et sont reconnus pour ça. D'autres ont publié leur témoignage. Par conséquent, les témoins sont souvent les mêmes et leurs témoignages sont souvent construits et travaillés, puisque répétés et mis en forme parfois fort longtemps après. Une autre catégorie de combattants reste encore plus difficile à joindre : tous les légionnaires de nationalités étrangères ainsi que les soldats africains et vietnamiens se battant côté français sont injoignables. Les différentes associations d'anciens légionnaires à l'étranger ne répondent pas.

Nous ne disposons donc au final, que d'une trentaine de témoignages directs ou indirects qui représentent tout de même la diversité des composantes de l'armée française présente à Diên Biên Phu : dans cet échantillon, sont représentés les parachutistes et la Légion étrangère, à hauteur de 30 % et 28,6 %, mais aussi l'artillerie coloniale, la cavalerie, le génie, les tirailleurs nord-africains, le service de santé des armées et l'aumônerie militaire, et enfin l'Armée de l'Air. Enfin, les courtes, mais utiles, notices biographiques données en notes de bas de page dans l'ouvrage de Roger Bruge, *Les Hommes de Diên Biên Phu*[67], ont permis d'élargir un peu l'échantillon d'étude.

La première critique, et la plus évidente, est que nous ne disposons que de peu de témoignages d'hommes de troupe : la très grande majorité des témoins inclus dans les échantillons sont des officiers, et quelques sous-officiers. Ils représentent environ 61,5% de l'échantillon d'étude. La seconde critique, qui découle de la précédente, est que nous ne disposons également que de témoignages de soldats d'origine européenne. Il n'y a que la partie européenne gradée du Gono qui apparaît dans nos études, hormis quelques rares exceptions qui sont l'objet d'étude particulière.

Malgré cet échantillon certes représentatif de la diversité de l'Armée française de 1954, mais plutôt réduit par rapport au nombre de soldats ayant participé à la bataille, il est possible d'établir quelques grandes lignes générales.

Avant de pouvoir comprendre ce qu'a pu signifier être soldat *de* et *à* Diên Biên Phu, il faut établir la composition précise de la garnison dans ses diverses dimensions : dimension humaine bien sûr, mais aussi dimension sociale et spatiale, tout en commençant par une dimension purement administrative et chiffrée.

[67] Roger Bruge, *op. cit.* : 100 notices ont été relevées et utilisées pour établir la partie antérieure des parcours d'officiers présents à Diên Biên Phu.

I. DES SOLDATS ET DES INDIVIDUS

La situation des effectifs présents du Gono a été établie par les services officiels des FTNV selon plusieurs périodes bien déterminées et selon un classement sur critères raciaux totalement admis et traditionnels à cette époque. Tous les tableaux d'effectifs concernant la garnison de Diên Biên Phu sont établis au fur et à mesure des opérations qui y sont menées, même pendant la bataille proprement dite : cela fait partie du travail de certains soldats dans chaque unité que de faire les comptes des états des blessés, tués et disparus quasiment chaque jour. Ils en rendent compte au commandant du Gono qui transmet au commandant des FTNV pour rendre compte lui-même au général commandant en chef. Ce genre d'études peut être fait sur de nombreux sujets, en fait tous ceux qui semblent nécessaires à la gestion du poste de garnison de Diên Biên Phu.

1 - Effectifs globaux

Le compte des effectifs globaux a été fait par les autorités du Gono et des FTNV, mais aussi par de nombreux témoins qui ont, des années après, tenté une reconstitution à partir de leurs informations personnelles. Il se peut donc que, selon les sources, le volume des effectifs change.

Nous ne nous attacherons dans cette partie qu'à l'analyse des effectifs officiels du Commandement de Hanoï.

Tous les personnels de toutes les unités, quelles qu'elles soient et quel que soit le moment, ont été comptabilisés dans les effectifs globaux ayant constitué le Gono. Puisque les effectifs dépendent largement des besoins nécessités par les missions affectées au Gono, les évolutions du Camp retranché impliquent des évolutions d'effectifs qui sont de fait gérées par les autorités de Hanoï. Pour exemple, lorsqu'est prise la décision d'affecter à Diên Biên Phu deux pelotons de chars, c'est Hanoï qui se charge de la composition et du volume des effectifs à y envoyer. La composition de ces deux pelotons de chars désignés pour faire partie de la garnison de Diên Biên Phu est ainsi définie le 17 décembre 1953 par une note de service[68] des FTNV précisant le nombre de personnels à envoyer à Diên Biên Phu : nous apprenons ainsi que trente soldats sont désignés, à raison de deux chefs de peloton, quatre chefs de char, six chargeurs, six tireurs, six pilotes et six aides-pilotes. Les chiffres semblent précis et donc, pour nous, fiables. Ce type de travail a été fait pour toutes les unités envoyées, revenues, renvoyées, dans le Camp retranché.

Toutefois, deux sources FTNV indiquent des mêmes chiffres différents. La première source est celle du général Cogny, commandant en chef des FTNV ; la seconde, celle du général Gambiez[69], chef d'Etat-Major FTNV. Les résultats sont les suivants : avant que la bataille ne soit déclenchée, soit au 12 mars 1954, la garnison de Diên Biên Phu s'élevait à 10 813[70] hommes d'après le général Cogny, 10 881 d'après le général Gambiez. Cette différence de 68 hommes s'explique facilement grâce à l'étude du général Gambiez qui fait apparaître, que les tableaux de synthèse du général Cogny n'ont pas pris en compte vingt-et-un Gendarmes[71] et quarante-sept hommes définis comme personnels du détachement Air présents dans le Camp retranché. Ainsi nous retrouvons la différence de soixante-huit

---

[68] SHD, 10H 1157 : opérations Diên Biên Phu ; 1er Bureau ; Note de service n° 32 439 FTNV 1 et 3 181 FTNV 3, Hanoï, 17 déc. 53; objet: constitution de 2 pelotons blindés à DBP.

[69] SHD, Fonds privés gal Gambiez, 1K540, cartons 16 : Diên Biên Phu. Etude sur les effectifs de Diên Biên Phu.

[70] Chiffre donné par le gal Cogny dans son Annexe I : organisation et effectifs des unités engagées à Diên Biên Phu (du 20 novembre 1953 au 7 mai 1954), dans son Compte-Rendu sur la bataille de DBP au gal Navarre, daté du 13 mars 1954 (envoyé le 15 mars et daté comme tel dans les archives Navarre) ; SHD, Fonds privés, 2009 PA7, carton 7, dossier Diên Biên Phu (janvier-mai 1954).

[71] E. Bergot donne le chiffre de 20 Gendarmes présents à Diên Biên Phu, in Erwan Bergot, *Gendarmes au combat (Indochine 1945-1955),* Presses de la Cité, Paris, 1985. Parmi ces vingt Gendarmes, dix étaient affectés au poste prévôtal, ayant donc une mission de police judiciaire dans le Camp retranché, groupe dirigé par le mdl chef Salaün ; les autres sont décrits comme étant un détachement des 2e et 3e Légion de Marche de la Garde, gendarmes affectés à la garde des PIM, dirigés par le mdl Lesserteur.

hommes, qui n'est par ailleurs nullement expliquée. Nous ne pouvons faire que des hypothèses. Les tableaux de synthèse du général Cogny ont été réalisés à partir des données du Gono, émanant directement du colonel de Castries et de ses services de commandement. Des erreurs de comptes ont pu être effectivement commises sur place par les services missionnés. Toutefois, ne dépendant pas directement des FTNV, ces unités ont tout simplement pu ne pas être comptées par ces services. Dans ce second cas, se pose encore la question du pourquoi le général Gambiez, chef d'Etat-Major des FTNV, donc issu de la même autorité, les a lui, comptabilisées ? Aucune explication n'est totalement satisfaisante. Toujours est-il que le Détachement Air et la Gendarmerie ont été effectivement présents en permanence à Diên Biên Phu et que, de ce fait, nous les comptabilisons dans les effectifs globaux.

Les hommes de Diên Biên Phu sont donc bien, pour nous, tous ceux ayant participé à l'intérieur du Camp retranché, à l'une ou l'autre des phases définies par les autorités FTNV. Finalement, un total de 15 172 hommes engagés à Diên Biên Phu entre le 20 novembre 1953 et les 7 et 8 mai 1954, à savoir qu'un effectif de 10 000 à 12 000 soldats y est présent en permanence. À la veille de l'attaque Viet Minh, 10 881 soldats étaient présents à Diên Biên Phu.

Ces 15 172 soldats se définissent comme « Ceux de Diên Biên Phu ». Qui étaient-ils, hormis des soldats ?

2 – Identités des combattants

Ces soldats peuvent être individualisés par rapport à leur premier groupe d'appartenance qu'est leur bataillon, par différents critères, notamment leur origine géographique et/ou ethnique, ainsi que par leur grade.

Géographie ethnique

L'un des critères permettant de mieux connaître et identifier les hommes qu'ont été avant tout ces soldats, est la connaissance de leurs origines ethniques, caractéristique qui est un élément essentiel d'identité personnelle pouvant avoir une certaine influence sur la façon d'appréhender un événement.

Il est particulièrement intéressant de voir dans les comptes-rendus officiels des FTNV et du Gono, que les effectifs, les rotations d'unités et les renforts envoyés sont toujours classés en fonction de critères que nous appellerons « ethniques » et qu'ils appelaient « raciaux ». Tous les tableaux d'effectifs classifient les soldats en catégories de « français », « nord-africains », « africains », « légionnaires » et « autochtones », catégories qui relèvent bien à la fois d'un critère ethnique et géographique car ils sont issus des territoires coloniaux de l'Union française et de pays européens. Les deux figures suivantes, réalisées à partir des tableaux d'effectifs FTNV montrent la répartition des effectifs de la garnison au 6 mai 1954.

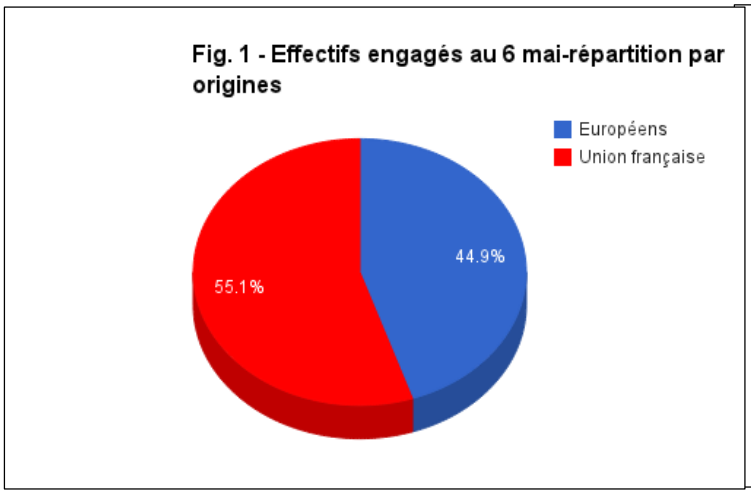

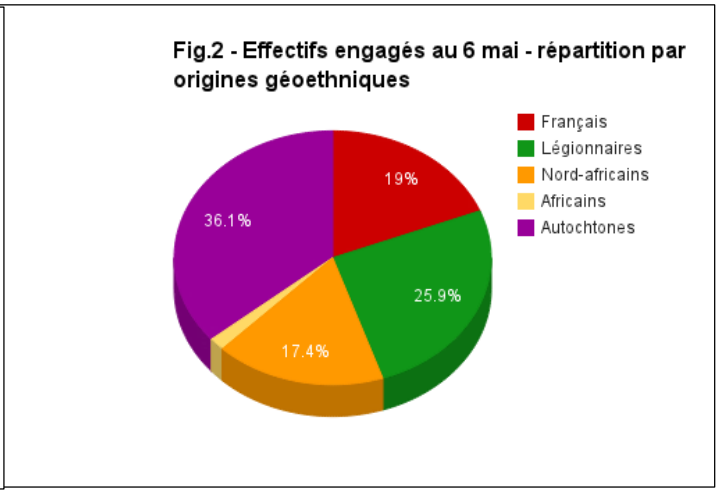

La première analyse de ces deux graphiques montre tout d'abord que dans la totalité des effectifs engagés à Diên Biên Phu entre le 20 novembre 1953 et le 6 mai 1954, les soldats d'origine française sont minoritaires par rapport aux autres catégories. Ils ne représentent que 19 % de la garnison, au 3e rang des origines ethniques et géographiques (Fig. 2). De même, si nous ajoutons les effectifs des catégories « français » et « légionnaires » pour

ne créer qu'une seule catégorie d'« européens », amalgame par ailleurs réalisé dans les tableaux officiels des autorités militaires, les soldats représentants l'Union française restent majoritaires dans la composition totale de la garnison. Ils représentent en effet toujours plus de la moitié de la garnison (Fig. 1) tout au long des cinq mois et demi d'occupation. Ce phénomène n'est pas inconnu ni très surprenant pour l'époque. M. Bodin[72] a montré qu'au fur et à mesure de l'avancée de la guerre d'Indochine, la proportion de combattants d'origine française diminuait au profit des combattants de l'Union française, et particulièrement des Indochinois. Ainsi en octobre 1953, soit peu de temps avant la constitution de la garnison du Gono, la proportion de Français dans le CEFEO est de 41,6% alors qu'au 1er mai 1954, ils ne représentent plus que 29 % du Corps expéditionnaire. Comparativement, à Diên Biên Phu, la proportion de soldats français est encore plus faible et, si l'on prend en compte la catégorie des « européens », nous arrivons à une proportion quasi identique[73]. Nous savons par ailleurs que tous les bataillons paras et légionnaires qui ont été à un moment ou à un autre à Diên Biên Phu, sont composés en partie de Vietnamiens, dans des proportions allant de un quart à plus d'un tiers de l'effectif total d'un bataillon[74]. Or dans ces tableaux, le classement se fait par origines géo-ethniques et non par appartenance à une unité : les Vietnamiens des bataillons parachutistes et légionnaires sont bien comptabilisés dans la catégorie « autochtones ». D'où leur importante proportion.

Un autre constat qui s'impose au vu de ces graphiques, est que la proportion des légionnaires est beaucoup plus importante à Diên Biên Phu que dans les effectifs FTEO de 1954. M. Bodin donne la part de 14,31 % de Légionnaires dans le Corps expéditionnaire en 1954 ; à Diên Biên Phu, les effectifs sont composés pour 25,9 % de Légionnaires. Enfin, les proportions de tirailleurs nord-africains et africains à Diên Biên Phu sont à l'inverse, plus faibles que celles qu'ils occupent dans le CEFEO à la même date : 15,94 % de soldats « Africains » et près de 30 % de Nord-Africains ; à Diên Biên Phu, les « Africains » représentent seulement 1,6 % de la garnison, les tirailleurs nord-africains 17,4 %. Les effectifs de Diên Biên Phu ont bien été comblés par des unités de légionnaires et d'éléments

[72] M. Bodin, *op. cit*.

[73] Si en effet nous ajoutons la proportion de légionnaires et celle des français indiquée par M. Bodin pour 1954, nous arrivons à 43,3 % ; la proportion de ces « européens » à Diên Biên Phu est de 44,9% (Fig. 1).

[74] « Les paras vietnamiens au combat (1951-1975) », médecin – colonel Hoan Co Lan, *Etre et durer,* n°51, février 2012 ; cf. Annexes, Effectifs, p. 427 à 435 pour les chiffres exacts donnés en exemples.

« autochtones ». Constat qui apparaît logique si nous reprenons l'idée que la proportion de soldats « français » à Diên Biên Phu est inférieure de dix points à celle qu'ils occupent dans le CEFEO.

Le soldat de Diên Biên Phu n'est donc pas, du point de vue de la composition de sa garnison, un soldat particulier dans la guerre d'Indochine, mais bien un soldat type CEFEO 1954, c'est-à-dire de moins en moins un soldat arrivé de Métropole, et de plus en plus un soldat de l'Union française et légionnaire étranger.

Le constat est le même au vu des données des effectifs présents au 10 mars, soit les soldats présents effectivement dans le Camp retranché avant le déclenchement de la bataille. Ils représentent donc les soldats composant la garnison, inchangée depuis fin janvier, et aussi les premiers engagés dans les combats.

Fig. 3 - Effectifs présents au 10 mars - répartition par origines

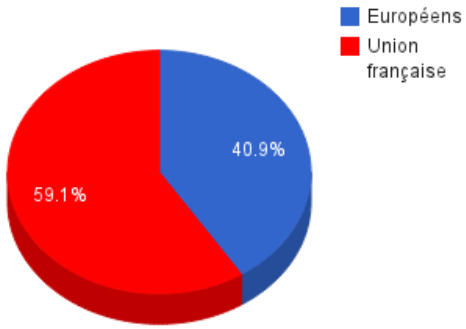

Fig. 4 - Effectifs présents au 10 mars - répartition par origines géoethniques

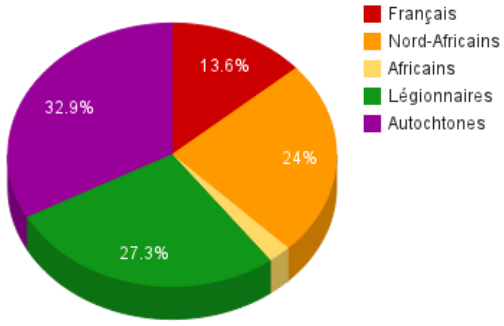

La proportion de soldats de l'Union française est encore plus importante à cette date-là que dans l'effectif total des hommes engagés (comparaison des fig. 1 et fig. 3). Les 59,1 % de soldats de l'Union française présents au 10 mars 1954, appartiennent soit à des unités issues elles-mêmes des territoires coloniaux comme les bataillons de tirailleurs algériens, marocains ou africains, ou parachutistes vietnamiens et bataillons thaïs, soit à des unités dites « européennes » auxquelles ils sont intégrés. Par ailleurs, dans la répartition par origines (fig. 4), les « Français » ne sont plus qu'au 4e rang avec seulement 13,6 % de soldats dans la

garnison alors prête à subir l'attaque. Pour exemple, nous connaissons approximativement[75], la composition des trois bataillons de régiments de tirailleurs algériens (RTA) de la garnison et leur répartition en termes d'effectifs « français » et « algériens » : le 2e bataillon du 1e RTA et le 5e bataillon du 7e RTA sont composés en moyenne d'environ 14 % de Français et 86 % d'Algériens, le 3e bataillon du 3e RTA d'environ 17 % de Français et 83 % d'Algériens ; sont ajoutés à cette garnison algérienne, 232 soldats au détachement de Génie, 357 (ou 228, de source FTNV) à l'Artillerie et 23 (ou 26, de source FTNV) aux Transmissions.

La garnison en ordre de bataille est bien composée de soldats de l'Union, française.

Enfin, la différence de cinq points dans la proportion de Français (fig. 2 et 4) et celle de quatre points dans la proportion des soldats issus de l'Union française entre les deux dates (fig. 1 au 6 mai et fig. 3 au 10 mars) s'explique par la composition des renforts envoyés au Camp retranché tout au long de la bataille. Ce qui signifie que ces renforts auraient été composés en majorité de soldats des territoires de l'Union française ou « légionnaires », et d'une minorité de soldats d'origine « française ». Remarque générale qui appelle d'autres analyses plus fines que nous traitons dans un paragraphe suivant.

Composition et répartition selon les grades et les origines

L'étude de la composition globale de la garnison doit se doubler d'une étude de sa composition structurelle, et ce d'après les trois catégories de grade générales : officiers, sous-officiers et hommes de troupes. Le croisement des données de base, classées par origines géo-ethniques, avec celles des tableaux d'effectifs classés par grade, est également représentatif et significatif. Nous avons ainsi établis deux séries statistiques concernant cette

[75] Les effectifs sont donnés par deux sources différentes. La première provient du SHD, 1K539, papiers Lugand: *historique des régiments de tirailleurs algériens, marocains et tunisiens*, vol. 8, chapitre 13 : la guerre d'Indochine ; la seconde est un tableau d'effectifs FTNV : Situation des personnels présents à Diên Biên Phu le 13 mars 1954. Les chiffres sont parfois différents d'une source à l'autre, ce qui explique que les proportions données soient arrondies aux moyennes des deux sources. En termes d'effectifs, la variation est la suivante : au 2/1e RTA 83 à 91 Français et 490 à 529 Algériens ; au 3/3e RTA, de 88 à 129 Français et de 475 à 555 Algériens ; au 5/7e RTA de 84 à 90 Français, de 529 à 590 Algériens, et 85 supplétifs.

répartition, selon les deux mêmes dates que les précédentes. La figure 5 représente la composition de la garnison selon les grades au 10 mars 1954, la figure 5bis fait le même état des lieux à la date du 6 mai 1954.

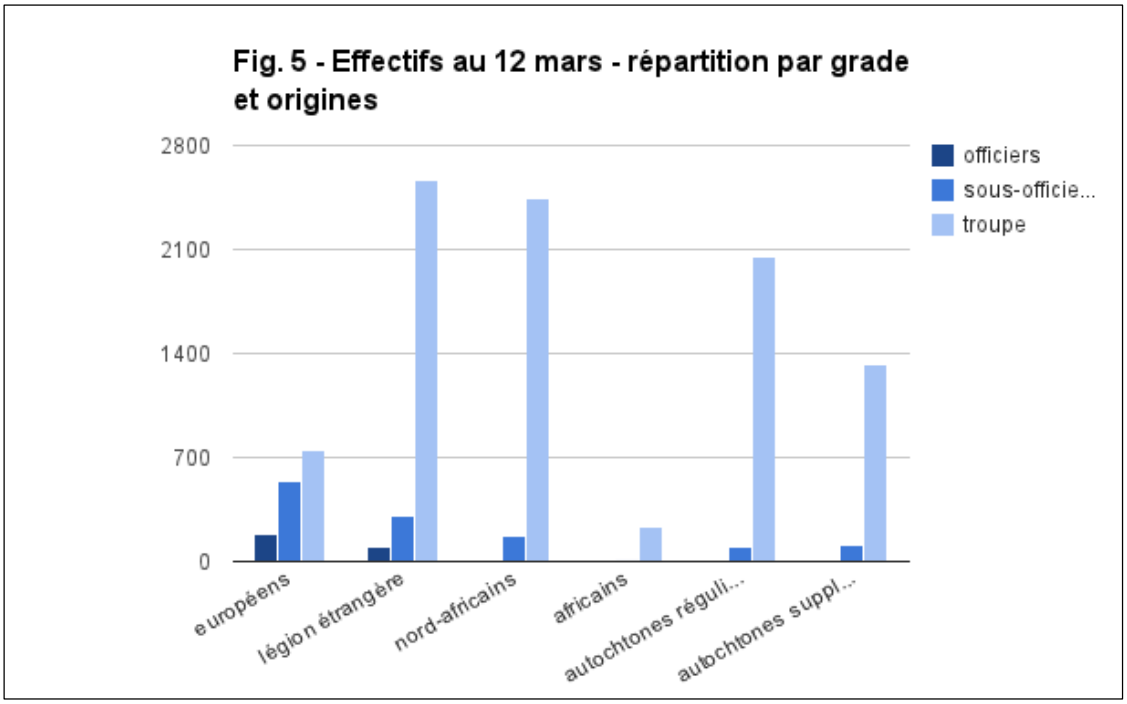

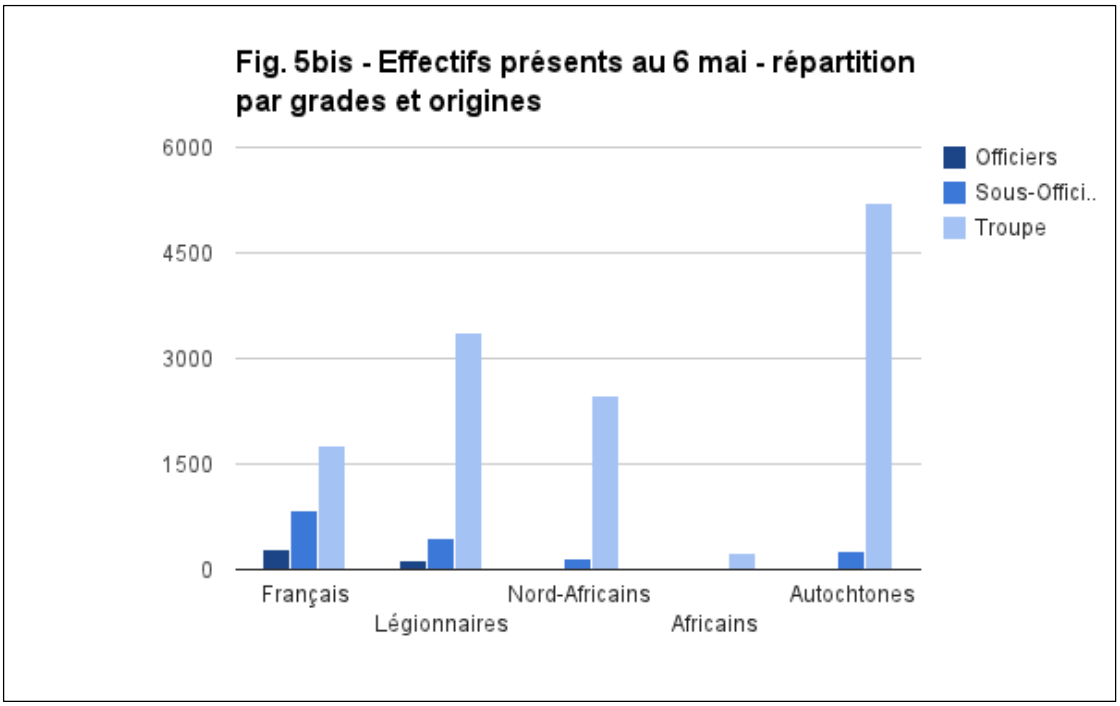

Le premier constat qui s'impose confirme totalement les données précédentes : la garnison est bien une garnison d'autochtones, de Nord-Africains et de Légionnaires. Ils représentent même la quasi-totalité de la troupe. Il est d'ailleurs intéressant ici (fig. 5) de remarquer que la catégorie « français » a disparu des statistiques de la troupe, mais qu'une catégorie « européens » séparée de celle des « légionnaires » est apparue. L'appellation de la catégorie elle-même soulève une interrogation. Toutefois, il paraît peu probable que les Légionnaires non européens aient été en nombre suffisant pour créer une catégorie détachée de celle des « européens », ce qui nous laisse penser que le changement d'appellation de cette catégorie n'est que formel, car elle correspondrait plus à la catégorie habituelle des « français ». Dans ce cas, le calcul d'effectif a dû être fait sur les mêmes bases que les autres en remplaçant la catégorie « français » par les « européens ». Cela ne change donc pas fondamentalement les constats que l'on peut faire : « français » ou « européens », ils sont clairement minoritaires dans la troupe avec à peine plus de 700 individus au 10 mars et 1 758 au 6 mai, contre 8 616 soldats issus des autres catégories au 10 mars, et 11 268 au 6 mai.

Le second constat, évident, est qu'à l'inverse, la quasi - totalité des officiers (282 sur 284 présents au 10 mars ; 405 sur 417 présents au 6 mai) et la grande majorité des sous-officiers (889 sur 1 226 présents au 10 mars ; 1 283 sur 1 729 présents au 6 mai) est d'origine française ou européenne, quelle que soit la date prise en compte. Les comparaisons des proportions pour chaque grade dans chaque origine, sur la base des effectifs présents au 6 mai, confirment et précisent cette analyse.

Fig. 6 - Effectifs français au 6 mai - Répartition par grades

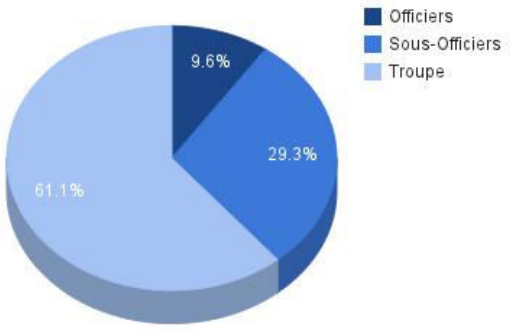

Fig. 7 - Effectifs Légionnaires au 6 mai - Répartition par grades

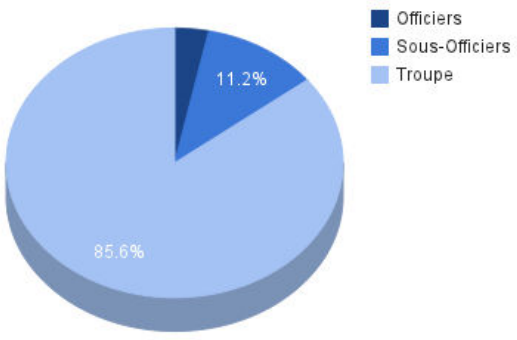

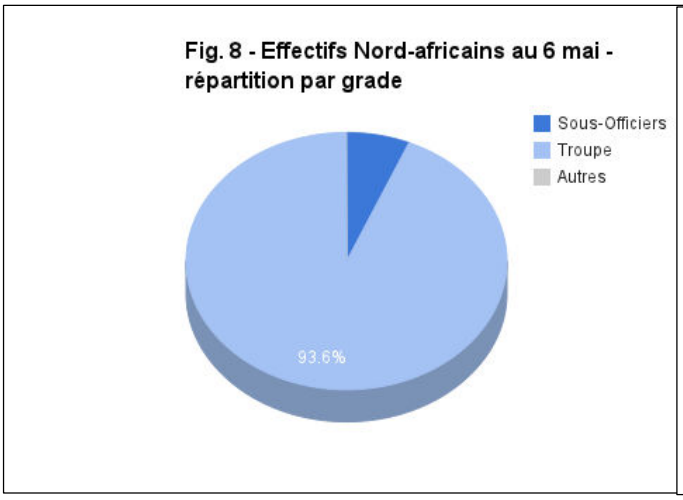

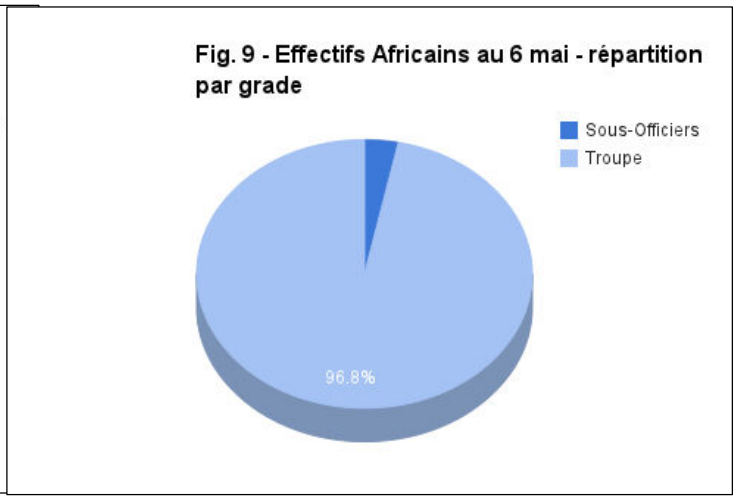

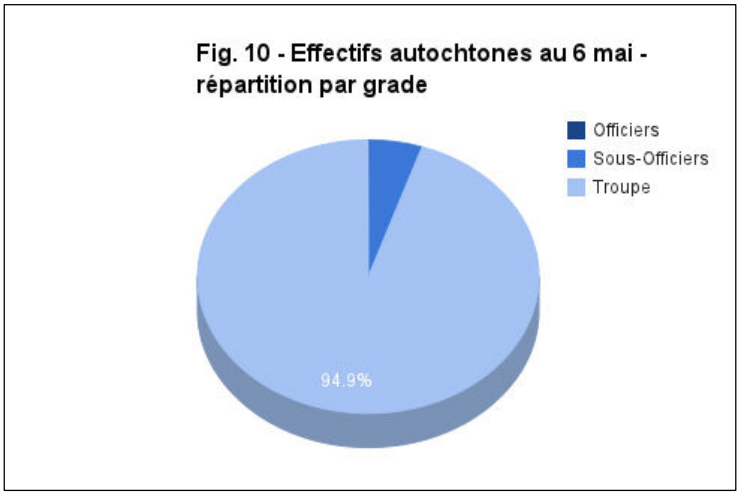

Dans le détail des compositions de chaque catégorie géo-ethnique, la troupe apparaît composée, pour près de la moitié, de soldats dits « autochtones ». À savoir que dans les unités engagées à Diên Biên Phu, il s'agit majoritairement de Thaïs et de Vietnamiens, des Bataillons Thaïs n°2 et n°3, des Compagnies de Supplétifs Militaires et autres soldats réguliers intégrés. Plus globalement encore, elle est composée pour les deux tiers des catégories de soldats originaires des territoires coloniaux. Plus de 90 % des soldats nord-africains, des Africains et des Autochtones présents à Diên Biên Phu sont dans la troupe (fig. 8, 9 et 10). Si la majorité des hommes de troupe est recrutée dans les populations locales et

coloniales, les encadrants de bataillons, sous-officiers et officiers, sont issus des populations métropolitaines françaises. Il faut d'ailleurs noter la disparition de la catégorie des « officiers » dès que nous étudions les soldats originaires de l'Union française. Dans les bataillons thaïs, algériens, marocains, la très grande majorité des encadrants est française. Ainsi et selon les sources, parmi les 84 ou 90 Français comptabilisés au 5/7e RTA, 12 ou 13 sont les officiers du bataillon ; de même au 2/1e RTA avec 14 officiers parmi 83 ou 91 Français, et au 3/3e RTA avec 13 ou 17 officiers parmi 88 ou 129 Français. Au 1er bataillon du 4e Régiment de Tirailleurs Marocains, 13 officiers, 40 sous-officiers et 31 hommes de troupe sont comptés parmi l'effectif français du bataillon. Les combattants des catégories « nord-africains », « africains » et « autochtones » représentent respectivement 6,4 %, 3,2 % et 5,1 % des sous-officiers de la garnison, et deux officiers nord-africains[76], n'apparaissent même pas sur les graphiques étant donné leur l'échelle (fig. 6 à 10).

Cette prépondérance d'officiers et encadrants français dans les bataillons existe aussi dans les bataillons de Légion. Parmi les sous-officiers seuls 11,2 % sont des « Légionnaires » étrangers, et seulement 3,2 % d'entre eux sont des officiers, puisque les « français » de la Légion sont comptabilisés dans la catégorie « Français ».

Au final, près de 10 % des soldats français présents dans la garnison de Diên Biên Phu sont des officiers, et près d'un tiers, des sous-officiers.

Finalement, les soldats les plus nombreux, ceux issus des territoires de l'Union française, représentent une masse de combattants, d'hommes de troupe, que l'on ne connaît pas ou très peu. D'où le déséquilibre des proportions de nos échantillons d'étude, évoquée dans l'introduction de ce chapitre. Les plus faciles à retrouver et les plus prompts à témoigner sont les soldats français gradés, et dans une moindre mesure européens. Les témoignages de soldats ayant appartenu à une unité de l'Union française viennent toujours des encadrants français. Ils ne représentent donc que la partie minoritaire de la garnison de Diên Biên Phu.

[76] SHD, 1K539, papiers Lugand, *op.cit.* . ; d'après cette étude, il y aurait eu un officier algérien au 2/1e RTA et un au 5/7e RTA. Dans le vol. 12, il indique qu'au 1/4e RTM, dont nous avons indiqué l'effectif « français », il y avait 1 officier, 41 sous-officiers et 590 tirailleurs Marocains. Ce qui ferait au total 3 officiers nord-africains, ce dont nous n'avons retrouvé aucune trace par ailleurs.

3 – Gestion des ressources humaines [77]

Connaître les effectifs globaux permet de connaître par la suite la composition détaillée de la garnison, première étape pour définir un peu mieux « Ceux de Diên Biên Phu ». Elle est nécessaire pour comprendre son installation, ses rôles et ses missions ainsi que son fonctionnement pendant cinq mois et demi au minimum.

Pour obtenir cet effectif global de tous les hommes engagés sur l'ensemble de cette période, les autorités de références ont d'abord pris comme base d'étude, diverses périodes établies selon la chronologie de la mise en place du Gono et de la bataille. Les tableaux de synthèse ont été établis au 6 décembre 1953, puis au 12 mars 1954 et enfin du 13 mars au 7 mai. Cela correspond à de grandes césures ayant mené à une transformation structurelle du statut du Camp retranché.

La première période observée n'est d'ailleurs pas considérée comme une période concernant le Camp retranché, tout simplement parce qu'il n'existe pas encore officiellement en tant que tel. Il est en constitution après l'opération « Castor ». Le 6 décembre 1953 correspond à la veille de la date officielle à laquelle Diên Biên Phu devient le Groupement opérationnel du Nord-Ouest (Gono) qui doit continuer de s'organiser et qui est placé sous les ordres du colonel de Castries.

La seconde période correspond donc à l'organisation du Camp retranché et aux diverses opérations et missions qui lui sont confiées. Ces missions demandent l'emploi de certaines unités qui sont ainsi affectées au Gono, quand celles qui ne sont pas considérées comme des unités de poste repartent, comme les parachutistes qui sont plutôt des unités en opérations mobiles.

---

[77] Pour toutes les références chiffrées et/ou d'effectifs présents à Diên Biên Phu, selon divers moments, se reporter aux Annexes, p. 427 à 435.

À partir du 13 mars, la troisième période examinée correspond au moment de la bataille proprement dite, qui appelle de fait de profonds remaniements et voit surtout l'arrivée de renforts en unités constituées d'abord, puis par des éléments divers et isolés ensuite.

L'organisation spatiale et la rotation des unités évoquées précédemment ont donc d'abord forcément induit l'organisation des unités. Puis, l'évolution de la situation a de fait impliqué une adaptation sur le terrain en termes d'effectifs présents et de répartition sur les différents secteurs.

Si nous prenons comme découpage des cinq mois et demi de Diên Biên Phu, un amalgame du découpage officiel FTNV et du découpage tel que nous l'avons défini en avant, pendant et après la bataille, la physionomie de la garnison change. Le cas des prisonniers, l'après-bataille, reste particulier bien que fondamental dans la constitution du groupe défini comme « Ceux de Diên Biên Phu ».

L'avant-bataille

La gestion des effectifs dans ces quatre mois de l'avant-bataille est le parfait corollaire de l'organisation du Camp retranché en termes d'unités présentes et de leur rotation. Il est évident que les changements d'unités, les remplacements, ont amené des réajustements en termes d'effectifs.

À la date du 6 décembre, la garnison de ce qui devient le Gono, est composée, d'après les chiffres FTNV/ Gono, de 10 087 hommes dans lesquels sont comptabilisés 4 907 soldats issus de « Castor » et 5 180 soldats venus ou encore à venir de Lai Chau (dont 2 800 supplétifs). Mais dans les quinze premiers jours du mois de décembre 1953, le remplacement des unités parachutistes de « Castor » voit le départ de 3 740 soldats. Les unités destinées à stationner à Diên Biên Phu sont envoyées au fur et à mesure des mois de décembre et janvier.

Les effectifs présents à Diên Biên Phu atteignent un total de 13 200 hommes au 25 janvier.

Les renforts

La dernière période établie par les FTNV correspond à la bataille : dans ce cadre-là, les changements en termes d'effectifs correspondent aux comptes des pertes et aux renforts envoyés dans le Camp retranché. Les deux peuvent être liés puisque les renforts sont d'abord censés recompléter des unités ayant subi de nombreuses pertes. Une nouvelle figure statistique permet de mieux se rendre compte de la répartition des renforts envoyés à Diên Biên Phu en fonction des types de renforts et de l'origine géo-ethnique des soldats.

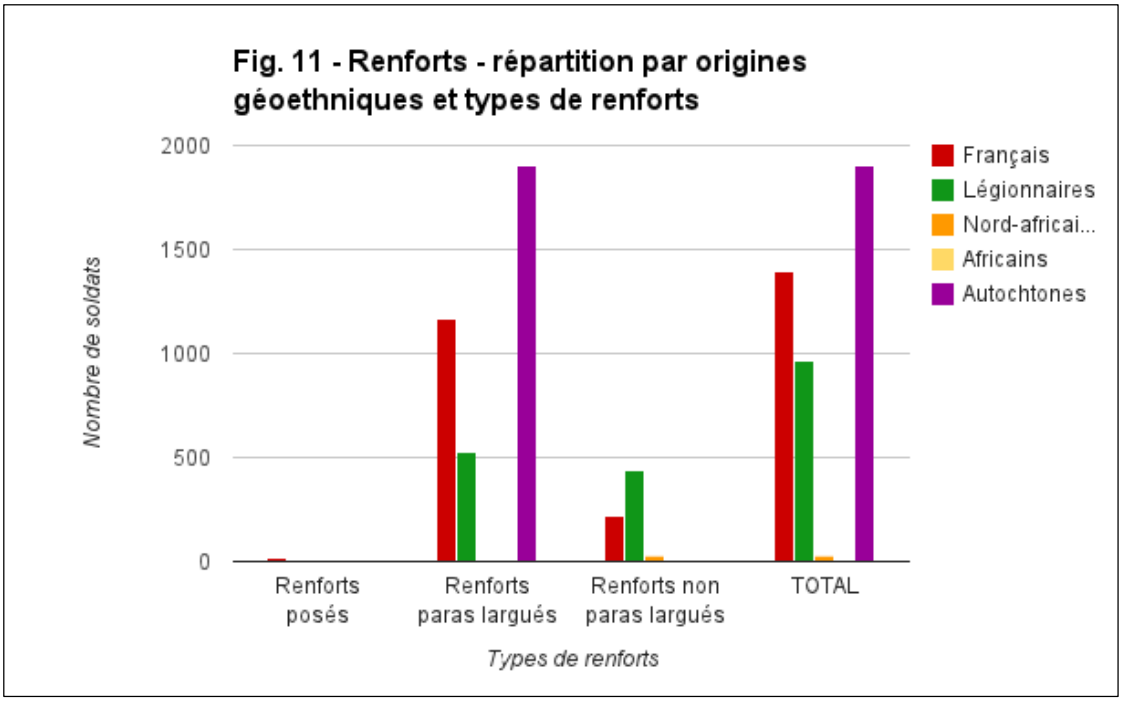

Les données des FTNV sont encore une fois éclairantes quant à la composition de la garnison pendant la bataille et suivent donc la même classification que les autres comptes d'effectifs. La catégorie « total » nous permet de confirmer les idées émises aux vues des figures présentées précédemment, à savoir notamment, que près de 1 500 soldats envoyés en renforts dans le Camp retranché étaient des « français » mais qu'au total, plus du double de soldats « légionnaires » et « autochtones » ont composé ces renforts.

Trois types de renforts sont cependant définis par les autorités militaires : « renforts posés par avions sanitaires », « renforts paras largués », « renforts non paras largués ».

Les « renforts posés » ne concernent que très peu de monde, et d'après l'intitulé, ne peuvent avoir eu lieu qu'avant la bataille et au début de celle-ci, dans les quatorze premiers jours, soit avant que le terrain d'aviation ne soit rendu totalement inutilisable le 28 mars. Ces renforts sont de quatorze hommes, dont huit officiers, qui ont été envoyés pour relever certains officiers de l'Etat-Major du Gono. C'est notamment le cas du chef d'Etat-Major du Gono, le lieutenant-colonel Keller qui est envoyé à Diên Biên Phu pour remplacer le lieutenant-colonel Guth, tué lors d'une reconnaissance extérieure à pieds le 28 décembre 1953.

Les premières unités constituées envoyées en renfort à Diên Biên, soit la deuxième catégorie des tableaux, l'ont été pour réellement recompléter les pertes subies dès les trois premiers jours de bataille. Ils sont de manière quasi-naturelle des parachutistes : le Camp retranché n'étant accessible que par la voie aérienne, les unités paras sont les plus adaptées pour arriver rapidement sur un champ de bataille. Par ailleurs, ils sont souvent utilisés en bataillons d'infanterie de choc chargés des contre-attaques, rôle pour lequel ils sont effectivement envoyés en premiers renforts sur Diên Biên Phu. Cinq bataillons ainsi que trois Antennes chirurgicales parachutistes (ACP) constituent les « renforts parachutistes largués » sur le Camp retranché entre le 14 mars et le 5 mai[78]. Il faut ajouter à ces bataillons complets, des détachements ou fragments de bataillons envoyés également par parachutage, comme le détachement du 35e Régiment d'Artillerie Légère Parachutiste. Au total, ils représentent un effectif de 3 597 parachutistes largués sur Diên Biên Phu tout au long de la bataille. Parmi ces renforts parachutistes, toutefois, et malgré l'envoi d'un bataillon constitué vietnamien, il y eut une proportion un peu plus importante d'« européens » (fig. 11bis ci-dessous).

[78] Il s'agit des 5e BPVN, 6e BPC, 2/1e RCP, 2e BEP et Ier BPC, ainsi que des ACP 3, 6 et 5. Cf. Annexes, p. 431, Organisation des unités et renforts.

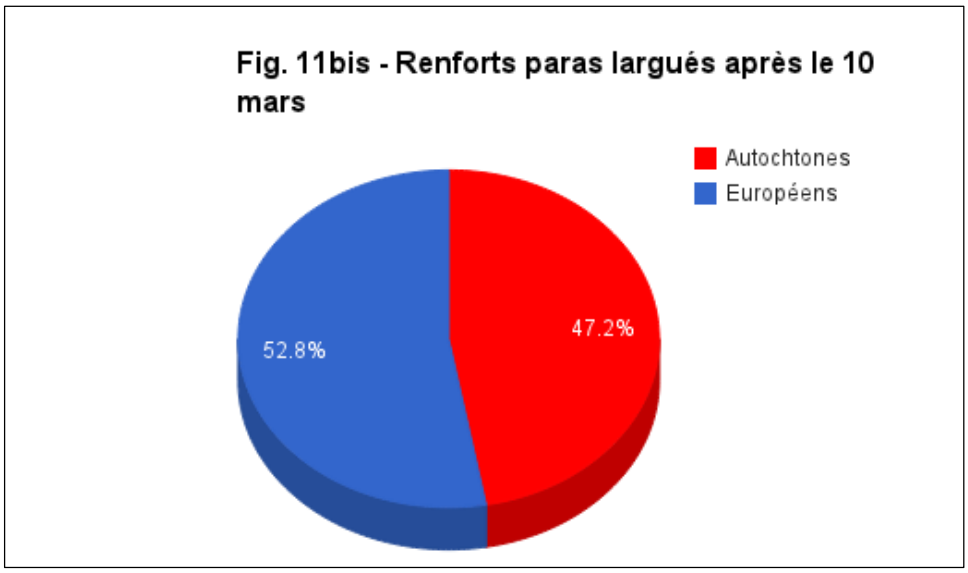

Cette proportion légèrement supérieure d'« européens » explique sans aucun doute la différence de points existant pour les mêmes catégories dans les effectifs globaux entre le 10 mars et le 6 mai (fig. 1 et 3). Seul le 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens est, comme son nom l'indique, un bataillon composé de soldats vietnamiens, à l'exception des cadres qui sont français. Les autres bataillons, bien qu'étant composés pour partie de Vietnamiens, sont encore majoritairement « européens », et ils ont été plus nombreux à être largués en renforts.

Les « renforts non paras largués » correspondent vraisemblablement aux volontaires des mois d'avril et début mai, qui effectivement pour la plupart n'étaient pas brevetés parachutistes. Etant donné les besoins criants à cette période dans le Camp retranché, et l'unique voie d'accès pour y arriver, ces renforts volontaires ont été largués, dans l'urgence, sans brevet. Après un appel aux volontaires lancé par le Haut commandement auprès des unités FTNV des bases arrière, puis dans toutes les unités disponibles d'Indochine, 680 hommes ont été au final sélectionnés pour faire leur premier saut sur Diên Biên Phu. Parmi eux, se trouvait un plus grand nombre de « légionnaires » (fig. 11).

Cette question des renforts à envoyer à Diên Biên Phu a été l'une des plus discutée pendant la bataille. Qui envoyer, sous quelle forme et jusqu'à quand ? Une répartition de ces renforts globaux en fonction des grades et des origines géo-ethniques permet d'apporter des réponses plus précises.

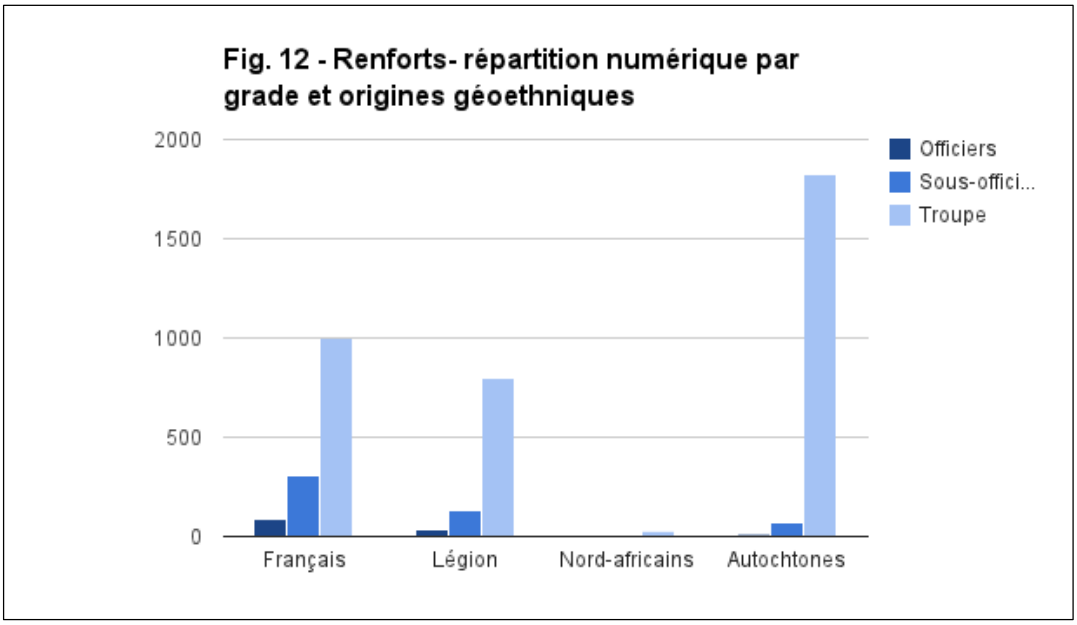

Il a d'abord été décidé d'envoyer des unités parachutistes, puis une fois ces unités épuisées, c'est au tour des légionnaires de régiments non parachutistes. Par conséquent, la grande majorité des officiers et sous-officiers envoyés en renforts sont effectivement d'origine française ou européenne, parce que encadrants des unités constituées larguées sur le Camp retranché ; la majorité des hommes de troupe est composée d'autochtones appartenant aux bataillons paras vietnamiens ou intégrés aux autres Bataillons de Parachutistes Coloniaux.

La question des renforts volontaires se pose avec insistance et, elle devient même un problème, quand il a fallu faire face à un afflux de volontaires. Il a en effet été décompté 2 594 volontaires pour sauter sur Diên Biên Phu, répartis par le 1er Bureau des FTNV en 2 048 Européens, 451 Nord-Africains et 95 Autochtones, venus de toutes régions du Tonkin et d'unités très diverses, combattantes comme des Services. Qui faut-il privilégier parmi ces volontaires, pour l'intérêt du Camp retranché ? Les avis de ce point de vue-là sont assez unanimes et clairs : il faut privilégier les Européens, légionnaires si possible ; en tous les cas, éviter les volontaires d'unités de tirailleurs nord-africains. Castries et Cogny sont en accord à

ce sujet[79], et les chiffres confirment leurs décisions. Trente-et-un officiers et 931 sous-officiers et hommes de troupe de la Légion étrangère sont envoyés en renforts, contre seulement 30 tirailleurs nord-africains, dont un sous-officier et vingt-neuf tirailleurs (fig. 12).

Les pertes[80]

Nous pouvons à nouveau différencier les trois périodes de l'avant-bataille, la bataille, et de la captivité pour comptabiliser les pertes. Les données Gono/FTNV répartissent ces chiffres selon les mêmes catégories que les chiffres des effectifs généraux, par grade et par origine. Sont ajoutées les différentes définitions données au mot « perte ». Les autorités militaires considèrent donc comme « pertes », les tués, les disparus et les blessés devenus inaptes au combat. Les tableaux récapitulatifs de fin de bataille ajoutent des sous-catégories aux blessés et aux disparus. Les blessés sont alors qualifiés de « légers » ou « à évacuer » : les premiers sont considérés comme secondaires et pouvant éventuellement retourner au combat, les seconds sont beaucoup trop graves pour pouvoir rester sur place. Tous sont en tous les cas comptés car entrés dans les antennes médicales ou chirurgicales du Camp retranché.

Parmi les disparus, sont comptées diverses catégories dont les plus hypothétiques. Ils sont ainsi ceux qui manquent dans les unités mais dont la mort n'a pas été prouvée, ou blessé mais non entré en antenne médicale, les évadés et les déserteurs. Ces chiffres sont par définition, les plus incertains, et donc les plus sujets à discussion. Ce qui est visible dans les témoignages évoquant ces sujets où nous pouvons effectivement trouver des écarts de chiffres importants.

Il faut également et tout d'abord, prendre en compte les pertes de la période de l'avant-bataille. Le Camp retranché est vivant et fonctionne comme n'importe quel poste avec des missions. Le Gono a ainsi comptabilisé 1 057 hommes « perdus » entre le 21 novembre 1953 et le 12 mars 1954 et répartis comme suit : 151 tués, 88 disparus et 798 blessés, *a priori* tous évacués vers Hanoï.

---

[79] SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier 3, télégramme du 24 février 1954.

[80] Une étude sur « les pertes militaires à Diên Biên Phu » a été menée en partie, à partir des mêmes sources d'archives, par Jean-Jacques Arzalier, pour le colloque de 2004. Publié in, *1954-2004. La bataille de Diên Biên Phu entre histoire et mémoire*, p. 147-168. Il en a alors montré toute la difficulté.

Les pertes pendant la bataille sont plus difficiles à comptabiliser, pour les raisons évidentes liées à la nature des combats. C'est pourquoi les chiffres peuvent être eux-aussi sujets à discussion. Des erreurs ne sont pas impossibles et ainsi, de nombreuses versions peuvent exister dans différents ouvrages et témoignages, avec des écarts parfois importants.

Le Gono signale au 5 mai, 10 133 combattants encore présents dans le Camp retranché. Par conséquent et par rapport aux effectifs engagés, il existe une différence de 4 971 hommes répartis dans différentes catégories : 1 142 tués, 1 606 disparus, 1 161 déserteurs, 303 blessés évacués, 429 blessés décédés suites de leurs blessures dans les antennes chirurgicales et 330 non explicables. À ces comptes, il faut encore ajouter quelques 4 007 soldats signalés blessés, parmi lesquels 1 444 sont jugés suffisamment graves pour nécessiter une évacuation vers Hanoï. Toutes catégories confondues, le total est donc de 8 978 soldats « perdus ». Chiffre, lui aussi sujet à cautions. Première caution : il manque les pertes des deux derniers jours de combat, et pourtant, c'est certain, elles existent. Il y eut bien des morts et des blessés du 6 au 8 mai. Mais la situation du moment n'a pas permis d'en faire les comptes. Deuxième caution : la question des blessés est un réel problème. Nombreux sont ceux qui, bien que blessés, sont retournés combattre : comment ont-ils été comptabilisés ? La question se pose également pour aussi ceux qui ne sont pas entrés dans une antenne médicale et chirurgicale, et qui, de ce fait n'ont pas été comptés comme tel. Deux témoins[81] disent avoir eu des blessures ne nécessitant pas, selon eux, d'aller en antenne médicale, et qui se sont « soignées d'elles-mêmes ». Troisième caution : le chiffre des déserteurs ne peut être qu'aléatoire. Ce chiffre de 1 161 ne compte que des soldats « autochtones », réguliers comme supplétifs. Peu sont ceux qui se risqueraient à dire que d'autres soldats d'autres catégories, sont passés à l'ennemi. Par ailleurs, cela ne prend pas en compte, non plus, les combattants qui ont cessé les combats sans toutefois passer à l'ennemi. Le compte de ces « déserteurs de l'intérieur » est sans doute le plus difficile et ne peut faire l'objet que de quelques évaluations : selon les sources, ils représentent un effectif de 600 à 1000 soldats ayant arrêté les combats[82].

[81] Eugen Brause, 3/13e DBLE et Maurice Duteil, lieutenant au 5e BPVN.

[82] Le colonel Legoubé dans son *étude sur le BT3* parle d'un millier de « rats » à 200 près.

Enfin, il manque toujours les chiffres, inconnus, des prisonniers faits avant le 7 mai, dont nous savons juste qu'ils ont existé. Ils font sans doute partie de la catégorie des 1 606 « disparus ».

Au total, sur toute la période considérée comme l'affaire de Diên Biên Phu, soit du 20 novembre au 5 mai pour les comptes FTNV, il y eut environ 10 035 soldats comptabilisés au moins une fois dans les pertes, à savoir 1 057 avant la bataille et 8 978 pendant la bataille, 3 420 hommes sont considérés comme tués ou disparus et 5 108 blessés.

Combien d'hommes sont finalement passés par Diên Biên Phu ? En cinq mois et demi d'occupation du site, l'évolution des effectifs mène à un engagement global de 15 172 hommes d'horizons très différents, de toutes armes et de tous grades, ce que les échantillons de témoins ne représentent pas tout à fait. Nous pouvons cependant sans aucun doute parler d'une garnison multiethnique correspondant bien à la composition et aux utilisations du CEFEO au milieu des années 1950. Dans ce cas, le soldat de Diên Biên Phu est bien un soldat type. Mais il n'apparaît pas au premier abord comme le « type Diên Biên Phu ». Rien ne le différencie, pour le moment, d'un autre soldat présent sur les autres théâtres d'opérations en Indochine.

Il en est de même pour ceux qui, de l'extérieur, ont eu à s'occuper de « l'affaire de Diên Biên Phu ».

4 – « ceux de l'extérieur de Diên Biên Phu »

Deux éléments sont à prendre en compte dans ce nouveau groupe de ceux qui, de l'arrière, ont eu à prendre en charge et à travailler pour Diên Biên Phu : d'une part, les effectifs de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale dans leurs missions d'entretien et de soutien du Camp retranché, et d'autre part, ceux du Haut Commandement.

Armée de l'Air et Aéronavale

Parmi les soldats de Diên Biên Phu n'appartenant pas aux FTNV et extérieurs au Camp retranché, les plus visibles restent d'abord les aviateurs. Leur cas nous semble particulier car la bataille et son évolution ont nécessité un engagement de plus en plus important des nombreuses formations de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale. Ces treize formations de l'Armée de l'Air ainsi que les quatre flottilles de combat de l'Aéronavale, pourraient faire partie des effectifs de « Ceux de Diên Biên Phu », étant donné l'engagement et l'investissement qu'elles ont mis dans la bataille. Elles sont d'ailleurs toutes citées à l'Ordre de l'Armée pour cela. D'autant plus que les personnels, qui pour diverses raisons (appareils abattus, détruits au sol, …), n'ont pas pu retourner à Hanoï, se sont investis dans la bataille ; ou blessés, ils sont entrés dans les antennes médicales du Camp retranché. Il est donc très probable, qu'ils aient été comptés dans les chiffres de pertes ou de combattants valides, selon les cas, au 7 mai. Ils sont alors totalement indifférenciés de « Ceux de Diên Biên Phu » n'ayant pourtant pas été comptabilisés comme « Ceux de Diên Biên Phu des FTNV ». P. C. Renaud dans son étude sur l'aviation à Diên Biên Phu[83], indique cinquante-et-un personnels Air faits prisonniers à Diên Biên Phu le 7 mai, auquel il ajoute dix personnels navigants capturés après que leur appareil ait été abattu par la DCA vietminh. Les cinquante-et-un prisonniers ont sans conteste été considérés comme « Ceux de Diên Biên Phu » ; les dix capturés pendant la bataille n'ont sans doute pas été considérés comme véritablement « Ceux de Diên Biên Phu », tout comme ceux ayant participé à la bataille. Encore une fois, l'élément

[83] Patrick – Charles Renaud, *op.cit* ; Annexe 5, p. 341-344.

déterminant est la situation physique du soldat, plus que son rôle et son engagement dans un même combat commun.

Haut commandement

Qu'en est-il des autorités militaires en charge de cette bataille et du Gono, aux échelons des Etats-Majors des FTNV et du Commandant en chef ? Faut-il les intégrer dans le groupe des acteurs de Diên Biên Phu ? Par une certaine extension, oui. Ils n'ont pas combattu au premier sens du terme. Mais les fonctions qu'ils occupent sont définies comme leurs « postes de combat » : leur métier consiste à prendre des décisions qu'ils doivent faire appliquer aux divers échelons subalternes, jusqu'à ce que l'ordre, la décision prise au plus haut degré du Commandement, soit adapté sur le terrain et réalisé dans les actes de l'homme de troupe dont le métier consiste à obéir, à se battre. Ils n'ont évidemment pas été retenus comme « ceux (les combattants) de Diên Biên Phu », car ils n'étaient pas de « ceux *à* Diên Biên Phu ». Le critère fondamental d'appartenance réelle au groupe est bien ici encore la présence physique sur le champ de bataille, le vécu de la bataille et de l'enfer des combats.

Les officiers d'Etat-Major à Hanoï comme à Saigon, mais surtout les deux généraux officiellement en charge de ce territoire et de toute opération qui s'y déroule, peuvent être considérés comme des acteurs de Diên Biên Phu par les études qu'ils ont menées, les décisions qu'ils ont prises concernant directement la préparation et la réalisation de « Castor » d'une part, et de la bataille du Nord-Ouest d'autre part. Le général Masson, travaillant dans l'entourage direct du général Cogny aux FTNV, a un bon mot pour résumer cela : « on ne lâche pas ses troupes au moment critique »[84]. Certes, cette phrase n'a pas été écrite pour l'affaire de Diên Biên Phu seule. Elle a été écrite pour justifier la position FTNV par rapport au Delta, pendant la bataille et voyant la chute du Camp retranché arriver. La question qui se posait alors était de savoir combien de temps encore tiendrait Diên Biên Phu et comment faire face aux conséquences de sa chute dans le reste du Tonkin. Certes, « on ne lâche pas ses troupes au moment critique » est une formule qui ne s'adresse pas directement aux combattants de Diên Biên Phu, mais ils sont intégrés dans cette réflexion qui est en tout

[84] SHD, PA 7-7, Lettre du gal Masson au gal Blanc, 27 avril 1954.

état de cause, représentative du rôle que se donnent les autorités extérieures au Camp retranché : leur combat est de gérer diverses situations presque individualisées dans un ensemble beaucoup plus large et d'un point de vue englobant. Les troupes sont de toute façon tous les soldats de toutes les unités engagées sur un théâtre d'opérations relevant du Nord-Vietnam. À l'échelon même du général Commandant en chef, la réflexion est la même : chacun de par sa fonction est à un poste de combat, d'autant plus lorsqu'une bataille décisive est engagée. Dans cette structure, c'est bien l'implication de tous et de chacun à son poste qui doit mener le combat.

Ceux de « l'extérieur de Diên Biên Phu » sont donc aussi indéfectiblement liés et engagés dans les combats de Diên Biên Phu qu'ils gèrent depuis quelques centaines de kilomètres. Ils n'ont pas été intégrés aux statistiques des effectifs du fait de cette situation, mais ils peuvent être intégrés dans le reste des analyses du fait de cette implication.

Toutefois si nous ne nous attardons encore ici uniquement sur le groupe des combattants à et pour Diên Biên Phu, nous pouvons poser la question de savoir si il y eut, ou non, une espèce de soldat type. Quelles sont les caractéristiques générales de ce combattant ayant participé aux combats à Diên Biên Phu entre le 21 novembre 1953 et le 7 ou 8 mai 1954 ? Existe-t-il des critères permettant d'identifier un soldat « type Diên Biên Phu » ou n'est-ce qu'une idée finalement très éloignée des réalités du moment ?

II. UN SOLDAT TYPE DIEN BIEN PHU ?

À partir des informations officielles purement comptables et relevant de considérations militaires classiques, il est intéressant de se pencher de plus près sur le profil des combattants présents à Diên Biên Phu. Etant donné d'une part, la diversité des unités et de leur composition ethnique, et d'autre part, le manque de sources concernant certaines unités composées des combattants de l'Union française, l'idée d'un profil type du combattant à Diên Biên Phu s'éloigne. Seules quelques caractéristiques générales sur les combattants, gradés, d'origine française ou européenne, restent possibles.

1 – Origines sociales et géographiques des soldats « français »

Si nous nous arrêtons en effet sur les soldats d'origine française, simplement parce qu'ils sont bien plus présents dans les témoignages et publications postérieures, peut-on y retrouver une sorte de profil type du combattant français de Diên Biên Phu ? Les origines géographiques et sociales des soldats qui sont les premiers critères manifestes pour déterminer un profil, apparaissent très variées, à l'image de la société française d'après-guerre. Cette diversité s'explique en partie par la situation économique et sociale des années 1950.

Origines sociales

Parmi les combattants présents à Diên Biên Phu, nous pouvons déceler diverses origines sociales à travers les origines familiales des combattants. La répartition des métiers exercés par les familles des combattants - témoins dans les grands secteurs d'activité peut donner un aperçu très global mais pertinent, de leur position dans la société.

Les représentations existantes à propos du recrutement de l'Armée au milieu des années 1950 orientent les réflexions vers l'idée (reçue) que le gradé supérieur est souvent issu de familles de militaires ayant une position sociale plutôt élevée. Dans notre échantillon de combattants, ceux qui sont effectivement issus de familles de tradition militaire depuis des générations et qui poursuivent, en quelque sorte, la tradition familiale, sont bien présents. Mais la proportion apparaît finalement réduite, puisque sur 20 des 27 témoins ayant consentis à parler de leurs origines familiales et sociales, seuls quatre sont issus de familles de militaires de carrière. Il faut en ajouter un de plus, présent dans les notices biographiques de R. Bruge. Par ailleurs, dans ces mêmes notices, existent cinq officiers ayant été enfants de troupe[85]. De par ce statut, ils sont forcément issus de familles de militaires. Toutefois les origines sociales de ces derniers restent modestes.

À quel profil social correspond finalement la majorité des combattants ? Dans notre échantillon, apparaissent tout d'abord ceux qui, après la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas de travail et peu de formation. Ceux-là sont les engagés, dont nous pouvons supposer qu'ils ont des origines sociales fort modestes et que la solde représente pour eux un minimum de revenus très acceptable. Engagés volontaires sans formation, ils vont grossir les rangs des hommes de troupe. Entre l'officier par tradition familiale d'un côté et l'engagé parce que soldat est l'un des seuls métiers assurant un salaire fixe d'un autre côté, la majeure partie des combattants présente des origines sociales qui reflètent l'organisation de la société française des années 1940, voire d'avant-guerre. Comme nous prenons en compte leurs origines familiales, c'est l'activité des parents qui est étudiée et de fait, les évolutions d'après-guerre dans la structure de la population active française n'apparaissent pas dans cette structure. Ce qui est par exemple le cas du processus de féminisation du travail qui s'accélère dans les

[85] L'enfant de troupe est un enfant d'un homme de rang ou des premiers grades, suivant la troupe avec sa famille. Il était enregistré dans les effectifs du régiment où servait son père, percevait une solde pour sa famille et une fois l'âge légal atteint, devait s'engager pour en quelque sorte rembourser cet apprentissage.

années 1950 mais qui pour la génération des parents des combattants des années 1950, est très peu développée, d'autant plus que les femmes des milieux ruraux qui souvent travaillent à la ferme, ne sont pas comptabilisées dans la population active. Or, parmi nos témoins peu sont ceux qui indiquent en effet un métier pour leur mère. Ils le font lorsque le père n'est plus là.

La population française de cette période des années 1930 – 1940 de la génération des parents des soldats de Diên Biên Phu, est donc majoritairement ouvrière ; puis viennent les catégories agricole et enfin tertiaire, alors en développement. Ainsi quatre de nos témoins ont déclaré être issus de familles paysannes, les trois quarts des témoins interrogés sont issus des catégories des petits artisans, commerçants, et ouvriers ; il faut enfin y ajouter deux témoins issus de familles de fonctionnaires, hors ministère de la Défense.

Nous pouvons donc en déduire que globalement, la majorité des combattants est plutôt originaire de milieux modestes et classes moyennes.

Origines géographiques

Les origines géographiques des combattants sont liées à deux autres principaux facteurs : d'abord la structure sociale de la population des années 1950 évoquée précédemment, ensuite le recrutement et la composition de l'Armée française à cette même époque. Les deux figures suivantes réalisées à partir de témoignages et courtes biographies, permettent d'en saisir une structure.

Fig.13 - Origines géographiques des témoins

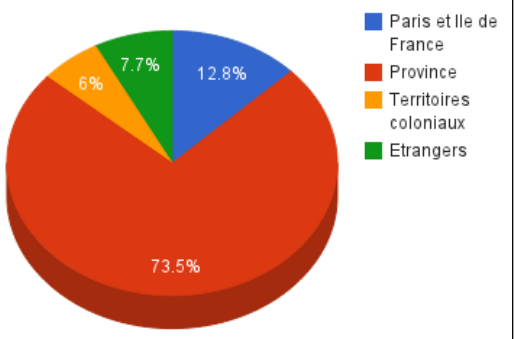

Fig. 13 bis - Répartition des origines géographiques françaises

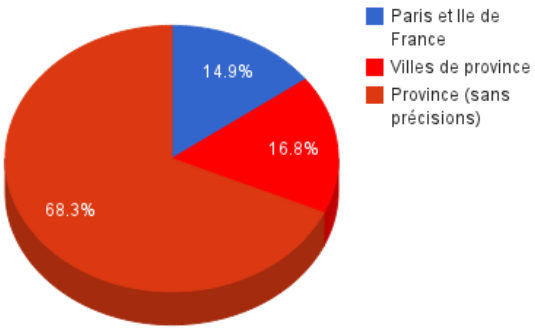

Les origines géographiques des combattants de Diên Biên Phu s'expliquent donc en partie d'abord par cette répartition des catégories socio-professionnelles des années 1950. En effet, il apparaît qu'à ces catégories socio-professionnelles modestes (agriculteurs, ouvriers…) correspondent des origines géographiques provinciales (fig. 13), et surtout rurales. Paris et les grandes villes de Province sont largement sous-représentées (fig. 13 bis). La fig. 13 représente la répartition des origines géographiques des témoins interrogés, cumulées avec les origines données dans les notices biographiques de R. Bruge : à peine 13 % des soldats sont originaires de la capitale et de sa région, et 15 % lorsque nous ne prenons en compte que les témoins et biographiés d'origine française. À l'inverse, près des trois quarts de ces soldats sont originaires de la province, et majoritairement de milieux que nous supposons ruraux, lorsqu'il n'y a pas d'indication précise de lieux de naissance. Lorsque le lieu de naissance est précisé, il s'agit en effet des villes principales, souvent chef-lieu de département. De cette façon, toutes les régions françaises sont représentées, de même que certains territoires coloniaux (Algérie, Maroc et Indochine) bien qu'ils représentent la proportion la plus faible. L'unique témoin né en Indochine, à Hanoï, est par ailleurs l'un des fils de militaires. Exemple qui bien qu'ultra minoritaire, représente aussi l'organisation de la société coloniale : les territoires indochinois ne comptaient dans leur population européenne que des administrateurs, des entrepreneurs, et évidemment, des militaires français.

Le recrutement et la composition de l'Armée française après la Seconde Guerre mondiale expliquent pour une autre partie cette diversité géographique (fig. 13), puisque cette armée française est réputée pour intégrer de nombreuses nationalités étrangères. La Légion étrangère, exception française, y occupe une grande place et l'après-Seconde Guerre mondiale est un moment d'important recrutement : entre autres Belges, Italiens, Espagnols et Allemands en grand nombre, auxquels peuvent s'ajouter quelques Tchèques, Hongrois, et Polonais. Le cas des Allemands est peut-être mieux connu. Pour beaucoup ils se retrouvent dans la même situation que certains Français : ayant tout perdu, n'ayant pas eu de formation si ce n'est dans les Jeunesses hitlériennes, égarés, ils s'engagent chez les Forces d'occupation. Nombre d'Allemands originaires des provinces perdues de l'est se retrouvent dans ce cas, expulsés vers une patrie qui ne les accepte pas vraiment et dans laquelle ils se sentent

étrangers et bien seuls. Eugen Brause[86], seul témoin ancien légionnaire d'origine allemande retrouvé ayant répondu à nos questions, est tout à fait dans ce cas-là : fils aîné d'un propriétaire terrien en Pologne, il fuit cette province d'où sa famille est expulsée en 1945, pour dépasser la ligne de front orientale. Arrivé en Allemagne de l'ouest, il vit illégalement dans les zones d'occupation française et britannique car il n'a ni papiers, ni acte de naissance, ni foyer. À Coblence, il vit avec d'autres jeunes qui signent un engagement pensant partir travailler dans les colonies : il les suit et signe, en réalité, son engagement dans la Légion étrangère. Né en 1930, il n'est probablement pas majeur au moment de son engagement, que nous datons vers 1949-1950, puisqu'il débarque en Algérie à Maskara en 1951. Ces cas d'engagement de jeunes Allemands mineurs dans la Légion est, au même moment, l'objet de nombreuses discussions entre la France et la nouvelle République Fédérale d'Allemagne, soulevées par la presse allemande[87]. À cette même époque, une grande partie des effectifs allemands de la Légion est composée d'anciens de la Wehrmacht, qui, sans beaucoup d'autres expériences que celle de la guerre, s'engagent dans la Légion pour éviter la prison. Les camps de prisonniers des derniers mois de la Seconde Guerre mondiale sont un vrai réservoir d'« engagés » pour la Légion. Des anciens SS, passés au travers de la surveillance des officiers du Service d'Immatriculation de la Légion étrangère chargés de surveiller les origines de ces engagés, sont même signalés. Jean E. Dens, ancien légionnaire de Diên Biên Phu d'origine belge, a, à ce propos, indiqué dans ses témoignages, que sa formation à la Légion a été assurée « par des Instructeurs ayant participé au Deuxième conflit mondial (anciens SS) »[88]. Savait-il avec certitude que ses instructeurs avaient été d'anciens SS ou cette réflexion n'est-elle que le fruit d'une rumeur, basée certes sur une réalité ? Il est peu probable que ces anciens SS présents dans la Légion, s'en soient vantés devant leurs recrues, même huit ans après la fin de la guerre. Il est par contre probable qu'ils aient été issus de la Wehrmacht et qu'un amalgame ait été fait au fur et à mesure de la propagation des rumeurs concernant l'origine des Allemands dans la Légion. Quoiqu'il en soit, les effectifs allemands

---

[86] Témoignage envoyé en décembre 2007 accompagné d'un petit ouvrage de Mémoires publié en allemand dans lequel il raconte sa vie de légionnaire, *Unter der grunen-roten Fahne*, Honneur et Fidelité. À Diên Biên Phu, il était légionnaire faisant office de caporal à la 3/13e DBLE.

[87] A.P. Comor, "Allemands, volontaires", *in Histoire et dictionnaire de la Légion étrangère*, dir. A. P. Comor, Paris : Bouquins, 2013.

[88] Extrait du témoignage de Jean E. Dens, ancien légionnaire au 3e REI, envoyé en 2008.

dans la Légion dans les années 1950 dépassent les 30 % légaux d'engagés admis d'une même nationalité. Les soldats d'autres nationalités également présentes dans les effectifs de Légion à Diên Biên Phu, ont souvent des raisons propres à leur engagement. Les jeunes ressortissants des pays occupés par l'URSS à la fin de la Seconde Guerre mondiale, devenues des démocraties populaires, ont souvent fui le régime communiste, comme ce fut le cas notamment des Tchèques. La plupart des engagés d'après-guerre sont issus de populations qui ont fui leur pays du fait de la misère ou des conséquences politiques, économiques et sociales de la guerre. D'autres enfin, Espagnols et Italiens notamment[89], ont terminé des engagements commencés pendant la Seconde Guerre mondiale.

2 – Des soldats de l'Union française

En ce qui concerne les soldats des autres unités présentes à Diên Biên Phu, les informations sont laconiques. Les origines sociales comme géographiques des soldats issus des unités dites de l'Union française, semblent plus évidentes malgré le manque de sources précises. Les soldats intégrés dans les unités marocaines, algériennes, africaines ou indochinoises comportent dans leur propre dénomination leur origine géographique générale. Les origines sociales sont plus difficiles à appréhender mais peuvent apparaître : les hommes de troupe sont issus des milieux modestes voire pauvres des colonies, sans doute aussi plus souvent de régions rurales agricoles ; les cadres sont d'origine française et entrent donc dans les statistiques vues précédemment.

Nous savons simplement par exemple, qu'au 2e bataillon du 4e Régiment d'Artillerie Coloniale, unité d'artilleurs dans laquelle ont été progressivement employés, en nombre plus importants des soldats africains, la majorité était de jeunes engagés volontaires pour premier séjour, des classes 1951 et 1952, excepté pour les quelques gradés qui peuvent avoir réalisé des séjours antérieurs. Nous ne connaissons pas non plus avec précision, les

[89] *In, Histoire et dictionnaire de la Légion étrangère*, dir. A. P. Comor, *op. cit.*

origines précises de recrutement : il n'est indiqué qu'AOF et AEF, ce qui représente tout de même un grand territoire[90].

Si nous nous référons à des études plus générales[91], nous pouvons penser que les raisons ayant mené à l'engagement ainsi que le recrutement, étaient les mêmes pour tous les soldats d'une même origine. Nous ne voyons pas en effet, de quelconque raison mettant les artilleurs africains de Diên Biên Phu dans un cadre différent de celui des autres soldats originaires des colonies d'Afrique. Il faut donc y voir un recrutement de villageois attirés par la solde, la gloire militaire, dans la tradition des recrutements des deux conflits mondiaux. Certains ont pu participer aux combats de la Seconde Guerre mondiale, d'autres engagés après, ont fait comme leur père ou grand-père, et se sont engagés dans l'Armée française très présente dans les territoires coloniaux. La grande majorité de ces combattants africains est issue de l'important recrutement ayant eu lieu pour la Seconde Guerre mondiale. Les bureaux de recrutements continuent ainsi d'attirer les démobilisés du conflit précédent, d'autant plus qu'au fur et à mesure de l'avancement du conflit indochinois, les autorités françaises puisent de plus en plus dans ce réservoir de combattants.

Le raisonnement et les informations sont les mêmes pour les soldats des Régiments de Tirailleurs Marocains et Algériens présents à Diên Biên Phu. Les tirailleurs nord-africains relevaient également d'un recrutement régional, cependant plus restreint. Chez les Marocains du 1/4e RTM, les tirailleurs sont regroupés dans les unités en fonction de leur circonscription territoriale : le régiment est basé à Taza, les tirailleurs sont recrutés dans tous les villages à plus de 50km à la ronde autour de cette base régimentaire. Le recrutement est donc essentiellement rural. Les raisons de l'engagement sont sans doute enjolivées dans les écrits d'un ancien de régiment marocain, par rapport à la réalité : il est peu probable que les engagements aient tous été réalisés volontairement pour faire honneur au village et aux pères et grands-pères ayant également honoré l'Armée française et leur village avant eux. Il en est

---

[90] SHD, 10H 420 Rapports sur le moral des militaires musulmans d'Afrique noire ; Compte-rendu du capitaine Drabo, chargé des AMA des FTNV sur la visite des prisonniers africains libérés du 20 au 25 août 54 ; parmi lesquels se trouvent des libérés du 2/4e RAC de Diên Biên Phu. Ce compte-rendu indique que 2/3 des libérés sont AOF et le tiers restant AEF.

[91] M. Bodin, *Les Africains dans la guerre d'Indochine 1947-1954*, Paris : éditions l'Harmattan, collection recherches asiatiques, 2000.

de même pour les Marocains de la 11e Batterie du 4/4e RAC qui sont originaires d'une même région, et ont déjà effectués un ou deux séjours antérieurs[92].

Le cas des soldats d'origine vietnamienne, lao ou thaïe est sans doute le mieux connu. Etant donné que toutes les unités du CEFEO avaient intégré des soldats réguliers autochtones, en proportion variable, comme nous l'avons évoqué précédemment, il est normal de retrouver une grande partie de combattants issus des populations autochtones. À Diên Biên Phu, pour les compagnies de supplétifs et les partisans, il s'agit de populations locales villageoises, très rurales et éloignées de tout pôle urbain, que nous avons évoquées dans le cadre de leurs unités[93].

La garnison de Diên Biên Phu est devenue une société complète formée comme une sorte de patchwork de combattants aux origines sociales et géographiques très diverses. Il semble difficile de pouvoir y trouver un profil type.

Cette microsociété militaire multiethnique n'est *a priori* pas différente en soi du reste du CEFEO de 1954. Il n'y a donc dans sa composition initiale et dans les origines de ses soldats, pas de soldat type Diên Biên Phu mais bien des soldats type CEFEO 1954 à Diên Biên Phu.

Le profil général de ces combattants peut toutefois être encore affiné. Les parcours de ces combattants depuis l'avant-Diên Biên Phu (déjà approché en parlant des origines des combattants), jusqu'aux après possibles pour les rescapés, peuvent apporter des précisions quant à la définition du profil du combattant de Diên Biên Phu.

---

[92] SHD, 10H 388, Artillerie, dossier 4/4e RAC; compte-rendu trimestriel sur l'état d'esprit de la troupe nord-africaine, CFTNV, commandement de l'artillerie, 4/4e RAC, 8 juin 1954, 2e trimestre, chef d'escadron Marinet.

[93] Cf. *Supra*, Chapitre I, II/3.

CHAPITRE 3 : PARCOURS DE COMBATTANTS

Les parcours des soldats ou sous-officiers ne sont pas toujours simples à retracer car ils dépendent pour beaucoup des témoignages qui ont été faits. Si le témoin n'a pas répondu à une partie des questions, certains éléments peuvent manquer, et ainsi ne pas faire partie des statistiques que nous avons établies, et qui de fait seront incomplètes. Des témoignages plus complets existent, sorte de « Mémoires » retraçant des parcours individuels. Ils sont bien sûr utilisés et complètent utilement les témoignages directs. Les parcours d'officiers sont plus faciles à retracer d'après les dossiers administratifs, et parfois aussi, des témoignages publiés.

Cependant, il n'est possible encore une fois, que de faire des remarques très générales, sur leurs Avant-Diên Biên Phu et, lorsqu'ils sont rescapés, leurs Après. Par ailleurs, il faut noter que ces remarques ne concernent principalement que des anciens combattants européens. Les autres catégories de combattants ne sont pas oubliées, mais en fonction des sources dont nous disposons, les éléments sont beaucoup plus rares.

C'est pourquoi, seuls deux thèmes particuliers sont abordés, et que, finalement, nous essayons de nous pencher sur les parcours d'unités qui nous semblent les seuls à même de nous donner des informations, sur les parcours des soldats de l'Union française, sachant qu'elles sont à la fois plus vagues et plus globales.

I. L'AVANT

Quelles sont, dans un premier temps, les raisons qui ont poussé tous ces hommes venus d'horizons différents, à s'engager, et se retrouver dans le microcosme de l'Armée française en Indochine ?

1 - Recrutements, engagements

De nombreuses possibilités de recrutements et de formes d'engagement existent à cette époque : expérience résistante, engagement volontaire, carrière militaire, …

Etant donné la proximité temporelle avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous pouvons naturellement penser que la plupart des militaires du CEFEO 1954 se retrouvant à Diên Biên Phu, ont participé d'une manière ou d'une autre, au second conflit mondial. Sur 128 hommes de Diên Biên Phu dont nous avons pu retracer un minimum les parcours, cinquante sont effectivement passés par la Résistance et/ou les combats de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est pas la moitié, juste un peu plus d'un tiers. L'engagement en Indochine est alors devenu une suite logique : poursuite de l'expérience combattante, ou bien, parce que, jeunes pendant la guerre, porter les armes est la seule expérience qu'ils aient acquise pendant cette période. Pour certains, c'était aussi le moyen de poursuivre la carrière commencée dans l'Armée, avant-guerre. Les situations sont presque aussi diverses que le nombre de soldats. Des actes de résistance locale à l'habilitation FFI, en passant par l'affiliation à l'Armée secrète, à un maquis, ou même la constitution d'un groupe, les expériences résistantes sont nombreuses. La dizaine de soldats de Diên Biên Phu habilités FFI

sont devenus sous-officiers ou officiers dans l'Armée, parfois dès la fin des combats de 1944-1945. Pour les autres, issus de mouvements plus locaux, ou ayant participé à des actions plus discrètes, ils peuvent sans doute correspondre à un nombre assez important des hommes de troupe des divers bataillons.

Parmi les officiers français, il est évident que les parcours antérieurs sont moins variés. Cela n'exclue cependant pas le fait d'avoir pu passer par la Résistance et la Seconde Guerre mondiale, si la classe d'âge correspond. La plupart d'entre eux, est tout de même surtout passée par une formation plus académique, dans les écoles militaires. Il existe aussi une grande diversité de possibilités. Parmi notre échantillon d'étude, cinquante-cinq sont passés par Saint-Cyr, dix par l'école de Saint Maixent, douze par l'Ecole des Officiers de Réserve (une part des combattants de Diên Biên Phu s'est par ailleurs portée volontaire pour l'Indochine en tant qu'ORSA, Officier de réserve en situation d'activité[94]), trois par l'école de l'Arme Blindée et Cavalerie, sans compter les quelques représentants de l'Aviation qui sont passés par des écoles spécialisées de l'Armée de l'Air, et les médecins, dont deux disent avoir été à l'école du Service de Santé de Lyon. Il en existe certainement d'autres, et pour toutes les armes (Transmissions, Artillerie, Génie...), que l'on pourrait notamment retrouver chez les spécialistes des Services. Par ailleurs, être passé par l'une de ces écoles n'exclue pas de passer par d'autres, pour des spécialisations ou des évolutions de carrière. La variété des formations a de fait, forcément induit, la variété de la composition de la garnison.

Il faut aussi ajouter à ces militaires de carrière que certains, plus âgés, sont entrés dans l'Armée bien avant la Seconde Guerre mondiale, et ont ainsi participé à de nombreuses campagnes françaises depuis la Première Guerre mondiale. Des officiers supérieurs présents en Indochine, et à Diên Biên Phu, en 1954 sont dans ce cas : ils sont certes peu nombreux, mais ont connu des moments importants de l'histoire militaire du premier XXe siècle. Ils ont ainsi participé aux campagnes de la Première Guerre mondiale puis du Levant, du Maroc ou de l'occupation de l'Allemagne dans les années 1920.

[94] Le fascicule de l'Association Nationale des Anciens Combattants de Diên Biên Phu, publié à l'occasion du Cinquantenaire de la bataille, rend compte de cette part de sous-lieutenants et aspirants présents en Indochine et à Diên Biên Phu. D'après leurs comptes, il y aurait eu 72 sous-lieutenants et aspirants présents à Diên Biên Phu, considérés comme officiers de réserve en situation d'activité (ORSA).

Un autre groupe peut être composé de ceux qui n'ont pas suivi de formation académique mais qui font tout de même une certaine carrière militaire. Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans ce cas. D'une part, que certains d'entre eux, passés par la Résistance, ne sont pas forcément passés par des écoles, mais leur engagement leur a donné une forme d'équivalence. D'autre part, que même si entrer dans une école militaire est considéré comme un engagement, il existe aussi une catégorie d'engagés volontaires, dont l'engagement ne s'est pas fait par ce passage premier dans une école. Ces derniers relèvent en fait de deux natures d'engagement. Ils se sont engagés soit par ce que nous appelons un « engagement direct », soit par un engagement lié au service militaire. L'« engagement direct », est le cas de celui qui, bien que n'ayant aucune expérience militaire préalable, a signé un engagement à durée déterminée dans l'Armée, a été incorporé dans une unité, a suivi une formation de base, et s'est retrouvé envoyé, désigné, en Indochine, avec son unité d'affectation. Dans ce cas, les raisons de l'engagement sont très diverses. Certains ont tout perdu dans la guerre, et sont plutôt perdus dans l'après-guerre, d'autres sont en conflit avec leurs parents et veulent juste partir loin. D'autres encore ont entendu parler de ce territoire lointain dans lequel la France se bat, et sont attirés par l'aventure exotique, pour fuir la Métropole et ses problèmes. Ces explications sont fréquentes chez les légionnaires.

L'engagement que nous disons lié au service militaire obligatoire, concerne des engagements d'appelés, par classe d'âge, qui ont profité du temps de service pour signer un engagement consécutif. Ou bien, il concerne des volontaires pour faire leur temps de service directement en Indochine. Trente-six combattants composant notre échantillon global, se sont ainsi déclarés appelés volontaires ou, appelés puis engagés. Dans le cas des appelés volontaires, le séjour en Extrême-Orient équivalait au temps des obligations militaires. M. Bodin a dénombré cinquante-huit appelés volontaires à Diên Biên Phu[95] ; l'Association nationale des Anciens Combattants de Diên Biên Phu en dénombre une dizaine[96]. Parmi les engagés post-service, ou obligations militaires comme on l'appelait à cette époque, il y en a quelques-uns (cinq dans l'échantillon étudié) qui ont participé aux Chantiers de Jeunesse en Algérie. Equivalent du service militaire d'avant 1940, les Chantiers de Jeunesse étaient l'ensemble des obligations militaires auxquelles étaient astreints tous les jeunes hommes

[95] M. Bodin, *Soldats d'Indochine, 1945-1954, op.cit.,* Première Partie, Chap. 3, II. L'envoi des effectifs extraordinaires.

[96] Une nouvelle fois, le fascicule commémoratif publié par l'ANAC – DBP (*op. cit.*), donne le chiffre de ces appelés volontaires qui n'y est pas plus précis que cette dizaine.

d'une classe d'âge résidant dans la zone libre et en Afrique du Nord, sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Or, après 1942 et le débarquement allié en Afrique du Nord, les Chantiers de Jeunesse d'Algérie ont été un vivier de jeunes hommes militarisés et entrainés, rappelés pour être incorporés aux Forces Françaises Libres. Et nous rejoignons dans ce cas, l'engagement lié aux combats et à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

À première vue, les parcours antérieurs des combattants ne sont donc pas surprenants pour cette génération. La majeure partie des soldats d'origine française ou européenne, ont participé d'une manière ou d'une autre (Résistance ou FFL), aux combats de la Seconde Guerre mondiale. Les échelons de la carrière militaire ont été gravis progressivement au cours des différentes campagnes menées par la France au XXe siècle, et sur tous les théâtres d'opérations. Ils ont tous, par ailleurs, dans leurs parcours, des liens étroits avec « la coloniale », ou les territoires coloniaux, et en ont ainsi une assez bonne connaissance. C'est pourquoi après la Seconde Guerre mondiale, la poursuite de leur carrière au sein de l'Armée, dans un territoire colonial, est naturelle. Pour un certain nombre de soldats nord-africains, c'est aussi une continuité, quand d'après leur recrutement, nous savons qu'ils ont participé aux combats des campagnes d'Italie et de France en 1944 et 1945.

2 - La guerre d'Indochine avant Diên Biên Phu

Si une grande partie des expériences combattantes s'est faite durant la Seconde Guerre mondiale, elle peut avoir été aussi complétée, ou, pour les plus jeunes, totalement forgée, lors de séjours antérieurs en Indochine. Cela leur donne une expérience de terrain, une connaissance plus ou moins éclairée de leur adversaire, même si les séjours antérieurs à Diên Biên Phu ont été réalisés dans d'autres unités, et sur d'autres territoires. La désignation pour l'Indochine pouvait donc impliquer pour certaines classes d'âge, la possibilité d'effectuer plusieurs séjours en Extrême-Orient. L'étude des durées de séjours en Extrême-Orient a

montré toute sa complexité[97]. Toutefois et pour, peut-être grossièrement, simplifier et résumer les choses, un séjour en Extrême - Orient durait, en moyenne, environ deux ans. Les informations données par les témoins ayant fait plusieurs séjours confirment cette évaluation.

La guerre d'Indochine étant menée par des Métropolitains engagés, il est aussi intéressant de voir combien, parmi les combattants de Diên Biên Phu, ont déjà effectué un séjour en Indochine.

Les soldats de 1953-1954 ne font pas exception là non plus. Parmi les 128 soldats étudiés, trente-sept ont déjà effectués un ou deux séjours, avant celui qui les a menés au Nord-ouest du Tonkin. S. Fantinel indique également que, dans sa section de Marocains, la grande majorité était composée d'anciens d'Indochine ayant déjà fait au moins un séjour prolongé. Les chiffres, et ce genre d'indication, montrent bien que l'expérience indochinoise existe, ce qui se justifie d'abord chronologiquement : en 1954, nous en sommes à la neuvième année de guerre, et il est donc normal de trouver un certain nombre de soldats ayant déjà faits un ou deux séjours antérieurs. Ils montrent toutefois aussi, qu'ils ne sont pas une majorité parmi les combattants, et qu'il a fallu renouveler les recrutements. Outre le fait que les cadres des bataillons présents à Diên Biên Phu, soit la majorité des soldats d'échantillon, soient de fait expérimentés, et connaisseurs à la fois du pays et des adversaires, cela prouve surtout que la grande majorité des combattants est jeune, puisqu'il s'agit de leur premier séjour. Ce constat rejoint les développements précédents : jeunes sortis des écoles militaires, jeunes engagés après service, jeunes engagés volontaires légionnaires, jeunes nés pour une majorité dans les années 1920, voire même dans la deuxième moitié des années 1920[98]. A titre d'exemple, au 2/1e RTA, la majorité des combattants est notée comme « jeune », ayant moins de qautre mois de service et manquant de fait de formation technique et morale, alors que leurs cadres, français, sont plus âgés et en sont souvent à leur 3e séjour[99].

---

[97] M. Bodin, *Soldats d'Indochine, 1945-1954*, *op. cit*.

[98] D'après les informations récoltées, l'année de naissance la plus représentée dans la garnison est 1927, avec près de 12% des individus de l'échantillon. Puis viennent les années 1929, 1923, 1926 et 1930, les trois dernières ayant le même nombre de représentants : au total, ces 5 années de naissance représentent 50 % de l'échantillon, soit des soldats entre 24 et 30 ans au moment de la bataille.

[99] Papiers Lugand *op.cit*.

Cela dit l'expérience combattante en Indochine a pu se faire aussi avant le 20 novembre 1953, même si il ne s'agit que du premier séjour. Certains ont été désignés fin 1952 ou début 1953 pour l'Indochine, voire même pour certains fin 1953 ; arrivés début 1954, ces derniers ont été directement envoyés à Diên Biên Phu. Ceux désignés en 1952 et 1953 ont été actifs sur d'autres théâtres d'opérations, et parfois dans d'autres unités, avant d'être envoyés à Diên Biên Phu, quel que soit le moment auquel cela s'est fait. Vingt-deux des vingt-huit témoignages recueillis présentent ce cas. Les soldats qui sont arrivés tardivement, c'est-à-dire courant 1953, ont la plupart du temps effectué leur séjour au Tonkin. Mais d'autres destinations ont été possibles en fonction de l'unité, et de son engagement dans telle ou telle opération. Ainsi, certains ont effectué une partie de leur temps avant Diên Biên Phu, en Cochinchine, en Annam, au Laos ; ceux qui sont restés au Tonkin, ont participé aux opérations « Hirondelle » de juillet 1953 au nord-est du Tonkin, aux opérations de dégagement de Na San en août 1953, ou encore aux opérations de l'automne, dans le Delta, les opérations « Flandre » (septembre 1953), « Brochet » (août - octobre 1953) ou « Mouette » (fin octobre - début novembre 1953). L'expérience des combats s'est alors faite dans des temps relativement courts, mais intenses en termes d'affrontements et d'accrochages avec l'ennemi. L'opération « Castor » ou le transport vers Diên Biên Phu, ne sont alors vécus que comme les opérations suivantes dans la logique des plans stratégiques du Haut commandement. La particularité de Diên Biên Phu ne survient pour eux qu'aux premiers jours de la bataille…

II. L'APRES

Les parcours des combattants de Diên Biên Phu peuvent aussi se prolonger dans un après, pour ceux qui en sont revenus. La période globale allant du 20 novembre 1953 au retour de captivité fin août - début septembre 1954, a marqué une profonde césure dans leur

vie : que deviennent, et qu'ont fait, ceux qui sont revenus, ceux qui ont été stigmatisés sous l'appellation « Ceux de Diên Biên Phu » ?

1 - Retours en métropole

La libération des camps de prisonniers du Viet Minh a-t-elle marquée un retour à une vie antérieure ou, au contraire, l'entrée dans une nouvelle vie ? La question du retour se pose rapidement et sous diverses formes, notamment chez les autorités militaires.

D'un point de vue strictement matériel, les retours se sont échelonnés entre septembre 1954 et le premier trimestre 1955. Une grande majorité des libérés a dû se refaire une santé avant de pouvoir être rapatriée, et ces hommes sont donc restés en Indochine dans des centres de repos, pour un séjour minimum de quinze jours. Les départs vers la Métropole ou les bases régimentaires, d'Algérie pour la Légion notamment, se sont ensuite faits par bateau, pour une majorité et pour ceux qui voulaient avoir le temps de la traversée pour poursuivre leur convalescence et se remettre sur pieds, ou par avion, pour ceux qui désiraient rentrer le plus rapidement possible.

Comment ont-ils été accueillis à leur libération, puis une fois arrivés à destination ?

L'ensemble des témoignages concorde pour dire que l'accueil en Indochine a été cordial, voire plus. De retour dans leur régiment d'origine, ils sont accueillis avec tous les honneurs militaires, fanfare, cadres et troupe en armes. La population leur a aussi fait plutôt bon accueil. Mais le contexte du moment est à d'autres préoccupations (notamment l'organisation de l'évacuation du Tonkin), et de ce fait, cet accueil civil se borne surtout à leur famille ou amis proches présents en Indochine.

Le retour et l'accueil en Métropole ont été plus problématiques, de l'avis général. Cependant les circonstances diffèrent, tout comme les qualificatifs utilisés pour décrire cet accueil métropolitain : on passe de « froid » à « dur », en passant par un « mauvais » accueil,

teinté « d'indifférence » , et de « désintérêt ». L'ancien sergent-chef Katzianer du 1/2e REI, explique qu'à leur arrivée à Marseille, les militaires rapatriés ont été consignés pour échapper aux insultes et sifflets des dockers. Le médecin-chef du BT3 évoque lui « une arrivée à Marseille désastreuse sous protection des CRS » [100]. Ces témoignages, difficiles, somme toutes assez nombreux parmi les témoins[101], confirment ceux d'autres soldats revenus en Métropole, et heurtés à la farouche opposition des dockers syndicalistes d'obédience communiste, de Marseille, parce que acteurs d'une guerre luttant contre des combattants communistes. Ce fut une réalité à certains moments, mais il ne s'agit pas d'une attitude dirigée particulièrement contre ceux de Diên Biên Phu : ce comportement qui a été celui d'une opposition à tous les représentants, les symboles, de cette guerre. La majeure partie des témoignages exprime plutôt l'indifférence ou le désintérêt dans lesquels ils sont rentrés en Métropole. L'opinion publique est rapidement préoccupée par d'autres sujets et ne semblent donc pas se soucier du retour des anciens de Diên Biên Phu. Il n'y a bien que les amis proches et la famille, aspects sentimentaux oblige, ou encore les autorités locales pour ceux qui ont pu avoir un temps de séjour chez eux avant de réintégrer l'Armée, qui se soucient de leur retour.

L'attitude des autorités n'a pas toujours été claire face au retour des survivants d'une défaite, d'autant plus qu'ils ont été prisonniers. Ces autorités politiques comme militaires, ont différencié les soldats de Diên Biên Phu des autres Anciens d'Indochine, et les ont accueillis plutôt chaleureusement en Indochine, plutôt avec une chaleur pour le moins discrète en Métropole. Les autorités de Métropole les ont en effet rapidement séparés, les retours ont été individualisés, sauf pour ceux qui nécessitaient encore des soins et qui, en groupe, ont été tout de même, comme mis en quarantaine, dans un centre de repos à Agay (Alpes-Maritimes). Les Anciens ont rapidement été fondus, voire oubliés, dans la masse de l'Armée française. « Au retour de captivité, nos gouvernants se sont évertués à nous faire disparaître. Et rien ne fut fait pour nous faciliter la réinsertion. Visiblement on gênait… on

[100] Extraits des témoignages de Gottfried Katzianer et Sauveur Verdaguer (ancien méd.-chef du BT3) envoyés en 2008 ; témoignages confirmés par celui du médecin – capitaine Hantz rentré par voie maritime en septembre 1954 qui parle de « l'hostilité des dockers ». Ou encore celui d'Aimé Trocme du 2/1e RCP qui explique qu'ils devaient se cacher sous des bâches de camions et que certains ont été « battus sur leurs brancards ».

[101] Au moins cinq témoignages différents, parmi ceux que nous avons recueillis, évoquent cette arrivée difficile à Marseille.

risquait de parler… »[102]. Cette attitude pour le moins ambiguë, ou ressentie comme telle par certains Anciens, a-t-elle été volontaire ? Les autorités semblent avoir tout fait pour qu'ils ne soient pas trop visibles, ni faciles à trouver pour éventuellement témoigner de leur expérience. Elles sont parfois accusées d'avoir tout fait pour cela, même « d'acheter » le silence des rescapés de Diên Biên Phu par de multiples décorations et récompenses officielles. « Les récompenses - avancement et décorations - distribuées trop généreusement aux rescapés de Diên Biên Phu sont commentées sans aménité. Nombreux sont ceux qui estiment que le but recherché serait d'acheter les survivants pour obtenir à tout prix que le dossier de Diên Biên Phu ne soit pas ouvert au grand jour. »[103]. Ce sentiment est celui d'officiers n'ayant même pas été de « Ceux de Diên Biên Phu ». Ils pressentent déjà que cette défaite pose de nombreuses questions qu'il va falloir régler, une affaire dont personne, aux échelons gouvernementaux et du Haut commandement en Indochine, ne veut entendre parler, pour le moment.

Ancien de Diên Biên Phu ou non, il n'y a *a priori* pas de différence fondamentale de traitement lors de leur retour en Métropole, si ce n'est que finalement, les événements d'Algérie semblent avoir été une bonne diversion et un bon moyen de passer rapidement à autre chose et faire oublier les survivants de Diên Biên Phu.

2 - Qu'est-il advenu des légionnaires étrangers ?

La question du retour des légionnaires peut se poser de manière particulière étant donné la diversité de leurs origines nationales. Ceux qui avaient fini leur temps de séjour sont-ils d'abord passés par la base régimentaire en Algérie avant de rentrer, éventuellement, dans

---

[102] Extrait du témoignage de Gildas Fleury ancien du 8e Choc envoyé en 2008 ; rapatrié par avion fin octobre 1954, il s'est dit « bien accueilli » par les militaires en Indochine, « mal par la société française ».

[103] SHD, 10H 379 : Troupes aéroportées, EM, 3e Bureau, n°2275, synthèse des rapports sur le moral des TAPI, 2e semestre 1954, colonel Sauvagnac, 27 décembre 1954.

leur pays natal ? Ont-ils eu la volonté d'y retourner ou ont-ils été intégrés à la nation française ? Ces questions sont difficiles à appréhender, du fait du manque de témoignages directs d'anciens légionnaires, mais aussi simplement du fait de leur statut d'engagement.

Le retour des légionnaires de Diên Biên Phu est ici évoqué au travers de deux problèmes majeurs. Le premier problème est celui de légionnaires « récupérés » du Camp retranché[104], en assez bonne santé pour que les autorités envisagent de les utiliser comme convoyeurs de blessés de Diên Biên Phu rapatriés par avion en Métropole. Or, un responsable de la Légion de Sidi bel Abbes estime dangereux d'utiliser ces légionnaires pour convoyer des blessés ayant vécu la même bataille, car ils sont considérés *a priori*, tous, comme « contaminés par la propagande Viet Minh ». Il n'y a *a priori* pas d'autre information à ce sujet, et la teneur de ce message n'est pas plus précise. À partir de cette unique occurrence, plusieurs questions se posent. Quand et comment ces légionnaires suspects ont-ils été « récupérés » ? Ont-ils été libérés par le Viet Minh ? Nous pouvons raisonnablement pensé que c'est le cas, étant donné qu'ils sont estampillés « contaminés par la propagande vietminh », ce qui sous-entend qu'ils ont subi cette propagande dans les camps de prisonniers. Toutefois, nous pourrions aussi les considérer comme ayant subi la propagande pendant la bataille, propagande qui a réellement existé, ce qui supposerait alors qu'ils faisaient partie des 858 soldats évacués mi-mai. Cela aurait-il suffit pour les considérer comme « contaminés » ? La durée du séjour dans les camps de prisonniers et la régularité avec laquelle les prisonniers avaient droit aux « séances de rééducation politique », nous font plutôt penser qu'il s'agit de légionnaires libérés en août-septembre 1954, parmi les premiers contingents de prisonniers libérés, en suffisamment bon état de santé pour être choisis comme convoyeurs de soldats blessés. Nous pouvons aussi soulever la question de leur nationalité : sont-ils des légionnaires étrangers ou d'origine française ? Nous n'avons aucune indication non plus, à ce propos. Les données sont presque contradictoires : *a priori*, ce sont des légionnaires étrangers car il est peu probable qu'un responsable de la Légion mette en cause l'état d'esprit d'un légionnaire d'origine française ; il n'a jamais, nulle part, été fait mention de soldat « contaminé » d'origine française. Les cas connus ont fait suffisamment scandale ; le sujet est assez tabou.

---

[104] SHD, 10H320, Haut-commissariat de France en Indochine et Commandement en chef ; Cabinet militaire – Croix rouge française ; Dossier : évacuation sur la métropole des blessés de Diên Biên Phu (54) : Message 5525 de GALE Bel Abbes à EMA, Paris – Secrétaire d'Etat à la guerre et genechef EMIFT/BP/5 ; objet : convoyeurs de blessés rapatriés.

Mais, étant donné le sort réservé à certains légionnaires étrangers, nous pouvons penser que la majorité des légionnaires libérés était d'origine française, si ce n'est d'Europe occidentale. Finalement les non-dits et le manque de documents à ce sujet ne nous permettent pas de savoir qui étaient vraiment ces légionnaires « récupérés » du Camp retranché et « contaminés par la propagande vietminh », ni quel a été la suite donnée à ce convoyage.

Le second problème réside dans la question entraperçue précédemment, du sort réservé aux légionnaires originaires d'Europe orientale. Il s'agit en effet d'une question bien particulière qui se pose dans le contexte international du milieu des années 1950, pour les légionnaires originaires des pays européens du bloc soviétique communiste, engagés dans une armée occidentale. Question considérée par ailleurs comme particulièrement épineuse dans le sens où nous pouvons légitimement nous demander ce qu'il est advenu des légionnaires hongrois, roumains, tchèques…, et de certains allemands, arrivés en fin d'engagement après Diên Biên Phu ? Engagés dans une Armée occidentale qui a mené une guerre contre des combattants communistes, quel a été le sort qui leur a été réservé à leur retour au pays natal ? S'il y a eu effectivement retour. Il s'agit là d'un épisode qui ne trouve pas de grands éclaircissements. D'une part parce que les témoins anciens légionnaires sont très peu nombreux à témoigner et à avoir été retrouvés, et que, lorsque c'est le cas, ils sont tous originaires d'Europe occidentale, et d'autre part, parce qu'il n'y a pas d'archives (en tous les cas pas communicables ou bien cachées) qui évoquent cette situation. Quelques feuilles au milieu d'une masse d'autres papiers concernant les prisonniers de guerre évoquent de manière plus ou moins claire le sujet[105], sans pour autant toujours savoir avec certitude, si ils concernent des prisonniers de Diên Biên Phu, ou tout autre prisonnier fait pendant la guerre d'Indochine.

Il ressort d'abord de l'étude de ces rares lettres et télégrammes, que lorsque des prisonniers légionnaires sont retournés vers leur pays d'origine, ces retours n'ont pas été volontaires. Le ministère des Affaires étrangères fait état de ces situations pour des prisonniers polonais et hongrois de manière avérée et certaine[106], pour probablement 156

[105] MAE, Série E, carton 167, dossier 2, 1er janvier 1954 – 31 décembre 1955, Prisonniers de guerre.

[106] *Ibid*., Télégramme n°443, Budapest, 4 août 1954 et télégramme n° 67 en clair par courrier, Gdansk, 12 août 1954.

autres prisonniers de huit nationalités différentes[107], faits à Diên Biên Phu, de manière incertaine. Tous font état de prisonniers de Diên Biên Phu, qui par ailleurs, ont été envoyés dans leur pays d'origine par les autorités du Viet Minh. Le MAE est ainsi saisi pour tenter de négocier dans leurs pays d'origine, des libérations anticipées, « pour qu'ils ne fassent pas l'objet de mesures répressives ». La formule est claire. Le télégramme en provenance de Pologne[108] l'est d'autant plus, puisqu'il rend compte de cette répression à l'encontre des anciens légionnaires : sur trente-trois anciens légionnaires qui auraient été jugés pour port illégal d'uniforme étranger, vingt-trois auraient été condamnés à dix ans de prison, et dix auraient été acquittés. Il n'y a aucune autre information permettant de savoir si les démarches ont été engagées pour la libération de ces légionnaires, et si les informations ont été confirmées. Pour ce qui est des 156 légionnaires de Diên Biên Phu comptabilisés comme « libérés en application des accords de Genève », il n'y a pas non plus d'information supplémentaire. Le sujet n'est que comptable mais rien n'indique quel a été leur sort dans leur pays, ni si les autorités françaises ont tenté quelque chose pour les aider. Cela dit, tout ceci montre aussi qu'il s'agit d'une question posée au niveau international, à ce moment-là, car en réalité, il s'agit de faire état des situations critiques des légionnaires originaires d'Europe centrale et orientale, dont l'Assemblée des Nations européennes captives regroupant, en marge de l'ONU, des représentants de réfugiés, aurait déclaré qu'ils étaient au minimum un millier dans ce cas. Par ailleurs, ce millier aurait également été « soumis à des procès pour trahison et condamnés à des peines d'emprisonnement »[109] : cette Assemblée demande donc leur libération à la tribune de l'ONU. Dans les papiers que nous avons donc à ce sujet, les autorités françaises ne font que compter les cas susceptibles d'être avérés, pour finalement conclure simplement qu'ils existent. Mais elles concluent aussi, qu'ils ne peuvent pas avoir été un millier, loin de là. Rien d'autre dans ce dossier ne permet de savoir quelles suites ont été données à ces demandes, et ce qui est advenu de ces légionnaires étrangers.

---

[107] *Ibid.*, lettre n°1961 CAB, gal d'Armée P. Ely, commissaire général de France en Indochine et Commandant en chef, à SE l'ambassadeur de France à Washington, Saigon le 24 février 1955, a/s : rapatriement dans leur pays d'origine de légionnaires étrangers faits prisonniers par le Viet Minh à Diên Biên Phu, annexe. Cette annexe présente deux tableaux : le premier, dénombre les légionnaires étrangers présumés prisonniers à Diên Biên Phu et non rendus à la date du 1er janvier 1955, le second dénombre les légionnaires originaires des pays de l'Europe orientale libérés en application des accords de Genève. Dans le premier tableau, il y a 12 nationalités déclarées, de toute l'Europe ; il y a au total 755 prisonniers de Diên Biên Phu qui n'ont pas été rendus, les raisons n'étant pas connues ou non dites.

[108] *Ibid*., tél. n°443, *op.cit*.

[109] *Ibid*., télégramme à l'arrivée n° 7241/43, Washington, 20 décembre 1954. Ce télégramme mentionne des légionnaires d'origine tchèque, lettone, lituanienne, hongroise, polonaise et roumaine.

A ces cas, s'ajoute celui, tout aussi obscur et simplement évoqué, de légionnaires allemands. Cas d'autant plus particulier dans le contexte des deux Allemagne : un unique papier[110] évoque donc une demande du gouvernement est-allemand, auprès des autorités Viet Minh, pour que les prisonniers d'origine allemande faits à Diên Biên Phu, soient rapatriés « en zone d'occupation soviétique », ce qui en mai 1954, représente sans aucun doute la RDA. Situation qui de fait ne cesse d'inquiéter la RFA. Mais la description de cette situation s'arrête là. Rien de plus. Et nous ne savons pas non plus quelles ont été les suites pour ces légionnaires allemands.

3 - Carrière militaire ou retours vers une vie civile ?

Les suites pour les anciens prisonniers de Diên Biên Phu d'origine française sont beaucoup plus simples à résumer.

Pour les soldats d'origine française, après la guerre d'Indochine, et l'expérience de Diên Biên Phu et des camps de prisonniers, la poursuite d'une carrière militaire ne va pas de soi. Le traumatisme subi et le sentiment d'abandon de la part de la mère patrie, font que certains soldats libérés profitent de leur rapatriement pour terminer leur engagement si nécessaire, puis surtout, ne pas renouveler.

Les cas de sortie de l'Armée directement au retour d'Indochine semblent assez peu nombreux, ne serait-ce que parce que les rapatriés devaient finir leur premier engagement. Les retours directs à la vie civile sont ceux qui avaient déjà atteint la limite d'âge, et qui après leur libération et leur retour en Métropole, pouvaient tout simplement s'arrêter. Les autres sont donc concernés par une fin d'engagement qui a pu aller jusqu'en 1955, 1956, 1957. Parmi ces derniers, il n'y en a que deux de notre échantillon d'étude, qui n'ont pas été envoyés en

[110] *Ibid*., Télégramme à l'arrivée n°2421/23, Bonn, le 12 mai, signé Jordan. Ce télégramme provient donc des autorités diplomatiques françaises en Allemagne de l'Ouest : il a été établi d'après des informations reçues de Berlin – est.

Algérie. Ils n'ont pas rengagé après la fin de leur temps. Cependant, que ce soit pour finir leur engagement ou par volonté de carrière, sur les vingt-sept témoins, vingt poursuivent leur carrière dans l'Armée : ils passent soit par l'Allemagne dans les forces d'occupation, soit par l'Algérie, parfois ils ont fait les deux. Peu d'entre eux sont allés dans les autres territoires nord-africains ou dans les colonies d'Afrique subsaharienne. L'expérience algérienne est donc fréquente et apparaît logique au vu de la succession des événements.

La façon dont ils ont été réintégrés dans et par l'Armée, pose également question. Nous avons évoqué plus haut un accueil plutôt chaleureux, officiel et avec les honneurs, en Indochine, dans leurs unités d'origine. Mais les témoignages qui parlent de leur réintégration dans l'Armée en France ou en Algérie sont plutôt négatifs, ou pour le moins contradictoires. Il ne faisait pas bon être estampillé « Diên Biên Phu » à ce moment-là. L'un parle de « mépris » de la part de militaires n'ayant pas participé directement à la bataille ; un autre explique aussi que Diên Biên Phu a été une mauvaise référence[111]. Un certain nombre des Anciens dont nous avons pu recueillir les témoignages, exprime d'une façon ou d'une autre, ce ressentiment qu'ils ont subi ou entendu de la part d'autres militaires qui n'avaient pas connu l'Indochine, ou qui n'avaient pas été de « Ceux de Diên Biên Phu ». Les raisons sont sans doute fort complexes et relèvent plus de la psychologie. Quelques Anciens tentent d'expliquer cette attitude par la jalousie : jalousie de ne pas avoir pris part à un événement majeur, de ne pas avoir été encensé comme ceux de Diên Biên Phu, de ne pas avoir été autant reconnu pour leurs actions. Mais d'autres ne comprennent pas comment il peut y avoir de la jalousie face aux épreuves qu'ils ont traversés, face à la captivité, et surtout, ils sont gênés par la défaite. Une dernière fraction d'entre-eux pense aussi qu'ils ont été l'objet de méfiance au sein de l'Armée en Algérie, car étant passé par les camps de prisonniers du Viet Minh, de nombreux soldats pensaient alors qu'ils avaient pu être « contaminés par l'idéologie communiste ». Ils ont donc pu être considérés comme suspects aux yeux d'autres soldats en Algérie.

Il existe tout de même un témoignage contradictoire : le médecin-capitaine Verdaguer explique, en racontant son parcours, qu'avoir été à Diên Biên Phu a « boosté sa carrière », que cela lui a ouvert des portes du fait de cette expérience particulière qu'a été Diên Biên Phu pour la médecine militaire. Il est évident que cela relève d'une situation bien particulière à

[111] G. Katzianer, ancien de la Légion, explique qu'à son retour à Sidi Bel Abbès, interrogé par le 2e Bureau, un jeune lieutenant n'ayant pas fait l'Indochine lui a dit : « si t'avais fait ton boulot, tu ne serais pas là aujourd'hui ! ».

l'intérieur du groupe de « Ceux de Diên Biên Phu » : il s'agit d'un officier, médecin, dont le vécu dans la bataille est toujours différent des combattants de première ligne, et que les circonstances de Diên Biên Phu ont fini de rendre spécifique. Il est vrai par ailleurs, que les expériences originales dans des circonstances extrêmes ont souvent permis de faire avancer les expériences et pratiques médicales.

Quoiqu'il en soit et de manière générale, les combattants de Diên Biên Phu, ont en majorité poursuivi un temps dans l'Armée, soit par volonté, soit pour finir leur engagement précédent. Ils sont aussi pour la plus grande part, allés au moins une fois en Algérie, réaffectés dans divers régiments.

Les expériences en Algérie

La question des expériences en Algérie se pose sur plusieurs plans. D'abord, simplement, en termes numériques : quelle est la part d'Anciens de Diên Biên Phu qui y ont participé ? Ensuite, en termes de comportements de ces Anciens lors du putsch des généraux en 1961, pour les soldats d'origine française essentiellement. Mais aussi en termes d'engagement des anciens tirailleurs algériens de Diên Biên Phu dans les « événements » d'Algérie.

Pour ce qui est des Français qui ont témoigné, les trois-quarts ont participé à la guerre d'Algérie. Suite logique pour les soldats de l'Armée française, restés dans l'Armée par choix ou pour finir leur période d'engagement. Tout comme pour l'Indochine, ils peuvent y avoir effectué un ou plusieurs séjours, dans des unités différentes. Ils participent aux opérations qui sont celles de leurs unités. La défaite et la perte de l'Indochine qui s'en est suivie ont cependant fortement pesé sur leur comportement en Algérie. Ils ne s'ouvrent pas facilement sur leur expérience personnelle en Algérie, mais quand ils le font, c'est pour bien faire comprendre qu'ils n'étaient pas prêts à subir une deuxième perte, un second échec. Un ancien du 35e RALP explique ainsi par exemple, qu'il voulait aller en Algérie pour « laver

l'échec asiatique et conserver l'Afrique du Nord »[112], et un lieutenant, ancien du BT2, raconte que « le complexe de vaincus [les] a accompagnés durant toute la guerre d'Algérie »[113]. Ces sentiments sont finalement courants et présents chez des combattants d'unités très différentes. C'est pourquoi ils ont souvent du ressentiment envers la politique du gouvernement français qu'ils qualifient volontiers de « politique d'abandon », et se déclarent déçus par le général de Gaulle. Cinq des témoins se sont déclarés ouvertement pro-Algérie française, et trois disent avoir participé au putsch de 1961. Ces parcours ne sont pas très différents des nombreux autres soldats ayant faits les deux guerres coloniales.

Retour en Algérie pour les Nord-Africains

La question du retour en Algérie pour une vie (temporaire) de garnison, puis de la participation au conflit algérien, se pose avec encore plus de difficultés pour les anciens tirailleurs algériens présents en Indochine et à Diên Biên Phu.

Sur les 2 637 combattants nord-africains ayant participé à un moment ou à un autre à Diên Biên Phu, combien de rescapés rentrés en Algérie ont poursuivi leur engagement dans l'Armée française, et combien sont passés du côté du FLN algérien ? Individuellement, les cas sont quasiment impossibles à chiffrer. Les seuls éléments de réponses que nous pouvons apporter avec les sources dont nous disposons, sont à considérer à deux niveaux : d'abord, du point de vue des prisonniers libérés des unités nord-africaines, et ensuite, du point de vue de l'état d'esprit dans les bataillons reconstitués avec des éléments nord-africains, n'ayant pas obligatoirement participé à Diên Biên Phu, mais rapatriés d'Indochine.

Parce qu'ils étaient tirailleurs algériens, les rapatrier en Algérie fin 1954, pouvait poser d'autres problèmes. Le problème se pose aussi, avec moins d'acuité, pour les soldats marocains. C'est pourquoi les prisonniers nord-africains de Diên Biên Phu, libérés, sont l'objet d'une surveillance plus étroite que ceux des autres unités. Il était alors nécessaire au

---

[112] Témoignage de Jean-Marie Juteau, ancien lieutenant DLO au 35e RALP à Diên Biên Phu, envoyé en 2008 ; Peut-être avait-il encore plus de ressentiment face la perte de l'Indochine car il est notre seul témoin né à Hanoï et qui a passé la fin de son adolescence en Algérie.

[113] Témoignage de 2008 de Romain Cosse, lieutenant au BT2 à Diên Biên Phu ; il a été évacué suite à de graves blessures lors d'un accrochage le 10 février 1954.

regard de l'Armée, de s'assurer que la propagande vietminh ne les avaient pas touchés au point qu'en rentrant chez eux, ils se retournent contre la France. Ce problème est en vérité assez délicat pour l'Armée qui soupçonne *a priori* tous les tirailleurs passés entre les mains du Viet Minh. « Et sous quelle forme retrouverons-nous en Algérie, au Maroc et en Tunisie la trace du passage de tant d'hommes dans les camps Viet Minh ? »[114]. Cette méfiance et cette question posée par un responsable des Affaires musulmanes, sont bien réelles. Les conditions de captivité et la propagande du Viet Minh subie pendant des semaines, ont pu avoir un lourd effet psychologique sur des prisonniers déjà moralement affaiblis. Les Affaires Militaires Musulmanes parlent même de « désintoxication »[115] nécessaire à leur sujet : ils considèrent qu'*a priori* les anciens prisonniers de guerre libérés, ont été « intoxiqués » par le discours anti-Français du Viet Minh, et qu'il est nécessaire de faire une action de contre-propagande, avant de pouvoir les rapatrier. « Si nous n'avons pas su préparer son retour [à la vie civile] nous risquons de voir s'épanouir chez [le prisonnier de guerre nord-africain libéré] une mentalité désastreuse, un terrain tout préparé à la naissance d'un « fellagha » en puissance »[116]. Un discours particulier a donc été préparé, par les autorités du Bureau des Affaires musulmanes dans les centres de repos, pour les Marocains, un autre pour les Algériens, afin de contrecarrer celui du Viet Minh, entendu et entretenu pendant des semaines dans la tête de ces prisonniers. Des listes de ces prisonniers ont été établies, séparant les prisonniers faits avant Diên Biên Phu et ceux de Diên Biên Phu, ces derniers ayant passé moins de temps en captivité mais ayant subi une propagande d'autant plus intense qu'ils étaient déjà très affaiblis moralement et psychologiquement.

Ainsi les prisonniers nord-africains libérés sont surveillés, interrogés et fichés. Sur les 776 prisonniers nord-africains de toutes les unités de Diên Biên Phu composées avec des Nord-Africains, passés au centre de repos de Nha Trang après leur libération, tous ont été contactés par un des trois officiers du bureau des Affaires Militaires Musulmanes, tous ont été

---

[114] SHD, 10H 447, affaires militaires musulmanes : moral et état d'esprit des troupes nord-africaines (50-54), pèlerinage à la Mecque (52-55) ; prisonniers et déserteurs libérés par le Viet-Minh, 54-55 ; service social et culturel : comptes rendu des activités de propagande, 54. Rapport sur la libération des PG NA, capitaine Happe, chef du service AMM du centre de repos de Nha Trang, 10 octobre 1954, n°93/CR/AMM.

[115] Expression utilisée dans tous les rapports sur la libération des prisonniers de guerre nord-africains ; *ibid*.

[116] SHD, 10H420, fiche n°40 EMIFT/AP (action psychologique et propagande), AMM, signée capitaine BRUA, chef du Bureau central des AMM, 26 novembre 54.

interrogés, et 348 ont finalement fait l'objet d'une fiche de renseignements[117]. À la suite de ces interrogatoires et fiches, les anciens prisonniers sont classés en diverses catégories intitulées « suspects », « méfiants », « à reprendre », et parfois quand même, « sincère ». Entre cette étape d'interrogatoires indochinois dont il est encore fait état au début de 1955, et le retour de ces prisonniers chez eux, rien n'est indiqué, si ce n'est qu'« il ne faut à aucun prix qu'ils retournent dans l'immédiat en Afrique du Nord »[118]. L'immédiat évoqué dans ce rapport est tout de même daté de mai 1955. Il n'y pas beaucoup d'informations non plus sur les dates de retour de ces prisonniers. Nous savons simplement que comme tous les autres, ils sont rentrés.

Les éléments dont nous disposons dans les rapports sur l'état d'esprit et le moral, concernant les militaires du 7e RTA[119], sont à ce propos presque contradictoires. Toutefois, ils ne concernent justement que des soldats dont nous ne savons pas s'ils ont été des prisonniers libérés, réintégrés dans leurs unités, ou ce qui semble cependant plus probable, des recomplètements d'effectifs avec d'autres soldats nord-africains. La différence d'état d'esprit entre ces deux catégories s'expliquerait donc par le passage dans les camps de prisonniers.

Les rapports sur l'état d'esprit et le moral des régiments indiquent un sentiment général, celui de la troupe. Toutefois, il faut aussi prendre en compte la nature de cette source : les propos ont pu être d'une certaine façon édulcorés, ou pour le moins interprétés.

Le rapport concernant le 7e RTA en partance pour l'Algérie indique ainsi :

> « La nouvelle des événements survenus en Algérie, survenant après des manifestations d'amitiés franco-algérienne à la suite des séismes d'Orléansville, a été accueillie avec stupéfaction et même incrédulité. La première réaction a été celle du désaveu ; ces troubles ont été considérés, par la quasi généralité, comme des actes de piraterie et de banditisme, et comme le fait d'individualités, agissant pour leur propre compte. On n'y a nullement

---

[117] SHD, 10H447, *op.cit*.

[118] *Ibid*., lettre n° 48/EMCEC/3/AMM, rapport général en date du 16 mai 1955, sur les prisonniers de guerre de Dalat. A priori rien n'indique que cette lettre parle de prisonniers spécifiquement de Diên Biên Phu, mais rien n'indique non plus le contraire. Il se peut tout à fait qu'il y ait encore à cette date, d'anciens prisonniers de Diên Biên Phu non rapatriés.

[119] SHD, 10H 361, FTNV, 7e RTA, rapport du colonel commandant le 7e RTA sur l'état d'esprit du régiment au moment de son départ d'Extrême-Orient, 2 décembre 1954, colonel Arfouilloux, Commandant le 7e RTA.

> vu le début d'une lutte pour le triomphe d'une « cause ». D'ailleurs le tirailleur est peu informé de ce qui se passe en Algérie. […] Il n'y a pas de raisons qui s'opposent à ce que le 7e RTA se comporte aussi bien en Afrique du Nord qu'en Indochine »[120].

Deux points sont essentiels : d'une part, qu'il est déjà sous-entendu que le régiment sera employé en Algérie tel qu'il est composé en décembre 1954, et d'autre part, que contrairement aux anciens prisonniers libérés suspectés d'avoir été touché par la propagande du Viet Minh, les éléments algériens composant, à ce moment-là, le régiment sont considérés comme totalement fidèles aux Français. Ces deux remarques tendent à confirmer l'hypothèse que le régiment a été recomplété en partie avec de nouvelles recrues ou des éléments d'autres régiments, les anciens prisonniers libérés n'ayant pas forcément été réintégrés dans leurs unités d'origine. D'où le fait qu'ils ne soient ni suspectés, ni envisagés comme composant un régiment à dissoudre. Il faut par ailleurs noter ici la petite nuance apportée par le commandant du régiment quand il dit que les événements survenus en Algérie fin 1954 sont « considérés, par la quasi généralité, comme des actes de piraterie et de banditisme » : que représente exactement « la quasi généralité » du régiment ? Nous pouvons indubitablement en déduire qu'une partie si petite soit-elle, considère ces événements autrement. Cette hypothèse peut rejoindre les remarques faites à propos des prisonniers nord-africains libérés concernant la suspicion dont ils ont fait l'objet.

Un dernier point peut s'ajouter quant à ce rapport sur l'état d'esprit du 7e RTA en mai 1955. Il semble que certains Algériens aient émis des doutes quant à l'accueil qui leur serait réservé une fois revenus en Algérie, « avec le climat actuel ». Il faut donc comprendre que les tirailleurs, bien qu'ils soient, d'après le même Commandant de régiment, « peu informés sur les événements », se posent eux-mêmes la question de leur retour : ils veulent rentrer chez eux, mais comment des soldats algériens se battant pour les Français, représentant les autorités françaises, vont être accueillis par d'autres Algériens, qui se sont soulevés contre ces mêmes autorités ? Pour des tirailleurs peu informés, ils ont plutôt une bonne analyse de la situation.

[120] *Idem*.

Que sont devenus effectivement tous ces soldats une fois revenus au Maroc ou en Algérie ? Cette partie de l'histoire de ces combattants reste encore mystérieuse, et difficile à appréhender. Les rares informations dont nous disposons à ce sujet émanent d'Anciens de Diên Biên Phu qui, ayant participé au conflit algérien, ont leur propre vision des choses. Cependant, leurs remarques ne sont des évocations que très générales, et rien n'indique non plus que les combattants FLN rencontrés étaient aussi à Diên Biên Phu. Cela dit, pourquoi les mettre à part *a priori* ? Pourquoi au contraire, ne pas les considérer comme n'importe quel autre tirailleur d'Indochine qui aurait pu, une fois rentré chez lui, mener un nouveau combat, contre la France cette fois ?

« Nous, anciens d'Indochine avons réalisé une chose […]. Les fells appliquaient la « politique » qui leur avait été enseignée en captivité par les *Can Bo*[121]. [C'est-à-dire] exercer la pression sur les civils en évitant l'accrochage avec les militaires»[122]. Indéniablement, ce témoignage montre bien que les principes de guérilla appliquée en Indochine ont été transmis, directement ou non, aux combattants du FLN, et cet ancien légionnaire l'impute directement au passage des tirailleurs nord-africains dans les camps de prisonniers du Viet Minh. La défiance des hommes du bureau des Affaires Militaires Musulmanes s'est donc avérée, au moins dans certains cas. Mais la vraie question réside plutôt dans la proportion de ces soldats ex-prisonniers en Indochine devenus combattants du FLN, et véritablement atteints par cette propagande politique du Viet Minh. La réponse à cette question semble plus que difficile à donner étant donné le manque de documents, d'informations et même de possibilité, sur le moment, de tenter ce genre de décompte. La même question peut aussi se poser pour la proportion d'anciens tirailleurs restés dans leurs unités françaises ou devenus Harkis. Questions sensibles, et difficiles à cerner. À l'image du 7e Régiment de Tirailleurs Algériens, les unités de tirailleurs algériens ont continué d'exister durant la guerre d'Algérie. « Les autorités militaires veillaient à ce que les unités algériennes soient implantées loin des villes »[123]. L'utilisation dans leur pays de ces unités n'a forcément pas été aléatoire, mais largement réfléchie. La stratégie politico-militaire ayant présidé à ces utilisations précises d'unités particulières nous échappe encore.

[121] Les *Can Bo* étaient des responsables politiques dans les camps, des « commissaires politiques » affectés aux séances de propagande.

[122] Propos issus du témoignage de J. Dens, *op. cit.*

[123] Extrait du témoignage de Pierre Latanne, ancien lieutenant au 5e BPVN, envoyé en 2009.

4 - « L'expérience de Diên Biên Phu marque nécessairement une vie »[124]

Quels que soient leurs choix professionnels et personnels après l'Indochine, il est plus qu'évident que ce moment de leur vie les a profondément marqués, ainsi que leur parcours de vie. Peu s'en ouvrent directement. Mais il est indéniable que les traces sont profondes ; cela se voit dans leurs écrits, cela se sent dans leur façon de témoigner.

Sur les vingt-sept témoins directs, quatre ont déclaré ne pas avoir été influencés par l'expérience de Diên Biên Phu dans leur vie postérieure. Mais tous les quatre avouent dans leur même témoignage, avoir encore des marques psychologiques liées à cette expérience. Ces marques, bien que non considérées comme telles par ces témoins, sont bien de réelles influences : les cauchemars qu'ils peuvent faire encore, ce qu'ils appellent eux-mêmes des « dégâts moraux », ou le fait d'avoir appris à relativiser face à d'autres événements de leur vie, sont véritablement des traces laissées par Diên Biên Phu, et qui en montrent toute l'influence. Parmi les autres témoins, quatre déclarent avoir mis plus de vingt ou trente ans, avant de vouloir se rappeler ces épreuves. Oubli conscient ou inconscient, l'influence même refoulée, existe. Réactiver ces souvenirs peut faire resurgir toute une gamme d'émotions, et il est toujours difficile de faire face à ces résurgences des années après. Ils expriment également très souvent cette gêne, voire cette honte éprouvée, pour certains, d'être vivant quand tant de camarades sont morts. Diên Biên Phu est « une cicatrice qui ne se referme pas »[125] : image qui doit indubitablement pouvoir s'appliquer à de nombreux Anciens combattants de Diên Biên Phu, quoiqu'ils en disent.

---

[124] Extrait du témoignage de Fred Martinais, ancien du 5e BPVN, envoyé en 2008.

[125] Extrait du témoignage de Camille Acquarone, ancien du groupe de transport 2/63 Sénégal, envoyé en 2008.

Il en est de même pour leur rapport au Viet Nam. L'expérience de Diên Biên Phu, surtout celle bien particulière de la captivité, a pu les détourner complétement du Viet Nam.

Dans ces cas-là, la raison avancée n'est pas directement Diên Biên Phu, ni même ses suites, mais le régime politique du Viet Nam qui les rebute. L'influence est ici pourtant évidente : l'épreuve des camps de prisonniers communistes les a profondément dégoûtés de tout ce qui peut avoir une connotation « communiste ». Ceux qui sont revenus au Viet Nam des années après, ont un niveau d'explication différent. Ils y sont retournés pour le souvenir qu'ils ont gardé des habitants, pour lesquels ils disent s'être battus, et pour celui du pays. De ce souvenir du pays en question, ils en retirent toute référence au régime politique. Certains sont revenus sur les lieux de la bataille, d'autres au contraire n'ont pas voulu revoir Diên Biên Phu. Il n'y a pas de règles de ce point de vue, ni d'explication avancée. Le fait, pour eux, d'être retournés ou non, sur les lieux mêmes de Diên Biên Phu, se passe de commentaires. Les marques sont donc profondes, et il semble difficile pour beaucoup d'entre eux de ne pas y penser, d'une façon ou d'une autre.

Ceux des témoins qui, au contraire, déclarent clairement que cette expérience les a marqués, le font sur plusieurs plans : l'expérience professionnelle, l'expérience humaine, et les séquelles physiques et morales qu'ils en ont effectivement gardées. Les témoignages à ce propos sont, encore une fois, très individuels, et il est quasiment impossible d'en tirer des lignes générales tellement l'expérience vécue est ressentie et retransmise de façon très personnelle. L'un dit que Diên Biên Phu a été la meilleure formation militaire qui lui ait été donnée ; un autre, que cette expérience lui a appris à mieux connaître les Hommes. Certains insistent sur l'importance des liens créés par cette expérience commune, la camaraderie qu'ils y ont connue ; d'autres préfèrent mettre en avant l'importance de la vie, « bien suprême » de l'Humanité. Un autre dit encore que ses enfants ont eu pour leur vingtième anniversaire, la plus belle fête possible car, lui, avait passé le sien en captivité avec une boule de riz. Enfin, un Ancien parle de son deuxième enfant nommée Dominique, Anne-Marie, Isabelle. Indéniablement, l'expérience de Diên Biên Phu a été fondamentale pour leur vie.

« Diên Biên Phu a été plus qu'une expérience quand on fait partie des 30% de rescapés et que bientôt 55 ans plus tard on est toujours là […]. On voit la vie autrement »[126]. Ce commentaire

[126] Extrait du témoignage de Pierre Coquil, ancien du 2/1e RTA, envoyé en 2008.

est celui qui pourrait le mieux résumer les quelques sentiments communs aux expériences de chaque soldat-témoin.

Une autre preuve de l'influence, quoiqu'ils en disent, de Diên Biên Phu sur leur vie d'après, est le fait, pour ceux qui ont fait aussi la guerre d'Algérie, de ne pas parler de cette expérience algérienne de la même façon que de l'expérience « Diên Biên Phu ». Ils indiquent de manière assez vague les lieux où ils ont été, les unités dans lesquelles ils étaient incorporés ; ils ne donnent que très peu de détails sur cette seconde expérience. Malgré les questions posées appelant un récit plus détaillé, ils sont moins bavards à ce sujet, ils semblent moins affectés, y mettre moins de sentiments. Ils indiquent juste qu'ils étaient en Algérie. Peut-être ont-ils ressenti l'expérience algérienne comme plus classique en termes de combats, ou d'ambiance de guerre. En tous les cas, ils s'accordent pour dire qu'elle n'a jamais eu pour eux l'intensité dramatique des moments vécus en Indochine. Sans doute, l'expérience de Diên Biên Phu les a suffisamment choqués pour qu'ensuite elle reste l'expérience la plus forte, celle qui surpasse les autres sur tous les plans. Par ailleurs, ces soldats sont plus identifiés comme ceux de Diên Biên Phu, que comme ayant participé à la guerre d'Algérie. L'anonymat algérien les a attrapés, et les a publiquement fait disparaître. Les contacts avec les Anciens de Diên Biên Phu n'y étaient pas particulièrement recherchés et il leur a certainement été indiqué qu'il n'était pas nécessaire de revenir, alors, sur cet épisode.

Pourtant il a été nécessaire pour beaucoup d'entre eux de retrouver ces contacts avec les Anciens et de revenir, ensemble, sur cet évènement commun dans leur vie. Le dernier élément, quant à ces marques laissées par leur expérience commune de Diên Biên Phu, est le fait d'avoir créé en 1967, une Association d'Anciens combattants propre à cette expérience, une association pour « Ceux de Diên Biên Phu »[127].

« […] longtemps après, progressivement, un besoin profond de fraternité d'armes rassembla les anciens : non pour refaire l'Histoire ou pour revendiquer, mais pour garder la mémoire des

[127] L'Association Nationale des Combattants de Diên Biên Phu. Il existe de nombreuses sections régionales, même en Outre-mer, qui prennent le relais pour différentes réunions et commémorations.

disparus, s'entraider entre survivants, témoigner »[128]. Comme si cette expérience (trop) particulière ne pouvait pas être comprise par d'autres que ceux qui l'ont vécue, ou qu'elle est bien plus importante dans leur vie que les autres, et que de ce fait, il lui fallait une association qui lui soit uniquement dédiée. L'expérience des camps a été également fédératrice de ce point de vue. L'Association nationale des anciens prisonniers et internés (ANAPI) a été aussi pour certains un lieu de retrouvailles avec d'anciens de Diên Biên Phu. Ainsi, parmi les vingt-huit témoins ayant accepté de parler de ces « influences » laissées sur leur vie par Diên Biên Phu, vingt-et-un déclarent avoir participé à ces associations avec plus ou moins d'engagement et de régularité. Il est notable cependant, que ces vingt-et-un anciens combattants soient tous d'anciens gradés d'origine française de tous les bataillons, sauf de la Légion. Ces derniers ont plutôt adhéré aux Amicales des anciens Légionnaires locales, dans leur pays d'origine pour certains. Quoiqu'ils en disent, marqués ou non, le fait de rechercher des repères rassurants de camarades ayant connu les mêmes épreuves tant de temps après, est quelque part, une preuve du fait que cette expérience les a profondément marqués, quel que soit la nature de ces influences. Si l'Association Nationale des Anciens Combattants de Diên Biên Phu a été dissoute à l'occasion du cinquantenaire de la bataille en 2004, ce n'est pas pour eux, une façon d'oublier. Le poids des années est simplement devenu trop important pour continuer d'organiser ces rencontres et manifestations pourtant fondamentales dans le ciment qui a fait d'eux « Ceux de Diên Biên Phu ». Car, si une expérience a réussi à faire des survivants, le groupe uni de « Ceux de Diên Biên Phu », c'est semble-t-il, de se retrouver unis dans la commémoration.

L'expérience particulière de Diên Biên Phu est bien celle qui reste la plus importante au fond d'eux. Elle est celle qui les a indubitablement le plus influencé. Le général Bigeard, au contraire connu pour ses actions en Algérie, n'a-t-il pas souhaité qu'après sa mort ses cendres soient dispersées sur Diên Biên Phu ? Pas à Saida en Oranie.

[128] Extrait de l'Avant-Propos rédigé par le général de Biré, président national de l'Association nationale des Combattants de Diên Biên Phu, 6 mai 2004, pour la brochure commémorative de l'association.

III. PARCOURS INDIVIDUELS

Certains cas individuels pourraient confirmer ces développements. Il est possible de retracer des parcours individuels car certains sous-officiers ou officiers de Diên Biên Phu sont devenus des personnages publics, connus, qui ont aussi souvent beaucoup témoigné, ou ont eu des postes à responsabilités élevées dans l'Armée ou dans les gouvernements. Cependant, il peut être intéressant ici de se pencher sur des parcours d'hommes un peu plus anonymes, en tous les cas, qui ont rarement été sous les feux des projecteurs, ou de manière particulièrement éphémère. C'est pourquoi nous ne reviendrons pas sur les parcours d'officiers, tel les généraux Bigeard, Lalande, ou du Colonel Allaire qui a beaucoup témoigné.

Cependant, commencer avec celui qui a eu à commander la garnison de Diên Biên Phu peut être représentatif du soldat gradé d'origine française qui ressort de nos échantillons d'étude.

1 - Parcours de commandement

Ainsi, le premier des soldats de Diên Biên Phu, le colonel Christian de la Croix de Castries, commandant du Groupement Opérationnel du Nord-Ouest, est-il lui aussi représentatif des soldats qu'il a commandé ?

Au premier abord, ses origines sociales et familiales sont issues de la petite minorité des familles de tradition militaire, qui ont une position sociale élevée. En effet, né le 11 août 1902 à Paris dans le XVIe arrondissement, il est originaire d'une famille aristocratique : il porte lui-même le titre de Comte, et est issu d'une longue lignée de militaires français de haut rang.

Pourtant, il se rapproche de la majorité des combattants car, d'une part, il s'est engagé volontairement le 11 octobre 1921, pour trois ans, comme 2e classe dans le 14e Régiment de Chasseurs, et d'autre part, après avoir occupé plusieurs fonctions et s'être rengagé, il a intégré, en 1925, une école militaire, l'Ecole d'application de Cavalerie de Saumur, comme élève officier de l'Armée d'active. Comme la grande majorité des soldats de tous grades présents à Diên Biên Phu, il a ensuite participé à la Seconde Guerre mondiale. Intégré à la 4e Armée en 1939, il est porté disparu en Moselle, puis récupéré et nommé Capitaine en mars 1941. Il passe ensuite en Algérie et au Maroc, puis termine la guerre en participant aux campagnes d'Italie (à Naples, notamment) et de France via la Provence.

Il est désigné pour l'Extrême-Orient dès le 19 septembre 1946. Ce premier séjour s'achève en mars 1949 avec le grade de Lieutenant - Colonel. Il commande alors des régiments de Spahis ou des Tabors marocains. Il effectue un deuxième séjour entre décembre 1950 et juillet 1952, puis un troisième, à partir d'août 1953. Au cours de ce dernier séjour, en décembre 1953, il est nommé pour prendre le commandement du Gono. L'expérience indochinoise est indéniable avec deux séjours antérieurs à Diên Biên Phu.

Déclaré disparu au combat, présumé prisonnier à Diên Biên Phu le 8 mai 1954, il est libéré le 4 septembre 1954, après donc, près de quatre mois de captivité. Il est rapatrié en octobre. Il a été nommé général de brigade pendant la bataille, officiellement le 16 d'avril. De retour en Métropole, il poursuit sa carrière dans l'Armée, et est ainsi affecté aux forces d'occupation en Allemagne dès 1955. Il quitte l'armée d'active en 1959, après trente-huit ans passés au service de l'Armée française. Il est décèdé le 29 juillet 1991.

Le colonel, puis général de Castries, est un officier de carrière finalement assez classique pour cette première moitié du XXe siècle. Il participe de fait aux campagnes principales de l'Armée française, cumule vingt citations à l'ordre de l'armée et treize décorations et médailles. Il appartient donc à une catégorie de combattant ayant suivi une carrière militaire classique, avec des formations régulières dans les Ecoles de guerre, avec des origines sociales l'ayant presque naturellement conduit à la carrière militaire. Il ne représente

qu'une petite minorité des combattants de Diên Biên Phu, officiers d'active expérimentés et formés dans les Ecoles, nés au début du XXe siècle.

2 - Parcours d'officiers

Il est possible que le parcours d'un lieutenant à Diên Biên Phu, grade qui y était le plus fréquent, soit plus représentatif de l'ensemble de la garnison.

Le lieutenant Alfred Martinais du 5e BPVN. Il fait partie de ces combattants d'origine française qui ont témoigné au travers d'un livre mémoire[129]. Né en 1922 en Bretagne, issu d'une famille d'artisans-commerçants, il appartient de ce fait à la majorité des combattants du moment avec un profil de provincial de classe moyenne. Après des études secondaires chez les catholiques, il entre en prépa en 1939, mais doit rentrer chez lui en juin 1940. Il devient professeur, et entre dans un groupe de résistance locale : il est arrêté et emprisonné à 19 ans, notamment pour vols d'armes allemandes. Libéré en 1941, il entre dans un réseau de recherche de renseignements, tout en continuant sa formation civile (il prépare le concours d'Inspecteur des Finances adjoint en 1943). Il est réfractaire au STO, change de nom pour l'éviter, et reprend ses activités de professeur. Il est aspirant FFI après le débarquement en Normandie de 1944, et forme la 41e RI, avec engagement pour la durée de la guerre. Il est titularisé comme sous-Lieutenant dans l'armée d'active en 1948, et entre à l'Ecole de Saint-Cyr, rattaché à la promotion « Veille au drapeau ».

Parcours finalement « classique » du moins courant, parmi cette génération de soldats.

Désigné pour l'Indochine, il y arrive en novembre 1952. Pas de précédents séjours, il fait son expérience indochinoise à Na San et dans les opérations de l'été et l'automne 1953, jusqu'à l'opération « Castor », avec le 5e BPVN. Installé avec son unité à Diên Biên Phu jusqu'au début du mois de janvier 1954, il y retourne en tant qu'unité de renfort, dès le 14

[129] Fred Martinais, *Le monde bouge… et le soleil se lève toujours à l'est*, Biarritz, 2006

mars. Il est fait prisonnier fin mars sur sa position, après avoir relevé une compagnie de tirailleurs de « Dominique 1 », et est emmené au camp n°1. Libéré début septembre 1954, après cinq mois de captivité, rapatrié en Métropole, il poursuit sa carrière militaire avec deux séjours en Algérie (1956 et 1959) mais n'a pas participé au putsch de 1961.

De retour dans la vie civile, il se reconvertit en professeur de mathématiques jusqu'à sa retraite en 1982.

Avec l'exemple d'un père ayant fait Verdun en 1916, son passage dans la Résistance et les combats de la Seconde Guerre mondiale, lui ont ouvert le chemin vers une carrière militaire, complétée par une formation académique lui donnant toute légitimité dans son grade, et le désignant pour l'Indochine. Un Avant - Diên Biên Phu tout à fait représentatif de l'ensemble de l'échantillon étudié, et sans doute d'une bonne partie des combattants d'origine française dans les années 1950. Ses Après - Diên Biên Phu le sont tout autant : poursuite d'une carrière militaire avec expériences algériennes, son retour à la vie civile est loin de cette vie militaire, mais profondément marqué par cette expérience indochinoise, dont il a témoigné ; et, il se demande notamment encore, quel a pu être le sort de ses paras vietnamiens après la chute de Diên Biên Phu.

3 - Parcours d'homme de troupe

Les parcours d'un 2e classe, parachutiste au 2/1e RCP, ou d'un légionnaire au 3/13e DBLE, peuvent-ils être aussi représentatifs des hommes de Diên Biên Phu, que les deux exemples précédents ? Ernest Duffort[130] et Eugen Brause[131] représentent en effet une catégorie de combattants de Diên Biên Phu méconnue et presque anonyme. Ils sont de la

[130] Entretien avec Ernest Duffort réalisé le 7 février 2003.

[131] Eugen Brause, *op. cit.*

masse des hommes de troupe composant la majorité de « Ceux de Diên Biên Phu », des quelques 13 026 hommes de troupe engagés à Diên Biên Phu.

Le 2e classe Duffort, éclaireur de pointe au 2/1e RCP, incarne une petite minorité, silencieuse et méconnue parmi les combattants de Diên Biên Phu, celle des hommes de troupe de la catégorie des « français ». Engagé à 18 ans, il a la ferme volonté de devenir parachutiste, comme un défi personnel, attiré par ces unités d'élite. Affecté au 2/1e RCP du Commandant Bréchignac, il ne fait qu'un seul séjour en Indochine de décembre 1952 à octobre 1954. Son expérience indochinoise s'est faite rapidement lors des opérations au Laos ou de l'opération « Camargue », fin juillet-début août 1953, dans lesquelles est engagé son bataillon. Son Avant - Diên Biên Phu est donc relativement court, puisque son engagement s'est fait peu de temps avant son envoi en Indochine. Il fait sans doute partie, de cette part de la jeune population d'après-guerre qui n'avait pas ou peu de formation, qui voulait trouver une autre vie loin de la Métropole, et qui s'est laissé tenter par l'aventure Indochinoise.

L'Avant – Diên Biên Phu du légionnaire Eugen Brause ressemble fort au précédent. Engagé très probablement à la même période et au même âge[132], il ne fait qu'un unique séjour en Indochine au sein de la 2e section de la 12e Cie du 3/13e DBLE, et participe ainsi aux combats autour d'Hoa Binh fin 1952, du Delta et de Na San en 1953. Il appartient lui aussi à la part de la jeunesse allemande, perdue, sans avenir, sans véritable formation, engagé dans la Légion pour s'assurer un autre avenir.

Le 2e classe Duffort effectue un premier saut sur Diên Biên Phu lors de l'opération « Castor » le 20 novembre 1953, reste dans le Camp retranché jusqu'en décembre, date à laquelle son bataillon retourne vers Hanoï. Il revient ensuite, en unité de renforts, et fait partie des parachutistes de son bataillon largués dans la nuit du 4 au 5 avril 1954. Le légionnaire Brause arrive à Diên Biên fin novembre-début décembre 1953[133], et y reste jusqu'à sa capture au cours des combats sur « Béatrice » entre le 13 et le 14 mars. Il est tout de suite emmené en direction d'un camp de prisonnier, le camp 122. Ernest Duffort est lui, fait prisonnier le

[132] Engagement évoqué dans le Chapitre 2, II. Un soldat type Diên Biên Phu, au sujet des origines géographiques et du recrutement des légionnaires, p. 55.

[133] Dans ses mémoires, Eugen Brause indique qu'il est arrivé à Diên Biên Phu le 23 novembre 1953 ; cette date ne semble pas correspondre aux dates d'arrivée de son bataillon, officiellement notées entre la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre par les autorités FTNV.

vendredi 7 mai vers 10h, et est tout de suite éloigné de Diên Biên Phu sur les routes menant au camp 75.

De retour en Métropole, après un temps de repos nécessaire, ils sont tous deux réaffectés et participent à la guerre d'Algérie. Eugen Brause y finit son engagement en mars 1956 avec le grade de Sergent, au 3e REI.

Marqués par leur expérience, le parachutiste, vouant « une haine farouche »[134] aux communistes, n'a jamais voulu retourner au Viet Nam, et le légionnaire, rentré en RFA, s'est installé à Coblence, où le fait d'avoir été dans la Légion ne lui a pas facilité sa réinsertion allemande. Ils n'ont jamais non plus vraiment lié de contacts avec des Anciens de Diên Biên Phu spécifiquement ; Eugen Brause fait par contre partie de l'Amicale de la Légion étrangère de sa région.

Ces profils de combattants se ressemblent malgré leurs apparentes différences. Ils correspondent bien tous deux à un ensemble : jeunes combattants engagés volontaires, ils ont recherché une certaine reconnaissance qu'il ne pouvait plus avoir chez eux, l'un chez les parachutistes, parce que quand on est para, on est de fait considéré comme faisant partie des meilleurs ; l'autre à la Légion parce que étrangère. Leur Avant - Diên Biên Phu représente bien la part de la jeune population engagée à Diên Biên Phu, n'ayant pour autre expérience que les quelques mois passés en Indochine. Ils font partie des quelques 20 % de l'échantillon d'étude nés au début des années 1930. Leurs Après, sont tout aussi génériques : prisonniers (certes à des moments différents), libérés, ils sont des expériences algériennes, dont l'un ne parle que très peu, et l'autre d'une manière très différente de son expérience indochinoise, parce que d'après lui, « […] Diên Biên Phu avait changé le visage de la légion étrangère. […] De la camaraderie qui en Indochine avait été un élément vital dans les unités, [en Algérie] il n'en restait plus rien »[135]. Diên Biên Phu a bien marqué les hommes, leur vie, et au-delà, l'Armée elle – même.

[134] Expression issue de son témoigne de 2003.

[135] E. Brause, *op. cit*., p. 92: « […] Diên Biên Phu das Gesicht der Legion verändert hatte. […]Von der Kameradschaft, die in Indochina in den Einheiten überlebenswichtig war, war hier [*en Algérie*] nichts zu spüren."

Parachutiste et Légionnaire, ils sont finalement de ceux dont on parle le plus, parce qu'appartenant à des unités connues et reconnues, mais sans jamais les nommer en tant que combattant, ni en tant qu'individu. Ils donnent l'impression d'avoir été fondus dans la masse silencieuse de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Les combattants de Diên Biên sont en effet parfois bien difficiles à saisir au travers de leurs parcours de vie militaire. Ceux que nous avons étudiés correspondent tout de même à chaque fois à un profil minoritaire dans le Camp retranché : celui des officiers structurellement moins nombreux, ou celui de l'homme de troupe, considéré comme minoritaire ici, parce que français. La masse des combattants de l'Union française et légionnaires étrangers, est beaucoup plus difficile à appréhender, du simple fait du manque de témoignages et la difficulté à les retrouver.

4 - Parcours d'unités

Etablir des parcours d'unités peut relever de parcours individuels au sens où nous pouvons retracer la vie d'un bataillon, de chaque bataillon, indépendamment des autres. Cependant, ils ont un caractère pluriel, au sens où certains des soldats les composants ont pu faire partie de cette unité pendant la totalité de leur engagement : de ce fait, certains parcours de bataillons reflètent certains parcours de combattants. C'est notamment le cas pour les unités de tirailleurs, par ailleurs difficilement saisissables.

Les bataillons et unités de Diên Biên Phu peuvent donc être suivis quasiment depuis leur création, au moins depuis la Première Guerre mondiale. L'intérêt de résumer des parcours d'unités n'est donc pas de refaire un historique précis, car les soldats les composants ne peuvent tout simplement pas avoir été les mêmes pendant toutes ces années d'existence, ne

serait-ce que pour une question d'âge, dans les bataillons les plus anciens. Les hommes qui appartiennent à ces unités ont été renouvelés de génération en génération, les sous-officiers et officiers, cadres français, peuvent avoir été mutés d'une campagne à l'autre. Mais parmi les hommes de troupe nous pouvons retrouver quelques anciens de campagnes précédentes, surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, ayant fait tout leur engagement dans la même unité. Dans ces cas-là, des tirailleurs de Diên Biên Phu peuvent avoir, ensemble déjà, participé aux combats des dix ou douze années précédentes. C'est pourquoi l'étude des parcours d'unités peut éclairer, un peu, le vécu et le parcours de ces hommes insaisissables. Et nous l'avons vu précédemment, la plupart des bataillons évoqués, quelles que soient l'arme et la spécificité, ont tous un passé récent et actif durant la Seconde Guerre mondiale. Les Avants - Diên Biên Phu sont donc plutôt bien connus. À l'inverse, leurs Après sont plus difficiles à appréhender. Les exemples des bataillons de tirailleurs algériens sont d'autant plus intéressants à ce sujet que leurs parcours posent en effet naturellement la question de leur devenir pendant le conflit algérien.

Malgré des dissolutions, temporaires pour la plupart, la majorité des unités de Diên Biên Phu se retrouve en Algérie, tout comme les combattants. Il n'y a que le 1/4e RTM qui fait exception. Après l'Indochine, il est en effet stationné en Allemagne jusqu'à sa dissolution. Il est quasiment le dernier des régiments de tirailleurs marocains[136] à avoir été dissout définitivement en 1964, en vertu des accords d'indépendance. Le 4e RTM n'a donc pas participé à la guerre d'Algérie, contrairement aux bataillons de tirailleurs algériens.

Les unités de tirailleurs algériens survivent à Diên Biên Phu et à l'Indochine, puisque la plupart se retrouvent donc dans la guerre d'Algérie où leur composition évolue forcément par le contexte. Leurs départs d'Indochine s'échelonnent entre fin 1954 et 1955.

[136] Les 1er et 5e RTM ont été dissous en 1965.

En prenant l'exemple du 5e bataillon du 7e Régiment de Tirailleurs Algériens, l'un des mieux connu et facile à suivre[137], nous pouvons entrevoir ce que sont devenues ces unités une fois rentrées en Algérie.

L'Avant-Diên Biên Phu du 5/7e RTA a été abordé précédemment[138]. Ce bataillon appartient à un régiment créé en 1913, basé à Constantine, qui participe à toutes les grandes batailles de la Première Guerre mondiale : Artois, Champagne, Verdun en 1915, Somme en 1916, Soissonnais, Picardie, Aisne en 1918. Cité six fois à l'Ordre de l'Armée, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur est conféré au drapeau du 7e RTA, par décret présidentiel du 5 octobre 1919. Dans l'entre-deux-guerres, il participe à la Campagne du Levant en 1920-1921 puis à la guerre du Rif en 1925-1926.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le 7e RTA est, comme tous les autres bataillons d'infanterie coloniale, mobilisé. Il appartient alors à la 83e Division d'Infanterie Algérienne qui reste en Afrique du Nord ; à l'armistice de juin 1940, il est stationné en garnison à Sétif. La trace du 5/7e RTA réapparaît à partir de 1943, où il est intégré à la 3e Division d'Infanterie Algérienne formée après la libération de l'Afrique du Nord ; il devient alors une composante de la 1ère armée de Lattre (3e DIA, 1943-1946)[139]. Le bataillon est, de fait, de toutes les campagnes depuis l'Afrique du Nord jusqu'à la France, en passant par l'Italie et le débarquement de Provence.

Le 5/7e RTA, est ensuite désigné pour l'Indochine, dès 1947. L'expérience indochinoise du bataillon, d'Avant-Diên Biên Phu est donc assez longue et semble se faire essentiellement au Tonkin. Les 31 décembre 1953 et 1er janvier 1954, le bataillon est envoyé à Diên Biên Phu où il s'installe sur la position « Gabrielle » au nord du dispositif de défense français. Il est l'un des premiers bataillons du Camp retranché à subir l'attaque vietminh, le 14 mars.

---

[137] Notamment parce qu'il est le bataillon pris en exemple dans le film *Indigènes,* mais aussi parce que les fonds à l'ECPAD sont particulièrement importants.

[138] Cf. *Supra*, Chapitre I.

[139] C'est à partir de cette date que son parcours pendant la Seconde Guerre mondiale est retracé en partie dans le film *Indigènes*. De nombreuses séquences du film montrent ainsi les enrôlements, puis la formation et les engagements et combats dans lesquels le bataillon a été impliqué jusqu'en 1945.

Le 7e Régiment de Tirailleurs Algériens, dont nous avons montré précédemment que ses composantes algériennes étaient considérées comme « fidèles à la France »[140], fait ses adieux à l'Indochine le 16 décembre 1954, et arrive à Alger le 14 janvier 1955 où une prise d'armes à lieu en son honneur. Loin d'être dissous, ce régiment combat sous ce nom, en Algérie, dans la 21e Division d'Infanterie Algérienne. Cela pose la question des Algériens composant ce régiment. Sur les photographies existantes, les soldats « européens » sont visibles, et il est certain que la proportion d'Européens a augmenté dans les régiments de tirailleurs au fur et à mesure de l'évolution et l'avancement de la guerre d'Algérie. Dans les documents dont nous disposons, en majorité les photographies conservées à l'ECPAD, vers 1960 (probablement 1958), le RTA n'apparait plus que comme RT. Ce changement de nom est significatif : cela reste un régiment de tirailleurs, mais il n'est plus spécifiquement algérien.

Ce régiment est finalement dissous en 1964 à Epinal, où il était en garnison depuis 1962. Il est transformé en 170e RI, puis en 1994, en 1er régiment de tirailleurs, et a gardé des traditions de régiment de tirailleurs, notamment le drapeau du 7e RTA, comme forme d'hommage.

Que sont devenues les composantes algériennes de ce régiment ? Nous ne pouvons pas apporter plus de réponses que nous l'avons fait dans les parcours individuels des Après - Diên Biên Phu.

Les parcours d'unités, même très courts, sont à l'image des quelques parcours d'hommes que nous avons pu retracer : bataillons divers à la composition et au recrutement mouvants, ayant fait leurs armes lors du Second conflit mondial ou en Indochine ; recomposés, comme pour une deuxième vie, après Diên Biên Phu, cet événement marque une profonde césure dans leur histoire. Ils passent pour une majorité en Algérie, et pour une petite minorité dans les Forces Françaises d'Allemagne.

Un autre fait soulevé au travers de cette étude, est tout de même qu'au final, le bataillon représente la réelle unité d'appartenance, celle qui est réputée et qui reste dans les mémoires, bien plus que les hommes qui les font vivre. Quelle que soit l'unité considérée, le soldat homme de troupe, est un anonyme fondu dans son unité, qu'il incarne totalement et à laquelle il se donne. Par cette étude c'est un peu l'anonymat de ces combattants que nous essayons de bousculer.

[140] Cf. *Supra*, Chap. 3, II.

« Ceux de Diên Biên Phu » ont donc constitué un groupe de combattants *a priori* tout à fait en accord avec le CEFEO 1953-1954 : des Français minoritaires, cadres de bataillons et gradés en majorité, aux côtés de légionnaires et soldats de l'Union française majoritaires, souvent hommes de troupe de tous les territoires. Ils ont des parcours finalement similaires, passés par la Seconde Guerre mondiale ou tout jeunes engagés, et des combats antérieurs en Indochine. Il semble en effet que, parmi les soldats d'origine française, le profil le plus répandu soit celui d'un combattant issu de familles modestes, ouvrières provinciales, passé dans la Résistance ou ayant participé aux combats de l'Armée régulière pendant la Seconde Guerre mondiale, ou encore engagé volontaire après celle-ci. Après avoir fait un ou plusieurs séjours en Indochine, il se retrouve à Diên Biên Phu, puis pour la grande majorité des survivants des combats, prisonnier. S'il a survécu, on le retrouve en Algérie, ou en tous les cas, dans l'Armée française, dans les territoires où elle est engagée ou présente. Pour les combattants de l'Union française et les légionnaires étrangers, les parcours se fondent dans ceux de leurs unités, essentiellement pour « l'avant » Diên Biên Phu : la Seconde Guerre mondiale, puis l'Indochine pour les plus âgés, l'Indochine seule pour les plus jeunes. La césure de Diên Biên Phu et leur statut de prisonnier ont été déterminants, mais nous ne savons pas encore précisément en quoi ; si ce n'est de manière générale sur la suite de leur vie, car ils sont encore plus insaisissables dans leur « après », du fait de contextes très particuliers dans leurs pays d'origine.

Parcours de combattants, parcours d'unités, ils sont finalement similaires. Parfois, les parcours des uns se confondent avec les parcours des autres. Leur présence à Diên Biên Phu, leur dénominateur commun à tous, a profondément marqué les parcours de vie des individus comme des unités de l'Armée française. Les unités se sont illustrées dans les combats de la Seconde Guerre mondiale ou dans des combats précédents en Indochine, tout comme certains des hommes qui les composent. Toutefois, l'unité entière en garde alors les traces mémorielles, indépendamment de ces hommes qui l'ont fait vivre. La masse des soldats composant une unité est trop importante pour en extraire toutes les individualités.

Ces traces de parcours ne donnent donc que des lignes générales et globales. Les parcours d'unités sont révélateurs quant à la composition et au vécu antérieur de nombreux hommes de troupe, et sont effectivement les seuls capables de nous informer un peu plus sur ces nombreux soldats qui sont généralement restés anonymes. Les parcours des soldats d'origine plutôt française, et souvent sous-officiers et officiers, ne rendent compte que d'une partie, minoritaire, des hommes du camp retranché. De ce fait il est difficile d'établir un portrait type du combattant de Diên Biên Phu.

UNE SOCIETE HETEROGENE

Nous avons pu voir à travers cette étude de la société de Diên Biên Phu, qu'elle est finalement très hétérogène tant dans ses composantes que dans ses symboles et ses traditions. Variété des unités, des armes et de leurs traditions et symboles ; variété des hommes qui les composent ; variété des ressentis et vécus d'un même événement. La cohésion a-t-elle pu être réalisée par les conditions particulières de ce même événement ? D'après le général de Castries, ça n'a pas été le cas et c'est ce qui, selon lui, a causé la perte du Camp retranché. Pourtant, ils forment bien le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Diên Biên Phu se présente comme une véritable petite ville organisée comme telle, avec tous les services nécessaires à son fonctionnement, forte de plus de 10 000 hommes, sorte de résidents permanents. Cette petite société militaire s'est organisée selon le schéma traditionnel d'une garnison de poste. Cela a impliqué des ajustements constants en termes d'effectifs, d'organisation et d'implantation sur ce territoire de plus de 130 km². Comme dans toute petite ville, chaque « quartier » et chaque groupe d'habitants y a un rôle bien précis. Leur hétérogénéité est de ce fait naturelle et normale. La question de la cohésion de cette société ne se pose que parce que, pendant la bataille, ses composantes ont été désignées comme « Ceux de Diên Biên Phu », un groupe englobant et masquant toute individualité et différence. Elle se pose d'autant plus, parce qu'*a posteriori*, ces mêmes composantes se sont désignées selon cette appellation, représentant finalement, un groupe fortement uni. Or il est évident, que ce groupe unique n'a pas pu exister. L'hétérogénéité des bataillons, ainsi que des individus qui les composent, est beaucoup trop importante. Le nombre de soldats présents en permanence, leur appartenance marquée à une unité précise, et leur répartition spatiale, rendent impossible une réelle cohésion sociale.

La garnison de Diên Biên Phu est bien une microsociété multiethnique, composée de sous-groupes aux origines diverses et variées, et qui *a priori*, ne présentent pas de réelle cohésion, si ce n'est de se retrouver au même endroit au même moment, parce que tous de condition militaire en situation d'opération. Le seul élément structurant de l'ensemble de la garnison est leur rôle militaire. Les combattants viennent d'horizons très différents, sont de

tous grades et appartiennent à toutes les armes. Il existe peu de points communs entre eux : la Seconde Guerre mondiale reste une référence pour beaucoup d'entre eux, qu'elle ait été le moment ou la raison de leur engagement.

L'appartenance à un groupe précis aux contours bien définis, le bataillon, a permis l'existence de cette garnison selon le modèle d'une petite société. D'autres éléments structurants se retrouvent en effet, beaucoup plus, à des échelons intermédiaires, les unités et bataillons, qu'à l'échelle globale. Le fonctionnement général dépend de ces véritables cellules structurantes où chacun exerce un rôle et une affectation précis dépendants de l'appartenance à ces mêmes groupes.

Loin d'être encore un groupe uni et unique (mais après tout, est-ce ce qui leur est demandé à ce moment-là ?), « Ceux de Diên Biên Phu » existent pourtant malgré leur profonde hétérogénéité. La deuxième question fondamentale se pose ici : puisqu'ils n'étaient pas, ne pouvaient structurellement pas, être « Ceux de Diên Biên Phu » avant la bataille, est-ce que le vécu des combats a réellement été le ciment de cette garnison ? De plus, et puisque la bataille a été le moment fondamental dans les changements de vie de ces soldats, sans doute également un moment fondateur, il est probable que ce soit par elle que vienne la réponse à notre première question : y a-t-il eu un soldat type *de* et *à* Diên Biên Phu ? Les circonstances de la bataille, ses formes, ses enjeux et ses évolutions ont engendré des conditions de vie et de combats bien particulières auxquelles il a fallu s'adapter. Tous ces éléments ont transformé le combattant de poste traditionnel en Indochine en soldat appartenant au groupe finalement officiellement défini de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Toutefois, ont-ils tous vécus les événements de la même façon ? Parce-qu'ils appartiennent tous au groupe social « Diên Biên Phu », ont-ils tous eu la même vie aux mêmes moments ?

Les réponses à ces questions sont à chercher dans le quotidien, le vécu et les représentations que chaque composante de cette société a pu se forger au cours des mois de Diên Biên Phu et encore longtemps après, éléments qui nous paraissent être fondamentaux dans l'affaire.

IIe Partie

Ils sont venus, ils y ont vécu, et ils y ont été vaincus

« La guerre est […] rendue à ceux qui l'ont vécue. »[141]

[141] Bruno Cabanes, « Grande Guerre ; Du côté des combattants. », *L'Histoire*, n°276, mai 2003, pp. 21-23.

Appartenir à la société de Diên Biên Phu a été un élément de reconnaissance d'un groupe aux contours bien vagues mais officiellement et structurellement existant. Appréhender la vie qui a pu être celle de cette société dans le contexte des combats peut être un bon moyen d'approcher ce moment exceptionnel qu'est devenue la bataille de Diên Biên Phu au printemps 1954, sans pour autant avoir besoin d'en refaire l'historique strictement militaire. Ce qui nous intéresse ici, maintenant que nous connaissons un peu mieux les hommes qu'ont été les combattants, est de comprendre comment ils ont vécu ce moment.

Comme pour l'étude de la société de Diên Biên Phu, il est cependant nécessaire de comprendre Diên Biên Phu comme la période globale allant de l'opération « Castor » à la libération des prisonniers de guerre, soit environ neuf mois. Neuf mois de vie qui ont profondément marqué les hommes qui l'ont vécu et qui ont suffit, hasard du temps, à réellement donner naissance à « Ceux de Diên Biên Phu ». Tout comme pour l'unicité de cette société, et ce, malgré ce temps finalement relativement court, nous pouvons poser la question de l'unicité de la vie de militaire dans le Camp retranché. Trois grands moments se dégagent en effet dans la condition militaire à Diên Biên Phu, qui correspondent aux trois grandes périodes chronologiques : avant la bataille, la vie semble être celle d'un poste de garnison traditionnel, ou presque ; pendant la bataille, l'évidence veut que la vie soit celle d'un corps de bataille ; après la bataille, les soldats changent de statut : ils sont vaincus et deviennent prisonniers de guerre.

Les changements de statut impliquent des transformations de rôles, d'activités, prioritaires ou secondaires, de relations professionnelles et personnelles. Soldats de garnison, ils deviennent tous combattants, puis pour une grande part des survivants à la fin des combats le 8 mai, des prisonniers. Ces trois appellations portent en elle des représentations inhérentes à leur rôle : les soldats de garnison tiennent et entretiennent normalement, une place fortifiée ; des combattants combattent ; des prisonniers de guerre sont des vaincus et ont arrêté les combats : leurs occupations dépendent du bon vouloir de leur geôliers. Dès lors, nous pourrions penser que certaines activités sont réservées à telle période, voire à certains moments de vie quotidienne. Nous nous proposons de voir à travers quelques exemples que ce n'est pas toujours le cas.

Tenter d'appréhender le quotidien d'une fraction d'un corps expéditionnaire en temps de guerre est un vaste sujet. Du moins pose-t-il de nombreuses questions. Tout d'abord, quelle définition donner à la notion de « quotidien »? Nous pourrions admettre que c'est ce que vit chacun au jour le jour dans son environnement propre. Or dans le cas présent, il s'agit d'un environnement militaire. Spatialement, l'environnement est celui d'une base aéroterrestre qui devient champ de bataille, temporellement, il est celui d'une période de guerre, d'un moment de bataille plus précisément. La chronologie impose de fait de séparer différents moments bien précis. Quelle a été la vie de ces hommes pendant les mois qui ont précédé la bataille ? Pendant la bataille, ont-ils pu avoir une autre vie que celle de combattant, c'est-à-dire une vie différente de celle inhérente à leur métier ? Enfin, que devient leur vie après cette bataille ? Ce qui revient à se demander quelle a été leur condition de militaires, et en quelque sorte leur vie matérielle mais aussi psychologique durant les cinq mois et demi d'occupation de Diên Biên Phu, voire même après, pendant la captivité. Les changements de situation ont induit de réels changements de situations, de rôles, et d'activités. Toutefois, il existe des instants de vie qui persistent malgré tout, d'autres qui se (re)créént à des moments ou dans des conditions où personne ne s'y attend vraiment. Quelles sont la nature et les formes de vie qui ont persisté ? celles qui ont disparu ? celles qui se sont transformées ?

Il est donc nécessaire de réfléchir dans un premier temps au fonctionnement de ce Camp retranché ainsi qu'aux missions qui lui ont été assignées dans les mois qui ont précédé la bataille, pour mieux en comprendre, ensuite, les changements imposés par la bataille, mais également les éléments pérennes. Tout ceci afin de pouvoir identifier de nouveaux groupes dans cette société militaire de Diên Biên Phu, avec chacun leur rôle, leurs activités et leurs spécificités.

CHAPITRE 4 : DE « CASTOR » A LA BATAILLE : FONCTIONNEMENT ET MISSIONS D'UNE MICRO - SOCIETE

Ou, autrement dit, qu'ont fait les 10 881 soldats résidents permanents du Camp retranché de Diên Biên Phu avant le déclenchement de la bataille proprement dite ?

Dans sa conception première de base aéroterrestre défensive, le Camp retranché de Diên Biên Phu a été organisé comme d'autres postes de garnison avant lui. Cette organisation et les missions qui lui ont été assignées ont constitué les bases de son fonctionnement et sont les premiers éléments à prendre en compte dans l'étude du quotidien de ses soldats. Son rôle militaire est donc d'abord celui qui s'impose et que nous devons retracer, en étant par ailleurs le plus visible et le plus évident.

Toutefois, en prenant en compte également le fait que nous ayons proposé pour Diên Biên Phu une sorte de modèle d'organisation sociale, il faut aussi se pencher sur les autres moments de vie possibles au sein de cette garnison. Que font les soldats quand ils ne sont pas ou plus tout à fait, dans l'exercice de leurs fonctions ? La vie de poste en garnison n'est-elle que celle de soldats destinés au combat ? Du fait, d'une part, que pendant près de quatre mois, il n'y ait pas de combats à l'intérieur même du Camp retranché, et d'autre part, que sa composition soit multiple à tous points de vue, il semble presque évident que la société de Diên Biên Phu, bien qu'ayant une organisation militaire, ne fonctionne pas uniquement selon cette nature combattante.

I. LE QUOTIDIEN D'AVANT - BATAILLE

Cette période correspond précisément aux trois mois et vingt jours d'occupation du site de Diên Biên Phu, depuis l'opération « Castor » jusqu'au 12 mars, veille de l'attaque Viet Minh. Les activités et la vie de la garnison qui se met en place et se renforce au cours de la période, ne sont *a priori* pas très variées, étant donné le contexte ambiant de guerre. Mais, bien que considérée dès sa conception par les hautes autorités militaires, comme une garnison de « type normal »[142], l'organisation et les missions assignées au Camp retranché de Diên Bien Phu ont impliqué une gamme d'activités finalement diverses, et engageant toutes les composantes de la société.

Dans un premier temps il a fallu faire du site réoccupé par l'opération « Castor », une base militaire pouvant accueillir une importante garnison et tous les services inhérents. Cette dernière a dû ensuite répondre aux obligations militaires créées par cette nouvelle présence, tout en occupant et vivant dans cet espace social original.

1 – Une vie de militaires

> « En Indochine on a coutume de distinguer les unités dites « opérationnelles » (paras, GM, …) qui, entre deux passages furtifs en base arrière, écument à longueur de temps le delta ou la Haute Région, des unités dites « de secteur », pour la plupart implantées à demeure et qui mènent la

[142] Expression utilisée par le général Cogny, commandant les FTNV, dans toutes les directives concernant l'opération Castor et la mise en place de Diên Biên Phu.

> « vie de poste ». À Diên Biên Phu , on a un curieux mélange de ces deux modes d'existence : on vit en opérationnel, avec un paquetage réduit, une nourriture à base de rations, une vie souterraine sans hygiène ni confort, sans possibilités de ravitaillement ou de détente sur place, le tout pimenté par de nombreux changements de position. Parallèlement, on mène une vie de poste, sur des positions à caractère permanent, qui doivent toujours être entretenues et améliorées, et dotées de tous les attributs d'une installation définitive : zones à tenir ou à surveiller, armement dit « de secteur », défenses accessoires… […] »[143]

Jusqu'au 13 mars, Diên Biên Phu a donc la caractéristique de cumuler les deux modes de vie militaire existantes jusque-là en Indochine : une vie de poste et une vie en « opérationnel ». Ce qui a signifié création, mise en place et entretien permanent du poste, ici les nombreux Centres de résistance et points d'appui du Camp retranché. Puis, il a fallu en assurer la sécurité ainsi que celle des villages environnants, en effectuant des patrouilles de reconnaissance plus ou moins lointaines pour trouver le contact avec l'ennemi et se faire une idée de son implantation, sans doute aussi pour essayer d'en comprendre les intentions.

Combats hors du Camp retranché

De manière strictement militaire à l'échelon du Haut commandement des FTNV, Diên Biên Phu est conçu comme une « base aéroterrestre protégée par un réduit défensif […] » à laquelle est donné « un caractère résolument offensif […] qui se manifestera notamment par des reconnaissances en force et des raids […], par des actions offensives puissantes visant à contrarier l'ennemi, […] à contrarier sa mise en place […] et lui infliger des pertes, par des actions coordonnées de harcèlement confiées à des unités de partisans […]. Dès que les circonstances le permettront et à son initiative, le Commandant du Groupement rechercha la liaison avec les forces du Laos […]. L'action des Forces aériennes est consacrée en priorité […] à la surveillance et à l'attaque des mouvements [V. M.] et des

[143] SHD, Fonds Privés, 1K T 1218, *op. cit*.

communications en direction du N. O […] à l'appui immédiat des Unités du Nord-ouest »[144]. Les accrochages à l'extérieur du Camp retranché ayant eu lieu pendant les reconnaissances extérieures ne représentent que la part de leurs activités que le témoin cité précédemment a appelé la « vie en opérationnel ». La répartition et l'organisation des missions et des rôles de chacun dans cette vie en « opérationnel », tout en étant laissées au commandant du Gono, sont très largement dictées par le Haut Commandement. La garnison de Diên Biên Phu a donc une grande activité et de nombreuses opérations à mener, ce qui correspond bien au sentiment des soldats qui n'ont pas cessé d'être mis en activité et pour certaines unités, d'effectuer ces opérations vers l'extérieur.

Ainsi, en application de ces orientations, les sorties de reconnaissance lointaines sont le lot quotidien du mois de décembre 1953 essentiellement, et pour quelques unités, dont le rôle est plus spécifiquement axé en ce sens. C'est le cas du Groupement aéroporté n° 2 composé du 8e choc, du 1er Bataillon Etranger de Parachutistes et du 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens, utilisé pour les sorties entre le 11 et le 15 décembre puis du 23 au 26 décembre pour la « liaison de Sop Nao ». Il s'agissait lors de cette dernière, de relier les unités de l'opération « Ardèche » en cours depuis le Laos, avec les éléments de Diên Biên Phu, et de maintenir ce lien en détruisant, si nécessaire, les éléments Viet Minh éventuels se trouvant sur le chemin de cette liaison. Cette liaison est réalisée à la fin du mois de décembre 1953 entre trois bataillons du Groupement Vaudrey des Forces Terrestres du Nord Laos, et deux bataillons parachutistes de Diên Biên Phu, dirigés par le colonel Langlais. Cette liaison permet de confirmer les installations des divisions ennemies autour de Diên Biên Phu dans le but d'isoler le Gono de l'extérieur, notamment sur la route menant à Sop Nao. Rien n'a été de fait détruit par les forces françaises. Mais les soldats qui y ont participé ont pu considérer cette « sortie » comme fondamentale dans leur expérience tant les accrochages avec les éléments Viet Minh autour de la « cuvette » ont été violents et les pertes nombreuses.

Ces sorties en profondeur de nature offensive sont l'un des rôles assignés au Camp retranché de Diên Biên Phu par les généraux Navarre et Cogny. Or le but principal a été atteint, car voyant après quelques sorties nonobstant d'importants et meurtriers accrochages, qu'il n'était plus possible pour la garnison de Diên Biên Phu de sortir de son périmètre, quelles que soient les directions empruntées, ces mêmes sorties en profondeur ont été arrêtées dès la fin décembre. L'une des dernières, a eu lieu à partir du 30 de ce mois, en direction de

[144] SHD, PA7-7, dossier copies des ordres ou documents, Directive pour le Commandant du Gono, n° 756/FTNV/3.S, Hanoï, 8 décembre 1953.

Muong Khoa, situé à environ 220 km à l'est de Diên Biên Phu ; ce sont les Goumiers du 2e Tabor marocain qui y ont participé (comme pour plusieurs de ces reconnaissances du mois de décembre) et ont été engagés dans de violents combats contre deux compagnies Vietminh.

Dans le même temps, les autorités FTNV signalent au Gono qu'il est difficile de faire face au recomplètement des unités nécessité par les pertes occasionnées par ces sorties. Le problème des renforts se pose déjà. De ce fait, le rôle militaire de la garnison est revu et modifié par les autorités. En janvier et février 1954, des patrouilles de reconnaissance sont menées pour assurer la sécurité autour du Camp retranché, dans un périmètre beaucoup plus proche, et pendant que, à l'intérieur de Diên Biên Phu, les activités se concentrent sur le renforcement de sa partie défensive.

Durant le mois de janvier, en effet, se succèdent pour certaines unités, patrouilles et embuscades, de jour comme de nuit, dans les environs proches des Centres de résistance et Points d'appui installés sur les extérieurs du Camp. À titre d'exemple, les unités du 5/7e RTA installées sur le Point d'appui « Gabrielle », sortent toutes les trois nuits pour « explorer » les environs ou pratiquer des ouvertures de routes. Les unités du 8e Choc et des Compagnies de Supplétifs Militaires du groupement Wième partent notamment du 6 au 8 janvier, en opérations de reconnaissance, appelées « raid », dans un rayon d'environ 10 km autour de Diên Biên Phu notamment pour trouver le contact sur les hauteurs dominant la vallée. Février ressemble à janvier avec, peut-être, des accrochages extérieurs plus réguliers et de plus en plus intenses. Les combats de Ban Hon Leck, autour du 10 février, ainsi que plusieurs autres opérations en direction des collines de l'est du 12 au 16 février ont laissé cette impression. Il faut par ailleurs noter à ce propos que très souvent, quelle que soit la période considérée, les unités qui participent aux opérations de reconnaissance lointaines sont les mêmes. Le 8e choc en particulier est sans cesse en opération extérieure, très peu souvent en garnison dans le Camp retranché. Pour ces parachutistes notamment, la vie d'avant la bataille n'est faite que de ce genre de reconnaissances extérieures. Ces unités opérationnelles n'ont donc pas beaucoup de temps entre chaque sortie, et l'opinion du témoin cité en ouverture de chapitre[145] reflète bien cette idée : il n'y a pas eu de possibilités de détente sur place, la vie y a été souterraine, sans hygiène et sans confort, et qu'enfin, les changements de position ont été fréquents.

[145] Cf. *supra*, p. 136-137, témoignage de R. Legoubé, 1K T1218

Les unités considérées comme unités fixes, sont plus utilisées à la construction et l'entretien du Camp retranché, second type de vie cité par ce premier témoin.

Construire et entretenir le Camp retranché

Outre ces reconnaissances extérieures et les patrouilles tant diurnes que nocturnes, l'activité principale de ces quatre mois reste en effet la construction et l'entretien permanent du Camp retranché. Diên Biên Phu est bien organisé avec des positions permanentes « […] qui doivent toujours être entretenues et améliorées, et dotées de tous les attributs d'une installation définitive […]»[146], et qui ont ainsi engendré un travail incessant. Les témoignages concordent sur un point au moins : l'évolution de la physionomie du Camp retranché, due à ces travaux ininterrompus d'une part, et à l'évolution de la bataille d'autre part.

Au départ, la plaine de Diên Biên Phu est vivante, revêtue d'une végétation importante, et de villages thaïs qui peuplent la vallée. Il a donc d'abord fallu construire de toute pièce un ensemble fortifié à vocation militaire : c'est chose faite entre la fin du mois de novembre 1953 et janvier 1954. Mais il subit sans cesse ajustements et remaniements jusqu'au 13 mars. « Dans le bruit incessant […], des milliers de combattants de toutes armes et de toutes provenances travaillent sans arrêt, […] à parfaire une base que chacun, du chef au plus ignoré des soldats, n'estime jamais parfaite […] »[147]. L'édification du Camp retranché a donc, dans un premier temps, nécessité d'importants travaux : déblaiements, terrassements, destructions des villages pour récupérer des matériaux. Diên Biên Phu est une ruche d'abeilles travailleuses, et tous les témoignages lus ou entendus s'accordent sur ce point : toutes les unités, ont été un temps des « unités de terrassiers ». Les premières arrivées ont construit les premiers abris. Les relèves et les rotations d'unité, ont été à l'origine de nouveaux travaux : l'unité qui s'installe, fraîchement arrivée d'Hanoï ou d'un autre endroit du Camp retranché, construit, soit un nouveau point d'appui et ainsi recommence les travaux qu'elle avait déjà fait ailleurs, soit remanie le dispositif précédent, creuse encore plus, refait abris, tranchées et alvéoles, champs de mines, et barbelés, …, avec les matériaux des maisons thaïes réutilisés, le

---

[146] SHD, Fonds Privés, 1K T 1218, *op. cit*. ; note de bas de page n°130

[147] J.D., « Regards sur Diên Biên Phu », *in Caravelle*, n°422, 14-20 janvier 1954, p. 5.

bois des collines « dénudées » rapporté par des corvées. Ainsi à la mi-décembre, le Génie, assisté pour trois jours de quelques partisans du Groupement Wième, débroussaille et organise le Point d'appui « Gabrielle » à l'extrémité nord du Camp retranché. Au bout de ces trois jours, tout recommence avec les mêmes unités, sur « Anne-Marie 2 » toujours dans le secteur Nord, puis à nouveau dans le secteur Central sur « Huguette 1 », puis « Françoise » pour en achever la construction : débroussaillage, organisation de Point d'appui, « déménagement », débroussaillage, … De même pour la CTB du BT2 qui a construit progressivement et successivement « Françoise », « Anne-Marie 4 » et « Claudine 6 » entre décembre 1953 et janvier 1954. Chacun se (re)crée son propre quartier pendant que le Génie est de tous les gros travaux (pont Bailey au centre et pistes d'aviation nord et sud) avec son matériel spécialisé dont quatre petits bulldozers qui, assistés d'un plus gros, participent à la construction du PC central, de l'hôpital, et met en place des réseaux et des défenses accessoires. Tout cela semble donc n'être qu'un « travail de routine », comme il y en a toujours lors d'une installation de poste fixe. Même pour les Gendarmes du poste prévôtal officiellement créé le 1er janvier 1954. Ils doivent creuser et aménager leurs propres abris, près de celui du colonel de Castries, puisqu'ils sont mis à sa disposition. Aucune unité ne semble avoir échappée à un important travail de construction et d'aménagement.

Tout ce qui se trouve en surface est donc rasé, le terrain est plus ou moins aplani, puis creusé, et toute végétation disparaît. Vue d'avion, la plaine de Diên Biên Phu ne laisse presque rien paraître de l'installation d'un véritable camp fortifié, hormis les réseaux de barbelés, car toutes les installations ont été construites sous terre. Ainsi, lorsque les premières unités parties en décembre 1953 ou janvier 1954, reviennent au début des combats, elles ne reconnaissent plus rien. Ni la « cuvette », ni les Centres de résistance tels qu'elles les avaient construits deux ou trois mois auparavant. Les fortifications et l'apparente solidité des constructions comme du système défensif ont laissé la place à d'importants réseaux de tranchées et des abris de plus en plus souterrains.

L'installation des tous les « bâtiments » et antennes destinés à accueillir les différents services a aussi évolué du fait de contingences matérielles, notamment météorologiques. Ainsi, fin février 1954, les autorités FTNV demandent un réaménagement de Diên Biên Phu pour faire face aux potentielles crues pendant la saison des pluies qui arrive vers le mois d'avril. Une note d'orientation prévoit donc de déplacer, courant mars, les dépôts

de vivres et de munitions, ainsi que les éléments des Services, à « flanc de coteau du C.R. Eliane » [148]. Elle préconise également la construction d'un nouveau pont qui ne serait pas, comme cela semble être le cas dans différentes études, recouvert par l'eau pendant cette saison des pluies. Les études demandées pour la réalisation de ce réaménagement ont sans aucun doute été faites. La réalisation concrète et le début des travaux nécessaires, eux, ne l'ont, sans aucun doute non plus, pas été. Peut-être ont-ils été commencés. Mais l'attaque est survenue exactement au moment où les travaux étaient censés être entrepris.

Cependant des réaménagements pour cause météorologique, ont été effectivement réalisés par les unités d'artillerie, notamment par le personnel marocain du 4/4e RAC qui avait « accompli un travail remarquable lors de l'installation de l'unité à son arrivée au camp », dans le secteur central, mais qu'il a fallu « modifier ultérieurement en prévision de la saison des pluies »[149] ; ce personnel d'artilleurs marocains, a encore exécuté les travaux nécessaires.

Hormis ces contingences militaires qui sont, par nature ici, prioritaires dans l'organisation de Diên Biên Phu, il faut ajouter des constructions et l'entretien de lieux ayant trait à la vie ordinaire de tout homme. Aucun aspect n'a été oublié dans l'établissement de la garnison dont on pressent qu'elle s'installe pour rester longtemps. Le poste fixe de Diên Biên Phu est en cela d'autant plus normal lorsque nous nous attardons un peu sur les conditions de vie quotidienne et plus matérielles de la vie des hommes : abris de repos, cuisines et « lieux d'aisance ». Chaque Point d'appui doit posséder ce genre d'emplacements. Les abris de repos sont aménagés dans des tranchées non loin des emplacements de combats. Tout comme les emplacements à vocation militaire ou de combat, les premières unités aménagent toutefois leurs lieux de vie comme ils l'entendent. Puis les unités de relève réinvestissent les lieux, et, récupérant ces premiers aménagements, les refont à leurs goûts ou s'en contentent sans se donner plus de travail qu'ils n'en ont déjà. Les officiers, commandant de compagnies ou de bataillons, ont des abris améliorés avec un peu plus de confort comme de petits lits de camp, des draps, des oreillers. Certains combattants se sont plu à aménager leurs abris en fonction de

[148] SHD, PA7-7, dossier copies des ordres ou documents, Note d'orientation n° 78/FTNV/CEM/TS, Hanoï 28 février 1954.

[149] SHD, 10H388 : Artillerie ; dossier 4e RAC ; compte rendu trimestriel sur l'état d'esprit de la troupe nord-africaine, CFTNV, commandement de l'artillerie, 4/4e RAC, n°13, 12 mars 1954, 1er trimestre, chef d'escadron Goeury.

ce qu'ils pensent être un confort nécessaire à une occupation de longue durée : l'un a posé des étagères pour y déposer ses provisions, un autre a préféré consolider son abri ou aménager des « alvéoles » de protection conçues, en prévision, comme abris simples pour deux combattants, enterrés et recouverts de simples toiles de tentes. Un lieutenant de la 3/13e DBLE raconte même à sa femme fin janvier 1954 qu'il s'est aménagé un « blockhaus - douche »[150], dans lequel ne lui manque malheureusement que l'eau courante.

Les popotes sont, parfois, organisées en fonction des grades : il y en a sur chaque position pour la troupe, les sous-officiers et les officiers ; parfois sous-officiers et hommes de troupe sont rassemblés. Sur « Béatrice » par exemple, à la 11e Cie de la 3/13e DBLE, chaque groupe (troupe, sous-officiers et officiers) possède son propre emplacement de cuisine et de repas.

Les aménagements liés aux conditions d'hygiène, excepté dans le cas du « blockhaus-douche » particulier du lieutenant Bedaux, ont été également faits de manière traditionnelle comme pour tout poste fixe isolé. Il a fallu installer une station d'épuration permettant à l'ensemble des résidents du camp retranché de disposer d'une citerne, réservoir d'eau potable, non loin de la Nam Youm, principale source d'eau du camp. Pour les installations « sanitaires », les conseils d'hygiène des médecins présents dans le Camp ont été précieux et ont permis de construire, et surtout d'améliorer et d'adapter aux conditions du terrain et du climat, des « latrines » ou « feuillées » (terme considéré comme impropre par un ancien[151] étant donné qu'il n'y avait plus de végétation à Diên Biên Phu). Elles ont ainsi été construites à la fois à l'abri des tirs ennemis et de manière à éviter les mouches. Le rôle des médecins est ici essentiel dans l'organisation de la vie ordinaire. La Nam Youm, elle, a souvent fait office de salle de bains commune.

Nous pouvons dire que l'installation d'une telle ville à Diên Biên Phu, à savoir une concentration importante d'habitations et de bâtiments fonctionnels, à usage privé comme à vocations professionnelles, a aussi donné un corps commun à cette véritable petite société pluriethnique, composée de plusieurs groupes aux rôles, représentations et attitudes différents,

---

[150] Extrait d'une lettre du lieutenant Bedaux à sa femme du 23 janvier 1954, citée *in* Guy Leonetti, *Lettres de Diên Biên Phu*, Paris : Fayard, 2004, p. 106.

[151] Jean Armandi, cité in A. Thévenet, *La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue*, Paris : éditions France-Empire, 2001 ; p. 529.

qui interagissent entre eux, au travers de leur rôle professionnel, militaire, mais aussi au travers d'une autre vie liée à l'occupation prolongée de la plaine de Diên Biên Phu.

2 – Une « autre vie » de garnison

Avant la bataille, à l'arrivée des premières unités de poste surtout, les activités, bien que centrées sur la construction et l'aménagement des Points d'appui et des Centres de résistance, peuvent être plus variées et sortir du cadre strictement militaire. La période considérée comme la plus calme et ayant laissé le plus de temps libre aux résidents de Diên Biên Phu est celle qui va de fin janvier à début mars, c'est-à-dire une période allant de la première alerte au sujet d'une possible attaque contre le Camp retranché vers le 25 janvier 1954, à l'intensification des préparations d'artillerie Viet Minh avant l'attaque générale du 13 mars 1954.

Distractions et temps de loisirs

« Après six heures du soir, les ballons de volley-ball jaillissent un peu partout, et ensuite c'est la baignade collective et, avant le sommeil, sous les couvertures de laine, une partie de cartes se dispute, bridge, poker chez les officiers ; belote chez les hommes de troupe. […] »[152] . Le sport, ici véritable occupation de détente, reste une activité prisée et fréquemment citée dans les témoignages. Cette activité est régulière car nécessaire à l'entretien de la condition physique ; or, celle-ci est aussi nécessaire à la bonne préparation et, surtout, au moral des troupes. Quand un témoin parle de « sport », il est aussi possible qu'il ne parle que des exercices physiques faits dans le cadre militaire avec sa section, ou de sa compagnie. Dans ces cas-là, les « exercices » peuvent se limiter au maniement d'armes. Dans

[152] médecin-commandant Grauwin, *op. cit*., p. 33.

l'exemple cité ici, il s'agit davantage de rencontres improvisées plutôt vécues comme activité de loisirs, que d'exercices dans le cadre professionnel ; l'heure à laquelle ces matches ont lieu, ainsi que le sport cité (le volley-ball), le confirment. La « baignade collective » est elle-aussi, d'après le ton avec lequel ce témoignage est fait, à considérer comme une activité de détente et de loisirs, et non comme une activité physique dans le cadre de l'entretien de la troupe. Elle peut aussi être le moment d'une certaine forme de toilette quotidienne, bien que dans ce cas, elle est plutôt signalée être faite le matin.

L'évocation des parties de cartes correspond elle-aussi aux activités du soir, quand la journée de travail semble terminée. Elles complètent parfois un dîner entre quelques amis réunis sur un PA. Activités simples et traditionnelles, ces évocations restent relativement fréquentes chez les témoins. Les soldats se retrouvent sur leurs positions avec leurs camarades, en fonction de leurs grades et de leur section. De la même manière, leurs jeux sont hiérarchisés en fonction des grades. Ce qui n'enlève rien dans les témoignages à l'évocation d'une réelle camaraderie et de moments de franche convivialité. Il en est de même parfois, des réunions improvisées autour d'un verre : les témoins parlent de verres « d'orangina », de bière, de vin ou parfois, de bouteilles envoyées par leur famille à l'occasion d'une promotion ou d'un anniversaire, que l'on partage volontiers avec ses camarades. Ces soirées sont toujours l'occasion de discussions dont les sujets nous échappent, ou quelques fois de « quart d'heures de chansonnettes », dont les paroles n'ont pas non plus été dévoilées.

Comme beaucoup de soldats en poste fixe, les résidents de Diên Biên Phu passent finalement le temps avec ce qu'ils ont sur place ou ce que le Service social et culturel des Forces Armées d'Extrême-Orient leur envoie. Si nous comparons avec ce qui est fait par ce Service en cas d'installation de poste de garnison traditionnel, où que ce soit, il est tout à fait possible d'imaginer quelles ont été les occasions et les moyens d'avoir des loisirs à Diên Biên Phu ; d'imaginer seulement, mais avec une forte probabilité tout de même, et malgré le manque de témoignages à ce sujet. Un compte-rendu sur le moral de la troupe nord-africaine évoque, et cela est rare, l'action du Service social et culturel de manière assez précise : « celui-ci ne se manifeste que par l'envoi irrégulier de quelques journaux en langue marocaine. Il est à signaler cependant un effort en janvier (jeux très bien accueillis notamment

par le personnel actuellement à Diên Biên Phu). […] »[153]. Remarque tout à fait anodine sous la plume du responsable de bataillon, car le rôle du Service social et culturel est de maintenir le moral des troupes, elle est cependant suffisamment rare par sa formulation même et sa précision pour intéresser particulièrement notre sujet. Des envois ont bien été effectués de la part du Service d'action sociale et culturelle à destination du soutien moral de la garnison. Nous n'avons cependant aucune indication quant à la nature des jeux en question. Des cartes et quelques ballons de volley-ball probablement. D'autres notes concernant plus directement ce service et ses actions, indiquent pour la période fin 1953 - premier trimestre 1954 (moment de la campagne du Noël du combattant), des envois, au Tonkin, de « lots » dont la composition est donnée : « un lot comprend : [...] phonographe, disques, 200 aiguilles phono, boules, cochonnet ; ballons et filets de volley-ball, ballons de basket, ballons de football, cibles et fléchettes, jeux de cartes (françaises, espagnoles, marocaines), lotos, dominos, damiers, jacquet, poker as, dés. »[154]. Il est tout à fait probable qu'un de ces lots, prévu pour deux cents hommes, ou plusieurs, aient été acheminés pour Diên Biên Phu en tant que poste de garnison avancé, en janvier – février 1954. Les occurrences concernant les ballons de volley-ball ainsi que les jeux de cartes, notamment avec la précision concernant les jeux de cartes marocaines qui rapproche cet extrait du précédent, cité sur le moral des troupes marocaines, pourraient le confirmer.

Temps de fêtes

Le Service social et culturel des Forces Armées fonctionne aussi et surtout, au moment des fêtes traditionnelles, notamment pour Noël ou le Jour de l'An. Il s'avère que pour ces cas-là, ainsi que pour la fête du Têt étant donné l'importante proportion de soldats autochtones dans les unités de l'Armée française, le Service social et culturel fait en sorte de contribuer efficacement à la fête. Le but de ces contributions étant toujours de maintenir le moral des troupes, d'autant plus lorsque celles-ci sont éloignées de leur base.

---

[153] SHD, 10H388, compte-rendu n° 13, 4/4e RAC ; *op. cit*.

[154] SHD, 10H322 ; cabinet-service social, Noël du combattant, 1951-1954 ; dossier service social 1953-1954 ; lettre n° 3867 SO, du colonel Maronneau, directeur du service social et culturel FTEO, à M. Le général en chef en Indochine ; objet : projet d'utilisation des crédits prévus pour le service social au titre du noël du combattant 1953.

Plusieurs exemples nous ont été donnés de la façon dont s'est passé Noël 1953 à Diên Biên Phu. Nous avons pu noter de nombreuses différences de célébrations, en fonction des unités et des lieux. Le réveillon du 24 décembre a été gratifié de la visite du général Navarre et une messe de minuit y a été célébrée en sa présence, et celle de nombreux combattants du Camp retranché. Mais cette célébration n'a pas été commune à tous les soldats - résidents. Apparemment, elle n'a concerné que les officiers supérieurs ou commandants de bataillon. Les autres soldats sont restés sur leurs positions, dans leurs abris, pour fêter Noël. Pour les nombreux légionnaires d'origine allemande, Noël est un moment réellement important. Ils la vivent un peu comme une fête allemande. Ils ont ainsi entonné, en allemand, les chants de Noël traditionnels (*Douce nuit, Sainte nuit* et *Mon beau Sapin*) dont leurs voisins ont aussi pu profiter. Les cadres du BT2 ont fait une veillée de Noël dans un abri souterrain transformé en popote pour l'occasion, alors que dans le secteur central, sur le PA « Huguette 1 » où il est encore stationné à cette date, le groupement Wième a reçu du Service social et culturel d'Hanoï « un mètre cube de victuailles pour les fêtes ! »[155] ; étant donné que les partisans thaïs ne fêtaient pas Noël de cette façon – là, et que les encadrants « européens » des CSM étaient en nombre réduit, le lieutenant Wième a distribué toute cette nourriture à tous ceux qui traversaient son PA, en passant par la RP 41. Au 5e BPVN, certains gradés ont pu partager les bouteilles de Champagne reçues personnellement par colis postal par le lieutenant Martinais, et le foie gras du Béarn reçu par le capitaine Bouvery[156]. Une unité au moins, n'a pas fêté Noël dans le Camp retranché. Le 8e Choc qui est de tous les raids extérieurs, est en effet en opération à ce moment-là pour la liaison de Sop Nao. Au retour, les parachutistes sont trop éprouvés et il est trop tard pour fêter Noël.

À Noël, l'aspect religieux qui reste toujours prépondérant. C'est pourquoi les fêtes liées au Jour de l'An sont moins importantes, et sont donc moins suivies et moins racontées. Nombre d'unités le passent d'ailleurs en opération extérieure, patrouilles et autres travaux. L'intervention du Service social est toutefois une nouvelle fois confirmée par le témoignage du lieutenant No Mura du 1er BEP[157]. Il raconte comment des caisses ont été livrées par avion,

---

[155] Anecdote raconté dans ses mémoires et son journal de marche, 1K T 1107, *op.cit*.

[156] Extrait du témoignage de Fred Martinais.

[157] Cité *in*, *Lettres de Diên Biên Phu*, *op. cit*., p. 117.

par une « *miss* » du Service social, venues les remettre directement à certaines unités, dans la soirée du 31 décembre 1953.

Par contre, la fête du Têt, est la fête principale pour les nombreux soldats autochtones. En 1954, la plupart des unités qui évoquent cette fête la placent au 3 février. Quand des unités étaient à cette date en opération extérieure, la fête a eu lieu plus tard. Chez les légionnaires du 1er BEP, les cadres prennent l'apéritif sur « Claudine »[158] ; les partisans ainsi que leurs cadres européens sur « Isabelle », améliorent l'ordinaire avec une carpe pêchée dans la Nam Youm et offerte en partage au colonel Lalande, commandant le secteur Sud du Camp retranché ; les Thaïs du BT2 ont, eux, invité les « blancs aux festivités »[159] qui semblent consister essentiellement, dans les conditions du moment, en consommation de choum, alcool local à base de riz.

Il nous semble en tout cas, aux vues des témoignages, que toutes les occasions aient été bonnes pour faire une fête, religieuse ou non. Sur le Centre de résistance « Isabelle », est célébrée le 22 février, la Sainte Isabelle, avec les officiers supérieurs du secteur Central dont Castries lui-même, quelques jours après que les officiers de la 3/13e DBLE aient eux-mêmes fêté la Sainte Béatrice le 13 février sur leur Centre de résistance. Il s'agit plus alors d'une envie de faire une petite fête entre soldats, et donc d'une manifestation de leur vie sociale, plutôt que de passion religieuse. Le rapport fait entre les noms de saintes et de positions à tenir et à défendre, est en tous les cas un beau prétexte. Il est fort probable que le même genre de fête ait eu lieu sur les autres Centre de résistance pour célébrer les autres « saintes ». L'aspect plus religieux refait surface lorsque des messes sont organisées pour certaines occasions plus confidentielles ou ne concernant qu'une petite partie de la société de Diên Biên Phu. Il en est ainsi le 4 décembre 1953 lorsque des artilleurs du 35e Régiment d'Artillerie Légère Parachutiste assistent à la messe de la Sainte Barbe, patronne des artilleurs, canonniers, sapeurs, artificiers et autres ingénieurs de combat.

---

[158] Une photographie représentant ces officiers du 1er BEP est publiée dans *Lettres de Diên Biên Phu*, de Guy Leonetti, *op. cit.* ; il est par ailleurs remarquable que cette photo montre un apéritif pris entre officiers de bataillons (ainsi que deux sous-officiers) pour la fête du Têt, sans la moindre présence d'un soldat « autochtone ».

[159] Extrait du témoignage de Romain Cosse, ancien lieutenant au BT2, envoyé en 2008.

Certains témoignages ne font pourtant état d'aucun de ces moments de rassemblement, quelle qu'en soit la nature. L'appartenance à telle ou telle unité apparaît, dans ces cas, être un critère fondamental. Chez les Légionnaires des REI par exemple, les sentiments sont différents de la majorité des autres témoignages. Pour une large majorité, les témoignages d'anciens légionnaires du 3/3e REI et du 1/ 2e REI, laissent entendre qu'il n'y avait pas de temps de repos ou de loisirs possibles, que tout le temps disponible était consacré à l'organisation de la position, le renforcement des défenses et des exercices militaires. Leur temps s'organise uniquement en « [préparer] et manger nos boîtes de ration »[160].

Ravitaillement

Cet aspect ordinaire de la vie en garnison que représente le repas est par ailleurs peu abordé en tant que tel, tellement il est évident et normal. Le ravitaillement règlementaire de la garnison se fait par les rotations quotidiennes d'avions qui alimentent Diên Biên Phu en vivres. Ce ravitaillement est composé de boîtes de ration, parfois de légumes verts, de temps en temps de salade ou de tomates, évoquées par le capitaine Chevallier commandant la 4e Cie de la 3/13e DBLE[161]. Ce sont en effet les cas exceptionnels qui sont mentionnés. Au contraire, l'ordinaire est rarement décrit. De ce fait, lorsque les témoins en parlent, ils montrent qu'ils ont tenté de parfaire cet « ordinaire ». À Diên Biên Phu, deux solutions majeures ont été mentionnées pour améliorer les repas : le troc ou l'achat de vivres sur les marchés des villages voisins, et la débrouille occasionnelle. À ce sujet, quelques témoignages évoquent des chasses organisées ou imprévues : une chasse au buffle pour des éléments du 8e choc à la mi-décembre, dont la consommation se transforme en fête (enfin une pour cette unité !) où « les convives sont nombreux »[162], ou plus fréquemment, quelques porcs se trouvant à portée de tirs, abattus au hasard du chemin d'une reconnaissance extérieure, ou, repérés directement dans les lignes de tirs des artilleurs du camp. Jean E. Dens, ancien légionnaire au 3/3e REI, raconte que « la nourriture était devenue un point crucial et un trafic de côtelettes de porc grillées s'était établi dans le camp, au prix de 25 piastres pour la troupe et 35 pour les officiers

[160] Extrait du témoignage de Gottfried Katzianer, sergent-chef au 1/ 2e REI, envoyé en 2008.

[161] Dans une lettre à son épouse datée du 18 février 1954, *in* G. Leonetti, *op. cit.,* p. 107.

[162] J. Collet, *op. cit*.

[…] »[163]. Que les soldats améliorent l'ordinaire des rations en consommant ce qu'ils trouvent sur place est tout à fait habituel et traditionnel ; ce qui semble plus étonnant, c'est l'idée d'en avoir fait un véritable marché interne au Camp retranché. Ce genre de pratique a dû rester exceptionnel. Contrairement aux visites sur les marchés locaux, dans lesquels les trocs sont possibles et fréquents pour les chargés de popote les plus débrouillards de certains Points d'appui. L'infirmier-major Jacopin de l'équipe du médecin-lieutenant Thuriès de l'antenne chirurgicale centrale, a ainsi échangé dans le « village thaï », du sel qu'un de ses « amis de l'Intendance » lui a procuré (mais on ne sait pas vraiment comment) contre un cochon noir[164].

Les soldats de la garnison allaient donc aussi dans les villages encore intacts de la « cuvette » à la rencontre des populations locales, pour établir un climat de confiance avec elles, et à l'occasion nouer certains contacts basés sur le troc ou l'achat de quelques volailles, porcs, œufs ou fruits. J. Pouget place l'un de ces marchés dans le village de Ban Comy à environ deux à trois kilomètres au sud de Diên Biên Phu. La présence du village, et non du marché, est d'ailleurs confirmée sur les cartes FTNV. Néanmoins, nous n'avons retrouvé aucune autre information à ce sujet.

Les contacts avec les Thaïs, habitants de la plaine de Diên Biên Phu, ont cependant surtout été établis par les médecins de bataillon qui, « à tour de rôle tous les matins, […] procèdent aux vaccinations et aux soins médicaux élémentaires »[165]. Nous voyons bien ici la particularité du groupe formé par le personnel du service de santé. « Dans la journée je faisais des consultations médicales. Les militaires étaient mes principaux « clients », bien sûr. Mais les villageois ne semblaient pas hésiter à nous demander de l'aide médicale […] »[166]. Il s'agit en effet de l'un des rôles qui leur sont assignés au sein du Corps Expéditionnaire, lorsqu'ils sont en poste fixe : en plus de veiller au bon état sanitaire de la garnison, les médecins doivent traiter les familles des supplétifs et veiller à la prophylaxie et à la vaccination des villages voisins, ainsi que recevoir en consultation tous les civils qui le

---

[163] Témoignage retranscrit in A. Thévenet, *op. cit.*

[164] Anecdote racontée *in, Merci toubib*. *Diên Biên Phu : trois médecins racontent*, Paris : Italiques, 2004, p. 128.

[165] E. Bergot*, Les 170 jours de Diên Biên Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1979, p. 45.

[166] A. Thévenet, *op. cit*, p. 513 ; témoignage de Jacques Chéneau, 35e RALP.

demandent[167]. Théorie confirmée, dans sa mise en œuvre, par des témoignages de médecins et une série de photos conservées à l'ECPAD[168], montrant ce travail de médecins auprès de la population locale, soignant des conjonctivites et vaccinant les enfants.

Diên Biên Phu est bien conçu comme un poste fixe, une garnison normale. Ses habitants, militaires, sont en priorité occupés par des activités ayant trait à leur métier et organisent leur vie en fonction de ce temps de travail et de ce qu'ils pensent pouvoir faire en tant que garnison isolée et fixée.

De quelle manière des soldats en vie de poste de garnison, ont-ils pu interagir entre eux en dehors de ces activités professionnelles et des combats ? Cette société de Diên Biên Phu a-t-elle créé de vraies sociabilités parmi plus de 10 000 hommes présents en permanence et répartis en sous-groupes dans un espace d'environ 130 km² ?

II. UNE VIE SOCIALE ACTIVE

Nous désignons par « vie sociale », outre quelques « mondanités » créées par les visites de personnalités extérieures au Camp retranché qui ont impliqué des cérémonies de prises d'armes, avec, parfois, remises de décorations et des démonstrations d'exercices, une

[167] Énumération faite par le médecin-général Madelaine, conférence du 4 octobre 1997, *op. cit*.

[168] SCA - ECPAD, fonds guerre d'Indochine, reportage « Assistance médicale à la population thaïe de Diên Biên Phu », photos de février 1954 de Daniel Camus.

certaine forme de relations nées des rencontres, visites, ou autre type de rapprochements, internes au camp entre ses différents groupes sociaux. En d'autres termes, il s'agit au sein de la microsociété de Diên Biên Phu, de discuter de la naissance et du développement de certaines sociabilités. Celles-ci existent à plusieurs échelles, et sont, parfois, plutôt accompagnées d'une valeur très négative.

1 – Sociabilités et solidarités

Avant le déclenchement de la bataille, des rencontres inopinées ou des conversations sur les « nouveaux arrivés » sont souvent à l'origine de réunions pour les repas, les soirées, les fêtes. On se retrouve entre anciens d'une même campagne de la Seconde Guerre mondiale, d'un séjour précédent en Indochine, ou de la même promotion de Saint-Cyr, ou encore entre personnes originaires d'une même région, voire d'une même ville. On fête des arrivées et des départs de camarades.

Les réunions de Saint-Cyriens semblent avoir été pour le moins communes, si ce n'est fréquentes. Les occurrences de ce genre de réunions sont en tous les cas relativement nombreuses dans les divers témoignages parus sur le sujet. De par la composition de la garnison avec de nombreux officiers français, en fonction de leur année de naissance et de leur entrée à l'Ecole, de nombreuses promotions sont représentées au sein de la société de Diên Biên Phu. Ayant passé ensemble et en un lieu de vie commun, deux années de formation pour devenir officiers, ces soldats se connaissent plutôt bien. Lorsqu'ils se sont retrouvés à Diên Biên Phu, ils en ont profité pour se réunir, comme une réunion d'anciens de promotion. Aller voir quelques camarades de promotion dispersés dans divers bataillons est considéré comme un temps de loisir appréciable, car d'une certaine manière, c'est ainsi retrouver une forme de repère métropolitain dans cet espace lointain et isolé. Ce fut le cas par exemple du lieutenant Samalens (6e BPC) qui retrouve à Diên Biên Phu, les lieutenants Roux, Garrouteigh, Defline, Dupire et Pottier, tous issus de la promotion « Garigliano » de Saint-Cyr, la plus représentée parmi les promotions retrouvées à Diên Biên Phu. En effet, parmi

l'échantillon de soldats étudiés et les cinquante-cinq officiers issus de l'école de Saint-Cyr, près de 30 % appartiennent à cette promotion « Garigliano » 1949-1951. L'autre promotion également bien représentée dans le Camp retranché, est la promotion « général frère » 1948-1950, pour plus de 20% de l'échantillon[169]. Un témoin indique par ailleurs que vingt-trois lieutenants présents à Diên Biên Phu, étaient issus, comme lui, de cette promotion « Général Frère ». Chiffre exact qu'il dit n'avoir connu qu'après la bataille. La majorité que représentent les officiers issus de ces deux promotions, les plus récentes présentes sur les théâtres d'opération en 1954, rend bien compte par ailleurs de la jeunesse des Lieutenants présents à Diên Biên Phu, sortis de l'Ecole peu avant leur départ pour l'Indochine : ils ont alors entre 25 et 30 ans. Il n'est donc pas étonnant de les voir se retrouver et se plaire à se réunir entre « Anciens » d'une même promotion dès que l'occasion se présente.

Quelle que soit l'école fréquentée, les réunions de camarades de promotion ont été fréquentes. À l'occasion du 1er janvier 1954, le médecin - lieutenant Thuriès invite tous ses camarades de promotion de l'Ecole de Santé présents à Diên Biên Phu : Prémillieu du 1/4e RTM, Verdaguer du BT3, Déchelotte du 1/ 2e REI, Calvet du 2/1e RTA, Carfort du 8e Choc. Pour « boire un pot à l'antenne », et créer ainsi une sorte de sociabilité particulière au groupe médical, il invite également tous les autres médecins du Camp, qu'il connaît moins (voire pas du tout), ou depuis moins longtemps, c'est-à-dire ceux qu'il a connu au cours de son parcours indochinois (Rives, Staerman, Leude, Rondy, Barraud, Chauveau, Defayolle, Pons et Aynié)[170]. Ce genre de réunions est fort apprécié et renforce une certaine forme de fraternité et de solidarité. Et lorsque certains de ces camarades que l'on connaît ou que l'on a appris à connaître pendant son temps de séjour et avec lesquels de forts liens ont été tissés, rentrent à Hanoï parce qu'ils ont fini leur temps, on improvise encore une petite fête de départ.

Dans le même ordre d'idées, des contacts ont pu être noués en fonction des origines géographiques. Nous avons pu voir à quel point sur un échantillon finalement assez réduit, ces origines étaient nombreuses. Pourtant des témoignages montrent que des retrouvailles ou

---

[169] Un fascicule commémoratif de l'Association Nationale des Anciens Combattants de Diên Biên Phu, publié à l'occasion du 50e anniversaire de la bataille, indique qu'il y avait 28 promotions de Saint-Cyriens représentées à Diên Biên Phu ; la plus récente étant la promotion « Garigliano ». Ils ont dénombré 179 Saint-Cyriens parmi 598 officiers de Diên Biên Phu. La promotion « Garigliano » en aurait compté 49 ce qui représente un peu plus de 27 % de la totalité des officiers présents à Diên Biên Phu. Notre échantillon avec ses presque 30 % de Saint-Cyriens, promotion « Garigliano », est de ce point de vue bien représentatif de la composition du Camp retranché.

[170] Anecdote racontée *in, Merci toubib*, *op.cit.*, p.125.

même des créations de groupes identitaires régionaux ont pu exister. Pour reprendre l'exemple précédent des Lieutenants se retrouvant entre anciens élèves de la promotion « Garigliano », nous pouvons également noter que les deux premiers lieutenants, Roux et Garrouteigh, étaient, tout comme Samalens, originaires de Bayonne. Les souvenirs du lieutenant Wième racontent également qu'il a existé au sein des cadres européens de son groupement de partisans, des soldats qui s'étaient naturellement regroupés autour de leur origine géographique commune : l'île de la Réunion. Ce groupe des « réunionnais », comme il l'appelle dans ses mémoires[171], s'est ainsi créé à Diên Biên Phu et a réussi à se maintenir jusque dans les camps de prisonniers. Le cas de Bretons communiquant dans leur langue maternelle régionale pour éviter que les Viet Minh puissent traduire, est connu[172], mais relève des mêmes reflexes : on se crée, ou recrée, des groupes de sociabilités selon des critères familiers et des repères fondamentaux, comme ceux de l'origine géographique qui rappelle tout à la fois, la jeunesse passée, la famille, les racines, et le pays, que l'on aimerait pouvoir retrouver, après.

Avant la bataille, Diên Biên Phu semble constamment animé : on s'invite de point d'appui en point d'appui pour l'apéritif ou quelques repas, on se rend visite, on va voir les abris voisins ou ceux d'un camarade affecté dans une autre unité.

[171] SHD, 1K T1107, *op. cit*.

[172] Marcel Clédic, alors lieutenant au 2/1e RCP, a confirmé qu'il faisait toutes ses communications et relèves en breton avec le lieutenant Périou. Cet épisode a par ailleurs été repris dans le film *Diên Biên Phu*, de Pierre Schoendorffer (chapitre 2) en disant que l'un « est sergent au tirailleur algérien et l'autre à la Légion ». A ce moment du film il communique par la musique.

2 – Isolements

Cependant, tout le monde ne s'est pas senti concerné par cette sorte de « vie sociale » interne au Camp retranché, ni par ces franches solidarités d'avant bataille.

Le panorama des activités et des sociabilités nouées avant la bataille aurait pu presque être un tableau idyllique s'il n'y avait pas, comme dans tout groupe social, une part de rivalités internes au Camp retranché. Là encore, les situations dépendent fortement des unités et de leur composition. Il semble en effet que ces relations sociales internes soient beaucoup plus fortes et actives chez les soldats d'origine française, et gradés. Cela dit, les origines des témoins orientent ce constat. Mais même chez les cadres des unités de tirailleurs, souvent sous-officiers, cela n'a pas forcément existé. Est-ce parce qu'ils appartiennent justement à une unité de tirailleurs, ou est-ce une sorte de vie inconsciemment réservée aux officiers ? La réponse peut, peut-être, se lire dans un mélange des deux situations. Un sous-officier, français, du 5/7e RTA qui n'a connu comme position que le Centre de résistance « Gabrielle », dit ainsi n'avoir eu que très peu de contacts avec les unités voisines de la sienne, et que la vie n'a tourné qu'autour de « Gabrielle, sans réunions spéciales »[173]. La situation périphérique de ce Centre de résistance au Nord du dispositif général, peut également en partie, expliquer ce manque de liens. Quant aux légionnaires qui n'ont déjà pas beaucoup de temps pour faire autre chose que leurs activités strictement militaires, ils restent également isolés sur leurs positions et disent n'avoir eu de contacts avec les autres unités que lors des combats. Sans doute que la solidarité intra-légion était suffisante. Ils vivent en compagnie de leurs camarades les plus proches, de leurs amis dans leurs unités.

Cet isolement de certaines unités a-t-il été volontaire, pour le moins conscient, ou est-il le résultat d'une sorte de ségrégation socio-spatiale liée à l'organisation du Camp retranché et de sa composition ? Encore une fois, nous avons envie de répondre : sans doute un peu des deux. Quelques éléments d'unités, comme dans certaines unités de Légion, ont pu préférer rester entre légionnaires sans avoir envie, ni même ressentir le besoin, de nouer des contacts

[173] Extrait du témoignage de Robert Decorse, sergent-chef puis Adjudant au 5/7e RTA, envoyé en 2008.

avec leurs voisins de PA. Mais certains cas d'isolement semblent avoir été voulus par les autorités. « On n'a jamais vu de grands chefs sur Anne-Marie. Il existait une sorte de parisianisme avec un échelon central et les PA périphériques. Ce ne fut, sans doute pas sans conséquences… »[174]. Le propos est particulièrement intéressant, la comparaison très évocatrice. Nous pouvons parfaitement y deviner cette amertume éprouvée par les « provinciaux » envers « la capitale », qu'ont pu avoir les cadres « européens » des bataillons de tirailleurs postés sur les PA périphériques, et presque ignorés du secteur central et de son commandement. Pourquoi un tel ressentiment ? Les préjugés existant au sein de la garnison, avant la bataille, s'expriment en partie de cette façon. Ils sont comme une sorte de concurrence établie entre unités, préexistante et entretenue par la valeur attribuée par le Haut Commandement à chaque unité, et se traduisant parfois par cette ségrégation spatiale.

Ce genre d'attitudes caractérisées à Diên Biên Phu, confirme que cela fait partie des traditions militaires françaises. En février 1954, le général Cogny souhaite faire un échange de poste entre deux bataillons : il veut relever le 1/2e REI à Diên Biên Phu par le 5e BPVN, pour le placer dans le Delta. Cette question fait débat entre le général Cogny et son supérieur, le général Navarre, ce dernier, commandant en chef en Indochine, exprimant clairement le fait que cette proposition consiste à « remplacer à Diên Biên Phu une unité de valeur par une unité médiocre »[175]. L'unité de valeur est ici l'unité de Légion, le 1/ 2e REI ; l'unité qualifiée de médiocre est l'unité vietnamienne, le 5e BPVN, bien que parachutiste. Médiocre donc, parce que composée de Vietnamiens.

Ces formes de concurrences et de préjugés ont-ils eu d'autres conséquences que cette simple rancœur, pendant la période de l'avant-bataille ? Dans les relations entre unités, au sein du Camp retranché, cela a pu se faire sentir, surtout à travers certaines paroles ; parfois par des actes, à l'occasion de sorties extérieures auxquelles participaient plusieurs unités. D'après des témoignages, il semble qu'il y ait pu avoir à ces occasions, des règlements de compte plus ou moins déguisés, à l'intérieur même des unités, qui « […] se traduisaient souvent par des coups de feu accidentels tirés dans le dos, et qu'il fallait, pour les éviter, se méfier de tout le monde car nous étions malheureusement visés aussi de l'intérieur, nos

[174] Extrait du témoignage de Sauveur Verdaguer, ancien médecin-chef au BT3.

[175] SHD, Fonds privés Navarre, 1K342-5, dossier 2-18, sous-dossier 3, Télégramme n° 7081-82, 8 février 1954, texte n°6/021/03, réservé Généchef, signé Cogny. Le général Navarre y a a ajouté une note manuscrite, citée ici.

commandos étant jaunis à 50 % »[176]. Ce témoignage sous-entend assez clairement que des coups de feu tout à fait intentionnels ont été tirés dans le dos d'« Européens » par des « autochtones » intégrés aux unités. Si cet extrait indique que cela pouvait se produire « souvent », il ne semble pas que l'occurrence ait été si importante. Il n'y a, en tous les cas, pas d'autre témoignage aussi clair que celui-ci, évoquant des faits similaires dans cette unité ou dans une autre. Par ailleurs, il est évident que cela relève d'un jugement lui particulièrement fréquent parmi les soldats européens, sur la moindre valeur des éléments autochtones et de l'absence évidente de confiance que leur intégration a entrainé dans ces unités. Pensées d'autant plus fréquentes lorsqu'elles émanent de témoins parachutistes, comme celui cité. Ces jugements de valeur rappellent par ailleurs ceux qui ont été faits à de plus hauts échelons. Cependant, il existe à l'inverse, tout autant de témoignages concernant la confiance envers ces mêmes éléments ; confiance due à leur comportement quotidien et leur tenue au combat. Encore une fois, il existe une différence fondamentale de perception entre soldats de même origine et parfois de mêmes unités.

Quoiqu'il en soit le nombre de témoignages, en faveur ou contre ces soldats réguliers vietnamiens, leur simple existence, dans toutes leurs diversités, montre qu'il s'agit d'un élément à prendre forcément en compte pour la cohésion de la garnison, tant avant que pendant les combats, ainsi que pour la compréhension des comportements des uns ou des autres et de la diversité des vécus.

Pendant ces quatre mois et demi de l'avant-bataille, nous pouvons déjà nous rendre compte de toute la diversité de cette microsociété, dans ses composantes, ses activités, ses comportements.

Les perceptions et les ressentis qu'ils ont eu de leurs vécus ne doivent, *a priori,* pas échapper à cette diversité.

[176] J. Collet, *op.cit.*, I. Découverte de l'aventure, « Explorations des crêtes », pp. 77-88.

III. DE LONGS MOIS D'ATTENTE

Nous pouvons déduire de la composition de la garnison, dans toute sa diversité, que cette variété a fortement influencé les perceptions des hommes. Leurs origines géographiques, ethniques, sociales, leur appartenance à telle ou telle unité avec tout ce que cela implique de traditions et de présupposés, ont forcément et fortement déterminé leur vision et leur vécu de l'événement. De même, la chronologie des arrivées, des départs et des mouvements de troupes, influe sur les perceptions des hommes, sur leur état d'esprit, tant par rapport au lieu qu'à leur condition, et, en définitive, sur leur état tant moral que physique. « Ceux de Diên Biên Phu » ont bien composé une société, éphémère dans le temps, mais durable dans ses perceptions et sa mémoire.

Il est à la fois difficile et complexe de retracer l'évolution de l'état d'esprit et du moral de la garnison sur toute la période. D'abord en raison de la nature des sources dont nous disposons, nous l'avons vu, et ensuite, et pour une simple raison : chaque individu réagit à sa manière face à une situation donnée. Toutefois, certains éléments peuvent nous en donner un aperçu à la fois global et plein de contradictions.

1 – Attendre

Le premier élément fondamental pour comprendre l'état d'esprit dans lequel peuvent être les soldats à Diên Biên Phu, est d'en percevoir toute l'attente, comme l'indique l'appellation donnée aux quatre mois de l'avant-bataille : attente de la relève, attente du départ, mais aussi attente de l'attaque, et ce, sur une période qui s'allonge de plus en plus pour ces hommes. À partir de là est née toute une série de sentiments ambivalents : ennui/fatigue physique, monotonie/imprévus, calme/agitation ; les plus importants et significatifs étant sans doute fatigue morale/fatigue physique. Sans doute, tous les soldats n'ont pas eu les mêmes activités et ne sont pas tous engagés et employés dans les mêmes tâches. Mais chacun dans son « quartier » et avec ses activités, a pu ressentir ce couple de fatigues. « Le séjour se prolonge, fatigant au moral comme au physique »[177], signale, en janvier 1954, le capitaine Pichelin du 8e choc, bataillon présent à Diên Biên Phu depuis le 21 novembre 1953. La contradiction est ici la plus frappante : le moral est atteint par des mois de « villégiature forcée »[178], la lassitude et la monotonie, mais la fatigue physique se ressent à cause d'activités intenses et finalement incessantes. Une question se pose : la lassitude et la monotonie sont-elles rompues par les activités militaires, ou ces activités militaires participent-elles totalement de cette sensation d'ennui ? L'un a pu dire : « La vie est toujours la même : sorties, promenades, cela devient lassant »[179]. L'autre a plutôt dit : « […] le temps est passé vite à cause de plusieurs sorties. Celles-ci m'ont d'ailleurs apporté un heureux changement dans la monotonie du séjour à Diên Biên Phu »[180]. Parmi ces deux avis donnés par deux soldats issus des deux seuls bataillons à être restés à Diên Biên Phu tout au long de cette

---

[177] R. Bruge, *op. cit*., p. 87 : extrait de lettre du capitaine Pichelin, 8e choc, 13 janvier 1954.

[178] Expression empruntée à Michel Tauriac, « Les rescapés de Diên Biên Phu », in *Combattant d'Indochine*, n° 26, juin 54, pp. 18-19.

[179] R. Bruge, *op. cit*., p. 105 : extrait de lettre du lieutenant Raynaud, 1er BEP, du 4 mars 1954.

[180] SHD, Fonds Privés, 1K T1109*, Souvenirs et réflexions*, du général François Bernot ; sergent-chef, 2e Cie du 8e choc à Diên Biên Phu, extrait de lettre du 27 février 1954 à ses parents.

période, lequel représente l'opinion majoritaire ? Difficile à dire tant la société de Diên Biên Phu nous est apparue diverse. Mais peut-il y avoir, sur cette question, une opinion réellement majoritaire parmi plus de 10 000 hommes répartis sur les 130 km² que couvrent environ la « cuvette » ?

Les perceptions des soldats pendant cette attente ont ainsi pu être différentes selon les unités et les activités, et même les personnalités de chaque individu. Ce qui est certain et tout de même commun aux unités, est cette usure morale et physique qui est ressentie, même si les raisons en sont différentes, là aussi en fonction des unités et de leur utilisation au cours de ces premiers mois d'occupation de Diên Biên Phu. Cette situation est flagrante chez les parachutistes du 8e choc et les légionnaires du 1er BEP constamment employés en opérations extérieures, ou encore pour les unités moins mobiles mais dont les conditions de vie ou d'utilisation les ont pourtant affaiblis. Au BT3, le moral est évalué, par le capitaine Archambault, en très nette chute, du fait « d'une absence de plus de deux mois et demi sans retour à la base arrière – et plus tard aux conditions dans lesquelles le bataillon est engagé à Diên Biên Phu »[181]. Ces modalités d'engagement dans la vie opérationnelle de la garnison dès son arrivée début décembre 1953, auraient été contraires à ce qu'ils avaient l'habitude de connaître, et auraient ainsi « contribuer à désorienter [les tirailleurs thaïs], à faire baisser ce moral que tous les cadres du bataillon s'efforcent de leur donner depuis un an »[182]. Serait-il possible que certaines unités n'aient pas été si enthousiastes à l'idée, d'une part, de rester plus longtemps dans ce Camp retranché, et d'autre part, après ces longs mois d'attente, de l'attaque imminente ?

Le second élément essentiel est effectivement la position adoptée par les soldats-résidents de Diên Biên Phu, par rapport à l'attaque vietminh. Ce qui revient à notre premier point, à savoir l'attente. Ici, l'attente plus particulière de l'attaque, de la bataille, réelle et concrète. La garnison d'avant la bataille est connue et décrite à l'époque, par les médias, les

[181] SHD, 10H374, dossier bataillons thaïs, FTNV, n° 175 rapport sur le moral, 2 semestre 1953, établi le 9 décembre 1954, capitaine Archambaut.
Par ailleurs, le capitaine Archambaut a été un temps présent lui-même à Diên Biên Phu et sait donc pour l'avoir vécu et partagé, ce dont il parle. Il était le chef de bataillon du BT3 jusqu'à son retour à Hanoï en février pour prendre des fonctions au 3e Bureau des FTNV, et être remplacé à Diên Biên Phu par le cdt Thimmonier. Il s'agit là de l'un des rares rapport sur le moral d'une unité de Diên Biên Phu ; ce doit être le seul à avoir été établi par l'un des soldats ayant été à Diên Biên Phu.

[182] *Idem*.

combattants, et les observateurs extérieurs, comme pressée « d'en découdre avec les Viets », persuadée que « Giap va s'y casser les dents ». De là à dire que les habitants de Diên Biên Phu veulent « casser du Viet », il n'y a qu'un pas. Celui-ci a d'ailleurs été franchi, car les soldats apparaissant sûrs de leur victoire, certainement par excès de confiance en la supériorité des forces françaises, attendent vraiment la bataille. Ils savent que le Viet Minh est là, les reconnaissances extérieures l'ont suffisamment prouvé : pourquoi ne pas « en découdre » ? Les soldats à Diên Biên Phu ressentaient parfaitement cette étreinte, cette présence Viet Minh autour d'eux qui les empêchaient de sortir de la « cuvette » au-delà d'un périmètre, qui s'est avéré de plus en plus restreint au fur et à mesure des mois de janvier et février. À cette pression, usante pour les nerfs, les soldats préféraient effectivement une bataille qui aurait rompu cette désagréable sensation de pression. Il s'agit là d'un sentiment général partagé par la majorité, car nous n'avons effectivement trouvé qu'un seul témoignage allant totalement à l'encontre de cette affirmation.

> « Je voudrais également contredire une affirmation de nombreux commentateurs : jamais je n'ai entendu un officier, un sous-officier ou un homme de troupe souhaiter que les Viet Minh attaquent Diên Biên Phu. Si des officiers d'Etat-Major ont émis ce souhait cela n'a jamais été le cas des combattants »[183].

Peut-être est-ce vrai, dans l'entourage proche et personnel de ce sergent-chef, au niveau de sa section, voire de son unité. Pourtant son bataillon, le 8e choc, l'une des unités les plus connues et étudiées à Diên Biên Phu, ne semble pas faire exception : d'autres témoignages d'hommes appartenant à la même unité confirment le sentiment général. « Nous souhaitons tous qu'ils [les Viet Minh] essaient [d'attaquer le Camp retranché] car ils ramasseront la plus belle volée de l'histoire de la guerre d'Indochine »[184], dit pourtant le capitaine Pichelin, commandant de la 2e Cie du 8e choc, la même que celle où sert le sergent-chef Bernot. Il apparaît en effet difficile que ce dernier n'ait « jamais entendu » dire ce genre de choses, notamment dans une conversation entre soldats d'une même section, *a fortiori* si c'était l'avis de la majorité. Nous pouvons raisonnablement penser qu'entre eux, les soldats ne se retiennent pas pour exprimer tout haut ce genre de pensées. Ou peut-être que ce que le sergent-chef Bernot a vécu par la

---

[183] 1K T1109, *op.cit.*., « Réflexions ».

[184] R. Bruge, *op. cit.,* p.89 : extrait d'une lettre du capitaine Pichelin, 2e Cie 8e choc, à sa belle-sœur, 23 février 1954.

suite, lui a fait dire au moment de la rédaction de ses mémoires et autres réflexions, qu'ils « n'avaient jamais voulu ça ». Effectivement, qui pourrait souhaiter « ça » ?…

Donc, nous pouvons dire que, de manière générale, la bataille était attendue, et que de ce fait, il s'agissait d'une sorte de guerre d'usure, morale et nerveuse. Le sentiment d'être en « villégiature forcée » est indubitablement lié à cette usure : être obligé d'attendre une attaque par ailleurs fortement pressentie, dans un cadre qui à un autre moment aurait pu être considéré comme un paysage de vacances, est usant pour leurs nerfs. Leur métier n'est-il pas finalement de combattre ? Il s'agit plutôt du sentiment quasi général d'être inutile dans un endroit où il ne se passe rien (ou presque) depuis trois mois.

Par ailleurs, et c'est le troisième élément à prendre en compte pour essayer de comprendre l'état d'esprit de la société de Diên Biên Phu, tous ces sentiments sont liés à l'image que se font à la fois les observateurs extérieurs, et la garnison, du Camp retranché et de son rôle.

2 – Diên Biên Phu, « the place to be *»*

Le Camp retranché de Diên Biên Phu, un camp de villégiature ? Même avant que Diên Biên Phu ne devienne un véritable Camp retranché, il s'en dégage une impression de calme, au milieu d'un paysage somme toute sympathique. Certains, comme le lieutenant Samalens du 6e BPC, ont pu rendre compte de cette sensation de tranquillité et de calme. Dans une lettre adressée à sa femme datée du 21 novembre 1953[185], il décrit le paysage verdoyant, le « *meeting* » que font les parachutistes qui à cette date continuent de sauter, et enfin le folklore des villages environnants devenus marchés d'approvisionnement et de curiosités locales pour touristes en camp de vacances. L'opération « Castor » a été un succès, mais tout

[185] *ibid*., p. 48 : extrait de lettre.

de même, l'occupation du site n'est pas encore terminée et il y a eu des victimes. La tranquillité n'est bien qu'une impression ; sans doute ressentie par le lieutenant Samalens, mais aussi renforcée et affirmée pour rassurer son épouse.

Cette impression assez paradoxale pour un camp militaire dans un pays en guerre, est par ailleurs confortée, lorsqu'une fois devenu un réel Camp retranché, les visites de personnalités du camp occidental se succèdent.

> « Diên Biên Phu est devenu le centre touristique par excellence du Sud-Est asiatique. Nous avons tous les jours des généraux de toutes nationalités, journalistes et écrivains… […] Le dimanche nombre de « guerriers » des bureaux de Hanoï viennent passer leur week-end […] Avec un camarade nous étudions la question de l'installation d'un bar-dancing-boîte de nuit sur notre position avec repas à la carte et attaques viets de jour comme de nuit, selon les préférences, pour touristes anglo-saxons amateurs de sensations fortes » [186].

Le médecin - lieutenant Verdaguer, médecin du BT3 jusqu'au 17 mars, fait ici preuve d'un certain humour. Mais ses remarques montrent parfaitement bien que Diên Biên Phu donne aux combattants eux-mêmes, l'impression d'un camp que le Haut commandement doit montrer, une attraction en effet quasi touristique, pour les alliés du camp occidental. Les généraux et journalistes en visite sont en effet de plusieurs nationalités ; en fait, de deux nationalités principalement : française et américaine. Certains témoignages[187] évoquent aussi sans toutefois donner suffisamment de détails, des personnalités civiles et militaires du « camp occidental », des Anglais, des Américains et des représentants de l'OTASE, une fois un Japonais. Parmi ces personnalités militaires du camp occidental figure en bonne place le général O'Daniel, chef de la mission américaine en Indochine. Dès l'occupation de Diên Biên Phu en novembre, il a demandé l'autorisation de s'y rendre auprès du général Navarre ; visite qu'il a pu faire « avec quelques-uns de ses officiers »[188]. Ces visites des alliés américains ne

---

[186] R. Bruge, *op. cit.* , p. 100 : lettre du Dr Verdaguer, du 7 janvier 1954.

[187] Ces témoignages sont cités dans R. Bruge, *op. cit*.

[188] SHD, 1K342-1, dossier 5, pochette n°4 : 16 notes sur l'attitude de diverses personnalités civiles et militaires ayant été mêlées à l'affaire de Diên Biên Phu ; Note du général Navarre au sujet du général O'Daniel : le général Navarre ne précise pas cependant la date et le nombre de visites faites à Diên Biên Phu par le général O'Daniel. Nous savons par ailleurs que ce dernier a effectué une visite au Camp retranché le 2 février.

sont pas fortuites et semblent présager d'une aide américaine spécifique à Diên Biên Phu. Le général O'Daniel rend des comptes à son gouvernement qui est alors en négociations directes avec le gouvernement français représenté par le gal Ely, pour une aide américaine directe pour le Camp retranché. Aux dires du général Ely, celle-ci semble acquise. Les négociations portent plutôt en ce début 1954 sur la forme à donner à cette aide[189]. Les visites sur place sont un bon moyen pour faire état de la situation le plus régulièrement possible.

Quels qu'ils soient et quels que soient leurs buts, ces visiteurs du dimanche font le tour de quelques abris, regardent le système de défense, prennent parfois l'apéritif avec certains combattants, déjeunent avec Castries selon l'horaire de visite, et repartent. Les personnalités politiques françaises font partie de ce lot. Les visites de Marc Jacquet, secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats associés, René Pleven, Ministre de la défense nationale, Maurice Dejean, Commissaire général de France en Indochine, et Pierre de Chevigné, secrétaire d'Etat à la guerre, sont tout aussi régulières. Il faut alors pour les habitants de Diên Biên Phu se préparer à accueillir tout ce monde, se montrer sous le meilleur jour possible et améliorer l'ordinaire pour faire honneur aux visiteurs. Toute une série d'activités qui s'ajoutent alors à celles qu'ils ont déjà quotidiennement.

Parmi les personnalités civiles évoquées par les témoins, les journalistes sont très présents. Le journaliste étranger le plus cité est Graham Green, notamment par le médecin - lieutenant Verdaguer qui raconte qu'il a dû le recevoir à déjeuner lors d'une visite et que ce dernier « [affichait] le visage fermé de quelqu'un qui s'ennuyait profondément ». Les soldats du CEFEO de manière générale, ceux de Diên Biên Phu qui recevaient régulièrement bien qu'avec du retard les publications d'Indochine et de Métropole, avaient déjà une opinion réservée sur les journalistes, voire négative. Le fait d'être obligé d'en recevoir ne les ont pas enchantés, d'autant plus lorsque ceux-ci n'étaient pas plus enthousiastes que ça. Des

---

[189] L'aide américaine était accordée par principe mais le général Ely prescrivait d'agir comme si elle ne l'était pas (TO n° 64/TS, avril 1954, pour Gal Navarre personnellement). Toutefois, les Américains ne souhaitaient pas s'engager de manière trop directe par peur de la réaction chinoise, sachant que s'ils intervenaient de manière très directe et massive en faveur de Diên Biên Phu, les Chinois feraient de même pour les forces du Viet Minh. Or, ils ne voulaient pas s'engager dans un conflit qui serait pour eux une « deuxième guerre de Corée ». Il a été envisagé pour Diên Biên Phu, une opération de soutien aérien massif, nommée « Vautour » qui consistait notamment en des bombardements massifs ou en cas de situation extrême, d'utilisation de la bombe atomique. Les négociations à Washington ou Paris ont trainé puisqu'à la mi-avril il est encore question côté américain d'éventuelles études à faire en commun avec les autorités militaires françaises pour décider de possibles opérations. Finalement cette aide américaine a pris la forme d'équipages de pilotes venus de bases américaines du Pacifique, mis à disposition et rattachés à l'Armée de l'Air pour effectuer les mêmes missions que les aviateurs français, notamment des bombardements au napalm pour les avions C119.

journalistes français, correspondants en Indochine pour de grands organes de presse métropolitains, sont également venus passer quelques heures, voire « 24h de Diên Biên Phu » ou « un week-end à Diên Biên Phu »[190], pour pouvoir rendre compte de leurs impressions sur le Camp retranché, vers lequel les regards se portent avec de plus en plus d'attention. Le dernier à avoir passé un week-end à Diên Biên Phu a d'ailleurs connu le début de la bataille : son article « Retour de Diên Biên Phu » est paru dans *Caravelle* fin mars – début avril 1954[191], après y avoir passé finalement plus que les deux jours initialement prévus. Arrivé le 12 mars pour passer deux jours dans le Camp retranché, l'auteur qui signe son article X.M.M., a connu les premières attaques, a été blessé le 15 mars et n'a pu être évacué que le 17 mars. Sans doute cet article a-t-il été celui qui a fini par casser l'image de Diên Biên Phu « camp de villégiature ».

Quant aux visites des « guerriers des bureaux de Hanoï et Saigon », elles sont effectivement un moyen de prendre l'air et, d'afficher leur présence. La première de ces visites a lieu le 29 novembre 1953, lorsque les deux généraux Navarre et Cogny se posent à Diên Biên Phu pour confirmer le succès de la première phase de l'opération au Nord-Ouest, ainsi que pour y voir les premiers aménagements. En tant que commandant en chef des FTNV, le général Cogny a établi et tenu à jour, la liste des visites au Tonkin de son supérieur, le commandant en chef en Indochine, le général Navarre, et de ses détours à Diên Biên Phu[192]. Cette liste compte ainsi sept visites, datées et minutées : les 29 novembre, 17 et 24 décembre 1953 puis 25 janvier, 18 février et 4 mars 1954. La liste s'allonge avec les visites personnelles du général Cogny, comme celle du 22 janvier au cours de laquelle il inspecte le Centre de résistance « Béatrice ». Ces tournées sont-elles, pour le Haut commandement français, une manière d'affirmer la présence française en plein territoire Viet Minh ? ; de prouver que les Français ont confiance en la supériorité de leurs installations, de leur système défensif, de leurs hommes ? Étant donné leur fréquence, il semble que ce soit effectivement le cas. D'autant plus lorsque le général Cogny y fait une visite beaucoup plus personnelle que

---

[190] Titres de deux articles parus sur les activités de Diên Biên Phu en 1954 ; « Week-end à Diên Biên Phu » de Robert Guillain, est paru dans *Le Monde* le 12 février 1954 ; « 24h de Diên Biên Phu », d'Henri Amouroux, in *Indochine Sud-est asiatique*, n° 28, avril 1954, p. 12-19, raconte 24 heures passées à Diên Biên Phu en compagnie d'une section du BT3 partie en reconnaissance extérieure.

[191] Article « retour de Diên Biên Phu », de X.M.M., *in Caravelle*, n° 432, 29 mars – 4 avril 1954, p. 4-8.

[192] SHD, PA7-7, dossier chute de Diên Biên Phu, note manuscrite intitulée « Visites du général Navarre au Tonkin (Diên Biên Phu) ».

strictement militaire en emmenant avec lui sa femme et sa fille, à l'occasion des fêtes de fin d'année 1953[193]. Le fait qu'il soit accompagné de sa famille dans le Camp retranché peut être considéré comme une preuve de la solidité et de la confiance portée aux installations du camp et au dispositif.

Quoi qu'il en soit, ces visites répétées ont pu provoquer chez les soldats un sentiment d'agacement tel que celui éprouvé par le médecin - lieutenant Verdaguer. Mais également « un sentiment d'invulnérabilité […] », d'autant plus qu'il est « […] partagé par la plupart des autorités, civiles et militaires, françaises et étrangères qui visitent Diên Biên Phu à jet continu […] »[194]. À nouveau des sentiments contradictoires : irritation mais consolidation de la confiance. La confiance a tout de même été un élément fondamental dans la façon d'appréhender les combats et qui a largement présidé à certaines décisions. Cette confiance quasi absolue a amplement été répandue à l'extérieur du camp retranché dans tous les milieux civils et militaires. Les personnalités politiques et militaires françaises n'ont pas véritablement émis de critiques ni de doutes sérieux. Deux personnalités, le général Blanc chef d'Etat-Major des Forces Terrestres et Pierre de Chévigné, secrétaire d'Etat à la guerre, ont fait allusions à des inconvénients majeurs mais sans émettre d'avis totalement négatif, et en tout état de cause, jamais publiquement. Le général Navarre a beaucoup insisté, après, sur le fait que lors de sa visite, le général Blanc n'a émis devant lui aucun commentaire négatif ou pessimiste[195]. Les seuls avis relayés dans l'opinion publique étaient tout particulièrement positifs, confiants, et sans crainte apparente.

Pour résumer, avant la bataille, il semble que, fatigués nerveusement et moralement car se sentant inutiles dans un endroit « pour touristes », les soldats de Diên Biên Phu, convaincus de leur supériorité, éprouvent ce sentiment d'invulnérabilité. Et parce qu'ils

---

[193] Dans son étude et son journal de marche déposés au SHD (T1107), le lieutenant Wième évoque une anecdote datée de la journée du 30 décembre 1953 : en apportant une arme prise à un soldat Viet Minh au PC « Claudine » pour la montrer aux chefs d'Etat-Major, il a entrouvert la « porte » d'une grande tente non gardée dans laquelle il a vu les officiers supérieurs du Camp retranché prenant le « thé de fin d'année » avec le général Cogny en compagnie de « sa femme et de sa fille ». Cette visite de la famille Cogny à Diên Biên Phu a été confirmée par Mme Marie-Claude Cogny, fille du général Cogny, qui se souvient parfaitement (sans se souvenir toutefois de la date exacte) de s'y être rendue et d'y avoir été accueillie avec beaucoup de gentillesse et d'attention.

[194] SHD, Fonds privés, 1K T 1218, étude du colonel Raymond Legoubé, sous-lieutenant, chef de commando au BT 3 à Diên Biên Phu.

[195] SHD, 1K342-1, dossier 5, *op.cit ;* Note sur le général Blanc.

ressentent cette profonde confiance, ils peuvent attendre une bataille qui pourrait rompre la monotonie de la vie à Diên Biên Phu.

Cette période de l'avant-bataille a donc marqué une première étape dans la vie de la société de Diên Biên Phu, étape normale et vie classique pour un poste de garnison isolé. L'étalement géographique de l'installation de la garnison ainsi que ses diverses composantes ont déjà mis en avant l'hétérogénéité des expériences : selon l'unité, l'arme, les grades et même les origines et les lieux d'implantation, la vie de l'avant-bataille n'a pas été tout à fait la même pour les 10 000 soldats présents. À chacun son rôle, ses activités et donc son vécu.

À partir de là, se pose la question de savoir quelle a pu être la vie quotidienne de ces combattants une fois la bataille engagée. Les combattants, qui de fait, ne sont pas un groupe uni en un lieu unique, ont-ils tous vécu la même chose dans les combats, ressenti les événements de la même façon ? Le découpage chronologique nous permet d'étudier la question à partir du moment où la bataille commence puis par conséquent, après la chute du Camp retranché, dans cette condition de prisonniers de guerre. Par ailleurs, une étude de l'évolution de l'état d'esprit et du moral des combattants, toujours en fonction de la même chronologie, permet de mieux appréhender cette question du quotidien des soldats de garnison devenus les combattants de Diên Biên Phu.

CHAPITRE 5 : VIVRE DANS LE CAMP RETRANCHE

Les changements de statuts liés au déclenchement des combats, à leur évolution et à leur arrêt, ont-ils eu des conséquences semblables sur tous les groupes de la garnison ? Comment ces changements se sont-ils concrètement réalisés et comment ont-ils été vécus ?

Il n'y a sans doute pas de réponse unique à cette question. La diversité des expériences combattantes est liée à l'hétérogénéité de la garnison. D'autres vies ou, au moins, d'autres moments de vie, hormis celle de combattants, pendant les combats, ont certainement été possibles. De la même manière, et bien que l'arrêt de la bataille soit un élément fondateur d'un nouvel état et, à la fois, un élément unique, ayant des conséquences pour l'ensemble des groupes quel que soit leur état précédent, les combattants qu'ils ont été n'ont pas vécu la captivité de la même façon. À nouveau leur composition structurelle joue un rôle fondamental dans ces changements de vie et dans les représentations des vécus qu'ils en ont eu.

Le moment du déclenchement de l'attaque Viet Minh, remet tout le monde d'accord, un certain temps : le 13 mars 1954 marque « l'entrée en enfer ». Tous les témoignages sont franchement unanimes : sur la violence des combats et des coups d'artillerie, le bruit, la poussière, et surtout l'omniprésence de la mort.

I. CHANGEMENT D'ETAT D'ESPRIT

Le changement dans l'état d'esprit de la garnison suit les changements de conditions et de vie ; il en est le corollaire logique. L'attaque a enfin eut lieu, les combats commencent réellement, et l'état d'esprit de la garnison est celui des combattants qu'ils sont avant tout à Diên Biên Phu.

Le moral et l'état d'esprit des combattants, pendant la bataille, suivent pourtant une évolution bien plus complexe que cela, selon une chronologie particulière : la violence de l'attaque des 13, 14 et 15 mars ainsi que la perte consécutive des premiers Points d'appui, en un temps très court, atteint le moral du Camp retranché. Et ce d'autant plus que le premier à tomber, le PA « Béatrice », était tenu par une unité de Légion (la 3/13e DBLE), réputée pour sa ténacité et pour sa solidité. L'attente des derniers mois est finalement rompue par le choc des premiers revers. Or il semble que les hommes de troupes n'aient pas été les seuls touchés par ce choc des revers inattendus : le Camp retranché donne une impression générale de désorganisation et de panique, même chez les officiers et le commandement. « […] dans ces jours noirs de mars, [le moral] des Etats-Majors n'est guère reluisant. Les pertes humaines, les suicides, les dépressions et crises de nerfs minent l'entourage de Castries »[196]. Cette remarque faite plusieurs années après les faits a pu être influencée par d'autres souvenirs évoqués par d'autres témoins, et certaines rumeurs sorties du Camp retranché. L'utilisation du pluriel, notamment pour l'énumération des problèmes rencontrés par le PC central du Gono renforce cette idée. Certes, dans de nombreuses études et mémoires, les auteurs, souvent témoins, parlent d'officiers affolés courant entre les abris du PC central, de jeeps zigzaguant et d'avion décollant dans l'urgence ; ils parlent aussi de dépression nerveuse, et du suicide du colonel Piroth, chef de l'artillerie[197] ; mais il n'y a alors pas de pluriel.

---

[196] Etude de R. Legoubé, T 1218, *op. cit*.

[197] Le lieutenant-colonel Keller chef d'Etat-major du Gono depuis la fin décembre aurait été « renvoyé » à Hanoï le 24 mars pour effondrement psychologique et dépression nerveuse après la chute des premiers points d'appui ;

Ce moment de véritable effondrement moral a cependant été de courte durée : l'arrivée des premiers renforts dès le 14 mars, mais surtout l'arrivée du bataillon Bigeard le 16 mars, a regonflé le moral des troupes. « Dès le retour du 6e BPC, le moral des militaires est transfiguré. »[198]. Et si cela est dû à la réputation de son chef[199], c'est aussi parce que ce n'est encore que le début de la bataille : les soldats sentent qu'avec l'arrivée rapide de ces renforts, ils peuvent reprendre l'avantage malgré un dur premier revers. Au contraire, les renforts suivants, ceux d'avril et de mai, n'auront pas le même effet sur le moral des troupes. Certains se demandent même à ce moment-là, pourquoi ces derniers soutiens sont encore envoyés. Ils ne sont plus à ce moment-là (fin avril – début mai) dans un état d'esprit de victoire encore possible, mais dans un état de résignation face à leur situation ; ils ont l'état d'esprit de se battre pour l'Honneur.

Après le mois de mars et l'espoir suscité par ces premiers renforts, il est difficile d'établir une périodisation précise et générale des fluctuations du moral, car chaque unité, chaque section voire chaque soldat, a pu, par la suite encore plus qu'auparavant, avoir des réactions très différentes selon le Point d'appui occupé, les actions dans lesquelles il a été engagé, le nombre de camarades tués, le comportement des autres, ou encore en fonction de l'état d'esprit traditionnel propre à chaque unité. La désorganisation née de la bataille, de la fonte rapide des effectifs et des nombreux mouvements de troupes sur un terrain de plus en plus restreint, rend difficile un aperçu global de la situation.

> « […] En mars, ça allait encore, en mai le pire arriva, mais avril fut la période des mauvaises nouvelles […] La mort du sous-lieutenant Thélot, celle du gentil sous-lieutenant Thien, le Sgt Villemain, mon adjoint, que j'aimais comme un frère, le dos labouré par un éclat d'obus. J'avais déjà perdu un adjoint en décembre, le Sgt Fichot, et puis le Sgt Cornec, la mâchoire fracassée à « Huguette » 6. J'ai appris la mort d'un ami proche, l'aspirant Canton, puis celle de deux autres officiers du Baouane, Gaven et Marquès, bref des disparitions chaque jour plus nombreuses, le désarroi, l'inquiétude, les privations, […] Trop de coups durs en peu de temps. La

le colonel Piroth, se rendant responsable de l'échec de la contre-batterie française, s'est suicidé dans son abri en se couchant sur une grenade, dans la nuit du 14 au 15 mars. Suicide tenu secret quelques jours.

[198] Jean Collet, *op. cit.*, pp.111-116.

[199] Cf. *infra*, chapitre 9

> fatigue aussi, le manque de sommeil, le découragement, la peur. Il y avait surtout le souci quotidien de rester en vie un jour de plus … »[200].

Cet extrait des mémoires du sous - lieutenant Latanne du 5e BPVN résume bien les choses. Le poids des souffrances endurées, de la perte quotidienne de nombreux camarades, a nécessairement pesé sur le moral. La fatigue accumulée au cours des combats en plus de celle des mois précédents pour certaines unités, le manque de sommeil, la lumière des explosions faisant voir comme en plein jour, et la durée des combats, sont autant de facteurs qui ont pu provoquer une perte de la notion du temps. Le moral a suivi l'évolution de la situation de chaque unité en fonction de son lieu et du moment d'engagement. Pourtant, cet extrait est l'un des rares à citer des noms de camarades perdus, à parler tout simplement des pertes françaises, ce qui nous fait penser, en plus du temps grammatical utilisé pour sa rédaction, qu'il est postérieur, certainement même de plusieurs années, à la bataille. Faire état des pertes côté français est en effet une caractéristique des déclarations largement postérieures : tout ce qui a été écrit pendant la bataille, en parlant de « pertes », ne précise que rarement les choses, certains témoins ne donnant même aucun nom. À l'inverse, ils préfèrent parler des pertes Viet Minh. Malgré les échecs qui se succèdent, on dit que les pertes infligées à l'adversaire ont été énormes. Ce qui est certainement vrai étant donné le nombre de soldats Viet Minh engagés dans cette bataille (environ 40 000). Est-ce une manière pour les soldats français d'exorciser leurs souffrances, la mort ? Possible.

D'autant plus qu'il se trouve tout autant de témoignages pour assurer que le moral des combattants est resté au plus haut pendant les cinquante-six jours de la bataille. Cela dit, il semble tout à fait naturel que les soldats ayant témoigné ne l'aient pas fait pour raconter au monde entier qu'ils avaient connu des faiblesses dans les pires moments. Les déficiences, les passages à vide au plus fort de la bataille, sont connus et reconnus par ces mêmes témoins. Rares sont ceux qui évoquent pourtant clairement le « découragement » dont a parlé le sous-lieutenant Latanne. Ce genre de remarques a existé. Mais pour parler des autres : des autres combattants, des autres groupes de combat, des autres unités.

---

[200] Extrait d'un exposé du sous-lieutenant Latanne du 5e BPVN, reproduit dans Roger Bruge, *op. cit*., pp. 375-376, sans aucune indication de date ni de destinataire.

Il est donc très difficile de généraliser à propos des représentations et des sentiments que chacun se forge selon ses critères. Est-il possible d'établir des éléments plus précis quant à leur vie quotidienne, et de ce fait aussi plus matérielle, pendant la bataille ?

II. QUELLE VIE PENDANT LES COMBATS ?

L'entrée dans la bataille a de fait marqué l'entrée dans une autre vie, un autre monde, une sorte de monde virtuel où les combats intensifs durent des heures et ne laissent aux soldats que peu de temps pour faire autre chose. Y a-t-il eu une autre vie possible entre le 13 mars et le 8 mai 1954, que celle de combattant ?

« On avait adopté une autre vie. Des obus qui arrivent, qui éclatent, c'était normal. Tout ça parce que l'on avait dépassé ce fameux cap de la peur. […] on avait dépassé toute réalité. C'était d'autres personnages, hors du temps »[201]. Changements fondamentaux créés par une situation normale pour des militaires en temps de guerre. Tout ce qui concerne leur activité principale que sont les combats, est considéré comme un moment de vie « normal ». Le reste, quand il a été possible, est considéré comme un moment presque « irréel ». Pourtant ces changements ont eu les plus importantes conséquences sur les hommes qu'étaient ces soldats.

La vie du corps de bataille n'est sans doute et *a priori* pas très variée : attaques, contre-attaques, accompagnées de leurs obus, et avec leur cortège de morts et de blessés. Que pouvons-nous dire, excepté : « pendant la bataille, les soldats combattent ». Néanmoins, d'autres « vies » ont pu être préservées au cours de cette bataille. Nous devrions sans doute

[201] Extrait de l'entretien réalisé avec Ernest Duffort, *op. cit*.

plutôt dire que les hommes ont su se préserver une autre vie, consciemment ou non. Outre celle de terrassier, une vie spirituelle et une vie sociale.

1 - Combattants, au combat !

« La vie quotidienne à Diên Biên Phu, c'est avant tout, le bruit, la fureur, la souffrance et parfois, la mort »[202]. Il est *a priori* effectivement difficile d'imaginer autre chose que cela quand nous parlons d'une bataille. Retracer les conditions des combats, reste bien entendu, la première chose à faire pour décrire la vie des combattants dans une bataille.

L'organisation même des combats a de fait généré une vie incessante de combats, ce qui est par ailleurs la vocation première de la garnison de Diên Biên Phu. Les attaques sont préparées en journée par des salves d'artillerie régulières, et, à partir du 13 mars, les soldats sont constamment dans l'attente de l'attaque générale du soir, vers 17 heures, moment où le soleil se couche. Ils passent donc les quelques heures d'accalmie du plein jour à préparer les munitions, garnir d'obus les alvéoles des artilleurs, et quand la nuit tombe, ils sont tous à leurs postes de combat. Le passage à la vie de combats se fait, tout comme l'ont été les mois précédents, dans l'attente, mais la nature de cette attente a alors réellement changé. Attente pour les combattants qui ne savent pas vraiment dans les premiers jours des combats où sera dirigée la prochaine attaque. Attente des ordres pour éventuellement organiser puis partir en contre-attaque. Attente, jusqu'au déclenchement des hostilités, qui de l'avis de tous, sont particulièrement dures et violentes.

De la même façon que la vie passe de celle d'une garnison à celle d'un corps de bataille, le lieu, de camp de vacances se transforme en champ de bataille. Et les activités de remblaiements et terrassements n'ont ainsi jamais vraiment cessé, même pendant la période de bataille. En mars, quand les premières unités de renforts reviennent à Diên Biên Phu, elles

---

[202] E. Bergot, *Diên Biên Phu (album des troupes de choc),* p. 149.

n'ont pas l'impression de revenir dans le lieu qu'elles avaient contribué à organiser et implanter fin novembre et début décembre 1953. L'évolution des combats a imposé de nombreux remaniements d'organisation des Points d'Appui et des Centres de Résistance. Par exemple, dès le 18 mars, les PA « Anne-Marie 3 et 4 » deviennent « Huguette 6 et 7 ». Un mois plus tard exactement, le 18 avril, décision a même été prise de construire un tout nouveau PA pour réorganiser le réduit central : « Opéra » est installé à l'est d'« Huguette 1 », de l'autre côté du terrain d'aviation[203], et est destiné à renforcer le dispositif nord du réduit central. Les travaux incessants avant la bataille, se poursuivent donc entre les attaques lorsqu'un point d'appui connaît une période de relative accalmie et il n'est pas difficile d'imaginer l'état des lieux après les bombardements et les premiers combats. Le Génie ne suffit plus à tout remettre en état et tous reconnaissent que les blockhaus construits n'en ont que le nom et l'apparence, et que le rôle protecteur des abris s'est avéré nul. Alors, les soldats continuent le jour, les attaques ayant lieu généralement jusqu'à la fin avril, de nuit, de remettre en état les abris effondrés, de les renforcer, avec les matériaux disponibles, c'est-à-dire, à ce moment-là, beaucoup de sacs ou tout autre contenant récupérés comme des caisses de ravitaillement, remplis de terre. À tout cela il faut ajouter les ouvertures de route et le rebouchage des tranchées, que les nombreux soldats Viet Minh ont creusées toute la nuit : encore des terrassements et autres remblaiements, qu'il faut de plus en plus organiser en véritables opérations. Finalement les travaux sont incessants, avant comme pendant la bataille.

Il en est de même pour les sorties et activités de reconnaissance, de plus en plus resserrés toutefois, aux alentours du Camp retranché et des divers Points d'appui. Début avril 1954 encore, des patrouilles trouvent le contact à un ou deux kilomètres seulement autour des Centres de résistance quasiment tous les jours, ou, d'autres fois, ne trouvent pas le contact, mais récupèrent des armes ou des colis parachutés par erreur sur les villages (ou ce qu'il en reste) alentours.

[203] SHD, 10H111, ministère de la Guerre, Etat-Major de l'Armée, Campagne d'Indochine, Haut-commissariat de France pour l'Indochine et commandant en chef ; télégrammes arrivée-départ ; réservé absolu, 2e trimestre 1954 ; dossier DBP – avril 1954 : télégramme arrivée, n° de diffusion 336 RAA, Hanoï 18 avril 1954, de comigal pour Etats associés Paris et Comigal Saigon, signé Bodet.

Une autre partie des activités inhérentes aux combats est justement celle de la récupération de ces colis de ravitaillement. Cet élément est fondamental pour la survie et le maintien de la garnison, et ce, à tous points de vue : alimentaire, matériel, munitions et médical.

Le ravitaillement de la garnison a été difficilement assuré par l'aviation dans des conditions particulièrement dangereuses du fait de la DCA Viet Minh ainsi que de la météo. Courant avril, « les parachutages de jour puis de nuit, à haute ou basse altitude, deviennent aléatoires ; le ramassage des colis est à lui seul une opération épuisante et coûteuse […] »[204]. La piste d'aviation étant rapidement mise hors d'état, le ravitaillement doit nécessairement se faire par parachutages. Les colis ainsi livrés ont été de plus en plus difficiles à récupérer, car les aires de largage devenaient de plus en plus réduites tout comme le terrain français de Diên Biên Phu. Les Prisonniers et internés militaires (PIM) étaient les premiers désignés pour aller récupérer les colis ; parfois, et de plus en plus souvent, les soldats y allaient eux-mêmes. Assurer les parachutages de ravitaillement a été une part non négligeable du combat mené par les groupes de transport contre les forces anti-aériennes du Viet Minh.

Les parachutages à faible altitude ont en effet été une solution proposée et essayée pour tenter d'éviter au mieux la DCA, et pour un certain type d'avion seulement, mais elle s'est rapidement avérée une solution bien trop risquée. Décision a alors été prise de reprendre les parachutages à haute altitude, tout en sachant que les pertes de colis seraient plus élevées, dès le 29 mars 1954, pour les avions C. 47 de transport, puis en avril, pour les C.119. Vus des bases arrière qui assuraient la préparation et l'organisation de ces ravitaillements, les niveaux nécessaires au maintien de la garnison, ont été atteints. La différence pour les combattants, à l'intérieur, se faisait donc au moment des largages ; et de ce point de vue, il est avéré que les niveaux ont été rapidement insuffisants. Les pertes ont été trop importantes. Au même moment que les parachutages deviennent « aléatoires » courant avril, les « niveaux de vivres et de munitions deviennent critiques »[205] pour la garnison. En effet, beaucoup de colis tombent chez l'ennemi, en moyenne 30 % des ravitaillements pour le mois d'avril[206]. Le

---

[204] SHD, PA 7-7, dossier DBP, Compte-rendu sur Diên Biên Phu, n°10426/FTNV/3.TS ; p. 12.

[205] *Id*.

[206] Chiffre donné dans le Compte rendu sur Diên Bien Phu du général Cogny, 13 mai 1954, Annexe II - Logistique

décalage entre le travail effectué par les Compagnies de ravitaillement Air à l'arrière, et le ravitaillement effectivement reçu au front, est important et décisif. Par exemple, le 5 avril 1954 une étude du sous-chef logistique FTNV, indique que pour l'intendance de même que pour les autres services, les niveaux sont assurés par un travail continu, et précise même qu'à ce jour un « blocage [est réalisé] au profit du Gono de toutes les rations conditionnées existant au Nord-Vietnam » [207]. Or au Gono, à la date du 30 avril, le stock de vivres est évalué à trois jours. De ce point de vue strictement alimentaire, il est en tout cas prouvé par d'autres sources que les ravitaillements ont été insuffisants : déjà vers le 20 avril, « Isabelle » ne peut plus assurer de repas chaud à ses combattants, puis quelques soirs, il n'y a plus du tout de dîner possible. Le Camp retranché n'a plus été très longtemps ravitaillé en boîtes de ration marquées « M », c'est-à-dire pour Musulmans, ne contenant notamment pas de viande de porc. De ce fait, et parce que les Marocains notamment étaient réputés pour avoir une foi infaillible, les soldats musulmans de Diên Biên Phu se sont encore moins nourris que les soldats « européens ». Quoiqu'il en soit, musulmans ou non, les ravitaillements en nourriture ont été amoindris par rapport aux besoins en matériel et munitions pour le combat. De ce fait, et aussi par manque de temps, bien des témoins estiment que les repas pendant la bataille étaient devenus de toute façon « symboliques ».

2 – Quelle vie pour les autres unités ?

Ceux qui dirigent ou entretiennent, soutiennent et font fonctionner une vie de garnison, ont évidemment eux aussi connu une autre vie pendant la bataille. Les rythmes de travail se sont par conséquent, accélérés. Les priorités ont été redéfinies et se sont concentrées sur cette bataille du Nord-ouest. Et à l'intérieur même de Diên Biên Phu, que sont advenus ces soldats des unités des services et de commandement pendant la bataille ? Le rôle de

[207] SHD, PA7-7, dossier chute de Diên Biên Phu ; Pièce n°6, fiche n°2 n°147/FTNV/CEM/TS, Hanoï 5 avril 1954 ; objet : fonctionnement des services dans le cas du ravitaillement de Diên Biên Phu, du sous-chef logistique FTNV.

certaines unités a dû être redéfini ou s'est de lui-même transformé pour s'adapter aux conditions de la bataille.

Commandement en chef et commandement de secteurs

Tout comme les combattants combattent, il semble logique que le commandement commande. Le colonel de Castries et son Etat-Major étaient en constant contact avec les autorités FTNV d'Hanoï. Comptes - rendus quotidiens sur les combats et les personnels, situation d'effectifs et demandes de relèves et renforts, état des besoins et demandes en matériel et logistique, …, l'activité de commandement ne change pas fondamentalement, mais accroît sans doute son rythme. L'urgence des situations provoque l'urgence des demandes et des liaisons avec Hanoï. Sur place, la situation en terme de commandement doit s'adapter aux évolutions des combats et particulièrement à ce qui n'était pas envisagé si tôt, les échecs et leurs conséquences. Il faut organiser rapidement les contre-attaques, prendre rapidement des décisions qui s'avèrent décisives. De ce point de vue, une fois de plus, l'hétérogénéité de la garnison ainsi que le déroulement des événements ont laissé de fortes rancœurs envers le commandement du Gono. Certains officiers ont particulièrement remis en cause la capacité du colonel de Castries à diriger et commander ces unités du Gono durant les combats.

« […] dans les heures les plus rudes des combats et les plus héroïques de ce drame je n'ai connu que deux chefs pour commander et diriger les contre-attaques et payer de leur personne […] » [208]. L'attaque contre le colonel de Castries est dure, car les deux chefs concernés par cette réflexion sont le lieutenant-colonel Bigeard et le colonel Langlais. Bien sûr, le témoignage est para. Il s'inscrit dans la tradition de la fraternité para et rend hommage, comme beaucoup d'autres à deux commandants considérés comme les deux plus grands chefs parachutistes. Le sentiment exprimé ici quant à la situation du commandement du Camp retranché est toutefois souvent confirmé. Par d'autres témoignages paras. Il est en fait de notoriété publique, que ces deux chefs ont pris de nombreuses décisions pour mener certains combats, et qu'ils étaient souvent en désaccord avec les décisions prises par leur chef hiérarchique commandant du Camp retranché. Au vu des nombreuses archives des échanges

[208] Extrait du témoignage du lieutenant de Wilde du 6e BPC, promu capitaine pendant la bataille, cité in G. Leonetti, *op. cit.*

passés tout au long de la bataille, quasiment quotidiens, entre le Gono et Hanoï, il est impossible de nier le travail effectué par le colonel puis général de Castries à la mi-avril. Que des officiers de terrain, qui ont pris en charge la conduite des combats sans attendre les ordres supérieurs du commandant du Gono, lui reprochent un manque de décisions rapides, nécessaires à la poursuite des combats et à la tenue de la défense, relèvent à la fois d'une attitude volontaire et impatiente de meneurs de troupe, et d'un sentiment de supériorité du para qui pense que sa façon de faire est forcément plus adaptée dans ce genre de combats, que celle d'un cavalier resté derrière son bureau dans le seul abri véritablement solide du Camp retranché[209].

Quant aux officiers d'Etat-Major il n'en est plus question pendant la bataille. Personne ne semble s'en être soucié, ni les avoir vus en dehors du PC. Encore une fois, cependant, cela correspond aux tâches qui leur sont confiées en tant qu'officiers d'Etat-major justement. Ils ne sont pas, ou plus, destinés au combat à proprement parlé.

Des reproches équivalents ont été faits à l'égard du Haut commandement extérieur au Camp retranché. Ainsi, il y eut d'importantes rivalités entre le colonel Langlais, en charge du Groupement aéroporté n°2 et son autorité hiérarchique directe à l'extérieur du Camp retranché, le colonel Sauvagnac, en charge des Troupes aéroportées en Indochine. Le problème principal les ayant opposés, est, la question des renforts volontaires non parachutistes, l'un des problèmes fondamentaux qui ont présidé à l'affaire de Diên Biên Phu. Vu de l'intérieur, les renforts sont urgents et le colonel Langlais les demande avec beaucoup d'insistance. Il envoie lui-même des télégrammes aux autorités de l'arrière[210]. Pour lui, nul besoin d'attendre les six sauts réglementaires pour être breveté parachutiste ; l'urgence est trop importante. À Hanoï, les autorités veulent faire les choses dans les règles, et les renforts non brevetés sont repoussés. Cette opposition des points de vue entre les combattants de l'intérieur et les autorités en charge de la bataille à l'extérieur, montre bien que les priorités et les préoccupations ne sont pas ressenties ni vécues de la même manière. Cependant, elles sont une grande partie des questions que le Commandement a à gérer pour la bataille. Les très nombreux télégrammes échangés entre les autorités intérieures et extérieures, en avril et début

[209] L'une des photos les plus connues car largement publiée, du général de Castries pendant la bataille, le représente en effet assis derrière son bureau, dans son abri du PC Gono, dans une attitude de réflexion face à une carte.

[210] SHD, 1K342-1, lot n°1, dossier n°6, messages du colonel Langlais au colonel Sauvagnac, n°14/12 et 30/75.

mai[211], montrent à quel point cette question des renforts a été à la source d'importantes tensions.

Unités non combattantes ?

Il faut ensuite prendre en compte la part des soldats d'unités jusque-là non combattantes. Certes, il « faut des gens pour transporter et gérer les munitions, le carburant, les vivres, reconstituer les stocks, réparer les chars, les pièces d'artillerie, il faut des sapeurs pour reconstruire les blockhaus, creuser les tranchées, poser des mines, réparer les abris et ramasser chaque nuit les colis parachutés accessibles »[212]. Mais la plupart de ces tâches sont de plus en plus effectuées par les combattants eux-mêmes, d'autant plus qu'au fur et à mesure des combats et de la diminution des effectifs français, beaucoup parmi les hommes valides de ces unités spécialisées mais dites non combattantes, ont été mutés officiellement, ou officieusement en fonction du lieu où ils se trouvaient au moment critique, et se sont ainsi retrouvés à des postes de combat. Après la chute de « Béatrice », « on nous annonce que nous allons être mutés dans les unités combattantes, suivant nos aptitudes et nos spécialités. Je suis étonné quand on m'annonce le 1er BEP, 4e Cie, mais je me retrouve quand même 1ère classe dans la Légion […] », raconte un ancien sergent mécanicien armurier de l'Armée de l'Air[213]. Il apparaît dans ce cas que l'affectation ait été pensée et organisée. La plupart des réaffectations de ce genre-là sont décrites comme ayant été des actes volontaires de la part de ces soldats non-combattants. Les cas sont donc avérés, les exemples moins précisés, sauf quand ils ont été intégrés au personnel médical, comme le sergent-chef aviateur Decia, dont l'avion avait été abattu sur la piste et qui s'était porté volontaire auprès du médecin du 2e

[211] Très fréquents notamment dans les archives des deux généraux Navarre et Cogny : 1K342-1 et PA7-7.

[212] R. Bruge, *op. cit.,* p.415.

[213] A. Thévenet, *op. cit*, p. 193-194 ; Témoignage de Serge Ballandier, sergent mécanicien, qui a cependant été très peu de temps après, rapatrié sur Hanoï car les bases arrières manquaient de spécialistes.

BEP[214]. Ou encore comme les personnels de Gendarmerie qui ont tous été volontaires pour devenir infirmiers ou brancardiers improvisés. E. Bergot raconte, dans une étude sur la Gendarmerie en Indochine[215], que les neuf gendarmes du poste prévôtal de Diên Biên Phu ainsi que leur chef, le mdl Salaün, se sont tous reconvertis dans ces tâches d'aide aux médecins de l'antenne médicale centrale, qui étaient à côté de leurs abris. Deux[216] sont devenus second des infirmiers, deux[217] s'occupaient de fournir des boissons chaudes aux personnel médical de l'antenne comme aux blessés, les autres[218] étaient brancardiers, récupéraient les colis, convoyaient les blessés ou bien encore administraient les tous premiers soins.

Les effectifs des Prisonniers et internés militaires ont également eu un rôle, peut-être encore plus important pendant la bataille, qu'avant. Le sergent-chef Legoubé parle de certains d'netre-eux ayant fait « le coup de feu, et d'autres […] utilisés comme pourvoyeurs des pièces d'artillerie », non sans un petit étonnement tout de même. Les cas les plus courants en effet, relatent que certains sont aussi devenus aides-soignants, nombreux sont ceux qui ont été employés au ramassage des colis en avant des barbelés, et qui ont participé aux colonnes de ravitaillement.

3 - Une autre vie possible ?

Pendant la bataille, il n'existe plus vraiment le genre de vie sociale qui était celle d'avant le déclenchement des combats. En fait, les sociabilités existent toujours, mais elles sont de natures différentes : les blessés créent entre eux une certaine sociabilité, les simples

---

[214] Exemple donné par le médecin-général Madelaine, ancien médecin-chef du 2 BEP, dans sa conférence, *op. cit*.

[215] E. Bergot, *op.cit.,* chapitre XII.

[216] Le maréchal des logis chef Salaün et le gendarme-infirmier Pochelu.

[217] Les gendarmes Arnone et Martinez.

[218] Les gendarmes Adam, Burlot, Desry, Garcia, Pieplu, Sansus

visites et retrouvailles se font naturellement de plus en plus rares, mais existent parfois par hasard, au gré des combats. Mais alors, fini les parties de belote dans les abris de la troupe. Les fêtes religieuses ou militaires, restent de bons moments pour se retrouver et éprouver un certain réconfort, en comité (très) restreint cependant. Mais les sentiments et perceptions, positifs comme négatifs, ont été largement exacerbés par les combats.

Au milieu des combats, le Camp retranché a tout de même pu connaître quelques moments d'accalmie, notamment entre le 18 et le 30 mars. Pendant ces jours, et encore début avril, certains comportements naturels ou nécessaires sont réactivés : toilette du matin au bord de la Nam Youm (tout habillé en tenue de combat pour faire vite), discussions du soir entre chefs de groupe ou hommes de troupe, et on prend encore le temps de s'assoir par terre pour manger sa boîte de ration entre camarades de combat. Les unités moins engagées en ouvertures de route, réparations et autres préparations de défense, ont même pu retrouver des temps de loisirs avec jeux de cartes et lecture pour passer le temps, comme le décrit le médecin - lieutenant Verdaguer pour sa journée du 24 mars[219].

Le seul moment de fête réelle pendant la bataille, et malgré la violence des combats, est resté Camerone, le 30 avril[220] ; impossible de ne pas marquer le coup pour les légionnaires, où qu'ils soient. Elle fait partie des plus grandes traditions de la Légion et les légionnaires y sont particulièrement attachés. Certes ils se sont adaptés aux circonstances, et la fête n'a pas été des plus fastueuses. Mais elle a existé. Les légionnaires ont au minimum partagé un verre sur leurs positions.

Les soldats sont attachés à leurs traditions. Les moments de célébration pérennes ont été des instants liés aux traditions religieuses.

---

[219] Lettre à son épouse citée in G. Leonetti, *Lettres de Diên Biên Phu, op. cit.*

[220] Cette fête de la Légion commémore chaque année le 30 avril, le sacrifice d'une soixantaine de légionnaires face à un ennemi largement supérieur en nombre au Mexique, le 30 avril 1863.

L'omniprésence de la vie religieuse

« La vie religieuse est importante dans le cœur des hommes », a dit André Mengelle, sous-lieutenant de 22 ans dans l'escadron de chars de Diên Biên Phu. L'omniprésence religieuse est quelque chose de traditionnel chez les combattants français, sans doute encore plus dans le corps des officiers. Et il est important de noter à Diên Biên Phu, la présence constante et en toute circonstance, des aumôniers militaires. Avant, pendant, après. Il ne semble pas que les messes aient été stoppées. Avant le déclenchement des hostilités, elles avaient lieu (presque) tous les dimanches pour les unités des bataillons majoritairement « européens », et E. Bergot nous raconte qu'elle est encore célébrée le 28 mars pour ceux qui vont combattre[221], du moins dans la mesure du possible. Nous aurions pu penser qu'avec l'acharnement des combats, toute manifestation religieuse organisée et encadrée eut cessé. Or, pour Pâques notamment, le dimanche 18 avril, alors que la bataille est dans une période très active, la messe de Pâques est célébrée dans les traditions qui sont celles de l'Armée. Quelques témoignages ont rapportés des faits liés à ce jour de Pâques 1954. Celui du Sgt Kubiak de la 13e DBLE, paru dans *Képi Blanc* en 1962 et reproduit par le père Trinquand dans *Ecclesia*[222], raconte qu'une note de service a circulé parmi les combattants, le jour de Pâques, indiquant que ceux qui voulaient communier en ce jour fondamental pour les Chrétiens, pouvaient le faire, par petits groupes, auprès de l'aumônier (on ne sait pas lequel exactement) qui les attendait sur le toit de son abri. Il y eut donc des manifestations religieuses organisées et plus ou moins encadrées durant la bataille, bien que les modalités en aient été un peu modifiées, car adaptées aux circonstances. Les aumôniers ont continué d'assurer leur ministère à Diên Biên Phu comme avant le déclenchement de la bataille, avec toutefois nettement plus d'absolutions accordées aux mourants, et de confessions recueillies de la part des blessés et mourants.

La vie, ou ce qu'il en reste, dans les abris des ACP et ACM est en effet rythmée par les visites, entre autres, de ces aumôniers. Ils viennent pour administrer les derniers sacrements le plus souvent, mais aussi pour soutenir les blessés, leur apporter un certain réconfort. Il semblerait aussi qu'ils aient poursuivi leur « œuvre civilisatrice » en baptisant, à

---

[221] E. Bergot, *op. cit* , p. 173; par ailleurs M. Wième assure que sur Isabelle les messes ont continué dans la mesure du possible étant donné qu'il servait la messe qu'officiait le Père Guidon.

[222] *Ecclesia*, *lectures chrétiennes*, n° 190, janvier 1965.

leur demande, des Vietnamiens. Anecdote racontée par le médecin-commandant Grauwin[223], que personne d'autre, blessé ou médecin, n'a signalé. E. Bergot raconte toutefois un fait similaire[224]. Beaucoup d'analogies apparaissent dans ces deux témoignages : les Vietnamiens concernés sont deux, il s'agit d'un baptême à la demande de ces deux soldats, et l'aumônier est le père Heinrich. Mais il existe aussi une divergence temporelle : le docteur Grauwin dit avoir vu le baptême « un soir », E. Bergot dit qu'il a eu lieu « un matin ». Quelle est la part de vérité, et celle de la légende ? Difficile à dire. Les combattants, peut-être encore plus les médecins opérant sans cesse dans leurs abris souterrains, avaient perdu la notion du temps. Par ailleurs, E. Bergot ne fait que rapporter un fait, qu'il n'a, *a priori*, pas vécu lui-même. Le livre de Grauwin étant de 1954 et celui de Bergot de 1979, le second s'appuie sur de multiples témoignages, et il s'est peut-être inspiré du premier, pour ajouter une anecdote montrant à quel point « Dieu était là ». Des cas de conversions sont également cités par le Père Trinquand mais il n'en donne pas de détails, et rien ne permet de confirmer ou d'infirmer les détails donnés dans les autres témoignages.

Malgré cela et bien que le domaine du religieux reste quelque chose d'important au sein de l'Armée, ces aspects sont très rarement abordés, tant dans les archives que dans la bibliographie ou les témoignages. L'exception reste les grandes fêtes qui sont l'occasion d'une messe, nous l'avons vu à Pâques, mais aussi à Noël. Mais finalement, est-ce pour leur foi profonde que les hommes participent à ces manifestations ? Nous n'avons pas d'indications sur la fréquentation des messes hebdomadaires, ni celle de Noël, sans doute plus suivies par les officiers que par les hommes de troupe, du simple fait de leurs origines.

Par ailleurs, nous n'avons que très peu de témoignages en ce qui concerne les autres religions : qu'en est-il par exemple des juifs ou des musulmans, nombreux à Diên Biên Phu, des protestants ou des chrétiens orthodoxes, probablement présents parmi les légionnaires, ou bien encore des bouddhistes, majoritaires parmi les « Indochinois » ? Nous ne le savons pas, mais il est intéressant de voir la prépondérance de la religion catholique et son lien traditionnel avec l'Armée française, alors qu'à Diên Biên Phu, la majorité des soldats n'est pas *a priori* catholique. Il n'y a qu'une trace de la présence d'un pasteur, mais pas d'office

[223] P. Grauwin, *op. cit.* , p. 253 : « et un soir, […] je vis deux soldats vietnamiens, mains jointes, genoux à terre, tête inclinée devant le Père [Heinrich]. Sur leur demande il les baptisait […] ».

[224] E. Bergot, *les 170 jours de Diên Biên Phu, op. cit*., p. 212 : « Un matin, le père Heinrich qui s'aventure parmi les combattants, portant sur lui la Sainte Communion qu'il distribue à ceux qui le souhaitent, à genoux dans la boue immonde d'une tranchée, a la surprise de se voir appelé par deux Viets qui demandent le baptême… ».

religieux spécialement protestant. Par contre, il est certifié que les combattants Nord-africains ont poursuivi leurs prières mêmes pendant la bataille[225]. « Vers 17h20 [le 30 mars], les premiers coups de 105 viets tombent sur Eliane 2. Le moment est venu de s'adresser à Dieu. Chacun prie le sien avec une grande ferveur, en se faisant tout petit, dans un recoin enterré […] »[226]. Le seul témoignage rencontré à ce propos, raconte que les Musulmans marocains priaient, mais il ne s'agit là que de pratiques personnelles ou en petits groupes, loin de toute pratique officielle et encadrée.

Les sociabilités nées pendant la bataille se révèlent encore plus qu'avant, à l'échelle de sous-groupes et dans des espaces de plus en plus confinés. Ce sont des sociabilités de tranchées boueuses, d'abris effondrés et de blessés entassés.

4 – Rivalités, rancœurs et dissensions

Une grande partie des rivalités ou oppositions existant au sein du camp retranché sont liées à la composition de la garnison en termes de bataillons et d'unités, et sont donc de fait liées à la sociologie de ces unités. Toutefois, elles sont révélées ou réveillées par les combats, et amplifiées d'autant. Elles deviennent plus sensibles encore et se réalisent réellement pendant les combats, à différents niveaux. Ces oppositions se sont concrètement exprimées entre unités, entre armes, ou entre hommes d'unités différentes, d'armes différentes, ou ayant eu des responsabilités différentes dans les combats. Quelques-unes se sont aussi avérées, fait nouveau, entre hommes de même unité. Elles se sont aussi exprimées par des paroles ou par des actes.

---

[225] Fantinel, *op. cit*.

[226] *Ibidem*.

Lors des études postérieures, avec plus ou moins de recul, certains témoins ont pu décharger leur rancœur et leurs sentiments personnels à forte connotation négative, sur d'autres unités. Les combattants ont ainsi eu tendance à accuser de nombreux maux, des éléments d'unités dites au départ, non combattantes. Les Services et l'Intendance sont ainsi parfois accusés de n'avoir pas bien fait leur travail, n'avoir pas assuré les niveaux de ravitaillement et leur juste répartition entre ceux qui étaient constamment sous le feu, et les autres.

> « Les ravitaillements en vivres et en munitions à l'intérieur du PA central surtout souffrirent d'un manque total d'organisation de répartition et surtout d'honnêteté […] de la part de beaucoup d'Européens même, de l'intendance et des autres services qui vivaient au centre du PA et qui se « gavaient » ou s'enivraient à longueur de journée pendant que les camarades manquaient de tout et, de plus, se battaient. Ces faits ne sont pas communs à tous les Européens des services, mais de nombreux cas ont été vus par des combattants venus au centre en corvée ou comme blessés à l'antenne chirurgicale […] »[227].

Deux remarques au sujet de ce témoignage. La première est qu'il sous-entend, tout en visant clairement ces éléments d'unités, qu'ils ne sont pas du tout battus, et ont profité de leur position pour survivre en dépendant des combats des autres. La rancœur est forte de ce point de vue-là. La seconde remarque est que, pour une fois, ce sont des « Européens » qui sont visés. La différence est bien l'appartenance à l'unité.

Ces rivalités ne peuvent donc pas se concevoir sans les solidarités : les rancœurs éprouvées envers d'autres unités ou éléments d'unités, ne peuvent exister que s'il existe par ailleurs, de fortes solidarités entre éléments d'une même unité. L'évolution des rivalités comme des solidarités, suit d'ailleurs le même schéma global : les anciennes solidarités et oppositions sont exacerbées, de nouvelles sont apparues. Elles se complètent et se renforcent les unes les autres, les unes contre les autres.

> « Son savoir-faire de gagneur, sa faculté d'adaptation à ce qui est, mais surtout à sa volonté de mettre en œuvre ce qui doit être pour vaincre, font

[227] Récit de l'adjudant Cordier du 2/1e RCP, Fonds Gambiez, *op. cit.*

> que par miracle, tous les combattants mis sur un pied d'égalité se retrouvent soudés, sans distinction d'appartenance. Grâce à lui nous sommes Paras. […] car la vie d'un para, par les temps qui courent, nous est aussi précieuse que la nôtre. On est ici et là, partout à la fois en se prêtant un appui mutuel. Pourtant, nous ne nous connaissons pas. Mais c'est à ces moments décisifs de la vie ou de la mort d'un homme que joue la solidarité para inculquée par le plus prestigieux Chef para de tous les temps, Bigeard »[228].

Cet extrait montre bien à quel point le sentiment d'appartenance à l'arme des parachutistes les a placés au-dessus des autres. Ils sont considérés comme une unité d'élite, ils se vivent comme une unité d'élite. De là une attitude exclusive, arrogante, parfois méprisante, vis-à-vis des autres unités. Cet état d'esprit est conforté par celui de la solidarité dans les combats, les coups durs. C'est finalement appartenir à une sorte de caste hyper solidaire, renforcée par la fraternité combattante. À lui seul, le commandant Bigeard incarne tout cela. Une grande majorité de témoignages montre que l'arrivée du 6e BPC a regonflé le moral des troupes.

Toutefois, les parachutistes restent entre eux : la cohésion ne se fait qu'au niveau de leurs unités. Dans l'extrait cité, l'auteur emploie le pluriel : tous les combattants sont « mis sur un pied d'égalité, sans distinction d'appartenance », dit-il. S'il n'ajoutait pas après « nous sommes Paras », nous aurions pu penser que la cohésion de « ceux de Diên Biên Phu » aurait pu être réalisée pendant les combats. Les frères d'armes dont il est question ici, ne sont que les parachutistes des autres unités. De fait, même les légionnaires, pour lesquels tous les militaires ont du respect, sont exclus de cette solidarité. On leur reconnaît leur vaillance au combat, leur esprit de sacrifice. La Légion est réputée pour son sens du devoir et du sacrifice envers la Patrie qu'elle représente. Mais les légionnaires du 1er BEP eux-mêmes, pensent que les parachutistes de la Légion, desquels ils sont, sont les « parents pauvres des parachutistes ». La solidarité s'effrite à partir du moment où une distinction régimentaire existe : ceux-là sont certes des parachutistes, mais légionnaires avant tout. Ils sont donc exclus, du moins dévalorisés, par les unités paras. La distinction faite par rapports aux parachutistes vietnamiens relève du même procédé. Le 5e BPVN est bien une unité parachutiste. Mais elle est vietnamienne. Les distinctions sur critères « raciaux » selon la terminologie de l'époque,

[228] J. Collet, *op. cit*, pp. 111-130.

sont fréquentes. Dans un témoignage anonyme[229], un combattant du 2/1e RCP parle sans détour de son mépris pour les unités marocaines qu'il a côtoyées et qu'il considère comme des mauvais combattants. L'alchimie ne fonctionne pas pour tous. La fraternité combattante n'a pas pu être totalement réalisée, parfois même dans des groupes plus restreints. Le même sentiment de mépris a pu être ressenti par le lieutenant Wième envers ses partisans thaïs, de la part des légionnaires du 3/3e REI, pourtant coexistant sur le même PA, dans les mêmes combats. Malgré cette proximité quotidienne, les légionnaires n'ont pas mentionné dans leur journal de marche, les durs combats menés sur leur position par les groupements de partisans dans la nuit du 30 au 31 mars, sous prétexte qu'ils n'y avaient pas participé directement. Pour le 3/3e REI, il ne s'est rien passé de particulier sur « Isabelle » cette nuit-là. Le sacrifice des Thaïs pour la défense de la position n'a pas été reconnu par une unité vivant pourtant la même situation particulièrement difficile, attitude qui a fait naître une profonde rancœur.

Ces attitudes retrouvées parmi les combattants eux-mêmes, établissant une sorte de hiérarchie interne de la valeur des unités, existe aussi, nous le savons, au niveau du Commandement. Pendant la bataille, ces questions ne disparaissent pas des interrogations du Haut commandement. La valeur consentie aux combattants d'origine vietnamienne est clairement signifiée par le général de Castries lorsque vers la mi-avril la presse vietnamienne rend compte d'une déclaration du prince Buu Loc[230] disant que 60% des combattants du CEFEO à Diên Biên Phu sont Vietnamiens. Les autorités militaires françaises cherchent évidemment à contredire ces affirmations qui entachent le Corps Expéditionnaire et réduisent les forces françaises au minimum. Dans cette polémique, le général de Castries trouve le temps de préciser depuis son QG, que le pourcentage de Vietnamiens dans la garnison, en valeur combattante et non en termes de présence, est « voisine de zéro ». Il ne faudrait pas que de telles déclarations diminuent le « mérite des combattants français, légionnaires et nord-africains sur lesquels repose en fait la défense de Diên Biên Phu »[231]. La hiérarchisation des unités selon des critères de valeur combattante accordée de manière traditionnelle est affichée.

---

[229] Témoignage présent dans le Fonds Gambiez, 1K540.

[230] Le prince Buu Loc appartient à la famille impériale vietnamienne ; entre le 12 janvier et le 16 juin 1954 il est premier ministre de l'Etat du Viet Nam, Etat associé à la France, combattant auprès d'elle contre le Viet Minh.

[231] SHD, 1K342-5, dossier 2/18, télégramme de Cogny à EMIFT, n°03/01- secret, du 19 avril 1954.

Les concurrences et rivalités inter-unités ont donc été les plus fréquentes mais aussi les plus évidentes, car elle sont entretenues et affichées par le Haut commandement. Préexistantes aux combats, elles ont continué de se révéler durant la bataille. La forte camaraderie évoquée à l'intérieur des unités avant la bataille a persisté et s'est accrue par de nouveaux liens nés dans les combats. Il est évident que la sociologie de la garnison a fortement pesé dans ces relations : les paras restent avec les paras, les légionnaires restent entre eux, au final chacun reste avec ceux de son arme, et chacun éprouve une sorte de rejet pour l'autre. Les premiers se considèrent comme les meilleurs, sentiment largement entretenu par des visions extérieures, et de ce fait, méprisent les derniers. Mais cela se joue finalement surtout au niveau de petits groupes. Vivre en petits groupes de combats, le même moment et souvent les mêmes épreuves et les mêmes souffrances, renforce la légendaire (mais réelle) fraternité d'armes, essentiellement à l'échelle des sections de bataillons, dont les soldats partagent toujours les expériences ensemble.

À Diên Biên Phu, et à une autre échelle, le cas nouveau, ou du moins nouvellement mis au jour, de rivalités intra-unités ou intra-arme, est apparu. Le critère ethnique n'y est plus toujours aussi prépondérant : celui de l'emploi des unités et de leur engagement au combat l'est beaucoup plus. Il existe ainsi des exemples de remise en cause de certains éléments dans une même unité. Au BT3, si souvent l'objet d'attaques et de rancœurs du fait de la débandade de certains groupes de tirailleurs, le sergent-chef Legoubé[232] exprime un ressentiment envers le commandement de son propre bataillon. L'idée est encore une fois sans doute, de réhabiliter ceux de la troupe dont le comportement au combat n'a pas été reconnu, en mettant au jour des insuffisances des gradés. Il dit ainsi clairement, que son Commandant de bataillon n'a pas eu suffisamment de caractère pour prendre des initiatives, sauvegarder le moral de ses troupes, ni ranimer chez elles la combattivité nécessaire ; surtout, il pense qu'il « n'a pas su ou pu mettre hors d'état de nuire son adjoint », le capitaine Louis, dont il estime l'influence « néfaste » sur l'ensemble du bataillon. Les critiques sont certes issues de réflexions postérieures mais rendent certainement bien compte d'un état d'esprit vécu et ressenti pendant les combats. Ces sentiments d'animosité et d'amertume envers leurs propres chefs ont pu être prépondérants dans la vision des combats.

---

[232] T1218, *op. cit*.

D'autres cas d'oppositions internes existent, même dans des unités affichant *a priori* une cohésion à toute épreuve.

Les unités de parachutistes, pourtant si solidaires en apparence, peuvent révéler quelques rancœurs. Cette forme de solidarité reste sans aucun doute une solidarité bien fragile car, certes ils reconnaissent la valeur des autres unités de parachutistes, mais chacun dans son unité pense qu'il appartient à la meilleure de toutes. Bigeard est le chef para de « tous les temps » mais il n'a pas la modestie du capitaine Tourret, du 8e Choc, et certains vont même jusqu'à penser qu'il y a un peu trop de publicité autour du 6e BPC. Certaines des décisions du chef de bataillon Bigeard ont ainsi été critiquées, notamment celle d'envoyer en contre-attaques « suicidaires et uniquement pour l'Honneur »[233], les unités des RCP au moment des derniers combats sur « Eliane ». De même, le 8e Choc, qui jusque-là a tout de même été l'unité para permanente de Diên Biên Phu et constamment engagée dans les reconnaissances extérieures, est plutôt satisfait de voir arriver des renforts paras, mais est un peu agacé par l'arrogance du bataillon Bigeard. Enfin, l'entente entre les deux chefs paras, Bigeard et Langlais, n'a pas toujours été si cordiale : un épisode au moins dans la bataille, montre que le colonel Bigeard aurait refusé de faire exécuter un ordre du lieutenant-colonel Langlais, sous prétexte que l'ordre avait été donné directement à l'une de ses compagnies (la 1ère) ; or, les compagnies du 6e BPC ne reçoivent leurs ordres que de leur chef de bataillon, Bigeard. Cela se serait produit à l'arrivée du bataillon le 16 mars. Vu de l'extérieur, par des unités par ailleurs vivement critiquées par les paras, ces comportements laissent entrevoir une certaine forme de jalousie des chefs paras les uns envers les autres. Le sergent-chef Legoubé note ainsi que Bigeard semblait effectivement envieux des prérogatives de Langlais, et que le lieutenant-colonel Trancart, responsable du sous-secteur Nord, en voulait aux autres de ne pas avoir été mêlé aux décisions lors de la contre-attaque lancée sur « Gabrielle » dès le 15 mars. Cela dit, entre paras ces choses ne se disent pas trop haut ni trop fort, et la solidarité reprend le dessus dans les conditions difficiles de la bataille que l'on connait.

[233] Extrait du témoignage du médecin-capitaine Ernest Hantz, de l'ACP 5, envoyé en 2008.

Punitions, sanctions

À l'extrême, tous ces sentiments de rivalités, de rancœurs ou de profondes dissensions entre hommes et unités se sont incarnés dans des punitions, exécutions et semblants de tribunaux spéciaux, en plein cœur de la bataille. Ces épisodes, peu connus, sont pourtant évoqués par différents témoins[234].

Il s'agit de trois cas très différents, portant deux fois sur le comportement des unités, et une fois sur celui d'un homme en particulier. Dans les deux premiers cas, il s'agit d'avis d'exécutions et d'un conseil de guerre à propos de la tenue d'unités au combat ; ces unités sont alors composées soit de soldats de la catégorie « autochtones », des parachutistes du 5e BPVN, soit de tirailleurs algériens du 2/1e RTA. Le troisième cas, plus individuel, est encore plus surprenant puisqu'il concerne une punition règlementaire infligée en pleine bataille à un commandant de bataillon parachutiste. D'où peut-être le fait que l'affaire n'ait pas été trop ébruitée…

Au 5e BPVN, un mouvement de débandade se serait produit lors d'une contre-attaque[235] : deux compagnies presque complètes, auraient demandé par l'intermédiaire de leurs officiers, à déposer les armes, refusant de continuer les combats. Le chef de bataillon, le capitaine Botella, aurait donc fait désarmer immédiatement ces deux compagnies, considérant que les soldats représentaient dès lors un danger. Toutefois, tous, officiers compris, auraient été gardés pour servir de coolies « pour le transport de vivres et de munitions en premières lignes ». Etroitement surveillés, ils auraient été placés sous bonne garde, de soldats français, « sous les ordres du Sgt Ime, qui avait ordre de les exécuter au moindre signe de fuite ou refus d'obéissance »[236]. Malgré cet ordre, il n'y aurait pas eu d'exécutions à la suite de cet épisode. Plus précisément, il n'y aurait pas eu d'autre exécution. Le même récit indique qu'une enquête a été menée au sein du bataillon pour savoir qui avait été à l'origine de ce mouvement

---

[234] Parmi nos sources d'archives, ce genre d'épisodes est évoqué trois fois : une fois dans un échange de lettres et télégrammes entre les autorités Gono et les autorités FTNV d'Hanoï, dans les archives du général Cogny (PA7-2), et deux fois, dans les fonds privés, dans des témoignages de combattants (1K540 fonds Gambiez, « récit d'un combat sur Eliane 2, du 1er au 2 mai 1954 par un chef de section du 2/1e RCP, adjdt Cordier », et T1107 fonds Wième).

[235] Fonds Gambiez, *op. cit*.

[236] *Ibid.*

de refus d'aller au combat. L'enquête a mené à un sous-lieutenant vietnamien qui, convoqué par le chef de bataillon, a disparu ; du moins, « on ne le revit jamais »[237]. Est-il possible que des officiers de bataillon aient pris le temps, pendant la bataille, de diligenter une enquête pour sanctionner le ou les responsables de ce mouvement, sachant d'autant plus que le 5e BPVN revenu à Diên Biên Phu dès le 14 mars est constamment employé sur les Points d'appui des Centres de résistance « Dominique », « Eliane » et « Huguette » pour réoccuper des positions, en contre-attaque vers « Gabrielle » dès son arrivée, ou pour contenir les attaques adverses ? Apparemment oui. Pourtant les combats, l'organisation sur le terrain, la mise en œuvre des ordres donnés par les officiers supérieurs et autorités du Camp retranché, semblent prendre tout leur temps. Autre cas, autre moment ? Un second récit raconte, à peu de choses près, un événement similaire[238]. Est-ce une version différente de la même histoire ou un autre événement ayant à nouveau eu lieu dans la même unité et porté une nouvelle fois, le commandant de bataillon à prendre des mesures extrêmes ? Dans ce second événement au 5e BPVN, un lieutenant vietnamien de la 2e Cie, aurait proposé de sanctionner par une exécution deux de ses chefs de section n'ayant pas été à la hauteur lors d'une opération de reconquête de « Gabrielle », dès le 15 mars. Le capitaine Botella aurait, cette fois, dégradé les deux chefs de section en question, et il n'y aurait donc pas eu d'exécution. Dans cette version, ils sont deux chefs de section de la 2e Cie du 5e BPVN ; dans la première version, il s'agirait de deux compagnies presque entières. De même, dans la première version, un sous-lieutenant vietnamien est accusé d'avoir été à l'origine de la mutinerie ; dans la seconde version, c'est un lieutenant vietnamien qui propose de sanctionner des subalternes jugés responsables. Confusion sur les chiffres et les termes ? C'est très probable. La seule chose dont nous soyons à peu près sûr, est qu'il n'y a pas eu d'exécution dans la seconde version. Un rapport du capitaine Botella[239] confirme plutôt cette deuxième version, avec cependant, moins de précision. Il explique ainsi comment après cette contre-attaque manquée sur « Gabrielle », l'un de ses lieutenants vietnamien a proposé « une liste d'hommes à faire fusiller ». Selon les versions, les accusés à fusiller sont donc, soit deux compagnies entières, soit une liste d'hommes, soit deux chefs de section. Selon son rapport, le capitaine Botella a alors préféré

---

[237] *Ibid.*

[238] Médecin-capitaine Hoang Co Lan, « les paras vietnamiens au combat 1951-1975 », *Etre et Durer* n°51, février 2012, p. 20-23.

[239] Rapport dont un extrait est retranscrit dans G. Leonetti, *Lettres de Diên Biên Phu*, *op. cit.* , p. 194.

exclure de son unité, des parachutistes inscrits sur cette liste ; décision qui, selon lui, est « une sanction pire » qu'une exécution. Ils ont subi le déshonneur de ne plus avoir le droit d'être des paras. Ces soldats sont allés grossir les rangs des « déserteurs de l'intérieur ».

Le dernier cas de ce genre, que nous ayons retrouvé, concerne des tirailleurs algériens du 2/1e RTA. Le lieutenant Wième raconte dans son journal de marche en date du 26 avril, qu'une compagnie de ce bataillon a tenté un dégagement qui a échoué. Le colonel Lalande commandant du Groupement aéroporté sur « Isabelle », a alors envisagé « la décimation de cette compagnie qui a lâché pied » :

> « 2 tirailleurs de chaque section devraient être fusillés à 18h (Cie du lieutenant Belhabich). Devant le début de mutinerie qui s'ensuit, Lalande prépare la réunion d'un conseil de guerre dans l'après-midi. Le lieutenant Wième, seul licencié en droit sur « Isabelle » est désigné comme avocat des 8 Algériens inculpés ; six officiers du RTA seraient juges et le procureur serait le lieutenant-colonel Lequette, magistrat du Tribunal Militaire d'Hanoï qui serait parachuté d'urgence sur « Isabelle ». Les inculpés refusant de rendre leurs armes, l'affaire se termine par un conseil de guerre « bidon » qui renvoie tout le monde dans les tranchées sous les obus – après acquittement général. ».

La précision des détails, des noms, de l'organisation de cette journée, ainsi que la date de rédaction (fin 1954, au retour de la captivité) laissent penser qu'il n'y a pas de raison pour que cet épisode n'ait pas été véridique. Par ailleurs, il s'agit du seul épisode de ce genre qui soit relaté également par le général Navarre lui-même[240] : la date, le 26 avril, concorde, tout comme les inculpés (« un bataillon algérien de la garnison d'« Isabelle »). Les faits ne sont pas racontés exactement de la même façon. Dans la version du général Navarre, il a été mis au courant de cette « mutinerie » de quelques Algériens sur « Isabelle » par un appel téléphonique du général Cogny, lui-même averti directement par le colonel de Castries, ce dernier lui ayant demandé l'autorisation de réunir une cour martiale. Dernier fait qui par ailleurs, concorde également avec le « conseil de Guerre » ainsi que l'implication du Tribunal militaire d'Hanoï évoqué par le lieutenant Wième. La version du général Navarre montre bien que la chaîne de commandement a été remontée et respectée, et le général Navarre aurait répondu que Castries pouvait faire ce que bon lui semblait et qu'il « couvrirait tout ce qui

[240] Général Henri Navarre, *Le temps des vérités*, Paris : Plon, 1979, p. 346-347.

serait fait ». Quelques heures plus tard, un nouvel appel du général Cogny lui a rapporté que l'incident avait été moins important qu'il n'y paraissait, et que, « grâce au sang-froid du lieutenant-colonel Lalande, tout était rentré dans l'ordre ». Aucun autre détail sur ce qui a été fait à Diên Biên Phu n'est donné, contrairement à la version du lieutenant Wième directement impliqué dans cette « affaire », puisque lui-même à l'intérieur du Camp retranché. Il est probable cependant, et pour les mêmes raisons évoquées plus haut, que quelques détails dans la version du lieutenant Wième aient pu être modifiés, repensés, ajoutés, ou encore qu'il y ait eu une erreur de chiffre ou de noms. Quoiqu'il en soit, il est certain dans cette version, que le fait que cet épisode mette en scène, pour une fois, des Algériens plutôt que des autochtones, lui permet de réhabiliter ces mêmes autochtones, qu'il a par ailleurs commandés ; de montrer qu'il n'y a pas eu que des Vietnamiens ou des Thaïs qui se sont débandés. La rivalité, la responsabilité, sont reportées sur une autre unité, pour être partagée.

De ce dernier épisode, ressort tout de même l'aspect d'affaire judiciaire qu'ont pris ces règlements de compte intérieurs. Dans le dernier cas, comme dans les autres cependant, il n'est pourtant pas évoqué l'intervention des gendarmes du poste prévôtal. Pourtant, leur présence au sein du Camp retranché, avant la bataille, indique qu'ils sont dédiés, entre autres rôles, aux enquêtes éventuelles à mener au sein des unités. Certes, chacun des cas présentés se déroule pendant la bataille ; à ce moment-là, les gendarmes de la prévôté ne constituent plus vraiment un poste prévôtal constitué et actif. Mais ils sont encore présents dans le Camp retranché, et, puisque les chefs de bataillons prennent le temps de se poser la question d'enquête ou de punitions, voire d'exécutions, il aurait pu être normal de faire intervenir en premier lieu, ces prévôts. Il est tout à fait probable néanmoins, que leurs enquêtes soient réalisées à la demande du colonel de Castries ou même d'Hanoï directement. Dans ce cas, il est indubitable que le contexte de la bataille ait été un frein à l'application stricte d'un protocole. Les règlements, excepté dans le cas rapporté par le général Navarre, sont restés ainsi confinés au cadre de l'unité concernée.

Il est aussi particulièrement intéressant de voir à quel point ces épisodes dans leurs causes et leurs possibles conséquences, peuvent ressembler aux fusillés de 1914-1918 pour avoir plus ou moins, voire pas du tout pour certains, participé aux mutineries. Le mot est sans doute fort pour les cas de 1954 ; mais le fait d'avoir refusé des combats, comme certains ont refusé de monter en ligne en 1917, a pu être perçu, ressenti, comme une mutinerie. Les punitions et sanctions telles qu'elles ont été voulues, du moins pensées, ressemblent de ce fait

à celles de la Première Guerre mondiale. La manière dont cela s'est déroulée est encore plus surprenante, car cela s'est produit en très peu de temps, de manière expéditive et brutale, et en des lieux très circonscrits, sans qu'a *priori* non plus, les autorités du Gono n'aient été véritablement impliquées. La rapidité des décisions et l'éloignement par rapport au PC dans le contexte de la bataille, peut expliquer en partie, seulement, cette situation.

Il est clair que ces règlements de compte intérieurs sont liés aux rancœurs et aux préjugés de certaines unités envers d'autres, que des soldats méprisaient déjà auparavant ; pour eux, ces débandades ne sont que la confirmation de la supériorité des parachutistes, sur tous les autres, d'autant plus sur les tirailleurs nord-africains ou autochtones. Toutefois, des cas similaires dans d'autres unités sont signalés. Le capitaine Botella ajoutait par ailleurs[241] : « à Diên Biên Phu, des passages à vide, il y en eut dans presque toutes les unités, à tous les échelons et pas seulement chez les Thaïs et les Nord-Africains ». Certes, « passages à vide » ne signifient pas « mutineries ». Mais le fait qu'il implique d'autres unités que les unités de tirailleurs, est suffisamment rare pour être mentionné. D'autres épisodes racontés confirment cet avis. Cependant, à chaque fois, encore, ce sont les composantes vietnamiennes des bataillons qui sont présentés comme « coupables ». L'adjudant Cordier du 2/1e RCP évoque un cas au 6e BPC et un autre au sein de son bataillon. Dans ces deux cas, il s'agissait d'empêcher la débandade de soldats autochtones : un chef de section du 6e BPC aurait tiré et tué plusieurs soldats de sa section, pour que les autres reviennent à leurs postes ; pour le même genre de faits, un chef de section, le sergent-chef Laire, aurait fait amener le coupable devant le commandant du 2/1e RCP, le commandant Bréchignac, qui l'aurait immédiatement fait exécuter. Une anecdote rapportée par un témoin confirme le fait que cela se soit aussi passé au sein des autres bataillons parachutistes, et notamment au 1er BPC : le lieutenant Juteau du 35e RALP, revenu à Diên Biên Phu le 3 avril 1954, sur « Eliane 2 », dit y avoir vu un sous-lieutenant menacer ses soldats vietnamiens pour qu'ils aillent au combat.

La tenue des unités pendant les combats ou leur emploi au cours de la bataille n'ont fait qu'exacerber des rivalités et dissensions qui préexistaient sans forcément se concrétiser. Le fait notable ici, reste l'idée que ces événements soient racontés parce que, très

---

[241] Extrait du rapport du capitaine Botella retranscrit dans G. Leonetti, *Lettres de Diên Biên Phu*, *op. cit.* , p. 194.

probablement, il s'agit des éléments vietnamiens des bataillons. Ils ne sont peut-être pas considérés par les autres comme de « vrais » paras.

Le cas individuel est encore plus surprenant. Au moins deux documents officiels envoyés depuis le Gono aux autorités FTNV à Hanoï, en date du 23 mars 1954[242], rendent compte d'une punition infligée à un officier, en l'occurrence le capitaine Tourret, commandant le 8e choc. Comparé aux cas précédents, la surprise vient du fait que le principal intéressé et puni, soit un officier, de surcroît, un commandant de bataillon parachutiste. Bataillon dont la valeur n'est plus à prouver, et qui, par ailleurs, n'a jamais été remis en question de quelque façon que ce soit. Sur décision motivée du lieutenant-colonel Langlais, commandant du GAP 2 et du sous-secteur centre, le capitaine Tourret est mis aux arrêts pour 15 jours. Lui sont reprochées des défaillances de commandement dans son bataillon, des négligences jugées graves pour le bon fonctionnement et le bon déroulement des combats. « Tourret a pu être un officier très brillant. Il ne l'est plus. Ses défaillances peuvent sans doute être mises au compte d'une fin de 3e séjour et d'une excessive nervosité ». Tel est le jugement porté par un parachutiste sur un autre. Nous ne savons toutefois pas, si la décision a réellement été appliquée à Diên Biên Phu.

Les solidarités d'avant bataille ont été renforcées par la solidarité née des combats. À l'intérieur des unités sans aucun doute, entre unités, un peu moins, mais cela a existé. La forme, l'intensité, la durée des combats ont consolidées ces solidarités par une sorte d'instinct de survie les uns envers les autres : dans ces moments-là, il est naturel pour un combattant de se battre aussi pour son camarade de tranchées. Cette fraternité d'armes est bien réelle et corroborée par de nombreux témoignages. Toutefois, elle n'existe que dans de petits groupes vivant la même chose au même moment. Petits groupes qui ne sont pas forcément tout à fait les mêmes sous-groupes qui existaient avant le déclanchement des combats. Cela a donc fondamentalement renforcé les liens sociaux internes aux unités. Elles

[242] SHD, Fons privés général Cogny, PA 7-2 : manuscrit de LANGLAIS, confidentiel, Personnel officier ; Au recto : Avis de punition, comportant un ajout, SP 74.144 le 23 mars 54 le col de Castries commandant le GONO et SP 54.640 le 23 mars 54, Troupes aéroportées en Indochine, élément divisionnaire aéroporté, GAP n°2, Rapport du lieutenant-colonel Langlais commandant le GAP 2, a/s d'une punition infligée à un officier.

ne peuvent pas s'être réalisées à une échelle plus globale, dans l'ensemble du Camp retranché. Il en a été de même pour les rivalités. L'évolution des combats et la tenue des unités ou de certains éléments d'unités, dans ces combats ont (re)mis en évidence de manière brutale et violente, les préjugés, les concurrences et les rivalités existant entre elles. L'élément nouveau est que ces mêmes sentiments sont révélés à l'intérieur des unités ou entre soldats d'une même arme.

La troisième période étudiée, celle de l'après-bataille, a-t-elle apporté de nouveaux changements ?

III. LA VIE DE VAINCUS ET DE PRISONNIERS

Ainsi certaines activités perdurent pendant la bataille, avec quelques variantes dictées par la situation : le changement réside plus dans l'état physique et moral des soldats que dans leurs activités.

Une mutation encore plus brutale a sans doute été le passage de combattant à celui de vaincu et de prisonnier de guerre : une nouvelle vie, de nouvelles adaptations. Que dire aussi du Camp retranché après la chute ? C'est une plaine morte, retournée, trouée, dévastée, habitée (ou peut-être plutôt à ce moment-là, occupée) par des soldats épuisés, blessés, et surtout vaincus et prisonniers.

1 – Effectifs vaincus et prisonniers

À la chute du Camp retranché, les tableaux officiels des FTNV comptabilisent 10 133 combattants de l'Armée française présents, valides, ou blessés de toutes catégories. Les chiffres officiels sont sujets à discussion, mais en toute transparence cela dit, puisque les autorités FTNV précisent elles-mêmes, qu'il ne s'agit que des derniers chiffres obtenus du Gono et datés du 5 mai. Or, il est certain que les 6, 7 et 8 mai ont vu leurs lots de morts, blessés et disparus supplémentaires, et que de ce fait, les chiffres devraient être modifiés. Personne n'a pu avoir de données exactes sur ces derniers jours, ce qui est tout à fait explicable par la confusion qui a pu régner dans le Camp retranché durant ces moments. Pour une fois, nous pouvons franchement dire : leurs occupations principales et prioritaires ne consistaient plus à recenser les effectifs. Les chiffres, différents, qui existent sont ceux donnés par divers témoins ayant fait des projections ou des estimations, basées sur leur propre expérience dans ces jours-là. Ces chiffres sont aussi sujet à caution, puisqu'ils sont basés sur des expériences vécues de manière individuelle dans des espaces réduits, ne pouvant par définition, pas prendre en compte, l'ensemble de ce qui restait du Camp retranché de Diên Biên Phu.

10 133 hommes sont donc encore vivants à Diên Biên Phu le 5 mai. 858 d'entre eux sont évacués pour raisons sanitaires. Ce qui donne très approximativement 9 275 hommes partant pour les camps de prisonniers. Sachant, encore une fois, que les chiffres ne sont pas vraiment représentatifs : des prisonniers ont été faits dès les premières attaques de mars, puis essentiellement dans les longs combats d'avril et des premiers jours de mai ; mais ils ne peuvent pas être comptés comme tels. Ils apparaissent sans doute au milieu des 1 606 soldats comptabilisés comme disparus dans les tableaux d'effectifs.

D'autres sources donnent des chiffres distincts. L'Association nationale des Anciens combattants de Diên Biên Phu donne un total de 9 442 hommes présents dans le Camp retranché le 8 mai, auxquels les Anciens ajoutent les mêmes 1 606 disparus et ôtent 100 évadés ; soit pour eux, un total de 10 948 prisonniers[243]. Le méd.-général Madelaine dans sa

[243] Chiffres indiqués dans la brochure commémorative publiée à l'occasion du cinquantenaire de la bataille.

conférence sur le service de santé en Indochine[244], donne le chiffre de 8 900 prisonniers à Diên Biên Phu, dont il faisait partie. Entre ces deux chiffres, il est difficile d'expliquer l'écart de 2 000 combattants ; les 1 606 disparus n'en combleraient qu'une partie. Enfin, les différentes études faites par d'anciens combattants estiment l'effectif prisonnier dans une fourchette générale de 9 000 à 11 000 prisonniers[245].

Les effectifs des prisonniers libérés sont tout aussi variables. Plusieurs explications peuvent être encore avancées, et le sujet est d'autant plus sensible qu'il touche en réalité à la mortalité qu'ont connue les prisonniers dans les camps. Les chiffres généralement avancés semblent, de fait, très parlants : en trois ou quatre mois de captivité, il est traditionnellement admis que près de 70% des prisonniers faits à Diên Biên Phu sont morts. Si nous nous reportons aux effectifs généraux des 3 290 prisonniers rendus sur 9 275 prisonniers partis dans les camps, nous arrivons effectivement à une proportion d'un peu moins de 64 % des prisonniers de Diên Biên Phu décédés en captivité[246]. Cependant, il faut une nouvelle fois apporter des nuances. La plus importante reste indubitablement celle apportée par le grand nombre de combattants que les tableaux FTNV nomment « autochtones ». Ces derniers ne sont, en effet, pas partis en captivité avec les autres indépendamment de leur grade et de leur unité d'origine. Bien que nous puissions raisonnablement penser qu'ils sont en majorité décédés dans des camps qui leur étaient réservés, ils devraient être sortis des statistiques générales. En général, les calculs des pertes liées à la captivité ne prennent pas en compte ces distinctions. Pourtant, il est certain que les 3 2900 prisonniers rendus ne sont que des prisonniers qui n'appartenaient pas à la catégorie de combattants « autochtones ».

---

[244] Conférence faite en 1993, *op. cit.*

[245] Par exemple, 9 872 pour le sergent-chef Legoubé, T 1218, *op.cit.* ; 10 000 pour R. Rougier dans son témoignage envoyé en 2008 ; Pierre Bonny du 2/1e RCP donne le chiffre de 11 721 prisonniers d'après les « statistiques
officielles » dans son mémoire personnel, tout comme E. Bergot dans *Convoi 42* ; E. Hantz de l'ACP5, dans son témoignage envoyé en 2008, évoque même le chiffre de 12 000 prisonniers.

[246] Il existe des témoignages contradictoires à ce sujet notamment donnés par P. Journoud et H. Tertrais, *Paroles de Diên Biên Phu*, 2004. Toutefois, si les chiffres Gono sont exacts, il y a bien 10 133 hommes à Diên Biên Phu le 8 mai et 858 d'entre eux sont rapatriés sanitaires dans les jours suivants. Les autres partent dans les camps ; la proportion peut alors varier un peu en fonction du nombre de prisonniers considérés « rendus » : 3 290 est le chiffre le plus couramment annoncé.

De plus, il faut ajouter à ces calculs, une seconde nuance. Nous avons évoqué précédemment les cas de Légionnaires originaires d'Europe orientale qui ont été considérés par les autorités françaises comme « non rendus », mais qui ont, en réalité, été renvoyés dans leurs pays d'origine[247]. Or, il n'y a aucun compte précis concernant le devenir de ces derniers ; nous savons seulement que certains sont en effet vivants dans leur pays d'origine. Mais nous n'avons aucune indication sur le nombre de ces Légionnaires décédés soit dans les camps Vietminh avant leur renvoi, soit pendant le trajet avant d'arriver chez eux. Ils devraient, en tout état de cause, être ôtés des statistiques générales quant au taux de mortalité lié à la captivité.

Enfin, nous pouvons également apporter une dernière nuance en évoquant les différences de traitement entre les camps. La mortalité n'a pas été la même selon les camps. Elle y a toujours été considérée comme élevée, mais tous sont d'accord pour dire que les officiers supérieurs ont eu plus de chances de survivre que les hommes de troupe.

2 – Les vaincus

Le premier changement réside simplement dans le fait que, d'une minute à l'autre, le 7 mai 1954 vers 17h00, tout s'arrête. Plus de combats, plus de bruit. Le champ de bataille est dévasté, les soldats survivants également. En se regardant les uns les autres, sortant de terre peu à peu par petits groupes, puis rassemblés par les vainqueurs et acheminés vers le centre de Diên Biên Phu, ils se rendent compte des changements, dans leur aspect physique d'abord : épuisés, amaigris, visages émaciés, la difficulté des combats et la dégradation des conditions de vie se voient sur eux. La tension nerveuse des combats fait place à l'attente de savoir quel sort leur est réservé.

Les conditions de capture ont été différentes en fonction des moments et des lieux : ceux qui ont été faits prisonniers lors des chutes des premiers PA en mars, ou encore lors de certains combats postérieurs, n'ont pas tout à fait vécu la même capture que ceux du 7 mai.

[247] Cf. *Supra*, Ière Partie, chapitre 3.

Les captifs faits pendant les combats ont détruit leurs armes ou les ont rendues inutilisables lorsqu'ils en ont eu le temps. Ils sont ensuite rapidement éloignés des lieux de combats et de capture par des tranchées de communication vietminh, puis acheminés à environ une heure de marche du Camp retranché. Ils peuvent alors avoir subi des interrogatoires, puis ils ont été triés, de manière à séparer les soldats en fonction de leurs grades puis de leur ethnie. Ce n'est souvent qu'après environ deux jours qu'ils sont, par colonnes ainsi organisées, mis sur la route des camps. Les prisonniers du 7 mai, prévenus par radio de l'arrêt des combats à 17h00, ont quant à eux très souvent pris le temps de détruire, rendre inutilisables les armes et les dernières munitions, voire de cacher sur eux des affaires personnelles. Dans certains abris, les soldats ont attendus l'arrivée des Viet Minh. Nombreux sont ceux qui ont été fouillés tout de suite dans leurs abris, puis attachés les uns aux autres, dans certains cas même encordés par le cou aux camarades de combat. Ces colonnes de prisonniers sont ensuite toutes acheminées vers le PC central.

Les vaincus sont alors séparés en différents groupes. Les traditions militaires, les sociabilités créées par la bataille sont brisées; d'autres sont reformées, plus ou moins artificiellement, en tous les cas arbitrairement selon les critères vietminh. Les officiers sont tous mis à part du reste des combattants, ainsi que les aumôniers. Ces derniers ont-ils été considérés comme dangereux, même si il est vrai qu'ils sont officiers eux aussi ? Leur influence morale a indubitablement été considérée comme suffisamment importante pour les séparer de leurs ouailles. Les hommes de la garnison de Diên Biên Phu ne sont plus, quant à eux, sous-officiers et hommes de troupe d'une unité, mais « Nord-Africains », « Africains », « Légionnaires » et enfin, « Français ». Peu importe l'unité d'origine, dans les principes vietminh l'important est l'origine ethnique. Leur premier classement reprend finalement celui des tableaux d'effectifs des autorités militaires. Il faut cependant mettre à l'écart de ce classement les « Indochinois » réguliers des unités ou partisans thaïs séparés du reste de la garnison, qui ont vite disparu et dont le sort n'est pas vraiment connu mais facilement imaginable par les autres ; ils sont soit exécutés ou deviennent bagnards. La distinction faite entre les officiers et les autres est destinée, non pas à reproduire la hiérarchie par grade, mais pour parfaitement dissocier les soldats de leurs chefs. Il s'agit de faire en sorte que les contacts ne soient plus possibles entre eux et que les soldats se détournent de leurs donneurs d'ordre. Ainsi reformés en de nouveaux petits groupes, plus ou moins représentatifs de ces « classes », ils sont partis sur le chemin des camps de prisonniers vietminh.

Les premiers jours de leur vie de vaincus se sont déroulés à Diên Biên Phu. Une fois le premier choc de l'arrêt des combats passé, la tension nerveuse relâchée, l'épuisement se ressent d'autant plus fortement, et les sentiments qui se mêlent, sont tout à la fois complémentaires et contradictoires. Honte d'être vaincus, humiliation d'être prisonniers. Mais, soulagement d'être vivant, que l'enfer des combats se soit, enfin, arrêté. Leurs réactions et leurs premiers besoins, semblent bien naturels et sont tout à fait basiques : « écouter le silence » qui tout à coup règne sur le Camp retranché et qu'ils ne connaissaient plus ; chercher à sentir autre chose que l'odeur des cadavres et du sang ; ressentir l'envie de manger, boire et par-dessus tout, dormir. Le repos est ce à quoi ils semblent le plus aspirer en ces premiers moments d'après-bataille.

En ces premiers jours, les départs des vaincus vers les camps de prisonniers ne se sont pas faits pour tous au même moment. Chaque groupe reconstitué selon les principes vietminh (entre autres, celui de désigner comme responsable de groupe, le soldat le moins ancien dans le grade le moins élevé, renversement totale de situation), est parti vers des camps prédéterminés, et leur séjour à Diên Biên Phu a pu être plus ou moins long. Pendant ce mois de mai, s'est également posé le problème des blessés graves à tenter de récupérer le plus rapidement possible pour les autorités françaises. Cette question a donné lieu à de nombreux échanges et discussions entre autorités des deux armées, en Indochine, en Métropole et à Genève lors de la conférence qui s'est ouverte pendant la bataille. Le 13 mai 1954, Le Professeur Huard, représentant du Commandement en chef, a pris contact avec la Délégation Viet Minh à Diên Biên Phu. Un premier accord est signé mais des malentendus et des changements de point de vue et d'interprétations des procédés Viet Minh côté français, font durer les tractations jusqu'au 21 mai. Malgré cela, les évacuations ont été possibles par petits groupes quasiment tous les jours[248], à partir du 17 mai au moins. Au terme de ces tractations, seuls 858 blessés de Diên Biên Phu ont été rapatriés sur Hanoï sur les 1 444 blessés jugés suffisamment graves par les autorités françaises pour être estampillés dans les tableaux d'effectifs, « à évacuer ». Situation par ailleurs dénoncée par les médecins prisonniers de Diên Biên Phu, d'autant plus qu'il restait sur place des soldats encore très mal en point et qui auraient dû faire partie de ce contingent rapatrié. Faute de soins, leur devenir était déjà

[248] Un télégramme du 18 mai du général commandant les FTNV pour général commandant en Chef personnellement, indique ainsi que le jour même 19 blessés graves ont pu être évacués de Diên Biên Phu. Deux télégrammes datés du 21 mai, indiquent l'évacuation de 17 blessés (SHD, PA7 -7).

compromis. Parmi ces 858 évacués sanitaires, figure une majorité de légionnaires[249] et de Nord-Africains, et seuls 8 « Sénégalais » sont entrés dans les formations sanitaires de Saigon. Quoiqu'il en soit, nous n'y retrouvons que très peu de soldats d'origine française, et surtout pas de gradés.

À la fin du mois de mai, les derniers convois, qui ont tous été divisés en une dizaine de groupes de quarante à cinquante prisonniers, quittent Diên Biên Phu vers leurs camps de détention. Quel que soit le moment du départ, tous les groupes ont eu à faire une longue marche vers ces camps. Ce nouveau changement dans leur condition a largement été commenté et c'est bien une partie de leur vie qu'ils évoquent, certes avec douleur, mais avec aussi une certaine facilité. Il n'y a bien que quelques groupes d'officiers supérieurs et les blessés aux jambes, qui ont pu faire une partie de cette route en camion. Tous les autres, quel que soit leur état sanitaire, marchaient. Si les anciens évoquent ce moment si fréquemment, c'est sans doute pour bien montrer le calvaire qu'il a représenté pour eux, et le nombre de leurs camarades restés sur le bord de la route. Contrairement à leurs autres moments de vie, les conditions de vie durant ces trente à quarante jours de marche ont été similaires d'un groupe à l'autre. Marcher, en montagne, souvent sous la pluie, qu'ils soient blessés, malades, ou valides épuisés, faire cuire la ration quotidienne de riz, survivre, prendre soin des camarades en difficultés, les brancarder parfois, mais aussi les abandonner sur le bord de la route. Puis tout répéter chaque jour, ou plutôt chaque nuit ; tel a été le quotidien de ces longues marches, qui ont été épuisantes, au physique comme au moral. Dans chaque convoi, des sous-groupes se sont formés, parfois en fonction des affinités retrouvées ou recréées, parfois au hasard des regroupements vietminh. Malgré les difficultés, certains ont continué à ressortir leurs vieilles rancunes contre d'autres groupes, comme l'ont fait certains parachutistes.

> « Déjà à Diên Biên Phu on distinguait deux castes. Ici, notre groupe est composé d'individus hétérogènes dans lequel on peut distinguer exactement les deux mêmes clans qu'à Diên Biên Phu. Les paras et les branleurs […] Les paras resteront tout au long de cette marche inhumaine, toujours entre eux, soudés et solidaires, écartant de leur route, les planqués qui ont refusé les combats […] Dans le groupe tout ne va pas pour le mieux. On y trouve

[249] Parmi lesquels notamment 77 rapatriés (dont un officier) du 2e BEP, unité arrivée en renfort entre le 9 et le 12 avril ; cité dans la IIIe partie du rapport sur le moral, 1er semestre 1954, 20 juin 1954, capitaine Vial, chargé de la liquidation du 2e BEP (10H 376).

> des profiteurs, des tire-au-flanc, des soumis, des rebelles, des nostalgiques de l'évasion, des mouchards et malheureusement des malades et des résignés. […] En réalité, lorsqu'il s'agit d'un problème vital, nous ne nous entraidons qu'entre paras. »[250]

Est-ce un moyen, aussi, de trouver des bouc-émissaires sur lesquels déverser la colère née de la défaite et de ce nouvel état de prisonnier ? C'est possible, pour certains. Dans ce cas, c'est évident. Car tout comme les hommes des unités désignées pour s'être débandées étaient majoritairement des Nord-Africains et des autochtones, ceux accusés d'avoir eu des comportements répréhensibles du point de vue des prisonniers, ont été ces mêmes catégories de soldats. Cependant, plus d'exceptions sont mentionnés et d'autres cas révélés à ce sujet, que dans le cas des « mutins » ; mais personne n'accusera jamais d'un tel comportement pendant la captivité, un camarade de sa propre unité.

3 – Conditions de vie dans les camps

Au bout de cette longue marche, les prisonniers arrivent à destination autour de la mi-juin. En sachant que les lieux de détention n'étaient pas tous les mêmes, que les traitements, surtout d'un point de vue psychologique, et les conditions de vie différaient d'un camp à un autre, l'expérience vécue est quasiment unique, encore plus que dans la bataille. Les réactions face à la vie en captivité ont pu être différentes : selon la forme physique et morale du moment, le caractère plus ou moins enclin à supporter les conditions de captivité, les épreuves à affronter chaque jour. Chaque catégorie de population, reformée à Diên Biên Phu, a été dirigée vers un camp particulier.

Les officiers ont été menés vers le Camp n°1 réservé aux Officiers, parfois au camp 42, et certains sous-officiers d'origine française et légionnaire évoquent les camps 70 ou

---

[250] Jean Collet, *op.cit.* ; III. Vaincre l'enfer pour vivre, pp. 157-182.

71, 73, et 75 (camps du Thanh Hoa). Il semble par ailleurs que ces derniers camps aient été des sortes de camps provisoires ou de transit, les témoins évoquant souvent un changement de lieu (70 puis 71, 73 puis 70) au bout d'un mois environ. Les soldats « Africains », « Nord-Africains » et légionnaires ont souvent partagé les mêmes camps. Les « Africains » ont été dirigés vers les camps 122 ou 124, les « Nord-africains », plus nombreux, ont été dispatchés entre les camps 39, 44, 115/124, mais également aux camps 143 (construits par des anciens du camp 115), et 145 aux abords directs du Camp retranché, et dans le cas particulier du Camp de Diên Biên Phu. Des légionnaires sont également mentionnés aux camps 122 et 44, ce qui implique l'existence de camps dans lesquels les différentes catégories de population de combattants non français au sens ethnique, ont été (re)mélangées. Le légionnaire Eugen Brause[251] dit ainsi avoir vécu sa captivité au camp 122 dans un petit groupe composé de « Sénégalais » et de « musulmans ». Il a été capturé dès le 14 mars. Se pose alors la question de savoir si cette mixité n'a concerné que les captifs des mois de combats ou également ceux des 7 et 8 mai. Les données dont nous disposons en l'état actuel, ne nous permettent pas de répondre précisément.

Les données dont nous disposons pour l'analyse des conditions de vie dans les camps dépendent largement des témoignages recueillis, et des rapports sur les prisonniers libérés, établis fin 1954 – début 1955, à partir de renseignements pris auprès de ces hommes. De ce fait, nous avons beaucoup d'indications concernant la vie au camp n°1 (officiers d'origine française, les témoins) et la vie dans les camps des Africains et Nord-Africains.

« Chaque convoi a eu son aventure propre et chaque camp sa discipline, ses brimades, son rythme de rééducation, son hygiène ou plutôt son manque d'hygiène. […] »[252]. La vie dans les camps présente cependant de nombreux points communs d'un endroit à l'autre. Jusqu'au 30 juillet, date de l'annonce du cessez-le-feu, les conditions de vie ont été décrites par tous les témoins comme, au moins « pénibles », au pire « inhumaines ». Après cette date, tous s'accordent aussi à dire que les conditions ont été assouplies, parfois même largement améliorées. Jusqu'à la fin du mois de juillet donc, les prisonniers ont été contraints et astreints

[251] Cf. *Supra*, Ière partie ; chapitre 3 : parcours individuels.

[252] Extrait de l'introduction d'un article du général Drouin, « la captivité après Diên Biên Phu », paru dans le Bulletin de liaison n°8 des Anciens des Commandos du CLI – 5e RIC, juin 1993.

à des corvées incessantes destinées à l'aménagement et à l'entretien des camps, ainsi qu'au ravitaillement : coupe et transports de bambous puis construction des cagnas, et transport de riz depuis des magasins parfois distants de plusieurs kilomètres ; riz qu'ils mangeaient finalement en petite quantité.

Le sujet de l'alimentation est très sensible chez les témoins car il est celui qui est à la base de la vie ou de la mort. Il est de notoriété publique au sein de la société militaire du CEFEO que les Africains ont été les prisonniers ayant le mieux supporté les conditions de vie dans les camps. Les comptes-rendus des renseignements obtenus auprès des Africains libérés ne font état que de leur résistance physique. L'argument avancé est alors celui de l'habitude alimentaire : ils auraient mieux enduré les conditions de captivité car leur nourriture culturelle de base était aussi le riz. Les autres populations sont, elles, au contraire réputées pour n'avoir que « peu prisé » le riz, et surtout l'avoir « mal assimilé ». Il est certain que les organismes habitués ont sans doute mieux absorbé une nourriture quotidienne identique, qui a pu constituer un niveau de base, malgré tout suffisant, pour ces corps. La viande n'est que très rarement mentionnée, et lorsque c'est le cas, les morceaux sont qualifiés de « dérisoires ». Par ailleurs, les corvées, pour les plus valides, sont parfois considérées comme des moments bons pour le moral : elles permettent de sortir de ce quotidien déprimant, et de prendre l'air. Elles sont aussi l'occasion de récupérer quelques fruits, herbes ou plantes, pour agrémenter leur ration de riz quotidienne et alléger les souffrances des malades. Les médecins internés ont souvent été de ceux-là, qui recherchaient des « compléments nutritifs » chaque jour. Car, si les médecins de bataillon sont partis en captivité comme les autres, ils n'avaient pas le droit de soigner leurs camarades ; ils ne pouvaient seulement prodiguer que quelques conseils. Beaucoup de soldats de Diên Biên Phu sont décédés des suites de leurs blessures et de maladies, contractées ou aggravées par les conditions de captivité. La vie a aussi été rythmée par les nombreuses morts de soldats. Il n'est alors plus question de vivre mais de survivre, avec l'espoir de la libération. Certains témoignages évoquent des « camp-hôpitaux », numérotés différemment : une fois le camp-hôpital 78[253], puis une autre fois, le camp 128, accolé au camp 115[254]. Le camp-hôpital du Viet Minh est plusieurs fois évoqué, par ailleurs

[253] Fac-similé du journal de marche et opérations du GMPT pendant la campagne de décembre 1953 au Pays Thaï, *op.cit.* ; y sont données les compositions en effectif et personnels des groupements et des CSM les composants.

[254] SHD, 10H447, Rapport sur la libération des PG NA, capitaine Happe, chef du service AMM du centre de repos de Nha Trang, 10 octobre 1954, n°93/CR/AMM ; bulletins de renseignements concernant chacun des

sans en donner un quelconque numéro, mais en y précisant le rôle du médecin Armstrong[255]. Ce médecin-capitaine parachutiste, également prisonnier, comme il est décrit par tous les prisonniers ayant été dans ce camp, est le seul médecin français présent dans un camp, autorisé à exercer son métier.

L'existence de tels camps pourrait être confirmée par l'évocation, par un ancien légionnaire[256], d'un camp de « convalescence » localisé vers Tuan Giao, dans lequel il est resté environ un mois avant d'être envoyé vers un autre camp (vers Tuyen Quang). Le sergent-chef Legoubé a réalisé un croquis de ce même camp[257], ici clairement nommé « camp-hôpital de Tuan Giao » : les soldats y étaient séparés en fonction de leurs grades et origines, et installés dans des « baraques » formant un cercle autour d'une « rotonde ». Les Légionnaires y côtoyaient ainsi les « moribonds » dont l'extrémité de la baraque était proche de la zone de « cimetière ». Ils faisaient face aux installations des officiers. Les deux autres faces de ce carré étaient composées au nord d'une baraque partagée entre hommes de troupe français et sous-officiers, et au sud, d'une baraque composée de trois parties vietnamienne, thaïe et nord-africaine. Derrière la baraque des Officiers, se trouvait une infirmerie.

Les conditions de vie dans les camps des Nord-Africains ont apporté beaucoup plus de détails du fait de la méfiance que cette catégorie de soldats a suscitée : les rapports et comptes - rendus sont bien plus longs et précis car les nombreux interrogatoires post-libération ont été l'occasion de récolter de riches renseignements. Ainsi nous apprenons, qu'outre les nombreuses corvées valables pour tous les camps, il a existé, dans certains camps, comme au camp 39 par exemple, des moments de repos, les dimanches où les corvées ne sont pas jugées urgentes, parfois un peu de jardinage, et rien quand il pleuvait ; ils restaient sous leurs cagnas. Alors qu'au camp 44, les libérés disent qu'ils n'ont jamais eu de repos

---

divers camps où furent internés les PG. Ce camp-hôpital est également noté comme tel par l'ancien lieutenant Jean-Marie Juteau, 35e RALP, dans son étude sur la captivité intitulée *Quand les canons se taisent* ; il y évoque également le camp-hôpital de Tuan Giao.

[255] Le témoignage de Marcel Clédic (envoyé en 2008) indique qu'il est le seul médecin de l'Armée française à avoir été autorisé à rejoindre un camp de prisonniers en 1953.

[256] Jean E. Dens, du 3e REI.

[257] Croquis n°35, T1218, *op. cit*.

« pas même les dimanches ». Des baignades avec lavage de linge ont été parfois autorisées sous surveillance de sentinelles. Surveillance qui n'est pas évoquée de façon très régulière.

Il semble en effet que leur état physique et le travail auquel ils étaient constamment astreints lorsqu'ils tenaient encore debout, ainsi que l'hostilité des régions entourant les camps, aient été suffisants pour les dissuader de s'évader. Les camps n'étaient ainsi pas fermés, sans palissades, sans barbelés. Cet aspect a pu surprendre les prisonniers qui avaient connu les camps de la Seconde Guerre mondiale. Il y eut toutefois des tentatives d'évasion. Un certain nombre sont racontées. Mais peu sont finalement réussies. Parmi les vingt-sept témoins ayant répondu à nos questions, seuls deux disent avoir tenté une évasion, et un dit avoir été avec deux soldats qui se sont évadés et qu'il n'a jamais revus. Lorsqu'ils étaient repris, ils étaient punis, enfermés dans un parc à buffles, laissés à la merci des moustiques, sangsues et autres parasites ; certains ont même été emmenés dans des camps disciplinaires. Un prisonnier libéré[258] raconte ainsi qu'il a été mené au camp n°5 après son évasion manquée en compagnie de quatre autres tirailleurs. Les punitions étaient également infligées pour d'autres raisons, comme le vol. Vincent Locandro, ancien au 3/3e REI, explique ainsi avoir été, pendant vingt-deux jours, dans un camp disciplinaire, pour avoir volé un morceau de canne à sucre pour ses camarades mourants[259].

« Rééducation politique »

Il semble que les petites différences existant entre les camps ne soient visibles qu'au niveau de la fréquence et de la teneur des discours prononcés lors des séances de « rééducation politique » ou de « propagande », ou encore de « lavage de cerveau », selon que l'on soit soldat du Viet Minh ou prisonnier de guerre. Ces séances ont été une grande partie de la vie en captivité. Elles ont imposé un rythme à cette vie. Dans tous les camps, des réunions dites d'informations ont lieu tous les après-midi ; elles sont ensuite commentées lors de « conférences de propagande fréquentes » destinées à les « distraire et chasser [leur]

[258] SHD, 10H418, dossier Affaires musulmanes, synthèses des commandants, Fiche n°20/EMCEC/AP/AMM/FT pour M. le chef de bataillon Directeur de l'AP: objet: interrogatoire des PG et déserteurs Nord-Africains, signé Brua, 1er mars 55 : fiche de Lachen ben Mohamed, 2e classe, Mle 1 496, unité 1/ 4e RTM, marocain, fait prisonnier à Diên Biên Phu.

[259] Extrait du témoignage de Vincent Locandro, envoyé en 2008.

ennui »[260]. Contrairement aux réunions d'informations, ces grandes conférences sont moins fréquentes, en tous les cas pas forcément quotidiennes, et ayant lieu le soir, après le repas.

Les thèmes des informations données lors des réunions quotidiennes sont les nouvelles d'Indochine et du monde entier, du monde communiste au moins. Les commentaires et les conférences de propagande insistent sur les côtés politiques de toute cette affaire. Les discours de ces séances sont adaptés aux publics. Les combattants issus des territoires de l'Union française doivent écouter des conférences sur la domination française dans leurs pays et la nécessité pour eux, une fois rentrés dans leurs foyers, de s'en défaire, comme eux, Vietnamiens, viennent de le réaliser. Les combattants d'origine française, officiers pour la plupart, ont, eux, droit à des discours très culpabilisants quant à la guerre qu'ils ont menée en Indochine et à la domination coloniale que la France continue d'imposer dans de nombreux territoires. Les légionnaires enfin, doivent écouter tout un tas de discours concernant la traitrise dont ils ont fait preuve en combattant aux côtés « d'oppresseurs des peuples », alors que leurs pays d'origine sont officiellement des « pays frères », du côté des puissances communistes. Les discours sont également adaptés aux différentes nationalités des groupes de combattants d'origines non-françaises. En fonction des événements nationaux, les Marocains n'assistent pas tout à fait aux mêmes discours que les Algériens, encore moins que les autres Africains ; de même qu'il a pu parfois être fait des différences entre certaines nationalités d'Europe orientale présentes chez les groupes de légionnaires.

Quelle a été la réception de ces discours parmi ces esprits fatigués ? Les témoignages, comme les rapports sur les prisonniers libérés, s'accordent à dire que les prisonniers de Diên Biên Phu n'ont pas été atteints par cette propagande. Toutefois, ces avis très tranchés et affirmés au début des réponses ou rapports, se nuancent au fur et à mesure des développements de chacun.

Les Africains représentent encore une fois la catégorie de population réputée pour avoir été la moins réceptive à la propagande politique du Viet Minh. De fait, contrairement aux anciens prisonniers nord-africains, ils n'ont fait l'objet d'aucune méfiance de la part des autorités militaires françaises à leur libération, celles-ci ne craignant sans doute pas qu'ils

[260] SHD, 10H447, dossier prisonniers de guerre, Dalat, avril 1955 ; bulletins de renseignements concernant chacun des divers camps où furent internés des PG.

deviennent des sujets subversifs dans des territoires qui n'avaient pas, à cette date, encore montré de signe d'agitation. Ce qui n'est pas le cas au Maroc ou en Algérie[261]. Les légionnaires disent y avoir parfaitement résisté. Les témoins, quel que soit l'unité à laquelle ils appartenaient, disent ne pas y avoir prêté de véritable attention ; ils ont suivi les conseils de prisonniers plus anciens, et sont restés passifs, mais faisant croire à son efficacité pour survivre ou rester tranquilles. « Il est donc fatal que pour échapper à la mort quelques prisonniers soient tombés dans leur piège […]. Ceux qui apparemment y adhérèrent sont quelques Allemands en mal de nationalisme, des Marocains, mais surtout des Algériens et malheureusement quelques Français »[262]. Cette envie de mieux manger ou d'être bien traité, aurait donc poussé certains prisonniers à adhérer aux idées vietminh. Ce témoignage, très général par ailleurs, est tout de même révélateur d'une attitude et de comportements ayant effectivement existés, mais aussi d'une stigmatisation de certaines catégories de combattants déjà visées par ailleurs. Dans ce récit, mais aussi lorsque les témoignages sont plus précis concernant des prisonniers accusés d'avoir succombé à cette propagande et adhéré au message, il est tout de même remarquable que ce soient (encore) des Nord-Africains qui soient principalement visés, parfois aussi quelques légionnaires d'origine allemande. Le fait de spécifier l'origine allemande des légionnaires « ralliés » est par ailleurs tout à fait intéressant, mais ne trouve pas d'explication certaine : les témoins auraient-ils fait cette distinction en pensant aux origines de recrutement des légionnaires allemands ? Est-ce tout simplement une façon amalgamée de désigner la majorité des légionnaires composant les unités à ce moment-là ? Aucun indice plus précis ne permet de trouver une réelle explication à ce problème. Tout comme aucune précision ne permet d'en savoir plus sur des cas particuliers de prisonniers ayant adhéré à la propagande vietminh. « Sur toute cette période, un seul a tourné sa veste. Peut-être pour mieux manger, autrement ? L'inquiétude de revoir sa famille ? »[263]. Rares sont les témoignages évoquant directement un camarade ayant adhéré à cette propagande. Encore qu'ici, les raisons ne sont pas certaines, et d'ailleurs, y a-t-il eu

---

[261] Les événements dont il est fait mention dans ces rapports, en ce qui concerne le Maroc, font sans doute référence aux soulèvements nationalistes, dans les villes marocaines, qui ont fait suite à la déposition du Sultan, par les Français en août 1953. En Algérie, les mouvements nationalistes sont déjà très actifs et la situation politique est tendue entre l'Algérie et la métropole, où par exemple, une manifestation d'Algériens à Paris a dégénéré le 14 juillet 1953.

[262] Jean Collet, *op. cit*.

[263] Extrait du témoignage d'Aimé Trocme, ancien du 2/1e RCP.

véritable « retournement » ? Si, comme il le sous-entend, il s'agissait de mieux manger, le retournement a peut-être été feint là aussi.

Cette question des attitudes de chacun face à la réception de la propagande du Viet Minh renvoie à celle, plus générale, des rivalités existant pendant la captivité. Voire même de celles existant bien avant la bataille.

> « La propagande Viet Minh ne semble avoir atteint aucun Français prisonnier ou blessé. Le moral, la bonne entente et l'entraide sont demeurés solides chez les Français. […] Par contre, tous les Nord-Africains, une grande partie des Sénégalais, et des Légionnaires non paras, paraissaient avoir volontiers suivi et adopté les idées et les principes Viet Minh. Ces derniers se montraient haineux avec les prisonniers français et refusèrent d'aider les blessés français […] »[264].

Le vécu de ce témoin en captivité l'a-t-il fait extrapoler à partir de quelques cas effectivement vus ? Le fait qu'il appartienne à une unité de parachutiste a sans aucun doute renforcé sa vision et sa pensée déjà très cloisonnées, presque ségrégationnistes. La mention spécifiée des « légionnaires non paras », renforce cette idée. Ces accusations restent très dures et vont à l'encontre de nombreux témoignages, évoqués plus haut, sur l'importance des solidarités et de la fraternité pour survivre en captivité. Par ailleurs, elles n'apportent aucune nuance quant à la sincérité des adhésions au discours Viet Minh. Sa vision très manichéenne a été confortée par son propre vécu et son état d'esprit.

Une nouvelle fois, du point de vue de la vie dans les camps de prisonniers, les caractéristiques générales sont difficiles à établir. Les vécus et ressentis dépendent fortement du camp dans lequel les soldats se sont trouvés internés, de leur unité d'origine, de leur vécu pendant les combats et enfin, de la composition du nouveau groupe auquel ils ont été rattachés par les vainqueurs.

---

[264] Récit de l'adjudant Cordier, 2/1e RCP, *op. cit*.

Au camp n°1

Qu'en a-t-il été au camp n°1 ? Étant donné la composition de l'échantillon d'étude ainsi que le profil des anciens ayant le plus souvent témoigné, il est logique d'y retrouver une plus grande part de prisonniers ayant été internés au camp n°1, un tiers des témoins de l'échantillon.

Les visions y sont pour le moins différentes, bien que concernant le même camp, donc un même espace dans une même période. Le méd-chef Verdaguer évoque « un club Med pour les pauvres » avec une belle vallée verte, un superbe paysage, une rivière claire, mais rien à manger et du farniente exceptées les corvées ; à l'opposé, Fred Martinais ancien du 5e BPVN, évoque un camp d'« horreurs », comparable « au goulag ou à Dachau sans les chambres à gaz »[265]. La différence de point de vue est pour le moins importante. À mi-chemin entre ces deux visions, le témoignage de l'ancien lieutenant Clédic, explique que la vie au camp n° 1 a été « une vie simple réglées sur les horaires de repos, les corvées et les rassemblements »[266]. Les matinées étaient occupées par les corvées de toutes sortes, les après-midi ont été relativement libres sauf en cas de séances de propagande ou de travaux supplémentaires au gré des besoins d'aménagement du camp. Ces temps de repos relatif, ont pu être mis à profit par les plus valides, pour chercher à améliorer l'ordinaire, en allant notamment à la pêche (anecdote racontée au moins trois fois[267]). Finalement, pas de grosses différences avec la vie évoquée pour les autres camps, si ce n'est des temps de repos qui paraissent plus réguliers.

Dans ce camp, les prisonniers de Diên Biên Phu, quelle que soit la date à laquelle ils ont été pris, retrouvent des soldats internés depuis très longtemps, certains depuis 1946, un grand nombre depuis Cao Bang 1950. Mais à leur arrivée, ils sont tenus à l'écart de ces anciens et ont interdiction de s'approcher de leur camp. Ce n'est que petit à petit que les combattants de

---

[265] Extraits des témoignages de Sauveur Verdgauer, ancien méd.-chef du BT3 et 1/ 2e REI, et Fred Matinais ancien du 5e BPVN, envoyés en 2008.

[266] Extrait du témoignage de Marcel Clédic, ancien lieutenant du 2/1e RCP, envoyé en 2008.

[267] Cette pêche au camp n° 1 est évoquée par Sauveur Verdaguer, qui explique qu'ils utilisaient un hameçon fait par un ancien du camp, prisonnier depuis 1950 (désastre de la RC4). L'ancien lieutenant du 2/1e RCP, Marcel Clédic, dit que c'est « un ami breton qui avait confectionné un hameçon » et qu'il allait pêcher avec, ce qui était officiellement interdit.

Diên Biên Phu sont intégrés aux groupes préexistants de prisonniers plus anciens. Ils leur donnent alors quelques règles d'hygiène ayant contribué à leur survie, notamment ébouillanter tout ce qui doit être utilisé, et à chaque fois que cela doit être est utilisé. Par ailleurs, la présence de nombreux médecins, tous officiers, y a été fondamentale et elle est totalement reconnue par les rescapés, qui pensent que la mortalité a été plus forte dans les camps où il n'y avait pas de médecins français près des combattants pour leur donner quelques conseils préventifs.

La vie au camp n° 1 s'est recomposée autour de petits groupes composés d'effectifs qui ne se connaissaient pas forcément avant, mais qui ont été alors très solidaires. Sans toutefois nier l'existence de prisonniers considérés comme suspects et appelés « bavards », car ils donnaient des informations aux gardes et chef de camp sur les comportements des autres prisonniers. Quelques rancœurs et dissensions entre prisonniers du camp n°1 apparaissent ici ou là, parfaitement distillées au gré des témoignages. Sans dire qu'ils étaient des « ralliés », certains prisonniers accusent d'autres d'avoir profité du travail et de l'épuisement des premiers pour survivre sans faire la moindre corvée, sous prétexte de ne pas vouloir participer aux travaux d'intérêt collectif, et se faisant porter malades invalides. Tout comme avant et pendant la bataille, les solidarités ne jouent qu'à l'échelle de petits sous-groupes.

Au camp de Diên Biên Phu

La véritable exception réside dans l'existence d'un camp très particulier, celui de Diên Biên Phu. « Un certain nombre de prisonniers de Diên Biên Phu sont restés sur place et ont été employés à la récupération du matériel, au PA lui-même, ou en forte proximité (camp 145) »[268]. Certains soldats de la garnison ont ainsi été gardés sur le champ de bataille et été employés au nettoyage du Camp, notamment au déminage. D'après les renseignements recueillis après leur libération, il semble que nombre d'entre eux aient été des Nord-Africains, répertoriés comme appartenant aux 2/1e RTA, 5/7e RTA et un Tabor[269]. Leurs conditions de vie ont de fait été forcément différentes de celles des autres camps car ils ont été constamment

[268] SHD, 10H447, Affaires militaires musulmanes, Bulletins de renseignements concernant chacun des divers camps où ont été internés les PG, Camp de Diên Biên Phu et camp 145 (environs de Diên Biên Phu).

[269] *Id.* : ils sont 21 en tout à avoir donné ces renseignements : 19 du 2/1e RTA, 1 du 5/7e RTA et 1 du Tabor.

employés à ces travaux dangereux. Leur mortalité y a été aussi élevée. Mais les causes sont différentes de celle des autres camps, où la mortalité était principalement due au manque de soins et aux diverses maladies aggravées ou contractées dans le camp. Dans le camp de Diên Biên Phu, la mortalité élevée a été due à ces travaux dangereux auxquels les prisonniers étaient astreints : des soldats ont été enregistrés comme décédés après avoir été blessés, ou sauté, sur une mine. Ils n'avaient pas de corvées de nourriture supplémentaire, mais ils ont apparemment retrouvé des conserves sur place lors de leur travail, qui ont grandement amélioré leurs repas quotidiens. De même, il semble que trop occupés par leur travail dangereux, ils n'aient pas subi autant de séances de « rééducation politique » que dans les autres camps.

De même que leurs arrivées, les libérations des prisonniers survivants de Diên Biên Phu, ont été échelonnées entre la fin du mois de juillet et le début du mois de septembre 1954. La plupart des prisonniers ont repris la marche vers le lieu de Libération cette fois, vers la mi-août.

« On ne guérit pas facilement de l'humiliation née de la défaite puis de la captivité »[270]. Ce sentiment a été partagé par de nombreux témoins survivants, sans qu'ils les aient toutefois aussi franchement exprimés. Les sentiments sont cette fois suffisamment clairs : leurs vies de vaincus et de prisonniers ont imprimé les marques les plus profondes sur leur état d'esprit et leur vie. De ce fait, ces expériences douloureuses ont sans doute aussi mieux soudé le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu ». Cette troisième vie de vaincus et prisonniers a réellement fait naître et indubitablement forgé ce groupe. Encore plus que les combats, avoir supporté les conditions de captivité est devenu un élément de reconnaissance, unificateur, pour les survivants et pour tous les observateurs extérieurs.

[270] Extrait du témoignage de Sauveur Verdaguer, *op. cit*.

Nous pouvons donc affirmer que les soldats de Diên Biên Phu ont connu plusieurs vies en un temps limité : au moins trois vies différentes en quatre à neuf mois. De ce fait, peut-on dire qu'il existe un soldat « type Diên Biên Phu » ?

C'est possible, et ce, pour deux raisons essentielles. La première, évoquée en début de chapitre, est que Diên Biên Phu cumule les deux types de « vie » militaire : une vie de poste et une vie en unités opérationnelles, qui se mêlent pour donner naissance à une « vie Diên Biên Phu ». Ainsi la vie du soldat à Diên Biên Phu revêt un caractère particulier, différent de celui des autres en Indochine. De même il existerait un soldat « type Diên Biên Phu », défini par l'état physique des soldats, à partir du mois d'avril surtout. Roger Bruge décrit les compagnies « type Diên Biên Phu » comme « réduites à quelques survivants qui dorment debout »[271]. Les soldats étaient dans un état de fatigue extrême : une fatigue physique dès avant la bataille, avec les travaux permanents et les activités militaires, et une fatigue morale et nerveuse en grande partie aussi. Or ces aspects n'apparaissent que très peu dans les discours officiels ; beaucoup plus dans les témoignages. Par extension, le soldat « type Diên Biên Phu » pourrait être celui qui s'est battu jusqu'à l'extrême limite, physique et morale, et qui a survécu à ces combats et à la captivité, qui les a conduits, en un temps très court, à un état de délabrement physique impressionnant.

Toutefois, à Diên Biên Phu, contrairement aux idées reçues, il n'y a pas que des soldats, ni des combattants. Ils n'appartiennent pas à « ceux de Diên Biên Phu ». Ils en ont pourtant partagé, de près ou de plus loin, la plupart de leurs moments de vie, de l'occupation du site jusqu'à la défaite et la captivité.

[271] Roger Bruge, *op. cit*. p. 325.

CHAPITRE 6 : DES VIES PARALELLES

Nous désignons par « vies parallèles » l'existence d'autres communautés ayant vécu les mêmes événements en partageant le même espace à un moment donné, mais sans jamais avoir été vraiment intégrées réellement à la société de Diên Biên Phu. Ces différentes communautés ont des liens avec Diên Biên Phu, ont pu avoir quelques contacts avec elle. Ces communautés sont toujours restés des groupes proches, comparables même pour certains, à ceux de Diên Biên Phu, mais à part, à côté d'eux.

Ces groupes « parallèles » relèvent de deux grandes catégories : ceux ayant vécu Diên Biên Phu en parallèle tout en étant à l'intérieur du Camp retranché, et ceux ayant vécu Diên Biên Phu mais en étant à l'extérieur ou à l'arrière, dans une sorte de parallélisme plus lointain. Par ailleurs, tous les développements ont eu jusqu'à présent pour support, la société militaire dans ses nombreuses composantes certes, mais uniquement combattante. Or, d'autres composantes ont été évoquées ne serait-ce que pour parler des contacts noués dans la « cuvette » dans cet espace temporel de l'avant-bataille. Il existe en effet à Diên Biên Phu et parallèlement aux soldats, d'autres communautés, civiles et militaires. De même, en dehors du Camp retranché, des groupes de nature militaire, n'ont eu que des contacts, certes nombreux et nécessaires, avec ceux du front.

L'investissement de la plaine de Diên Biên Phu a d'abord imposé la présence de soldats au sein d'un espace rural parsemé de nombreux villages et de populations thaïes. Des premiers contacts se sont noués avec ces populations locales. Par ailleurs, cette population locale a été complétée par les familles de partisans thaïs qui sont, de par leur statut, restées proches des hommes des villages devenus soldats partisans, et sont ainsi également présentes à Diên Biên Phu. Enfin il y eut, dans cette société militaire et donc typiquement masculine, une présence féminine liée au fonctionnement militaire. Quant à ceux de l'extérieur, ils vivent nécessairement en fonction de Diên Biên Phu, mais leur éloignement géographique maintient plus ou moins ce parallélisme.

Tous ces groupes, quelles que soient leur nature et leur composantes, ont fait partie du cadre spatio-temporel de Diên Biên Phu. Néanmoins, ils vivent des « vies parallèles » dans le sens où ces groupes ne font pas, ou plus, partie de l'appareil militaire et/ou de la société de Diên Biên Phu, bien qu'elles conservent avec lui certains contacts.

I. VIES PARALLELES DE L'INTERIEUR

1 – Familles thaïes en Pays Thaï

La première communauté vivant en parallèle à la société militaire de Diên Biên Phu, est constituée de familles thaïes qui sont liées à la présence de villages locaux de l'ethnie thaïe noire, puis pour une grande partie, aux Groupements mobiles de Partisans thaïs créés sur place ou repliés de Lai Chau en décembre 1953.

Sur ce sujet, les témoignages sont très divers et concordent rarement. L'un parle des familles de partisans dans un village extérieur, l'autre d'un village à l'intérieur du camp. L'un fait allusion aux familles des anciens villages de la « cuvette », l'autre évoque des familles du Groupement des Commandos Mixtes Aéroportés (GCMA)[272]. Pour ce qui est des familles des villages thaïs de la « cuvette » qui ont été détruits, il est certain que leurs populations ont été réunies en un lieu unique. La localisation exacte de cet endroit n'est par contre pas certaine. D'après les quelques témoignages qui l'évoque, quelle que soit l'appellation donnée à ce village, ce serait le village de Ban Tapo. Or lorsqu'il apparaît sur les cartes, le village de Ban

[272] Parachuté sur Diên Biên Phu le 21 novembre 1953, issu d'un maquis de l'est. Leur travail consiste à réaliser des opérations de commandos et de la recherche de renseignements.

Tapo est situé au nord du dispositif, au bord de la Nam Youm entre les Centres de résistance « Béatrice » et « Anne-Marie » : qu'est-il devenu pendant la bataille ? Il paraît peu probable que dans une telle situation, ces populations y soient restées. De même en est-il pour l'un des rares villages qui aient été englobés dans l'un des Centres de résistance du Camp Retranché[273] : le village de Ban Khéo dans le périmètre du Centre de résistance « Anne-Marie », à environ trois kilomètres au nord-ouest du centre principal. Ce village apparaît en effet englobé dans le Centre de résistance sur la plupart des cartes détaillées. Toutefois était-il encore habité ? Lors de l'installation du BT 3 sur la position en janvier, il semble que oui. Les témoignages du sergent-chef Legoubé et du médecin-lieutenant Verdaguer concordent sur ce point[274]. Cette population thaïe vivant au ras des barbelés d'« Anne-Marie », est estimée à 200 à 300 habitants, tous civils, dont les contacts avec les tirailleurs du BT3 sont décrits comme « quotidiens ». Ces contacts quotidiens entre populations thaïes et population militaire de Diên Biên Phu peuvent être confirmés par l'un des rôles dévolus aux Gendarmes de la prévôté. Ceux-ci doivent en effet effecteur des patrouilles dans les villages environnants, encore habités, et également, contrôler et vérifier les identités de tous les civils entrant ou sortant de l'enceinte du Camp retranché[275]. Mais qu'en est-il pendant la bataille ? La remarque est la même que pour les familles de Ban Tapo. Où qu'elles aient résidé, ces populations civiles ont sans doute tout simplement fui la zone des combats.

Les familles du Groupement des Commandos Mixtes Aéroportés sont également évoquées dans les témoignages : encadrés par des Européens, ces commandos sont composés d'autochtones souvent issus des minorités locales (Méos et Thaï dans le cas présent) et dont les familles vivent dans leurs abris du secteur central du Camp retranché, à proximité de l'ACM du médecin-commandant Grauwin, et non loin des locaux du 8e Choc et de

---

[273] Les cartes dont nous pouvons disposer comportent des annotations et des schémas qui peuvent cacher quelques points représentant le grand nombre de villages existant dans le périmètre de ce qui devient le Camp retranché de Diên Biên Phu. Il est probable qu'il y ait eu deux de ses villages englobés dans des Centres de résistance : Ban Khéo dont nous parlons ici, et selon les cartes, Ban Him Lam sur « Béatrice », et un village à « Isabelle ».

[274] SHAT, Fonds Privés 1K T1218, *op. cit.*, pour le premier : « [Anne-Marie] est le seul PA qui intègre au sein même du périmètre défensif, un village habité, Ban Khéo, qui comprend ses habitants originels et une partie de la population d'autres villages de la cuvette détruits ou évacués » ; Roger Bruge, *op. cit*. p. 91 pour le second : « je me suis fait attribuer l'assistance médicale d'un gros village bâti au pied de notre position […] ».

[275] E. Bergot, *Gendarmes au combat*, *op. cit*.

l'Intendance[276]. Les témoignages du médecin-commandant Grauwin et du colonel Langlais[277] concordent pour situer également, les installations du Groupement des Commandos Mixtes Aéroportés dans le secteur du PC Gono, près des salles d'hospitalisation de l'ACM 29, car, au plus fort de la bataille, ses locaux ont servi à agrandir les salles d'accueil de blessés et opérés[278]. Connaissant une situation très proche de celle des supplétifs, un amalgame aurait pu être fait dans l'esprit de témoins ne les ayant pas côtoyés de près. Toutefois nous pensons qu'il n'y a pas eu de confusion : leur rôle, tout comme leur emplacement dans le Camp retranché, sont très différents, et connus de la société militaire. Pourtant ce village du GCMA est absent des cartes, excepté des croquis du médecin-commandant Grauwin. La nature de son travail demande-t-elle le secret quant à sa position ? Ou est-il englobé dans l'appellation PC Gono, sans autre distinction ?

Quoiqu'il en soit, toutes ces allusions possibles aux Thaïs présents à Diên Biên Phu, expliquent difficilement les évocations plus nombreuses, d'un simple « village thaï ». Quel emplacement est réellement désigné par cette expression, parmi toutes les possibilités évoquées ?

Une seule chose est sûre : ces familles sont en effet en grande partie celles des partisans recrutés à Diên Biên Phu pour former les CSM 431 à 434 composant le GMPT 5 du lieutenant Wième[279]. Ces compagnies de supplétifs recrutées sur place ne sont pas les seules présentes dans le Camp retranché. La garnison supplétive de Lai Chau s'est repliée sur Diên Biên Phu en décembre 1953 et avec elles, les chefs de la Fédération Thaïe. Bien que présents tout au long de la bataille, personne ne parle des partisans : par oubli ? par mépris ? parce-qu'ils sont restés invisibles pendant toute cette bataille ? Seul le lieutenant Wième cite les compagnies de partisans, puisqu'il en a partagé la vie et les a dirigées. Toutefois, leur présence et leurs rôles

[276] Situation de ce village du GCMA confirmée par le témoignage du médecin - lieutenant Thuriès in, *Merci Toubib, op. cit.,*p. 117. Le médecin - lieutenant Thuriès était le médecin-chef de l'antenne chirurgicale de Diên Biên Phu jusqu'à son évacuation pour cause de maladie le 17 février, et son remplacement par le médecin-commandant Grauwin.

[277] P. Grauwin, *op. cit.,* p. , pour le premier ; Roger Bruge, *op. cit.,* p. 329, pour le second.

[278] Cette transformation des locaux du GCMA en hôpital est également mentionnée par E. Bergot, in *Gendarmes au combat, op.cit.*

[279] Cf. *Supra*, Ière Partie, chapitre I. Organisation, composition et sociologie du Camp retranché, II. Sociologie des Unités, 4 – autres bataillons de Diên Biên Phu.

ont été pensés et organisés dès novembre 1953. Etant donné leur statut et leur autonomie, leur organisation sur place a été seulement orientée par les FTNV. Cela dit « orientation » équivaut souvent, et particulièrement dans ce cas, à « directives à appliquer ». Dans sa directive du 14 novembre 1953 déjà citée, le général Cogny indique que l'Administration provinciale qui était à Lai Chau doit (re)mettre en place une administration locale à Diên Biên Phu. Cette Administration implique tout un personnel de commandement et de bureau, puis la mise en place d'administration d'échelons inférieurs, à savoir cantonale et communale, avec notamment la nomination d'un conseil de notables. À cette véritable communauté parallèle au sein de la garnison de Diên Biên Phu, sont prévus des nominations de fonctionnaires Thaïs noirs de la province de Son La, pour être installés à Diên Biên Phu, aux postes d'instituteurs, de secrétaires et d'infirmiers. Nous avons bien là l'évocation d'un dispositif civil local au sein de de la garnison militaire. Leurs différents rôles civils et militaires sont également définis par cette Directive. Là encore, les détails sont nombreux, les missions qui leur sont assignées sont bien précises. Cette Administration locale thaïe est ainsi désignée pour « satisfaire aux besoins des troupes en opérations […] en priorité : 1/ terrain d'aviation de Diên Biên Phu (toute la population sera réquisitionnée pour ce travail) […]»[280]. Un travail finalement très en lien avec la garnison militaire de l'Union française. Ils sont aussi en première ligne pour rallier les populations présentes dans la « cuvette » et dans sa périphérie, pour organiser des réseaux de renseignements, et pour la fraction estampillée « para-militaire » et « partisans », participer aux opérations de reconnaissances extérieures avec les autres unités de la garnison. Le mélange de ces populations civiles thaïes de la plaine de Diên Biên Phu avec les populations de partisans militaires est encore plus prégnant lorsque le groupement Wième est créé[281]. Le lieutenant Wième est alors installé avec ses compagnies de partisans dans le village de Ban Hong Cum sur la rive est de la Nam Youm en face du Centre de résistance « Isabelle ». Jusqu'au 23 janvier 1954, date à laquelle ce village est définitivement détruit et

[280] Passage souligné dans la directive originale.

[281] Bien qu'il n'en porte pas encore le nom ; le Groupement Wième est jusque-là divisé en plusieurs fractions réparties dans tout le Camp retranché. Une partie du groupement est définitivement installée sur le PA « Isabelle 5 » qui devient officiellement, en même temps que sa création le 23 janvier 1954, le « PA Wième » (1KT1107, Journal de Marche, op. cit , VII. Travaux pour le Génie et commandos pour la 13e DBLE).

transformé par le Génie notamment, en Point d'appui « Isabelle 5 », les partisans vivent « pêle-mêle avec la population »[282] civile, et le 2e Tabor.

Finalement, le parallélisme existe bien en ce qui concerne ces familles, l'administration politique provinciale du Pays Thaï, et leurs vies au sein de Diên Biên Phu. Les contacts existent bien également, pour la fraction militaire de ces populations thaïes. Pourtant peu de témoignages existent concernant leur présence et leur installation dans le Camp retranché, si ce n'est dans les comptes - rendus des cadres français qui ont combattu à leurs côtés.

2 - Femmes à Diên Biên Phu

Poser la question d'une présence féminine dans ce monde militaire *a priori* exclusivement masculin peut paraître surprenant au premier abord. Mais, du simple fait de l'existence et de la présence confirmée des familles thaïes, nous savons que des femmes, villageoises civiles, étaient présentes à Diên Biên Phu.

Ensuite, et dans le fonctionnement militaire de la base aéroterrestre, il y eut pendant quelques temps, une secrétaire : celle du colonel de Castries, Paule Bourgeade, « unique femme du camp retranché » avant la bataille, qui fait de furtives apparitions dans beaucoup de livres, récits et témoignages. Cependant, cette présence est simplement, et souvent, évoquée au moment de son évacuation et nous ne savons rien de plus à son sujet[283]. En tous les cas, rien qui ne relève de la rumeur. Une étude récente sur les BMC (Bordel Mobile de Campagne) en Indochine[284], indique que Paule Bourgeade a ainsi fait l'objet de

---

[282] *Ibid.,* T1107.

[283] H. Amouroux l'évoque également dans un article paru en avril 1954 dans le n°28 *d'Indochine Sud-est asiatique* : « en vérité, il n'existe qu'une seule femme à Diên Biên Phu, la secrétaire du colonel de Castries. »

[284] J.-M. Binot, *Le repos des guerriers, Les bordels militaires de campagne pendant la guerre d'Indochine*, Paris : Fayard, 2014.

nombreuses remarques quant à son rôle au sein du Camp retranché. Les témoins entendus à ce sujet ont déclaré à l'auteur qu'elle était toujours présente auprès du colonel de Castries lors de ses tournées sur les différentes positions de Diên Biên Phu, habillée en treillis militaire. La seule chose tout à fait certaine est qu'elle a bien été évacuée le 14 mars.

Il y eut enfin, toujours dans ce contexte militaire, quelques femmes, convoyeuses de l'air, qui représentent en quelque sorte une présence féminine, très ponctuelle et éphémère, mais tout de même existante, à chaque évacuation sanitaire. Les missions qu'elles effectuent vers Diên Biên Phu, ne sont que des tâches parmi d'autres, en direction d'autres théâtres d'opérations. Elles sont devenues leurs missions prioritaires dès novembre 1953, mais non uniques. Elles sont deux convoyeuses, chaque jour, parmi le détachement d'Hanoï à être désignées pour les missions quotidiennes vers le Camp retranché. Les convoyeuses ne sont finalement que de vraies vies parallèles de l'extérieur, celles-ci ne descendant pas forcément de l'avion qu'elles accompagnent pour les évacuations sanitaires. Quelques fois, lorsqu'elles ont un peu de temps, encore en janvier ou février 1954, elles restent à l'antenne centrale ou demandent l'autorisation d'aller en visite, quelques heures, sur une position. Il n'y a que Geneviève de Galard, qui de par la situation exceptionnelle dans laquelle elle s'est retrouvée à la fin du mois de mars 1954, est devenue une vie féminine parallèle de l'intérieur, pendant la bataille. Elle est également pour cette raison, la seule qui soit restée dans les mémoires[285].

Et pourtant, en termes de présence féminine permanente au sein du Camp retranché, nous pouvons raisonnablement poser la question de l'existence d'un BMC à Diên Biên Phu. Comme nous l'avons dit, le secteur fonctionne comme un poste de campagne traditionnel, prévu pour une occupation plutôt longue. Or dans ce cas, les postes sont dotés d'un BMC. Pour Diên Biên Phu, rares sont les témoignages parlant de manière explicite de la présence de ces filles : quatre de nos témoignages, oraux ou écrits, les signalent. Nous ne voyons *a priori* aucune raison d'inventer ce genre de détails, d'autant plus pour Diên Biên Phu où la tendance serait plutôt de ne parler que du déroulement de la bataille sans donner de détails annexes. Il est par ailleurs tout à fait dans les habitudes des responsables militaires

[285] Dans son livre, *Une femme à Diên Biên Phu*, paru en 2003, Geneviève de Galard cite le nom de ses camarades ayant également effectué des missions sur Diên Biên Phu : Paule Bernard, Aimée Calvel, Yvonne Cozannet, Elisabeth Gras, Jaïc Domergue, Brigitte de Kergorlay, Michèle Lesueur, Christine de Lestrade, Renée Martin. Le site *dienbienphu.org*, en cite sept de plus.

d'envoyer un BMC pour les postes éloignés de leur base. Plusieurs possibilités sont évoquées par divers témoignages pour expliquer son existence et sa composition. Ceux-ci n'étant pas forcément toujours très précis, tout cela reste bien confus. Dans cette étude sur les BMC évoquée un peu plus haut[286], il est fait état d'au moins quatre groupes de filles mentionnées par ses sources. Le premier est composé de quatre filles recrutées localement : il aurait été prévu par les autorités pour les besoins des soldats thaïs au sein du BT3, mais l'attaque générale du 13 mars n'a pas permis d'aller au bout de cette organisation. Le deuxième groupe, est constitué par l'arrivée de six filles du 1/2e REI venues de la base arrière, nommées « les filles du bataillon », en février. Un troisième groupe est composé de Maghrébines pour les formations nord-africaines, mais il reste celui des quatre le plus mystérieux et le moins attesté, pas même par les médecins des bataillons en question. Enfin, il est fait état d'allers - retours, possibles dans la journée, de quelques filles. À Diên Biên Phu, il semblerait donc que les filles de ce ou ces BMC, arrivées entre décembre 1953 et février 1954 aient été en majorité des Vietnamiennes, et des Maghrébines (certains disent Marocaines, d'autres parlent d'Algériennes) pour les nombreux soldats nord-africains présents. À ce sujet E. Bergot qui en parle, n'est pas très précis, pas plus que les autres témoignages, à l'exception de celui d'un légionnaire du 1/2e REI cité par J-M Binot[287]. Où étaient-elles installées dans le Camp retranché ? J. Pouget[288] les localise dans le « village thaï », qu'il désigne par ailleurs comme celui « des partisans de Déo Van Long et de leurs familles évacuées de Lai Chau » ; les filles du 1/2e REI auraient été installées, après nombre de travaux, dans des abris particuliers sur le Centre de résistance « Huguette ». La plupart du temps elles sont vaguement localisées dans le secteur central.

En tous les cas, là non plus évidemment, rien n'apparaît sur les cartes. De ce fait, elles ont forcément mené une vie parallèle à celle du Camp retranché, du moins jusqu'au déclenchement de la bataille. Sur ce point, les témoignages que nous avons, font l'unanimité : elles sont restées à Diên Biên Phu et sont devenues « infirmières » s'occupant des mourants comme elles le pouvaient. Pourquoi ne sont-elles pas reparties ? Par manque de temps ? Par impossibilité de sortir du Camp retranché ? Il apparaît dans la chronologie qu'elles auraient

---

[286] J-M. Binot, *op. cit*., chapitre 8: les anges de Diên Biên Phu, p. 213-237.

[287] Il s'agit du légionnaire Louis Lejeune avec lequel l'auteur a eu un entretien en janvier 2011. *Idem*.

[288] Jean Pouget, *op. cit*., p. 233-254.

encore pu quitter le camp entre le 13 et le 28 mars, comme l'avait fait Paule Bourgeade. Dans ce cas, est-ce une question de volonté ? Si oui, pourquoi n'ont-elles pas voulu quitter Diên Biên Phu ? En tout état de cause, aucune des archives officielles susceptibles d'en parler, ne mentionne leur présence ni leur devenir.

Les filles du BMC n'ont donc pas quitté le camp et sont devenues des infirmières improvisées, plutôt aides-soignantes, apportant également écoute et réconfort aux blessés. Les témoignages des médecins se ressemblent fortement et confirment leur présence. « Le seul rayon de soleil dans cet enfer : la présence souriante et exemplairement dévouée des quatre petites viets du BMC reconverties en aides-soignantes peut-être pas très compétentes mais véritablement adorables et adorées. »[289]. Le méd.-chef du BT3 alors muté au 1/2e REI, replié sur Claudine dès le 17 mars, rend particulièrement hommage à ces quatre infirmières improvisées, *a priori* présentes dans son poste de secours qu'il n'a pas quitté jusqu'à la fin de la bataille. Ces quatre filles pourraient ainsi s'apparenter aux « filles du bataillon » arrivées en février pour le 1/2e REI. Un deuxième témoignage est comparable : « Leur clientèle habituelle faisant désormais défaut, elles se consacrent aux blessés. Douces, patientes, souriantes, silencieuses, jamais rebutées par les tâches les plus pénibles et les soins les plus ingrats, elles savent aussi tout simplement accompagner un mourant jusqu'au dernier moment […] »[290]. D'après le médecin-lieutenant Madelaine du 2e BEP, elles auraient été présentes dans l'antenne de Grauwin, donc avec Geneviève de Galard, au PC central. Selon lui, elles auraient été une vingtaine de jeunes pensionnaires vietnamiennes. Toujours est-il que leur rôle auprès des blessés est salué par tous ceux qui ont eu affaire à elles.

[289] Extrait du témoignage du médecin –chef Verdaguer, envoyé en 2008.

[290] Citation du médecin-général Madelaine, médecin - lieutenant du 2e BEP, extraite de sa conférence de 1993, *op. cit*.

3 - Soldats en arrêts

Un dernier groupe peut être considéré comme ayant vécu des vies parallèles au groupe de soldats combattant : celui, très global, des combattants ayant arrêté les combats. Toutefois les raisons de leur interruption sont diverses et de ce fait, ce groupe global peut être, lui-aussi, divisé en sous-groupes. En effet, les blessés sont considérés comme ayant arrêté les combats, mais par obligation due à leur état physique. D'autres soldats, ont stoppé les combats, mais un peu plus par choix, et sans doute aussi, du fait d'un état moral fortement dégradé. Il est effectivement largement avéré et confirmé qu'un groupe d'importance variable, s'est désolidarisé (un peu plus encore) de la société combattante de Diên Biên Phu.

Finalement, ce dernier groupe global représente sans doute les meilleurs cas correspondant à notre définition de « vie parallèle » : des groupes de soldats qui ne pouvaient, ou ne voulaient, plus combattre, mais qui étaient restés vivre au sein du Camp retranché. Ce qui a naturellement impliqué certains contacts plus ou moins difficiles voire conflictuels, avec le groupe combattant.

Il est avéré que sur les 10 000 combattants présents en permanence dans le Camp retranché, seuls 3 000 à 4 000 hommes se battaient réellement. Au 15 avril, soit un mois après le début de la bataille où étaient présents 10 881 soldats, les autorités FTNV comptabilisent 6 012 soldats en effectif combattant[291]. La différence entre les 3 à 4 000 combattants estimés réellement au combat par divers témoins et les 6 012 comptés par les FTNV, s'explique bien évidemment par l'évolution de la suite des combats mais aussi par la définition donnée par les sources aux mots « effectifs combattants ».

En fonction des périodes, qui sont donc les quelques milliers de soldats restant, et où et comment vivent-ils ?

---

[291] SHD, 10H418, Fiche n° 10328/ FTNV/I/EFF : Analyse du 17 avril 1954: situation d'effectifs du Gono à la date du 15-4-54 (r*enseignements fournis par TO n°32/32 du 15-4-54 du Gono* = manuscrit).

Blessés

Les blessés représentent la première catégorie de ces soldats mis hors d'état de combattre et dont les effectifs ne cessent de grossir au fur et à mesure de la bataille. Mais leur comptabilisation est difficile : il semble en effet peu probable, qu'avec le nombre toujours croissant de blessés, tant dans les Antennes Chirurgicales Mobiles et les Antennes Chirurgicales Parachutistes que dans les infirmeries de bataillons, et dans l'urgence, un recensement rigoureux ait pu être établi. Par exemple, la probabilité est grande que ceux qui ont été blessés plusieurs fois et amenés autant de fois en antenne médicale, aient pu être comptés à chaque fois. La possibilité que ceux qui n'ont pas réussi à atteindre les antennes médicales, aient pu être comptabilisés comme disparus ou morts au combat, existe aussi. À la mi-avril, les comptes officiels indiquent 691 blessés graves à évacuer. Les blessés légers sont comptés parmi les valides, car considérés comme pouvant reprendre le combat, ce que de nombreux soldats ont fait. Les effectifs du 5 mai font état de 4 436 soldats signalés blessés, dont 1 444 considérés comme étant à évacuer (903 assis et 541 couchés), effectif qui a plus que doublé en à peine un mois de combats supplémentaires ; or l'hôpital souterrain de Diên Biên Phu avait été aménagé avec 40 lits.

Etant donné ces conditions, auxquelles s'ajoutent des conditions climatiques difficiles, l'impossibilité d'évacuer, et de plus en plus de complications pour faire face à l'afflux de blessés dans toutes les antennes, il n'est pas difficile de dire que la vie des blessés a été particulièrement éprouvante. Tous les témoignages s'accordent à ce sujet et nombreux sont ceux qui pensent que les blessés ont été le véritable drame de Diên Biên Phu.

Ce groupe de soldats vivant en parallèle des combattants a de fait été plus survivant, que vivant. Les médecins de Diên Biên Phu, tous officiers « européens », ont largement témoigné des conditions de vie des blessés et des leurs, puisqu'ils ont de par leurs fonctions, partagé ces vies « parallèles ». Le mot qui semble alors le mieux résumer tous ces témoignages est « souffrances ». Des soldats qui ne s'étaient jamais vus, ni même croisés, peuvent se retrouver à passer des moments ensemble, parmi les plus difficiles de leur vie. D'ailleurs, ces moments ne sont pas forcément réellement partagés. Les témoins qui en parlent ont tendance à évoquer

très facilement et avec beaucoup de reconnaissance le personnel médical, mais beaucoup moins leurs voisins de lits. Quelques-uns disent avoir sympathisé un temps avec un voisin de lit quand ils pouvaient être couchés, leur voisin d'infortune dans les files d'attente dans les tranchées boueuses : on se présente, parle de sa ou ses blessures, des combats qu'on a connus. Parfois, le lien est de courte durée ; la mort est rapide. Si bien que, les véritables compagnons à long terme, à ce moment-là, ont été pour beaucoup les asticots auxquels on préférait faire la chasse ou qui nettoyaient si bien les plaies qu'ils étaient devenus, pour certains, « comme les copains ! Merci aussi à ces bestioles !»[292].

La vie des médecins et du personnel médical les assistant était globalement la même que celle que pouvaient connaître les combattants sur leurs positions : vie enterrée, boue, abris insuffisamment consolidés ne résistant pas toujours aux obus arrivant au-dessus d'eux, alimentation par boîtes de ration, tant qu'il y en a eues, odeurs de sang et de mort sans doute décuplée dans leurs abris surchargés, … Leur combat est, tout comme celui des combattants dans leurs tranchées, un combat de tous les instants contre la mort : ils sont soumis à des insomnies, connaissent des problèmes de ravitaillement en nourriture, comme en matériel médical et médicaments. Ils ne connaissent aucun repos, soignent, et surtout opèrent ; même ceux qui ne sont pas chirurgiens de formation. À l'Antenne Chirurgicale Parachutiste n°5 parachutée en renfort début avril, les opérations se sont enchaînées sans discontinuer pendant un mois. Il en résulte, comme pour les combattants constamment sollicités, un surmenage des personnels médicaux, à la fois physique et moral.

Il y eut à Diên Biên Phu un cas particulier, très peu évoqué, voire pas du tout. Le médecin-chef Sauveur Verdaguer du Bataillon Thaï 3 puis au 1er bataillon du 2e Régiment Etranger d'Infanterie, raconte le cas, douloureux dans ses souvenirs, de chocs psychiques chez des légionnaires qu'il a fallu isoler[293].

> « Plus chanceux que la quasi-totalité de leurs camarades tués ou prisonniers (sur Béatrice), quelques rescapés de la 1/13e DBLE parvinrent à rejoindre nos lignes ; mais ils avaient subi un tel traumatisme psychique qu'ils présentaient de sérieux troubles du comportement avec des attitudes délirantes et de terreurs incontrôlées aptes à démolir le moral de la troupe.

[292] Extrait du témoignage de Vincent Locandro, ancien légionnaire au 3/3e REI, envoyé en 2008.

[293] Extrait de son témoignage envoyé en 2008.

> On les isola et je tentai de les aider aux mieux de nos possibilités. […] je crus y être parvenu au bout de quelques jours et autorisai leur réinsertion en compagnie, décision sans doute trop hâtive et malencontreuse, car j'ai appris peu après qu'ils avaient déserté le groupe. Compte tenu du caractère exceptionnel de tels manquements, on peut concevoir la gravité de leur dérèglement mental ».

Ce témoignage est unique, mais étant donné les faits racontés, nous pouvons facilement comprendre pourquoi. Ces cas ressemblent fortement à ce qui est aujourd'hui appelé le « stress post-traumatique », à ceci près que, d'une part, le stress ici est quasiment subi simultanément au traumatisme, et d'autre part, bien que connu, cet état psychique n'était pas vraiment encore reconnu comme tel. Par ailleurs, cela concerne des légionnaires, deuxième argument pour éviter d'en faire étalage, alors que ces unités sont réputées à toute épreuve. Et ce, d'autant plus, si nous considérons que ces soldats sont devenus, comme ils sont qualifiés ici, des « déserteurs ».

Déserteurs

Enfin, un nombre encore une fois difficilement comptabilisable, de soldats sont considérés comme déserteurs. Il est admis un nombre très approximatif d'environ 600 à 800 déserteurs[294], issu des diverses études menées par des Anciens de Diên Biên Phu et établi après déductions. Les tableaux d'effectifs FTNV comptent eux 1 161 déserteurs, dont 907 supplétifs, chiffre bien trop précis pour être parfaitement crédible. Tout dépend en fait de la définition qui est donnée à la catégorie des « déserteurs ». *Stricto sensu*, un déserteur est celui qui arrête les combats pour passer à l'ennemi. Dans les conditions que nous connaissons de la bataille de Diên Biên Phu, il paraît peu probable que les autorités du Gono aient pu décompter exactement 1 161 soldats passés à l'ennemi ; d'autant plus lorsque l'on sait par ailleurs la difficulté que les autorités ont eu à compter les pertes des deux derniers jours de combats. Il est donc fort probable que dans la catégorie des déserteurs, il y ait eu effectivement de

[294] Chiffres généralement avancés.

« vrais » déserteurs, mais aussi une catégorie plus large de combattants ayant, simplement, arrêté les combats. Sans passer spécialement à l'ennemi. Juste, arrêté.

Plusieurs exemples concrets peuvent illustrer ces cas. Notamment pour expliquer les 907 supplétifs comptés comme déserteurs. Le 23 mars 1954, un bombardement au napalm a par erreur touché un village où étaient réunies les familles de certains partisans thaïs. Une trentaine de partisans de la 431e CSM touchés par ce qui serait communément appelé aujourd'hui « un dommage collatéral », ont été autorisés à rejoindre ce qui leur restait de village et de famille dans la nuit du 30 au 31 mars [295]. Sans pour autant être aussi précis quant aux faits, certains témoignages d'Anciens, insistent également sur le fait que les déserteurs dont ils ont eu connaissance, étaient des Prisonniers et internés militaires ou autres « autochtones » des unités qui n'ont « fait que rejoindre les leurs », ou préférer rentrer chez eux en laissant leurs armes sur place.

L'amalgame entre les déserteurs, qui ne peuvent représenter que quelques cas individuels mais rarement des unités entières, et le groupe qui, à Diên Biên Phu, a formé un sous-groupe spécifique appelé « déserteurs de l'intérieur », est fort probable. A ces groupes, ont sans doute été également ajoutés quelques disparus dont on ne sait pas vraiment ce qu'il est advenu, des disparus que l'on n'a pas su classer ailleurs.

Cet amalgame entre différents sous-groupes n'a pas été réalisé qu'en termes d'effectifs. Cette question des désertions pose, une nouvelle fois, le problème sous-jacent de la valeur accordée aux unités présentes dans le Camp retranché, et remet en avant les présupposés et sentiments tenaces que certaines unités ont structurellement envers d'autres. Si dans les « déserteurs », ne sont la plupart du temps, comptés que les tirailleurs nord-africains et thaïs qui se sont débandés lors des dures attaques de la mi-mars, c'est parce que dès le départ, ils sont considérés par le commandement et les parachutistes, comme des unités de moindre valeur. Il n'est donc pas étonnant, selon les mêmes personnes, que ce soit parmi elles que se retrouvent les seuls déserteurs. Or dans ce cas, en effet, il est possible que des sections de combats et des compagnies presque entières aient pu arrêter les combats. Si ces cas sont avérés pour certains tirailleurs nord-africains et thaïs en majorité, il ne s'agit pas de l'unité au complet.

---

[295] Episode relaté dans le journal de Marche du lieutenant Wième, *op. cit.* ; IIe partie : le groupement Wième dans la bataille, 12 au 31 mai 1954.

Les témoins qui parlent des déserteurs relèvent de cas différents mais reflètent totalement les positions et acceptions évoquées précédemment. 21 des 27 témoins directs mentionnent des « déserteurs », mais douze parmi eux, pour dire qu'ils n'ont pas eu de contacts avec eux ou qu'ils n'en ont pas eu connaissance sur le moment. Ce qui prouve que chaque groupe de combattants en fonction de sa position sur le champ de bataille, n'a pas été forcément au courant de tout ce qui se passait dans l'ensemble du Camp retranché. Deuxième fait remarquable à ce propos : tous font l'amalgame terminologique, et rares sont ceux qui, lorsqu'ils utilisent le mot de « déserteurs », évoquent des « déserteurs à l'ennemi ». Dernier point, lié au précédent, les témoins qui parlent de déserteurs évoquent soit, les unités connues pour avoir arrêté les combats, et uniquement celles-ci dans leur globalité, soit uniquement des éléments de ces mêmes unités. Dans ce dernier cas, ils y ajoutent des éléments d'autres unités pour, en quelque sorte, défendre les premières, celles qui sont sans cesse visées. Au travers de ces propos se ressentent les préjugés et rivalités inter-armes et inter-unités. Ce sont ainsi les Nord-Africains et les Vietnamiens qui sont cités (sept fois) ; de manière générale ou parfois avec des précisions : les tirailleurs du 3/3e RTA et du BT3. Dans ces cas-là, l'élément le plus frappant est que ce sont toujours les unités désignées officiellement et publiquement par les autorités militaires comme ayant abandonné les combats, qui sont également mentionnées dans les témoignages postérieurs. L'amalgame entre déserteurs et « déserteurs de l'intérieur » est donc bien réel, et il est fort probable que leurs témoignages aient été influencés par les déclarations, désignations et expériences postérieures. Influence qui est tout à fait certaine, pour ceux qui évoquent ces déserteurs mais qui avouent n'en avoir pas entendu parler, ni avoir eu de contacts avec eux sur le moment. Lorsqu'ils accusent les tirailleurs nord-africains, ont-ils été influencés pendant la rédaction de leurs mémoires ou de leurs ouvrages, ou encore pendant leur entretien, par ce qu'ils ont vécu ensuite en Algérie ? Cette question reste posée. Toujours est-il que ces hommes n'étaient pas tous des Nord-Africains, des Thaïs ou des Vietnamiens ; mais cela soulève un autre problème, quant à la mémoire de l'événement, que nous développons dans notre chapitre 8.

Quoiqu'il en soit, ces attaques et ressentiments participent totalement des rivalités entre unités. Les épineuses questions des désertions et de soldats ayant refusé ou arrêté les combats sont au cœur des rivalités entraperçues précédemment. Les oppositions aux soldats nord-africains et autochtones ont en effet été aggravées par ces défections. Or, en plus du fait d'avoir arrêté les combats, les soldats « déserteurs de l'intérieur » sont accusés de faits qui paraissent beaucoup plus répréhensibles encore aux « Européens ». « [Les Marocains] se sont

rendus coupables de faits beaucoup plus graves qui leur sont reprochés unanimement par tous les rescapés de Diên Biên Phu : stocks et réserves de vivres destinés aux combattants, pillages de containers de ravitaillement, vols d'objets de valeur sur les cadavres. […] [296]». Ces faits sont par ailleurs avérés, mais les auteurs n'ont pas toujours été aussi formellement identifiés comme étant des Marocains. Ce genre de témoignages relève donc totalement des rancœurs préexistantes et exacerbées par la bataille et sans aucun doute, par quelques cas avérés, mais largement généralisés.

Par contre, les témoins qui ont eu des contacts avec les déserteurs ou dont les anecdotes à ce sujet sont beaucoup plus précises, sans nier la présence de soldats nord-africains et vietnamiens, indiquent que se trouvaient également parmi eux quelques « Européens ». « Européens » donc, logiquement, issus des troupes légionnaires, des cadres des troupes nord-africaines ou vietnamiennes, mais aussi, si nous suivons cette même logique, il y aurait dû y avoir des « Européens » des unités parachutistes. Rares, très rares, sont les témoignages qui se risquent à dire qu'il se trouvait parmi les déserteurs de l'intérieur, des parachutistes. Le message est beaucoup plus fréquemment sous-entendu que clairement affirmé, et mentionne quelques « français » ou des combattants de « toutes armes », parmi ces soldats non combattants retranchés dans des abris à l'intérieur du Camp. Enfin, tous les témoins évoquant les déserteurs précisent, quoiqu'ils en disent par ailleurs, qu'il n'y en a pas eu sur leur position, ou dans leur section ou compagnie de combat. Il n'y a qu'un seul témoin qui, à l'inverse de tous les autres, avoue avoir eu connaissance d'un déserteur dans son unité ; anecdote d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'un ancien légionnaire expliquant qu'un de ses camarades est parti « sur un coup de cafard »[297]. Mais nous ne savons pas s'il est passé à l'ennemi ou s'est réfugié comme beaucoup d'autres sur les rives de la Nam Youm. Les cas de réelles désertions à l'ennemi sont en effet encore plus rares et il semble difficile dans la confusion des combats de savoir effectivement si les soldats « disparus » sont passés à l'ennemi. Un témoin évoque ainsi « quelques cas de déserteurs individuels les 15 et 16 mars », sans en ajouter davantage[298]. L'aspect individuel laisse penser qu'il pourrait s'agir de

[296] Fonds Gambiez, *op. cit*. « Récit d'un combattant sur Eliane 1 ».

[297] Eugen de la 3/13e DBLE, cite ainsi le légionnaire Born dont il n'a ensuite plus jamais entendu parler.

[298] Extrait du témoignage de Sauveur Verdaguer (2008).

désertions à l'ennemi, mais cela relève du registre de l'hypothèse ; rien n'indique leur nature réelle.

Déserteurs de l'intérieur

Quelle que soient la réalité des désertions, la plupart relève bien de ce qui a été appelé des « désertions de l'intérieur »[299]. Il s'agit donc d'hommes ayant arrêté les combats, pour différentes raisons. Privées de leurs chefs tués, décimées, certaines compagnies ont abandonné leur position sans combattre. D'autres ont pu le faire aussi certainement à cause d'une peur panique provoquée par la violence des combats. Enfin, nous pouvons y retrouver les hommes qui ont été désarmés et qui n'avaient rien d'autre à faire que d'aller se mettre à l'abri quelque part, quand ils n'ont pas été utilisés comme main d'œuvre. Ainsi des soldats du 5e BPVN, qui lors de la contre-attaque menée sur «Gabrielle » le 15 mars, sont restés paralysés par la peur et n'ont plus avancé, épisode connu, évoqué précédemment, et que Pierre Schoendoerffer montre dans son film *Diên Biên Phu*.

Comment (sur)vivaient ces « déserteurs de l'intérieur » ? Comment ont-ils vécu cette « vie parallèle » ? Pour le savoir, nous n'avons que des témoignages de soldats ayant eu des contacts directs avec eux.

Ces hommes ont été appelés « les rats de la Nam Youm ». Rats, parce qu'ils vivaient terrés, cachés, sortaient la nuit pour récupérer, eux aussi, quelques colis de ravitaillement ; de la Nam Youm, parce qu'ils ont (re)construits des abris sur les berges de la rivière un peu à l'écart du Camp retranché. Que faisaient-ils si ce n'est attendre que tout se termine ? L'abbé Trinquand explique qu'il est « allé voir les soldats perdus au bord de la Nam Youm [mais] il n'y avait personne pour les reprendre en main »[300]. Les chocs et malaises ont dû être particulièrement forts pour que, sans passer à l'ennemi (par peur aussi sans doute), ils aient préféré rester dans le Camp retranché avec tous les risques que cela impliquait aussi, non loin de leurs anciens

[299] D'après un témoignage du général Langlais en 1984, il estime leur effectif à « moins de 1% de l'effectif total » ; si l'effectif total est celui des combattants présents au 13 mars, les « déserteurs de l'intérieur » ne représenteraient donc qu'une centaine de combattants.

[300] Extrait du témoignage de Michel Trinquand, envoyé en 2008.

compagnons d'armes. L'une des dernières missions assignées aux Gendarmes de la prévôté, alors qu'ils s'étaient reconvertis dans l'ACM centrale aurait été d'aller « remettre de l'ordre sur les berges de la Nam Youm, […] la cour des miracles »[301]. Les déserteurs de l'intérieur n'auraient rien fait face à la visite de quelques gendarmes ; ils se seraient juste enfuis. Attitude qui peut être perçue de deux façons : d'une part, elle montre que les contacts ont du être réduits, en tous les cas recherchés ni par les uns ni par les autres, et d'autre part, que s'ils n'ont pas été franchement amicaux, ils n'ont pas non plus obligatoirement été un combat de plus au milieu de la bataille. L'éventuelle peur, qu'auraient pu avoir les « rats » vis-à-vis de leurs anciens camarades de combat, peut s'être manifestée dans cette fuite. J. Pouget[302] évoque néanmoins une autre possibilité. Pour leur survie au milieu des combats, il est question selon lui, de la mise en place d'une sorte de marché noir avec les colis parachutés récupérés. Comme il existait avant la bataille le « village thaï » où tout s'achetait, vraiment tout, il y aurait eu pendant la bataille, le village des « rats » où l'on pouvait, notamment, acheter des cigarettes et quelques boîtes de rations. Étant donné les quelques rencontres évoquées précédemment, nous pouvons affirmer que les contacts, lorsqu'il y en a eu, n'ont pas été des plus cordiaux, et que les achats de produits évoqués ici, devaient plutôt se faire entre déserteurs, pourquoi pas entre groupes d'origines différentes. On imagine mal en effet, des combattants, en ayant connaissance, allés s'acheter une boîte de ration supplémentaire auprès de soldats les ayant abandonnés. Que penser en effet d'hommes qui se terrent en attendant la fin des combats, pendant qu'eux se sacrifient ? Que faire face à des hommes qui récupèrent les caisses de plasma parachutées, pour ne rien en faire, si ce n'est s'asseoir dessus, pendant que les blessés meurent, entre autres, faute de ravitaillement en produits sanitaires ?[303] Nous pouvons penser que les contacts ont été, dans la réalité, très réduits et que le parallélisme a été respecté. Les témoins ont tendance à dire qu'ils ne s'en sont pas vraiment occupé et qu'ils avaient bien d'autres choses à faire, qu'ils les ont oubliés. Quand ils le savaient. Certains ont eu des contacts sans vraiment s'en rendre compte sur le moment. « Une fois descendant des Eliane accompagné d'une pluie d'obus, nous sommes entrés dans un souterrain, nous avons trouvé un groupe propre bien repassé avec des sacs bien carrés, grande différence avec nous qui étions dans un état déguenillé, pleins de boue ; sur le moment,

[301] E. Bergot, *Gendarmes au combat, op.cit.*

[302] J. Pouget, *op. cit.*

[303] *Idem*, pp. 242-244, anecdote confirmée par le colonel Allaire lors de l'entretien du 21 janvier 2003.

comme nous ressortions, presque aussitôt nous avons pensé à une arrivée nouvelle. Mais bien plus tard… nous avons compris »[304]. Le contact ici a été certes très réduit et éphémère. Toutefois, il représente bien la situation de ces hommes qui n'ont pas combattu, qui se sont terrés et abrités pour vivre cette « vie parallèle ».

Mais au final, les dires des témoins ne semblent jamais, ou très rarement, comme dans les récits de J. Collet et de l'adjudant Cordier[305], agressifs envers ces « Rats ». Ils s'accordent tous à dire avec le recul, qu'il ne faut pas les juger, car finalement ils n'étaient que des soldats perdus, dépassés, inadaptés et sans chefs. En fait, ce parallélisme a plutôt été cassé par la captivité. Les « rats » ont été faits prisonniers au même titre que les autres et ont subi le même sort. C'est bien sur le moment, lorsque contacts et forfaits sont avérés, que le ressentiment a été le plus grand.

Les groupes existant au sein de la société de Diên Biên Phu mais retirés, volontairement ou non, de la société combattante, sont finalement bien plus nombreux que nous aurions pu le croire, connaissant les circonstances de la bataille. Ces questions ont, de toute façon, rarement été posées. Pourtant Diên Biên Phu est aussi leur vie, dans le même lieu et pendant le même laps de temps.

D'autres groupes ont également vécu leur Diên Biên Phu mais de beaucoup plus loin, le parallélisme ici étant tout à la fois physique et psychologique.

---

[304] Extrait du témoignage d'Aimé Trocme, ancien du 8e choc.

[305] J. Collet, *Avoir 20 ans à Diên Biên Phu, Récit,* Paris : éd. La Bruyère, 1994, et Récit de l'Adjdt Cordier, 2/1e RCP, fonds Gambiez, 1K540, *op.cit.*

II. VIES PARALLELES DE L'EXTERIEUR

Les vies parallèles de l'extérieur de Diên Biên Phu sont, dans une très grande majorité, des communautés militaires, dont l'existence consistait à travailler au profit du Camp retranché, d'autant plus pendant la bataille. Elles composent l'arrière qui soutient le front.

1 – Aviateurs et services des bases arrière

La base de Diên Biên Phu est conçue dès le départ comme « aéroterrestre » : le rôle de l'aviation y est donc indéniable, et primordial, dès la conception. Les rôles et missions des forces aériennes sont ainsi souvent évoqués et réajustés au fur et à mesure du temps passé à Diên Biên Phu. De par cette organisation, les « vies » des aviateurs ayant participé à la bataille de Diên Biên Phu, sont bien parallèles à celles des combattants de l'intérieur.

La vie des aviateurs dans l'avant-bataille est tournée vers les missions nécessaires à la création et l'organisation de la base aéroterrestre. Les besoins de Diên Biên Phu sont constamment évalués et prévus en amont. Pour « Castor » bien sûr, les groupes de transport sont largement sollicités de manière à larguer les effectifs parachutistes. Une fois l'opération à terre considérée comme réussie, les aviateurs reprennent leurs missions vers le Camp retranché, selon les besoins estimés pour l'organisation et la constitution de la base aéroterrestre. Les études FTNV[306], en liaison avec les Forces aériennes du Nord-Vietnam,

[306] SHD, PA7-7, dossier préparation Diên Biên Phu ; note manuscrite non datée intitulée « Transport sur D. B. Phu ».

indiquent ainsi qu'en fonction des possibilités du terrain, des déchargements, de la météo, il faut réserver pour Diên Biên Phu environ cinquante dakotas par jour. Et tant que la piste d'aviation n'a pas été remise en état, ces mêmes études estiment que seules trente-cinq missions pourront se poser et que le reste devra être constitué de « matériels parachutables ». Enfin les « besoins journaliers normaux des 12 000 hommes de la garnison s'élèvent à 72 tonnes », mais ils espèrent pouvoir les réduire à 60 tonnes, si les munitions ne sont pas trop utilisées ; de manière à n'avoir que vingt-trois dakotas à utiliser par jour, pour le transport, et environ quatre autres pour la chasse, et en avoir ainsi presque autant en réserve. Le quotidien de ces groupes est donc tourné vers l'organisation logistique de ces missions, ainsi que leur préparation en personnel et du point de vue de la mécanique de l'avion.

La bataille a-t-elle changé fondamentalement la vie des aviateurs tant dans les bases arrière que dans leurs missions en vol ? À ce sujet, les témoignages recueillis sont unanimes : quelle que soit l'unité à laquelle ils appartenaient, les Aviateurs insistent d'abord sur le fait qu'ils étaient totalement accaparés par Diên Biên Phu. Ils incarnent une vie extérieure au camp, tout en étant totalement impliqués dans la bataille et en ayant les contacts les plus réguliers avec les combattants du Camp. Les opérations sur Diên Biên Phu étaient tellement prioritaires qu'ils avaient plus de contacts avec les combattants du Camp retranché qu'avec d'autres personnes à l'extérieur. De ce point de vue, ils sont bien de « ceux de Diên Biên Phu ». Leurs missions et leur spécificité ont impliqué un mode de vie différent de celui des combattants dans le Camp retranché : ils mènent une vie au combat et une autre à la base arrière.

Leur vie opérationnelle était définie par leurs missions en soutien à Diên Biên Phu. Le changement avec la période précédente réside plus dans le caractère prioritaire et urgent donné à ces missions, que dans leur forme d'exécution. Le fonctionnement global reste le même ; la rapidité d'exécution doit s'être accélérée. Une fiche datée du 5 avril 1954 concernant le fonctionnement des services logistiques pour le ravitaillement de Diên Biên Phu rend bien compte de ce fonctionnement[307]. Afin que le Camp retranché soit constamment approvisionné, le sous-chef logistique FTNV « coordonne personnellement et quotidiennement toutes les questions logistiques intéressant le Centre de résistance de Diên Biên Phu depuis sa création », en liaison avec le Gatac-nord et les Compagnies de

[307] SHD, PA7-7, dossier chute de Diên Biên Phu ; Pièce n°6, fiche n°2, *op. cit*.

Ravitaillement Air (CRA). Il indique ainsi que les 3e et 5e CRA sont chargées de préparer tous les colis qui doivent être parachutés sur Diên Biên Phu quel que soit leur contenu ; elles doivent aussi plier les parachutes, charger les colis puis les larguer depuis leurs avions. Les niveaux de ravitaillement doivent ainsi être atteints. Les groupes des Compagnies de Ravitaillement Air eux-aussi sont mobilisés pour un travail jour et nuit afin de satisfaire ces besoins. Pour les groupes de transport 2/63 Sénégal et du 1/64 Béarn, cette occupation représente, pendant la bataille, toute leur vie : ils sont sur le coup vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour enchaîner les parachutages, les bombardements de napalm, les opérations « lucioles »[308],… Les avions sont envoyés à tour de rôle, en continu, en appui et soutien des combattants du Camp retranché. Certains tentent également quelques évacuations sanitaires, mais elles sont de plus en plus difficiles et deviennent rapidement impossibles.

Les spécificités de chaque unité de l'Air avaient, avant la bataille, impliqué différentes utilisations bien spécifiques elles-aussi de ces équipages. La bataille chamboule tout ça, comme elle l'a fait progressivement pour l'infanterie du Camp également. Ainsi, dans les témoignages des aviateurs, les mêmes activités reviennent alors qu'ils appartiennent soit aux groupes de transport, soit aux groupes de chasse, ou encore de bombardements. Ils font tous des missions de parachutages de ravitaillement et des bombardements de napalm. Un autre point commun à tous les équipages, est le danger ressenti à chaque sortie et les risques d'être touchés par la DCA adverse, ce qui, pour certains, a été le cas à chaque mission. Cette impression et ce sentiment d'entrer en enfer lorsqu'ils se rapprochaient de Diên Biên Phu pour effectuer leurs missions restent les sentiments les plus marquants. Les conditions météorologiques et celles des combats ont rendu ces opérations de plus en plus difficiles à effectuer. Malgré tout, les aviateurs ont toujours continué à assurer leurs missions.

Les contacts qui ont existé entre les combattants de l'Air et les soldats de Terre ont été qualifiés d'amicaux par les témoins, notamment avec le 8e choc, qui dans l'avant-bataille, était aussi chargé de la garde des avions du détachement Air présent dans Diên Biên Phu. Les contacts ont été indirects, en vol, au travers des moyens de communication existant entre ces deux mondes réunis dans une bataille commune. Les dispatchers du Camp retranché guidaient et aidaient les aviateurs et leur personnel navigant pour atteindre au mieux les zones

[308] Terme opérationnel désignant des largages de bombes éclairantes.

de largage qui se rétrécissaient de plus en plus au fur et à mesure de la bataille. Le parallélisme de ces vies a une fois encore été partiellement cassé lorsque certains avions touchés, leur personnel ont été récupérés par le Camp : ils deviennent, de fait, des habitants de Diên Biên Phu comme les autres et continuent leur vie avec eux en partageant les combats, les antennes médicales, puis la captivité.

Pourtant le ressentiment est grand et les rancœurs existent entre ces groupes sociaux que forment les combattants de l'intérieur de Diên Biên Phu, les soldats de l'Armée de Terre, et ceux de l'extérieur, les combattants de l'Air. Nous avons trouvé des témoins pour dire que les ravitaillements ont manqué d'organisation de la part des CRA qui, selon l'un d'eux, un parachutiste, n'arrivaient pas à faire parvenir les demandes[309]. Un autre témoin[310], aviateur cette fois, regrette aussi que l'Armée de Terre les ait parfois considéré comme des « planqués » car ils retournaient chaque soir, ou après chaque mission, vers la base arrière. Cette base avait, aux yeux des combattants de l'intérieur, comme un petit air de refuge, calme, propre, loin de tout combat en tout cas. Or, et bien que le rôle de l'Aviation ait été reconnu, ce ressentiment a existé et peut avoir traversé les années pour être encore vivant aujourd'hui. Les aviateurs ont donc eu du mal à faire comprendre qu'ils partageaient totalement les dangers du combat et que, même en base arrière, aussi lointaine fût-elle, leur vie était entièrement accaparée par Diên Biên Phu.

Tous les témoignages à ce sujet sont unanimes : tout le monde était concerné par Diên Biên Phu, tous les personnels de l'Air étaient sur le qui-vive avec du travail de jour comme de nuit, au profit, en priorité, du Camp retranché.

> «- les 2 CGA dans leur totalité, Européens et Africains, sont pratiquement en état d'alerte depuis le 1er février 1954. On y travaille surtout la nuit (à raison de 3 à 4h/ nuit)
> -les permanences aux parkings, tours et postes, les rondes, patrouilles, gardes aux avions absorbent tout le monde (officiers compris) et cela sans aucune possibilité de relève et sans une seule nuit de repos.

[309] Récit de l'adjdt Cordier, 2/1e RCP, conservé dans les papiers du fonds Gambiez, *op. cit*.

[310] Il s'agit de Camille Acquarone, ancien du groupe 2/63 Sénégal.

> C'est un régime imposé par les circonstances actuelles et accepté de bon cœur. Chacun le fait les yeux fixés sur Diên Biên Phu »[311].

La vie en base arrière, sans doute même celle d'unités non directement impliquées dans la bataille, est donc elle aussi, devenue rapidement entièrement liée à celle du Camp retranché. Les aviateurs vivent tellement repliés sur leurs missions en soutien à Diên Biên Phu, que tous les aspects du quotidien y sont rattachés. Il n'y a plus rien à faire d'autre que des activités en lien avec le soutien à procurer à Diên Biên Phu, c'est-à-dire organiser et préparer les interventions au profit de Diên Biên Phu. Les distractions en base arrière sont donc devenues également rares, comme dans le Camp retranché.

Les contacts avec les autres unités de l'Air n'ont pas été évidents. Deux bases étaient dédiées aux différents groupes de transport et de chasse : l'une à Bach Mai aux environs d'Hanoï et l'autre à Cat Bi (Haiphong), auxquelles il faut ajouter le porte-avions *Arromanches* stationné en Baie d'Along, pour l'Aéronavale. Malgré les nombreux points communs relevés quant à leur utilisation, le nombre de missions et d'heures de vol engagées au profit de Diên Biên Phu par chaque équipage et unité, ces différents groupes, comme dans Diên Biên Phu, connaissent des rancœurs et des rivalités internes. « Ce qui m'énerve surtout, en ce qui concerne l'aviation, c'est qu'on a braqué sur l'aéronavale et la chasse, alors qu'on oublie le transport qui a tant donné en Indochine, avec de vieux appareils non armés et non protégés contre la DCA […] »[312]. Cet argument revient assez souvent chez les témoins issus des groupes de Transport qui considère que leur rôle n'a pas été moindre dans l'engagement de l'Air dans la bataille. Cela leur permet également de défendre leurs unités et leurs activités, pour confirmer et obtenir un peu plus de reconnaissance. La DCA vietminh ne faisait en effet pas de différences entre les avions qui s'approchaient pour survoler le Camp retranché. L'attitude est la même au niveau supérieur : les Aviateurs, en général cette fois, en tant que groupe de force armée différente, cherchent la reconnaissance des forces terrestres, en insistant sur la difficulté des conditions dans lesquelles ils ont assuré leurs missions.

---

[311] SHD, 10H 420: rapports sur le moral des militaires musulmans d'Afrique noire ; Affaires musulmanes 1948-1955 ; Avis du chef de bat. Malgorn, …idem…, 6 avril 54 n°387/BAT193/DEF.

[312] Témoignage de Camille Acquarone, *op. cit.*

« [L'aviation de transport] a simplement permis à la garnison d'exister grâce à son engagement drastique et unique dans les annales de l'aviation. Aucune autre aviation au monde n'a eu à subir de telles contraintes […] »[313]. Ils ne sont pas tout à fait de « ceux *à* Diên Biên Phu », mais de par leur engagement, ils sont bien de « ceux *de* Diên Biên Phu », en tant que bataille.

Le groupe social des aviateurs peut être analysé de manière tout à fait identique à celui des habitants combattants de Diên Biên Phu : un groupe ayant des missions et rôles initiaux différents, qui en font un groupe hétérogène rassemblé uniquement par son label « Armée de l'Air », et dont la situation évolue au même rythme que le Camp retranché. Leur vie a été plusieurs fois transformée et adaptée aux circonstances. Les missions ont été quasiment identiques, les engagements de plus en plus fréquents, les distractions et autres vies sociales de base arrière ont progressivement disparu, le quotidien entièrement accaparé par une bataille à laquelle ils ont totalement participé. Encore plus lorsqu'ils ont fini par échouer à l'intérieur du Camp retranché pour certains, où leur vie devient identique à celle des combattants de l'Armée de Terre. Ceux-là ont été réellement intégrés et fondus dans le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Soldats des bases arrière

Les bases arrière des unités qui sont à Diên Biên Phu, ont continué de fonctionner au profit de leurs unités du front. Parfois très réduites en effectifs, elles ont elles aussi, vécu une vie totalement parallèle à celle du Camp retranché en ayant les esprits et les yeux braqués vers la plaine où se battaient leurs camarades ; elles ont vécu les événements au même rythme, les ont partagés en les ressentant, et parfois même ont vécu des événements similaires.

[313] Extrait du témoignage de Marc Bertin, ancien du groupe 1/64 Béarn puis affecté au détachement de C119 de l'US Air Force (12 équipages arrivés en renfort à partir du 13 mars).

Au 5e Bataillons de Parachutistes Vietnamiens[314], le personnel laissé en base arrière est ainsi réduit au personnel administratif et au personnel à l'instruction, c'est-à-dire « une fraction seulement de ce qui constituait le 5e BPVN engagé le 14 mars à Diên Biên Phu » ; de même à la 13e Demi-Brigade de Légion Etrangère, où il ne reste qu'une quarantaine de gradés et légionnaires pour chacun des bataillons engagés à Diên Biên Phu (le 1er et le 3e). Ce n'est pas le cas de toutes les unités. Lorsque les bataillons complets sont engagés à Diên Biên Phu, la base régimentaire est concernée et dans ce cas, bien sûr, les effectifs considérés sont bien plus nombreux. « Le régiment [2e Régiment Etranger d'Infanterie], de cœur avec les camarades assiégés, a suivi avec anxiété le déroulement des combats et la date du 7 mai a été douloureusement ressentie par tous »[315]. La compassion est totale, et nous ramène à la cohésion existant de manière particulièrement forte à l'échelle des bataillons ou des régiments ; elle est ici bien plus forte que celle qui existe entre certaines unités à l'intérieur du Camp retranché, la proximité physique ne joue pas toujours. Elle est d'autant plus fortement ressentie lorsque ce ne sont que des éléments d'unités qui sont à Diên Biên Phu. « […] les événements de Diên Biên Phu, ne peuvent, à l'Escadron être considérés comme extérieurs […] »[316]. La cohésion, la camaraderie au sein de certaines unités ont quasiment pu dans les ressentis et le vécu, casser le parallélisme extérieur ; sans le dire ostensiblement, ils se sentent (presque) comme « ceux de Diên Biên Phu ».

Cette compassion, au sens propre du terme, a eu deux conséquences principales dans les bases arrière, parallèlement à la vie du Camp retranché : des désertions ou à l'inverse, un important nombre de volontaires pour Diên Biên Phu. Comme dans les cas relevés à Diên Biên Phu, les désertions sont souvent le fait d'« autochtones », les volontaires sont majoritairement des « Européens ». Il y eut notamment des cas de désertions de soldats vietnamiens au 5e BPVN, où des personnels vietnamiens de la base arrière ont déserté ou refusé de sauter en renforts alors qu'ils ont montré « peu d'ardeur pour aller rejoindre leurs camarades au combat » ; dans les régiments de la Légion étrangère, où l'afflux de volontaires

---

[314] SHD, 10H374, dossier BPVN ; 5e BPVN, n°114, rapport sur le moral, 1er juin 1954, capitaine Tholly, commandant provisoire du 5e BPVN.

[315] SHD, 10H375 : Légion étrangère, REI ; dossier infanterie métropolitaine, rapport sur le moral n° 105, 30 juin 1954, 1er semestre 1954, 2e REI, lieutenant-colonel Jacquot.

[316] SHD, 10H384 : ABC ; dossier 1er RCC ; rapport sur le moral, 1er RCC, 3e escadron, 9 juin 1954, capitaine commandant Reglade. À Diên Biên Phu, c'est l'escadron de marche du 1er RCC qui est présent.

est toujours noté. Au 2e Bataillon Etranger Parachutiste (BPC), on précise même que certains sous-officiers ont dû rester en base arrière contre leur gré[317] ; au 1er BPC, ceux qui n'ont pas pu être largués faute de bonnes conditions et de temps, « ont regretté de ne pas avoir pu partager le sort de leurs camarades »[318]. Mais il est également précisé, que l'attitude des « Vietnamiens » dans ces mêmes bataillons de Légion, n'a pas été exemplaire, bien au contraire, puisque là encore, la base arrière a connu des désertions.

2 – Soldats et Haut commandement d'Hanoï et Saigon

D'autres vies extérieures ont été parallèles à celles de Diên Biên Phu. Elles sont également de nature militaire, et vivent à l'arrière, comme les précédentes. Deux cas de figure se présentent : soit elles n'ont connu Diên Biên Phu qu'un temps limité et en dehors de la bataille, soit elles appartiennent à un échelon supérieur.

Soldats de Diên Biên Phu de retour à l'arrière

Que dire, donc, de ceux qui ont connu Diên Biên Phu avant les combats, mais qui ne l'ont pas du tout connu pendant ? Ils sont devenus des observateurs extérieurs, parfois contre leur volonté. Plusieurs cas représentent ce groupe : celui de ceux dont les unités n'ont pas été rappelées pour la bataille ou qui ont été utilisées ailleurs sur d'autres théâtres d'opération ; et celui des combattants évacués pour blessures avant le 13 mars. Ces vies sont

[317] SHD, 10H376 : Légion étrangère, DBLE, BEP ; dossier 2e BEP ; rapport sur le moral, 1er semestre 1954, du 20 juin 1954, capitaine Vial, chargé de la liquidation administrative de l'ancien 2e BEP.

[318] SHD, 10H380 : TAPI ; dossier BPC ; rapport sur le moral n° 2296, 1er BPC, capitaine Cogno-Bourdieu, commandant provisoire du 1er BPC, 10 juin 1954.

d'autant plus parallèles que ces soldats de retour à l'arrière peuvent tout à fait imaginer et se représenter ce qui se passe dans le Camp retranché, car ils connaissent le site du champ de bataille qu'ils ont fréquenté auparavant, et même contribué à construire. Ceux-là font partie de « ceux de Diên Biên Phu », même s'ils n'ont pas vécu directement la bataille et la captivité ; ils ont compatis. Vus de l'extérieur, les combats leur ont semblé en décalage avec ce qu'ils avaient connu et la confiance qu'ils en avaient gardée. Ils se disent choqués, surpris, étonnés pour le moins, par les chutes des premiers Points d'appui. Ils n'ont pu que suivre, avec peut-être encore plus d'attente et de compassion que d'autres soldats du CEFEO, l'évolution des combats. Certains y sont de ce fait retournés comme renforts individuels volontaires. L'un d'entre eux[319] n'a pas pu, car sorti de l'hôpital trop tard, ses graves blessures du mois de février lui ont imposé une hospitalisation et une convalescence trop longue.

Ce groupe de soldats vit vraiment une vie parallèle à celle du Camp retranché pendant les combats. Toutefois, de par leur présence avant la bataille et pour quelques-uns, leur retour à la fin des combats, ils sont bien de « ceux de Diên Biên Phu ».

Haut commandement

Un autre groupe extérieur peut faire l'objet d'une étude particulière. Nous avions défini comme étant « ceux de l'extérieur de Diên Biên Phu », les Etats-Majors de Hanoï et Saigon : quelles vies ont-ils avant, pendant puis après, la bataille ? Ils sont d'autant plus impliqués dans ce qu'ils appellent rapidement de leur point de vue, « l'affaire de Diên Biên Phu », qu'ils sont censés, de par leur position hiérarchique, d'abord lui donner des orientations stratégiques et tactiques, puis diriger les combats, même de loin. Le parallélisme du quotidien est donc ici encore bien réel, quoique encore plus proches de « ceux de l'intérieur de Diên Biên Phu », du fait de leurs fonctions. Leurs vies sont donc quasiment imbriquées, emboîtées, en tous les cas dépendantes, les unes des autres.

Dans la période d'avant-bataille, le Haut commandement, qu'il soit à Saigon ou délégué à Hanoï aux FTNV, est le premier impliqué dans la préparation et l'organisation des

[319] Romain Cosse, du BT2.

opérations. « Ceux de l'intérieur de Diên Biên Phu » concrétisent et réalisent sur place les directives données par le Haut commandement. Celui-ci se fait d'ailleurs plus présent et de fait, le parallélisme est régulièrement entrecoupé par les multiples visites faites par les deux généraux commandants en chef entre novembre et mars 1954. Ces déplacements leur permettent en effet d'apposer leur marque par leur présence et de rappeler aux exécutants qu'ils font partie d'un ensemble fondamental pour le reste de l'Indochine, voire même qu'ils en sont devenus le point crucial. Les visites accompagnées de diverses personnalités politiques, mais aussi de reporters français ou étrangers, permettent par ailleurs à la population extérieure de suivre la vie de la société militaire de Diên Biên Phu, vers laquelle les yeux sont déjà tournés. À l'inverse, certains articles parus à l'extérieur, relatant des faits de l'intérieur, sont connus par le Camp retranché. Une forme d'inter-relation entre front et arrière se fait aussi par ce biais.

Il semble à ce sujet, que les soldats de la garnison de Diên Biên Phu recevaient suffisamment régulièrement à cette période, par le biais du service postal et de son annexe à Diên Biên Phu qui a fonctionné jusqu'au 27 mars, des nouvelles parues dans la presse extérieure, métropolitaine, indochinoise et militaire. Les relations entretenues avec la presse sont bien restées de fait parallèles, mais l'intrusion de nouvelles dans le Camp retranché ne les a pas beaucoup satisfaits.

Ces hautes personnalités militaires bien qu'indéfectiblement en lien avec le front de Diên Biên Phu, retournent elles aussi, en base arrière, et ne font que passer à Diên Biên Phu. Or, encore une fois du fait de leurs hautes fonctions, elles ont d'autres opérations à organiser, gérer et diriger. Bien que Diên Biên Phu soit rapidement considéré comme le point crucial de la campagne 1953-1954, l'Indochine ne se résume pas uniquement à cette garnison. La vie des Etats-Majors d'Hanoï et Saigon tourne autour de ces différentes fonctions. Plus que parallèles, ces vies sont finalement plutôt, ponctuellement, avec Diên Biên Phu. La bataille et la surprise des premiers échecs transforment cette situation.

Le parallèle réapparaît une fois que la bataille est déclenchée puis s'accroît avec son évolution : les officiers d'Hanoï et Saigon renforcent leur priorité sur Diên Biên Phu qui prend de plus en plus de place dans leur vie, sans jamais toutefois l'envahir en totalité. Ils opèrent de loin et n'ont des contacts avec les soldats de Diên Biên Phu, que par télégrammes

ou téléphone ; à Saigon, les contacts ne s'établissent qu'au travers de comptes-rendus reçus des FTNV, ou de déplacements, poursuivis, à Hanoï[320]. Ces officiers supérieurs n'ont vécu la bataille de Diên Biên Phu que par procuration en quelque sorte. Toutefois, il est certain et tout à fait admis qu'il n'est pas du rôle du Commandant en chef d'aller se battre en première ligne aux côtés des soldats qu'il y a désignés. Leurs esprits sont accaparés par la bataille et son évolution, leurs réflexions y sont majoritairement consacrées, leur travail y est majoritairement consacré[321]. Mais ils sont le Haut commandement du Nord Vietnam et de l'Indochine : ils doivent poursuivre leur travail sur les autres théâtres d'opérations, anticiper les conséquences, négocier, gérer leurs relations avec le gouvernement ainsi que leurs relations publiques avec l'opinion et la presse, ainsi que bien d'autres problèmes encore qui ne sont finalement que normaux dans leurs rôles et leurs missions à ces postes. Marquée par la bataille, leur vie ne semble pas en avoir été fondamentalement transformée sur le moment. Un peu plus d'anxiété peut-être, d'en voir l'évolution et de ne pas arriver à l'enrayer.

Les officiers des Etats-Majors du Haut Commandement de Saigon ou d'Hanoï, sont à l'extérieur et non combattants, au premier sens du terme, mais il est indéniable qu'ils sont aussi de « Ceux de Diên Biên Phu », car ils l'ont préparé, organisé, orienté, dirigé et conduit. C'est justement cette vie-là qui a mené, en quelques mois, « l'affaire de Diên Biên Phu », des tranchées de combats au prétoire parisien.

---

[320] Cf. *Supra*, chap. 4 : l'évocation de la liste des visites du général Navarre aux FTNV, tenue à jour par le général Cogny. Pendant toute la période de la bataille, le général Navarre effectue cinq visites à Hanoï : du 14 au 22 mars, du 25 au 28 mars, du 31 mars au 5 avril, du 15 au 18 avril puis du 2 au 5 mai.

[321] Le nombre de visites effectuées par le général Navarre au Tonkin ainsi que leur durée, prouve tout de même qu'il s'agissait de l'une de ses priorités.

AVOIR ETE COMBATTANT ET PRISONNIER DE DIEN BIEN PHU…

… suffit-il à créer, même *a posteriori*, un groupe unique et unifié, décrit comme ayant vécu la même, douloureuse, expérience ?

Nous avons perçu au travers de cette étude que la société de Diên Biên Phu fonctionnait à son échelle, finalement comme toutes les autres, avec ses rivalités et ses solidarités. Il est évident que 10 000 soldats en permanence dans un Camp retranché d'à peine plus d'une centaine de kilomètres carré, ne peuvent ni tous se connaître, ni créer une cohésion générale. Il ne peut exister de cohésion de groupe qu'à de petites échelles.

Ces cinq mois et demi de Diên Biên Phu, ainsi que les trois à quatre mois de captivité, ont créé de fortes solidarités, et renforcé aussi les rivalités préexistantes : rivalités inter-armes, entre unités, entre bataillons. Il existe les sous-groupes des parachutistes, des légionnaires, des tirailleurs, et de tous les autres ; autant de groupes spécifiques avec des rôles bien définis. Autant de groupes avec leurs symboles, leurs chants, leurs traditions, leur réputation, leurs mentalités propres. Puis tout se complique avec, emboîtés dans ces grands groupes, les différents niveaux des hommes de troupe, des sous-officiers et des officiers, qui ne voient pas forcément les choses de la même façon et ne les vivent pas de la même manière non plus. D'autant plus que la bataille a désorganisé la société de Diên Biên Phu établie pendant presque quatre mois : des sociabilités se sont rompues, d'autres se sont créées. Et si la bataille a pu consolider les liens intra-bataillons, elle a aussi renforcé les rivalités inter-armes.

Le quotidien vécu par les nombreuses communautés, militaires ou non, ayant participé à Diên Biên Phu a bien été multiple : multiples activités, multiples changements de vie, multiples sentiments et ressentis. Ces changements ont été profonds et chaque transformation a impliqué des adaptations ou réadaptations aux nouvelles conditions. Il existe presque autant de quotidiens et de vécus *de* et *à* Diên Biên Phu que de groupes différents, ayant eu une participation active à « l'affaire de Diên Biên Phu ». La société multiethnique formée et organisée à Diên Biên Phu n'a cessé d'être en mouvement durant près de quatre

mois d'occupation, cinquante-six jours de bataille, et enfin trois à quatre mois de captivité. À chaque profond changement de vie, les groupes existant ont été redéfinis, cassés, recrées, sous des formes différentes et en constante évolution, en fonction de la conjoncture. Ces multiples expériences en un temps finalement très réduit, ont mené progressivement à la constitution du groupe pré-défini de « Ceux de Diên Biên Phu ».

À cela, il faut ajouter le rôle indéniable joué par la captivité dans la constitution de ce groupe de « ceux de Diên Biên Phu ».

> « […] Mais je persiste à penser, que l'endurance exercée, les chocs psychologiques encaissés pendant les cinq mois de combats acharnés, permettent, peut-être à ceux qui se sont battus, de résister plus facilement que les planqués, à ces conditions de captivité inédites, à la déchéance et pour finir à la mort. Il y aura cependant des exceptions, qui permettront à ces rescapés de dire un jour, plus tard : Moi aussi j'étais à Diên Biên Phu »[322].

Nous avons pris l'exemple des parachutistes car il est sans doute le plus significatif, car aussi le plus affirmé dans ses commentaires. Toutefois, nous pouvons penser que ces remarques sont également valables pour les autres groupes. Les antagonismes et ressentiments profonds des uns envers les autres, ont subsisté, voire se sont amplifiés durant cette période, d'autant plus avec les traitements psychologiques subis. Mais de très fortes solidarités se sont tissées également, parfois nées au combat, parfois nées de la captivité, car dans de telles conditions elles sont indispensables à leur survie. L'expérience de la captivité vécue parfois avec des hommes que l'on ne connaissait pas mais qui avaient aussi vécu la bataille et l'enfer des antennes médicales, les a rapprochés pour devenir « Ceux de Diên Biên Phu ». Elle est aussi l'une des bases de la création du « mythe de Diên Biên Phu ».

Malgré cela, la garnison du Camp retranché n'apparaît toujours pas comme un groupe unique et unifié. À nouveau, la multiplicité des expériences, leur variété, ont indubitablement fait que « Ceux de Diên Biên Phu » ne constituent pas un groupe soudé. Bien au contraire. Ils forment un groupe désuni, un ensemble de sous-groupes qui ont chacun quelque chose à reprocher à l'autre. Ces sous-groupes semblent plus unis et solidaires, à leur échelle. Mais les disparités entre eux apparaissent dès que nous nous plaçons à d'autres niveaux, et les rancœurs préexistantes renforcées par la bataille, parfois par la captivité, se révèlent alors pour

---

[322] Jean Collet, *op.cit*., pp. 157-182.

prouver une nouvelle fois à quel point cette expression reste artificielle. Elle n'a été employée au départ que pour désigner les soldats qui ont participé à la bataille. Et si elle n'avait pas petit à petit pris une plus englobante et héroïque, elle aurait pu rester qu'une simple appellation.

Y a-t-il eu alors un « soldat type Diên Biên Phu » ? Si on le définit comme celui qui a combattu quasiment sans relâche, dans la boue, épuisé, malade et blessé, et qui est presque méconnaissable, une fois sorti de sa tranchée pour partir en captivité, alors oui, il y a bien eu dans la guerre d'Indochine un « soldat type Diên Biên Phu ». Mais une fois encore, ce portrait reste bien trop général et les détails et autres spécificités qui pourraient se greffer à chaque combattant de Diên Biên Phu, font qu'il est presque quasiment impossible de faire un portrait résumé du combattant de Diên Biên Phu. Le vécu et le ressenti de chacun les rendent encore plus particuliers et individualisés qu'ils ne l'étaient avant le déclenchement des combats, et ce malgré l'expérience commune et *solidarisante* de la captivité.

Aussi bien cette expérience de l'immédiat après Diên Biên Phu que leurs parcours postérieurs ont montré à quel point, cependant, cette bataille les avait profondément marqués. Les survivants ont par ailleurs, eu du temps pour réfléchir et revenir sur toute leur expérience, sur ce qui a été appelé très rapidement et qui continue longtemps, d'être appelé « l'affaire de Diên Biên Phu ».

Or, il est remarquable que les soldats soient presque absents de ces moments postérieurs à la bataille, de cette « affaire ». Ils n'y sont que comme acteurs de l'événement autour duquel ont lieu différents débats, mais ils font rarement partie des débats eux-mêmes. Il est d'ailleurs tout à fait remarquable que ce soit « ceux de l'extérieur de Diên Biên Phu » qui aient, les premiers, utilisé cette expression.

Diên Biên Phu est ainsi, progressivement mais totalement, sorti de ses tranchées pour ne devenir que cette affaire que certains préféreraient oublier quand d'autres ne se satisfont pas des règlements avancés. Après avoir été élevée au rang de mythe militaire français, cette « affaire » est presque jetée aux oubliettes, loin des yeux ou des oreilles de l'opinion publique. Ce sont alors ceux qui sont jugés publiquement responsables de la défaite, qui ne porte pas véritablement son nom, qui font tout pour s'en défendre. Ce faisant ils mettent au jour des conflits de responsabilités, parmi lesquels un conflit beaucoup plus personnel qui finit par être porté devant un tribunal civil parisien.

IIIe Partie

L' « Affaire »

« L'Histoire de cette bataille n'a pas fini de faire couler de l'encre… »[323].

[323] Extrait d'une lettre du Dr Joseph Bernot, du 28 aout 1954, frère d'un combattant de Diên Biên Phu du 8e Choc libéré début aout 1954. Lettre reproduite dans les *Souvenirs et reflexions* du général François Bernot, SHD, T1109.

L'expression « l'affaire » est une occurrence fréquente dans les papiers et autres publications concernant Diên Biên Phu. En premier lieu, il convient donc de rappeler les différentes définitions données à cette expression largement utilisée avant, pendant et de nombreuses fois, après la bataille, par des personnalités différentes pour désigner des réalités différentes. Occupation principale des combattants, situation périlleuse ou embarrassante rendue publique, Diên Biên Phu, de sa phase préparatoire jusqu'à ses suites, est bien une « affaire ». Cette expression revêt en effet plusieurs réalités, mais laisse la plupart du temps à sa lecture ou à son écoute, une impression négative. Cependant, cette impression, ne correspond pas forcément toujours à un sens négatif, comme nous l'avons défini dans l'Introduction.

Cette « affaire » a donc d'abord désigné l'opération Castor puis la bataille elle-même et ses suites immédiates. L'affaire en question (purement militaire ?) est de savoir comment se déroulent les combats : que se passe-t-il sur le champ de bataille, et en marge de ce champ de bataille? ; quelles sont les évolutions du combat, dans sa chronologie, dans ses formes? Enfin, comment gérer ces évolutions qui s'avèrent de plus en plus périlleuses pour les Français, et embarrassantes pour les autorités militaires ? L'expression « l'affaire » est alors utilisée par ceux qui sont en dehors du champ de bataille et dont le métier consiste justement à se poser ces questions au moment des combats ; elle est utilisée par ceux de l'arrière. Il s'agit donc d'un point de vue sur la conduite de la bataille, donné par des acteurs, physiquement extérieurs, mais impliqués directement dans celle-ci.

« L'Affaire » désigne ensuite la défaite elle-même, et toutes les suites qui lui ont été données. La plupart du temps elle est utilisée dans la presse dans les nombreux articles publiés à ce sujet dans les mois et les deux ou trois années qui ont suivi la bataille. Puis elle revient à d'autres dates ultérieures, notamment au moment des anniversaires décennaux. C'est également le cas pour les nombreuses publications d'ouvrages, les auteurs étant des témoins soit anciens militaires, soit journalistes, soit personnalités politiques. « L'affaire » est rapidement devenue la polémique, créée par la défaite. Cet échec, grave pour la France, devient à lui seul, une affaire qu'il va falloir démêler, presque à la manière d'une enquête de police et de justice. Les politiques, les militaires et l'opinion publique se posent à eux-mêmes et aux autres, la question de savoir comment un tel échec a été possible. Ce qui revient en

réalité à se poser la question des responsabilités : qui a voulu cette bataille ? qui l'a menée ? et, qui est donc, le grand responsable de ce grave revers ?

Elle désigne enfin le conflit existant entre les deux généraux Navarre et Cogny. Ce conflit est connu de longue date par certains cercles, mais dans ce contexte de désignation de responsables, il est rendu public. Conflit entre les deux personnalités militaires en charge de la bataille puisque le premier y était Général Commandant en chef et le second, Général Commandant les Forces terrestres du Nord-Vietnam. Finalement, conflit et affaire de personnalités, avant d'être une affaire de responsabilités.

Le premier aspect, frappant, de toute cette affaire, est tout de même qu'elle est devenue un véritable mythe de l'Armée française.

CHAPITRE 7 : UNE « AFFAIRE » DEVENUE MYTHIQUE

« L'affaire » de Diên Biên Phu est avant toute chose la bataille elle-même, la forme de ses combats, son évolution, et enfin, ses résultats. La bataille de Diên Biên Phu fait partie du cercle fermé des grandes batailles de l'Armée française ; elle est partie prenante des mythes militaires français. Et ce, dès la fin mars 1954. Pourquoi? De nombreuses explications peuvent être avancées : acharnement de la résistance, sentiment de sacrifice, calvaire des camps de prisonniers, nombre de morts et de blessés en peu de temps… Ou encore la particularité des combats dans des tranchées boueuses qui ravive des souvenirs pas si anciens. Tous ces éléments contribuent à la construction d'un mythe propre à Diên Biên Phu. La défaite de Diên Biên Phu devient synonyme d'un haut fait d'armes, d'une résistance héroïque et glorieuse. Certes nous ne pouvons et nous ne voulons absolument pas nier la valeur des combattants qui s'y sont battus, ni celle de leurs actes : leur volonté, leur courage sont indéniables et méritent d'être mentionnés et répétés. Cependant, un véritable mythe s'est construit autour de cette bataille, qui reste pourtant une lourde défaite française.

Défaite en effet indéniable, cette « affaire » semble pourtant avoir eu des résultats positifs puisqu'elle a répondu à certaines attentes et développé, par conséquent, une dimension mythique qui fait que Diên Biên Phu est entré au panthéon des gloires de l'Armée française.

I. UN NOUVEAU MYTHE DE L'ARMEE FRANÇAISE

> « […] une bataille de géants, comptant un nombre inimaginable de faits d'armes individuels et collectifs dans un contexte d'acharnement qui appelle la comparaison avec Verdun, dont le nom devenu symbole obligea les deux adversaires à aller jusqu'au bout de leurs forces […] »[324].

Cette citation contient en elle la plupart des éléments qui ont été à la base du mythe : une somme d'actes héroïques réalisés dans l'Honneur et le sacrifice et un environnement qui appelle à des comparaisons historiques parmi les plus connues. Cela permet par ailleurs de préciser le sens qui, ici, est donné au terme « mythe » : il ne s'agit absolument pas d'un mythe au sens d'une légende non réelle. Il s'agit plutôt du mythe, créé à partir de fait réels, par un phénomène d'amplification du discours, d'exaltation des faits.

1 - Histoire(s) comparée(s)

Diên Biên Phu est de fait rapidement devenu, dans la presse, les discours officiels, l'opinion publique, un grand fait d'armes de l'Armée française. Dès le début de la bataille, dans les premiers jours, Diên Biên Phu devient aux yeux de beaucoup le Verdun des années 1950. Nous disons pour beaucoup, car certains avaient d'autres références.

Avant le déclenchement de la bataille, les fortifications construites pour le système défensif du Camp retranché font penser à une place forte, imprenable. Cette image est alors largement répandue et véhiculée. Le système défensif mis en place à Diên Biên Phu est ainsi

---

[324] A. Thévenet, *La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue*, *op.cit*., p. 185-189.

comparé à la Ligne Maginot. De bonnes fortifications en effet, mais qui n'avaient pas rempli leurs objectifs et dont le résultat n'a pas été celui escompté. Une prémonition pour Diên Biên Phu ? L'idée de place forte qui a résisté au maximum, comme on le lui demandait, renforce le mythe du grand fait d'armes. De multiples comparaisons sont alors possibles, et sont faites, même avec les batailles napoléoniennes : de grandes batailles qui ont fini par se transformer en défaites retentissantes… Peu importe, finalement, dans ces comparaisons, l'issue de la bataille : victoires ou défaites françaises, l'Histoire a retenu leurs noms. Diên Biên Phu prétend à ce statut. Que ce soit Azincourt 1415, Valmy 1792 ou Waterloo 1815, leur point commun est leur renommée, leur place de grande bataille historique décisive pour l'évolution de la France. La comparaison avec Diên Biên Phu peut alors se rechercher dans certains détails : dans la configuration du terrain ou les conditions météorologiques, le nombre de soldats engagés des deux côtés, la mission donnée à certains généraux et bien remplie, le manque d'ordres précis venus des généraux en chef à leurs subordonnés… Qu'elles aient des connotations positives ou négatives, les comparaisons sont alors pertinentes. Indubitablement, pour toutes ces mêmes raisons, Diên Biên Phu acquiert, et confirme, son statut de grande bataille pour entrer au panthéon des grandes batailles mythiques de l'Histoire de France.

Toutefois, ce ne sont là que des références ponctuelles et faites *a posteriori* par des observateurs et témoins, pour la majorité, extérieurs. Les combattants, sur le moment, pouvaient avoir également leurs propres références ponctuelles : chaque unité en fonction de sa position et de son vécu pouvait faire ses propres comparaisons. À la manière du lieutenant Réginald Wième, qui était sur « Isabelle » avec son groupe de partisans auprès du colonel Lalande, et qui aime à comparer leur résistance avec « les Camisards vers 1700, et les Chouans vers 1793 ou la Résistance de 1943… »[325]. Malgré ces quelques, rares références, les comparaisons les plus fréquentes faites par les combattants eux-mêmes, ou contemporaines des combats, se rapportent aux deux Guerres mondiales. Plus proche et souvent vécue par de nombreux soldats présents en Indochine, la Seconde Guerre mondiale apparaît dans certains commentaires relatifs à l'avant-bataille : l'attente des soldats dans le Camp retranché est souvent comparée à la Drôle de guerre de 1940. Les hommes savent que l'attaque est imminente mais rien (ou presque) ne se passe ; rien de décisif ou qui n'ait l'envergure

[325] Fac-similé du journal de marche et opérations du Groupement mobile des partisans Thaïs pendant la campagne de décembre 1953 au Pays Thaï (retraite de Lai Chau à Diên Biên Phu), *op. cit*.

promise. On attend, relativement confiant, un ennemi que l'on ne voit pas franchement, mais avec lequel on s'accroche à l'extérieur. Certains, en fonction des conditions de vie qu'ils connaissent dans le Camp retranché au cours de la bataille, se rappellent également des moments précis qu'ils ont vécu dix ans avant, comme la bataille des Vosges de 1944. Pour les aviateurs qui agissaient en soutien à Diên Biên Phu, la comparaison qui s'impose est celle de Stalingrad, dans laquelle l'aviation avait eu un rôle primordial, et qui, bien que n'impliquant pas de forces françaises, reste une référence en matière de violence de la DCA ennemie.

Les références à la Première Guerre mondiale surpassent finalement toutes les autres. Les comparaisons les plus fréquentes se rapportent alors à Verdun 1916. Bataille qui à elle seule symbolise toute la guerre de 1914-1918. Cela peut paraître étrange au premier abord, parce que la très grande majorité, si ce n'est la totalité, des soldats de la garnison de Diên Biên Phu n'a pas vécu la Première Guerre mondiale, contrairement à la Seconde, comme nous venons de le voir. Ils ne connaissent la Grande Guerre qu'à travers les livres, quelques films, et les témoignages de leur famille. Pourtant le parallèle fait avec la bataille de Verdun apparaît relativement tôt, dès le mois de décembre, avant même le déclenchement des combats, chez les combattants eux-mêmes. « On s'enterre dans des fortifications de campagne, comme en 1916. […] »[326] : la physionomie qu'a pris le Camp retranché entre décembre et février, et le mode de vie qui en résulte, sont la première raison qui mène à la comparaison. Mais les combattants restent ceux qui, les premiers, ont parlé de Verdun : l'expression a plu à la presse, qui l'a ensuite exploitée au maximum et consacrée, en faisant de Diên Biên Phu dès le mois de mars, le synonyme de Verdun.

[326] R. Bruge, *op.cit.,* p. 71 : extrait de lettre du capitaine Pichelin, 8e choc, à sa femme, 10 décembre 1953.

2 - Le Verdun des années 1950

Abris enterrés, tranchées, boue, forme des affrontements avec violence et combats au corps à corps. Il a été dit que tous les régiments français étaient montés à Verdun, comme il est dit que les meilleures unités du Corps Expéditionnaire ont été employées à Diên Biên Phu. Parmi ces deux batailles, laquelle s'est déroulée dans les conditions les plus représentatives de la guerre de tranchées ? Cette dernière expression est d'ailleurs rattachée dans les mentalités collectives à la Première Guerre mondiale. Or, dans le cas qui nous occupe, nous assistons à une guerre de tranchée trente-huit ans après Verdun, en pleine jungle indochinoise (bien qu'à Diên Biên Phu la végétation ait disparu…) où cette forme de combats est inédite. Encore plus à partir du moment où commence à tomber la pluie qui transforme la terre en boue. La boue dans les tranchées : Verdun ou Diên Biên Phu ? Les deux. En conséquence, « l'enfer de Verdun » c'est comme « l'enfer de Diên Biên Phu ». De la même façon, les soldats marchent dans des tranchées et des trous boueux, sur des cadavres ou des blessés pour arriver jusqu'aux emplacements de combats. « Comme à Verdun !… Les hommes dans les tranchées s'apprêtent à partir à l'attaque »[327] ; c'est un combat de tous les instants. Ils montent à l'assaut pour des combats au corps à corps, les fantassins n'ont pas une minute de repos : il faut veiller sans cesse, et travailler à la reconstruction des tranchées bouleversées par l'artillerie ; il faut assurer le ravitaillement (les unités et les PIM envoyés en corvée disparaissent), la nourriture se fait rare et la soif se fait ressentir. À propos de Verdun, il a été écrit[328] : « Ainsi la soif, la faim, la stagnation dans la boue, l'angoisse de mort qui rôde, l'atroce fatigue, l'extrême nervosité, le tonnerre des artilleries, […] les hurlements des blessés, la lente agonie des mourants, […] tout cela c'est la vie quotidienne du soldat de

---

[327] Il s'agit de la légende d'une photo publiée dans *Combattant d'Indochine*, n°24, Avril 1954, p. 23 ; or cette photo a dû être prise avant l'attaque ou dans les premiers jours, avant la nuit du 26 au 27 mars au maximum, date à laquelle le dernier avion posé de Diên Biên Phu a pu repartir ; il n'existe pas de photos officielles (du SPI) prises pendant la bataille car les pellicules ont dû être détruites le 7 mai, tout comme les bobines de films de P. Schoendoerffer ; toutefois il existe des fonds privés : d'après E. Bergot des combattants qui avaient pris des photos pendant la bataille auraient pu les dissimuler dans les plâtres des blessés évacués (lieutenant Rondy), ou dans les poches du Sgt Willer, évadé.

[328] Comité National du Souvenir de Verdun, *Verdun*, éditions du mémorial, collection « témoignages et mémoires », Nancy, 1986.

Verdun. ». Ou de Diên Biên Phu… D'autant plus que, proportionnellement, la bataille de Diên Biên Phu a été tout aussi meurtrière.

Verdun : 163 000 morts et disparus, en trois cents jours et trois cents nuits de bataille de février à décembre 1916, pour 1 500 000 hommes engagés[329], soit un peu plus de 10% de l'effectif. Diên Biên Phu : cinquante-six jours et cinquante-six nuits de bataille, 2 748 morts et disparus pour 15 172 hommes engagés[330], soit un peu plus de 18% de l'effectif (si l'on y ajoute les pertes dues à la captivité, il y eut environ 9 000 victimes de Diên Biên Phu, soit près de 60% de l'effectif engagé[331]).

La comparaison est pertinente mais facile. Il fallait une comparaison historique digne de la résistance des soldats de Diên Biên Phu : pour toutes les raisons évoquées Verdun s'est rapidement imposé. Or, certains éléments distinguent tout de même les deux batailles. D'abord, nous venons de le voir, Diên Biên Phu représente deux mois de combats intensifs mais la majorité des victimes est due à la captivité. À Verdun, les combats ont duré beaucoup plus longtemps sans doute avec une intensité très forte, mais plus ponctuelle, et le problème des prisonniers de guerre ne s'est pas posé de la même façon. Bien que la comparaison des conditions de captivité peut présenter des points communs[332], le manque de

---

[329] S. Audoin-Rouzeau, « Driant au bois des Caures », *Le Monde*, n° spécial « La très grande Guerre 14-18 », constitué des 36 épisodes du feuilleton parus dans *Le Monde* du 19 juillet au 28-29 août 1994.

[330] Chiffres issus des tableaux II, III, V et VI du Compte-rendu sur la bataille de Diên Biên Phu, du 13 mai 1954 établi par le général Cogny. Les chiffres qu'il donne sont ceux donnés par le Gono lui-même dans l'avancement des combats. Il précise par ailleurs que les pertes du 5 au 7 mai ne sont pas connues à ce moment-là. Ne sont pas non plus comptées ici les pertes de Diên Biên Phu avant le déclenchement de la bataille : il faudrait y ajouter 1057 pertes globales, dont 151 tués, 88 disparus et 798 blessés.

[331] Ces calculs sont faits sur la base des tableaux du cdt des FTNV et du Gono, et du chiffre généralement admis (faute de trouver plus précis) de 3 000 prisonniers de guerre de Diên Biên Phu rendus entre fin août et début septembre 1954. Cela donne donc, et d'après les effectifs donnés au Chapitre 5 (II. La vie de vaincus et prisonniers de guerre, 1 – Effectifs prisonniers), 9 275 hommes qui partent pour les camps. Si l'on admet que seuls 3 000 sont rendus, cela nous fait 6 275 hommes morts en captivité.

[332] La comparaison est tout de même faisable d'une manière plus générale sur certains points des conditions de vie. Dans les deux cas, il semble que le droit international en matière de prisonniers de guerre n'ait pas forcément été respecté. Les témoins s'accordent à dire que les conditions de vie dans les camps Viet Minh ne correspondaient en rien aux règles du droit international des prisonniers de guerre. Bien que n'étant pas officiellement codifié pour les prisonniers de Guerre an 1916, les conventions signées en 1899 et 1907 précisent certaines règles humanitaires qui n'ont pas été respectées telles que le fait d'employer des prisonniers au travail sur les zones de front, les alimenter et les soigner comme les soldats de leur armée nationale, ce qui n'a pas été toujours le cas dans les camps allemands. Il faut attendre la Convention de Genève de 1929 pour que le droit international s'intéresse plus formellement aux prisonniers de guerre. Les camps allemands n'avaient pas forcément été prévus pour accueillir autant de prisonniers qu'il y en a eu à partir de 1915 ; conséquences : un

chiffres précis sur les captifs français faits dans la bataille de Verdun ne permet pas de faire de comparaison sur les morts liées à la captivité. Les comparaisons faites par les témoins à ce sujet, le sont d'ailleurs avec un mode de captivité beaucoup plus récent pour eux, celui de la Seconde Guerre mondiale. La captivité de la Première Guerre mondiale n'est alors pas très connue et l'état physique des soldats rendus, rappelle particulièrement les survivants des camps nazis. De ce point de vue, il est certain que la Première Guerre mondiale est trop éloignée, la référence plus difficile. Ce qui fait une importante différence.

De même, le problème des blessés a été jugé plus important à Diên Biên Phu qu'à Verdun. À Verdun, 216 000 blessés sont dénombrés ; à Diên Biên Phu, ils sont 4 436 recensés à la date du 6 mai 1954. Ce qui représente proportionnellement plus de blessés à Diên Biên Phu[333]. Le problème de leur gestion, devenue difficile dans les deux cas, peut faire l'objet d'une comparaison : des témoignages indiquent qu'à Verdun, les blessés s'entassent dans les abris, ont des difficultés à atteindre les lignes arrières où ils peuvent être pris en charge. À Diên Biên Phu, ce qui est considéré comme encore plus tragique qu'à Verdun, reste le fait d'avoir des abris complètement surchargés et de ne plus pouvoir évacuer les blessés vers les « lignes arrières ». Lignes qui d'ailleurs n'existent pas en tant que telles : il faut évacuer directement vers Hanoï, par voie aérienne. Mais à Verdun comme à Diên Biên Phu, il devient impossible d'enterrer les cadavres qui se putréfient sur place et que l'on utilise pour renforcer les abris. En tout état de cause, il est vrai que le repli sur l'arrière a sans doute été plus difficile : Diên Biên Phu étant à 300 km de sa base arrière, il ne peut se faire que par évacuations aériennes ; or, les évacuations par hélicoptères cessent le 23 mars, les évacuations par avions, de jour, cessent le 19 mars, celles de nuit, dès le 26. Cela a également contribué à nourrir le mythe.

Ce problème d'évacuation est lié à un dernier point de dissemblances, et non des moindres : celui de la liaison avec l'arrière. Or, Diên Biên Phu n'a pas eu, comme à Verdun, sa « Voie Sacrée ». Verdun a tenu en partie aussi, grâce au ravitaillement et relèves assurés

---

manque d'installations sanitaires, des épidémies, des pénuries alimentaires, matérielles, et médicales. Pour tous ces points de vue, la ressemblance avec les camps Viet Minh existe. Le plus choquant pour les prisonniers de Diên Biên Phu a été le manque de soins et la pression psychologique qui a peut-être pu faire plus de dégâts sur les prisonniers que la propagande allemande de 1914-1918.

[333] Si l'on reprend les chiffres généralement admis pour Verdun et ceux donnés par les rapports du Gono et des FTNV, les blessés de Verdun représente environ 1,5% de l'effectif engagé ; ceux de Diên Biên Phu représentent un peu plus de 29% de l'effectif total engagé.

par cette «Voie sacrée ». Le pont aérien entre Hanoï et Diên Biên Phu devait tenir ce rôle. Or dès les premiers jours de combat, le terrain d'aviation est mis hors de service. Le dernier avion décolle de Diên Biên Phu le 26 mars, et dans la nuit du 27 au 28 mars 1954, le dernier avion à pouvoir se poser à Diên Biên Phu, celui du capitaine Blanchet avec à son bord Geneviève de Galard, ne peut pas repartir. À partir de cette date, nous le savons, le ravitaillement est assuré par parachutages, mais les blessés s'entassent et se terrent de plus en plus dans des abris déjà surchargés et plus du tout adaptés.

Enfin, et c'est indubitablement la distinction la plus importante, Verdun est une victoire, Diên Biên Phu, une défaite. De ce fait, le plus intéressant ici, est l'image forte que cette comparaison véhicule. Les combattants de Verdun, l'une des batailles les plus meurtrières, sont des héros, mais ils sont vainqueurs. Ceux de Diên Biên Phu sont des héros, mais ils sont vaincus. La même gloire pour une défaite que pour une victoire ? « […] en définitive, c'est sur Verdun d'hier, Diên Biên Phu aujourd'hui que reposent et la gloire d'une Armée, et la grandeur d'une Nation […]»[334]. Bien qu'issu de *Caravelle*, organe écrit par des militaires pour des militaires, publié après censure et donc organe de propagande, cet extrait nous semble bien illustrer les sentiments des pouvoirs publics et hauts responsables militaires pendant la bataille. Ici, et sans nier aucunement le sacrifice consenti par la garnison de Diên Biên Phu, nous pouvons nous demander si la comparaison avec la victoire de Verdun, ne serait pas, pour ces mêmes responsables civils et militaires, un moyen de (se) détourner de la défaite. La récupération et l'utilisation politique et médiatique en France de cette comparaison le laisserait penser. En effet, dès la fin du mois de mars 1954 la plupart des articles rendant hommages aux défenseurs de Diên Biên Phu utilisent la comparaison : en « une », en titres, dans le corps des articles, pour les légendes des photos. Quelques titres évocateurs à titre d'exemples : le « Verdun tonkinois » dans le *Progrès de Lyon* du 2 avril ; le « Verdun de la brousse » pour l'hebdomadaire *Paris-Match* du 10 avril ; le « Verdun tropical » pour le *Figaro* du 15 avril ; le « Verdun de la jungle » pour Jules Romains dans *l'Aurore* du 6 mai.

Ainsi pour l'opinion publique, qui s'est soudain passionnée pour cette affaire, naissent de nombreuses contradictions : Diên Biên Phu reste une défaite plutôt difficile, humiliante pour la France, pourtant elle est placée au même niveau que la victoire de Verdun. L'insistance avec laquelle la presse a comparé les deux batailles est sans doute un paramètre

[334] Éditorial du n°431, 22 –28 mars 1954, de *Caravelle.*

important du mythe : chacun en lisant les journaux peut se faire sa propre représentation de Diên Biên Phu, une image glorieuse rappelant les parents à Verdun, mais un Verdun lointain dans un pays que l'on imagine toujours d'un exotisme enchanteur… Imaginez un soldat, presque un « poilu », monter à l'assaut dans la jungle ? Quelle belle représentation !

En quoi cette défaite est-elle donc plus mémorable ou « commémorable [335]» qu'une autre? « Diên Biên Phu était déjà devenu un symbole, celui de la résistance opiniâtre des troupes françaises. […] Elle rejoignait dans l'imaginaire de la Nation, soudain passionnée par cet affrontement exotique, le mythe des batailles d'autant plus belles qu'elles sont désespérées»[336]. Est-ce suffisant pour la placer au panthéon des gloires françaises ?

Ces développements ont permis de mettre en évidence la construction d'un mythe, celui de la bataille perdue mais héroïque, et dont la France et les Français doivent se souvenir comme d'un épisode de gloire. Il nous semble que ces interrogations soulèvent le problème essentiel qui est de comprendre pourquoi et comment, Diên Biên Phu a réussi à acquérir ce statut de bataille mythique, (presque) au même titre que Verdun.

Quelques éléments de réponses peuvent être apportés par l'analyse des positions et déclarations des acteurs mêmes de la bataille, ou encore des journalistes, qui ont eu tendance à mettre en avant tout ce qu'il pouvait y avoir comme conséquences positives à cette défaite.

---

[335] Mot qui *a priori* n'existe pas mais qui nous semble parfait pour désigner le caractère mémorable acquis à l'époque par la bataille de Diên Biên Phu.

[336] SHD, Fonds privés, 1K T1218, *op. cit*.

II. DU POSITIF DANS CETTE AFFAIRE

Après être entrée au panthéon des gloires militaires françaises, il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver tout ce que « l'affaire de Diên Biên Phu » a pu produire de positif. Les journaux et publications parus pendant et après la bataille, fourmillent de ce genre d'allusions : certes ça va mal, mais ils tiennent bon ; certes ils sont défaits, mais ils ont rempli leur mission. Il est dès lors parfaitement possible de poser la question suivante : Diên Biên Phu ne serait-elle pas une défaite honorable ?

1 - Une Défaite Honorable

L'adjectif « honorable » ne semble pas *a priori* correspondre au substantif « défaite ».

> « Mais le 7 mai jour de deuil n'est pas un jour d'humiliation pour les Armées de France. […] Diên Biên Phu, mission remplie, s'inscrit à la suite de Camerone, de Sidi Brahim, de Bir Hakeim, de Bazeilles, de Douaumont, de Saumur, du Vercors, où d'autres braves ont tenu tête à des ennemis infiniment supérieurs en nombre. Soldats, Aviateurs, Marins de l'Aéronavale, tous ensemble ont donné le plus pur exemple de dévouement au devoir et de fraternité d'armes. À ceux qui s'interrogeaient sur les vertus guerrières de nos Forces Armées, Diên Biên Phu a donné la réponse d'un héroïsme auquel des combattants de toute l'Union Française ont apporté leur tribut […] »[337].

[337] Extrait du « Message aux Forces Armées », de René Pleven, ministre de la Défense, reproduit dans *Caravelle*, n°439, 17-23 mai 1954, p.3.

Cet extrait, du Ministre de la Défense nationale qui s'adresse aux Forces Armées, comporte toutes les indications qui font malgré tout de Diên Biên Phu, une défaite honorable : l'inscription dans la lignée de « grandes batailles » passées, l'idée que Diên Biên Phu a rempli sa mission, l'utilisation d'un vocabulaire particulier exaltant l'héroïsme.

Fait frappant et sans doute assez propre à la mentalité française, certaines défaites ont acquis un rang de gloire suffisamment important pour être fêtées, ou plutôt, commémorées. Camerone en est le meilleur exemple. Moment du sacrifice d'une soixantaine de légionnaires face à 2 000 ou 3 000 ennemis pour sauver un convoi lors de la campagne de Napoléon III au Mexique, le 30 avril 1863 est devenu un symbole de la Légion. Il s'agit pour les légionnaires d'un grand moment de célébration de l'honneur, de la gloire, de la force et du sens du devoir et du sacrifice, cher à la Légion. Nous en parlons plus que des autres batailles citées par René Pleven dans cet extrait, car l'anniversaire de Camerone s'est trouvé par le hasard du calendrier, fêté pendant la bataille de Diên Biên Phu avec les moyens du moment, mais surtout dans l'ambiance du moment, proche de celle qu'ont vécue les légionnaires de Camerone presque un siècle plus tôt : un effectif réduit face à un ennemi encore nombreux, qui continue de résister pour l'honneur et le sens du devoir accompli. Les notions d'honneur et de sacrifice sont prépondérantes ici. Et c'est cela qui est commémoré. Toutes les batailles citées dans l'extrait ci-dessus, ne sont pas des défaites, mais elles ont en commun la résistance aux assauts de l'ennemi, et le même esprit de sacrifice qui a animé les soldats : leur gloire n'en est que plus grande. « Ce fut depuis huit ans, la plus grande bataille de la guerre d'Indochine, un exemple d'héroïsme […] et la victoire de l'honneur »[338]. L'auteur de cette phrase, dont nous ignorons l'identité, n'hésite pas à employer le terme de « victoire » ! Dire que Diên Biên Phu est une « victoire de l'honneur », comme l'extrait précédent disait qu'une mission remplie n'était pas une défaite, semble être une manière détournée de dire que la bataille n'a pas été véritablement perdue.

Finalement, tous ces auteurs quels qu'ils soient, n'admettent pas la défaite qui vient de frapper leur conscience, et utilisent tous les moyens dont ils disposent pour prouver

[338] Extrait de « Nous nous battrons jusqu'au bout », in *Combattant d'Indochine*, n°26, juin 1954, p. 20-21.

qu'elle n'en est pas réellement une. L'utilisation d'un vocabulaire particulier et très évocateur, est l'un de ces moyens.

Bien sûr, les ouvrages écrits par des anciens combattants, ou leurs témoignages, confirment les dires des journalistes ou militaires écrivains, mais le vocabulaire employé par tous ces auteurs a un rôle important pour la construction de ce mythe. Nous ne cherchons absolument pas à nier le courage avec lequel les combattants de Diên Biên Phu ont résisté. Au contraire. Nous essayons surtout de montrer comment d'une défaite a pu naître un phénomène d'héroïsation considérable. Deux champs lexicaux principaux sont employés dans ce but : celui de l'enfer et celui de la gloire. Les deux étant assez antinomiques mais pourtant très complémentaires dans la presse. On insiste sur les notions d'héroïsme et de sacrifice, mais l'on joue surtout sur l'intensité des mots. Les adjectifs utilisés donnent tous une idée de grandeur : « immense », « grande », « magnifique », « extraordinaire », « admirable », « claironnante », « exceptionnelle », le ton est épique, l'image est lumineuse. On exalte le courage de ces hommes, on rend la défaite plus « belle », mois humiliante. Et pour accentuer cela, on insiste aussi, mais à l'inverse dans un registre plus noir, sur les souffrances et les conditions difficiles dans lesquelles ils se battent : « cauchemar », « enfer », « univers de cimetière », « apocalypse », « désolation », « fureur », « agonie », « fournaise », « paroxysme de l'horreur » sont des termes fréquemment utilisés ; on diabolise et animalise un ennemi qui ne respecte pas les blessés. La presse, encore plus lorsqu'elle est militaire, emploie ces termes à profusion pour donner aux lecteurs l'image du héros par excellence : plus que celui qui se distingue par ses qualités ou ses actions exceptionnelles, par son courage face au danger, c'est bien, dans ce cas, le personnage légendaire qui transparaît, celui à qui l'on prête des exploits surhumains. Le personnage du mythe. La bataille n'est-elle pas comparée à une « odyssée »[339] ?

Cette même presse utilise à profusion une rhétorique qui a déjà fait ses preuves dans les années précédentes. L'étude d'Alain Ruscio et Serge Tignères [340] à ce propos est très éclairante : les formules utilisées pour relater les actions militaires en Indochine, dont les informations sont souvent données par les autorités militaires et politiques, sont choisies de

[339] E.J. Masenello, « Nos aviateurs à Diên Biên Phu », *Combattant d'Indochine*, mai 1954, n°25, p. 18-21.

[340] A. Ruscio et S. Tignères, *Diên Biên Phu, Mythes et réalités, Cinquante ans de passions françaises (1954-2004),* Paris : les Indes savantes, 2005, p. 23-31.

manière à inverser la situation. Ainsi les termes employés ne sont jamais négatifs, pessimistes et alarmants. Ils donnent toujours au lecteur l'impression que, même si sur le terrain, les aspects positifs de telle ou telle opération ne sont absolument pas visibles, les militaires maîtrisent tout, sans connaître d'échec complet ou irréversible. Le procédé n'est finalement que repris pour décrire la situation de Diên Biên Phu, en l'accentuant, même si il est alors beaucoup plus difficile de faire totalement abstraction d'une telle défaite.

Néanmoins, il ne s'agit jusqu'ici que de l'image donnée par l'extérieur, pour l'extérieur, ou par des témoignages réfléchis, à la postérité. Quelle est la position adoptée par « l'intérieur » ? Deux niveaux sont à prendre en compte : d'une part au sein de l'Armée, et d'autre part parmi les combattants eux-mêmes.

2 - Sentiments combattants

La part de gloire donnée aux combattants du Camp retranché est une constante, quel que soit le point de vue adopté. Nous retrouvons ainsi chez le Haut Commandement comme chez la majorité des combattants du CEFEO des autres théâtres d'opération et bases arrière, le même entrain à accorder aux défenseurs de Diên Biên Phu la plus grande gloire (dès le mois d'avril dans l'Etat-Major d'Hanoï), et une forte admiration. Toutefois, ces personnels militaires ont d'autres moyens pour montrer que cette bataille n'a pas été totalement perdue, parmi lesquels, l'idée qu'elle a eu d'importants effets positifs. En effet, et pour reprendre les comparaisons avec les batailles citées par René Pleven en mai 1954, il semble qu'un autre caractère particulier aux causes perdues, est le sentiment d'avoir rempli le rôle qui leur était assigné. De l'infanterie de Marine à Bazeilles face aux Bavarois pendant la guerre de 1870, aux maquis du Vercors en 1944, en passant par Douaumont en 1916, les hommes ont rempli leur mission. À Diên Biên Phu aussi.

> « En interdisant à l'ennemi une direction essentielle, en immobilisant pendant longtemps un corps de siège d'effectif presque triple de celui de sa garnison, en allégeant le corps de bataille ami d'une grande partie du poids des forces ennemies, le camp retranché de Diên Biên Phu s'est placé dans la tradition des grandes places fortes qui, de tout temps, se sont vues assigner ce triple rôle. Beaucoup d'entre elles, au cours de l'histoire, succombèrent après avoir rempli leur mission de sacrifice. […] Jamais la chute d'une de ces places fortes ne fut considérée comme un désastre dès lors qu'elle avait rempli sa mission. Ne faisons pas à l'héroïque garnison de Diên Biên Phu l'injure de diminuer la portée de son sacrifice »[341].

Cet extrait renforce vraiment l'impression que Diên Biên Phu n'est pas qu'une défaite : la « mission de sacrifice » y a été remplie. Cela signifie-t-il que la mission principale donnée à ce genre de camp retranché de fixation, est de se sacrifier, pour que les autres théâtres d'opérations puissent eux-aussi assurer leur mission avec plus de facilité ? La façon dont cet article présente les choses le laisse à penser. Vrai à la fin des combats lorsque les volontaires sautaient sur Diên Biên Phu en toute connaissance de cause, le sacrifice ne l'était pas au début. Mais au vu des tableaux récapitulatifs de l'état des pertes, entre autres éléments significatifs, la garnison de Diên Biên Phu s'est effectivement sacrifiée : elle aurait donc globalement remplie sa mission. Or, aux yeux de l'auteur, une mission remplie ne peut pas être une défaite. Il en faut peu à un esprit militaire lisant *Caravelle* marqué par ce revers au Nord-ouest du Tonkin, pour en arriver à la même conclusion que son auteur. D'autant plus que, le général Navarre lui-même, se place dans cette lignée. Il n'hésite jamais à rappeler quels ont été, ce que l'on peut appeler, les résultats positifs de la bataille de Diên Biên Phu. Dans sa note sur la bataille, il pose ainsi clairement la question : « quels ont été les résultats de l'affaire de Diên Biên Phu ? »[342]. La réponse qu'il y donne, d'environ deux pages, est tout aussi claire : il n'utilise jamais le mot de « défaite », et cherche, au contraire, à montrer que Diên Biên Phu a bien rempli les missions qui ont présidé à son existence. Presque un déni de défaite. S'il n'évoque qu'une fois un « grave échec », c'est pour mieux faire la distinction entre les aspects stratégiques, le bon côté de l'affaire, et les aspects tactiques, le mauvais côté de l'affaire. Diên Biên Phu a, d'après lui, effectivement répondu à son premier objectif, qui était de barrer la route du corps de bataille Viet Minh vers le Laos, et l'a sauvegardé ainsi

---

[341] *Caravelle*, n°441, 31 mai-6 juin 1954, pp. 4-6, non signé.

[342] SHD, fonds privés 1K342-5, 2-23, sous-dossier n°3, p. 7.

d'une attaque d'envergure à laquelle Luang Prabang aurait, à cette époque, eu du mal à résister. Toutefois, entre décembre 1953 et mars 1954, l'armée populaire vietnamienne avance sur le Laos, vers sa capitale[343] ; cela a prouvé que Diên Biên Phu n'était pas l'obstacle insurmontable qu'il devait être sur la route du Viet Minh vers le Laos. Cela rappelle étrangement une comparaison qui avait été faite avec les défenses de la Ligne Maginot, elle aussi largement contournée… Un autre point que le général Navarre considère comme positif dans cette affaire, donné par ailleurs par d'autres observateurs militaires, est que la garnison de Diên Biên Phu forte de seize bataillons, a réussi pendant cinq mois et demi à fixer trente-deux bataillons Viet Minh en Haute Région, et lui a fait subir de lourdes pertes. Cet argument est censé impliquer que, de ce fait, le corps de bataille Viet Minh est sérieusement entamé et affaibli ; la victoire politique acquise par le Viet Minh à Diên Biên Phu ne devrait donc pas être totalement satisfaisante. Dans l'esprit des Français, évidemment. De ce même argument découle un troisième point positif à mettre au crédit de Diên Biên Phu : le Delta du Tonkin, et donc la voie vers Hanoï, ont été probablement épargnés si ce n'est sauvés, puisque le gros du corps de bataille a été réellement fixé plusieurs mois à plus de 300 km, et il n'y a donc pas eu d'attaque d'envergure sur le reste du Tonkin. Cette possibilité était fortement crainte par les autorités françaises qui, par conséquent, se satisfont de ce résultat. Ces différents arguments reflètent bien la vision d'une haute autorité militaire partie prenante de la bataille. Vision largement reprise dans des publications de tout genre ajoutant à l'impression d'une défaite, honorable, puisqu'incomplète. Qu'en est-il des combattants du CEFEO des autres théâtres d'opérations ?

Les rapports sur l'état d'esprit et le moral sont encore une bonne source d'étude dans ce cas, car ils donnent les impressions des bases arrière, ou des autres unités du Corps Expéditionnaire au moment même des événements : n'étant pas directement sur le terrain, elles ont assisté de l'extérieur à Diên Biên Phu, mais appartenant toutes au grand ensemble « CEFEO » en Indochine, elles ont pu le vivre de façon plus intérieure. Les différences de réactions et de sentiments face à la défaite sont énormes d'une unité à l'autre, et il est impossible d'en tirer une vision générale. Quelques grandes lignes se dégagent cependant. Il semble que les plus critiques au sein du CEFEO soient les militaires issus des unités de

[343] C'est le moment où la division 308 avance vers Luang Prabang mais fait demi-tour pour revenir se placer autour de Diên Biên Phu, vers la fin du mois de février 1954.

parachutistes, pourtant mises en avant pour le rôle de leurs camarades paras à Diên Biên Phu. « Il apparaît à beaucoup, que, parmi toutes les batailles que la France a perdues dans son histoire, celle-ci soit apparemment la seule qui ait « rapporté » au même titre qu'une victoire. Comme après 1940, il semble qu'il y ait eu confusion entre, d'une part la gloire militaire, et d'autre part les souffrances et le malheur »[344]. Cette remarque a au moins les mérites de comparer Diên Biên Phu a une défaite encore blessante en France, et de contredire totalement les discours des médias et des autorités militaires restées en France, notamment. Pourtant, il s'agit d'une citation extraite d'un papier officiel dont l'objet, l'état d'esprit et le moral des troupes, a tendance à être soumis à la « langue de bois ». La distinction qui est ici faite entre gloire militaire et souffrances montre que pour ceux qui combattent, ce n'est pas la somme des misères vécues à Diên Biên Phu qui fait la gloire militaire : une défaite reste une défaite. Ce qui n'enlève rien au courage et au dévouement que les défenseurs de Diên Biên Phu ont mis au service de leur métier. Peut-être le colonel, auteur de cette phrase, a – t – il voulu insinuer que l'on portait beaucoup trop d'intérêt à une bataille qui était une défaite, alors qu'au même moment se déroulaient également d'autres combats qui de fait, sont passés quasiment inaperçus mais qui ne sont, eux, peut-être pas des défaites… Certains se seraient-ils sentis lésés ? Oui, sans aucun doute. Il ne faudrait pas que ces sentiments et commentaires, majoritaires, laissent penser qu'ils sont unanimes. Certains combattants du CEFEO disent qu'ils n'avaient pas démérité non plus pendant que leurs camarades étaient à Diên Biên Phu, qu'on mourrait aussi ailleurs en Indochine. Ressentiment sans doute face à la publicité faite autour de « Ceux de Diên Biên Phu » mais surtout révélateur d'un manque de reconnaissance beaucoup plus général. Les soldats de l'Armée française se battent depuis huit ans dans une indifférence complète et voilà, que tout à coup, un intérêt leur est porté. Mais ce nouvel intérêt, aussi profond soit-il, se borne à une infime partie des combattants du CEFEO : il faut avoir été à Diên Biên Phu pour devenir un nouvel héros de guerre ; les autres restent dans l'ombre des uns, et l'indifférence des autres. Par ailleurs, ils estiment que de (trop) nombreux avancements et décorations ont été accordés à « Ceux de Diên Biên Phu », alors que d'autres tout aussi méritant et pour certains plus anciens sur les listes d'avancement et récompenses, ne les ont pas obtenus[345]. Finalement, les combattants du CEFEO, peut-être plus proches des

---

[344] SHD, série 10H, EMIFT, C : Moral, carton 10H 379 : Troupes Aéroportées : commandement des TAPI, EM, 3e Bureau, n°2275, synthèse des rapports sur le moral des TAPI, 2e semestre 1954, colonel Sauvagnac, 27 décembre 1954.

[345] Remarques et griefs qui apparaissent régulièrement dans les rapports sur le moral des unités parachutistes.

réalités du terrain, ressentent le plus amèrement cette défaite et ses conséquences. Sans nier les sacrifices consentis par leurs camarades et étant majoritairement solidaires avec eux, ils sont les plus réalistes vis-à-vis de la défaite. « Qu'on le veuille ou non, nous faisons actuellement figure de vaincus sur le plan strictement militaire »[346]. La défaite est véritablement ressentie et vécue, sans pour autant utiliser le mot « défaite » ; ce qui est par ailleurs vrai pour tous les rapports sur le moral où sont utilisés les termes de « chute », « échec », « événements », ou « perte de Diên Biên Phu », à l'exception d'un seul[347].

3 - Héros malgré eux ?

Il faut maintenant étudier la question de la défaite (ou non) vue par l'intérieur, à son deuxième niveau : qu'en pensent les combattants eux-mêmes, au front ? Quels sont leurs sentiments : se considèrent-ils comme des héros dans la défaite ? Après tout, ils restent au centre de notre propos.

Nous ne sommes pas dans leurs têtes et ne prétendons pas l'être. Cependant, nous pouvons avancer, sans trop nous éloigner de la réalité, que pendant les combats, ils ne devaient pas penser qu'ils étaient des héros. Ils faisaient leur travail, avec un courage et une bravoure extraordinaires, disent tous les témoins entendus, mais sans héroïsme conscient, sans rechercher particulièrement la gloire. Au contraire, leurs premiers sentiments au moment de l'arrêt des combats à Diên Biên Phu sont plutôt l'humiliation et la honte[348]. Humiliation et

---

[346] SHD, série 10H, C : Moral, carton 10H379 : Troupes Aéroportées : commandement des TAPI, Elément divisionnaire aéroporté, EM, 3e Bureau, n°3576, rapport sur le moral, 1er semestre 1954, colonel Sauvagnac, juin 1954.

[347] Il s'agit du rapport sur le moral, FTSV, GM 100, Régiment de Corée, 1er bataillon, du 10 juin 1954 : « […] la chute de Diên Biên Phu a été ressentie comme une défaite militaire […] » (SHD, 10H 374).

[348] Le colonel Allaire l'a dit en ces termes lors de l'entretien du 21 janvier 2003 ; Bruge dans son ouvrage, cite également le lieutenant (à l'époque de Diên Biên Phu) Allaire, parmi d'autres témoignags dans les mêmes

honte causées par leur défaite et leur nouvel état de prisonniers de guerre. Mais chez certains, cette honte se retrouve mêlée à un soulagement, celui que tout s'arrête enfin, et menant petit à petit vers une certaine culpabilité : celle d'être vivant alors que tant de camarades sont morts. À ce niveau-là, le vocabulaire est loin de celui de la presse ou des autorités civiles et militaires, voire de celui des observateurs étrangers, notamment américains et britanniques. Honte et humiliation sont loin de grandeur et magnificence. Les premières réactions des combattants sont bien loin de l'héroïsation dont ils sont l'objet à l'extérieur. Sur le moment, ils ne cherchent pas à savoir si la défaite est complète ni à comprendre quelles vont être les conséquences de leur statut de vaincus. Ils le savent.

Le moment de la captivité et encore plus pour les survivants, leur vie d'après-Diên Biên Phu, ont été propices au changement d'état d'esprit : ils ont eu le temps de réfléchir à leurs actes, à leur sort, mais ont-ils eu le recul nécessaire, en tant qu'acteurs de l'événement, pour analyser leurs actions ? Il en ressort toutefois, non pas une glorification mais un sentiment d'injustice. Ils se disent qu'ils n'ont pas mérité cette défaite, que par ailleurs, ils ne cherchent pas à nier. Parce qu'ils ont tout donné dans les combats et ce jusqu'à la fin, et parce qu'ils combattaient souvent à un contre cinq, voire parfois à un contre dix. Cela rejoint les raisons qui, dans les écrits des observateurs extérieurs, les ont élevés au rang de héros. Beaucoup sont d'ailleurs étonnés d'avoir pu tenir jusqu'aux 7 et 8 mai et pour ceux qui ont été faits prisonniers au cours des combats avant la chute finale du Camp retranché, l'annonce de cette chute n'est pas franchement une surprise. L'acharnement des soldats ne pouvait pas suffire face à leur état physique dégradé et leur infériorité numérique. Certains disent avoir su dès le mois de mars que la cause était perdue. Raisonnement *a posteriori* ? Quoiqu'il en soit, le fait de s'être battus jusqu'au bout, malgré ce sentiment, renforce l'idée de défaite imméritée. « Malgré la défaite nous savons que nous n'avons pas démérité. Il est difficile d'admettre que nous avons perdu Diên Biên Phu, car, nous qui avons tout donné sans calcul, sommes prêts à donner encore le meilleur de nous-mêmes. […] »[349]. Mais quelle défaite est méritée aux yeux de ceux qui ont combattus ? Pour eux, cela n'est pas juste une question de courage… Peut-être est-ce aussi une manière de se démarquer, des « rats » notamment, qui eux ont cessé le combat, de prouver que malgré tout, le moral a tenu et que de ce fait, implicitement, cette attitude fait d'eux des héros. Il s'agit peut-être aussi de paroles

termes : « Le poids de la fatigue est trop lourd, celui de la honte aussi. La tension nerveuse qui me soutenait fait place à un abattement incontrôlable. », p. 475.

[349] Jean Collet, *op. cit*. p. 145-153.

rétrospectives, c'est-à-dire qu'ayant lu, vu et entendu ce qui a pu se dire sur eux pendant qu'ils combattaient, ils ont pu se mettre ensuite en position d'observateur et se dire : oui, en effet, nous avons été des héros. Toutefois, nous ne prétendons pas parler au nom de tous les anciens combattants de Diên Biên Phu. Il ne faut d'ailleurs faire aucune généralité. Mais il apparaît inévitable que les expériences vécues avant comme pendant et même après la bataille, aient inexorablement influencé les réactions face à la défaite et les analyses faites *a posteriori*.

À quel niveau de gloire les combattants situent-ils la bataille de Diên Biên Phu ?

> « Quoique conscients d'avoir accompli leur devoir, ils savaient en effet que Diên Biên Phu restait malgré tout une défaite, honorable certes, mais une défaite. Mais les échos de cette lutte par certains côtés anachronique, avaient soulevé une telle résonance dans le monde que ses acteurs malheureux se retrouvèrent propulsés, pour très peu de temps d'ailleurs, sur le devant de la scène. Sans qu'ils s'en rendissent compte, ils avaient pris part à un événement historique, dont la portée dépassait largement la reprise d'une Eliane ou la chute d'une Huguette, et dont le nom restera un des jalons du cours de ce siècle »[350].

Pour conclure cette partie, nous voulions citer un témoignage qui, à notre sens, résume parfaitement tous ces sentiments. Tout est écrit : une défaite honorable parce que les défenseurs ont fait leur devoir jusqu'au bout, mais une héroïsation et une exaltation construites par la presse et les observateurs extérieurs. Les combattants de Diên Biên Phu ne se sont pas auto-proclamés héros de leur temps et n'ont pas eu conscience, au moins jusqu'à ce qu'ils rétablissent des liens avec ce qui avait été pour eux, l'extérieur, d'avoir été autre chose que des soldats faisant le travail qui leur avait été confié. À leur retour de captivité, ils prennent enfin connaissance du fait qu'ils sont considérés comme des héros. L'ancien sergent-chef Legoubé ajoute cependant que l'occupation du devant de la scène n'a été que de courte durée, ce qui pose la question de la mémoire des hommes et de l'événement. Que sont devenus ces héros une fois revenus en Métropole ? Le contexte national et international les a

[350] SHD, Fonds Privés, 1K T1218, *op. cit*.

rendus éphémères. Les années qui ont passé les ont rapidement éclipsés, malgré quelques retours sur le devant de la scène lors des anniversaires décennaux.

Mais revenons en 1954 : le sergent-chef Legoubé parle au pluriel, pour le groupe des combattants de Diên Biên Phu dans sa globalité, tout comme l'expression « Ceux de Diên Biên Phu » était utilisée sans distinction.

Pourtant qui sont réellement, à l'époque et dans les mémoires, ces « héros de Diên Biên Phu » ?

III. LES « HEROS DE DIEN BIEN PHU »

Nous l'avons vu tout au long de cette étude, les combattants de Diên Biên Phu font partie intégrante du phénomène d'héroïsation de la bataille : ils sont perçus comme les héros de leur temps. Toutefois, il apparaît nettement que les rivalités dont nous avons parlées dans la deuxième partie, se ressentent également dans les mémoires. Dès lors, sont-ils, tous, 15 172 héros ?

1 - Paras, Légionnaires …

Si nous reprenons les distinctions évoquées précédemment, il semble en effet qu'une sorte de hiérarchisation du héros soit faite, de la même manière qu'une hiérarchisation de la valeur combattante existe. Il y a les parachutistes, les légionnaires et … les autres. Parmi ces groupes, des critères basés sur leurs origines géographiques et ethniques les distinguent encore.

Il a toujours été dit que les unités envoyées à Diên Biên Phu étaient les meilleures du Corps Expéditionnaire. Leur passé récent pourrait le confirmer, à l'exemple du 5/7e RTA qui s'est illustré pendant la campagne d'Italie, ou de la 3/13e DBLE qui reste « celle de Narvik et Bir Hakeim ». Cependant, lorsque les « meilleures »unités sont évoquées, nous pouvons dire, après avoir lu et entendu, que ce ne sont pas des unités de tirailleurs dont il est question. Il est plutôt sous-entendu, les « meilleures unités de parachutistes et de Légion », puisque, en tout état de cause, elles sont placées au-dessus des autres : cela fait partie des mentalités militaires. Et cela est reconnu. Il est évident qu'à Diên Biên Phu, il n'en a pas été autrement. La physionomie des combats renforce cette idée car seuls les bataillons de Légion et parachutistes ont été employés aux contre-attaques ce qui ne fait que confirmer l'idée selon laquelle se sont aussi les seuls à avoir combattu. Plusieurs autres facteurs expliquent cette attitude. Tout d'abord, il est de notoriété publique que lorsqu'un « gros coup » ou un « coup dur » se prépare, on envoie les « paras ». Ces unités ont investi la plaine de Diên Biên Phu lors de l'opération « Castor ». Rappelées pour d'autres opérations, sauf le 8e choc laissé sur place pour les reconnaissances extérieures, elles sont celles qui, dès le 16 mars, après la chute des deux premiers points d'appui, constituent les premiers renforts. Le 6e Bataillon de Parachutistes Coloniaux et l'Antenne Chirurgicale Parachutiste n°3 sont largués le 16 mars, l'Antenne Chirurgicale Parachutiste n°6, le 17. Puis le 2e bataillon du 1e Régiment de Chasseurs Parachutistes est parachuté au cours de quatre nuits, au début du mois d'avril. Faits notables tout de même : le premier bataillon de parachutiste largué dès le 14 mars est le 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens, donc un bataillon « autochtone » ; le dernier bataillon

parachuté en tant que tel fin avril est le 2e Bataillon Etranger Parachutiste[351], donc un bataillon de légionnaires. Vietnamiens et légionnaires oui, mais parachutistes tout de même.

Ensuite, il y a des noms ; les noms de soldats, individuels, officiers, qui à eux seuls sont restés dans les mémoires comme les seuls vrais défenseurs de Diên Biên Phu. Or ces noms sont ceux de deux officiers parachutistes : lieutenant-colonel Langlais et commandant Bigeard. L'engagement du premier dans la bataille, son rôle primordial dans l'organisation de la défense, ont été largement commentés à l'époque et entretenus par divers témoignages postérieurs, notamment le sien. La réputation du second est déjà faite avant Diên Biên Phu, il ne fait que la confirmer avec son engagement, lui-aussi, et celui de son bataillon dans la bataille. Les deux sont d'autant plus reconnus pour leur force de caractère, leur courage et leur détermination, ce qui leur a sans doute aussi permis de revenir des camps de prisonniers vivants. Ils sont enfin reconnus comme deux grands symboles, les deux représentants vivants rescapés des glorieux héros de Diên Biên Phu, de ces unités d'élite que sont les paras. Le phénomène d'héroïsation est lui aussi totalement sélectif.

L'un des exemples les plus représentatifs de cet état d'esprit est donné par ce qui est considéré aussi comme l'une des plus grandes preuves d'héroïsme dans l'affaire de Diên Biên Phu : les sauts des nombreux volontaires pour Diên Biên Phu jusqu'aux derniers jours du Camp retranché. Ils n'étaient pas tous brevetés parachutistes, mais ils ont sauté tout de même, comme de « vrais paras ». Pourtant ils étaient de toutes armes, de toutes unités et chose peut-être oubliée, de toutes nationalités. Ils voulaient juste « rejoindre les copains ». Leur sacrifice a été considéré comme encore plus grand, car ils savaient que c'était fini et qu'ils allaient certainement vers la mort. Cet élan de fraternité dans la mort est montré par tous comme le plus grand acte d'héroïsme. Mais dans cet acte d'héroïsme, existe aussi une part d'ombre. Deux catégories peuvent être définies : celle des combattants à ne pas citer parce que issus d'unités non européennes et celle des volontaires à ne pas trop citer non plus parce que non brevetés parachutistes. Parfois les deux vont de pair. Une fois les unités constituées ne pouvant plus être parachutées, il a été fait appel à des renforts volontaires individuels. Dans de nombreuses unités très diverses, des volontaires se sont rapidement présentés. Ainsi, un

[351] Il y eut des éléments de deux bataillons parachutistes largués début mai, mais du fait de nombreuses difficultés il ne pouvait s'agir de bataillons complets. Les derniers de ces éléments sont largués dans la nuit du 4 au 5 mai.

total de 451 Nord-Africains[352] (des trois pays maghrébins confondus) se sont portés volontaires pour sauter en renforts sur Diên Biên Phu. Seulement trente d'entre eux ont été effectivement parachutés. Pour exemple, il y aurait eu cent-vingt légionnaires du 1er bataillon du 3e Régiment Etranger d'Infanterie et deux cent sept au 5e Régiment Etranger d'Infanterie, portés volontaires ; sur ces derniers, seuls trente-neuf n'auraient pas été parachutés. La comparaison penche fortement vers la Légion. Des combattants des unités d'Algériens et Marocains se sont donc bien portés volontaires, alors qu'elles sont les unités qui sont restées dans les mémoires comme des unités de déserteurs, ou de moindre valeur. L'attitude du commandement porte à croire que cette question de la valeur des unités était chose admise et courante. Les télégrammes entre les généraux Cogny et de Castries à la fin du mois d'avril corroborent la thèse selon laquelle le Commandement aurait refusé d'envoyer en renforts les volontaires Algériens et les Vietnamiens, même quand ceux-ci appartenaient à des bataillons de parachutistes. Le 30 avril, Castries indique ainsi ne pas vouloir recevoir d'Algériens en renforts et que les Vietnamiens et Marocains qu'il veut bien recevoir, doivent être absolument bien encadrés par des éléments européens. Quant au général Cogny, il estime que seuls des parachutistes devraient être largués en priorité et se place même contre le parachutage de légionnaires non brevetés parachutistes, dans un télégramme du 25 avril. Les événements se précipitant à cette date-là, il s'avère que la majorité des derniers renforts parachutés n'étaient pas brevetés, le stage étant trop long par rapport aux besoins criants du moment.

Il y existe véritablement un groupe para, un groupe légionnaire… et les autres. Même dans les mémoires.

[352] Le chiffre de 451 Nord-Africains portés volontaires pour Diên Biên Phu émane d'un tableau manuscrit accompagnant une note manuscrite marquée « commandant des FTNV » (SHD, 10H1057 opération Diên Biên Phu, 1er Bureau, Dossier 1 : répartition des forces sur les PA). Le chiffre de 400 est donné par des témoins notamment dans SHD, 1K539, papiers Lugand : historique des régiments de tirailleurs Algériens, Marocains et Tunisiens, incluant leur campagne en Indochine (3 cartons) ; journal de marche des Tirailleurs Nord-Africains. Le chiffre des 30 Nord-Africains parachutés sur Diên Biên Phu est confirmé par les chiffres du général Cogny dans son Compte – rendu du 13 mai, tableau III, II. Renforts largués.

2 - …et les autres ?

Que sont donc devenues, dans les mémoires, les autres unités présentes à Diên Biên Phu ? Des éléments nord-africains et africains étaient pourtant bien présents, ainsi que des Thaïs et des Vietnamiens. Lorsque l'on tient compte des témoignages de combattants issus de ces unités dont on parle peu, nous pouvons rapidement et facilement comprendre que la qualité de héros n'est pas attribuée à tout le monde. Elle est très clairement liée à la conduite de chaque unité au combat et donc, principalement, au problème des désertions.

La nature de ces témoignages et le ton utilisé, ont pour but évident de réhabiliter ceux d'entre eux qui ont poursuivi les combats et qui ont été oubliés par le phénomène d'héroïsation. Leur besoin de reconnaissance a motivé leur travail de mémoire.

> « Mais certains Gaulois, surtout ceux qui ne se sont pas battus, ont dénigré le sang versé par les Marocains. […] Ceux des Gaulois qui se sont battus diront, à juste titre, ces Marocains-là n'ont rien fait de plus que nous. Ce constat me suffit. Je demande seulement aujourd'hui que soit reconnue cette réalité : la couleur du sang versé par un Marocain tombant dans la mêlée ou répandu au fond de son trou, est identique à la couleur du sang gaulois coulant dans des circonstances analogues »[353].

Finalement, dans ces témoignages individuels, surtout ceux du sergent-chef Legoubé et du sergent Fantinel respectivement du 2e bataillon thaï et du 1/4e Régiment de tirailleurs marocains, chacun cherche à défendre son unité, face aux combattants des unités considérées comme « européennes ». Il leur faut prouver sa valeur et en quelque sorte, rendre leur honneur à ceux de leur unité qui ont poursuivi les combats. Il apparaît évident que les unités touchées sont celles de l'Union Française, composées de Thaïs, de Vietnamiens, d'Africains, de Marocains et d'Algériens. Ces combattants issus des quatre coins de l'empire avaient pourtant un encadrement français. Ce sont ces sous-officiers et officiers français qui parlent et défendent leurs hommes de troupe. Dans toutes ces solidarités très cloisonnées, seuls les artilleurs sénégalais n'ont pas fait l'objet de véritables critiques. Leur valeur et leur rôle à

[353] SHD, Fonds Privés, 1K T1155, *op. cit.*

Diên Biên Phu a été reconnu et des hommages leur ont été rendus. Dans ce cas, l'honneur a été rendu à l'unité dans son ensemble : il n'a pas été fait de distinction particulière.

De la même façon, il n'a pas été fait de distinction particulière pour le BT 3.

> « […] pourquoi avoir exagéré à dessein l'importance de ces désertions, transformant la défection du quart du bataillon en une fuite généralisée ? Et pourquoi avoir occulté le fait que les trois quarts restants ont continué le combat, modestement peut-être, mais avec conscience ? […] Pour Langlais tout ce qui ne portait pas un béret rouge, ou à la rigueur un képi blanc, n'était que piétaille de second rang. […] ; la rumeur a eu tôt fait de prendre pour argent comptant la défection et la déconfiture totale du BT3 les 16 et 17 mars 1954 […] »[354].

En effet, et les témoignages déposés aux archives de Vincennes le montrent tous, si des éléments des Bataillons thaïs, des RTM et RTA ont cessé les combats, tous ne l'ont pas fait. Ils ne nient pas les faits : ils admettent que certaines parties de leurs unités se sont débandées, ont arrêté les combats, ont fui devant l'ennemi, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 6. Mais ils tentent de faire respecter le fait que d'autres parties, de ces mêmes unités, ont continué les combats avec la même bravoure et les mêmes sacrifices que n'importe quelles autres. Le sergent Fantinel affirme ainsi en connaissance de cause, qu'il n'y aurait eu aucun déserteur dans la 2e Cie du 1/4e RTM. Ce qu'ils n'admettent pas dans ces cas-là, est le fait d'avoir été complètement oubliés, marginalisés et stigmatisés. En quelque sorte, ils demandent justice pour ceux des leurs, qui se sont sacrifiés comme un para ou un légionnaire. Ils demandent à avoir une part de cette reconnaissance qui est donnée à « Ceux de Diên Biên Phu ». Les rapports sur l'état d'esprit et le moral confirment ces états d'âmes, quand leurs auteurs précisent, par exemple, qu'il y eut seize Marocains du 1/4e RTM de la base arrière, volontaires pour sauter sur le Camp retranché fin avril – début mai, ou trente-et-un artilleurs marocains, encore, du 3/4e RAC, portés volontaires également. Pourquoi n'a-t-on jamais cité ceux-là, en insistant au contraire sur les volontaires de la Légion ou des autres unités paras ? Les chiffres sont assez parlants à ce propos et nous l'avons évoqué plus tôt. Mais personne n'a jamais évoqué ces Marocains volontaires qui, bien que peu nombreux, ont le mérite d'avoir existé. Le plus difficile à admettre pour eux dans tous ces cas, est donc bien, que ce

---

[354] SHD, Fonds Privés, 1K T 1218, *op.cit*.

soit une unité entière, qui soit stigmatisée. Les autorités militaires comme politiques et les combattants paras, ne font aucune distinction.

Le phénomène inverse existe également. De fait, il semble que l'héroïsation soit un phénomène qui ne touche qu'une unité dans son ensemble, c'est-à-dire que les Vietnamiens qui ont « jauni » les unités dites européennes, lorsqu'ils appartiennent aux unités de parachutistes, sont englobés dans le phénomène d'héroïsation. Pourtant, un télégramme du 13 avril 1954 rapportant des propos du colonel de Castries au général Cogny, précise que les éléments vietnamiens du 2e bataillon du 1e Régiment de Chasseurs Parachutistes se sont débandés. Bien sûr, il s'agit encore de montrer que les éléments vietnamiens des unités européennes ne sont pas fiables au combat, mais pourtant ils appartiennent à une unité de parachutistes qui, parce que parachutiste, n'a pas fait l'objet d'une quelconque distinction au moment des récompenses. Selon la même logique, les Thaïs du Bataillon Thaï 3 ont tous été considérés comme « rats » ; ils ne rentrent, eux, pas dans le phénomène d'héroïsation et le BT 3 n'a ainsi, pas été cité à l'Ordre de l'Armée de la garnison de Diên Biên Phu. La distinction ne jouerait-elle donc qu'à l'échelle de l'unité ? En fait, il est le seul bataillon complet à ne pas être cité. D'autres bataillons ont été touchés par cet « oubli », mais partiellement seulement. Et là, on s'aperçoit que des nouvelles distinctions peuvent être faites, peut-être sont-elles alors plus subtiles ou insidieuses. Le 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens, pourtant bataillon de parachutistes, mais vietnamiens, n'a que trois compagnies citées (la compagnie de commandement, et les 1ère et 3e compagnies), et le 3e bataillon du 3e Régiment de Tirailleurs Algériens n'en a qu'une seule, la 12e compagnie. Pourquoi cela ? Les paras vietnamiens du 5e BPVN sont, comme leur nom l'indique, des parachutistes. Pour la 12e Cie du 3/3e RTA le mystère n'est pas résolu. Si l'on applique cette façon de penser au phénomène des désertions, pourquoi n'y aurait-il pas eu parmi les « rats », des combattants des unités parachutistes, « européennes », qui pourtant comportent, elles aussi, une part importante d'éléments « autochtones » ? Quelques Européens auraient été recensés parmi les déserteurs et parmi les « Rats ». Très peu de témoignages s'aventurent à dire que des éléments de ces unités aussi se sont retrouvés parmi les « Rats de la Nam Youm » et même, que certains d'entre eux étaient des Européens parachutistes et légionnaires. En fait, ceux qui s'y risquent sont aussi ceux qui défendent les unités oubliées ou dénigrées.

À partir du moment où l'unité en question porte le nom de tirailleurs ou est composée d'adjectifs mettant en avant leurs origines ethniques, elles sont considérées comme des unités

de moindre valeur et/ou ayant refusé les combats. La hiérarchisation des unités combattantes est réelle et bien ancrée, et reflète assez fidèlement les différences pratiquées par les sociétés coloniales.

Il reste encore une exception parmi les témoignages ayant pour but de réhabiliter des combattants d'unités oubliées ou critiquées : si les témoins entendus ou lus demandent *a posteriori*, à ce que les « Rats » ne soient pas jugés pour leur comportement, personne n'a élevé la voix pour réhabiliter les Algériens qui ont combattu jusqu'au bout, ou à expliquer l'attitude des autres. Les seuls témoignages existant, demandant une réelle réhabilitation de ces unités, concernent les unités thaïes et marocaines. La suite des événements survenus en 1954 et la guerre d'Algérie ont-ils eu quelque influence sur ce manque de témoignages ? La question est légitime lorsque l'on connaît la chronologie des événements d'Indochine et d'Algérie et celle plus discrète, du retour des unités en Métropole puis dans leurs bases en Algérie après la captivité, ainsi que les interrogatoires d'officiers des bureaux des Affaires Militaires Musulmanes. Les archives sur l'état d'esprit et le moral des unités nord-africaines, ainsi que celles portant sur le retour de captivité des éléments nord-africains, ont révélé la méfiance qui existait envers ces unités, encore plus lorsque les combattants étaient passés dans les camps de prisonniers du Viet Minh.

Tout comme les soldats du camp retranché pouvaient avoir des ressentiments profonds les uns envers les autres, et particulièrement les paras envers les non paras, il y eut de la méfiance envers les prisonniers libérés passés par la propagande des camps Viet Minh. Et de la même manière que les unités nord-africaines sont souvent dénoncées par les anciens combattants pour avoir « volontiers suivi et adopté les idées et les principes Viet Minh »[355], les autorités militaires ont eu tendance à les garder auprès d'elles un peu plus longtemps. Ils décrivent les prisonniers de guerre nord-africains de Diên Biên Phu comme, « moins longtemps soumis à cette propagande [que les prisonniers plus anciens], [ils] paraissent cependant plus fatigués, et usés physiquement, donc plus abattus moralement. Les gigantesques combats de Diên Biên Phu, la chute successive des différents Points d'appui de ce Centre de résistance, leur capture suivie d'une harassante marche en forêt qui dura de 35 à 45 jours avant d'arriver dans un camp, les ont exténués. Soumis à de pénibles conditions de

[355] Témoignage d'un soldat du 2/1e RCP conservé dans le Fonds du général Gambiez (SHD, 1K540).

vie et astreints à de dures corvées ils se sont rapidement affaiblis et déprimés »[356]. Il est ainsi ajouté que la propagande anti-française y a été particulièrement intensive et, de ce fait, ils préconisent de la méfiance et de la « désintoxication », avant de les rapatrier. Les Algériens sont encore plus surveillés que les autres, pour preuve le nombre de fiches de renseignements établies à leur libération : pour les trois régiments de tirailleurs algériens présents à Diên Biên Phu, 439 prisonniers libérés ont séjourné au camp de repos de Nha Trang ; sur ces 439 ex-prisonniers, 261 ont fait l'objet d'une fiche[357].

Il est évident dans ces cas, et bien que rien n'ait réellement été prouvé quant à leur état d'esprit conséquemment à cette propagande, que ces combattants ne peuvent pas avoir été intégrés aux « héros de Diên Biên Phu ».

Y aurait-il donc eu parmi « ceux de Diên Biên Phu » des sortes de demi-héros ? voire même des héros usurpateurs ? Les témoignages et l'attitude de certains combattants laissent penser qu'il a existé une forte stigmatisation de certaines unités, faite par d'autres se sentant traditionnellement largement supérieures. Il a de toute façon existé une hiérarchie de valeur parmi les unités, qui s'est retrouvée dans le processus d'héroïsation. Et en tout état de cause il apparaît que la cohésion de « Ceux de Diên Biên Phu », après la bataille et la captivité nous l'avons dit, et même plusieurs années après, reste encore difficile à réaliser. Toutes ces rancœurs n'ont pas arrangé les rivalités préexistantes. Rancœurs des oubliés envers le commandement du Camp retranché et réciproquement. Rancœurs des oubliés envers d'autres unités qu'ils dévalorisent à leur tour, comme l'intendance ou le service du courrier. Pourtant chacun y a bien eu un rôle, voire plusieurs, sans avoir l'impression d'avoir à un quelconque moment, démérité.

Le cas des unités dites non-combattantes est de ce point de vue tout à fait représentatif. Les services de l'Intendance ou du courrier font l'objet de critiques et parfois de

---

[356] SHD, 10H 446, dossier E : affaires musulmanes, Synthèse sur la Libération, l'accueil, le séjour et l'état d'esprit des prisonniers Nord-africains du Corps expéditionnaire (26 octobre 1954), signé capitaine Brua, chef du Bureau central des AMM de l'EMIFT.

[357] Chiffres issus d'un rapport sur la libération des prisonniers de guerre Nord-africains, du capitaine Happe, chef du service des AMM du centre de repos de Nha Trang, 10 octobre 1954 (SHD, 10H 446, dossier E, rapport n°93 CR/AMM).

dévalorisation de la part de ceux-là même qui en subissent d'autres encore. Ces unités ont été citées comme moins méritantes que des unités ayant connu des désertions. Pourtant, c'est faire bien peu de cas du rôle des soldats de ces unités, au départ seulement, non combattantes. Ces unités n'ont été non-combattantes que jusqu'à la mi-mars. Et de fait, après le début des combats et devant les difficultés françaises, ces hommes, nous l'avons dit, ont été pour la plupart mutés dans les unités combattantes. À l'instar des gendarmes devenus « personnel du service de santé », en fait brancardiers, dont le rôle a été indéniablement importants pour la récupération des blessés. Elles sont rarement citées en tant que telles. Si bien qu'ils peuvent aussi être cités au titre de cette unité d'adoption.

Il ne va pas sans dire d'ailleurs, que le rôle du service de santé à Diên Biên Phu et de tous ceux qui ont pu les aider (brancardiers, infirmiers improvisés, Prisonniers et internés militaires pour la récupération des colis notamment), a été primordial. Aussi bien pour le Camp retranché et ses hommes, que pour la construction du mythe. Le problème des blessés ne pouvant être évacués est l'une des parts essentielles constituant ce mythe. Leur agonie dans des conditions d'hygiène déplorables, à cause de la pluie et donc, de la boue, de l'entassement des blessés et des morts dans les boyaux des tranchées ainsi que le dévouement des équipes médicales, ont été des éléments déterminants, notamment auprès de l'opinion publique. L'émotion créée par une telle situation étalée en premières pages de nombreux journaux, est certainement pour une grande part, si ce n'est à l'origine, du phénomène d'héroïsation des hommes : non plus seulement des combattants, mais des hommes qu'ils sont avant tout. Cette situation leur a ôté tout ce qu'ils avaient de combattant ; l'opinion fait abstraction du fait qu'ils sont des soldats dont ils ne se souciaient guère avant qu'ils ne souffrent, car ils ne voient pas, ou plus, des soldats. On leur montre des hommes blessés, marqués, fatigués, (sur)vivant dans des conditions difficiles. D'autant plus que le Viet Minh, qui ne reconnaît pas la Convention de Genève en matière de victimes de guerre, n'a pas hésité à tirer sur les hélicoptères d'évacuation pourtant marqués d'une grande croix rouge. La preuve en est : toutes les photos publiées, entre autres dans *Paris-Match*[358]. La bataille contre les difficultés et les conditions horribles, crée le héros. Ainsi, qui de plus héroïque que ces blessés que l'on ne peut évacuer loin de Diên Biên Phu, qui luttent contre la mort dans de telles conditions ?

---

[358] n°266, 1er-8 mai 1954 ; n°267, 9-14 mai 1954 ; n° 268, 15-22 mai 1954 ; n°269, 23-29 mai 1954 ; n°271, 6-12 juin 1954 : Diên Biên Phu a fait la couverture de ces cinq numéros qui comportent de nombreuses photos. Alain Ruscio précise dans *Diên Biên Phu, la fin d'une illusion*, Paris : l'Harmattan, 1986, p.30, que l'hebdomadaire publie 144 photos du 20 mars au 15 mai.

Peut-être ces mêmes blessés et ces mêmes combattants devenus tout à coup prisonniers de guerre.

Le sort des prisonniers et leur expérience des camps Viet Minh ont en quelque sorte scellé le mythe de Diên Biên Phu. L'énorme détresse physiologique, l'état cadavérique dans lequel beaucoup d'entre eux ont été rendus, ont renforcé l'image du héros. D'autant plus que ceux qui les ont vus en photos[359], ont été choqués de cet état physique qui n'était pas sans leur rappeler les survivants des camps d'extermination nazis, seulement neuf ans auparavant. En effet, la comparaison est ici faite avec ce qui reste une des plus tragiques caractéristiques de la Seconde Guerre mondiale : si la bataille est devenue un « Verdun tropical », les prisonniers sont devenus des « survivants de Buchenwald ». Certains anciens combattants rescapés font d'eux-mêmes cette comparaison, selon les conditions de vie qu'ils y ont connues ainsi que leur délabrement physique. La grande majorité des prisonniers a perdu de 20 à 30kg pendant ces mois de captivité. La détresse physique et morale est donc (trop) visible.

Pour les observateurs, ils sont des héros car après avoir résisté pendant la bataille, ils ont supporté des conditions de captivité inimaginables. Morts ou vivants ils sont des héros, car ils sont les combattants, et prisonniers, de Diên Biên Phu.

3 - Héros oubliés

Ainsi qu'a-t-on retenu de Diên Biên Phu ? L'héroïsme des hommes au quotidien, pendant la bataille, pendant la captivité, ou même dans la mort.
Mais aussi, et cela peut paraître tout à coup plus étonnant, des prénoms féminins.

[359] Notamment dans l'hbdomadaire *Paris-Match.*

Qui sont donc ces « héroïnes perdues » de Diên Biên Phu ?

Qui sont « Dominique », « Gabrielle », « Béatrice », « Eliane », « Huguette », « Isabelle », « Anne-Marie »…, dont les noms sont restés dans les mémoires ? Elles ne sont pourtant pas de réelles femmes : ce sont « toutes ces femmes chimériques dont on parle au téléphone et qui sont autant de points d'appui bien dépourvus de beauté. Eliane ressemble au crâne chauve de quelque banquier allemand sur lequel flotterait un drapeau tricolore. »[360] ; en réalité, ce ne sont que les Centres de résistance du Camp retranché. Mais ayant fait l'objet d'une importante personnification, renforcée ou voulue par ce choix de prénoms féminins, leurs pertes ont été durement ressenties. Jusque-là, les noms des postes de garnison avaient des noms locaux et les noms d'opérations étaient rarement des prénoms féminins[361]. Pourquoi à Diên Biên Phu avoir donné des noms féminins à ces ensembles de points d'appui ? Certes, la topographie du lieu imposait de nommer les collines, transformées en points d'appui français, pour la facilité des communications. Certes il fallait marquer leur appartenance au côté français, les Viet Minh les ayant appelées de noms encore plus symboliques pour eux, tel « Doc Lap », signifiant « Indépendance », mais qui pour les Français était « Gabrielle». Mais dans ce cas, pourquoi ne pas les avoir appelés, par exemple, « Alsace », « Normandie », « Provence », pour rappeler la France… P. Rocolle et E. Bergot [362] n'y voient qu'une facilité liée à l'ordre chronologique de la construction des Points d'appui et à l'ordre alphabétique. Cela semble correspondre, du « A » d' « Anne-Marie » au « I » d' « Isabelle », puis avec « Lily » et même « Marcelle » petit poste placé entre « Claudine » et « Isabelle ». Néanmoins le « J » est celui de « Junon », déesse de la féminité, et il n'y a pas de « K »; enfin, deux « E » coexistent (« Epervier » et « Eliane »). Par ailleurs, les *Drop Zone*, zone de saut pour les parachutistes, avaient également, mais cela est moins connu, des prénoms féminins : « Natacha » et « Simone », ainsi qu'« Octavie », pour les largages de matériel. Ici il apparaît plausible que cela corresponde aux directions Nord, Sud et Ouest. Tout cela est possible. Ou alors, l'Armée étant très liée à l'Église catholique, elles pourraient correspondre à des saintes du calendrier. En tous les cas, nous l'avons vu, ces « saintes » sont célébrées comme il se doit sur leur

---

[360] H. Amouroux, *in* « 24h de Diên Biên Phu », *op. cit*.,

[361] Notamment l'opération « Léa » lancée le 7 octobre 1947, au Tonkin.

[362] E. Bergot, *les 170 jours de Diên Biên Phu,* Paris : Presses de la cité, 1979.

Points d'appui du même nom. Mais tout cela n'explique finalement pas le pourquoi des prénoms féminins et le mystère qui les entoure reste entier.

« Un chef d'Etat-Major poète leur a donné des prénoms féminins : Gabrielle, Béatrice, Eliane… Chaque compte rendu prend ainsi l'allure d'un récit amoureux. […] »[363]. Aurait-on voulu soutenir le moral des troupes en garnison ? Un soldat doit avoir forcément envie de défendre une femme, qu'il peut s'approprier ou assimiler à l'une de ses connaissances et qu'il imagine belle, plutôt qu'une colline dénudée, chauve et sans attraits ! Par ailleurs, l'allusion à un récit amoureux se rapproche de la thèse selon laquelle toutes ces femmes auraient été les maîtresses de jeunesse du colonel de Castries. Sans doute une rumeur du Camp retranché, pourtant racontée de la même façon par un soldat 2e classe et par un lieutenant[364].

Le mystère n'est toujours pas élucidé. C'est peut-être aussi cela qui en fait tout le charme et la légende. Toujours est-il que ces noms ont marqué les esprits et font référence. Avec, bien entendu, celui de Geneviève de Galard, beaucoup plus réel. Son cas reste exemplaire. « L'ange de Diên Biên Phu » comme elle a été nommée par la presse, la « seule » femme du Camp retranché, est un modèle d'abnégation et de dévouement. Convoyeuse de l'air, elle était dans le dernier avion posé à Diên Biên Phu qui n'a jamais pu repartir[365]. Restée dans le camp, elle s'est mise au service du médecin-commandant Grauwin et surtout, à celui des blessés de l'ACM 29. Elle a vécu avec les soldats et dans la même misère qu'eux, dans les mêmes conditions, en les soignant, les écoutant, les réconfortant, les aidant dans la mesure du possible. Sa qualité de jeune fille et son dévouement ont fait d'elle la figure mythique de Diên Biên Phu. La façon dont elle a été par la suite reçue aux Etats-Unis pour son action dans le Camp retranché en est la preuve et participe totalement de la construction du mythe. Il s'agit une nouvelle fois d'une construction mythique exaltée par la presse. Bien que les combattants du Camp retranché s'accordent à dire qu'elle a fait preuve d'un dévouement exceptionnel, ce sont bien les observateurs extérieurs qui ont créé les héros (héroïne en l'occurrence) et les ont rendu publics. Il s'est trouvé cependant un témoignage pour remettre en cause cette héroïsation : dans un rapport sur le moral des cadres français en service dans l'Armée nationale vietnamienne, il est écrit que chez les officiers « la gloire nationale consentie à

[363] H. Amouroux, *op.cit*.

[364] Entretiens de M. Duffort du 7 février 2003 et de M. Wième du 27 mai 2003.

[365] Cf. Annexes, Chronologie de la bataille de Diên Biên Phu, p.411.

« l'héroïne » Geneviève de Galard, leur a semblé surfaite, alors qu'ils risquaient chaque jour leur vie dans des opérations d'une manière plus anonyme »[366]. De la même manière que certains combattants du CEFEO se sont sentis lésés et déconsidérés car éclipsés par Diên Biên Phu et la gloire donnée à ses combattants, il s'en est trouvé pour se sentir marginalisés voire oubliés par la part de gloire rendu à cette jeune femme. Le ressentiment vaut autant pour la presse qui en a fait une héroïne (terme employé dans le rapport en question avec des guillemets), que pour la place qu'elle a pris dans cette bataille. Peut-être que l'auteur de ce rapport, par ailleurs inconnu, et les officiers dont il parle, n'ont-ils pas apprécié d'être éclipsés par une femme, cas exceptionnel. D'autant plus qu'elle est toujours présentée comme l'unique présence féminine du Camp retranché.

Or, nous l'avons vu, elle n'était certainement pas la seule femme de Diên Biên Phu, même pendant la bataille : les filles du BMC n'ont pas quitté le camp et leur dévouement a été loué par quelques témoins. Mais elles n'apparaissent pas dans l'ouvrage du médecin-commandant Grauwin, *J'étais médecin à Diên Biên Phu*, qui pourtant aurait eu pour elles une « profonde admiration ». Si elles étaient dans cette ACM, comme le dit le médecin-lieutenant Madelaine, des blessés ont dû les voir, inévitablement. Pourquoi n'apparaissent-elles nulle part, ou si peu ? Est-ce si dégradant de reconnaître officiellement la valeur et le dévouement de ces femmes ? Parce qu'elles sont issues du BMC ? Parce que cela pourrait entacher le mythe ? Ces questions, mériteraient elles aussi des réponses plus approfondies, car en tout état de cause ces filles ont disparu, dans des conditions troubles, après la chute du Camp retranché. Pour le moment, Amédée Thévenet semble le croire : « Dans la forteresse de Diên Biên Phu elles se dévouèrent sans que l'on en parle. On n'aime pas les héros impurs et encore moins les héroïnes à la réputation douteuse »[367]. Ce genre de témoignages, comme ceux du médecin-lieutenant Madelaine qui dans chacune de ces interventions publiques rappelle leur présence, rejoint ceux demandant la réhabilitation des unités thaïes ou marocaines : il est aussi demandé une reconnaissance pour les oubliées de Diên Biên Phu, « une reconnaissance

[366] SHD, 10H374, FAVN, 2e RM, 3e bataillon du génie Vietnamien, EM, 1er bureau, n°2281, du 6 novembre 1954.

[367] A. Thévenet, *op. cit..,* p.472

d'autant plus méritée qu'en raison de leur fidélité à la France, elles ont toutes été massacrées »[368].

Nous avons pu entrevoir à travers l'étude de cette partie que le mythe entourant Diên Biên Phu s'est construit rapidement et perdure. Cependant il est plus vivace chez certains, alors que d'autres, ayant pourtant connu les mêmes expériences combattantes, se sentent irrémédiablement placés dans l'ombre. Nous avons le sentiment que certaines catégories de personnes, combattants ou non, femmes aussi, sont marginalisées, consciemment oubliées. « Ceux de Diên Biên Phu » ne sont pas tous, des « héros de Diên Biên Phu ». Nous retrouvons ici le reflet des rivalités et solidarités mises en évidence dans la seconde partie et l'idée que cette affaire n'est pas tout à fait réglée ni même élucidée. Une part d'ombre, encore pas complètement levée, qui finalement participe totalement du mythe.

[368] Médecin-général Madelaine, conférence sur « l'évolution de la médecine en Indochine », 4 octobre 1993, à l'occasion de l'exposition de l'ACUF « Trois siècles de présence française en Indochine ».

Diên Biên Phu est ainsi une défaite, indéniable mais honorable, promue au rang des gloires de l'Armée française grâce aux combattants et à leur sacrifice.

L'héroïsation et la glorification des combattants rajoutent de fait au retentissement de l'événement : les autorités civiles et militaires, l'opinion publique, les observateurs du « Monde libre » saluent leur engagement, et nous avons pu voir de quelle manière ils ont tous, à leur manière, participé à la construction du mythe. Churchill lui-même aurait déclaré : « […] La longue et glorieuse défense de la garnison, conforme aux plus hautes traditions des armes françaises, a été un exemple pour le monde libre »[369]. Cependant, le contexte national comme international de mai 1954 ne permet pas d'effacer complètement le fait que cette affaire reste un échec. Echec que l'on cherche certes à relativiser, mais échec tout de même.

Ce déni fait passer le mythe derrière une question d'autant plus fondamentale : comment un tel échec a-t-il été pu se produire ? Il s'agit bien là de la question primordiale que tout le monde se pose une fois les analyses positives faites, refaites et acceptées par tous.

La France part ainsi à la recherche du (des) responsable(s) de cette défaite.

[369] Citation reproduite dans *Combattant d'Indochine*, n°26, juin 1954.

CHAPITRE 8 : UNE AFFAIRE DE RESPONSABILITES

L'héroïsme des combattants n'est pas remis en cause et il n'existe personne pour leur donner une quelconque responsabilité dans la défaite. Qui est alors responsable de cette défaite ? Echec retentissant d'une armée occidentale dans un contexte international difficile, pour l'opinion publique et la façade internationale, la France doit trouver son responsable. Il faut déterminer celui, ou ceux, qui devront répondre de leurs décisions et de leurs actes devant les autorités et l'opinion publique et surtout, qui devront en assumer les conséquences. Mais tous ceux qui ont pris part à cette bataille, de près ou de plus loin, peuvent avoir selon leur point de vue et leur vécu, une réponse différente à cette question.

Du point de vue des soldats qui étaient à Diên Biên Phu, selon les armes et les affinités, les responsables de cet échec et de leur calvaire en captivité, sont ceux d'Hanoï et de Saigon ; ceux qui depuis leurs bureaux n'ont pas envoyé de renforts ou qui ont mal géré l'avancée des combats ; ceux qui étaient trop éloignés pour se rendre réellement compte de la situation catastrophique sur place. Beaucoup évoquent un sentiment d'abandon et d'amertume envers les généraux Navarre et Cogny alors en charge de leur affaire.

Du point de vue des soldats du Corps Expéditionnaire présents en Indochine à ce moment-là, les responsables désignés sont tour à tour les généraux Navarre ou Cogny, pour les mêmes raisons que les précédents, et les politiques, qui, encore plus éloignés de la réalité indochinoise et préoccupés par des négociations politiques, les ont abandonnés à leur sort. Cela fait écho à la position d'une partie des hautes autorités militaires présentes sur place.

Du point de vue des autorités politiques métropolitaines, les responsables sont les militaires puisqu'ils sont ceux qui décident et agissent sur le terrain. Toutefois ils ne veulent pas étaler les différends sur la place publique internationale et tentent, souvent, d'éviter toutes questions relatives à « pourquoi Diên Biên Phu ? ».

Vient enfin le point de vue de l'opinion publique. Réveillée et secouée par cette défaite du bout du monde, elle cherche aussi des responsables au gâchis. Les articles de presse sont différents en fonction des sensibilités politiques des journaux et des journalistes qui les écrivent. Il faut aussi prendre en compte dans ces articles, le fait que certains journalistes

connaissent bien l'Indochine et la guerre que la France y a menée, pour y avoir participé ou avoir vécu sur place en tant que correspondants. Dans les années qui ont suivi la bataille, de nombreux articles et ouvrages ont été publiés posant souvent cette question des responsabilités et étant alors l'occasion de nombreux règlements de comptes entre les différentes parties de l'« affaire ».

I. RESPONSABILITES ET DECISIONS

Pour pouvoir tenter de comprendre quelle était la place de chacun dans cette « affaire » et quels sont leurs niveaux de responsabilités, il est nécessaire de retracer le processus décisionnel qui a présidé et mené à la bataille décisive de Diên Biên Phu.

1 - Processus décisionnel préparatoire

Comme l'a dit Robert Guillain dans un article du *Monde* publié après la bataille, « il faut remonter, pour éclaircir cette affaire, au mois de juillet […] »[370]. Nous dirions peut-être même encore un peu plus tôt. En effet, à peine débarqué à Saigon, le 20 mai 1953, le nouveau général Commandant en chef en Indochine, le général Navarre désigné à ce poste le 8 mai, doit repartir : il a juste le temps de prendre officiellement ses fonctions (chose faite le

[370] « Diên Biên Phu : Qui ? Pourquoi ? Comment » par Robert Guillain, publié le 23 mai 1954.

18 mai), de prendre la température de la situation locale pour élaborer son plan d'actions, puis de retourner en France, le proposer au Comité de Défense nationale, présidé par le Maréchal Juin, mais composé de ministres civils. Ainsi le 24 juillet 1953, comme l'a noté R. Guillain, le général Navarre propose son plan aux autorités politiques à Paris. Ce plan, établi pour une période de deux ans, commence logiquement par la campagne automne-hiver 1953-1954. Il n'y avait pas *a priori* dans ce plan de grande bataille décisive prévue pour l'hiver 1954 : les actions offensives devaient avoir lieu dans le Sud et le Centre du Vietnam, de manière à dégager et récupérer, des forces pour le Nord, où était pressenti l'affrontement général décisif. Or, cet affrontement n'était envisagé et envisageable pour les forces françaises, qu'à l'automne 1954 seulement. Le but était donc de maintenir une position défensive au Tonkin, au cours d'une première phase, en attendant d'avoir les moyens jugés nécessaires et supérieurs à ceux du Viet Minh pour, dans un second temps, pouvoir mener une action offensive d'envergure contre son corps de bataille à l'automne-hiver 1954-1955. Ce plan comportait donc des actions au Nord qui devaient permettre de renforcer le système défensif français. Deux lieux, d'importance primordiale dans le schéma d'actions français, devaient être défendus, d'autant plus que les renseignements acquis montraient qu'ils étaient, très probablement, cibles d'attaques d'envergure de la part du Viet Minh : le Delta du fleuve Rouge et le Laos. Ce ne sont là que les très grandes lignes de ce qui a été présenté comme le « plan Navarre », plan connu et largement étudié et commenté par ailleurs[371].

Or il ne s'agit pas ici d'en présenter à nouveau les détails et la structure, mais d'en déterminer une sorte de chronologie décisionnelle permettant de mettre en avant les questions relatives à la responsabilité de chacun dans « l'affaire de Diên Biên Phu ». Pourquoi et, pour quoi Diên Biên Phu, sont des questions bien connues. Il faut donc plutôt se pencher sur *qui* a décidé et à quel moment. Bien sûr, la réponse semble de prime abord évidente : il existe un Commandant en chef en Indochine qui présente son plan d'actions aux autorités politiques ; c'est donc lui qui a décidé, puisqu'il a formalisé son plan. Par ailleurs, de par ses fonctions, il a la charge de hautes responsabilités. Cependant, en y regardant de plus près et étant donné la polémique créée par cette même question, la réponse n'est pas si évidente. Quelques notes et fiches[372], établies après la bataille par chaque échelon de commandement, permettent de

[371] Il existe de nombreuses publications sur le sujet qui reprennent en les commentant les propositions du plan Navarre. Notamment les ouvrages de P. Rocolle, J. Roy, I. Cadeau (cf. Bibliographie, p.469).

[372] Liste de ces notes, fiches et télégrammes en Annexe, p. 438-443.

retracer une chronologie des décisions prises, voire même des idées préalables à ces décisions, tout en mettant un peu plus en lumière la place de chacun des protagonistes dans ce processus décisionnel. Il faut donc revenir un peu avant la présentation officielle du plan du général Navarre pour retrouver les premières traces et références à Diên Biên Phu.

Au vu de ces documents, il semble donc que la première apparition écrite et formelle de « Diên Biên Phu », soit datée de juin 1953. La note n° 225[373] du 26 juin 1953 du général de Division Cogny à M. le général de Corps d'Armée commandant en chef des forces terrestres, aériennes et navales en Indochine, est celle avec laquelle tout commence concrètement. Concrètement, car dans cette même note, le général Cogny précise qu'il avait déjà prescrit d'établir une base aéroterrestre à Diên Biên Phu dès la prise de commandement du général Navarre. Avec cette proposition, il ne fait en réalité que reprendre les propositions établies par le prédécesseur du général Navarre, le général Salan, depuis décembre 1952[374].

Le 26 juin 1953, en réponse à une lettre précédente du général Navarre dans laquelle il propose des mouvements d'unités en Haute Région, dans les garnisons de Lai Chau et Na San, le général Cogny indique donc qu'il ne fait que reprendre une première proposition « sous une forme plus complète ». En tant que commandant de territoire, le général Cogny répond ainsi à son supérieur et envisage d'autres solutions que celles préconisées par le général Navarre, qui ne lui semblent pas être les meilleures, à son échelon. Il propose alors « la reprise de DIEN BIEN PHU, clé du Nord-Laos », qu'il considère comme une solution répondant « sans doute mieux [aux] préoccupations [du général Navarre] ». Il pense que Diên Biên Phu serait plus défendable que Na San qu'il définit, dans cette même note, comme « un gouffre à bataillons[375] qu'il est vraiment trop facile à l'ennemi de fixer à peu de frais », soulignant peut-être également par-là que l'occupation de Na San est une (mauvaise) décision qui avait été prise par leurs prédécesseurs et qu'ils n'ont pas à en prendre la responsabilité. Les suites données à cette proposition font l'objet d'un échange entre les deux généraux concernant les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet. La position du général

---

[373] Note n°225/ FTNV/GENE/TS.

[374] Une Instruction Personnelle et Secrète adressée au général de Linarès commandant les FTNV le 17 décembre 1952 évoque la nécessaire réinstallation des Français à Diên Biên Phu et dans sa région. (IPS n°744/EMIFT/AV.3.S, dans dossier 1K342-5, 2/21).

[375] Souligné dans le texte original.

Navarre n'est alors pas très claire. Sans véritablement donner d'accord ou de d'objections formelles[376] à la proposition du général Cogny, il semble qu'il l'accepte implicitement, puisque, dès le 25 juillet 1954, c'est-à-dire le lendemain de sa présentation de plan aux autorités politiques à Paris, il envoie une Directive qui envisage l'évacuation de Na San au profit de la réoccupation de Diên Biên Phu, en insistant sur l'importance d'une action préventive[377]. Pour la première fois, le général Navarre discute de la réoccupation de Diên Biên Phu comme d'une opération actée et décidée. Cette idée se confirme lorsqu'à la fin du mois de décembre 1953 dans une Instruction aux commandants des Forces Terrestres du Nord Vietnam et des Forces Terrestres du Laos, il rappelle que c'est lui qui a « décidé de [s'] emparer préventivement de Diên Biên Phu » : il prend bien à ce moment-là la responsabilité de la décision de la réoccupation de Diên Biên Phu.

La première esquisse d'une opération envisagée sur Diên Biên Phu apparaît donc fin juillet. Cependant, le général Navarre a-t-il prononcé le nom de Diên Biên Phu lors de la réunion du 24 juillet devant le Comité de Défense nationale ? Il semble que non. Une étude menée par la Commission d'enquête de 1955, faisant le rappel des actions et des discussions ayant menées à Diên Biên Phu, indique qu'il n'a pas été fait mention du nom de Diên Biên Phu dans le plan Navarre présenté le 24 juillet 1953[378].

À partir de la fin du mois de juillet 1953 donc, les échanges entre les deux généraux montrent que les discussions portent plus sur les modalités d'exécution de l'opération, que sur son existence même. La conception de l'opération et de la bataille déjà annoncée, sont dès lors en question. Entre août et début novembre 1953, les questions opérationnelles occupent en effet les deux généraux. D'abord, ils discutent de l'opération à déclencher pour les évacuations de Na San puis de Lai Chau avec le repli de sa garnison, les deux étant considérées comme nécessaires pour envisager la réoccupation de Diên Biên Phu dans un contexte positif. De ce

---

[376] Le colonel Berteil, sous-chef opérations Inter-Armées de l'EMIFT, inscrit dans un rapport daté du 12 mai 1954 que le 28 juin 1953 le général Navarre s'en tenait à ses directives antérieures indiquant que l'opération sur Diên Biên Phu serait trop difficile « à ce moment-là » principalement en raison des conditions météorologiques. Il ne s'agit donc pas d'un refus de l'opération mais d'un report.

[377] Directive n°563/EMIFT/3 du 25 juillet 1953.

[378] SHD, 1R229/1 Indochine, Commission d'enquête Diên Biên Phu 1955 - Document 1 : Etude du rapport d'opérations du Général Commandant en chef et du général Commandant la ZONV ; partie B. Eléments qui ont amené à la décision d'occupation de Diên Biên Phu et du choix du champ de bataille ; note n°I : « le nom de Diên Biên Phu n'est pas évoqué dans le plan Navarre. […] ».

point de vue, après bien des discussions entre eux faisant alors apparaitre des conceptions différentes[379], la décision est arrêtée le 6 août 1953 par le général Navarre[380], qui charge le général Cogny de procéder « immédiatement à l'évacuation complète de Na San par voie aérienne […] et de faire évacuer de Lai Chau les deux bataillons de l'Union Française et le maximum possible de cadres français du Bataillon Thaï [….] ». Ces deux opérations sont réalisées, l'une en août dans la foulée de cette décision, l'autre en décembre sous le nom d'opération « Pollux » faisant suite à « Castor ».

Une fois l'évacuation de Na San réalisée en août, la question décisionnelle tourne autour de la date d'exécution de l'opération « Castor » pour la réoccupation de Diên Biên Phu. Dans l'esprit du général Commandant en chef, au début de l'automne 1953, l'opération « Castor » n'est qu'une opération secondaire, comme il le souligne encore début novembre dans une directive particulière d'orientation destinée au général Cogny[381]. La priorité doit être donnée au Delta, vers lequel le Viet Minh semble concentrer ses forces pour y mener une attaque générale, car il représente une zone stratégique ouvrant la voie vers Hanoï. Cette position convient fort bien au général Cogny pour qui le Delta a toujours été une priorité et doit le rester. Toutefois, l'opération pour Diên Biên Phu se prépare et les moyens à y accorder deviennent source de nouvelles discussions et d'échanges. Le supérieur propose sa conception, le subordonné fait des contre-propositions, en insistant sur le fait que la conception du général Commandant en chef dépend de « considérations stratégiques […] n'intéressant pas, en effet, le territoire [qui lui a été confié] »[382]. Ce qui signifie en d'autres termes, que pour le général Navarre le théâtre d'opérations du Nord Vietnam n'est qu'un élément secondaire qui sert dans une stratégie d'ensemble plus englobante. En novembre 1953, les vues des deux généraux sont donc déjà différentes. Ces différences semblent alors

---

[379] Les échanges entre juin et août 1953 montrent en effet que si le général Cogny est partisan dès le départ de l'occupation de Diên Biên Phu après avoir évacuer la base de Na San, il est en désaccord avec son supérieur sur la question de l'évacuation de Lai Chau qu'il estime peu utile et difficile à réaliser, même après que la décision ait été prise par le général Navarre. Il pense que Lai Chau doit être « raisonnablement défendu » ; il devient ensuite partisan d'un report de cette opération à une date ultérieure.

[380] SP n° 50.630

[381] Directive n° 852/3/O/TS, du 2 novembre 1953.

[382] Citation reprise dans la pièce n°I, « Choix de Diên Biên Phu et conception de la bataille », en annexe du Compte-rendu sur la bataille de Diên Biên Phu établi par le général commandant les FTNV, le 13 mai 1954. Cette phrase signifie que la décision dépend de conditions stratégiques intéressant le théâtre indochinois dans son ensemble, à savoir notamment la couverture stratégique du Laos, et non pas uniquement la question tonkinoise.

liées à leur position hiérarchique : l'un envisage l'opération à l'échelle de l'Indochine entière, l'autre, à l'échelle du Tonkin uniquement, territoire dont il a la charge. La solution et donc la prise de décision, se précipite lorsque la situation du Viet Minh évolue : au début du mois de novembre, les mouvements des bataillons de la Division Viet Minh 316 vers la Haute Région et le Nord Laos, décident le général Navarre à faire exécuter l'opération de « réoccupation de Diên Biên Phu – appellation conventionnelle : opération Castor », à une date « aussi proche que possible du 20 novembre »[383]. Le général Navarre indique dans cette même Instruction les rôles dévolus aux commandants des territoires concernés par cette opération. Ainsi il laisse « à la charge du général commandant les FTNV [le général Cogny] : 1/ la réoccupation de la cuvette de Diên Biên Phu et la réalisation, autour de la piste d'aviation, d'une base aéroterrestre ». L'affaire est donc entendue le 14 novembre 1953.

Cela dit, dès le 12 novembre, le général Cogny informe de sa mission le général Gilles, commandant les Troupes aéroportées en Indochine (TAPI), par une Instruction personnelle et secrète[384]. Il y fait également apparaître le nom de l'opération : « X. L'opération sera baptisée « Castor ». Quelques petites confusions de dates ont pu être opérées lors des divers rapports demandés après la chute du Camp retranché. Toutefois, il semble que l'hypothèse la plus probable soit que la décision du général Navarre ait été prise avant la confirmation écrite du 14 novembre, et qu'elle ait été alors exprimée à l'oral pour être transmise. Ce décalage de deux jours ne donne en tout cas pas l'impression que le général Cogny ait précédé son supérieur dans la décision d'exécuter « Castor ».

Les échanges se poursuivent par la suite, autour de l'organisation à donner à la base de Diên Biên Phu, alors conçue comme une base aéroterrestre de recueil pour la garnison de Lai Chau, qui soit susceptible de servir de « capitale politique de rechange » et permettre d'accroitre la sûreté en Pays Thaï, par un appui plus efficace des actions de guérillas. Finalement, les 20 et 21 novembre 1953, lors de l'opération « Castor », les parachutistes français investissent la plaine de Diên Biên Phu avec succès.

---

[383] Instruction particulière pour le général, commandant les FTNV et le colonel, commandant les FTI, n°886/3/0/TS, Saigon 14 novembre 1953.

[384] IPS n°407/FTNV/CEM/TS, du 12 novembre 1953.

La question qui se pose après cela est : à quand la confrontation réelle avec l'ennemi ? Et, de ce fait, veut-on réellement une confrontation que l'on pressent rapidement comme décisive ?[385]

Une nouvelle fois, les renseignements sur le Viet Minh et ses mouvements de divisions sont fondamentaux dans l'évolution des conceptions et la prise de décisions, car l'acceptation de la confrontation avec le corps de bataille vietminh est décidée à ce moment, à savoir bien plus tôt que dans les plans initiaux. Dès l'occupation de Diên Biên Phu par les Français, les forces du Viet Minh bougent en masse vers cette nouvelle base. Diên Biên Phu est bien à ce moment-là, conçu et exploité comme une base d'actions défensives-offensives à caractère politico-militaire. Dans cette conception, commune aux deux généraux[386], le général Navarre décide en premier lieu, d'employer les moyens aériens pour gêner l'avancée du Viet Minh[387]. Puis, par une Instruction générale datée du 3 décembre 1953, il prend effectivement la décision d'accepter la bataille générale qui se profilait déjà au Nord-ouest, en la centrant sur Diên Biên Phu[388]. Il décide exactement à ce moment-là de mettre en place les opérations de repli de Lai Chau et de sa garnison préconisée dès l'été 1953, ainsi que des opérations de liaison entre différents éléments venus du Nord Laos et de Diên Biên Phu. À nouveau, le général commandant les FTNV n'a pas la même vision que son supérieur à ce sujet. Cependant, et toute la subtilité de la chaîne de commandement réside dans cette nuance, le général Navarre en tant que général Commandant en chef prend les décisions finales.

Le général Navarre prend donc la décision d'accepter la bataille à Diên Biên Phu. Cette décision est ensuite confortée une nouvelle fois, par le déploiement des moyens du Viet

---

[385] Dès le mois de décembre, le général Navarre explique aux commandants les FTNV et les FTL que s'il a décidé, mi-novembre, de reprendre Diên Biên Phu c'est parce qu'il estimait à cette même date, « que la bataille pour la Haute Région et le Haut Laos prendrait une importance essentielle. ». (SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier n°3, IPS n° 178/0PS, 29 décembre 1953).

[386] 2009 PA7-7, Diên Biên Phu : Copies des ordres ou documents, 1ère partie, directives n° 739 FTNV/3/TS du 30 novembre et n° 756 FTNV/3TS du 8 décembre 1953, et Compte-rendu du général Cogny du 13 mai, fiche n°I (p. 5) : les deux généraux semblent d'accord dans ces différents papiers sur une conception politico-défensive de la garnison de Diên Biên Phu ; les actions offensives doivent être menées à partir de ce « réduit défensif » que représente alors le camp de Diên Biên Phu.

[387] IPS n°931/EMIFT/3/0/TS du 26 novembre 1953, du général commandant en Chef au général commandant la CAEO, citée dans le rapport du colonel Berteil du 12 mai 1954 (1K540, fonds privés, fonds Gambiez, cartons 9 à 24, Dossier sur Diên Biên Phu).

[388] IPS n°939/EMIFT/3/0/TS et Instruction pour la conduite des Opérations en Zone Nord-Ouest du Tonkin, n°949/EMIFT/3/0/TS du 3 décembre 1953 (SHD, Fonds privés, 2009 PA7 – 7, préparation Diên Bien Phu).

Minh. Le 25 janvier 1954 est la date connue des services de renseignements français, pour être celle de l'attaque des forces du Viet Minh sur Diên Biên Phu. Tous les protagonistes, à tous les échelons, sont informés et prêts à se défendre. Ils sont d'autant plus prêts, que le capital confiance côté français, est au plus haut. Cette confiance totale dans la garnison et les défenses mises en place à Diên Biên Phu est en effet largement relayée par des opinions extérieures. Nombre de personnalités politiques et militaires se déplacent à Diên Biên Phu en inspection ou en simple visite[389]. Suivis de journalistes ayant pour mission de montrer au monde que les Français sont prêts, confiants et que le « monde libre » peut aussi leur faire confiance, ces autorités affichent toujours leur satisfaction. « Je tiens à vous dire l'impression profonde que Diên Biên Phu a fait sur le Commissaire général [M. Dejean]. La puissance du centre de résistance, l'esprit qui anime tout le monde, le calme et l'assurance du succès qui y règne, l'ont beaucoup frappé […] »[390]. Telle est l'opinion dont rend compte le 6 janvier 1954 le général Navarre au colonel de Castries après une visite de M. Dejean. Opinion que le général Commandant en chef partage largement. La place de la presse est une nouvelle fois de premier plan. Elle n'est en effet pas la dernière (exceptées les quelques critiques de *l'Humanité* et de *l'Observateur*) à relayer cette confiance et à afficher l'optimisme outrancier qui semble régner un peu partout, notamment en encensant l'administration Navarre qui enchainerait les succès depuis l'été[391]. Elle n'a donc pas été non plus avare de comptes - rendus sur les visites de personnalités au Camp retranché. Comptes - rendus rédigés de la manière la plus optimiste qu'il soit. La visite sans doute la plus complète en termes de personnalités présentes et de commentaires, est celle de février 1954. Elle a lieu dans le cadre de la Mission Pleven effectuée en Indochine en janvier et février 1954. Le 19 février, René Pleven, ministre de la Défense nationale et Pierre de Chevigné, secrétaire d'Etat à la guerre, viennent en visite dans le Camp retranché, accompagnés du général Ely conseiller du ministre chef d'Etat-Major des Forces Armées et de la Défense nationale, du général Bodet adjoint du général Navarre et du général Cogny. Tout ce petit monde en revient confiant : Diên Biên Phu

[389] Ainsi le 25 janvier 1954 entre 13h50 et 16h41 d'après les notes (manuscrites) du général Cogny, date pourtant annoncée comme celle d'une probable attaque, le camp retranché reçoit en visite officielle le général Navarre accompagné de MM. Jacquet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats associés et Dejean, Commissaire général de France en Indochine, et le général Blanc, chef d'Etat-Major aux Armées. Les nombreuses visites à Diên Biên Phu de ces diverses personnalités ont par ailleurs été évoquées dans la IIe partie. (cf. *Supra*, chapitre 4).

[390] Lettre datée du 6 janvier du général Navarre au colonel de Castries à la suite d'une visite avec le Commissaire général ; SHD, 1K342-4, dossier 2/23.

[391] A. Ruscio et S. Tignères, *op.cit.*

est bien tenu, remarquablement organisé et puissamment défendu. Aucune remarque négative ou pessimiste n'est prononcée, personne n'a émis de doute officiellement, ni publiquement. Pourquoi ne serait-on pas confiant ? Peut-être que la remarque faite par M. de Chévigné en visite au Point d'appui « Isabelle » aurait-elle pu soulever quelques inquiétudes : « Depuis Roland à Roncevaux, on n'a jamais vu des combattants à pieds placés dans un tel défilé »[392]. Image épique et héroïque s'il en est, mais particulièrement adaptée et de mauvais augure si prononcée réellement telle qu'elle ce jour-là… Le général Cogny, dans la fiche n°5 sur l'organisation du terrain à Diên Biên Phu datée du 5 avril 1954, rappelle, avec une certaine amertume, que tout le monde était prêt à livrer cette bataille avec confiance : « il serait inélégant de citer certains censeurs habituels qui ont déclaré les travaux tellement formidables qu'ils souhaitaient l'abordage de la position ennemie »[393]. Lui-même n'a semble-t-il pas non plus émis, à ce moment-là, de remarques négatives.

L'attaque n'a pas eu lieu comme attendue le 25 janvier ; le 9 mars un télégramme du général Cogny[394] informe le général Navarre que la date du 15 mars doit être retenue, d'après renseignements, comme celle d'une attaque d'envergure et d'une « éventuelle attaque [du] CR Diên Biên Phu ». La date est plutôt bien vue, la confiance est toujours là.

Puisque la grande majorité des acteurs du moment est confiante et le fait savoir, comment se peut-il que, trois mois plus tard, on en soit arrivé à pareille catastrophe ? Et bien que certains, comme nous l'avons vu précédemment, n'y voient pas une franche défaite, nous pouvons parler en ces termes pour la majorité qui y voit une réelle catastrophe humaine, tactique et politique.

---

[392] Cité par Réginald Wième de Ruddere, SHD, T1107, Journal de marche et opérations du groupement Wième, GMT 5 à Diên Biên Phu, pendant la campagne du 1er décembre 1953 au 31 mai 1954. Cependant, cette visite, ainsi que la citation, sont datées du 7 février 1954 par le lieutenant Wième de Ruddere dans ses mémoires ; or nous n'avons trouvé qu'une trace d'une visite de personnalité, datée du 6 février, dans les souvenirs du sgt-chef Legoubé (T1218). Il est alors question de la visite de M. de Chevigné qui décore le caporal-chef Fougères du BT3.

[393] SHD, fonds privés, 2009 PA 7 Général Cogny, carton 7, sous-dossier chute de Diên Biên Phu, pièce n°5, objet : organisation du terrain à Diên Biên Phu, p. 4.

[394] SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous dossier 3, télégrammes divers échangés avec le général Cogny, TO n°12.040 à 42, 9 mars 1953.

2 - Processus décisionnel et conduite de la bataille

La question est dès lors posée pour la responsabilité des décisions dans la conduite de la bataille. Cela pose en réalité une question de vocabulaire, autour duquel tournent réellement les débats postérieurs : il faut distinguer la conduite de la guerre, de la conduite de la bataille et de la conduite des opérations et des combats. Pour ce qui est de la bataille, de manière officielle et traditionnelle dans ce genre d'opération, la responsabilité de la conduite de la bataille est donnée au général Commandant le territoire sur lequel a lieu cette bataille, c'est-à-dire ici, au général Cogny.

Son compte-rendu sur la bataille du 13 mai 1954 nous permet par ailleurs de retrouver facilement les traces de ces décisions, puisqu'en faisant ce rapport, il cite de nombreuses références de notes, télégrammes et directives, de manière chronologique. La première[395], intéressant la conduite de la bataille et la répartition des responsabilités dans cette bataille, est l'instruction du 3 décembre 1953[396], écrite par le général Navarre. Cette instruction donne effectivement la responsabilité de la décision d'accepter la bataille à Diên Biên Phu au général Navarre, ainsi que la répartition des missions de ses subordonnés quant à cette bataille. Il précise en effet que « la bataille sera conduite par le général Commandant les FTNV », tout en précisant certaines directives. La conduite de la bataille aérienne est confiée au commandant du Groupement aérien tactique - Nord ; tous les commandants d'armes différentes, mais concernées, sont cités, de même que les autres commandants de territoires. La conduite des opérations au Nord-ouest, est quant à elle, dévolue au commandant du Gono. Ces missions et compétences attribuées par le général Navarre à ses subordonnés pour la

[395] À partir de ce document, nous avons établi la liste des références données par le général Cogny. Il y a ainsi quinze références datées du 25 juillet 1953 au 17 avril 1954, permettant de retracer ce processus décisionnel concernant la préparation et la conduite de la bataille. Celle-ci est reproduite en Annexe, p. 437.

[396] IPS n°949/EMIFT/3 du 3 décembre 1953 ; *op.cit.*

conduite de la bataille, sont par ailleurs rappelées plusieurs fois dans des fiches, notes et Instructions postérieures, et ponctuent de nombreux messages tout au long de la période.

Cette question de la conduite de la bataille et des décisions à prendre pour celle-ci, atteint une sorte de paroxysme à la fin du mois d'avril, moment critique à Diên Biên Phu. Il en ressort trois constatations. D'une part, que la plupart des décisions ont bien été prises par le général Cogny, d'autre part qu'elles ont été, tout de même, la plupart du temps, ardemment débattues avec le général Navarre et enfin, que certaines décisions ne dépendaient apparemment ni de l'un ni de l'autre. Pour ce dernier point, les références sont claires : certaines décisions, concernant notamment l'emploi massif des forces aériennes au profit de Diên Biên Phu, sont directement dépendantes de l'avis du gouvernement. Gouvernement général de l'Indochine, comme gouvernement en Métropole. Les points de vue s'emboîtent : le général Cogny donne à son supérieur un point de vue strictement réduit à la situation du Tonkin, le général Navarre réfère au gouvernement du point de vue de l'Indochine en général, le gouvernement raisonne en termes nationaux, voire internationaux. Chaque échelon est alors bien à sa place dans son domaine de compétences. La chaîne est respectée et les protagonistes ne se gênent pas pour le dire, avec insistance sur le moment. Le général Cogny aime ainsi rappeler à Castries, que certaines décisions sur les renforts ont été prises selon les instructions du général Commandant en chef, et à Navarre, que certaines décisions ne dépendent pas de lui. Les échanges portent finalement plus sur ce point que sur le fond réel de la décision : quel est l'échelon à prendre en compte pour prendre telle ou telle décision ? Ces débats donnent malgré tout l'impression, que nombre de décisions pour la conduite de la bataille ont été prises en commun avec le général Navarre, notamment pour les questions concernant la question cruciale des renforts à envoyer au Gono, fin avril - début mai. Concrètement, cette question se pose en ces termes : quelle est l'autorité responsable de l'envoi de renforts ? Le général Cogny répond à Castries qu'il ne peut rien faire à ce sujet car cela ne dépend pas de sa seule compétence. Le général Navarre insiste à son tour pour dire que la question d'envoi de renforts, relève, *stricto sensu,* du gouvernement. Emboitement d'échelles et décisions qui traînent, alors que le Camp retranché réclame des renforts à grands cris.

Une autre question d'importance mettant en avant les responsabilités dévolues à chacun dans le déroulement des événements, est celle de l'éventualité d'une sortie de la garnison, avant l'anéantissement du Camp retranché. Le processus décisionnel fait clairement intervenir dans cette question les hautes autorités militaires, mais aussi le général Ely, qui

depuis son poste de Président du Comité des Chefs d'Etat-Major en Métropole, fait le lien entre les autorités en Indochine et le monde politique de France. L'opération en question appelée « Albatros », attend donc le feu vert politique pour être exécutée militairement : le général Ely signale par télégramme du 2 mai, qu'il n'y a pas « d'objections d'ordre politique à Albatros » et laisse le général Navarre prendre la décision, ou non, de l'exécution de l'opération. Il n'y a encore aucune position vraiment claire et arrêtée de la part du gouvernement. Le général Navarre estime qu'il s'agit d'une opération à envisager et préparer, au cas où, et il laisse, lui aussi, « la nécessité et l'opportunité de ce décrochage [à] déterminer par le général commandant des FTNV ». Rien de véritablement décisif là non plus : nous sommes alors le 3 mai et l'opération envisagée est encore soumise à études. Quelle aubaine pour le général Cogny qui en profite pour, une fois encore, s'opposer à la vision de son supérieur et proposer une autre solution ! Estimant cette opération aléatoire et pouvant se transformer en une sorte de débâcle faisant mauvais effet sur la gloire acquise à ce jour par les défenseurs du Camp retranché auprès du CEFEO et de l'opinion publique nationale et internationale, il propose de faire durer la résistance de Diên Biên Phu jusqu'à l'épuisement total, de manière à fixer encore un peu le corps de bataille Viet Minh et préserver le Delta encore un peu plus. Puisque la victoire est désormais totalement compromise, autant que cela serve à quelque chose. Pourtant, le 7 mai dans le télégramme n°29.713 du général Cogny au général de Castries, l'autorisation de « jouer Albatros » est donnée. Il semble donc que malgré une opposition à cette opération de la part de la plupart des commandants concernés (d'autres études des autres commandants le montrent), le général Navarre ait pris finalement la décision de faire exécuter l'opération « Albatros » telle qu'il l'avait envisagée.

La dernière décision à prendre en ce qui concerne la bataille a été celle concomitante sur la façon de la terminer. Le général de Castries demande à ce propos par télégramme au général Cogny, l'autorisation d'arrêter les combats. La décision est plutôt imposée par l'état du champ de bataille et de la garnison française. Le général Cogny informe alors le général Navarre[397] qu'il a donné instruction au général de Castries de ne pas capituler, de laisser le combat « s'arrêter de lui-même » et sur « Isabelle », de tenter la sortie appelée opération « Albatros ». Si nous nous arrêtions à ce seul document, nous pourrions facilement conclure que la dernière décision a bien été prise par le général Cogny, en charge de la conduite de la

[397] Télégramme n°22.695, texte n°04/01, très secret, 7 mai.

bataille. Pourtant, en comparant ce télégramme avec la reconstitution[398] des dernières conversations téléphoniques entre le général Cogny, le général Bodet représentant le général Navarre auprès des FTNV d'Hanoï, et le général de Castries, nous pouvons mieux nous rendre compte de la subtilité des formules employées dans ces différents papiers. Ceci nous informe donc, que tout ce qu'a dit le général Cogny au général de Castries par téléphone le 7 mai 1954, n'était que la répercussion de décisions prises à l'échelon supérieur du Commandement en Indochine. Le télégramme cité précédemment n'est qu'un compte-rendu fait par le général Cogny à son supérieur pour lui indiquer qu'il a bien suivi ses dernières directives.

Cette étude a permis de replacer la question des responsabilités dans sa chronologie contemporaine et montrer ainsi, qu'elle est totalement indissociable du processus décisionnel. Deux éléments semblent de fait évidents : d'une part, qu'il existe une chaîne de commandement et de pouvoirs, établie officiellement dans l'organisation du théâtre d'opérations indochinois de l'époque, et d'autre part, que cette organisation relève d'une subtilité sémantique. La chaîne de commandement est globalement respectée : les décisions relatives au théâtre d'opérations indochinois ont été prises par le général commandant en chef, après approbation générale du gouvernement et surtout, après avis et études demandées auprès des subordonnés, commandants de territoire ou de forces armées distinctes. Mais une nouvelle fois, cela ne semble pas si évident, ni consensuel. Tout est en effet question de vocabulaire et d'interprétations : dans cette chaîne, le gouvernement est responsable de la conduite de la guerre, le Commandant en chef est responsable de décisions stratégiques, interprétant et appliquant des directives gouvernementales, le Commandant des FTNV est responsable, sur son territoire, de la conduite de la bataille et enfin, le commandant du Gono est responsable de la conduite des combats. Cette distinction entre guerre, bataille et combats, détermine donc les échelons de prise de décisions et également, les niveaux de compétences et responsabilités. Degrés bien connus de tous mais aussi, bien pratiques pour tous, lorsqu'il s'agit de les réinterpréter pour se défendre face aux attaques et critiques mettant en question leurs actions

[398] Une reproduction de ces conversations se trouve en Annexes, p. 457-458.

et donc, leurs responsabilités. Cette même chaîne de commandements leur permet de se renvoyer leurs responsabilités les uns sur les autres.

Il est donc maintenant possible, mais surtout nécessaire, d'entrer dans les détails de ces diverses accusations et reproches réciproques, pour mettre en avant des éléments permettant de mieux cerner les tenants et les aboutissants de cette affaire si lourde de conséquences.

II. A CHACUN SON RESPONSABLE

Comme dans un réseau, la recherche de responsables est sans aucun doute la question centrale de l'Affaire, autour de laquelle gravitent et se rattachent de multiples affaires connexes. La responsabilité des décisions précédant la bataille elle-même, est quasiment consensuelle, comme nous venons de le voir. En tous les cas, ce ne sont pas directement ces décisions-là qui cristallisent la polémique. Et même si décisions et responsabilités sont quelque part indissociables, il semble que le débat s'oriente vers la question de la responsabilité du déroulement des combats ayant mené à la défaite. Nous venons d'aborder ce point sous l'angle de la prise de décisions officielle, en quelque sorte le point de vue interne. Ici c'est plutôt au filtre de la polémique créée par la défaite qu'il faut voir la question, un point de vue externe. En effet la recherche du, ou des responsables du « désastre », s'engage alors. Ce qui revient donc à rechercher, en particulier, les responsables de la conduite de la bataille. Et là, nous abordons un problème sensiblement différent. Or dans ce problème majeur, chaque composante des sociétés métropolitaine et coloniale, civile et

militaire, a son point de vue. Point de vue qui dépend lui-même de la façon dont est ressentie et vécue la défaite.

Pour mieux appréhender ces questions, nous pouvons donc dissocier d'abord, les militaires des civils (politiques ou opinion publique), puis les deux lieux principalement impliqués dans l'affaire, la Métropole et l'Indochine. Il est évident que le vécu et le ressenti y sont forts différents et que donc, les réactions sont différentes.

En Indochine, le Corps expéditionnaire et les Français en général, viennent d'essuyer une grave défaite certes, mais ce n'est pas encore la fin de la guerre, ni le temps du retrait. Les combats se poursuivent sur d'autres théâtres d'opérations, notamment dans le Delta. Puis vient la phase où les Français doivent évacuer le Tonkin après la signature des Accords de Genève. La route est encore longue après Diên Biên Phu, pour les autorités militaires et les soldats exécutants. Le choc doit passer, car il faut continuer les combats. Mais un tel échec doit trouver des responsables.

En Métropole, le retentissement est grand. Les politiques sont secoués, l'opinion publique réveillée et peut-être, pour la première fois depuis huit ans, intéressée par le sort de ses combattants dont les survivants sont devenus prisonniers. La foule d'articles parus dans la presse de tout bord sur le sujet, d'autant plus à partir de mai 1954, en est la preuve et sert particulièrement bien de relais à ce nouvel intérêt de l'opinion publique. À la lecture de ces nombreuses parutions, cette opinion commence à se poser la question : qui est responsable de tout cela ? Question fondamentale que les militaires et les politiques se sont posée bien avant elle.

1 - Points de vues militaires

Les militaires en Indochine peuvent être séparés en deux catégories : ceux qui ont vécu Diên Biên Phu de l'intérieur, les combattants du front, et ceux qui l'ont vécu de l'extérieur, les soldats des bases arrières et autres théâtres d'opérations, ainsi que le Haut Commandement. Ils ont tous leur propre point de vue sur la question.

Point de vue : des combattants de Diên Biên Phu…

Pour les combattants de Diên Biên Phu devenus prisonniers, les responsables de ce gâchis humain et de l'humiliation qu'ils ressentent, sont tour à tour les politiques et les gradés de Hanoï et Saigon. La plupart du temps, ces avis et ressentiments sont donnés longtemps après dans des témoignages. Ils rendent les politiques responsables car ils ne veulent pas y voir qu'une défaite militaire : ils ont fait leur travail de militaires. Seules les autorités politiques sont donc responsables de l'échec et ce, pour plusieurs raisons.

La plus fréquemment énoncée est le manque de soutien fortement ressenti de la part de cet arrière politique, notamment en tardant à autoriser l'envoi de renforts. Ensuite, vient le reproche d'avoir nommé à des postes à très hautes responsabilités des personnes qui, *a priori* et selon leur vision de combattants, n'en avaient pas les compétences. Navarre, qui n'avaient jamais mis un pied en Indochine avant sa nomination, et Castries, dont le principal défaut était d'être issu de la cavalerie, ce qui pour certains, n'était pas du tout adapté à la situation. Chacun y va alors de son analyse. Quand les Anciens expriment ce même genre de sentiments vis-à-vis des autorités politiques, ils n'hésitent pas à considérer les ministres des gouvernements successifs comme des « criminels », qui « n'ont jamais su nous donner les moyens de gagner sans être pour autant capables d'arrêter le massacre »[399]. L'accusation est lourde et les mots employés sont forts et rendent bien compte du ressentiment que peuvent avoir ces Anciens combattants.

Quand ce ne sont pas les politiques qui sont incriminés, ce sont directement les généraux Cogny et Navarre. Ces deux chefs militaires sont rendus responsables de leur calvaire, soit parce qu'ils étaient trop éloignés pour bien en appréhender les réalités et les difficultés vécues, soit parce que jugés incompétents. Quelques témoignages dénoncent en effet l'incompétence des chefs, qui peut aller parfois jusqu'à un sentiment d'absence de chefs ; chef, au sens de celui qui est à la tête, qui commande, qui dirige un groupe de personnes dont il est le supérieur en termes de pouvoir de décisions. Certains soldats de Diên Biên Phu ont donc eu la sensation qu'ils étaient seuls sur le terrain à prendre des décisions, que de « vrais chefs », responsables, auraient dû prendre pour eux. Ces remarques englobent

[399] Citation issue du témoignage de Maurice Duteil, lieutenant chef de section aux 5e BPVN puis 2/1e RCP à Diên Biên Phu, dans un courrier daté de 2008.

également dans certains témoignages le colonel (devenu général) de Castries, pourtant l'un des leurs au sans géographique du terme. Il est ainsi accusé de ne pas s'être montré dans les tranchées, de ne pas être sorti de son solide abri, le seul véritablement solide du camp, pour compatir aux souffrances de ses soldats, leur montrer un peu de soutien et relever leur moral. « De Castries n'était pas le Tigre ! », peut-on lire dans les mémoires du sergent Fantinel[400].
Les combattants qui s'aventurent cependant à critiquer directement les commandements du Gono, de Hanoï ou de Saigon, dénoncent alors plus généralement, pour les trois généraux, des décisions hasardeuses, risquées, voire incohérentes, ainsi que des erreurs, ou bien encore leur manque de décisions claires, voire l'absence de décisions. Au final, ils sont jugés responsables de n'avoir rien su faire aux moments critiques, aux moments où les chefs sont censés être décisifs. Dans le même ordre d'idées, l'état moral des généraux de l'arrière est remis en cause. Jean Pouget parle même de « débâcle morale »[401] dans les Etats-Majors de Hanoï et Saigon, surpris par les rapides échecs des premiers jours de l'attaque. Ils donnent alors l'impression, à des observateurs extérieurs ou aux lointains combattants en attente de directives, de ne pas savoir comment réagir, comme si ils étaient complètement dépassés par des événements qu'ils ne savaient plus comment gérer. « [….] les autres chefs pouvaient peut-être intervenir, avant qu'il ne soit trop tard, ceux de la Métropole, comme ceux de Saigon ou d'Hanoï et plus particulièrement ceux de Diên Biên Phu, qui paraissaient aveugles sur le terrain […] »[402]. En tout état de cause, il existe un important décalage entre les combattants de Diên Biên Phu et leur Commandants restés à l'arrière ou dans leur abri.

L'ultime reproche retrouvé dans les divers témoignages, est d'avoir laissé sauter du personnel jusqu'au dernier jour, ce qui est jugé là aussi, criminel. Il ne s'agit toutefois ici que d'un unique jugement, postérieur, qui ne rend pas forcément compte d'un sentiment plus général. D'autant plus qu'il ne semble pas partagé puisque des télégrammes datés de début mai, envoyés par le capitaine Langlais en charge du secteur Central du Camp retranché et commandant le Groupement aéroporté n°2, reprochent au contraire au général Cogny, de

---

[400] SHD, 1KT1155, *Une section de Marocains à Diên Biên Phu*, … *op.cit*.

[401] J. Pouget, *Nous étions à Diên Biên Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1964, 550p. , collection « coup d'œil », IIe Partie : la bataille. L'auteur, parachutiste, aide de camp du général Navarre, est l'un des derniers volontaires à avoir été parachuté sur Diên Biên Phu, entre le 3 et l » 5 mai, avec le 1er BPC. Il porte ici un jugement extérieur à la bataille puisqu'il a pu voir ce type de comportement dans les Etats-Majors avant de sauter sur le camp retranché.

[402] J. Collet, *op. cit*. , II. La bataille pour Diên Biên Phu ; « le naufrage du torpilleur » (pp. 101-109).

refuser de faire sauter les volontaires qu'ils soient brevetés parachutistes ou non. Quoiqu'il en soit, le ressentiment envers les politiques comme le haut commandement militaire est fort.

… des combattants du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême Orient…

Les soldats des bases arrière et autres théâtres d'opération, font globalement état des mêmes remarques : incompétence ou indécision des chefs et responsabilité des politiques qui les ont abandonnés. À nouveau les comptes - rendus sur l'état d'esprit et le moral des différentes unités[403] livrent quelques informations relatives à ce sujet. Il en ressort que les soldats du CEFEO, accaparés par leur propre mission, suivaient les événements de Diên Biên Phu en écoutant la radio ou lisant les quelques journaux à leur disposition. Les gradés avaient sans doute des canaux d'informations plus restreints et plus proches des hautes sphères militaires. Ils paraissent donc relativement confiants quant à l'issue de la bataille, pendant les combats, puis surpris, parfois choqués, lors de l'annonce de la chute du Camp retranché. À qui la faute ?

Il apparaît à la lecture de ces documents, une césure entre hommes de troupe et sous-officiers et officiers. La troupe accuse généralement le Haut commandement ; les gradés accusent volontiers, en premier lieu, le gouvernement. Chaque groupe fait des reproches aux échelons supérieurs. Les critiques les plus fréquemment émises, lorsqu'elles existent ou sont rapportées, concernent donc d'abord le Haut commandement qui n'a pas engagé tous les moyens nécessaires à la survie de la garnison et dont les décisions ont conduit à la chute du Camp retranché et la perte de tant de combattants. Les soldats de la troupe estiment en majorité que les chefs ont failli et ils ont par conséquent, perdu toute confiance en lui. De même pour le gouvernement, sans pour autant le critiquer ouvertement. Les critiques plus ouvertes sur les gouvernants émanent alors des officiers, notamment dans les bataillons de Légion et de parachutistes. Dans ces cas-là, la politique du gouvernement est jugée incohérente. Ils sont aussi responsables d'avoir nommé dans cette affaire, « un commandement indigent » comme le souligne le rapport du 7e Bataillon de Parachutistes

[403] SHD, Série 10H 349 à 421, EMIFT, C : Moral.

Coloniaux. Ces commentaires font parfaitement écho à ceux du Camp retranché évoqués plus haut. Une petite précision cependant : ces documents sont établis par des militaires, gradés, chefs de bataillon, qui interprètent les propos de leur troupe sans forcément les retranscrire fidèlement, ou en restant évasifs. Des erreurs d'interprétation, volontaires ou non, sont possibles, de même que des non-dits. La valeur réelle du rapport dépend donc aussi de l'unité dont il est question et de son auteur. Quand la plupart de ces rapports font état de la tristesse et du choc causés par la défaite, de la solidarité exprimée par les soldats, de discussions plus ou moins animées qu'elle a entrainées, le capitaine Girardet, chef de corps de la compagnie de Commandement de la Zone Ouest, écrit le 9 juin, dans son rapport sur le moral du 1er semestre 1954 : « […] son issue fatale a causé un étonnement douloureux mêlé de rage et les commentaires n'ont pas été évidemment, très tendres, ni justes pour les responsables »[404]. Commentaire sans doute le plus significatif parmi tous ceux collectés, il est suffisamment clair pour faire comprendre l'état d'esprit et le moral du moment et reste suffisamment vague et prudent, pour faire comprendre que des propos ont été formulés à propos du Commandement sans pour autant avoir à les retranscrire avec exactitude. Les responsables visés ici sont très certainement les commandants des divers échelons mais en première ligne, les généraux Navarre et Cogny. Il ne s'est trouvé qu'un document pour citer nommément, ouvertement et sans ambiguïté aucune, des officiers considérés comme responsables[405] : le général Navarre et ses adjoints les colonels Berteil et Revol. En regard de ces commentaires concernant le commandement, les militaires du CEFEO estiment que la bataille a été perdue aussi parce que … les adversaires l'ont gagnée. Ils avaient des moyens supérieurs et mieux adaptés à la forme des combats qu'ils ont imposée, des moyens sous-estimés par des Français trop confiants.

Nombreux sont les livres d'anciens combattants ou contemporains témoins de l'événement, parus bien après la bataille, qui mettent également la faute sur le Commandement militaire. Ces jugements sont plus ou moins nuancés, selon l'auteur, son vécu, ses affinités personnelles et les buts de sa publication. La plupart ont été écrits dans le

---

[404] SHD, 10H 373 : bataillons de marche d'Extrême-Orient, d'Afrique centrale française ; CFTNV, compagnies de commandement.

[405] SHD, 10H 381 : TAPI : compagnies de livraison par Air, bataillon divisionnaire AP, GAP, BCCP ; Rapport sur le moral au cours du 2e semestre 1954, Bataillon Divisionnaire Aéroporté, chef de bataillon Brion, 13 décembre 1954 ; « […] il ne faut pas cacher les responsabilités de Navarre, celles de ses adjoints directs colonel Berteil et Revol. […] ».

but de rendre hommage aux combattants, de rétablir une vérité qui est la leur, selon leur point de vue. Dans ce cas, les auteurs mettent souvent la responsabilité de la défaite sur le Haut commandement, comme nous l'avons vu précédemment. De même, ils accablent parfois le gouvernement. Les publications les plus nuancées sont sans doute celles qui relèvent d'une méthode historique se voulant plus objective, en tous les cas moins passionnée, comme le *Pourquoi Diên Biên Phu ?* de Pierre Rocolle[406]. Ce dernier emploie le terme « d'égarement » pour parler de l'attitude du commandement et de ses erreurs. Mais il place ces erreurs sous la responsabilité des politiques qui n'ont jamais donné, selon lui, de directives claires (c'est ce que pensent aussi certains combattants, nous l'avons dit), alors que dans l'organisation des pouvoirs de la IVe République, le gouvernement est bien responsable de la conduite de la guerre. Les autorités militaires en Indochine doivent y appliquer les directives gouvernementales sous forme d'opérations militaires. Les responsabilités y sont donc partagées, mais le militaire est bien subordonné au politique. Même conclusion finalement que chez le général Navarre, ce qui est sans doute à l'origine du fait que le livre du colonel Rocolle est l'un des rares à ne pas subir les contre-attaques et critiques cinglantes du général Navarre.

…du Haut commandement.

À l'échelon du Commandement en Indochine, il est assez surprenant que la recherche des responsabilités commence bien avant la chute du Camp retranché. Ont-ils senti le vent tourner et chercher, le plus tôt possible, à se justifier, à se défausser ? Peu sont ceux qui assument directement leur part de responsabilité, comme le colonel de Winter. Dans une fiche relative à la contre-batterie que ce commandant de l'artillerie des Forces Terrestres du Nord Vietnam adresse le 2 avril, pendant la bataille, au général Cogny, il conclue qu'il « est certainement possible de relever des fautes […] dans la direction de la contre-batterie dont le Commandant de l'Artillerie des FTNV accepte la responsabilité […] »[407]. Ce genre de phrases est rare ; si rare, que cette référence doit être la seule. Les autres commandants impliqués dans l'affaire de Diên Biên Phu et ce jusqu'aux plus hauts échelons, tentent plutôt de se dégager de

[406] Livre paru aux éditions Flammarion, collection « l'Histoire », en 1968 ; publication issue de sa thèse.

[407] Cette fiche a été ajoutée par le général Cogny à son compte-rendu sur Diên Biên Phu du 13 mai.

toute responsabilité, ou au moins, de ne pas avoir à l'assumer seuls. Les responsabilités font ainsi le tour des commandements, passant de l'un à l'autre, revenant parfois au premier, ou s'accommodant, parfois, d'un partage. L'Artillerie partage par exemple volontiers sa responsabilité avec l'Aviation.

Cette petite guerre interne aux commandements impliqués directement dans la bataille se double souvent d'un rejet de la responsabilité sur les politiques.

Et inversement.

2 - Politiques, militaires et journalistes

Qu'en est-il de cette affaire de responsabilité vue de Métropole ? En d'autres termes, comment les hommes politiques réagissent à la défaite face aux militaires ? Il s'avère en effet que cette question se cristallise surtout autour des liens existants entre les militaires et les politiques, qui apparaissent de fait plutôt difficiles, fragiles et tendus. Il est assez net que chaque groupe rejette la responsabilité sur l'autre.

L'attitude des autorités politiques face à la défaite de Diên Biên Phu est semblable aux autres : choquées par cette défaite, elles rendent des hommages vibrants aux combattants, héros sacrifiés, comme dans les discours de Joseph Laniel, Président du Conseil, lors des séances des 7 et 11 mai à l'Assemblée nationale. Mais dans cette même séance du 11 mai[408], puis dans un article du 14 mai publié dans le journal *l'Information*, le Président du Conseil pense déjà aux responsabilités en déclarant qu'il ne faut pas commencer, si vite, à accuser qui que ce soit. « Rechercher des boucs émissaires n'aboutirait pas à donner aux chefs civils et militaires le goût des responsabilités » déclare-t-il publiquement. Les autorités politiques ont en réalité d'autres problèmes à régler au même moment, comme par exemple le

[408] Cité dans A. Ruscio et S. Tignères, *op. cit*., p. 80.

gouvernement qui doit faire face à un vote de confiance. Pour lui, ce n'est effectivement pas le moment de mettre en avant une quelconque responsabilité dans « l'affaire de Diên Biên Phu ». Cette attitude se trouve être un prétexte tout à fait moral pour chercher à reporter, si ce n'est éviter, d'ouvrir « l'affaire », au sens bien réel cette fois pour le gouvernement, d'une situation embarrassante et périlleuse. Rien que le fait d'évoquer la question des responsabilités, même à la manière de Laniel dans ses interventions, prouve qu'elle est déjà présente dans tous les esprits et toujours en filigrane, comme suggérée.

Cette idée d'une certaine volonté politique de reporter la « chasse aux responsables », se retrouve chez le général Navarre qui, encore une fois dans ses archives, consacre un dossier entier à ce qu'il a appelé « l'étouffement de l'affaire de Diên Biên Phu ». Pour lui, il est certain qu'au moment où il demande avec insistance une Commission d'enquête au sujet de Diên Biên Phu pour établir des responsabilités, le gouvernement de Pierre Mendès France, qui succède au gouvernement Laniel, évacue le sujet, d'abord en refusant la constitution d'une telle commission, puis en lui substituant une Commission d'enquête parlementaire, intitulée Sous-commission de la Défense nationale dépendant de la Commission des Finances[409]. Sous-commission parlementaire qu'il juge incompétente. Et nous pouvons en effet légitimement poser la question de son objectivité et de sa finalité, quand nous en voyons les intitulés. Est-ce un moyen pour les politiques de faire en sorte de calmer les demandes du général Navarre et, en même temps, de ne pas trop mettre « l'affaire » sur la place publique ? Le général Navarre dit aussi qu'aucune personnalité politique n'a voulu l'entendre, que le gouvernement a fait pression pour empêcher la publication, puis la vente, de son livre et qu'il l'a empêché d'avoir accès aux conclusions de la Commission d'enquête militaire, qui avait entre-temps été accordée. Le ressentiment du Haut commandement envers les politiques n'en a été que plus profond.

Cette attitude du gouvernement porte à croire que le général Navarre est largement rendu responsable de l'affaire et que, de ce fait, les hommes politiques ne veulent en assumer une quelconque responsabilité. Bien au contraire. Loin du théâtre d'opérations en question, les hommes politiques disent assez clairement que la défaite est due à la conduite de la bataille sur le terrain et aux choix militaires qui ont été faits pour le déroulement des combats. Les propos et comptes - rendus des politiques au sujet de la bataille de Diên Biên Phu nous sont connus par la presse qui, une nouvelle fois, occupe le devant de la scène et fournit à

[409] Cette sous-commission été présidée par Christian Pineau. Le général Navarre a été convoqué pour être entendu par cette sous-commission le 17 décembre 1954.

l'opinion publique de quoi alimenter les débats. Bien que cette opinion et les autorités politiques passent finalement vite à autre chose dans le contexte national des années d'immédiate-après-Diên Biên Phu, cet aspect de « l'affaire » refait surface à chaque nouvelle publication. En général, ces publications sont l'occasion de règlements de compte entre militaires et politiques qui se répondent par voie de presse. L'attitude du général Navarre est à ce propos très révélatrice et le problème tourne autour de la question de la défense du Laos. Si Navarre considère que Diên Biên Phu a rempli son rôle de ce point de vue, les politiques ne semblent pas vouloir reconnaître leur implication dans cette question. Pour le général Navarre, elle est pourtant un « point capital – le plus important de ceux que pose une étude sérieuse de l'affaire de Diên Biên Phu »[410]. Cela implique que pour comprendre cette affaire, il faut obligatoirement remonter aux origines de Diên Biên Phu. La question est donc : qui est responsable d'avoir imposé à la France la défense du Laos ? « Il est évident, en effet, que si je ne m'étais pas considéré comme absolument tenu de défendre le Laos, ma décision de me battre à Diên Biên Phu serait beaucoup plus discutable ». Le général Navarre, en s'exprimant ainsi, reconnaît qu'il a pris la décision d'accepter la bataille du Nord-ouest à Diên Biên Phu, mais subordonne cette décision à une autre, prise en amont à un échelon supérieur et de nature différente. Il s'agit bien là de mettre en cause les hautes autorités politiques, les membres du gouvernement, notamment ceux présents à la présentation de son plan d'actions le 24 juillet 1953. La personnalité politique la plus particulièrement visée s'incarne en Joseph Laniel. Ou dans son livre, *Le Drame indochinois,* paru en novembre 1957, dans lequel il explique qu'il n'a pas imposé au général Commandant en chef la défense du Laos, mais au contraire, lui a laissé juger de la nécessité, ou non, de défendre le Laos. L'opposition entre les deux hommes va bien au - delà de la bataille, puisque la parution du livre de J. Laniel est l'événement qui met au jour cette opposition. Ils s'attaquent et contre-attaquent par voie de presse, chacun publiant ses arguments et réponses à l'autre, dans des journaux différents[411]. Indice révélateur de l'importance de ce conflit ouvert, les dossiers spéciaux existant dans les archives du général Navarre intitulés « articles de presse au sujet de la publication de M. Laniel » et « livre de J. Laniel et réponse »[412]. « […] la préoccupation qui semble primer sur toutes les

[410] SHD, Fonds privés, 1K342-1, dossier 3, note n°4.

[411] Le général Navarre envoie une lettre, « Réponse à M. le Président J. Laniel », au journal *Combat* ; celle-ci est publiée le 13 janvier 1958.

[412] SHD, Fonds privés, 1K342-7, dossier 12.

autres chez certains de nos officiers supérieurs [est] celle de se « couvrir » […] contre les responsabilités personnelles. […] nous avons vu le général Navarre reprocher au gouvernement de ne pas avoir pris à sa place les décisions stratégiques qui étaient de son ressort […][413]» : J. Laniel estime donc clairement que la décision, la préparation et la conduite de la bataille n'ont relevé que de l'autorité militaire et en particulier du général Navarre. « Non. [Je lui reproche] de ne pas avoir conduit la guerre ce qui est une prérogative gouvernementale »[414] : le général Navarre estime lui, en réponse, que le gouvernement français n'a pas assumé son rôle dans la conduite de la guerre en ne définissant pas clairement la mission qui lui a été assignée et en ne lui donnant pas les moyens de remplir cette mission. Si le général Navarre défend avec autant d'attachement le fait que Diên Biên Phu ait rempli sa mission première, qui pour lui, était la défense du Laos, c'est qu'il a effectivement dû se sentir dans l'obligation de le faire. Or, cette situation pose légitimement la question de la position gouvernementale à ce sujet.

Le gouvernement français a-t-il réellement accepté le « plan Navarre » tel qu'il a été mis en œuvre ? Il n'y a pas de réponse claire à cette question. Cette absence de réponse claire sert justement de base de défense à Navarre contre les politiques. Les hommes politiques eux-mêmes dans leurs témoignages postérieurs ne semblent pas s'accorder sur cette question et cherchent à se protéger. Les observateurs extérieurs insistent sur l'idée que rien n'a été clair de la part du gouvernement et que de fait, il a laissé le général Navarre sans directives précises. L'approbation gouvernementale au plan Navarre aurait donc été sous-entendue, mais jamais formellement exprimée, comme l'expriment le journaliste R. Guillain, mais aussi le général Catroux. Les travaux de la Commission d'enquête et le rapport qui en a résulté montrent que le général Catroux défend la thèse du général Navarre selon laquelle le gouvernement n'a jamais donné de mission claire quant à la défense du Laos, laissant au général Commandant en chef le soin de décider en fonction du contexte politico-militaire au moment de l'éventuelle attaque du Viet Minh sur le Laos. Tout ceci en ne désapprouvant pas son plan. La Commission d'enquête conclue donc que le Comité de Défense nationale n'a pas « explicitement approuvé le plan Navarre » mais aurait donné « un agrément de principe implicite. » Navarre a interprété cela comme une obligation, non dite certes, mais évidente, de défendre le Laos en cas d'attaque ; son plan d'actions présenté en juillet 1953 en est la

---

[413] J. Laniel, *Le drame indochinois*, p. 23.

[414] Note manuscrite correspondant à la citation précédente dans le livre de J. Laniel.

traduction militaire. L'attitude des autorités gouvernementales, comme celle du général Navarre, prêtent à confusion et ont entrainé cette importante polémique dans la recherche des responsabilités.

Le général Navarre se place en fait souvent dans ses divers écrits contemporains ou postérieurs, dans une position de dépendance par rapport aux politiques, ce qui lui permet de se défausser d'une part de sa responsabilité : il a agi parce que les politiques l'avaient demandé**.** Pour lui, l'affaire de ce point de vue est entendue : la faute n'est imputable qu'au gouvernement seul, qui a pris la décision d'ouvrir les négociations de Genève. Cette décision a confirmé l'attaque Viet Minh, elle a conduit au maintien de la garnison et, même lorsqu'il s'agit de l'évacuation des blessés après la chute du Camp retranché[415], ce sont encore les négociations de Genève et donc le gouvernement français en négociations, qui déterminent les décisions du général Navarre. Il est toujours en attente « d'instructions » venant de Paris.
Cette façon d'argumenter se retrouve souvent dans les notes, directives, lettres et autres écrits du général Commandant en chef. Cela fait partie de ce que nous appelons la « méthode Navarre »[416]. Mais avant d'étudier de manière plus approfondie cette méthode, revenons à la recherche des responsabilités qui s'est engagée en Métropole.

Les autorités militaires ont donc souvent répondu qu'elles n'étaient en rien responsable d'une défaite de nature politique et que les autorités politiques étaient par conséquent, bien responsables de ce gâchis. Le rôle de la presse est ici véritablement prépondérant. Les journalistes eux-mêmes, surtout ceux qui y sont allés et qui connaissent l'Indochine, se donnent comme un devoir d'informer l'opinion publique. L'article précédemment cité de Robert Guillain dans le *Monde* du 3 mai, est révélateur : tout en expliquant le rôle du général Navarre, qui n'est pas totalement blanchi par ailleurs, il donne clairement la responsabilité aux autorités politiques. Pour lui, les décisions ont été prises depuis Paris, point qu'il appelle le « nœud du drame » : « le commandement militaire n'arrive qu'en 2e position dans les décisions qui sont prises en Indochine ? On lui demande seulement l'exécution militaire des décisions prises par des hommes politiques » qui n'ont aucune connaissance des faits militaires et qui ne donnent pas aux militaires les moyens de leur

[415] Lettre du 21 mai 1954 du général Commandant en chef en Indochine eu Haut Commandement de l'Armée populaire Vietnamienne (conservée dans les archives du général Cogny, PA7-7, sous-dossier DBP, janvier-mai 1954).

[416] Cf. *Infra*, chapitre 9.

politique. Il va plus loin, en nommant Jean Letourneau comme responsable des décisions contenant « […] en puissance la catastrophe ». Pourquoi Jean Letourneau plus qu'un autre membre du gouvernement du moment ? Parce que ministre chargé des relations avec les Etats associés, il a présidé à la politique de défense du Laos, Etat avec lequel un accord a été signé en juillet 1953. Défense du Laos qui, comme nous l'avons vu précédemment, a largement influencé, si ce n'est dicté, les décisions du général Navarre concernant les opérations à mener au Tonkin. Les politiques des différents gouvernements sont ainsi souvent visés par les propos des journalistes.

Cependant, la plupart des articles parus dès 1954, visent en majorité le général Navarre. Celui-là même qui a été encensé par la même presse à l'automne 1953. Ces articles ont été largement disséqués et analysés par A. Ruscio et S. Tignères[417]. Les combattants ne sont jamais mis en cause, le général Cogny est souvent objet d'indulgence. Est-ce dû au fait que pendant la bataille déjà et même avant, le général Cogny avait la réputation d'aimer la presse et d'être l'ami des journalistes, alors que le général Navarre lui, est réputé au contraire, pour détester la presse et ses représentants ? Ces réputations semblent se vérifier au vu des nombreux échanges à propos de la presse entre les deux généraux et cela fait partie intégrante de leur opposition[418].

L'imbrication du politique et du militaire est donc importante dans la question des responsabilités. Pourtant un dernier protagoniste apparait : l'opinion publique. Certes son implication est moins directe, mais elle apparaît avoir elle aussi sa part de responsabilité, sous la plume de deux auteurs. Les articles du général Catroux, extraits de son livre, intitulés « Le drame de Diên Biên Phu », parus dans le *Figaro* en avril – mai 1959, sont clairs à ce propos : ce n'est pas le général Commandant en chef qui est responsable, mais bien l'opinion publique, qui aurait poussé les gouvernements successifs à rechercher à tout prix la fin de la guerre. Ainsi, ils auraient laissé Diên Biên Phu à son calvaire pour se concentrer sur les négociations de sortie de guerre de Genève. P. Rocolle lui aussi estime que « les réactions de l'opinion

[417] A. Ruscio et S. Tignères, *op. cit.* ; aux pages 80 et suivantes notamment.

[418] Conflit qui fait l'objet du chapitre suivant ; leurs relations avec la presse sont totalement intégrées au conflit qui les oppose.

publique ont fortement pesé »[419]. Cette pensée est sans doute construite de la même façon que les articles de Catroux : parmi les multiples facteurs pouvant entrer dans l'explication de la chute de Diên Biên Phu, les réactions de l'opinion française ont sans doute, en effet, poussé les gouvernants à rechercher des solutions politiques, laissant les militaires en Indochine se débrouiller avec « leur » guerre. N'est-ce pas le travail des militaires de faire la guerre ? Ce n'est pas parce que cette même opinion s'intéresse d'un coup au sort des combattants du Camp retranché, qu'elle considère que la guerre menée en Indochine la concerne particulièrement. Ayant analysé les nombreux sondages réalisés auprès de l'opinion publique pendant la Guerre d'Indochine, Alain Ruscio et Serge Tignères[420] ont largement montré à quel point ce qui caractérisait l'opinion était l'indifférence par rapport aux événements lointains d'Indochine. L'attitude qu'elle a eue, dans sa grande majorité, à leur retour en métropole, l'a également montré[421]. Les auteurs incriminant l'opinion publique ont sans doute pensé à ce genre de sondages, révélateurs des sentiments de l'opinion publique à un moment donné. Ces sondages ont montré encore une fois à quel point l'opinion était concernée par d'autres problèmes et que de ce fait, elle préférait la recherche des négociations, ou plus simplement, une sortie de guerre. Parmi les arguments avancés pour appuyer cette opinion, les mêmes sondages ont mis en évidence que 80% des Français pensaient que sortir de la guerre permettrait d'améliorer leur niveau de vie. Du point de vue des politiques, n'est-il pas important de tenter de satisfaire une opinion sensible aux questions sociales et qui, dans une République instable, a toujours majoritairement exprimé son détachement par rapport à cette guerre « impopulaire »? De là à penser et dire, que l'opinion publique aurait une responsabilité dans la politique d'abandon de l'Indochine et, par une extension remarquable, dans le drame de Diên Biên Phu…

Le grand débat s'engage en fait au plus haut degré de commandement, entre le général Navarre et son subordonné direct pour Diên Biên Phu, le général Cogny. Leur principal point commun dans leur méthode de justification reste le fait de rejeter la responsabilité sur d'autres : Cogny sur son supérieur, Navarre sur les politiques, mais aussi sur son subordonné.

---

[419] Pierre Rocolle, *op.cit.,* Introduction.

[420] A. Ruscio et S. Tignères, *op. cit.*

[421] cf. *Supra*, Ière Partie, chapitre 3, II.

En tant que plus haut responsable militaire en Indochine, Navarre, nous l'avons vu, rejette les responsabilités sur l'inaction des politiques envers le théâtre d'opération oriental, qu'il considère comme un abandon pur et simple, un sacrifice sur l'autel de la politique internationale. Cogny s'empresse d'y trouver l'expression d'un moyen, pour le chef supérieur de l'Armée en Indochine, de se défausser sur les autorités politiques en n'assumant pas sa part de responsabilité.
Navarre accuse aussi son subordonné de vouloir se dégager de sa propre responsabilité. « Au fur et à mesure que la situation s'aggravait à Diên Biên Phu, les efforts du général Cogny pour dégager sa responsabilité augmentaient de plus en plus »[422]. Le reproche est clair mais se fait alors à la lumière d'analyses postérieures réfléchies et dépendantes largement du contexte d'autojustification, presque de réhabilitation, dans lequel le général Navarre a écrit ces mots.

Mais tout cela relève de contentieux bien plus grands et anciens que la seule responsabilité d'une défaite ; un contentieux si important qu'il mérite une analyse plus approfondie[423].

3 - La Commission d'enquête militaire, 1955

Puisque les politiques cherchent à reporter sciemment la recherche des responsabilités, les militaires concernés et non engagés dans d'autres affaires tentent de prendre les choses en main plus rapidement. Il s'agit aussi d'un moyen de révéler la faute des politiques plus rapidement et de montrer leur responsabilité de manière plus visible.

Constitution de la Commission

Le général Navarre, souvent visé de tous côtés, demande avec insistance, dès son retour d'Indochine, la réunion d'une Commission d'enquête pour déterminer officiellement

[422] Fonds Navarre, Note n°14, *op.cit*.

[423] Cf. *Infra*. Chapitre 9

les responsabilités de chaque intervenant de l'affaire. Après avoir essuyé plusieurs refus depuis août 1954[424], cette Commission est finalement accordée par Pierre Mendès France, président du Conseil, et créée par arrêté du 31 mars 1955. Pourquoi avoir finalement cédé aux demandes répétées du général Navarre ? Le processus est long mais somme toute très lisible.

Le général Navarre a été remplacé dès la fin mai 1954, à son poste de Commandant général en Chef en Indochine par le général Ely. Frustré, vexé, se sentant désavoué et littéralement puni, par le gouvernement, de retour d'Indochine dès le mois de juin 1954, il demande la constitution de cette commission. Face aux refus gouvernementaux, il profite de chaque occasion qui lui est donnée par les articles publiés à ce sujet au deuxième semestre 1954 le visant plus ou moins directement, pour répondre publiquement, en faisant toujours une allusion au fait que tout ce déballage public n'aurait pas lieu si on lui avait accordé sa commission. La publication qui finit par décider le gouvernement à accepter cette commission est celle d'articles écrits par Lucien Bodard parus dans *France-Soir* en janvier 1955[425]. À ce propos, le général Navarre écrit au Ministre des Forces armées :

> « À la suite des attaques récentes dont j'ai été l'objet dans le journal France-Soir, vous avez bien voulu me recevoir.
>
> Je vous ai exposé, que m'étant vu refuser la Commission d'enquête sur mes actes de commandement en Indochine dont j'avais demandé la constitution, j'estimais être en droit d'être défendu par le gouvernement contre ces attaques.
>
> J'ai le regret de constater qu'à la date d'aujourd'hui, aucune mesure d'aucune sorte n'a été prise en vue d'éclairer le public sur la valeur des allégations contenues dans les articles de France-Soir bien que les documents que vous possédez vous eussent donné la possibilité, sans aucune difficulté et sans aucune crainte d'erreurs, la possibilité d'en démentir

[424] Une lettre du 26 octobre 1954 du Secrétaire d'Etat à la guerre adressée au général Navarre, indique que suite à deux lettres du Général (des 12 août et 22 octobre 1954) « il n'est pas envisagé de constituer une Commission d'enquête au sujet de [son] commandement en Indochine, une telle procédure n'ayant, malgré certains précédents, aucun fondement légal ou règlementaire. Par contre je vous invite à me faire parvenir un rapport complet sur vos actes de commandement en Indochine et sur le déroulement des opérations durant la période considérée […] » (SHD, 1K342-6, dossier 29).

[425] Articles intitulés *Le drame de Diên Biên Phu*, parus du 9 au 13 janvier 1955 qui mettent clairement la responsabilité totale sur le général Navarre et son obstination.

formellement l'essentiel. Je demande donc à nouveau la constitution d'une Commission d'enquête. » [426].

Navarre demande un droit de réponse, car il estime que le gouvernement, en lui refusant la Commission qu'il réclame, lui refuse aussi une défense publique qu'il est en droit de recevoir de la part des instances qui l'avaient nommé à ce poste. Il a, à ce moment-là, finalement obtenu ce droit de réponse et a publié des démentis aux articles de L. Bodard, dans l'hebdomadaire *Jour de France*[427]. L'envie du gouvernement d'éviter d'étaler en place publique cette nouvelle polémique qui risquait d'avoir des répercussions trop négatives pour lui, l'a sans doute décidé à accorder la Commission d'enquête.

À nouveau, l'imbrication entre le politique et le militaire est forte, parce que leur dépendance structurelle l'est aussi. Cependant, si le politique donne son accord pour réunir cette Commission d'enquête, le militaire la dirige, seul. Elle est d'ailleurs officiellement intitulée : « Commission d'enquête militaire ». La formulation a ici toute son importance. Comme le précise le général Navarre lui-même au ministre de la Défense nationale, il s'agit bien d'une « Commission d'enquête » et non d'un « Conseil d'enquête » : dans ce second cas, le général Navarre aurait dû comparaître en tant qu'accusé et non comme simple témoin comme toutes les autres personnalités. Dans une Commission, les témoins doivent ainsi être entendus à « titre d'information » uniquement. De même, ce ne sont pas « les actes de commandement » qui doivent être jugés, mais les opérations militaires ayant mené à Diên Biên Phu. Nuance de taille apportée par le général Navarre lui-même mais complètement occultée, par lui également, jusqu'à ce que le gouvernement se décide à constituer la Commission.

La Commission d'enquête militaire reste donc entre militaires. Elle est en effet présidée par le général Catroux (certes nommé par Mendès France directement) et composée de militaires, pour examiner des faits militaires. Elle ouvre ses travaux le 21 avril 1955 et rend ses conclusions le 3 décembre, après avoir tenu vingt-deux séances. Elle a entendu quelques témoins directement engagés dans « l'affaire » de Diên Biên Phu et auditionné deux

[426] Extrait de la lettre du général Navarre au Ministre de la Défense nationale, du 19 janvier 1955 (SHD, 1K342-6, dossier 29).

[427] Ces démentis devaient également paraitre dans le *Figaro,* mais le gal Navarre y a renoncé, après la décision du gouvernement de constituer la Commission. Les articles à paraître sont restés sous forme de projet.

responsables politiques seulement : Marc Jacquet, ancien secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats associés et Maurice Dejean, ancien Commissaire général de France en Indochine. Les témoins militaires entendus ont été les généraux Navarre, Cogny et de Castries bien sûr ; mais aussi le général Lauzin alors Commandant de l'Air en Extrême-Orient et l'Amiral Auboyneau en charge de l'Aéronavale, le général Bodet adjoint du général Navarre et sous-chef Opérations à l'Etat-Major, le général Dechaux commandant le groupement aérien tactique Nord (Gatac Nord) puis les colonels Lalande et Langlais, commandants, à Diên Biên Phu, des secteurs Sud pour le premier, et Centre pour le second ainsi que les lieutenant-colonels Guérin et Brunet, en charge de l'Armée de l'Air à Diên Biên Phu. En somme, il s'agit de ceux que l'on peut appeler le Haut commandement militaire en Indochine et à Diên Biên Phu. Fait remarquable tout de même quand on sait l'impact de la défaite sur l'Armée dans son ensemble et sur le monde politique, aucun autre combattant n'a été appelé à témoigner, ni même MM. Letourneau, Pleven et Chevigné, personnes ayant pourtant été mises en cause, ou ayant visité le camp retranché entre décembre et février 1954. Bien qu'ayant complété ses auditions avec des documents produits pendant la période considérée (les mêmes que ceux que nous utilisons : rapports, lettres, Directives et Instructions…), il semble, tout de même, que la Commission se soit arrêtée à une vision partielle, peut-être minimaliste, mais surtout majoritairement extérieure, de la bataille. Etait-ce réellement suffisant pour en tirer des conclusions convaincantes ? Certes la multiplicité des témoignages ne fait pas la qualité générale d'un travail final ; cependant, nous pouvons raisonnablement poser la question de l'orientation de la vision donnée par ces quelques témoins. Tout dépend finalement de ce que la Commission recherchait réellement. A-t-elle été créée pour juger objectivement d'une défaite et en trouver le ou les responsables ? Ou, a-t-elle été consentie par le monde politique pour calmer et occuper le monde militaire, pouvant ainsi, lui, s'occuper d'autre chose ? Réclamée par un général attaqué de tout côté, se sentant trahi par les hommes politiques, elle a peut-être été créée, sans l'avouer en effet, pour éclipser ces militaires devenus un peu trop visibles et bruyants et surtout ne pas les laisser accéder au devant de la scène. L'impression qu'elle a laissée reste quand même cette absence du monde politique qui laisse les militaires se déchirer entre eux à la recherche des responsables d'une « affaire » effectivement bien embarrassante. Le général Navarre a appelé cette attitude « l'étouffement de l'affaire de Diên Biên Phu ». Il semble, d'après l'analyse faite par le général lui-même, que Pierre Mendès France aurait sciemment limité les compétences de la Commission aux seuls responsables militaires en évacuant le volet politique et aurait nommé

le général Catroux président de la Commission, en étant sûr qu'il ne serait pas homme à faire déborder ses conclusions des cadres imposés par le politique.

Alors, y a-t-il une réelle absence du politique ? Le rapport établi par le général Catroux à la fin de ses travaux est pourtant destiné à M. le ministre de la Défense nationale, et est voulu comme « […] un document sur la base duquel le ministre de la Défense nationale pourra asseoir son opinion et sa décision […] »[428]. La décision finale dans cette recherche des responsabilités est donc laissée, officiellement, au politique. Mais de quelle décision s'agit-il ?

En quelque sorte, la boucle est bouclée et nous revenons au point de départ. Cela se rapproche du fonctionnement de la chaîne des décisions pendant la guerre : le politique donne des directives, souvent floues, laisse les militaires faire le travail de terrain puis rendre des comptes ; une fois, le travail fait et les comptes rendus, on s'attend à des prises de positions fermes et claires, ce qui n'a, apparemment pas été le cas, ni sur Diên Biên Phu, ni sur la Commission d'enquête.

Fonctionnement de la Commission

Comment cette Commission d'enquête a-t-elle travaillé ? Chaque personne ayant été appelée à témoigner, a déposé des rapports, sorte de comptes - rendus de leurs actes avant et/ou pendant la bataille, auprès des membres de la Commission. La Commission posait des questions précises, parfois mêmes très directives, auxquelles les personnalités interrogées se devaient de répondre le plus précisément possible. Parfois, ces questions semblent ne pouvoir avoir qu'une seule réponse. Certaines contiennent presque déjà en elles les réponses attendues ; celles-ci apparaissent de ce fait comme des évidences[429]. Elles le sont d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un deuxième ou troisième questionnaire, comme cela a été le cas pour les généraux Navarre et Cogny. Les questions posées alors, font référence à leurs divers

[428] Rapport de la Commission d'enquête militaire sur la bataille de Diên Biên Phu (très secret), gal Catroux, Paris le 3 décembre 1955.

[429] Les exemples de questions sont nombreux lorsque l'on regarde les questionnaires envoyés par la Commission d'enquête aux principaux intéressés. Certains sont reproduits en Annexe, p. 448-456.

rapports transmis en guise de réponses. Le général Cogny transmet à la Commission les rapports qu'il a fait à la mi-mai 1954 ainsi que ses différentes notes, notamment celles qu'il a intitulées « désaccords sur Diên Biên Phu ». À leur lecture, les membres de la Commission demandent des informations supplémentaires au général Navarre, sur des points de détails évoqués par le général Cogny. Il en est ainsi pour les Questionnaires n°2 et n°3 adressés au général Navarre.

Les méthodes employées, ici, par les deux principaux protagonistes de notre affaire, pour leurs réponses, révèlent que les rapports et réponses envoyés à la Commission d'enquête, ont été également un moyen pour les deux, de mettre en avant leurs nombreux désaccords et d'avoir en quelque sorte, l'occasion de faire arbitrer leur contentieux et d'être jugés par leurs pairs. Une tribune d'expression permettant à chacun de donner ses justifications.

Conclusions de la Commission

Quels sont les résultats de cette Commission après neuf mois d'auditions ? Les intitulés de la 5e partie et de l'*Annexe* de son rapport sont presque suffisants à eux-mêmes : « 5e partie – Examen des responsabilités encourues aux divers échelons. Avis de la Commission ». Annexe : « suggestions concernant les emplois à donner aux généraux Navarre et Cogny ». Doit-on en déduire que les seuls responsables trouvés au terme des travaux d'enquête, sont les militaires de divers échelons et en premier lieu, le général Commandant en chef et le général Commandant les FTNV ? C'est l'impression d'ensemble qui en ressort.

Tout comme il a longuement demandé la constitution de la Commission, le général Navarre a longuement demandé à ce que les conclusions lui soient communiquées. Dès le 12 décembre 1955, il demande à voir ce rapport ; le gouvernement décide, fin décembre, que le rapport du général Catroux devait être tenu secret. Seuls les Président de la République et Président du Conseil, ainsi que le ministre de la Défense nationale, en possèdent un exemplaire. Pourtant des extraits ont été donnés à la presse qui les a publiés. Le général Navarre, premier intéressé et à l'origine de cette Commission, se voit cependant refuser l'accès à ce rapport, une nouvelle fois, en février, puis en juin 1956 et enfin, dans le cadre du procès l'opposant au général Cogny en 1957.

Que contient ce rapport en substance ? A-t-il déterminé des responsabilités ?

Les autorités gouvernementales ne sont pas blâmées. Considérées comme héritières d'autres gouvernements, elles ont fait ce qu'elles pouvaient avec les informations qu'elles détenaient sur le moment et les constatations faites par les personnalités ayant visité le Camp retranché et ayant longuement discuté avec le général Navarre. Néanmoins, la Commission leur reproche de ne pas être suffisamment intervenues auprès du général Commandant en chef pour mieux lui préciser les objectifs politiques de la guerre et lui faire revoir ses plans.
Les autorités militaires sont largement plus accusées et donc, rendues responsables. Toutefois avec une forte gradation et hiérarchisation des responsabilités. Le général de Castries est particulièrement protégé parce que, jugé par un soldat, ses actes sont jugés comme ceux d'un soldat ayant agi dans l'honneur militaire du début à la fin de l'affaire et même encore après. Le général Catroux relève notamment à ce sujet, qu'il est bien l'un des seuls à ne pas avoir cherché à reporter ses responsabilités sur ses subordonnés du Gono, ou ses supérieurs hiérarchiques. Petite allusion à peine voilée aux deux généraux supérieurs. Si les autres généraux, en charge des autres armes engagées dans la bataille, sont assez dédouanés (des erreurs ont été commises mais on ne parle pas de responsabilités), les généraux Cogny et Navarre sont principalement mis en cause.

D'après les analyses du général Catroux, la personnalité spécifique du général Navarre en porte même les principales responsabilités. Il est ainsi coupable d' « erreurs stratégiques » ayant mené directement à la défaite. Cette position est néanmoins nuancée par deux jugements : le général Navarre est responsable principalement « mais non en totalité » et il est nécessaire de prendre en compte aussi les attitudes françaises, en Métropole notamment. Le second jugement lui permet de sauvegarder l'honneur de l'Armée, son Institution, qu'il ne veut pas voir rendu seule responsable. Le premier jugement permet d'intégrer aux responsabilités les actes du principal subordonné du général Navarre : le général Cogny est ainsi rendu responsable de considérations tactiques, dans l'organisation du Camp et la préparation de la bataille.

Finalement, les conclusions n'apportent que peu de nouvelles informations et les responsabilités ne sont pas franchement prononcées. La Commission n'était pas un tribunal après tout. Tous les jugements sont nuancés et le vocabulaire employé est soumis à interprétations. De ce fait, les conclusions de la Commission d'enquête n'ont convaincu que peu de personnalités parmi celles qui étaient concernées. Les deux généraux, eux, se sont sentis particulièrement accablés.

Le principal intéressé, le général Navarre, qui avait pourtant demandé une Commission d'enquête sans doute dans l'espoir de voir les responsabilités partagées et s'arrêter les dires sur son compte, se sent en effet accablé par le rapport final. Déçu, il paraît même excédé dans ses notes personnelles et remet en cause point par point, les arguments de la Commission d'enquête qu'il juge « pleine de contradictions »[430], voire « incompétente », comme toutes les personnes ayant fait des commentaires laissant penser qu'il est le seul responsable dans cette « affaire ». Considérant d'une part que la Commission n'a pas fait un travail objectif (comment aurait-elle pu l'être : le général Catroux n'a-t-il pas été nommé par Mendès France, celui-là même qui voulait « étouffer » l'affaire ?), d'autre part que l'autorisation de consulter le rapport lui a été toujours refusée et enfin, que son ancien subordonné n'a pas eu, selon lui, les sanctions escomptées, le général Navarre prend la décision de démissionner et de quitter l'Armée en octobre 1956.

Le positionnement du général Cogny ressemble fort à celui de son ancien supérieur. Il se sent lui aussi lésé et incorrectement mis en cause. Après avoir analysé le livre du général Catroux reprenant les conclusions de la Commission d'enquête, le général Cogny, parlant de lui à la troisième personne, s'explique en écrivant : « le général Cogny se trouvait très inconfortablement placé entre un Commandant en chef qui se trompait et un commandant du Camp retranché qui se cherchait. Il devait des avis à l'un et des conseils à l'autre. Si l'on peut lui reprocher de s'être montré plus enclin à batailler avec le général Navarre qu'à « coiffer » étroitement le colonel de Castries, il ne peut être tenu pour responsable des erreurs du premier et des tâtonnements du second »[431]. Admettant volontiers qu'il s'est beaucoup préoccupé de son conflit avec son supérieur pendant le déroulement de la bataille, parce que ce conflit est de notoriété publique et qu'il aurait été difficile de dire le contraire, le général Cogny ressent particulièrement le besoin de se justifier et se sent largement accusé. Suite aux articles du général Catroux, parus dans le *Figaro* du 21 avril au 2 mai 1959 intitulés, encore une fois, « le drame de Diên Biên Phu », le général Cogny a demandé et obtenu, du ministre des Armées, l'autorisation de consulter le rapport « très secret » de la Commission d'enquête. Sa première impression est confirmée : il est en grande partie mis en cause. Il se sent lésé, attaqué et rendu plus responsable que Navarre ou Castries.

---

[430] SHD, 1K342, carton 1, dossier 3 Note complémentaires, note n°4 sur la défense du Laos.

[431] Souligné dans le texte original ; Remarques sur la IIe partie de l'ouvrage du gal Catroux, III. (SHD, 2009 PA7- 9 polémiques sur Diên Biên Phu, sous-dossier 7 : gal Catroux).

Les conséquences de ce rapport, bien que non publié, ont donc été bien visibles. Le rapport préconisait que le général Cogny obtienne un « commandement de division où il aurait l'occasion d'aller au fond des problèmes tactiques », car la Commission a estimé qu'il lui manquait encore « l'expérience et une formation militaire complète capables de le rendre apte aux commandements supérieurs ». Le général Cogny a obtenu le poste de Commandant en chef pour la zone stratégique de l'Afrique centrale. Certes loin de la Métropole et des événements nouvellement mis en lumière en Algérie, d'où il sera moins visible voire moins gênant, mais ce poste représente bien plus qu'un commandement de division. Réaction du général Navarre : « le gouvernement lui donne des postes de confiance – c'est son droit mais dans ce cas je dois être traité au moins aussi bien – Ne puis accepter différence de traitement qui me condamne en apparence »[432] . Les conclusions de la Commission d'enquête n'ont donc pas été suivies par le gouvernement. Ce désaveu est interprété par le général Navarre comme une condamnation de fait, c'est-à-dire l'attribution de l'entière responsabilité de l'affaire de Diên Biên Phu à lui seul. « Le rapport Catroux fut presque un procès… »[433], remarque un Ancien de Diên Biên Phu qui résume assez bien cet aspect de l'affaire et donne à cette expression son sens plus juridique.

Le général Navarre a donc quitté l'Armée en démissionnant après les résultats de la Commission d'enquête ; le général Cogny a obtenu un poste en Afrique centrale, loin des autres. Quant à « Ceux de Diên Biên Phu », ils sont assez vite oubliés : ils n'ont même pas été concernés par la Commission d'enquête, certains n'ont su qu'elle existait que par les entrefilets dans la presse. Ce n'est pas à leur niveau que la question était posée. Nombreux sont les Anciens à ne pas avoir entendu parler de cette Commission, ni des résultats, sauf peut-être parfois, trente ans après. Il en est qui tout de même, pensent que tout a été fait à leur retour pour qu'on les oublie, pour qu'ils ne soient pas visibles, ni même capables d'être entendus sur quoi que ce soit. Leurs récits auraient pu gêner ? Pour finir, ceux qui combattent en Algérie sont fondus dans la masse des combattants ; tout le monde passe à autre chose.

---

[432] Mémento utilisé par le gal Navarre dans sa conversation du 6 août 1956 avec M. le Président du Conseil ; p. 2, passage souligné dans le texte original. La note manuscrite a été ajoutée à la fin du texte dactylographié.

[433] Extrait du témoignage de Pierre Latanne, ancien du 5e BPVN, envoyé en novembre 2009.

Enfin, pas tout à fait tout le monde. Il est des conflits qui ne peuvent s'effacer si vite et qu'on n'a pas envie de voir disparaître aux oubliettes. Le profond conflit opposant les généraux Navarre et Cogny est de ceux-ci. Il est un contentieux ancien, durable, qui se poursuit bien au-delà de la bataille et des résultats de la Commission d'enquête.

CHAPITRE 9 : L'AFFAIRE NAVARRE – COGNY

Il est tout à fait clair et évident que « l'affaire de Diên Biên Phu » se noue rapidement autour du conflit opposant les généraux Navarre et Cogny. Malgré un schéma qui semble simple, cela va bien au-delà de l'unique fait de reporter des responsabilités professionnelles sur son subordonné ou son supérieur.

En effet, la question des responsabilités qui se pose évidemment entre les deux généraux commandants en chef à leurs échelons respectifs, leur permet de s'attaquer l'un l'autre : chacun attaque l'autre et se défausse à coups d'arguments appuyés par des documents référencés. Avec leurs méthodes à la fois bien particulières et pourtant si proches, les deux généraux tentent de toujours se justifier et surtout, de prouver que c'est l'autre qui a tort.

Pourtant, ces deux personnages, au cœur de « l'Affaire », ont eu des parcours bien parallèles et ne se rencontrent qu'au moment de leur nomination aux postes que nous connaissons. Mais avant même leurs premiers contacts professionnels les *a priori* sont forts et de ce fait, le conflit qui se formalise pendant la bataille et s'enlise du fait d'un contexte difficile, préexistait. L'animosité professionnelle et personnelle qui existe entre ces deux personnages principaux, se révèle être chose habituelle si ce n'est courante, dans leur relations professionnelles. Ainsi, d'autres personnalités interviennent plus ou moins directement dans cette « Affaire ».

Par ailleurs, leurs façons de faire cachent une rivalité bien plus complexe et ancienne. Cette opposition fondamentale entre eux n'est pas survenue au moment de la chute du Camp retranché. Il apparait au vu de leur correspondance, que cette question primordiale dans leurs relations, apparait de manière criante dès le déclenchement de la bataille. Alors que les soldats subissent l'attaque et leurs premiers revers, les critiques vont bon train entre Hanoï et Saigon. Une suite de lettre et télégrammes échangée entre eux, datée de février à mai 1954, montre clairement que leur contentieux atteint une sorte de paroxysme et ce, pendant la bataille. Il est probable alors que la situation devenue difficilement gérable à leurs échelons respectifs ait cristallisé et aggravé un conflit autour de la question des responsabilités. Au moment des plus durs combats à Diên Biên Phu, s'engage alors une autre bataille : celle des autojustifications de leurs positions et de leurs choix, par des accusations et attaques réciproques. Les

arguments développés et leur position respective, restent les mêmes après la bataille et dans les années suivantes, notamment lors du procès de 1956-1958.
En réalité, il ne s'agit pas d'une rivalité unique aux contours bien précis. Il s'agit plutôt d'un ensemble de contentieux professionnels, mais aussi personnels.

Quels arguments et quelle position exacte ont-ils adopté ? Nous avons déjà retracé une sorte de chronologie des décisions et des choix pris pendant la bataille sans insister formellement sur ce contentieux entre les deux généraux, qui, pourtant, sous-tend la plupart de ces décisions. Il semble donc particulièrement important de s'intéresser de plus près à ce contentieux, dans sa nature et ses formes, pour mieux en appréhender l'ampleur et les conséquences.

Les multiples conflits opposant ces deux personnalités sont réellement rendus publics et mis en lumière par une affaire judiciaire postérieure.

I. UN PROCES

1 - Chronologie d'une affaire de justice :

Le 24 décembre 1956 le général Cogny assigne en justice le général Navarre et la librairie Plon. Il demande à ce que les exemplaires d'*Agonie de l'Indochine*, livre du général Navarre qui vient de paraître, soient retirés de la vente et que l'auteur et l'éditeur paient des dommages et intérêts, car il considère que certains passages de ce livre sont proprement diffamatoires.

Cette première partie de l'affaire qui prend ici tout son sens juridique, a lieu dans la juridiction du Tribunal civil de la Seine (Ière chambre). Un mois après cette assignation, le général Navarre et la librairie Plon demandent à ce que cette requête initiale soit déclarée irrecevable et « subsidiairement mal fondée ». En réaction, le 6 février 1957, le général Cogny demande à ce que cette juridiction statue, non plus sur le fond, mais sur la question de sa propre compétence pour juger ce type d'affaire. Le but est alors d'obtenir rapidement une décision permettant de se désister, si le tribunal se déclare incompétent, afin de pouvoir, ensuite, saisir la juridiction pénale, le tout dans un délai légal. Au contraire, le général Navarre et la librairie Plon s'accordent pour refuser ce désistement et ne déclinent pas la compétence de la juridiction civile. Le problème principal est alors, en réalité, de savoir s'il faut d'abord statuer sur la compétence du tribunal ou sur le fond de l'affaire, à savoir la teneur des propos et la nature des faits imputés au général Cogny dans le livre. En fonction de toutes ces considérations et de la teneur des propos visés par l'assignation originelle, un premier jugement est rendu après l'audience du 27 février 1957. Ce premier jugement estime « qu'il n'y a pas lieu de statuer préalablement sur la compétence » et renvoie à une audience ultérieure, prévue au 10 avril 1957, pour que l'affaire soit plaidée sur le fond.

Les débats portent donc en ce début de printemps 1957, sur la teneur des propos dits diffamatoires. En fait, la justice estime qu'elle ne pourra définir si oui ou non le tribunal saisi est compétent, seulement en fonction de l'analyse de ces propos. Le mélange entre affaire privée et publique est fondamental dans ce cas-là. Il est comme inextricable. La loi du 29 juillet 1881[434] indique en effet qu'il est impossible de séparer, dans des faits et propos incriminés, les aspects privés d'une affaire, des actions publiques dont ils relèvent.

Après un mois de débats, le 15 mai 1957, un second jugement est rendu par la Première chambre du Tribunal civil de première instance du département de la Seine. Nous apprenons dans ce jugement que le général Cogny n'a pas attendu que le tribunal se déclare sur sa compétence pour assigner le général Navarre, ainsi que la librairie Plon, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour les mêmes motifs. De ce fait, et après

[434] Loi du 29 juillet 1881 sur la Liberté de la presse ; Chapitre IV. « Des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication », paragraphe 3 : délits contre les personnes, articles 31 et 32 : ces articles fixent les peines encourues pour diffamation lorsque celle-ci vise un fonctionnaire ou détenteur d'une autorité publique. L'article 46 (chapitre V. des poursuites et de la répression, paragraphe 1er : des personnes responsables de crimes et délits par la voie de la presse) indique que « l'action civile résultant des délits de diffamation prévus et punis par les articles 30 et 31 ne pourra […], être poursuivie séparément de l'action publique ».

examen des propos visés par la diffamation, le tribunal civil se déclare incompétent pour l'action en diffamation, jusqu'à ce que la juridiction correctionnelle rende un avis. Par contre, pour le second chef d'accusation, il déboute le général Cogny en estimant que le livre du général Navarre « n'est pas conçu dans un esprit systématique de dénigrement à [son] égard ». L'affaire se poursuit donc en correctionnelle. Mais le général Navarre considère déjà qu'il a gagné. Affirmation qu'il répète plus tard en disant bien qu'il a « complètement » gagné le procès, car le général Cogny a été condamné aux dépens par le tribunal civil, c'est-à-dire à payer les frais de justice occasionnés par sa demande.

En avril - mai 1958, soit un an plus tard, le général Cogny abandonne le procès « dans l'intérêt supérieur de l'Armée » en retirant son assignation en juridiction pénale. Un règlement a finalement été accepté par les deux généraux, ainsi que par la librairie Plon. Il a donc été décidé que la publication du livre du général Navarre pouvait reprendre, en laissant blanc les passages visés par l'assignation au pénal. Seules les notes de ces passages et un passage visé par l'assignation au civil resteront tels qu'ils étaient dans la première édition. Il est laissé à la librairie Plon le soin de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer ce règlement. La deuxième édition est ainsi également assortie d'un avertissement expliquant la teneur de ce règlement[435]. Il a également été décidé qu'aucun des deux généraux ne feraient plus de commentaires, notamment par voie presse, sur l'arrêt de ce procès et des règlements qui s'en sont suivis.

Toutefois, le général Navarre a toujours maintenu sa position et le général Cogny n'en a pas pour autant reconnu le bien-fondé des dires de son ancien supérieur. Il n'y a que la forme qui change, le fond du problème n'est pas véritablement réglé.

[435] Cet avertissement a été rédigé comme suit : « le lecteur trouvera dans la présente éditions aux pages …. des passages en blanc. Ces passages avaient donné lieu à un différend entre le gal Navarre et le gal Cogny. Dans l'impossibilité pour les parties de se mettre d'accord, le gal Navarre et le gal Cogny ont décidé, dans l'intérêt supérieur de l'Armée de mettre fin à leur différend en laissant à l'éditeur le soin de prendre toutes les mesures à cet effet ».

2 – Pourquoi le recours à un tribunal ?

Ce procès s'est déroulé au sein de deux chambres différentes du tribunal d'instance de la Seine, l'une civile et l'autre pénale. En tous les cas, il s'agit de juridictions de droit commun, saisies par un fonctionnaire, militaire, encore en exercice mais demandant justice en tant que simple citoyen. Le fond de l'affaire ne pouvait pas être uniquement un conflit entre individus relevant du droit civil. Il était évident que sous l'accusation en diffamation, c'était toutes les responsabilités de l'affaire de Diên Biên Phu qui allaient refaire surface. Ce prétoire devait, peut-être, être l'occasion d'y mettre fin une bonne fois pour toutes.

Finalement, l'affaire de Diên Biên Phu a bien été portée jusqu'au prétoire mais aucun des deux généraux n'y a mis un pied et il n'a pas été l'occasion d'une confrontation réelle, de retrouvailles, même antipathiques, en un lieu commun et neutre. Les deux généraux n'ont en effet, pas été physiquement présents lors des audiences en instance comme en correctionnelle, mais représentés par un avocat. Un second avocat s'est occupé pour chacun d'eux des plaidoiries. Les audiences ont été relatées au général Cogny, alors en poste à Rabat, par de fréquentes lettres de ses avocats.

Le recours aux tribunaux courants pour régler des affaires intéressant *a priori* des autorités publiques a déjà été utilisé pour d'autres affaires indochinoises. Pourquoi le général Cogny a - t - il jugé bon de saisir cette juridiction et d'intenter un procès à son ancien supérieur ?

Dans ce cas du procès Navarre - Cogny, pourquoi avoir cherché à régler ce litige professionnel et personnel, mis au jour dans un cadre pourtant public, par le recours à un tribunal ? Ce contentieux n'aurait-il pas pu être réglé dès le début par d'autres voies ? Il est plusieurs fois signifié dans les papiers des avocats du général Cogny et les quelques mots vus dans la presse, que le général Navarre refuse tout compromis et qu'aucun des deux n'est prêt à faire des concessions qui pourraient aider à un règlement différent. Il est tout à fait surprenant et intéressant, de voir que ces deux hauts responsables militaires ont tenté de régler un

contentieux important entre eux par un procès dans une juridiction civile. Pourtant il occupe deux personnalités militaires et est fondé sur des faits militaires, des actions ayant eu lieu dans l'exercice de fonctions militaires. Cogny n'a pas cherché à rester dans le cercle purement militaire (la Commission d'enquête n'a pas été franchement concluante), de même que Navarre avait publié sa vision des faits pour le grand public (comme de nombreux autres à la même époque). Le général Cogny justifie cette décision par deux arguments principaux. D'une part par le fait que c'est l'attitude du général Navarre qui l'y aurait poussé. Il est toujours dans la position justificatrice de la personne attaquée, du moins victime de ce qu'il considère comme une injustice qui le pousse à agir de cette façon. Il aurait été ainsi « contraint d'en appeler à la justice de son pays comme un simple citoyen diffamé »[436]. D'autre part, par le fait que, bien que ces propos aient été écrits par un ancien chef militaire au sujet d'un autre chef militaire, tous deux fonctionnaires publics, ils visent la personne privée, l'homme Cogny et non pas le général. La juridiction civile apparaît donc comme tout à fait indiquée pour ce genre de conflit. Cette position fait largement écho aux attaques et contre-attaques qu'ils ont tous deux menées pendant et après la bataille, en mêlant attaques professionnelles et personnelles. Or même si en effet la personne privée est ou était souvent visée, il s'agit, à chaque fois, d'un contexte professionnel, de faits ayant eu lieu dans l'exercice de leur fonction publique. Derrière l'assignation pour propos diffamatoires, nous pouvons encore facilement voir transparaître cette question des responsabilités dans un échec militaire qu'aucun d'eux ne veut vraiment et entièrement assumer. La solution d'un « règlement discret devant la juridiction civile » [437] est apparue comme la plus logique pour le général Cogny.

---

[436] Cette déclaration apparaît dans les archives du gal Cogny dans un dossier appelé « extraits de presse » (2009 PA7-10, dossier « Polémiques sur Diên Biên Phu) ; les extraits en question amène des interrogations : rien n'est précisé quant à leur publication, ils sont écrits de manière manuscrite et tapés à la machine. La question est : ont-ils été recopiés par le gal Cogny après lecture dans la presse ou sont-ils des sortes de communiqués que le gal Cogny a écrit lui-même et qu'il destinait à divers journaux ? La question se pose légitimement car il ne semble pas qu'ils aient été réellement publiés tels quels et que l'extrait cité ici était, mot pour mot, le même pour au moins cinq journaux différents. Les trois autres extraits sont différents de celui-ci mais bien que formulés différemment, contiennent en substance les mêmes propos. Ils sont cependant tous tout à fait favorables au gal Cogny et les feuilles manuscrites ressemblent à des brouillons de travail. L'hypothèse de communiqués préparés par le gal Cogny lui-même semble plausible.

[437] *Ibid*. PA7-10

3 – Judiciarisation des questions indochinoises et de responsabilités

Le recours au tribunal a déjà été une solution choisie pour régler des affaires liées à des questions indochinoises ou de responsabilités. À chaque fois[438], l'Armée en a subi les conséquences, plutôt négatives. Cela n'a, en tous les cas, pas franchement aidé à imposer une image plus positive de l'Armée et de son action en Indochine. Le politique est souvent présent également et ne s'en sort pas non plus forcément bien. Il apparaît comme plutôt inactif, indécis et ces affaires ne redorent pas son blason auprès de l'opinion. Un gouvernement indécis, une Armée attaquée, l'opinion s'intéresse aux questions indochinoises par le biais d'affaires plutôt négatives.

Ce n'est donc pas la première fois, en 1956-1957, que le général Navarre et Diên Biên Phu apparaissent dans un prétoire. L'ancien général Commandant en chef est ainsi appelé à témoigner dans une affaire de justice concernant l'Indochine, affaire pendant laquelle Diên Biên Phu réapparaît alors qu'elle n'y est pas directement liée. Le procès dit de « l'affaire des fuites » a lieu en 1955, à propos de faits commis sous le commandement du général Navarre, notamment en juillet 1953. Des articles étaient alors parus faisant état de décisions des hautes autorités militaires et politiques censées être secrètes et réservées, en particulier celles des délibérations des Comités de Défense nationale ayant eu lieu tout au long de la période Navarre. Par conséquent, les décisions prises par le Comité de Défense nationale du 24 juillet, pendant lequel est présenté le « plan Navarre », sont sur la liste de ces « fuites ». Quoiqu'il en soit de cette autre affaire[439], il est simplement remarquable de voir comment des faits liés aux plus hautes responsabilités de l'Etat en temps de guerre, ont été mises en jugement. Cependant, et contrairement au procès intenté par le général Cogny, la juridiction ici n'est pas civile, mais bien militaire. Le tribunal militaire de Paris, par définition juridiction d'exception, a ainsi été chargé de cette affaire mettant en cause des journalistes et des fonctionnaires du ministère de la Défense nationale, considérés comme ayant porté atteinte à la sûreté de l'Etat.

---

[438] J.P. Rioux, « Varus qu'as-tu-fais de mes légions ? », contribution in CEHD*, L'armée française dans la guerre d'Indochine, inadaptée ou inadaptation ?*, actes du colloque des 30 novembre et 1er décembre 1998, sous la dir. De Maurice Vaïsse, paris : éditions Complexe, 2000, collection « Interventions ».

[439] Celle-ci a été largement analysée, via la presse, par A. Ruscio et S. Tignères, *op.cit*.

Certes le livre du général Navarre ne portait pas atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, mais les problèmes cachés derrière l'accusation de diffamation étaient bien liés à de hautes responsabilités politiques et militaires en temps de guerre et les personnes concernées l'étaient dans l'exercice de leurs fonctions, de hautes fonctions publiques. Il est probable que la publicité peu flatteuse donnée à cette « affaire des fuites » ait conforté l'Etat dans le fait qu'il ne fallait plus reproduire ce genre de situation embarrassante, en mettant sous les feux des projecteurs d'autres affaires liées à des questions indochinoises. D'autant plus lorsque ces questions sont encore trop sensibles à cause de la défaite. Alors remettre en place, un an après, une juridiction d'exception pour juger des responsabilités de cette défaite n'était plus du tout envisageable pour l'Etat. D'autant plus après avoir accordé une Commission d'enquête militaire, même si celle-ci a été rendue très discrète. Finalement, une assignation au civil par un particulier a dû convenir à beaucoup de monde.

Mais ce n'est pas non plus la première fois dans l'Histoire qu'un procès civil juge des affaires militaires, qu'une juridiction civile est saisie pour juger de responsabilités dans des faits de nature militaire.

Un procès de responsabilités

Ce duel juridique Cogny - Navarre est sans aucun doute moins connu que d'autres dans l'Histoire. Il en est un autre beaucoup plus connu, un autre conflit de personnalités opposées sur de nombreux points, mettant en jeu des responsabilités dans une grave défaite militaire pour la France et dont le règlement s'est matérialisé par deux procès. Dans une certaine mesure, le parallèle entre le procès Blum - Pétain de Riom et le procès Navarre - Cogny, est tentant.

Le procès de Riom, premier des deux procès opposant les deux personnalités bien distinctes du Maréchal Pétain et de Léon Blum, est sans doute le procès des responsabilités le plus connu, parce que public, suivi de près par la presse nationale et internationale de 1942 et voulu comme tel. Le contexte y est sans doute aussi encore plus particulier que l'affaire qui nous occupe. Procès intenté par un pouvoir civil détenu par un personnage militaire, pour juger des personnalités politiques accusées de porter l'entière responsabilité d'une débâcle

militaire, il n'a que l'apparence d'un procès. Du fait de l'existence d'un Conseil de justice politique, ayant pour finalité de définir les responsabilités avant l'ouverture du procès, les condamnations sont connues avant les débats. Ici les hauts responsables politiques du Front populaire sont donc accusés d'une défaite militaire. Mais il est clair que malgré le contexte particulier de l'occupation et de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy, il s'agit bien, de la part d'une haute autorité militaire devenue politique, de se décharger et l'Armée de 1940 avec lui, de toute responsabilité dans la débâcle militaire de juin 1940. Ce qui lui permet également de légitimer son pouvoir politique du moment et au-delà de ces considérations officielles, de régler ses comptes avec une idéologie politique qu'il exècre, incarnée par Léon Blum.

Dans l'affaire de 1956, le procès est civil puisqu'il s'agit de régler un différend entre deux individus. Mais ces deux individus sont de hautes personnalités militaires et ce procès devient rapidement une manière de juger des responsabilités d'une défaite militaire qui ne porte pas encore tout à fait son nom. Procès qui, par contre et du fait du contexte national du milieu des années 1950, n'a pas eu la publicité du premier : la présence et le relais donné par la presse à ces deux procès est un point de forte différenciation entre les deux. En 1942, la publicité qui est donnée au procès est parfaitement voulue et organisée pour les besoins de légitimation du pouvoir en place. En 1956-1957, la querelle de deux généraux n'intéresse plus autant et le pouvoir politique n'a nul besoin de se voir (re)mis en accusation dans une affaire qu'elle préfère (faire) oublier.

Un parallèle entre ces deux procès est cependant faisable. La défaite de 1940 fait tomber un gouvernement puis la IIIe République ; la défaite de Diên Biên Phu est à l'origine d'un processus qui a aussi fait chuter un gouvernement (pas encore tout à fait la IVe République). Le procès de Riom n'apparaît être qu'un prétexte pour un règlement de compte politique public mais aussi personnel. Il reflète l'opposition de deux hommes aux visions opposées sur leur conception du pouvoir et de leur rôle. L'affaire Navarre - Cogny reflète l'opposition de deux hommes aux caractères différents voire incompatibles, ayant également une conception différente de leur rôle de chefs militaires. Dans les deux cas, leurs oppositions intéressent les plus hautes autorités de l'Etat, politiques comme militaires. Il ne s'agit ici que de considérations générales. Dans le détail, certains points peuvent également être mis en parallèle, notamment dans le déroulement du procès. D'abord, dans le retournement opéré entre accusateur et accusés. Blum, orateur brillant ayant une grande compétence juridique,

assure lui-même sa défense et retourne très vite les arguments de son accusateur contre lui. Il remet en question la légitimité du tribunal puis démontre que la défaite de 1940 ne peut être que militaire. À son échelle, le général Cogny cherche à démonter point par point les arguments de son accusateur qui, dans son livre, lui donne la responsabilité de la défaite : le procès est ici intenté pour obtenir réparation des dommages subis. Pourtant demandeur, il remet également en cause la légitimité du tribunal civil. Ensuite, les deux procès sont arrêtés avant l'annonce de verdicts officiels. Puisque le procès de Riom s'achemine plutôt vers une réhabilitation de la République et une mise en cause direct du Maréchal Pétain, le procès est suspendu (après intervention d'Hitler également) ; puisque le procès Navarre - Cogny s'achemine plutôt vers une mise en cause directe et unique de l'Armée et sentant peut-être qu'il n'obtiendra pas ce qu'il souhaitait avec ce procès, le général Cogny se désiste et met ainsi fin au procès.

Cependant, la comparaison s'arrête là. Nous avons à faire à deux procès de responsabilités certes ; mais à deux échelles très différentes tout de même : aux plus hautes sphères de l'Etat pour l'un, dans la discrétion d'un conflit entre deux citoyens pour l'autre. Le procès de Riom cache un conflit personnel ; à l'inverse le procès Navarre - Cogny est un procès personnel voilant des intérêts publics supérieurs. Dans le cas du procès de 1942, la Haute Cour de Justice, rebaptisée par Vichy Cour suprême de Justice, est saisie pour juger des faits condamnés par avance, c'est-à-dire que l'Etat utilise l'organe gouvernemental chargé de manière traditionnelle et quel que soit son nom en fonction des époques, de juger des membres d'un gouvernement ou hauts fonctionnaires de l'Etat pour des faits considérés comme trahison envers l'Etat. Le procès de 1956-1957, parce qu'intenté par un individu contre un autre, au-delà de leurs anciennes fonctions publiques, utilise la justice civile institutionnelle et de droit commun.

Le procès Navarre - Cogny peut être l'incarnation d'une certaine judiciarisation de litiges mêlant à la fois intérêts privés et publics. Il s'agit en effet d'un ensemble de contentieux privés pris dans un événement militaire concernant au plus près l'Etat, notamment dans la recherche des responsabilités où chaque « camp » rejette la faute sur l'autre. Nous avons ici à faire à un véritable règlement de compte entre deux hautes responsabilités militaires qui cherchent toujours à se dédouaner d'une faute qui n'a pas encore

trouvé clairement ses responsables. Cela permet de rouvrir cette affaire et au-delà de leur propre opposition, de mettre en lumière d'autres responsabilités. Le procès Cogny contre Navarre n'a sans doute pas eu le retentissement public souhaité par l'accusateur. Il ne fait pas de gros titre dans les journaux qui pourtant avaient tendance à suivre et épargner le général Cogny et l'opinion publique ne semble pas (plus) se passionner pour cette question. Au final, cette affaire s'arrête assez vite : le politique passe vite à autre chose malgré les attaques, les militaires veulent conserver leur « honneur » et passent eux aussi à autre chose avec la guerre d'Algérie qui commence.

4 - Agonie de l'Indochine

Le déclencheur de toute cette « affaire » dans son acception juridique, est donc la publication du livre du général Navarre, *Agonie de l'Indochine,* en 1956. À la lecture de ce livre, le général Cogny estime que certains passages lui sont particulièrement préjudiciables et après analyses de ces propos, il assigne son ancien supérieur en justice pour « propos diffamatoires ».

Le général Cogny a en effet analysé chacun des passages qu'il considère comme diffamant[440]. Il les a ensuite classés en deux grandes catégories : ceux portant sur sa valeur morale et ceux portant sur sa valeur militaire. D'après son analyse, le général Navarre l'accuse, en ce qui concerne sa valeur morale, de « manque de caractère, de mensonge et de duplicité ». Pour chaque passage cité, les pages concernées sont notées, les expressions qu'il considère comme tendancieuses sont soulignées et les arguments sont tous réfutés l'un après l'autre, documents à l'appui. Peu de pages sont ainsi épargnées. Pour l'accusation de « manque de caractère », le général Cogny n'y rattache pas moins de six pages complètes du livre ; pour celle de « mensonge », il en décompte trente-quatre au minimum. Ses réfutations

[440] 2009 PA7-10, *op.cit.*, sous-dossier « analyse des propos diffamatoires ». Toutes les citations suivantes du paragraphe sont issues de ce même sous-dossier.

sont bien plus longues et développées. Le général Cogny a beaucoup travaillé sur ces passages : le sous-dossier de ses archives personnelles intitulé « analyse des propos diffamatoires » ne contient pas moins de quatre versions différentes et corrigées de ses explications, réfutations et argumentations, pour chaque passage relevé dans le livre. Et pourtant, ce dossier est incomplet puisqu'il ne contient pas d'analyse des propos concernant l'accusation de « duplicité », ni celles de la seconde grande partie sur « sa valeur militaire ». Sur ce point, peut-être que l'argumentaire du général Cogny est à retrouver dans ce qu'il a appelé « responsabilités de Diên Biên Phu », c'est-à-dire, environ sept pages portant arguments sur de nombreux points d'ordre militaire, simplement agrafées et ajoutées à ce sous-dossier. Ces considérations ressemblent beaucoup au rapport envoyé à la Commission d'enquête et reprend sa « Note sur les désaccords »[441].

Par ailleurs, si le procès en lui-même n'a pas franchement eu la publicité escomptée par le général Cogny, l'assignation en justice a donné une réelle publicité à la publication du livre du général Navarre. La presse a alors largement évoqué le livre, l'a décortiqué et en a même publié de nombreux passages, alors que sa publication était « suspendue » pendant le procès. De ce point de vue, la presse a plutôt servi le général Navarre qu'elle avait pourtant largement contribué à accabler jusque-là. Le général Navarre a établi un dossier contenant les « coupures de presse concernant *Agonie de l'Indochine* » : il n'y a pas moins de quarante-sept articles classés par journal publiant et par ordre chronologique de parution du 15 décembre 1956 au 9 mars 1957.

Au final, et en y regardant de très près, toutes les réfutations faites par le général Cogny à propos des passages incriminés d*'Agonie de l'Indochine* et le travail qu'il a accompli pour les faire, reprennent les différents conflits et contentieux qui ont existé entre eux pendant les mois allant de leur prise de commandement à la chute de Diên Biên Phu et même encore après. Le fait d'avoir tout compilé dans la formule juridique « propos diffamatoires » met en évidence le conflit personnel, mais cache en réalité de nombreuses oppositions, contradictions et mésententes entre les deux généraux.

---

[441] Cette Note fait l'objet d'un dossier complet des archives du gal Cogny : 2009 PA7-9, sous dossier 6. Les méthodes de réfutation et d'argumentation sont les mêmes, les arguments avancés par le gal Cogny également.

N'y a - t - il pas au-delà de cet acte final le besoin et l'envie de mettre en lumière ces contentieux beaucoup plus importants, anciens et divers ? L'accusation générale pour propos diffamatoires permet au général Cogny de montrer qu'il s'agit en effet de contentieux beaucoup plus divers et profonds qu'il veut tenter de régler une bonne fois pour toutes.

Il n'y a pas eu une « affaire de Diên Biên Phu » à juger, mais biens *des* affaires opposant les deux protagonistes, toutes liées à la période globale allant de l'idée de Diên Biên Phu à sa réalisation, son échec et ses conséquences.

II. DES PROCES ?

Aux vues des papiers d'archives de chacun des protagonistes, il apparaît en réalité que ce procès contient en filigrane plusieurs différends entre eux. Il n'en est qu'une forme de synthèse, ou de prétexte pour essayer de régler définitivement et en une seule fois, tous les contentieux qui les ont opposé dès 1953 et les opposent toujours entre 1956 et 1958.

Nous y retrouvons principalement le contentieux des responsabilités quant aux questions, d'une part, de la décision d'occupation du site même de Diên Biên Phu, et d'autre part, de la décision d'y livrer la bataille. Le « pourquoi Diên Biên Phu » reste quand même le cœur du problème. Mais s'y rajoutent d'autres problèmes ayant opposé les deux généraux au moment de Diên Biên Phu, car à ce moment-là, tout était lié à l'issue de cette bataille. Il en est ainsi de la question des renforts à envoyer à Diên Biên Phu qui déborde comme par effet domino sur celle des forces en présence dans le Delta du Tonkin, question particulièrement

chère au cœur du général Cogny. Ces deux questions fortement liées l'une à l'autre ressortent majoritairement de leurs affrontements (in)directs. La question d'une solution de rechange pour Diên Biên Phu en cas d'échec, se pose également avec beaucoup d'acuité, de même que celle des relations avec la presse pendant la bataille. Enfin, se greffe celle d'appréciations personnelles l'un envers l'autre. C'est bien tout cela qui est mis en jugement.

1 - Un contentieux ancien et durable

Cette opposition claire et évidente entre les deux généraux ne date pas de 1956, de la parution d'un livre témoignage et d'un procès. Il est possible de retrouver traces de leur animosité réciproque dès le début de leur prise de fonctions respectives en 1953. Il est par ailleurs très révélateur de trouver dans les archives personnelles du général Cogny un sous-dossier intitulé « général Navarre » et, dans celles du général Navarre, une « Note sur l'affaire Cogny »[442] : le nom du général Cogny est devenu, à lui seul, le symbole de cette affaire des responsabilités à Diên Biên Phu.

Cette Note issue des réflexions du général Navarre, permet tout de même de synthétiser l'ensemble des contentieux existant entre les deux généraux et formant cette « affaire » ainsi que d'établir une chronologie de l'évolution des relations entre eux. Très clairement, le général Navarre estime que leurs relations se sont dégradées à partir du 14 mars 1954, au moment précis où d'après lui, le général Cogny a refusé d'envoyer une contre-attaque sur le Point d'appui « Béatrice » à Diên Biên Phu. Avant cela, il dit que « toute l'affaire de Diên Biên Phu » a été décidée en plein accord entre eux. « Nous eûmes quelques controverses mineures, comme il y en a toujours entre échelons de commandement différents – mais aucune d'elles ne porta sur les questions stratégiques. Nous fûmes, en particulier, entièrement d'accord sur tous les aspects de l'affaire de Diên Biên Phu et n'eûmes à ce sujet aucune

[442] SHD, Fonds Privés, PA7-9, sous-dossier 5 « gal Navarre » et 1K342-1, dossier 3, Notes complémentaires sur le livre Agonie de l'Indochine (14 notes complémentaires), Note n°14 : note sur l'affaire Cogny.

divergences de vues »[443]. D'après le général Commandant en chef ce n'est pas l'affaire qui se jouait à Diên Biên Phu et les problèmes afférents qui ont entaché leurs relations. Et pourtant… Pourtant, il semble que les décisions quelles qu'elles soient, aient été prises après de nombreux débats montrant plutôt d'importantes divergences de vues et de vrais désaccords. D'autre part, il est également clair que l'entente n'est cordiale que dans les formules de politesse très formelles, utilisées dans leurs échanges professionnels, et dans le ton révérencieux utilisé par le subordonné envers son supérieur, induit par une sorte d'obligation liée à la hiérarchie. Enfin, bien que cette note soit postérieure, le général Navarre dans sa recherche de justifications et d'irresponsabilité, dit plutôt le contraire. Il existe une apparente contradiction entre cette attitude de rejet de la faute sur d'autres personnalités dans laquelle il insiste sur les erreurs, voire les mensonges, du général Cogny, et le fait de dire qu'ils ont travaillé en bonne entente jusqu'au 14 mars. En réalité, il cherche *a posteriori*, à contrer les dires eux - aussi postérieurs, du général Cogny.

Que se reprochent finalement les deux généraux ? Le général Navarre explique cela au Président du Conseil, Guy Mollet, en août 1956 :

> « Je tiens à préciser qu'il ne s'agit nullement de rejeter sur un subordonné tout ou partie de la responsabilité de Diên Biên Phu. Que ce subordonné ait été ou non partisan de l'opération, la décision a été prise par moi et j'en ai toujours revendiqué la responsabilité. Ce que je ne puis admettre, c'est que ce subordonné qui, pour camoufler les fautes commises à son échelon, a créé une légende mensongère dirigée contre moi […] »[444].

Le nœud du problème réside bien là. Le général Navarre ne cherche pas forcément à nier ses responsabilités : il se dit capable de les assumer. De là à les avoir « revendiquées » ; l'utilisation de ce terme paraît exagérée. Ce que le général Navarre ne veut pas, c'est avoir à les assumer seul. Pour lui, nous l'avons vu, les politiques sont beaucoup plus responsables que lui. Par contre, il accuse le général Cogny, son subordonné de l'époque, de rejeter la faute uniquement sur lui, en manquant à l'honneur militaire. Il l'accuse bien de mensonges et d'indiscipline. La « légende » dont il parle ici fait référence à l'idée ardemment défendue par

---

[443] *Ibid.*

[444] Il s'agit d'un extrait de la retranscription par le général Navarre d'une entrevue qu'il a eue avec G. Mollet. Ces notes ont été placées dans ses archives personnelles (SHD-1K342).

le général Cogny, qu'il n'a jamais été d'accord avec son supérieur et ce, dès le début. Ils n'auraient donc été en accord ni sur l'idée de Diên Biên Phu, ni sur l'occupation du site, ni sur l'idée d'y livrer bataille. Le général Navarre cherche à montrer le contraire pour prouver que le général Cogny ment dans l'unique but de se décharger de sa responsabilité. Peut-être est-ce pour le général Navarre le moyen de partager la responsabilité s'il ne peut pas s'en décharger totalement. Mais dans cet imbroglio, il devient difficile de savoir s'il y a eu réellement, ou non, désaccord entre les deux généraux depuis juin 1953, chacun des deux utilisant les mêmes documents pour appuyer leurs arguments, comme par exemples les notes du 26 juin et du 6 août 1953, les Instructions Personnelles et Secrètes du 21 août et du 14 novembre 1953, toutes portant sur la décision de réoccupation de Diên Biên Phu et les détails de la mise en œuvre de l'opération.

Cette polémique intervient bien après les événements. Cependant elle fait référence à tout un ensemble de discussions et de malentendus survenus très tôt entre les deux généraux. Tout est finalement encore une fois, question de vocabulaire et d'interprétations : le général Navarre estime qu'ils se sont entendus sur l'affaire de Diên Biên Phu, dans sa préparation en tout cas, mais que des points de « discussions » et quelques « controverses » sur des sujets qu'il considère, sans doute, comme accessoires, ont tout de même été soulevés. Le général Cogny affirme de son côté, que ces « malentendus » sont au contraire au cœur du problème et font preuve de son désaccord, qu'il aurait par ailleurs exprimé de manière claire dès le 26 juin 1953.

Que pouvons - nous objectivement comprendre de ce contentieux évident ? Il faut revenir sur quelques points de « discussions » précis au sujet, d'une part, de questions apparemment annexes mais liées à Diên Biên Phu et d'autre part, de Diên Biên Phu même.

Une lettre du général Cogny du 2 juillet 1953[445], signale déjà qu'il veut apporter des compléments d'informations à son supérieur « au risque de [l'] importuner » et à propos de sujets qui « avaient récemment donné lieu à des malentendus ». Dans cette lettre, il maintient des positions qu'il a déjà exprimées précédemment, notamment dans un télégramme du 29 mai au sujet de Na San, dans lequel il se dit opposé, depuis sa prise de commandement au

[445] 1K342-5, dossier 2-18, sous-dossier 1, lettre du 2 juillet 1953.

Nord Vietnam, à l'opération telle qu'elle a été décidée. Il remet donc en cause les décisions de son chef dès le début. Il confirme cette position le 2 juillet 1953, en insistant bien sur le fait que son opposition lui a été exprimée dès sa prise de commandement et ce, avec « vigueur et netteté ». Ce rappel lui permet en fin de compte d'argumenter en faveur de Diên Biên Phu tout en signalant ses difficultés. Cette même lettre est en réalité une réponse dans laquelle déjà, le général Cogny est dans la position de celui qui doit se justifier, en évoquant ce « malentendu » entre eux, regroupant en fait plusieurs sujets. Nous sommes au début de leurs relations professionnelles, étant donnée la date de l'échange, mais il s'agit bien des prémices de leur contentieux : le supérieur fait des reproches sur certaines attitudes et décisions du subordonné ; le second répond en cherchant toujours à se justifier. Toutefois il s'agit aussi sans doute de la seule lettre dans laquelle les propos du général Cogny montrent qu'il assume ses responsabilités du moment et se remet lui-même à sa place de subordonné par rapport à Navarre : « j'ai eu tort de me placer en quelque sorte à votre point de vue au lieu de rester strictement au mien ». De son côté, le général Navarre, met en avant les critiques qui seront toujours les siennes pour son subordonné : il parle de l'attitude de Cogny n'agissant que pour ses « intérêts personnels » et le place en face de ses « responsabilités ». Ce n'est qu'un exemple. Toutefois, nous pouvons déjà y trouver les bases de ce qui devient « l'affaire » entre eux. Si nous revenons aux dires du général Navarre concernant leur bonne entente avant la bataille, nous pouvons y voir les détails de ses formulations : ce premier « malentendu » ne concerne pas *stricto sensu* l'affaire de Diên Biên Phu puisqu'elle n'a pas encore été officiellement décidée ; pourtant, il s'agit de prendre des décisions concernant les opérations annexes nécessaires pour arriver à Diên Biên Phu.

Dans une lettre du 12 novembre 1953[446], avant la réalisation de l'opération « Castor », le général Cogny semble avoir changé d'avis. Il y exprime clairement son opposition à l'opération en préparation pour Diên Biên Phu telle qu'elle a été envisagée. « S'il n'y avait cette carte politique Thaï […], je n'aurais guère, en tant que général Commandant les FTNV, à vous présenter que des objections à l'opération en cause. […] ». Il s'agit bien d'une divergence de vue sur la conception donnée par chacun à Diên Biên Phu et à l'opération « Castor » visant à la réoccupation du site. Il s'agit certainement ici de la référence la plus claire à un véritable désaccord sur Diên Biên Phu. Une fois l'opération décidée et réalisée, le général Cogny ne semble plus avoir remis aussi clairement en question les décisions de son

[446] SHD, 2009 PA7-7, dossier Chute de DBP, lettre signée Cogny du 12 novembre 1953.

supérieur. Il est encore une fois question d'interprétations des propos de chacun, dans leurs analyses et leurs nécessaires justifications postérieures.

Une fois la bataille engagée sur le terrain, leurs relations ne font finalement qu'empirer et ce du fait de deux événements majeurs qui représentent deux affaires dans l'Affaire. Ces deux moments montrent par ailleurs à quel point la situation induite par la bataille et sa gestion qui s'avère difficile, a pu avoir un impact sur l'évolution de leurs relations professionnelles comme personnelles.

La première affaire concerne la nuit du 13 au 14 mars 1954, la première nuit de bataille à Diên Biên Phu. Le général Cogny a alors autorisé le colonel de Castries à renoncer à lancer une contre-attaque pour tenter de reprendre le Point d'appui « Béatrice ». Le général Navarre considère cela comme une faute professionnelle grave, qu'il impute directement au général Cogny et prend cela pour preuve de son inaptitude à faire face à une situation difficile. Elle est preuve également d'un effondrement moral dans l'Etat-Major FTNV ainsi qu'au Gono. La faute est tellement grave à ses yeux qu'il a pensé à le relever de son poste, ce qu'il n'a pas fait étant donné les circonstances (il pense surtout qu'il n'y avait pas de personnes valables disponibles de suite pour le remplacer). Il semble aussi vexé de ne pas avoir été mis au courant de cette décision avant son application. Nous pouvons sentir de la colère et une forme d'exaspération quand il raconte cet événement dans ses notes. Il l'est encore plus, dix-sept jours plus tard, après la nuit du 31 mars au 1er avril. Deuxième faute professionnelle, deuxième moment de colère du général Commandant en chef. Il est passé de « vifs reproches » le 14 mars, à des « reproches véhéments » le 1er avril. Si le général Navarre apparaît si en colère contre son subordonné, c'est que ce dernier a été absent « de son poste de combat » pendant cette nuit du 31 mars au 1er avril, au moment critique de l'attaque générale du Viet Minh sur le Camp retranché. Le général Cogny revenu à son poste que le matin du 1er avril, n'était pas au courant des événements de la nuit et des ordres, relevant de son commandement, avaient été donnés sans lui. Les deux généraux eurent à ce sujet une entrevue décrite comme « violente » par le général Navarre, qui entérina la rupture définitive de leurs relations.

Hormis ces deux moments de cristallisation de leur opposition dans le contexte délicat de la bataille par ailleurs fondamentaux dans l'évolution de leur conflit, il semble bien d'après leurs archives personnelles que, pendant la bataille, le grand débat entre eux tourne

autour de la paternité de certaines décisions. Ils se disputent notamment la paternité de décisions qui, sur le moment, sont censées apporter des solutions à Diên Biên Phu. Un télégramme daté du 29 avril de Navarre à Cogny rappelle ainsi à ce dernier que « […l'] offensive [sur Phu Doan][447] n'a nullement été suggérée par vous mais étudiée sur mon ordre parmi d'autres possibilités après réunion à laquelle je vous avais convié ». Le ton est donné. Le débat tourne alors plus au conflit personnel qu'à la recherche d'une solution efficace pour soulager Diên Biên Phu. Au travers de ce faux débat, la question des missions et de la place de chacun dans la chaîne de commandement est de nouveau rappelée. D'une manière générale, les décisions doivent être prises après un travail en commun, ce qui a été majoritairement le cas, étant donné les discussions et les nombreux échanges entre les généraux pendant la bataille. Cependant, il ne faudrait pas faire croire que les décisions aient été prises par un autre que le Commandant en chef. Cette attitude est aussi une preuve tangible d'une mauvaise compréhension entre les deux généraux et d'une mauvaise communication. À force d'employer un vocabulaire et des formulations pouvant appeler diverses interprétations, il n'est pas étonnant qu'ils en aient tous deux profité pour, effectivement, interpréter les dires de l'autre au travers de leur propre prisme. D'où ces nombreuses mises au point aux allures de combat des chefs.

Ainsi, fin avril un échange de télégrammes entre les deux généraux révèle, à nouveau, un conflit d'appréciation : une erreur d'interprétation, volontaire ou non, entraîne une remise au point entre les deux, parmi des considérations purement tactiques. Cogny, à la question de son supérieur, « êtes-vous partisan de renforcer Diên Biên Phu ? », répond : « Je rejette absolument l'hypothèse [d'une] simple augmentation [de la] valeur morale du sacrifice. [Le] Seul bénéfice honneur militaire défendu jusqu'au bout avec renforcement [jusqu'à] extrême limite à Diên Biên Phu risquerait trop d'être perdu dans [le] démantèlement qui suivra. Il faut ou bien assurer [une] contrepartie concrète ou bien obtenir un cessez le feu et dans l'un et l'autre cas avant la chute de Diên Biên Phu »[448]. Ceci signifie que la prolongation de la résistance du Gono, jusqu'à l'épuisement total des forces engagées et de celles à engager, ne

[447] Il s'agit d'études sur la préparation d'opérations destinées à couper les lignes de communication Viet Minh au nord du Delta. Le gal Cogny s'est toujours montré favorable à ce type d'actions qui permettaient d'engager des unités du Delta et tout en soulageant Diên Biên Phu d'une partie du corps de bataille Viet Minh appelé à répondre à ces actions, de sauvegarder le Delta.

[448] Cet extrait et les suivants, sont issus des télégrammes échangés entre le gal Navarre et le gal Cogny du 24 au 27 avril, n°668, 20.625, 679, 20.910.

peut être envisagée que si, en contrepartie, les FTNV gagnent suffisamment de temps pour mettre en place les forces de défense nécessaires pour faire face à un retour des forces Viet Minh vers le Delta. Navarre y voit un refus de Cogny de soutenir Diên Biên Phu jusqu'au bout. « Si [je] comprends bien [vous] estimez que [le] renforcement [de] Diên Biên Phu ne se justifie que si [la] prolongation [de la] résistance permet [la] certitude [d'une] issue favorable. [Je] Ne partage pas ce point de vue et estime qu'aussi bien Honneur militaire qu'espoir, même sans [la] certitude [d'une] issue favorable, justifie [les] sacrifices supplémentaires. Or issue favorable peut être espérée […]. Suis donc décidé à prolonger au maximum [la] résistance de Diên Biên Phu ». Il ne semble pas, à la lecture de l'avis donné par le général Cogny, que son message comportait un refus complet de soutenir Diên Biên Phu jusqu'au bout. Qu'il ait voulu que ce soutien serve ses intérêts dans le Delta, c'est certain. Mauvaise compréhension ou mauvaise interprétation faite à la lecture de leurs rapports conflictuels ? Car il remet tout de même en cause, encore une fois, la valeur accordée par le général Cogny à l'honneur militaire, ainsi que son jugement professionnel sur la situation, pour finir en insistant bien sur le fait que c'est lui qui, en définitive, prend les décisions. Le général Cogny y répond une nouvelle fois : « Honneur attirer votre haute attention sur fait que je n'ai jamais dit renforcement Diên Biên Phu ne se justifiait que si prolongation résistance permet certitude issue favorable. Reprends et précise ci-après mon point de vue. […] ». Il reprend en effet sa position qui est, que le renforcement du Camp retranché sera bénéfique, si cela permet de gagner du temps pour trouver une contrepartie positive à ces sacrifices.

Quel que soit le moment et le sujet, leur conflit ne cesse d'enfler par l'accumulation de multiples griefs dans lesquels le professionnel ne sert que de prétexte au personnel. De cette manière, leurs relations se tendent jusqu'à la rupture, consacrée par la bataille annonçant la défaite. Dès les premiers revers ils cherchent tous deux à trouver une position qui pourrait les dédouaner ou au moins faire partager les responsabilités. Cette attitude, très visible chez le général Cogny, scelle définitivement leur désaccord.

Face aux reproches, attaques ou accusations répétés, ils ont mis en œuvre des stratégies défensives permettant d'apporter un maximum de justifications.

2 - L'obsession justificatrice

Responsabilités à Diên Biên Phu

Les deux généraux « débattent » finalement à propos de leurs positions par rapport à Diên Biên Phu, de sa conception jusqu'à sa chute.

Si, comme nous l'avons vu précédemment, Navarre reproche à Cogny de ne pas placer cette bataille dans ses priorités absolues, c'est qu'il le rend responsable dès les premiers revers, d'une mauvaise préparation et d'une mauvaise conduite de la bataille. Tout en paraissant plus optimiste quant à l'issue de la bataille (se voile-t-il la face ou est-il réellement trop loin des réalités du terrain ?), le général Navarre pose dès la chute des premiers Points d'appui au mois de mars, la question des responsabilités des revers français. Pour cela, il pose en fait trois problèmes : qui a voulu cette bataille à cet endroit ? Qui est responsable des lacunes dans la préparation de la bataille ? Enfin, qui est responsable de la conduite de la bataille ? Dans sa vision, la réponse est simple : Cogny, général commandant en chef du Tonkin, a voulu Diên Biên Phu et n'a pas suffisamment préparé la bataille, puisque accaparé par le Delta ; il est aussi celui qui a pris de mauvaises décisions pour le Gono, ou qui n'a pas su lui donner une impulsion décisive suffisante. Cinq jours après cette première mise en cause directe de son subordonné, dès le 3 avril 1954, le général Navarre demande à son subordonné un rapport « sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée à [son] échelon la campagne de Diên Biên Phu ». Ce rapport devra contenir « toutes les explications utiles sur les lacunes constatées dans la préparation de la bataille et la conduite de la bataille […] »[449]. La bataille n'est pas encore terminée (elle n'a que vingt-et-un jours) que déjà, il faut en faire un compte-rendu pour déterminer les responsabilités du désastre qui s'annonce. Pense-t-il réellement, encore trois semaines plus tard, qu'une issue favorable peut être envisagée, alors que début avril, il cherche déjà les responsables de l'échec ? Le rapport est sans doute une manière

[449] SHD, Fonds privés, 1K342-6, dossier 33, Lettre du 3 avril 1954 du gal Navarre au gal Cogny.

habituelle de rendre des comptes ; dans ce cas, il est aussi un moyen pour le général Commandant en chef, de faire écrire, noir sur blanc (force de preuve ?), les responsabilités de son subordonné.

Occupation et conception de Diên Biên Phu

Dans l'ordre des questions posées par le général Navarre, celle de la responsabilité de la décision de livrer bataille à cet endroit ne fait débat qu'après la bataille, dans les affaires qui les occupent pour se justifier face aux attaques médiatiques et littéraires. Parmi les nombreux documents annotés par Navarre dans ses propres archives, un télégramme daté du 8 décembre 1953[450], comporte une annotation manuscrite établissant de fait la preuve de la responsabilité de Cogny : d'après Navarre, dès cette date, Cogny assurait que la bataille de Diên Biên Phu était envisagée à partir de ce « réduit unique » et qu'il « considérait Diên Biên Phu comme défendable ». Si la deuxième partie de l'annotation apparait clairement écrite telle quelle à la fin du télégramme, la première partie semble beaucoup moins claire et peut faire l'objet de plusieurs interprétations. Il est écrit dans le 4e point du télégramme que des éléments de Lai Chau, capitale du Pays Thaï sur le point d'être reprise par le Viet Minh et évacuée par les Français, doivent être récupérés au profit de Diên Biên Phu de sorte que « [son] renforcement accroit [l'] efficacité et [les] actions offensives prévues à partir de ce réduit unique ». Il n'y est pas véritablement question d'y accepter ou non la bataille générale, mais d'en faire un pôle unique, principal, à partir duquel les Français pourraient mener des actions extérieures sur les arrières Viet Minh pour mieux contrôler le Pays Thaï, le Nord-ouest du Tonkin et ce, à la place de Lai Chau qui apparaissait alors au général Cogny comme moins facilement « défendable », « une véritable souricière ».

Navarre souhaite apporter une autre preuve de la responsabilité, unique, de son subordonné, en annotant un second télégramme daté du 24 février 1954. L'affaire débattue à ce moment-là, concerne un échange de bataillon à faire entre Diên Biên Phu et le Delta. Cogny veut ramener le 1er bataillon du 2e Régiment Etranger d'Infanterie (1/2e REI) dans le Delta et remettre le 5e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens (5e BPVN) à Diên Biên Phu. Il appuie ses arguments en disant que cet échange interviendrait dans la stratégie proposée par le colonel de Castries lui-même. Ainsi, Cogny serait en parfait accord avec le responsable du Camp retranché. Navarre y voit juste un échange de bataillon d'inégale valeur combattante au

[450] Télégramme reproduit dans son intégralité en Annexe, p. 446-447 (SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier 3).

profit du Delta et y voit donc la preuve que Cogny ne se préoccupe pas réellement de Diên Biên Phu. Mais surtout, il y voit la preuve que « tous les prétextes étaient bons pour donner la priorité au Delta. En tous cas, cela prouve qu'en février 1954 Castries et Cogny souhaitaient l'attaque de Diên Biên Phu ». Ces annotations et remarques justificatrices écrites par Navarre ont toutefois été faites *a posteriori* et il est probable que sa vision des faits soit le fruit d'une analyse influencée et transformée par la nécessité pour lui de trouver un responsable qui ne soit pas uniquement lui. Il est clairement ici, à la recherche de preuves pour donner la responsabilité à son subordonné. La lecture des nombreux télégrammes jusqu'en mars 1954 prouve uniquement que Cogny, à ce moment-là comme tous les autres, s'attendait à une offensive de grande ampleur sur Diên Biên Phu et qu'il cherchait des solutions pour renforcer le dispositif défensif autour du Camp retranché de manière à désorganiser le Viet Minh.
Les arguments de Cogny semblent plus lucides quant à la situation et sont, la plupart du temps, ceux donnés à l'époque. Navarre au contraire a tout repris pour tout analyser et sa (re)lecture des faits se fait de manière téléologique. Il s'agit sans doute pour lui d'une manière de se protéger. Cogny, lui, se protège également (plus ou moins consciemment) en insistant dans ses réponses et ses correspondances, sur le fait qu'il n'est, finalement, qu'un subordonné obéissant demandant l'approbation du grand chef pour exécuter des décisions. Il montre ainsi qu'il suit les ordres et décisions de son supérieur hiérarchique, donc qu'il n'en est pas responsable. Ainsi face à Castries qui demande des renforts, il répond : « Vous informe que dispositions suivantes sont prises selon instructions Généchef pour assurer satisfactions besoins en personnels unités Gono. […] Ai demandé Généchef assouplissement règles pour vous donner satisfaction. »[451]. Il sous-entend bien qu'il fait ce qu'il peut à son échelon mais que la responsabilité des décisions ne dépend pas de lui.

Insuffisances dans la préparation et la conduite de la bataille

Le second point de responsabilités posé par le général Navarre, est celui de la préparation et de la conduite de la bataille. Dans le ton et les expressions employés par le Commandant en chef, la réponse à la question, désormais fondamentale, des responsabilités, paraît de suite évidente. Les « lacunes » repérées ainsi que de nombreuses « insuffisances », sont le fait du général Cogny et de son Etat-Major. Ces accusations sont de nombreuses fois

[451] Il s'agit d'une citation d'un texte du gal Cogny adressé au colonel de Castries, reprise dans un télégramme du colonel Berteil destiné au gal Gambiez (SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous dossier 3, TO du 13 avril 1954, texte n°111/EMIFT/AV, TS), sur la question des renforts à accorder à Diên Biên Phu.

répétées et déjà employées dès la fin du mois de mars[452]. Les lacunes en question relèvent de trois défauts majeurs : « […] insuffisance de la liaison entre votre Etat-Major et l'Etat-Major du Gatac Nord […], insuffisance de la préparation de la lutte d'artillerie et insuffisance des directives données en ce qui concerne l'organisation du terrain. ». Ces trois points sont en effet ceux qui ont accaparé les échanges entre les deux généraux en avril et mai 1954. Pour ce qui est de l'« insuffisance des directives données en ce qui concerne l'organisation du terrain », il s'agit de donner l'entière responsabilité de ce qui se passe à Diên Biên Phu au général Cogny qui, en lien avec le colonel de Castries, a la mission d'organiser le Camp retranché pour la bataille. « L'insuffisance de la préparation de la lutte d'artillerie » est sans doute liée au problème précédent mais cela permet aussi de remettre en cause les décisions concernant les moyens d'artillerie défensive mis en œuvre à Diên Biên Phu. De ce point de vue, l'insuffisance a été criante dès le début des attaques du mois de mars. Cependant, personne, à aucun échelon, n'avait, avant la bataille, émis d'avis alarmants sur la nécessité de développer les moyens d'artillerie. Dire enfin, que le général Cogny est responsable de « l'insuffisance de la liaison entre l'Etat-Major [du général commandant les FTNV] et l'Etat-Major du Gatac Nord », revient à lui donner la responsabilité de la conduite de la bataille aérienne et des manques qui s'avèrent eux-aussi cruciaux début avril. Ce point fait particulièrement débat entre les deux et est l'objet de nombreux échanges d'attaques et de justifications. Le général Cogny « a insuffisamment préparé et conduit une bataille dont la responsabilité complète lui avait été dévolue sur le plan terrestre et dans laquelle il lui incombait d'orienter l'action de l'aviation puisque cette aviation était presque uniquement employée en appui des forces terrestres »[453]. Il semble difficile de faire plus clair.

À ce sujet, l'affaire qui cristallise ce contentieux professionnel est donc en particulier celle de l'emploi des forces aériennes dans la bataille : à qui revient la responsabilité de l'emploi des forces aériennes dans la conduite de la bataille ? Les échanges à ce propos sont datés de fin mars à mi-avril 1954, le point de départ étant l'accusation principale du général Navarre envers son subordonné quant à « l'insuffisance de liaison entre [son] Etat-Major et l'Etat-Major du Gatac Nord […] », que le général Cogny en réponse, appelle une « prétendue

[452] Lettre du 29 mars, n°1467/GENE/CC.

[453] Notes d'observations sur les rapports du gal Commandant les FTNV concernant la bataille de DBP, 20 décembre 1954 ; note au sujet du 2e rapport n°11/GENE/PART.

insuffisance de liaison »[454]. Il s'agit de deux problèmes fondamentaux : une mauvaise entente et mauvaise compréhension d'une part, et le rejet de la responsabilité de l'un sur l'autre. Pour le général Cogny il ne peut y avoir d'insuffisance : cet état de fait ne dépend pas de sa volonté mais des moyens qui lui ont été donnés en même temps que sa mission. L'insuffisance, s'il y en a une, réside selon lui dans cette absence de moyens. Finalement, il s'agit encore d'une question de vocabulaire. Etre le chef unique des forces engagées dans la bataille n'a pas été prévu par sa mission et les décisions du général Navarre. Par déduction dans la logique *cognysienne*, c'est en ne prenant pas fermement et clairement cette décision de créer un PC de commandement unique pour la bataille qu'il y a eu insuffisance et non dans la liaison entre le PC des forces terrestres et celui des forces aériennes. Pour bien montrer à son chef sa désapprobation et lui rendre coup pour coup, il insiste sur le fait que les relations entre les deux Etats-Majors ont toujours été professionnellement parfaites et personnellement excellentes. Etat de fait qui sous-entend que ce n'est absolument pas le cas avec le général Commandant en chef.

La question cruciale des renforts et des priorités

Ces questions font partie des grandes questions débattues entre les deux généraux car elles sont au cœur de la conduite de la bataille. Elle fait l'objet de nombreux échanges tout au long de la bataille. Les problèmes qui surviennent se posent sous trois angles qui en réalité se complètent : les demandes de renforts pour le Delta et par conséquent, le théâtre d'opération prioritaire et enfin, les renforts pour Diên Biên Phu.

Le général Cogny qui a en charge les théâtres d'opérations du Nord Vietnam, est particulièrement préoccupé par le Delta du Tonkin, région qu'il souhaite à tout prix préserver et soutenir. Il argumente constamment pour justifier le fait de ne pas vouloir prélever des troupes sur les forces en présence dans le Delta en faveur de Diên Biên Phu, mais qu'il faut au contraire, renforcer le dispositif du Delta : il estime que cette région est primordiale et hautement stratégique pour la présence des forces françaises au Tonkin. Cette vision est un point qui l'oppose constamment au général Navarre. Pour Cogny, Diên Biên Phu semble donc être une campagne parmi d'autres, surestimée par Navarre, alors que lui, met en avant le fait

[454] Note du 4 avril 1954, ajoutée en pièce n°3 au Compte-Rendu fait par le gal Cogny pour le gal Navarre du 13 mai.

que les autres campagnes sont tout aussi importantes et nécessitent donc, aussi, une prise en considération. Il argue du fait que si ces théâtres d'opérations sont délaissés, le Viet Minh en profitera pour attaquer ailleurs, aux endroits où les renforts auront été prélevés, faisant passer Diên Biên Phu pour une sorte de diversion. L'insuffisance des moyens accordés aux autres théâtres d'opérations est une question fondamentale pour le général Cogny, qui n'a de cesse de demander la mise à disposition de forces supplémentaires pour la défense du Delta et se heurte toujours à la même réponse négative. Le général Navarre le lui rappelle suffisamment souvent : les moyens qui sont données aux FTNV lui paraissent amplement suffisants pour mener à bien la mission qui leur a été confiée. Pour lui en effet, si les éventualités pessimistes de Cogny pour Diên Biên Phu devaient se réaliser, ce serait uniquement de sa faute car il n'aurait pas employé les moyens alloués à bon escient.

« En résumé le delta du Tonkin disposera toujours de forces suffisantes pour faire face aux menaces qui pouvaient peser sur lui et la gêne momentanée qui se produisit, entre le 12 et le 18 mars, par la rupture de nos communications entre Hanoï et Haiphong, fut imputable, ainsi que le prouva la suite des événements, à une mauvaise répartition intérieure des forces mobiles et à un oubli de la mission principale données aux forces du delta »[455].

L'attaque envers le général Cogny est à peine voilée. Le reproche clair est de ne pas mettre Diên Biên Phu au premier plan quand lui, Commandant en chef en Indochine, l'a fait. Le Delta doit être placé au second plan, ce que Cogny n'a jamais accepté.

À partir de la mi-avril, moment où la bataille est à un point critique et où on entraperçoit déjà une fin difficile pour les Français, la question se pose avec d'autant plus de gravité. La décision ayant été, sur le moment, de poursuivre la bataille coûte que coûte[456], la question des renforts pour Diên Biên Phu apparait évidemment fondamentale. Dans ce contexte, comme pour légitimer son avis, Cogny se place dans l'héritage du Maréchal de Lattre[457] qui plaçait en 1952, le Tonkin en situation prioritaire, car déterminante pour l'Indochine entière. Faire une telle référence en s'adressant à son supérieur, revient à passer outre ce supérieur hiérarchique

---

[455] Souligné dans le texte ; Fiche sur la bataille du delta du Tonkin (novembre 1953- avril 1954), du général Navarre (SHD, Fonds privés, 1K342 – 5, dossier 2/18, sous-dossier 3).

[456] Il semble à ce propos que ce soit le gal Cogny qui le premier a évoqué la nécessité de poursuivre la bataille jusqu'à l'épuisement, la « dernière extrémité ». Il semble que l'idée de conserver la base de Diên Biên Phu « à tout prix » ait été évoquée plusieurs fois dès début décembre 1953 (directive n°756 /FTNV/3.S du 8 décembre) puis en janvier (IPS n° 10 096 du 23 janvier), février et mars 1954. Par contre les raisons ayant présidé à cette volonté de conservation ne sont pas les mêmes en fonction des mois et évoluent de fait avec la situation sur place.

[457] Message n° 20253 à 20256 texte n°05/01, du 23 avril 1954.

en se plaçant dans la continuité directe et dans l'héritage d'une personnalité indéfectible que personne n'osera remettre en cause. Si de Lattre l'a dit, il avait forcément raison ; par conséquent, Navarre a tort et l'avis de Cogny est d'autant plus légitime. Navarre évite la polémique en disant simplement que la situation de l'époque du Maréchal de Lattre ne peut pas être comparée à celle de 1954. Au final, aucune réponse claire n'est apportée et le débat se poursuit, s'ajoutant et se mêlant aux autres questions du moment.

Ces points de contentieux entre eux sont sans doute ceux qui ont cristallisé l'« affaire ». Les échanges épistolaires entre les deux généraux sur ce sujet sont longs, fréquents et durent de mars à mai 1954, tout comme la vraie bataille militaire, en faisant même intervenir comme un arbitre, le Commissaire général de France en Indochine, M. Dejean. Le général Navarre l'informe en effet le 1er mai, par voie épistolaire, d'un « grave désaccord »[458] survenu entre lui et le général Cogny. Or ce grave désaccord concerne bien les demandes de renforts du général commandant les FTNV pour le Delta, auxquelles le général Navarre est opposé considérant que les moyens alloués aux FTNV sont suffisants pour faire face à ce qu'il juge n'être qu'une hypothèse militaire. Il fait alors appel à la responsabilité politique pour prendre une décision allant dans le sens de l'un ou de l'autre. La caution politique lui permet d'une part, de se décharger d'un problème qui ne trouve pas de solution entre les deux généraux et dure depuis bien trop longtemps, et d'autre part, d'opposer au général Cogny un argument, non plus strictement militaire, qu'il semble juger comme supérieur et de ce fait, irréfutable. La réponse de M. Dejean arrive trop tard : le 8 mai 1954 la situation a changé et de ce fait, il ne répond pas vraiment à la question du général Navarre. Il ne prend pas non plus partie pour l'un ou l'autre en leur donnant raison ou tort. Il assure le général Navarre de sa confiance tout en admettant que la position du général Cogny est aussi la bonne et qu'il ne peut que demander des renforts à la Métropole… Peut-être cette réponse en demi-teinte est-elle à la base d'un fort ressentiment du général Navarre envers le monde politique.

D'autres conflits, en tous les cas tous liés les uns aux autres, se sont également greffés autour de ce point fondamental. Ainsi, si Cogny reste obsédé par la défense du Delta jusqu'à placer

[458] SHD, Fonds privés, 1K342-5, dossier 2-18, sous-dossier 3, lettre n° 81/GENE/CC, du 1er mai 1954.

la bataille de Diên Biên Phu en second dans ses priorités, c'est ce qui explique pour Navarre, qu'il n'y ait pas mené correctement la bataille.
Et la question des responsabilités dans l'échec militaire de Diên Biên Phu resurgit.

« Enfin - pour reprendre l'allusion au mot du Maréchal Joffre - si la bataille devait être perdue, à moins d'une faute grave de votre part qui me parait tout à fait improbable, c'est bien moi qui en supporterais les conséquences. Il est d'ailleurs juste qu'il en soit ainsi et vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne me déchargerai jamais sur un subordonné d'une responsabilité qui m'incombe »[459]. Cet extrait d'une lettre personnelle, datée du 23 décembre 1953, écrite par le général Navarre à son subordonné, semble presque irréel lorsque nous étudions les relations entre les deux généraux. Les propos sont en effet totalement contraires à ce qui se passe dans la réalité, en particulier en ce qui concerne la question des responsabilités dans la bataille, la suite des événements et l'accroissement proportionnel de leur contentieux l'ont largement prouvé. Le temps des politesses convenues est bien loin…

L'entrée en jeu de personnalités « annexes »

L'intervention de personnalités extérieures, comme M. Dejean cité précédemment, semble chose courante. Est-ce pour légitimer leurs avis et leurs arguments ? Il faut de toute façon dans leur contentieux, toujours prouver à l'autre que la vérité et la légitimité sont de leur côté. La mention du Maréchal de Lattre par le général Cogny est faite dans ce but. Faire intervenir des personnalités dans leur conflit relève un peu du même système de défense, ou d'attaques. Ces personnalités ne sont, par ailleurs, extérieures que si nous considérons qu'elles n'étaient plus présentes en Indochine entre juin 1953 et mai 1954 et donc physiquement absentes de l'affaire de Diên Biên Phu. Mais elles ne sont pas si extérieures que cela, si nous considérons qu'elles sont toutes liées les unes aux autres professionnellement depuis plus ou moins longtemps et qu'elles interviennent à des moments importants de l'affaire ou dans des discussions décisives pour elle.

[459] Lettre personnelle du gal Navarre au gal Cogny, du 23 décembre 1953, Saigon. (2009 PA 7-10).

La personnalité du général Salan

Bien que plus connu pour la partie « algérienne » de sa biographie, le général Salan est bien un homme de l'Indochine. Il apparaît de fait comme un personnage clé et récurrent dans les papiers des deux généraux. Tous deux ont dédié dans leurs archives personnelles, un dossier spécial aux relations et correspondance qu'ils ont eu avec le général Salan. À la lecture de ces dossiers, ce dernier semble être plus proche de Cogny et intervenir plutôt en sa faveur.

La biographie du général Salan comporte cependant plus de points communs avec celle du général Navarre. Leurs parcours se ressemblent, mais le parallèle s'arrête là. Le général Navarre n'apprécie pas le personnage[460]. Il estime lui-même avoir eu avec lui des relations « froides » et un conflit dans un « vif accrochage épistolaire ». Il explique ses relations froides par des jalousies de nomination : Salan n'aurait pas apprécié son remplacement par Navarre au printemps 1953, au poste de Commandant général en chef en Indochine et y aurait vu la confirmation de reproches faits par le gouvernement. Navarre y voit la raison expliquant le manque de transmissions sur la situation en Indochine lors de sa prise de commandement. Cela lui fournit un argument supplémentaire pour tenter de se dégager de certaines responsabilités : comment pourrait-il être responsable d'une situation héritée qu'il a dû gérer à partir de fausses déclarations ? Il cherche à montrer qu'il ne peut pas y avoir qu'un seul responsable et que tout dépend d'une chaîne de décisions dont il n'est que l'un des maillons.

Il a beaucoup de ressentiment envers le général Salan, peut-être aussi parce que ce dernier soutient Cogny. Ce soutien peut s'expliquer, en partie, par leur expérience professionnelle commune auprès du Maréchal de Lattre entre 1950 et 1952. Cette proximité a pu déranger le général Navarre et confirmer sa méfiance. Il lui reproche ainsi d'avoir agi délibérément contre lui et d'avoir fait des « confidences » qui lui étaient défavorables et ce, publiquement. Pour appuyer son argumentation, il cite notamment une émission de télévision du 13 octobre 1968 au cours de laquelle Lucien Bodard (ancien soldat et auteur d'articles dans *France-Soir* et d'ouvrages sur la guerre d'Indochine) et Max Clos (ancien journaliste en Indochine pour le *Figaro*) ont fait ouvertement allusion à ces « confidences ».
Il l'accuse enfin d'avoir influencé le général Ely, dont le général Salan est l'adjoint militaire entre juin et octobre 1954, pour faire un rapport négatif et pessimiste sur ses actions.

[460] Note au sujet du général Salan, 1K342-1/ 3.

La personnalité incontournable du général Ely

Le général Ely occupe lui aussi une place centrale dans le contentieux entre les deux généraux et a droit également à son dossier particulier dans les archives de Cogny et Navarre.

Il fait notamment également l'objet d'une note personnelle dans les réflexions du général Navarre. Celui-ci y indique qu'il le connaît depuis longtemps, qu'ils ont des relations professionnelles excellentes et « mêmes amicales ». Tout à l'inverse du précédent. Des liens avaient été noués dans la clandestinité de la Seconde Guerre mondiale et ils s'étaient retrouvés plusieurs fois aux mêmes endroits au cours de leur carrière. Navarre l'estime beaucoup pour cette raison ainsi que pour ses « hautes qualités intellectuelles et morales ». Cependant, il lui reproche un « manque de combattivité pouvant aller jusqu'au manque de caractère ». Ce reproche est récurrent chez Navarre et il ne cesse de l'utiliser contre Cogny. Cependant, de par les fonctions du général Ely alors Président du Comité des chefs d'Etats-Majors, Navarre et lui ont été en constants contact et dialogue à propos des affaires d'Indochine, notamment au moment des négociations pour l'aide américaine au profit de Diên Biên Phu. Navarre précise donc que « non seulement, à aucun moment avant et pendant la bataille de Diên Biên Phu, le général Ely n'émit à l'égard de mes décisions stratégiques la moindre critique ou même réserve, mais il les approuva complètement». Est-ce une façon pour Navarre, à nouveau, de légitimer ses décisions, de s'adjoindre une caution décisionnelle qui fait qu'il n'en est pas l'unique responsable ? Cela est fort probable, car il précise aussi qu'il est resté officiellement seul en première ligne, peu soutenu en tous les cas, alors qu'officieusement des personnalités, hauts responsables, semblaient en accord avec lui. Il vise ainsi le général Ely : Navarre insiste sur son attitude ambiguë, car, sur de nombreux points, Ely se déclare d'accord avec les positions de Navarre, mais il ne les a jamais exprimées publiquement ni directement aux intéressés. Cette ambiguïté se retrouve lorsqu'il s'agit du contentieux entre Navarre et Cogny : « à l'égard de l'attitude envers moi du général Cogny, il m'exprima à plusieurs reprises sa désapprobation et même son dégoût, mais il s'abstint de lui faire des remontrances à ce sujet ». Attitude qu'il dit ne pas lui reprocher mais sur laquelle il insiste quelques lignes plus loin dans la même note. C'est à une intervention du général Ely, entre lui et son subordonné, à laquelle il pense en écrivant cela une quinzaine d'années après les faits. À la fin du mois d'avril 1954, le conflit ouvert entre les deux généraux a pris une nouvelle dimension. Le général Navarre en appelle au général Ely dans une lettre du 21

avril[461], pour arbitrer le conflit et l'aider à trouver une solution rapide. La réponse du général Ely, sept jours plus tard, est pour le général Navarre la preuve de cette « tiédeur » du chef d'Etat-Major aux Forces Armées : il admet que l'attitude du général Cogny n'est pas exempte de reproches, explique qu'il lui en a fait part directement et qu'il faut réfléchir à une solution de rechange aussitôt Diên Biên Phu terminé. Mais il n'est pas question de prendre une décision ferme quant à sa relève de commandement et assure que la solution temporaire adoptée par le général Navarre est la bonne pour le moment. À propos de cette petite affaire, le général Navarre admet faire un reproche au général Ely : celui de ne pas avoir usé de son autorité pour « imposer au général Cogny qu'il cesse ses attaques contre moi ». Pour cela et plusieurs autres points, Navarre accuse Ely de « défilement » et « dérobade » (le général Ely n'a pas renvoyé en France le général Cogny comme il l'avait promis au général Navarre quand il est revenu en Indochine en juin 1954) et termine en disant que « son livre, *L'Indochine dans la tourmente*, illustre bien cette attitude ». Au final, la vision du général Navarre à propos du général Ely n'est pas si « amicale » que cela et tout aussi critique que celle qu'il donne du général Salan.

La présence de ces deux personnalités dans les archives des deux généraux, la place qu'ils y occupent, le soin particulier qui est apporté à la constitution de ces dossiers, prouvent qu'ils ont tous deux beaucoup travaillé sur leur propre affaire.

[461] Cette lettre rend compte au général Ely de la totalité du conflit et des griefs que le général Navarre a à l'encontre de son subordonné. Elle contient en substance tous les reproches faits au général Cogny et ce dès le 21 avril 1954. Le général Navarre explique en conclusion au général Ely qu'il ne peut plus continuer à travailler avec lui. (SHD, 1K342-4, dossier 2/17, sous dossier 2).

3 - Des hommes méthodiques

Aux vues de ces premiers éléments, il est évident que nous avons à faire à deux personnages très méthodiques dans leur travail usant de registres bien particuliers mais ayant malgré tout, des méthodes identiques (ce qui peut s'expliquer en partie par leur métier commun).

Le général Navarre se présente comme quelqu'un de consciencieux, honnête, conscient qu'il occupe un poste à hautes responsabilités.
« Il est évident que si Diên Biên Phu tourne mal, j'en porterai seul la responsabilité et le fait que Cogny m'en ait ou non proposé l'occupation n'y changera rien. […] Je ne prétends certes pas que si l'affaire de Diên Biên Phu tourne mal Cogny en portera la responsabilité […] »[462].
Ces affirmations nous semblent totalement en contradiction avec ce qu'il fait et ce qu'il dit dans d'autres papiers ainsi qu'avec les développements précédents. Pourtant c'est le postulat adopté par le général Navarre. Les attaques contre le général Cogny, les accusations portées contre le Commandant des FTNV et son Etat-Major, les multiples reproches de toute nature qui leur sont faits, ne sont pas *a priori* un moyen de se décharger de sa responsabilité sur son subordonné, mais au contraire, un moyen de montrer et prouver, que ce même subordonné n'assume aucune de ses propres responsabilités. Cela peut expliquer les reproches personnels et la multiplicité des attaques.

À l'inverse, le général Cogny se présente comme un personnage public, jovial, habile à se faire remarquer et apprécier. Ce comportement lui a sans doute permis d'adopter une sorte de position défensive - offensive face à son supérieur : attaqué sur les plans personnel et professionnel, il se place en tant que victime qui a gagné un droit de réponse et donc autorisée à se défendre. Sa défense prend alors la forme d'une contre-attaque retournant les arguments de l'adversaire contre lui. Il cherche alors à montrer et prouver que son supérieur est seul responsable et s'en décharge totalement.

---

[462] Lettre du 21 avril, *op.cit*.

> « Il ne dépendait pas de moi, que ce document, auquel je me suis refusé ainsi que je l'ai dit plus haut, à donner la forme d'une étude critique, ait pris par lui-même l'allure d'un réquisitoire.
>
> Je crois cependant être arrivé, malgré la vivacité des sentiments que m'inspire la démarche du général Navarre, à conserver dans mon exposé toute l'objectivité et la dignité indispensable.
>
> Le moins que je pouvais faire au regard des surprenantes déclarations de l'ancien commandant en chef était de choisi comme titre : « DESACCORD SUR DIEN BIEN PHU »[463]

Pourquoi le général Cogny a-t-il intitulé son rapport pour la Commission d'enquête, « Désaccord sur Diên Biên Phu » ? Dans sa vision, il ne s'agit que d'un résumé des questions qu'ils ne cessent de se soumettre et de se renvoyer pendant des mois et pendant le procès. Il parle d'ailleurs de ce rapport comme d'un réquisitoire, donc un ensemble d'accusations. Pourtant il a été écrit dans le cadre d'une réponse défensive à des attaques publiées par le général Navarre dans des articles destinés à répondre eux-mêmes à d'autres attaques. En fait, ce rapport réquisitoire a été écrit pour la Commission d'enquête, comme une justification à une attaque du général Navarre. Les attaques reprochées sont celles issues des propos du général Navarre publiés dans *Jours de France* comme réponse aux articles de Lucien Bodard qui ont amené à la réunion de la Commission d'enquête.

Cette façon d'opérer et de proposer des justifications, de tenter de prouver la responsabilité de l'autre, est tout à fait symbolique des méthodes employées par les deux généraux.

Ainsi, il est particulièrement intéressant à la lecture de leurs archives privés, de s'attarder sur le vocabulaire et les méthodes qu'ils emploient pour réfuter, argumenter, attaquer ou contre attaquer. Nous l'avons vu avec l'exemple du dossier du général Cogny sur « l'analyse des propos diffamatoires » préparé pour le procès qu'il intente contre le général Navarre. Mais quel que soit le moment, la période du document en question, la question en débat, le vocabulaire se ressemble et les méthodes employées sont les mêmes.

---

[463] Citation issue de la conclusion de l'introduction faite au rapport envoyé à la Commission d'enquête en janvier 1955 ; PA7-9, sous dossier 5 : général Navarre.

Expressions et vocabulaire

Le vocabulaire employé par les deux généraux, dans le même but de se justifier et prouver leur vérité, relève de deux registres bien différents. Le général Navarre utilise plutôt le registre de la contradiction et la condamnation de l'adversaire ; le général Cogny est plutôt dans celui de la disculpation, car il se place toujours de lui-même dans une position de victime (faussement) naïve. Cela peut s'expliquer par la position qu'ils ont adoptée et qui dépend, sans doute, de leur personnalité.

Le général Navarre est quelqu'un de sûr de lui, confiant en son jugement et ses capacités (il a tendance à dire et écrire, que les autres sont moins qualifiés que lui). Pour lui, la vérité est forcément SA version. Il utilise souvent ce registre pour confirmer ses dires : partout ailleurs, il relève des « inexactitudes », des « mensonges », des « rumeurs » ou encore des « racontars » qu'il se doit de rétablir en donnant *sa vérité*. Sa version est la bonne, car il prouve que ce qui est dit ou raconté, est « faux ». Il reste dans le registre de la justification rigoureuse par la preuve. Il emploie aussi beaucoup le registre de l'attaque. Cependant, ces attaques sont rarement violentes ou agressives. Elles sont au contraire presque voilées, souvent suggérées. Ce n'est pas pour autant que le ton manque de fermeté quand il est particulièrement excédé.

De même, le conflit qui l'oppose au général Cogny n'est presque jamais nommé comme tel. Il ne s'agit que de « démêlés », de « discussions » ou de « contradictions » et « controverses ». Ainsi, le général Navarre n'est pas violent dans ses mots et sans doute moins direct que son subordonné. Il utilise beaucoup les sous-entendus, ne nomme pas forcément toujours directement le général Cogny tout en faisant en sorte que le destinataire ne puisse pas se tromper sur l'identité de la personne mise en cause.

Le général Cogny est ainsi de fait, beaucoup plus dans la position de celui qui répond aux attaques. Il y répond soit par des argumentations qu'il veut « précises », soit par des contre-attaques. Il cherche donc sans cesse à « réfuter » Navarre avec des arguments qu'il estime « solides ». Ses termes et formulations se veulent claires et irréfutables. Quand Navarre dit les choses à demi-mot ou à couvert, Cogny répond sans détour et en s'adressant toujours directement à son chef.

De par sa position de subordonné, le général Cogny emploie tout de même souvent des formules de politesse qui sont dans la tradition militaire, pour un subordonné envers son supérieur. Toutefois, il semble parfois s'amuser à les appuyer, à les rendre presque risibles tellement les phrases relèvent de la flagornerie. Car cela ne l'empêche pas de confirmer ses avis et décisions malgré son apparente repentance. Il utilise souvent la répétition pour marquer son insistance. Le ton utilisé par le général Cogny change au fur et à mesure du temps et des événements ; il devient plus ferme et plus directif, moins conventionnel et moins convenu. Le vocabulaire reste pourtant souvent le même dans les registres de la politesse, du respect, dus à un supérieur, mais le ton, les expressions et la manière qu'il a d'insister sur certains termes ne peuvent plus cacher qu'il s'agit bien d'une politesse de circonstance, presque protocolaire. Il semble aussi amateur de l'ironie. Comme lorsqu'au début de leurs relations professionnelles certes, mais alors que les prémices de l' « affaire » de Diên Biên Phu s'engagent, le général Navarre met en cause l'attitude de son subordonné dans un problème d'indiscrétions faites à la presse. Le général Cogny répond alors, entre autres, que si l'on devait compter les points en quelque sorte attribués par les articles de presse aux actions des deux généraux, le général Navarre en sortirait vainqueur. Et il ajoute que cette avance serait large « et combien justifiée ! »[464]. Comment ne pas voir ici l'ironie utilisée par un subordonné attaqué sur un point dont il est conscient, mais tellement facile à retourner à ce moment-là (nous sommes en décembre 1953) sur un chef que la presse a très largement encensé à l'automne.

Comment prouver que l'argumentation que l'on avance est plus convaincante que celle de l'adversaire ? Le général Navarre recherche la caution morale. C'est certainement pourquoi il utilise souvent l'expression « de source sûre », pour justifier ses affirmations. Les informations qu'il donne sont forcément vraies puisqu'elles ont été confirmées par d'autres personnes objectives. Toutefois, à sa façon d'écrire et de parler, il donne plutôt l'impression d'être la victime, lui-aussi, d'une mise en scène dont il ne tient pas les ficelles. Peut-être a - t - il eu le sentiment d'avoir été manipulé, de n'avoir été qu'un pion sacrifié dans une situation difficilement gérable. Cela lui permet somme toute de se défausser : il ne peut pas être tenu pour responsable des décisions qu'il a dû prendre à un poste qui lui a été imposé. « C'est le Maréchal Juin […] qui me mit au courant des intentions de M. René Mayer à mon égard. […] Après une longue discussion le Maréchal me dit ne pas pouvoir s'opposer à ma désignation

[464] Fiche sur les indiscrétions par voie de presse, Hanoï, décembre 1953.

pour l'Indochine […] M. René Mayer y tenait absolument […] Il fallait absolument remplacer le général Salan, et si peu attrayant que soit le poste, il fallait quelqu'un de qualifié pour l'occuper. Or, le Maréchal (comme M. R. Mayer) me jugeait qualifié […] »[465]. Sa nomination elle-même semble, sous sa plume, avoir été une manipulation des politiques. Sans doute est-ce pour cela qu'il ressent une réelle animosité envers les autorités politiques après la chute de Diên Biên Phu. Le général Cogny cherche lui-aussi constamment à se justifier : auprès des autorités militaires, des politiques et de l'opinion publique. Quel que soit les médias utilisés, ils cherchent à auto-justifier leurs (in)actions.

Méthodes

Ils ont, tous deux, cherché à analyser les documents qu'ils se sont échangés et les propos de l'autre, de manière à pouvoir apporter des preuves à leurs dires. Ce travail mené chacun de leur côté, a mis au jour leurs nombreux points communs.

La plupart des documents qu'ils ont gardés en leur possession ont été annotés de leurs mains. Ces annotations vont du simple encadré devant un paragraphe, aux phrases manuscrites complètes, en passant par des points d'exclamation ou d'interrogation dans la marge, des « d'accord » (rares il est vrai) et des « non, non, non ! ». Pour qui et pourquoi ? Nous pouvons facilement imaginer que ce soient majoritairement des notes postérieures destinées à les aider dans leurs travaux de mémoire et d'argumentation personnelle. Ces documents annotés ne sont *a priori* pas destinés à une publication ; ils sont devenus des instruments de travail. Est-ce alors un moyen de se rassurer personnellement, ou de confirmer ses positions ? Le général Navarre a pu y voir un moyen facile de se remémorer certaines choses, de les réfuter et d'y puiser des contre-arguments nécessaires à son livre, par exemple. Les commentaires du général Navarre sont beaucoup plus longs que ceux du général Cogny, car plus détaillés, argumentés, justifiés. Le général Cogny a pu le faire également pour pouvoir mieux contrer les attaques de son supérieur et préparer sa propre contre-attaque. Ses commentaires sont souvent concis et ironiques, ponctués de nombreux points d'exclamation ou soulignés de plusieurs traits. Le fait d'écrire ce genre d'annotations peut être parfois aussi un simple de moyen d'exprimer, pour soi-même ou de proches collaborateurs en qui on a vraiment

[465] Extrait issu de la note sur le Mal Juin (1K342-1, dossier 5 Notes sur les personnalités, *op. cit*.).

confiance, ce que l'on ne peut pas dire, en tout cas pas de cette façon, à la personne concernée. Ici, les deux sont possibles. Certaines notes donnent réellement l'impression d'avoir été écrites pour eux-mêmes. Par exemple, une annotation du général Cogny au crayon en bas d'une page : « On croit rêver ! On gagnera la bataille de DBP grâce à la pluie artificielle ! »[466]. Pendant la bataille, les autorités ont recherché des solutions pour aider et soutenir au mieux le Camp retranché. L'une des solutions proposées les plus fantaisistes a été la pluie artificielle avant la saison des pluies de manière à gêner et couper l'avancée des ravitaillements vietminh[467]. Navarre était pour ; Cogny et son Etat-Major étaient contre. Et cette annotation à ce propos est assez révélatrice de l'opinion qu'il se fait des choix de son supérieur et de sa façon bien à lui de montrer qu'ils sont à la limite de la stupidité ! Mais contrairement à la lettre du 2 juillet 1953, précédemment citée, cette dernière annotation n'était certainement pas destinée à être lue par son supérieur. Du côté du général Navarre, nous apprenons ainsi que dès le mois de juin 1953, celui-ci ne se souvient pas d'avoir reçu une proposition d'évacuation de la base de Na San de la part du général Cogny et considère que c'est « une vérité de La Palice ». Finalement, il sous-entend bien que, dire qu'une base aéroterrestre serait mieux placée à Diên Biên Phu qu'à Na San est une évidence telle, qu'il en devient ridicule de le rappeler pour vouloir s'en approprier la décision. Reproche-t-il déjà à son subordonné, sa tendance à vouloir s'attribuer la paternité de certains projets, de vouloir à tout prix être sur le devant de la scène ? A - t - il peur d'être éclipsé par une personnalité qu'il sait imposante ? Toujours est-il que dans la recherche des responsabilités il n'a pas mis ces arguments en avant.

Pour étayer leurs arguments, ils s'appuient également constamment sur des documents parfaitement référencés, ce qui n'est pas difficile étant donné les détails des nombreuses références sur les papiers militaires. Tradition administrative que nous pourrions nommer la traçabilité militaire ! Ils en ont ainsi scrupuleusement fait des listes de références (encore un point commun) : tous ces télégrammes, notes, directives, lettres et autres papiers officiels

---

[466] SHD, 2009 PA 7-2, message n°43 CABCC pour général Gambiez personnellement, du 16 mars 1954, signé Navarre. L'annotation en question fait suite aux propos suivants contenus dans ce message : « […] télégraphiez au général Bodet pour insister sur réalisation rapide qui en cas de succès peut avoir un effet décisif sur dénouement affaire Dien Bien Phu si elle se prolonge […] ».

[467] Cette éventualité a été réellement envisagée : une note manuscrite du 9 avril 1954, du chef d'Etat-Major des FTNV, le général Gambiez, pour le général Cogny le précise : « Le général de CA Bodet est venu avec un très grand sérieux proposer au général Cogny d'utiliser au Gono des projecteurs de 20 […] pour… éblouir la nuit le méchant viet donnant l'assaut à nos positions. Arme nouvelle à rapprocher de la pluie artificielle. ».

passés entre leurs mains, sont censés prouver leurs dires et démonter les arguments de l'autre. Il est dès lors particulièrement difficile et délicat de démêler l'affaire. Les références citées des deux côtés correspondent bien, la plupart du temps, à des papiers qu'ils se sont échangés. Le plus déstabilisant est qu'ils citent souvent des extraits des mêmes documents[468]. Citer un même document pour attaquer l'autre et démonter son argumentation peut paraitre paradoxal. Cependant, à regarder de plus près leurs méthodes, ils ne font que citer des extraits de ces documents qu'ils sortent de leur contexte et les (ré)interprètent, chacun à son avantage.

De la même manière, ils font tous deux le compte de leurs soutiens qu'ils se plaisent à afficher. Du côté du général Navarre, il y seize lettres de soutien et d'admiration reçues lors de la parution de son ouvrage en 1956, mises dans une même pochette, la plupart émanant d'officiers de l'Armée ayant participé à la guerre d'Indochine puis ayant servi en Algérie. Cet archivage le conforte dans le fait qu'il est dans le vrai, car en plus de le soutenir, certaines de ces lettres s'en prennent directement au général Cogny. Elles ont été aussi annotées et font office de preuve dans le conflit qui l'oppose à ce dernier[469]. Le général Cogny, quant à lui, fait la liste des témoins susceptibles de lui être favorables lors du procès. Favorables mais pas forcément toujours partiaux *a priori*. Il explique donc les choix de cette liste à son avocat[470], liste qui là encore fait office de preuve de sa bonne foi.

Le général Navarre a tout de même quelques particularités. Son travail semble d'autant plus méticuleux et exhaustif, à la limite de l'obsessionnel. Il a abattu un travail particulièrement minutieux et méthodique, proche d'un travail d'enquête de longue haleine, qui de ce fait serait impossible à mettre en doute par qui que ce soit. Il a comme collecté, tous les articles de presse, toutes les publications relatives à Diên Biên Phu et plus particulièrement celles où son nom apparaît. Il les a tous annotés : quand son nom est cité il est souligné ; il utilise une couleur pour souligner les passages qui lui sont favorables, une autre pour ceux qu'ils jugent faux ou défavorables. Ses commentaires sur certains passages sont souvent

---

[468] Cf. reproduction comparée des listes faites par les deux généraux.

[469] SHD, 1K342- 1, dossier 4, lettres reçues après la parution du livre « Agonie de l'Indochine ». Ce sont des lettres de soutien.

[470] SHD, PA7-10, sous-dossier 1 : procès en diffamation, sous-dossier correspondance avec Maitre Gallot.

longs, de fait rarement élogieux, mais critiques, surtout quand il s'agit de les rattacher à son conflit avec le général Cogny.

Il a également établi des fiches sur certaines publications liées à Diên Biên Phu. Il s'agit de quelques ouvrages qui ne lui sont *a priori* non plus, pas franchement favorables. Les livres de Jules Roy, de Bernard Fall, du général Catroux, du général Chassin et de Joseph Laniel[471] sont ainsi visés. Le général Navarre, comme à son habitude, cherche à rétablir une vérité qui est la sienne et contredire certains passages de ces publications qui lui paraissent faux. Aucun de ces livres ne trouvent grâce à ses yeux, ils sont tous plus ou moins mensongers, déforment la vérité, contiennent énormément d'erreurs. Mais à tous les points qui lui paraissent faux, il a donné une réponse argumentée. Chacun des livres est ainsi annoté à de nombreuses pages, puis il en a fait un résumé global. Celui sur le livre de Jules Roy est particulièrement révélateur de l'amertume qu'il a gardé envers cet auteur – témoin et envers le général Cogny[472].

Ces ressentiments et amertumes envers certaines personnes se retrouvent également consignées dans ses « 16 notes sur l'attitude de diverses personnalités civiles et militaires ayant été mêlées à l'affaire de Diên Biên Phu », réalisées en 1971- 1972 : il y a noté ses impressions, ses relations avec elles, leur rôle à l'époque et surtout leur rôle ou leur propos d'après. Elles concernent les généraux Ely, Salan et O'Daniel, le maréchal Juin, Pierre Mendès France, René Pleven, Georges Bidault, les généraux de Castries et Catroux, Joseph Laniel, Marc Jacquet, Maurice Dejean, le général Fay, Paul Raynaud, Pierre de Chevigné et le général Blanc. Rédigées *a posteriori*, après de nombreuses publications qui lui donnent plus ou moins la responsabilité de l'affaire, ces fiches sont encore pour lui une manière de revenir sur certains points qui lui sont défavorables et de montrer que ces dires n'étaient pas fondés. Elles sont encore une manière de se justifier. Pourtant il ne semble pas que ces notes aient été

---

[471] Jules Roy, *La bataille de Diên Biên Phu*, 1963 ; Bernard Fall, *Hell in a very small place, the siege of Diên Biên Phu*, 1967 ; général L. M. Chassin, *Aviation Indochine*, 1954; général Catroux, *Deux actes du drame indochinois*, 1959 ; Joseph Laniel, *Le drame indochinois, de Diên Biên Phu au pari de Genève*, 1957.

[472] Ce résumé est le suivant : « J. Roy, *La bataille de Diên Biên Phu*, Julliard, 1963 : « Ce livre est un monument de mauvaise foi. Il a, en effet, été écrit dans le double but :
-d'une part, de répandre les [*illisible*] du général Cogny qui est un ami de l'auteur et a largement collaboré avec lui
-d'autre part de soutenir la propagande Viet Minh, dont M. Jules Roy est, depuis des années, l'instrument.
Ce n'est qu'un tissu de contre-vérités ou de déformations de la vérité, de commentaires tendancieux et d'élucubrations de toutes sortes. Dans ce ramassis d' « erreurs », je n'ai relu que celles parlant sur des faits et concernant directement l'affaire de Diên Biên Phu – et je n'ai discuté que ce qui méritait de l'être. Pour le reste, je me suis contenté d'indiquer que c'était faux. »

destinées à une quelconque publication. À qui s'adressent-elles ? Une note préliminaire explique comment cela a été fait et pourquoi et où elles sont conservées. La façon d'écrire ressemble fortement à des réflexions personnelles permettant la rédaction de Mémoires. Leur lecture est, quoiqu'il en soit, riche d'enseignements sur sa vision des événements et ses propres sentiments. Elles sont toujours faites de manière très méthodique, se voulant exhaustives et précises, comme un plaidoyer. Nous sommes après tout, dans une « affaire ». Mais un plaidoyer pour qui ? Pour lui-même et ses proches sans doute. L'écriture n'aurait été qu'une manière d'extérioriser ses pensées, d'exprimer librement sans aucune contrainte, sa véritable pensée ? Probablement. Toutefois, étant donné leur date de rédaction, il est certain qu'elles ont fini par servir pour la publication d'un livre plaidoyer en 1979 intitulé de manière très *navarresque*, le *Temps des Vérités*. Ce dernier ouvrage est d'ailleurs conçu et assumé comme des Mémoires qui devaient être réservées aux proches du Général[473]. Sur l'Affaire de Diên Biên Phu, il n'hésite pas à y annoncer que dans son premier ouvrage, *Agonie de l'Indochine*, « les événements étaient alors trop récents pour [qu'il] puisse tout dire. Des faits peuvent être révélés [qu'il avait] volontairement passés sous silence. […] De plus, beaucoup des acteurs principaux du drame sont morts et tous ont cessé d'occuper des postes actifs : des critiques peuvent donc leur être faites maintenant sans leur nuire, car leurs actes, comme les miens n'appartiennent maintenant plus qu'à l'Histoire […] ». Peut-être plus encore que l'abandon du procès en 1958, ce dernier livre du général Navarre pourrait être la conclusion réelle de toute cette « Affaire ».

Finalement, c'est avec des méthodes proches et comparables que les deux généraux n'ont cessé de s'opposer sur des sujets très divers, qu'il a fallu analyser avec plus de détails, pour pouvoir toucher à toutes les composantes de l'affaire. Un dernier aspect et non des moindres, à étudier, est la composante personnelle de l'affaire, le fait que l'opposition entre les deux généraux a aussi beaucoup relevé de contentieux entre personnalités très différentes.

[473] C'est une position qu'il exprime très clairement dans l'Avant-Propos du livre le *Temps des vérités* publié en 1979.

III. UNE AFFAIRE DE PERSONNALITES

Qui sont donc véritablement nos deux protagonistes de l'« Affaire » ? Sont-ils réellement seuls dans cette affaire ? De la même manière que les parcours des soldats présents à Diên Biên Phu ont pu nous éclairer sur la bataille elle-même (une affaire elle-aussi), les carrières et relations des généraux Navarre et Cogny peuvent nous éclairer quant à la partie plus judiciaire de l'affaire.

1 - Quand se mêlent attaques professionnelles et personnelles

Il est évident que dans tous ces conflits professionnels se mêlent des considérations personnelles et ce, depuis le début. Les échanges sont sans cesse parsemés de critiques, reproches et attaques sur l'attitude et la personnalité de l'autre. Ce qui est particulièrement intéressant ici, c'est que ces échanges tendus ont lieu pendant la chronologie la plus difficile de la bataille. Quel que soit le problème, il s'avère que les deux généraux ont toujours le temps de s'attaquer mutuellement aux moments les plus critiques…

Tout ceci est lié de manière indéfectible aux sentiments personnels de chacun des deux protagonistes, à la vision qu'ils ont de l'autre. Le général Navarre est, encore plus que le général Cogny, coutumier du fait de mêler à ses reproches professionnels, des attaques beaucoup plus personnelles, parfois masquées, parfois plus directes. Dans ces cas-là, c'est moins le commandant militaire qui est visé que l'homme Cogny lui-même.

Les exemples sont assez nombreux, suffisamment en tous les cas pour être remarqués à notre lecture, mais aussi par la personne visée à l'époque.

La qualité et la définition du rôle de chef sont mises en cause en premier lieu. Ainsi dans une lettre adressée par le général Cogny au général Navarre datée du 1er avril 1954, soit moins de trois semaines après le déclenchement de la bataille, l'auteur insiste sur le fait qu'il est personnellement attaqué par son supérieur. Il se justifie, argumente et retourne les arguments du général Navarre contre lui.

> « […] vous vous étonnez de mes demandes de renforts pour le Tonkin et vous me rappelez que le devoir d'un chef est de remplir sa mission ave les moyens qui lui sont alloués. J'estime en conscience obéir à ce devoir, et les critiques que vous m'adressez visant mon activité et celle de mon Etat-Major ne me paraissent pas fondées. Dès que les circonstances me donneront le temps de réunir la documentation nécessaire, je vous présenterai une réfutation complète des arguments dont vous faites état. Je vous préciserai d'autre part, avec documents à l'appui, la position que j'ai prise à l'égard de Diên Biên Phu »[474].

La méthode est rôdée, le ton est ferme. Il souligne ainsi ses dires en se replaçant toujours dans ce qu'il considère être de « son devoir » : il fait ainsi comprendre à son supérieur qu'il sait très bien où est sa place de subordonné et quelles sont ses missions et devoirs inhérents. De même, Cogny retourne cet argument contre son propre auteur : dans cette même lettre du 1er avril 1954, Cogny utilise l'expression « Il vous appartient de » prendre les décisions, ou encore « il est de votre seule compétence […] d'exercer un choix et de prononcer des priorités ». La réponse donnée par Navarre, deux jours plus tard[475], se veut définitive et tente de clore les débats entre eux : il s'agit indiscutablement du papier le plus ferme et le plus direct écrit par le général Navarre.

Les échanges les plus virulents tournent donc autour de la définition du rôle de chef. La question revient à se demander ce que signifie être chef et par conséquent, quelles sont les responsabilités inhérentes à cette qualité de chef. Là-dessus, ils ont chacun leur vision.

---

[474] SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier correspondance avec Cogny pendant la bataille. Lettre n°253/CAB/FTNV, du général Cogny au général Navarre personnellement, du 1er avril 1954, en réponse à lettre n°1467 du 29 mars.

[475] *Ibid*., lettre du 3 avril 1954, du général Navarre au général Cogny.

La vision du général Navarre nous est donnée de manière particulièrement claire dans une lettre du 5 février 1954[476]**.** D'un point de vue militaire et officiel, Navarre apparaît plutôt confiant sur Diên Biên Phu, quasiment jusqu'à la fin ; il pense réellement qu'il faut rester optimiste. Sa correspondance indique alors à son subordonné, que s'il demande des études sur les possibilités de sauver Diên Biên Phu, c'est parce que, en tant que chef, il a le devoir de penser à toutes les possibilités, même la pire. Dans sa conception du rôle du Haut commandement, « les chefs responsables ont le devoir absolu de prévoir le pire ». Deux remarques sont à noter à propos de cette phrase. La première est que le général Navarre utilise pour la seule (et unique ?) fois l'expression « les chefs responsables » : les deux généraux sont mis en question, comme tous les hauts échelons de commandement. C'est bien la seule fois où ils sont tous les deux dans le même panier considérés comme de hautes autorités responsables. Toutefois, et pour toutes les autres fois, ils restent nettement séparés et en constante opposition ! La seconde remarque, est qu'il pense devoir prévoir « le pire ». Or, ces pires scénarii sont envisagés dès la fin décembre 1953[477], et à ce moment-là, les prévisions du général Navarre sont particulièrement étonnantes. Il envisage alors deux cas dans lesquels la bataille pourrait ne pas tourner en faveur des Français (le conditionnel est de rigueur car il précise bien que cela lui paraît très « improbable ») :

> « - Soit que les défenses de Diên Biên Phu soient disloquées par des attaques extrêmement puissantes, menées avec des moyens modernes mis en œuvre pour la première fois par le Vietminh et qui nous surprendraient ;
>
> - soit que Diên Biên Phu soit étouffé, l'ennemi parvenant à nous interdire l'usage du terrain d'aviation soit par l'Artillerie, soit par la DCA.
>
> Dans les deux cas, Diên Biên Phu devrait être évacué, mais je précise que ce n'est qu'un pis-aller que je suis bien décidé à ne jouer qu'à la toute dernière extrémité. »

---

[476] SHD, Fonds privés, 1K342-5, dossier 2/18, sous dossier 3 : Lettre n°112/EMIFT/3.O/TS du général Navarre au général Cogny, objet : « opération Xenophon », Saigon, le 5 février 1954 ; une note manuscrite écrite au crayon postérieure à la lettre elle-même indique que « cette lettre se trouve dans les annexes de [son] rapport ».

[477] *Ibid*., IPS n°178/OPS, pour le général commandant les FTNV et le général commandant les FTL, Saigon le 29 décembre 1953.

Le ton de cette Instruction (IPS) ne peut faire douter sur les sentiments du général Navarre : il est confiant quant à la bataille qu'il consent à mener à Diên Biên Phu, mais en tant que chef, il pense aux pires éventualités pour prévoir une sortie. L'élément le plus remarquable tout en étant moins visible, est que les deux cas envisagés se sont réalisés à Diên Biên Phu, exactement de la façon dont ils sont décrits : les autorités ayant eu cette Instruction sous les yeux ont-ils donc pu être réellement surpris lorsque leurs prévisions se sont avérées être si exactes ? Il est probable que oui, quand on voit la confiance qui régnait parmi ces autorités à la veille de l'attaque. Ce qui a changé est plutôt la position quant à l'opération de secours à mener. Cette question est également source de divergences entre les deux généraux[478].

De son côté, Cogny répond comme d'habitude, à ces attaques du général Navarre. Pour définir ce qu'il pense être le rôle de chef, il se plait à utiliser une citation de Napoléon pour montrer que le seul responsable dans ce genre de cas est forcément celui qui occupe le poste à l'échelon le plus élevé.

> « Un général en chef n'est pas à couvert de ses fautes à la Guerre, par un ordre de son souverain ou de son Ministre, quand celui qui le donne est éloigné du champ d'opérations et qu'il connait mal, ou ne connait pas du tout le dernier état des choses. D'où il résulte que tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais, est coupable ; il doit représenter ses motifs, insister pour que le plan soit changé, enfin, donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine de son armée. Tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supérieurs, livre une bataille ayant la certitude de la perdre est également coupable. Dans ce dernier cas, il doit refuser d'obéir parce qu'un ordre militaire n'exige une obéissance passive que lorsqu'il est donné à un supérieur qui se trouve présent sur le théâtre de la guerre au moment où il le donne ; ayant alors connaissance de l'état des choses, il peut écouter des objections et donner les explications nécessaires à celui qui doit exécuter l'ordre. Mais si un général en chef reçoit un ordre absolu de son Souverain pour livrer une bataille, avec l'injonction

[478] Le général Navarre affirme en effet dès cette date du 29 décembre, que dans le premier cas évoqué, son « intention est de ne pas sacrifier la garnison ». Or fin avril – début mai, lorsque le pire se réalise, il fait exactement le contraire et c'est sur ce point que se disputent les deux généraux : le général Navarre estime en effet que le sacrifice de la garnison aurait forcément d'importantes conséquences sur le moral des troupes en Indochine et que la gloire qui en ressortirait pèserait d'autant plus sur les négociations de Genève ; le général Cogny dit qu'il est contre, sauf si la contrepartie à en tirer permettait de sauvegarder le delta. (cf. Chap.9, II, 1-un contentieux ancien).

de céder la victoire à son adversaire et de se laisser battre, doit-il obéir ? Non. Si le général comprenait l'utilité d'un ordre aussi étrange, il devrait l'exécuter ; sinon, il doit refuser d'obéir. »[479].

La mise en cause du général Navarre et de ses relations avec le gouvernement français est à peine cachée. Le général Navarre est considéré par son subordonné comme unique responsable de la défaite de Diên Biên Phu car il aurait appliqué, sans les remettre en question, des ordres donnés par une autorité, certes supérieure dans la chaîne traditionnelle de commandement, mais éloignée des réalités du terrain. Le reproche fait au général Navarre est de ne pas avoir été capable de refuser d'appliquer de mauvaises décisions, ce que le général Cogny considère être du ressort du chef. Le général Navarre a - t - il réellement mené une bataille « en ayant la certitude de la perdre » ? A - t - il été « l'instrument de la ruine de son armée » ? Ces attaques viennent *a posteriori*, dans un contexte bien particulier qui est celui d'un procès. Se référer à un grand général en chef d'un autre temps, ayant lui aussi connu des défaites monumentales, est quelque chose de calculé. Le général Navarre ne peut être que responsable ayant été au poste militaire le plus élevé en Indochine. Avec cette citation, le général Cogny cherche à lui signifier qu'il est temps pour lui de l'assumer. Or il se plaît à rappeler que sa façon de se défausser sur les autorités politiques est bien une manière de ne pas assumer ses responsabilités.

Les attaques personnelles du général Navarre se manifestent de manière plus évidente, que ses attaques professionnelles. L'argument du « caractère » est celui qui est le plus utilisé par le général Navarre en mettant sous ce terme diverses réalités : traits de caractère, attitudes, (in)actions. Il insiste ainsi souvent sur le « manque de caractère » de son subordonné, ce qui laisse supposer que le général Cogny ne serait pas apte à agir avec fermeté face à certaines situations et à l'adversité. Il serait finalement assez inconstant dans ses réactions et ce, en fonction de l'évolution des événements. Cet argument très personnel est basé sur un sentiment, sur le jugement d'une personnalité, qu'il utilise à propos de plusieurs personnes. Quand il s'agit du général Cogny, elle est l'une de ses attaques fondamentales car elle lui permet de justifier et d'englober d'autres reproches.

---

[479] Citation extraite des *Maximes de guerre et pensées* de Napoléon Ier ; le général Cogny l'a cité pour son avocat lors du procès qu'il a intenté contre le général Navarre (SHD, 2009 PA7 – 10 : Polémiques sur Diên Biên Phu, sous dossier correspondance avec maître Gallot et plaidoirie).

L'entourage professionnel proche du général Navarre utilise également cette même attaque, ce qui le confirme dans la vision qu'il a du général Cogny. Le colonel Berteil, sous-chef opérations de l'Etat-Major a ainsi des mots très durs pour parler du « caractère » du général commandant les FTNV[480]. Il le dépeint comme un homme « amoral », « vaniteux », « d'une intelligence lente mais retors et obstiné », faisant preuve d'une « ambition profonde » et n'admettant pas de ne pas être « la vedette ». Il poursuit en expliquant que ce caractère a influé sur la conduite de la bataille car il a été « à la base d'un grand nombre d'omissions et d'erreurs dans la préparation de la bataille […] il est peut-être à la base de la défaite finale ». L'accusation est assez claire, le soutien à son chef direct également. Il lui reproche enfin sa connivence avec les journalistes et son opposition au général Navarre. Il estime que le général Cogny était en droit de ne pas être toujours d'accord avec son supérieur, mais qu'il aurait dû agir différemment et surtout, de ne pas « transposer les difficultés sur le plan de la propagande journalistique et transformer son poste de commandement en une tribune de l'opposition ». Ces arguments sont exactement ceux sur lesquels reposent toutes les attaques formulées par le général Navarre : le « manque de caractère », son besoin d'être au premier plan et de le faire savoir par voie de presse, sa préoccupation pour autre chose que l'affaire principale qu'était Diên Biên Phu.

Dans le même ordre d'idées, sous couvert de « manque de caractère », le général Navarre reproche ainsi au général Cogny son « pessimisme », ou parfois même son « défaitisme ». Ce reproche est souvent lié au problème des renforts pour Diên Biên Phu et des autres théâtres d'opérations et à l'avancée des combats dans le Camp retranché. Les propos tenus en public par le général Cogny seraient donc de nature à démoraliser tout le Corps Expéditionnaire d'Indochine alors que, de par son poste, il devrait tenir des propos capables de soutenir le moral des troupes en des moments difficiles. Est-ce réellement du défaitisme ? Après avoir étudié en détail les méthodes du général Cogny, il semblerait plutôt que sous couvert de propos *a priori* pessimistes ou défaitistes, il ne cherche qu'à détourner les priorités vers son cher Delta. Ce serait une façon, plus ou moins habile certes, de détourner l'opinion vers des priorités qui sont les siennes. Il emploie beaucoup d'effets de style tirant effectivement vers le tragique, mais finalement destinés à convaincre du bien-fondé de ses demandes, plus que de véritable pessimisme. Le général Cogny sait utiliser les bons mots

[480] Il s'agit d'une note écrite de la main du colonel Berteil datée par le général Navarre qui l'a conservée, autour des 15 et 20 mai 1954 (SHD, Fonds privés, 1K342-1 dossier 12).

pour faire l'effet désiré, nous l'avons vu lors de l'étude sur leurs méthodes de travail et le vocabulaire employé.

Enfin, le général Navarre engage la moralité de son subordonné en l'accusant de traitrise et de « déloyauté », notamment lors de la Mission Pleven en janvier - février 1954. Le général Navarre estime que lors de cette Mission, le général Cogny aurait « saisi toutes les occasions pour [lui] tirer dans le dos ». Ce sentiment est exprimé deux fois dans deux notes différentes mais à propos d'une même situation[481]. Le général Cogny aurait profité de la présence des membres de la Mission Pleven pour émettre une opinion contraire à celle de son supérieur sans lui en avoir fait état directement et personnellement auparavant. L'opinion en question concerne alors l'opération « Atlante » ayant eu lieu au Centre Vietnam en janvier 1954[482]. Il accuse son subordonné de traîtrise, car il s'agit d'une opinion contraire à ses positions précédentes et surtout, jamais exprimée devant son chef mais en quasi aparté à de hautes personnalités politiques et militaires de Métropole.

À l'opposé, mais selon la même méthode, le général Cogny est soutenu et défendu par l'un de ses adjoints, le général Masson, dans une lettre adressée au général Blanc : « Mais vous devez vous souvenir qu'il existe une divergence de vue fondamentale sur le plan stratégique entre le Généchef et le général Cogny. Le général Cogny est extrêmement discipliné intellectuellement […] [Il] est l'élève du Maréchal de Lattre. Il a trois ans d'expérience à l'échelon Extrême-Orient, Indochine et Tonkin. Son opinion ne peut absolument pas être négligée, surtout quand les faits lui donnent raison »[483] . Indéniablement, le général adjoint aux FTNV cherche à légitimer les avis de son chef et lui donner raison, sous-entendu face au Commandant en chef qui a donc tort. Il ajoute à ce propos que le conflit entre les deux généraux est celui d'une différence de point de vue stratégique uniquement, en précisant que ce n'est pas une « question d'homme ». Affirmation qui au vu des

---

[481] Fiche sur Atlante (1K342-4, dossier 2/17, sous-dossier 1) et Note n°14 au sujet du général Cogny (1K342-1, *op. cit.*).

[482] L'opération Atlante est une opération décidée par le général Navarre dont l'objectif est porté sur le centre Annam de manière à désorganiser voire à faire disparaître la présence Viet Minh dans cette région (en réalité dans une zone de 370km de long sur 70km de large maximum entre les Plateaux Montagnards et la mer). Elle est déclenchée le 20 janvier 1954.

[483] SHD, 2009 PA7-7, dossier janvier-mai 1954 : lettre personnelle du général Masson au général Blanc du 24 avril 1954.

développements précédents et à venir et malgré un contexte indochinois particulièrement difficile à gérer, est tout à fait inexacte.

La synthèse de tout ceci peut se trouver dans deux lettres des mois de mars et d'avril 1954. Mois décisif dans la bataille, le mois d'avril l'est aussi dans l'évolution des relations entre les deux généraux. La première est une lettre de trois pages du général Navarre datée du 29 mars 1954, soit seize jours après le déclenchement de la bataille ce qui peut être surprenant au premier abord. La seconde est datée du 21 avril et est adressée au général Ely[484]. Les reproches arrivent finalement assez tôt. Elles sont toutes deux, de bonnes synthèses de l'état d'esprit du général Navarre et des relations qu'il a avec le général Cogny. Elles forment une synthèse car ces lettres mêlent reproches professionnels à attaques à caractère plus personnel. De même, la conclusion de la première lettre marque profondément et de manière définitive la césure qui existe entre eux et qui est formalisée par la seconde lettre.

Fin mars, Navarre profite donc de l'obsession du général Cogny pour le Delta et ses demandes de renforts, pour, en quelque sorte, le remettre à sa place de subordonné et sous couvert de stratégie militaire, lui lancer des attaques personnelles.

> « Dans [la] répartition des forces, vous êtes nettement plus favorisé que la plupart des autres Commandants de Territoire. Me demander sans cesse des renforts équivaut donc à me demander ce que vous savez que je ne puis vous donner – ou ne pourrais vous donner qu'au détriment de camarades de combat. Dans de pareilles circonstances, c'est en cherchant par tous les moyens à remplir sa mission avec les forces qui lui sont allouées qu'un Chef fait preuve de véritable caractère »[485].

Tout ce que nous avons montré précédemment se retrouve dans cette citation : il s'agit bien d'une attaque personnelle puisqu'il lui reproche sans véritable détour, de manquer de

---

[484] Lettre du 21 avril ; *op.cit.*

[485] SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier 3, lettre du 29 mars 1954, n°1467/GENE/CC, du général Navarre au général Cogny.

caractère, de ne pas avoir l'étoffe d'un chef puisqu'il ne sait pas agir avec le peu de moyens qui lui sont alloués et de ne pas savoir quelles sont les bonnes priorités.

La mésentente entre les deux arrive à un tel point que, toujours pendant la bataille, ils prennent la décision de ne plus travailler ensemble, une fois Diên Biên Phu terminé. Le général Cogny indique en effet que « le manque de confiance dont [il] est l'objet […] exprimé de cette façon et dans un tel moment, entraîne l'annulation de [son] volontariat pour continuer à servir sous vos ordres ». Ce à quoi le général Navarre répond : « je prends acte de votre désir de ne pas prolonger votre séjour au-delà de la période opérationnelle en cours. Cela coïncide d'ailleurs avec mes vues personnelles »[486]. Ce sujet est bien le seul du moment sur lequel ils arrivent à se mettre parfaitement d'accord et de manière aussi claire! Cette rupture réapparaît presque un mois après dans la seconde lettre synthèse, qui permet au général Navarre de reprendre un par un les griefs qu'il a à l'encontre de son subordonné. Ce qui au final, nous donne une lettre à charge de quatre pages dans laquelle reviennent les termes de « déloyauté », de « reproches quant à son comportement », de « mauvaise foi, « d'absurdité », d'homme « totalement dépourvu de caractère », de « conduite de la bataille médiocre » et bien d'autres encore[487].

Cette rupture qui intervient début avril ne fait que formaliser un état de fait ancien. Car dès le début, leur coopération professionnelle est remise en question. Dans sa lettre du 2 juillet 1953[488], le général Cogny termine par un paragraphe surprenant en considérant la date à laquelle elle est écrite : « Je désirerais enfin vous persuader que ma demande de relève de commandement pour le cas où vous auriez un doute sur la loyauté de mon comportement de subordonné, n'était nullement un geste de mauvaise humeur ou une réaction d'enfant gâté. » De quelle manière le général Navarre a - t - il remis en question la loyauté du général Cogny ? Les termes de cette phrase sont éloquents ; pourtant nous n'avons pas retrouvé trace officielle de telles accusations. La loyauté du général Cogny est bien remise en cause par son supérieur mais uniquement dans ses notes personnelles. Toujours est-il que dès juillet 1953, un problème de confiance et de relations personnelles entre eux se fait jour bien avant que la situation sur le terrain du Tonkin n'aggrave leurs rapports.

---

[486] Lettres du 3 avril 1954, *op. cit*.

[487] Cette longue lettre du 21 avril nous parait tellement révélatrice à ce sujet qu'elle est intégralement reproduite en annexe, p. 459.

[488] Lettre adressée directement au général Navarre, *op. cit*.

Le général Navarre a écrit en parlant du début du mois d'avril 1954 : « Je le prévenais, que si je ne voulais plus avoir avec lui aucune relations personnelles, j'entendais que cette rupture ne se répercute en rien sur les affaires de services. C'est d'ailleurs ce qui se passa et elle n'eut aucune influence, quoiqu'on en ait dit, sur la suite des opérations. »[489]. Etant donné le contexte particulièrement difficile d'avril 1954, nous ne pouvons pas dire que la suite des opérations n'ait pas été influencée par leur conflit. Une autre question se pose ici : avaient - ils eu de réelles relations personnelles avant cela ? Leurs contacts semblent uniquement professionnels, mais, justement, fortement influencées par leurs sentiments personnels.

Le problème entre les deux, finalement, semble être bien plus une question de personnalités incompatibles qu'une seule question de responsabilités professionnelles. Cette animosité et ce genre de problème d'incompatibilité relationnelle semblent ne pas être quelque chose de nouveau pour les deux généraux. Cela montre en tous les cas, qu'il s'agit bien d'une incompatibilité de personnes qui se ressent forcément sur le travail.

Il est évident que l'affaire Cogny - Navarre est bien plus qu'un simple conflit professionnel opposant deux généraux d'échelons de commandements différents. Il ne s'agit pas uniquement d'un conflit, mais de divers et profonds contentieux qui s'emboîtent et se complètent les uns les autres, pour ne former qu'une seule « Affaire de Diên Biên Phu ». Le procès est le moyen du général Cogny de répondre, ce qu'il a toujours fait, aux attaques formalisées et publiées dans le livre du général Navarre. Ce sont leurs manières d'extérioriser leurs ressentiments réciproques, de les exprimer une bonne fois pour toutes au grand jour. Ce dernier round entre eux, les a peut-être apaisés, du moins temporairement.

Il aura été aussi un dernier round pour l' « Affaire » elle - même, même si elle n'aura pas eu la publicité qu'ils auraient souhaité. Lorsque l'« Affaire » réapparaît, ce n'est que ponctuellement et de manière particulièrement éphémère. Parfois même passe - t - elle inaperçue. Le général Navarre a ainsi publié en 1979 un livre lui permettant, comme un dernier sursaut, de dire une dernière fois SA vérité. Le titre révélateur, évoqué précédemment,

[489] Note n°14, op.cit. Le gal Navarre aurait dit ces mots au gal Cogny lors d'un entretien qu'ils ont eu le 1er avril 1954 au lendemain de l'attaque sur Diên Biên Phu pendant laquelle le gal Cogny était absent de son poste à Hanoï. Le gal Navarre dit par ailleurs à ce propos que cette entrevue a été « violente ».

montre aussi que Diên Biên Phu n'a été qu'un événement parmi d'autres dans sa carrière. Un autre point révélateur, est le fait qu'il ait été publié après la mort du général Cogny. Il n'y a pas eu de contradictions à la publication de ce livre voulu comme ses mémoires, son principal contradicteur n'étant plus là. Il a, en quelque sorte, eu le dernier mot sur toute cette « Affaire. »

L'opposition entre les deux généraux est donc évidente d'un point de vue professionnel comme proprement personnel. Malgré de nombreux points communs dans leurs méthodes de travail et d'expression sans doute dus à leur grade dans la carrière militaire, nous avons bien à faire à deux fortes personnalités incompatibles.

2 - Deux personnalités incompatibles

« Nos caractères étaient en effet trop différents. Sans doute certains côtés du mien heurtaient-ils le général Cogny, et j'étais pour ma part, choqué par sa servilité à l'égard de la presse et par sa tendance à la démagogie »[490]. Le général Navarre décrit ainsi les sentiments qu'ils avaient l'un envers l'autre au début de leur relation professionnelle : le jugement est avant tout personnel et basé sur une incompatibilité de caractères. Cette vision laisse peu de place à une quelconque entente, personnelle comme professionnelle.

Il semble en effet qu'il n'y ait pas eu et ce dès le départ, de véritable chance d'entente entre les deux. Leur carrières militaires ont des points communs mais sont restées parallèles jusqu'à la nomination du général Navarre à son poste de Commandant en chef des Forces armées en Indochine.

---

[490] Note n°14 au sujet du gal Cogny, *op. cit*.

Deux parcours parallèles

Les généraux Navarre et Cogny apparaissent comme deux figures militaires classiques pour leur temps, ressemblant par ailleurs à « Ceux de Diên Biên Phu ». Mais ils incarnent deux figures militaires très différentes, tant dans leur carrière personnelle que leur caractère et leur vision du terrain.

Ils sont de la même génération : Henri Navarre est né en 1898 à Villefranche de Rouergue quand René Cogny est né six ans après en Seine maritime (à St Valéry en Caux). Tous deux sont issus de familles de fonctionnaires, Cogny ayant déjà un pied dans le milieu militaire de par son père gendarme. Il fait des études à l'Ecole polytechnique avec une bourse et entre en service dans l'Armée le 1er octobre 1925. Navarre est entré en service pendant la Première Guerre mondiale, à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1916 et a été envoyé au front dès 1917 ; il poursuit sa carrière entre campagnes et écoles militaires dans l'entre-deux-guerres. La différence d'âge a compté à ce moment ; l'expérience combattante de la Première Guerre mondiale a du marquer le jeune Henri Navarre. Leurs parcours se ressemblent à partir de la Seconde Guerre mondiale. Navarre est alors officier du renseignement à l'Etat-Major de l'Armée où il dirige la « section allemande » depuis 1938. Resté en service dans l'armée d'armistice au service du général Weygand à Alger, il est rappelé à Paris pour actions antiallemandes et entre alors en clandestinité. Cogny est pendant ce temps sur le front de la Drôle de Guerre. Fait prisonnier en juin 1940, il reste en camp de prisonnier en Allemagne jusqu'en mai 1941 date à laquelle il réussit une évasion. Après avoir rejoint sa famille, il entre en Résistance. Arrêté et déporté en 1943, il est libéré en avril 1945. À ce moment-là, Navarre participe aux combats de la Libération à la tête d'un régiment de Blindés de la Première Armée et est promu général de Brigade dès 1945. Cogny l'est à son tour en mars 1950. Ces parcours totalement parallèles finissent par se croiser en Indochine.

Le général Cogny y est nommé dès 1950 comme directeur du Cabinet militaire du général d'Armée Haut-Commissaire de France en Indochine et général commandant en Chef en Extrême-Orient. Puis il dirige la 2e Division de Marche du Tonkin à partir de mars 1952. Il est enfin nommé commandant des Forces Terrestres du Nord Vietnam à partir de mai 1953, au moment où Navarre est nommé par le gouvernement français général Commandant en Chef pour l'Indochine. Cogny a donc une connaissance de l'Indochine faite d'expériences de

terrain ; Navarre n'y est jamais allé auparavant et y arrive pour occuper le poste militaire suprême.

Cette méconnaissance le pousse à prendre des renseignements sur les personnels avec lesquels il va devoir travailler, notamment sur les chefs de territoires, auprès de personnalités militaires amies ou prédécesseurs.

L'affaire d'une nomination

Dans sa recherche de renseignements, le général Navarre fait appel à des personnalités militaires incontournables sur le théâtre indochinois du moment.

Le portrait qui lui est alors fait du général Cogny, nouveau commandant FTNV, n'est pas favorable. Dans ses notes personnelles[491], Navarre précise qu'il n'a pas choisi personnellement le général Cogny, que ce choix a été fait « par défaut » et imposé par des personnalités politiques métropolitaines, notamment René Pleven, ministre de la Défense nationale, et Pierre de Chevigné, secrétaire d'Etat à la guerre. Il précise alors qu'il ne connaît pas du tout Cogny, pas même de réputation et que de ce fait, il lui a paru nécessaire de prendre des renseignements. Des toutes les informations collectées, il déduit que le général Cogny est une personnalité qui est « loin de [l'] enthousiasmer ». Il déplore d'une part sa carrière de « bureaucrate » et non d'homme de terrain, et d'autre part, sa connivence avec les journalistes. Il lui reproche donc souvent de ne pas être un homme de guerre. Certes, il n'a pas l'expérience combattante qu'il a eu lui-même, mais son expérience de terrain, en Indochine, aurait pu le racheter aux yeux de son supérieur. Ce ne fut pas le cas, au contraire, et le général Navarre s'est ainsi résigné à le nommer « faute de mieux ». Ne connaissant pas le personnage, ses *a priori* en arrivant en Indochine sont fortement négatifs. Impressions renforcées par les avis donnés par les généraux Salan, son propre prédécesseur, et Linarès, prédécesseur et supérieur de Cogny. Le général Salan aurait déconseillé Cogny ; pourtant dans d'autres circonstances il est toujours favorable à Cogny et Navarre ne semble pas beaucoup l'apprécier étant donné qu'ils ont aussi eu un contentieux à régler tous les deux. Le général de Linarès qui a eu à travailler avec Cogny, a un avis beaucoup plus marqué. Navarre le cite : il a un avis « formel et exprimé sans détour » puisque pour lui Cogny est « un salaud », doublé d'un

[491] Notamment dans le dossier 1K342-1/3.

traître. Les mots sont forts et à la hauteur du conflit qui les oppose. Quoiqu'il en soit entre ces deux personnalités, les avis donnés à Navarre ne sont pas faits pour le rassurer dans sa prise de fonction et ses choix quant à son personnel. Cette position difficile dès le départ, se ressent finalement dans l'évolution de leurs relations : Navarre est toujours méfiant vis-à-vis des avis et positions qui lui sont données par Cogny et il remet beaucoup en cause sa personnalité et surtout, son influence auprès de ses subordonnés et ses relations avec la presse. Ce qui explique aussi les nombreuses attaques personnelles contre Cogny[492], attaques rééditées dans son ouvrage à l'origine du procès entre eux.

3 - Problèmes de relations humaines et professionnelles

Ces façons de faire s'interposer d'autres personnalités entre eux, d'en rendre compte *a posteriori* avec leur vocabulaire et leur méthode propres, font partie intégrante du contentieux qui les oppose. Ils ne font que réutiliser ces reproches et méthodes pour mieux s'opposer et en dernier ressort, dans un ultime procès où l'un attaque l'autre une fois pour toutes.

Nous venons d'évoquer deux autres personnalités militaires, de hautes personnalités militaires liées les unes aux autres par le biais de différents conflits. Les généraux Navarre et Cogny peuvent ainsi compter à leur actif un conflit avec une autre personnalité militaire dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conflit le plus visible car le plus discuté est celui qui a opposé le général Cogny, alors Commandant de la 2e Division de Marche du Tonkin, au général de Linarès en mars 1953[493] , évoqué dans le paragraphe précédent. Il est particulièrement intéressant de voir qu'il s'agit déjà d'un conflit de personnalité entre un subordonné et son supérieur avec lequel il ne peut pas travailler. Nous n'avons pas d'éléments précis permettant de définir la nature du

[492] Voir chapitre 9, « Quand se mêlent attaques personnelles et professionnelles ».

[493] SHD, Fonds privés, 2009 PA7-1, sous dossier gal Salan.

conflit et les faits qui en sont à l'origine. Il serait question de propos tenus devant des journalistes en opposition à son supérieur. Tout ce que nous pouvons en dire c'est que là aussi, les avis des deux protagonistes l'un sur l'autre sont tranchés. Le général de Linarès n'hésite pas, nous l'avons vu, à insulter son subordonné quand il parle de lui à son nouveau supérieur mais néanmoins ami. Il estime que le général Cogny ne travaille que pour son ambition personnelle faisant preuve d'égoïsme et n'hésitant pas à employer tous les moyens à sa disposition pour y arriver. Il accuse le général Cogny de traîtrise et de connivences avec la presse. Le parallèle avec ce qui l'oppose ensuite au général Navarre est évident et tout à fait frappant, d'autant plus que le général Navarre en a repris la totalité des arguments. De son côté, le général Cogny se place déjà en tant que victime et utilise, de fait, des mots relativement violents : il parle de « hargne » de son supérieur envers lui et parle de « clash » plutôt que d'opposition ou de controverse. Le général Cogny fait alors appel à la caution hiérarchique du général Salan, alors président du Comité des chefs d'Etat-Major et prédécesseur du général Navarre à son poste, pour arbitrer ce conflit personnel avec son prédécesseur[494], et apparemment, Salan soutient Cogny.

Le général Cogny a donc connu un précédent à son conflit professionnel et personnel avec le général Navarre. Ce dernier a apparemment eu lui aussi, une sorte de précédent de mauvaise entente avec son prédécesseur, le général Salan. Général qui se trouve être celui qui a soutenu le général Cogny contre son ami le général de Linarès, quatre mois plus tôt. La mêlée des personnalités est flagrante ! Cet « accrochage » comme l'appelle le général Navarre lui-même, a lieu au début du mois de juillet 1953 et met en scène, à nouveau, un « 3e homme », la presse. Un article du journal *Le Monde* paru le 3 juillet 1953[495], sous-entend que le général Navarre critique les actions de son prédécesseur au poste de général Commandant en chef en Indochine. Dans une lettre du 6 juillet, le général Salan lance alors une attaque au général Navarre en lui rappelant qu'il est de règle de ne pas critiquer ouvertement son prédécesseur ; dans le cas contraire, et il pense que le général Navarre est dans ce cas, il s'agit d'un manque de courtoisie et accuse le général Navarre de lancer et

[494] *Ibid*., lettre du 27 mars 1953, Haiphong, signée René Cogny.

[495] *Le Monde*, « Le Général Navarre vient présenter au gouvernement son plan de combat contre le Vietminh », de Max Arnaud, 3 juillet 1953 ; article conservé par le gal Navarre et placé dans son dossier « accrochage avec le gal Salan », SHD, 1K342-5, dossier 2-21 « Dossier Salan », sous dossier n°1.

surtout d'étaler publiquement, une « querelle des généraux ». Le général Navarre se sent alors, comme à son habitude, ou vu la date, ce qui devient son habitude, obligé de se justifier en « [déclinant] formellement toute responsabilité dans l'article » en question. Cette question met à nouveau en cause l'expression des journalistes et il est fort probable que cela n'ait pas arrangé la vision que le général Navarre a de cette profession. Il n'accorde que peu de valeurs aux dires des journalistes. Toutefois, d'après ses explications, ses méthodes et sa façon qu'il a de toujours avoir besoin de donner sa version, il semble qu'il accorde beaucoup plus de valeurs aux articles qui paraissent, que ce qu'il veut bien dire. Dans la même lettre adressée au général Salan pour se justifier, il explique par ailleurs que des interviews données à la presse par son prédécesseur ne le favorisaient pas non plus et donnaient de la situation en Indochine une vision inexacte. Il est impossible de dire qu'il n'y a pas accordé d'importance dans ce cas – là… Bien qu'il s'accorde à dire que les propos du général Salan ont sans doute dû être « déformés » par la presse, il peut difficilement nier qu'il y a accordé un quelconque crédit. Il termine cette lettre de manière relativement ferme en disant que, se trouvant à Paris, il aurait dû lui demander une « explication verbale », c'est-à-dire en réalité une entrevue en tête à tête de manière à s'expliquer plus frontalement, plutôt que de déclencher une « querelle des généraux épistolaire ». Cette position ne lui convient pas et pourtant, c'est dans celle-ci qu'il est le plus souvent placé…

Le même trio réapparaît lorsque, après la chute de Diên Biên Phu, le général Salan revient en Indochine. Mêmes personnes, mêmes accusations : le général Navarre accuse le général Salan de faire des « confidences à la presse » qui « jouent contre [lui] ». Les rancunes semblent tenaces.

Nous avons pu voir de nombreuses fois au cours de cette étude que le rôle de la presse et des journalistes a été fondamental dans les différents contentieux révélés dans et par cette « Affaire ». Ils ont définitivement pris ce rôle de « troisième homme » au sein de duels finalement très privés. Cette publicité ne semble pas être appréciée par le général Navarre alors qu'au contraire, le général Cogny semble s'y complaire.

Cogny, Navarre et la presse, le « 3e homme »

Un dernier point de l'affaire les opposant qui courre tout au long de la période, est celui de leurs relations avec la presse. Les deux généraux ont tous deux des dossiers spéciaux (et épais) dans leurs archives personnelles, concernant leurs relations avec la presse et les contentieux qui s'en sont suivis.

D'où vient ce reproche déjà largement évoqué de la « grosse cote » du général Cogny auprès des journalistes ? Les réputations des deux généraux quant à leurs relations avec la presse sont faites, connues et reconnues par de nombreux personnages. Le général Navarre est réputé pour détester la presse et ne pas avoir de bonnes relations avec elle ; le général Cogny est connu pour être plutôt apprécié de la presse, savoir se faire aimer d'elle et l'utiliser à son avantage. Deux personnalités très différentes, encore. Quand nous connaissons les diverses oppositions existantes entre eux, il n'est pas difficile d'imaginer comment cette différence fondamentale entre les deux personnages a pu être largement utilisée.

Cette affaire se manifeste particulièrement à deux moments précis : après l'opération « Castor » et après la bataille de Diên Bien Phu. Ces deux moments conflictuels sont « créés » de la même façon mais apparaissent finalement un peu contradictoires. Le général Navarre dans les deux cas, reproche au général Cogny des déclarations faites à la presse. Mais dans le premier cas, suite à l'opération « Castor », il lui reproche des propos « optimistes », alors que dans le second cas, suite à la défaite de Diên Biên Phu, il lui reproche des propos « pessimistes ». Les communiqués de presse envoyés en copie aux autorités militaires[496], montrent tous entre fin novembre et début décembre 1953, qu'ils accordent tout le crédit des décisions stratégiques et de la réussite des opérations au général Cogny. Le général Navarre lui, est rarement cité, mais lorsque c'est le cas, il apparaît en duo avec son subordonné. Or ces communiqués disent tous être basés sur des déclarations directes du général Cogny. Le général Navarre reproche sans doute plus le fait que le général Cogny occupe ainsi le devant de la scène et s'attribue encore la paternité des succès que le côté « optimiste » des propos tenus.

---

[496] Ces communiqués ont été conservés par les deux généraux : par le gal Navarre qui en a fait des dossiers classés en fonction des sujets traités (SHD, Fonds privés, 1K342-7) et par le gal Cogny (2009 PA7-10 polémiques sur Diên Biên Phu). Ils sont écrits par les nombreux correspondants de presse basés en Indochine : Allen, Lecunff, Guilbert, Sully, Corley Smith, Laphuong, Antherieu, Barre, Desjacques, Mecklin, Clos.

Dans le second cas, après la défaite, un vent de panique semble souffler sur le Tonkin voire l'Indochine entière. On pense alors dans l'opinion coloniale indochinoise et chez les militaires que, puisque le Viet Minh est maintenant déchargé de Diên Biên Phu, il va se retourner sur le Delta et prendre Hanoï. Le général Navarre accuse le général Cogny de ne rien faire à son échelon pour endiguer ce vent de panique, au contraire. Il pense que ce sont des propos « pessimistes » cette fois, tenus par le général Cogny et son Etat-Major à Hanoï qui « alimentent » cette panique. Là encore, ce ne sont pas tant les propos en eux-mêmes qui sont visés que celui qui les aurait tenus. « Il me revient malheureusement, de tous côtés, que [ce climat de défaitisme] a son origine dans votre entourage et se manifeste par des propos inconsidérés tenus à des journalistes ou autres personnalités »[497]. À ce moment-là, la bataille n'est pas terminée. Le général Cogny répond directement à son chef en lui demandant clairement d'arrêter d'interpréter les choses « comme toujours » en lui en imputant la faute. La mésentente et le conflit sont largement avérés.

Il est particulièrement intéressant de voir à quel point ces simples accusations sur la nature des propos tenus par le général Cogny font écho à deux affaires liant les deux généraux et la presse, selon la même chronologie exactement. La première a lieu après l'opération « Castor », la seconde après la chute de Diên Biên Phu.

La première affaire est celle dite « des indiscrétions par voie de presse » ayant eu lieu après l'opération « Castor ». Il s'agit d'un contentieux bien plus développé et important que les seuls propos trop « optimistes » du général Cogny relayés par la presse au même moment. Il s'agit réellement de « fuites » d'informations données à la presse qui auraient profité au Viet Minh. Cette affaire fait l'objet d'une fiche écrite par le général Cogny et remise en mains propres au général Navarre, le 20 décembre 1953[498]. Fiche qui, comme souvent et comme nous avons pu le voir jusqu'à maintenant, n'est qu'une réponse justificative à des propos tenus par le général Navarre, ce qui est par ailleurs rappelé en introduction. Il présente les

---

[497] Lettre n°79/GENE/CC/TS du gal Navarre au général Cogny, du 30 avril 1954, à laquelle le général Cogny a répondu par un message daté du 1er mai, texte n°10/01.

[498] Fiche intitulée « Indiscrétions par voie de presse », Hanoï le 19 décembre 1953 (SHD, 2009 PA7-10, sous-dossier presse). Une copie de cette fiche porte une annotation manuscrite indiquant « remis au général Navarre personnellement le 20 décembre ».

choses de manière beaucoup plus officielle en indiquant qu'il en a tiré ces conclusions après enquête approfondie : il justifie donc à la fois, son attitude et le sérieux de son travail. Ces conclusions sont à nouveau tout à fait révélatrices de leur contentieux et de leurs méthodes générales de justifications et de décharge de responsabilités. Elles expliquent en effet, que s'il y a bien eu « indiscrétions », elles n'ont pu être le fait que des services de Saigon et non d'Hanoï. Ou comment retourner l'accusation de son propre chef contre lui.

Le général Cogny profite de cette mise au point pour justifier ses rapports avec la presse. Il est conscient que sa position auprès des journalistes peut être mal vue au sein de l'Armée, d'autant plus lorsque son supérieur l'accuse d'avoir été « promu au rang de vedette ». Il tente au contraire d'expliquer que ce qu'il considère être de la « cordialité » auprès des journalistes, n'est qu'un moyen pour mettre les journalistes « en confiance à l'égard du commandement ». Il essaie ainsi de contredire l'accusation d'égoïsme et d'ambition personnelle, en montrant à quel point il travaille pour le bien commun et l'intérêt général. Ici, le ton reste professionnel et se veut apaisé.

La seconde affaire qui a lieu après la défaite, est beaucoup plus virulente dans ses formes et sur le fond. La chronologie explique en partie ce changement de ton : certaines choses sont encore plus difficiles à accepter au moment d'une défaite retentissante, qu'au moment d'une opération plutôt réussie. En avril 1954, le journaliste Charles Favrel, correspondant du journal *le Monde*, publie une série d'articles sur la bataille. Celui du 22 avril[499] fait vivement réagir le général Navarre car il y est directement mis en cause. Hormis des accusations remettant en question la capacité du général Navarre à faire face à la situation à Diên Biên Phu et à prendre des décisions appropriées, cet article met avant la mésentente existante entre lui et le général Cogny et précise, et il s'agit bien là du point crucial, que les opinions données dans cet article « sont également celles de plusieurs officiers généraux d'Indochine ». Le général Navarre voit tout de suite parmi ces officiers généraux, les figures de son subordonné et de son Etat-Major. Il lui demande donc des explications, notamment s'il a déjà eu à faire avec ce journaliste et s'il a une « idée de l'identité des officiers généraux mis en cause ». C'est une manière assez détournée de lui demander d'expliquer son degré d'implication et celui de son Etat-Major dans cette nouvelle affaire. Affaire dans tous les sens

[499] Article reproduit en Annexes, p. 444-445. Il est annoté par le général Navarre.

du terme, car le Ministre de la Défense nationale aurait demandé l'ouverture d'une information judiciaire à propos de l'article en question.

Il est évident que le rôle de la presse tout au long de l'Affaire et des affaires a été prépondérant et primordial. Elle est partout, à tous les moments : elle relaye des informations, est à la source ou à la conclusion de diverses polémiques et intervient fréquemment dans le contentieux Navarre - Cogny. Le général Navarre apparaît comme braqué contre elle, ne sachant pas vraiment quoi faire ni comment l'utiliser à son avantage mais finit par avoir besoin d'elle pour répondre à certains accusations. Le général Cogny est à l'opposé : ayant toujours su comment l'utiliser et comment ménager ses auteurs, il en a toujours profité. Peu d'articles sont ouvertement hostiles au général Cogny comme ils ont pu l'être contre le général Navarre. Et pourtant, il n'a pas su s'en servir au moment où il aurait eu le plus besoin de cette publicité, au moment du procès intenté contre son ancien supérieur.

Conclusion

Des tranchées au prétoire, Diên Biên Phu est bien une grande affaire aux multiples acceptions. Elle n'est pas seulement la bataille de la fin de la guerre d'Indochine, celle qui a marqué le début de la perte de l'empire colonial français et la victoire d'une armée idéologique sur une armée occidentale. Elle est également, peut-être même avant tout, une affaire de soldats, une affaire d'hommes et une affaire sociale, politique et judiciaire.

Nous connaissons mieux à présent « Ceux de Diên Biên Phu » et leur cadre de vies. Nous pouvons dire que la garnison française de Diên Biên Phu constitue un véritable échantillon représentatif du combattant « français » de la Guerre d'Indochine. Davantage encore à la fin du conflit, car ce combattant est alors de moins en moins un citoyen français : « jaunissement » des unités, présence de nombreuses nationalités, forte proportion de combattants de l'Union Française. Ces différents critères correspondent tout à fait à la garnison de Diên Biên Phu. Mais il est pourtant difficile, sur la base de la diversité de la composition de ce groupe devenu société, de faire une synthèse générale du quotidien des combattants de Diên Biên Phu car quasiment chaque combattant a pu vivre les événements différemment des autres. De ce fait, il ne peut y avoir de groupe uni et unique de « Ceux de Diên Biên Phu » ; la variété des expériences, leur multiplicité, est trop importante.

Il est par contre certain que la captivité a rapproché les expériences et donc les hommes, et renforcé leur cohésion. Cette expérience de la défaite et de la captivité présente indubitablement le plus de points communs à tous les soldats, ou à l'inverse, le moins de différences dans le vécu. Cette douloureuse période a de fait été celle pendant laquelle il a fallu de fortes solidarités pour survivre, encore plus que pendant les combats. Il a fallu souvent recréer des liens, des solidarités, une nouvelle fraternité de souffrances, permettant d'avoir un moral suffisamment solide pour qu'il puisse soutenir un état physique délabré. Cette troisième vie d'environ trois à quatre mois, après celle de garnison et celle des combats, a véritablement créé le groupe global, mais bien défini, de « Ceux de Diên Biên Phu ».

Ces derniers ne sont finalement pas seulement les soldats de l'Armée française *à* Diên Biên Phu. Ils sont aussi tous ceux du front et de l'arrière, soldats et auxiliaires, ayant participé de quelque manière que ce soit à la bataille et à son soutien. Les hommes les premiers concernés restent les soldats combattants dans le Camp retranché. Ils sont les soldats *de* Diên Biên Phu et de l'Armée Française, plutôt que *le* soldat, et le soldat *français à* Diên Biên Phu. Il est en effet absolument impossible de ne trouver qu'un genre de soldat à Diên Biên Phu : s'il y existe, à un moment donné de la bataille, un soldat « type Diên Biên Phu », il n'y a pas de soldat type à Diên Biên Phu. Le soldat type est certainement celui qui se bat avec courage et détermination, mais les hommes que sont ces soldats sont tous différents. D'une part parce qu'ils ont des parcours divers et des origines nationales, sociales, culturelles, ..., différentes et multiples. Finalement, peu d'entre eux appartiennent à la catégorie des « soldats français ». D'autre part, parce que, en tant qu'individus, ils ont des réactions différentes face à une même situation. Etudier ces soldats de l'Armée française de Diên Biên Phu, tant dans leurs différences que dans les similitudes qui découlent de leur statut de soldat, a permis de mieux en comprendre les fonctionnements individuels et de groupes, dans un espace de plus en plus restreint, en un moment considéré comme exceptionnel et presque hors de son temps.

Nous avons à faire à Diên Biên Phu à une réelle microsociété, définie comme multiethnique, prioritairement militaire, mais fonctionnant dans son propre environnement, géographique et temporel, et dans un contexte bien particulier. Mais cette image réduite de la société militaire de 1954 fonctionne bien à Diên Biên Phu, avec tous les services caractérisant à la fois la vie de poste de garnison militaire traditionnelle et la vie d'une petite ville avec ses quartiers bien différenciés. Certes cet espace de vie a été créé dans une optique et selon des normes militaires, par cette société et pour elle-même, en un temps très court, mais il a été parfois et dans certains recoins, arrangé selon des normes un peu plus personnelles et adaptées à l'idée que les soldats – résidents se faisaient de leur séjour.

Il est intéressant de voir le comportement de ce groupe social que représente la garnison de Diên Biên Phu. Car cette véritable petite société fonctionne bien comme n'importe qu'elle autre société, groupe humain organisé vivant selon ses règles et réunis par une activité commune. La société de Diên Biên Phu est composée de multiples sous-groupes ayant chacun des rôles bien définis et dépendants les uns des autres. Elle montre également autant de liens

de sociabilités et de solidarité, que d'oppositions et de dissensions. Il apparaît au final que, malgré tous ces liens qui la sous-tendent, la cohésion de cette petite société ait été difficile et soumise à de nombreuses tensions.

Ainsi au sein de cette petite société, il existe plusieurs groupes distincts, avec leur traditions, leurs symboles, leur comportement particuliers, chacun ayant un rôle bien déterminé et bien précis pour le bon fonctionnement général de la garnison. Les différents niveaux d'échelle dans cette société s'emboitent ou se superposent. Nous pouvons donc dire qu'au sein de la société de Diên Biên Phu, il existe la société des fantassins dans laquelle on retrouve les groupes, bien séparés, parachutiste, légionnaire, tirailleur, artilleur, partisans ; puis une société secondaire, celle des aviateurs, sans oublier les hommes de l'Etat-Major, du service de santé, les aumôniers ainsi que tous les autres des unités dites non combattantes. La cohésion sociale a bien plus joué à ces niveaux d'échelle inférieurs que représentent tous ces sous-groupes, qu'à l'échelon supérieur et bien trop global, de la garnison de Diên Biên Phu. Il y par ailleurs encore d'autres niveaux à prendre en compte au sein de cette société pour mieux en comprendre son fonctionnement. Les sous-groupes des officiers, des sous-officiers et des hommes de troupes y ont parfaitement joué leur rôle. Les activités de ces sous-groupes, leur sentiments, leur ressenti, ainsi que leurs relations et leurs attitudes les uns envers, ou avec, les autres, ont largement dépendu de cette organisation hiérarchique et par conséquent, ont aussi influencé et orienté leur vécu et leurs témoignages postérieurs. Chacun selon l'appartenance à l'un ou l'autre de tous ces groupes et sous-groupes a adopté une vision différente de son expérience, ou était déjà conditionné pour avoir une vision différente de son expérience.

Toutefois, il apparaît globalement et quel que soit leur groupe de rattachement, que les combattants de Diên Biên Phu ont eu un quotidien haché en trois grandes périodes ; donc trois ruptures qui, à chaque fois, ont impliqué de nouvelles adaptations, de nouvelles conditions de vie. En quelque sorte trois vies différentes en seulement cinq mois et demi. Dans cette périodisation, le moment des combats en a marqué la plus grande spécificité. Dans la manière de vivre les combats, dans les formes des combats, non pas avant le déclenchement de la bataille, car alors il s'agissait d'une vie de poste quasi normale, cette bataille apparaît unique dans la Guerre d'Indochine : une bataille de tranchées boueuses, plus proche de celles menées pendant la seconde phase de la Première Guerre mondiale, que de celles menées jusque-là en Indochine, dictées par le terrain, le climat, souvent aussi par l'ennemi. À Diên Biên Phu, les combattants ont à faire à une guerre de siège, une bataille menée par des vagues

d'assaut successives lancées sur les tranchées ennemies à travers des champs de mines et de barbelés. Cette configuration, unique dans la Guerre d'Indochine, a contribué à faire de Diên Biên Phu et de sa garnison un moment particulier et des soldats uniques.

Le groupe de « Ceux de Diên Biên Phu » semble donc être très partagé et avoir plutôt émergé après avoir vécu l'expérience des combats : ils sont « Ceux de Diên Biên Phu » qui ont combattu dans le Camp retranché et partagé l'enfer des combats ; ils sont ceux qui de ce fait, ont développé, ou renforcé, un grand esprit de camaraderie, de fraternité d'armes, qu'ils conservent, en n'oubliant pas les camarades tombés au combat et laissés loin des leurs sans sépulture. Toutefois, ces sentiments semblent très sélectifs et bien cloisonnés. Pendant les mois d'attente et la période de bataille, il est certain que l'appartenance aux différentes armes, et à une échelle encore inférieure, aux différentes unités, ont pu créer certaines rivalités, bonne enfant ou plus sérieuses parfois.

Cependant, Diên Biên Phu apparaît, pour tous, comme un point de rupture fondamental. Rupture pour les combattants : dans leur vie, leurs sentiments et certainement dans leur façon de penser sur le long terme. Rupture pour l'Indochine également, qui est séparée en deux Etats politiquement opposés ; et pour la France enfin, pour laquelle s'amorce la décolonisation. Ce point de rupture transparaît parfaitement dans l'étude des « Après-Diên Biên Phu ». Les questions principales et évidentes qui se sont posées, ont en effet été de savoir quelles ont été les conséquences de la bataille de Diên Biên Phu et ses suites, sur les combattants de l'Armée française, sur leurs parcours ultérieurs ; et surtout, sur la manière de mener et de gérer les « évènements d'Algérie ».

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, nous pouvons dire que la réalité vécue à Diên Biên Phu et par « Ceux de Diên Biên Phu », a créé le mythe de Diên Biên Phu, une sorte de « défaite héroïque ». Nul n'a jamais réellement remis en cause l'attitude et la tenue au combat des soldats de Diên Biên Phu, quitte à effacer, tout au moins masquer, ou simplement éluder, les dissensions qu'ils ont connus, les problèmes parallèles aux combats qu'il a fallu régler pendant la bataille, ainsi que les accusations portées contre certaines catégories de combattants. Les différences entre les catégories de combattants sont tellement évidentes sur le moment, que personne ne cherche à savoir ce qu'il advient des autres, ni ce pourquoi elles sont mises de côté. Ce n'est pas la peine de le dire, de le mettre en avant, tout le monde semble alors d'accord pour comprendre que derrière l'expression « combattants de Diên Biên Phu », il n'y a que les parachutistes et quelques légionnaires. L'Affaire de Diên

Biên Phu est pleine de non-dits dont les rares émergences sont toujours restées très confidentielles. Un mythe est bien né et s'est développé autour de Diên Biên Phu et de ses combattants, un mythe qui a été largement entretenu par la presse du moment et les publications postérieures.

En 1954, éluder ces questions et insister au contraire sur la gloire et l'héroïsme des combattants, est aussi un moyen de tenter de mettre au second plan le fait qu'il s'agisse tout de même d'une défaite. D'une défaite comme l'Armée française en a déjà connue au cours de son histoire, mais dont les conséquences dans la sphère politique nationale et internationale ont été fondamentales. De nombreux moyens sont utilisés pour que cette défaite ne soit pas trop visible, notamment le simple fait de ne pas utiliser publiquement le mot « défaite », ou avec plus d'hypocrisie, celui de cacher et de marginaliser certains anciens combattants récemment libérés et rentrés en Métropole. La façon dont les autorités politiques et militaires ont géré « l'après » Diên Biên Phu a été, encore une fois, un moment essentiel. L'héroïsme et la gloire ont été aussi éphémères que certains gouvernements de la IVe République. Les Anciens de Diên Biên Phu ont été des héros tant qu'ils étaient au combat ou prisonniers de guerre ; ils ont été tout aussi vite oubliés dès leur retour en Métropole où ils ont été fondus dans la masse des combattants pour l'Algérie, ou dans celle des Anciens combattants. Que cette fonte dans de nouveaux décors ait été volontaire ou organisée par des autorités supérieures, elle n'en reste pas moins réelle et ressentie durement et pour longtemps, par la plupart des Anciens de Diên Biên Phu.

Les parcours des combattants l'ont par ailleurs montré. Il y a ceux qui poursuivent dans l'Armée, qui rengagent, ceux qui finissent leur temps et ceux qui ne veulent surtout plus faire carrière dans cette Armée. Pour ceux qui n'ont pas continué leur carrière militaire, la question s'est posée de leur réinsertion dans la société civile. De ce point de vue, il semble que rien ne fut fait pour leur faciliter cette entrée dans une nouvelle vie, une de plus. Le sort des légionnaires étrangers rentrés, par choix ou par force, dans leur pays d'origine, démocraties populaires communistes, est encore plus révélateur de ce difficile après- Diên Biên Phu. Les autorités françaises se soucient d'eux mais rien n'est public, rien ne semble être fait *a priori* sur le long terme (en tout cas en l'état actuel des archives à notre disposition). L'impression générale, quelle que soit l'origine et les parcours postérieurs des combattants de Diên Biên Phu, est tout de même une impression d'oubli volontaire. Après tout, ils sont les symboles d'une grave défaite, bien qu'elle n'en porte pas tout à fait le nom. Ces soldats sont séparés, réaffectés, noyés dans d'autres groupes. Les événements d'Algérie ont aussi permis tout cela.

Les autorités gouvernementales, mais aussi militaires, ont eu autre chose à gérer que seulement cet après- Diên Biên Phu.

L'après-Diên Biên Phu le plus évident, parce que de même nature et chronologiquement le plus proche, est en effet celui incarné par la guerre d'Algérie. Cette proximité s'explique d'une part, par son caractère « colonial » commun à l'Indochine, et d'autre part, par le fait qu'elle soit menée en partie par les mêmes hommes. « J'espère que l'Indochine a servi d'expérience et que, cette fois-ci, nous gagnerons « la guerre » […]»[500], dit un ancien de Diên Biên Phu en partance pour l'Algérie avec le même bataillon, le 8e choc du commandant Tourret. Le cas des combattants Nord-Africains ici est encore plus particulier. Ceux qui jusque-là combattaient aux côtés des Français, sous les « couleurs » de l'Union Française, que sont-ils devenus une fois rentrés chez eux ? Les réponses que nous avons apportées ne sont sans doute pas totalement satisfaisantes. Le manque de sources précises évoquant directement ce sujet et ces liens entre les deux conflits en sont la cause. La difficulté à retrouver et à joindre ces anciens du Maghreb dans des sociétés sous tension où le rôle et la place de l'Armée sont toujours ambigus, rajoute à la difficulté de retracer les liens, pourtant évidents, entre ces combattants de la fin du conflit indochinois et ceux du conflit algérien, quel que soit le camp choisi. Toutefois, au milieu des années 1950, poursuivre dans l'Armée n'a pas toujours signifié participer à la guerre d'Algérie. Les Anciens ont été réaffectés dans de nouvelles unités utilisées sur de nombreux territoires (Allemagne, Afrique) et dans diverses missions (Otan) en fonction du contexte international du moment.

Mythe de l'Armée française, héroïsme des combattants et pourtant, Diên Biên Phu est une bataille méconnue, dans une guerre finalement elle aussi largement mal connue dans son ensemble. Et les Anciens combattants se sentent oubliés.

Les seuls à sortir du lot ont alors été les deux généraux en charge de la bataille à leur échelon de commandements supérieurs. Ce sont eux qui dans les années d'immédiate après – Diên Biên Phu ont continué de faire parler de la bataille héroïque mais quelque peu maudite. Leur opposition fondamentale s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large qui est celui de la recherche, discrète cependant, des responsabilités du désastre de Diên Biên Phu. Cette question des responsabilités a été celle qui a le plus perduré mais qui a aussi été suffisamment

[500] Jean Collet, *op.cit*., chapitre 1.

encadrée pour la rendre la plus discrète possible. Tout comme les combattants ont été marginalisés et ont disparu de la scène militaire et politique, la question des responsabilités, pourtant essentielle, a été rendue la moins visible possible. Une Commission d'enquête a été créée mais elle a été confinée à la sphère militaire et très peu connue du public. Les politiques s'en sont déchargés sous des prétextes réels, mais exagérés à dessein : tout de suite après la bataille, le moment n'était pas le bon, plus tard, il était temps de passer à autre chose. Les Anciens, du front comme de l'arrière, ont ainsi toujours relancé la question par différentes publications. Certaines ont eu une publicité dans la presse, mais là encore de manière éphémère. Les autorités comme l'opinion publique sont vite passés au conflit suivant et n'avaient pas forcément envie de remettre sur le devant de la scène, une polémique qui n'aurait pas aidé un contexte politique et militaire déjà tendu. Il n'y a bien que les généraux Navarre et Cogny qui ont tenté, par le biais de leur conflit très personnel, de faire revivre cette affaire de Diên Biên Phu, ou plutôt de ne pas la laisser s'évanouir et disparaître. Ils l'ont fait aussi pour des intérêts personnels, chacun cherchant à défendre son point de vue et ses actions au moment de la bataille, face aux accusations de l'autre et à d'autres accusations publiques.

Cette intrigue autour des responsabilités est bien l'élément principal qui a mené l'affaire de Diên Biên Phu des tranchées au prétoire. Car il s'agit bien d'une affaire qui s'est nouée dès sa préparation, puis s'est déroulée dans de durs combats suivis d'une indéniable défaite, qui l'a définitivement scellée. Le fait de porter une telle affaire devant les tribunaux n'est pas quelque chose de fondamentalement nouveau dans l'histoire. Ce qui l'est plus, est sans doute cet aspect de justice civile, d'une affaire personnelle entre deux hommes, dans une juridiction civile qui a pourtant porté devant des juges une affaire beaucoup plus large, hautement publique, à caractère militaire et politique. Ce procès est d'ailleurs abandonné dans « l'intérêt supérieur de l'Armée » et le général Cogny se résout à ne pas se relancer dans une seconde affaire judiciaire contre la publication dans *Le Figaro* de mai 1959, d'articles signés par le général Catroux. Aujourd'hui, le processus de judiciarisation est sans doute plus habituel.

Y a-t-il encore des affaires militaires portées devant la justice civile ? Il semble que oui. Sept des dix familles de soldats tués en août 2008 en Afghanistan se sont portées partie civile contre les officiers ayant conduit la mission dans laquelle leurs enfants ont trouvé la

mort[501]. Il s'agit bien d'une autre affaire de responsabilités. Ce n'est pas l'Armée en tant qu'institution qui est attaquée mais bien les officiers chargés de l'opération en tant qu'individus et responsables militaires. Le commentaire de la chaîne de télévision qui a diffusé ce film documentaire retraçant la journée du 18 août 2008, dit : « […] pour la première fois, la justice civile a un droit de regard sur la conduite de la guerre. ». Est-ce vraiment la première fois ? De manière aussi claire et publique, c'est fort probable. Mais l'affaire qui a opposé les généraux Navarre et Cogny, bien que très éloignée dans sa forme, portait aussi, sur le fond, sur la conduite de la guerre.

Aujourd'hui, soixante ans après, que reste-t-il vraiment de Diên Biên Phu ?

> « C'est la raison qui me conduit à regarder cette bataille et la mémoire qu'elle a laissé en anthropologue, autrement dit à tenter de les bien voir, toutes deux, comme enveloppées dans un ensemble culturel différent de celui qui gouverne aujourd'hui notre rapport au monde […] Elles [les traces profondes] font voir comment la perception du fait vécu se propage en ondes successives qui, peu à peu, dans le déploiement de l'espace et du temps, perdent de leur amplitude et se déforment. Je me risquerai donc aussi à observer – mais alors il ne saurait s'agir de ma part que d'une esquisse, et plutôt d'une proposition de recherche – l'action que l'imaginaire et l'oubli exercent sur une information, l'insidieuse pénétration du merveilleux, du légendaire et, tout au long d'une suite de commémorations, le

[501] Un film documentaire intitulé *L'Embuscade* a été diffusé sur France 2 le 25 mars 2014. Les soldats appartenaient au 8e RPIMA, héritier du 8e choc. Les témoins qui parlent dans le documentaire sont des anciens soldats tous sortis de l'Armée. Ce film a voulu rendre compte de cette journée traumatisante pour ces jeunes soldats d'une vingtaine d'années et retracer un peu de leur quotidien au travers de cette journée, avec des images filmées par ces soldats, des reconstitutions animées ainsi que des témoignages directs. Seuls ceux ayant quitté l'Armée ont été autorisés à témoigner.

destin d'un souvenir au sein d'un ensemble mouvant de représentations mentales »[502].

Une nouvelle fois la réflexion de Georges Duby sur cette bataille du XIIIe siècle, pourrait tout aussi bien s'appliquer à Diên Biên Phu . Nous pourrions également, et finalement nous interroger, plus que sur la construction du mythe Diên Biên Phu, sur la construction de la mémoire de Diên Biên Phu. Érigée en mythe, la bataille de Diên Biên Phu a pourtant eu tôt fait d'être effacée par la guerre d'Algérie. Comment et par qui a été gérée la mémoire de cette bataille ? Les témoins ont pu avoir des réflexions très différentes à ce sujet. Le temps a sans doute aidé à transformer les vécus et les perceptions de cette bataille pour former un souvenir particulier à chacun. D'autant plus qu'il n'y a pas de souvenir collectif organisé autour d'une défaite, si ce n'est dans les cercles, somme toute fermés, des associations de mémoire des Anciens combattants. Le mythe a été sans aucun doute entretenu par ce « légendaire » et ce « merveilleux » qui, d'après Georges Duby, s'insinuent dans les esprits et les représentations mentales. Quelles ont été les manifestations de la mémoire de Diên Biên Phu ? Car la date du 7 mai reste synonyme de défaite et il est difficile, si ce n'est impossible, qu'elle devienne une date commémorative au même titre que le 11 novembre ou le 8 mai. Il y existe bien eu une « suite de commémorations », encore une fois bien discrètes, au sein des Anciens combattants de Diên Biên Phu. Le fait d'avoir nommé une promotion de Saint-Cyr en hommage aux combattants, reste la manifestation mémorielle la plus officielle et publique qu'il y ait eu. La promotion n°140, 1953-1955, « Ceux de Diên Biên Phu », sans vouloir commémorer une défaite, rend hommage par cette expression, au sacrifice des combattants. Ce sont les hommes qui sont honorés. Il faut par ailleurs noter à ce propos que d'autres promotions ont ensuite porté les noms de certains des combattants de Diên Biên Phu, à titre individuel toutefois[503]. Les autres commémorations de la bataille ont lieu tous les ans, à la date anniversaire, avec plus d'éclat et de publicité pour les anniversaires décennaux. Les commémorations et événements publics mis en œuvre à l'occasion du cinquantenaire de 2004 s'inscrivent dans cette suite mémorielle. Il y eut, entre autres, l'allocution du Président de la République Jacques Chirac à l'Hôtel des Invalides le 7 mai 2004.

---

[502] Georges Duby, *op. cit.* , Preface, p. 7-18

[503] A titre d'exemples, les promotions : 1969-1971 Gal Gilles, 1975-1977 capitaine Guilleminot, 1983-1986 lieutenant-colonel Gaucher, 1996-1999 gal Lalande, 2004-2007 lieutenant Brunbrouck.

« […] Je n'oublierai jamais que la République a attendu mai 2004 pour nous reconnaître enfin ! »[504], dit un ancien aviateur de la bataille de Diên Biên Phu. Cette remarque résume tout à fait les sentiments de la grande majorité des anciens combattants de Diên Biên Phu qui ont longtemps été oubliés, eux qui avaient pourtant été érigés en véritables « héros » de leur temps.

Le discours du Président présente en effet les combattants comme des hommes courageux, héroïques, emplis d'abnégation et grands témoins de l'esprit de sacrifice. Rien de nouveau dans le vocabulaire utilisé depuis la bataille. Ce qui a marqué est plutôt le fait qu'aucune catégorie de combattants n'ait été oubliée, et l'emploi, par le plus haut personnage de l'Etat, du mot « reconnaissance », envers des combattants dont on reconnaît, justement, qu'ils ont « trop souvent, trop longtemps [eu] le sentiment d'être des combattants oubliés, abandonnés »[505]. Il est remarquable que cette reconnaissance survienne au moment où les Anciens ont décidé de dissoudre leur Association nationale et de passer le relais de la mémoire aux Saint-Cyriens de la promotion « Ceux de Diên Biên Phu ».

Le dossier de « l'affaire Diên Biên Phu » peut-il désormais être définitivement clos ?

[504] Extrait du témoignage de René Rougier, envoyé en 2008. L'expression soulignée l'était par le témoin lui-même.

[505] Extrait de l'allocution du Président de la République, J. Chirac, 7 mai 2004.

Annexes

GLOSSAIRE

ABC : Arme Blindée Cavalerie

ACM : Antenne Chirurgicale Mobile

ACP : Antenne Chirurgicale Parachutiste

BEP : Bataillon Etranger de Parachutistes

BMC : Bordel Mobile (ou Militaire) de Campagne

BMG : Bataillon de Marche du Génie

BPC : Bataillon de Parachutistes Coloniaux

BPVN : Bataillon de Parachutistes Vietnamiens, ou Baouane

BT : Bataillons Thaï

CEFEO : Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient

CEPML : Compagnie Etrangère Parachutiste des Mortiers (ou matériel) de la Légion

CMLLE : Compagnie de Mortiers Lourds de la Légion Etrangère

CPG : Compagnie Parachutiste du Génie

CSM : Compagnie de Supplétifs Militaires

DBLE : Demi-Brigade de Légion Etrangère

FTNV : Forces Terrestres du Nord Viet Nam

GAACEO : Groupement Anti-aérien de l'Artillerie Coloniale d'Extrême-Orient

GAP : Groupement Aéroporté

GCMA : Groupement des Commandos Mixtes Aéroportés

GM : Groupe Mobile

GMPT : Groupement Mobile de Partisans Thaï

Gono : Groupement Opérationnel du Nord-Ouest

RAC : Régiment d'Artillerie Coloniale

RALP : Régiment d'Artillerie Légère Parachutiste

RCC : Régiment de Chasseurs à Cheval

RCP : Régiment de Chasseurs Parachutistes

→ 2/1e RCP : 2e bataillon du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes

REI : Régiment Etranger d'Infanterie

RTA : Régiment de Tirailleurs Algériens

RTM : Régiment de Tirailleurs Marocains

SPI : Service Presse Informations

TAPI : Troupes aéroportées d'Indochine

CHRONOLOGIES

Chronologie Générale : Indochine, 1945-1954

1945	
9 mars	Le Japon chasse les autorités françaises et proclame l'indépendance du Viet Nam
11 mars	Proclamation de l'indépendance du Viet Nam par Bao Dai
25 mars	Proclamation de la Fédération Indochinoise
juin	Les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté française en Indochine
13-14 août	Annonce de la capitulation japonaise : début de la révolution vietminh
25 août	Bao Dai abdique
2 septembre	Ho Chi Minh proclame l'indépendance de la Rép. démocratique du Viet Nam Signature de la capitulation du Japon : fin de la 2nde Guerre mondiale
5 octobre	Le général Leclerc et les premières troupes françaises arrivent à Saigon
fin 45 - début 46	Les Français se réimplantent peu à peu, mais début de la guérilla
1946	
6 mars	Accords Sainteny- Ho Chi Minh

août	Négociations directes avec Ho Chi Minh
14 septembre	Signature d'un texte *Modus Vivendi* avec Ho Chi Minh
octobre	Création de l'Union Française
23 novembre	Bombardement d'Haiphong
9 décembre	Offensive générale vietminh : attaques des garnisons françaises à Hanoï
19 décembre	Troubles sanglants d'Hanoï : début officiel de la guerre d'Indochine

1947

Guerre coloniale de guérilla : première phase

22 septembre	Bao Dai reçoit l'ambassadeur américain itinérant, Bulitt qui exprime le souhait de voir le Viet Nam « indépendant et non marxiste »
novembre	Opération « Léa » par les Français pour prendre repère Viet Minh : échec partiel
6 décembre	Débuts des négociations Bollaert –Bao Dai
23 décembre	Laos et Cambodge adhèrent à l'Union Française

1948

Enlisement dans la guérilla et le terrorisme dans les campagnes et les rizières

5 juin	Accords de la baie d'Along : indépendance du Viet Nam de Bao Dai dans l'Union française
juillet	Les Etats-Unis approuvent le maintien de la présence française en Indochine
	1949
2 juillet	Proclamation officielle de l'Etat du Viet Nam
19 juillet	Le Laos devient un Etat associé indépendant dans l'Union Française
1er octobre	Proclamation de la République populaire de Chine par Mao
8 novembre	Le Cambodge devient Etat associé indépendant dans l'Union Française
	1950
16 janvier	La Chine populaire reconnaît la Rép. Démocratique du Viet Nam d'Ho Chi Minh
30 janvier	Staline reconnaît la Rép. Démocratique du Viet Nam d'Ho Chi Minh
7 février	Britanniques et Américains reconnaissent le Viet Nam de Bao Dai
25 juin	Début de la guerre de Corée
3-8 octobre	« Bataille des frontières » : désastre français de Cao Bang (RC 4)
18 octobre	Èvacuation de Langson

Début de la seconde phase : lutte contre le Viet Minh dissident et communiste

1951

mai-juin	Bataille du Day
10 novembre	Début de la bataille d'Hoa Binh

1952

février	Évacuation d'Hoa Binh
octobre	Offensive viet minh en pays thaï
novembre	Installation de la base de Na San

1953

8 mai	Le général Navarre est nommé au poste de Commandant en chef, en remplacement du général Salan
27 juillet	Fin de la guerre de Corée
août	Èvacuation de Na San
20 novembre	Début de l'opération « Castor » pour l'occupation de Diên Biên Phu

1954

20 janvier	Lancement de l'opération « Atlante » au Centre Viet Nam

18 février	Annonce de la conférence de Genève
13 mars	Début de la bataille à Diên Biên Phu
26 avril	Ouverture de la conférence de Genève : étude de la question coréenne
7 mai	Capitulation de Diên Biên Phu
8 mai	Ouverture de la Conférence de Genève sur l'Indochine
3 juin	Le général Ely est nommé Commandant en chef et Commissaire général
19 juin	Investiture du gouvernement Mendès France
29 juin	Évacuation de Nam Dinh
21 juillet	Accords de Genève fin de la guerre d'Indochine
9 octobre	Les Français évacuent Hanoï

Chronologie de « l'Affaire »

	1953
8 mai 1953	Nomination du général Navarre au poste de général Commandant en chef en Indochine
18 mai	Prise de fonction officielle du général Navarre à Saigon
20 mai	Le général Navarre arrive en Indochine
	Nomination du général Cogny au poste de Commandant en chef des Forces Terrestres du Nord Viet Nam
24 juillet	Présentation du plan Navarre devant le Comité de Défense nationale à Paris
6 août	Décision d'évacuer la base de Na San
A partir du 12 août	Opération de dégagement de la base aéroterrestre de Na San
14 novembre	Il est officiellement décidé de la réalisation de l'opération « Castor », sur Diên Biên Phu
20-21 novembre	Lancement de l'opération « Castor » : les parachutistes investissent la plaine de Diên Biên Phu
Décembre	Evacuation de Lai Chau, capitale du Pays thaï ; repli de sa garnison sur Diên Biên Phu
Novembre décembre	Affaire « des indiscrétions par voie de presse » entre Hanoï et Saigon
	1954
13 mars	Attaque générale du corps de bataille Viet Minh sur le Camp retranché de Diên Biên Phu
avril	Série d'articles de Charles Favrel dans Le Monde mettant en avant l'opposition Navarre-Cogny et accablant le général Navarre
7-8 mai	Chute des forces françaises à Diên Biên Phu
Fin mai	Le général Navarre est remplacé à son poste de Commandant en chef par le général Ely
Juin	De retour en France, le général Navarre demande une commission d'enquête pour établir les responsabilités de Diên Biên Phu

12 août et 22 octobre	Le général Navarre demande, à nouveau, au Président du Conseil, Pierre Mendès France, la réunion d'une commission d'enquête
	1955
9-13 janvier	Parution dans *France-soir,* des articles intitulés « le drame de Diên Biên Phu », de Lucien Bodard
19 janvier	Nouvelle demande du général Navarre auprès du Ministre de la Défense nationale ; il publie, comme un « droit de réponse » à Lucien Bodard, une série d'articles dans l'hebdomadaire *Jours de France*
31 mars	Par arrêté, Pierre Mendès France crée une Commission d'enquête militaire sur Diên Biên Phu
21 avril	Ouverture de la Commission d'enquête
3 décembre	Clôture des travaux de la Commission d'enquête
	1956
	Parution du livre du général Navarre, *Agonie de l'Indochine*
24 décembre	Le général Cogny assigne le général Navarre en justice pour diffamation
	1957
27 février	Premier jugement rendu dans l'affaire Navarre-Cogny
15 mai	Second jugement rendu dans l'affaire Navarre-Cogny
	1958
Avril - mai	Le général Cogny abandonne les poursuites contre le général Navarre, « dans l'intérêt supérieur de l'Armée »

Chronologie de la bataille de Diên Biên Phu, 20 novembre- 7/8 mai 1954

20 novembre	*Lancement de l'opération « Castor » : opération aéroportée sur Diên Biên Phu*
23	Début de l'opération « Pollux » : repli des éléments de la garnison de Lai Chau
25	La mise en place des 6 bataillons paras largués pour « Castor » est terminée ; le 1er avion se pose sur le terrain d'aviation remis en état
1er **décembre**	Les 1ères unités aérotransportées arrivent
3	Lancement d'une reconnaissance en direction de Tuan Giao (groupe mixte 8e BPC et BT3) ; interruption au bout 5 jours pour porter secours GAP 2
7	« Castor » est terminé ; Le Groupement Opérationnel du Nord-ouest est officiellement créé
8	Le col. de Castries relève le général Gilles et prend le commandement Gono
11 – 15	Le GAP 2 (5e BPVN et 1er BEP) part en direction du nord, vers Muong Pon, pour rencontrer les supplétifs arrivant de Lai Chau et le BT 2 : fin de « Pollux »
20 – 26	« Liaison de Sop Nao » : GAP 2 (1er BEP et 8e BPC) part en direction du Laos à la rencontre du groupement Vaudrey (Forces Terrestres du Laos) de l'opération « Ardèche »
janvier	*Renforcement défensif du camp*
mi-janvier	Aménagement du PA Nord « Gabrielle » Le Gono a pris, globalement, son aspect définitif Jusqu'au 13 mars : « aménagement de détails »
25	Départ de division Viet Minh 308 en direction de Luang Prabang qu'elle arrive à menacer

2 **février**	Visite du général O'Daniel, chef de la mission américaine à Saigon
6	Action offensive dirigée par le Lt-col. Langlais avec GAP 2, BT2, 1/4e RTM
12-16	Opérations sur les collines de l'est
19	Visite de René Pleven, ministre de la Défense
21	Retrait subit de la division Viet Minh 308 du Laos qui reprend sans problème sa place à Diên Biên Phu

Mars

samedi 13	17h30 : préparation d'artillerie Viet Minh sur « Béatrice » et « Gabrielle » ⇒ attaque contre « Béatrice » Le Lt-col Langlais prend le commandement du secteur centre
nuit du 13 au 14	Perte de « Béatrice » 1, 2 et 3
dimanche 14	À l'aube : un officier blessé relâché par le Viet Minh est porteur d'un message pour Castries : une trêve est « accordée » entre 8h et 12h pour récupérer les morts et les blessés (3 et 14) Arrivée des premiers renforts : le 5e BPVN du cdt Botella 17-18h : bombardement et attaque de « Gabrielle »
nuit du 14 au 15	Suicide du Col Piroth, commandant de l'artillerie du Gono
lundi 15	≈ 5h30 : lancement d'un groupement de contre-attaque : 5e BPVN, Cie Martin du 1er BEP et six chars de l'escadron Hervouët, aux ordres du Lt-Col de Seguins-Pazzis débouche sur la piste Pavie hauteur d'« Anne-Marie » Avant 8h : repli du groupement de contre-attaque ⇒ rentre vers 10h avec 4 officiers et 150 tirailleurs du 5e/7e RTA survivants de « Gabrielle » recueillis par légionnaires de la Cie Martin Perte de « Gabrielle »

16 au 30	*Réorganisation et renforcement du dispositif*
mardi 16	Arrivée du 6e BPC du cdt Bigeard, parachutage des ACP 3 et ACP 6, de deux canons de 105 et un stick d'artilleurs du 35e RALP 2 cies du BT 3 ont abandonné leurs positions sur « Anne-Marie » ; le reste du bataillon est ventilé sur « Isabelle »
mercredi 17	Les reconnaissances du matin découvrent des tranchées Viet Minh à 1km devant « Dominique » et « Eliane » : elles sont comblées l'après-midi Une Cie du 6e BPC tente de rejoindre « Anne-Marie » mais se replie sous la violence des tirs
jeudi 18	Le dispositif du Camp retranché est remanié : - « Anne-Marie » 3 et 4 deviennent « Huguette » 6 et7 - le piton entre « Dominique »1 et 2 devient « Dominique » 6 - le piton entre « Eliane » 1 et « Dominique » 2 devient « Dominique » 5 - création d' « Eliane » 4 à l'arrière d' « Eliane » 1
vendredi 19	Les travaux Viet Minh au sud-est d'« Eliane » et au nord-est de « Dominique » sont comblés 3 Dakotas frappés de la Croix Rouge tentent de se poser mais l'artillerie ennemie tire sur eux : les évacuations de jour, par avions sont arrêtées Des renforts sont parachutés
samedi 20	5 Dakotas posés de nuit ont évacué 132 blessés
dimanche 21	Le Viet Minh poursuit ses travaux d'approche
lundi 22	Nuit : des éléments de « Dominique » 6 se replient Une patrouille d'ouverture de route vers « Isabelle » accroche violemment
mardi 23	3 hélicos sanitaires : le 1er évacue 9 blessés, le 2nd repart vide, le 3e est touché par artillerie Viet Minh au décollage et prend feu ⇒ arrêt des évacuations par hélicos
mercredi 24	Le 5e BPVN remet en place les éléments sur « Dominique » 6 Le 6e BPC est harcelé pendant l'ouverture de route vers « Isabelle » ; un des chars

	d'accompagnement est mis hors d'état
jeudi 25	Grande activité Viet Minh pendant la nuit Des renforts sont largués
vendredi 26	Vive activité Viet Minh au cours de la nuit ⇒ des tranchées sont rebouchées Une opération de dégagement sur « Huguette » 6 trouve le contact
samedi 27	Des patrouilles ont accroché dans tout le périmètre du Camp retranché Création du point d'appui « Opéra » entre « Dominique » 1 et « Huguette » 6
nuit du 27 au 28	Le cap. Blanchet pose son Dakota : en virant sol il s'empêtre dans les barbelés qui immobilisent l'appareil : G. de Galard rejoint l'antenne du méd.-cdt Grauwin
dimanche 28	Lancement d'une opération de dégagement contre les batteries de DCA Viet Minh vers l'ouest Après une ruse pour réparer l'avion de Blanchet, il se prépare à repartir mais une rafale détruit l'avion : plus aucun avion ne se posera à Diên Biên Phu
lundi 29	Le Viet Minh continue ses travaux
mardi 30	Le Lt-col. Langlais décide de relever la 2e Cie de Marocains par une Cie du 1er BEP sur « Eliane » 2 où les combats se poursuivent toutes les nuits depuis 10 jours, et de renforcer les Algériens sur « Dominique »1 par une Cie du 5e BPVN : les renforts ne sont pas arrivés quand l'attaque est déclenchée
30 mars -5 avril	*Phase capitale = début de la bataille des « Cinq collines »*
nuit 30 au 31	17h : déclenchement de la préparation d'artillerie sur « Claudine » et « Isabelle » et tirs de destruction sur tous les pitons de l'est Début de l'attaque sur la face est ⇒ « Eliane » 1 et « Dominique » 2 sont perdus La plupart de leurs officiers tués ou blessés, des Algériens de « Dominique » 2 et des Marocains d' « Eliane » 1 se replient vers le centre ≈ 21h : perte de « Dominique » 1; les Marocains d'« Eliane »2 et les légionnaires de « Dominique » 3 tiennent toujours

	≈ 00h00 : « Eliane » 2 : les 1ères cies de renforts arrivent : cies Lucciani 1er BEP, Trapp 6e BPC, Fournier du BEP, avec deux chars « Huguette » 7 est attaquée
mercredi 31	Sur « Huguette » 7, le sgt Tournayre (5e BPVN) se bat toute la nuit sans lâcher pied une contre-attaque est lancée : - le col. Lalande avec le 3/3e REI appuyés par 3 chars partent depuis « Isabelle » vers « Eliane » : bloqués à 2km de la base de départ - les 6e BPC et 8e choc tentent de réoccuper « Eliane »1 et « Dominique »2 : sans renforts ils ne peuvent tenir ⇒ Bigeard ordonne le retrait 1ers essais de largage à haute altitude ⇒ 50% arrivent chez le Viet Minh

Avril

Changement des formes de la bataille : luttes au corps à corps permanent, sans possibilités de repos, ni d'arrêts et quelques difficiles relèves

nuit 31 mars - 1er avril	Le cap. Bizard fait évacuer « Huguette » 7 et les assauts Viet Minh pour l'investir sont pris sous l'artillerie : à l'aube le cap. Bizard contre-attaque et réoccupe la position
jeudi 1er	« Eliane » 2 résiste toujours mais le Viet Minh maintient la pression : toute la journée se succèdent attaques et contre-attaques Relève réussie sur « Huguette » 7 Les Algériens du 3/3e RTA sont évacués sur « Junon » ; ceux qui ont lâché sans combattre « Eliane »1 et « Dominique » 2 rejoignent les « Rats de la Nam Youm » Les survivants du 1/4e RTM se reforment sur « Lily » point d'appui autonome entre « Huguette » et « Claudine » 25% des avions cargos font demi-tour et 50% des colis sont largués hors zone
nuit du 1er au 2	Perte de « Huguette » 7 « Françoise » est abandonné par sa garnison de thaï Début du parachutage du 2/1e RCP
vendredi 2	« Eliane » 2 : la Cie Luciani résiste depuis 60 heures Le cap. Bizard tente une reconnaissance sur « Huguette » 7 et ne ramène que quelques légionnaires (1/2e REI) rescapés

nuit du 2 au 3	L'attaque reprend sur « Eliane » 2 Une attaque est lancée sur « Huguette » 6 10 avions parachutent les 3e Cie et CCB du 2/1e RCP
samedi 3	« Eliane » 2 tient toujours après plus de 3 jours de combats
nuit du 3 au 4	Nouvelle attaque sur « Huguette » 6 : la Cie Desmons (8e choc) contre-attaque avec deux chars et le Viet Minh se replie 340 paras du 2/1e RCP sont largués sur le centre du Camp retranché
dimanche 4	Début de la bataille des « Huguette »
nuit du 4 au 5	Reprise de l'assaut sur « Huguette » 6 et contre-attaque : - depuis « Epervier » la Cie Bailly (8e choc) part par le drain mais est arrêtée à mi-chemin - le Lt Viard avec 50 légionnaires - la Cie Clédic (2/1e RCP) depuis « Eliane » 4
5 avril - 1er mai	*Étouffement progressivement le camp retranché*
lundi 5	Reconquête d'« Huguette » 6 par la Cie Clédic aidée au lever du jour par la Cie Lepage (6e BPC) ; la Cie Minaud, (2/1e RCP) arrive vers midi pour relever Clédic
mardi 6	12 avions larguent dans la nuit une cinquantaine de volontaires non brevetés parachutistes
mercredi 7	« Isabelle » : les travaux ennemis se rapprochent vers le point d'appui « Wième » ; le col. Lalande ordonne de reboucher les tranchées
jeudi 8	167 volontaires sans brevet sont largués La Cie Bizard relève la Cie Minaud sur « Huguette » 6
vendredi 9	Début des parachutages du 2e BEP et de l'ACP 5 ; 77 paras sont largués 195t de matériel sont parachutées dans la journée : seulement 6 sont récupérables

samedi 10	302 légionnaires du 2e BEP sont largués de nuit Les Cies Trapp et Le Page (6e BPC) reprennent « Eliane » 1 ; au soir, les 3e et 4e Cies du 2/1e RCP des cap. Charles et Minaud prennent la relève
nuit 10 au 11	Sur « Eliane »1 : contre-attaque Viet Minh : deux Cies du 1er BEP, deux Cies du 5e BPVN, puis une Cie du 2e BEP viennent en renfort ; la Cie Lecour Grandmaison du 2e BEP relève les compagnies du 2/1e RCP : 80 hommes valides sur 200 montés la veille Environ 220 légionnaires parachutés de nuit
dimanche 11	« Eliane » 1 tient toujours « Huguette »1 : sortie du 1/2e REI qui comble des tranchées ; en plein jour, 3 Cies Viet Minh contre-attaquent : l'artillerie et les chars dégagent les légionnaires
nuit du 11 au 12	Deux bataillons Viet Minh sont lancés à l'assaut d' «Eliane » 1 Les derniers légionnaires du 2e BEP sont largués
lundi 12	« Eliane » 1 : les Viet Minh se retirent La 1ere Cie du 2/1e RCP du Lt Périou monte sur « Eliane » 1 135 t de matériel larguées
mardi 13	Parachutages de nuit : 71 hommes, dont une ACP., et 66t de matériel Le cap. Bizard fait reboucher et miner une tranchée Viet Minh devant « Huguette » 6
nuit du 13 au 14	« Huguette » 6 : la corvée quotidienne de ravitaillement subit d'importantes pertes la piste d'aviation est coupée à son 1/3 par une tranchée Viet Minh
mercredi 14	« Huguette » 1 : une tranchée Viet Minh est à 15m des barbelés « Huguette » 6, « Eliane » 1 et 2 résistent encore
jeudi 15	Il faut 4 à 5 heures pour ravitailler « Huguette » 1 et 6 Deux cies partent d'Opéra » pour reboucher les tranchées autour d' « Huguette » 6
vendredi 16 (vendredi St)	7 coolies sur 35 partis la veille au soir d'« Huguette » 2 arrivent sur « Huguette » 6 avec seulement 5 jerrycans (un chacun normalement) « Huguette » 2 : les cies Viard et Chounet (1/13e DBLE) adoptent la même méthode que le

	Viet Minh et construisent des tranchées au nord d'« Huguette » 1
nuit du 16 au 17	5 cies de Légion combattent plusieurs heures pour faire passer un convoi de ravitaillement en eau, vivres et munitions pour « Huguette » ≈ 1h : le Viet Minh lance un coup de main surprise sur « Eliane » 1 : c'est un échec 80 légionnaires, dont 60 parachutistes sans brevet sautent
samedi 17	Le ravitaillement d'« Huguette » 6 a coûté autant qu'une contre-attaque : le col. de Castries décide l'évacuation du point d'appui
nuit du 17 au 18	Évacuation d'« Huguette » 6 : le 1er BEP ouvre la route mais bute sur l'ennemi : le lt-col. Langlais donne l'ordre de repli
dimanche 18 (Pâques)	Évacuation d'« Huguette » 6 : le cap. Bizard qui attend est laissé maître de sa décision et décide de tenter une sortie : 60 rescapés arrivent à « Huguette » 1 (ou 2) 210 t parachutées, dont 30 chez le Viet Minh, et seulement 20 en dépôts après ramassage ; chaque point d'appui se sert parmi les colis qui tombent à proximité
nuit du 18 au 19	La Cie Chevalier (4e Cie 1/13e DBLE) part pour relever le 1/2e REI sur « Huguette »1 : combat toute la nuit
lundi 19	La Cie Chevalier arrive enfin à « Huguette » 1 où elle effectue la relève
mardi 20	Une centaine d'hommes sont parachutés : la plupart sont des légionnaires volontaires, sans brevet, mais 1/3 d'entre eux sont lâchés entre « Isabelle » et « Claudine » chez l'ennemi
mercredi 21	Attaque Viet Minh sur « Huguette » 1 : échec 70 hommes sont largués Problème de ravitaillement sur « Huguette » 1
jeudi 22	Impossible de rallier la Cie Chevalier sur « Huguette » 1
nuit du 22 au 23	Perte d'« Huguette »1 ; le convoi de ravitaillement bloqué recueille les survivants
vendredi 23	Contre-attaque du 2e BEP sur « Huguette » 1 dans 2 directions convergentes : 2 cies partent d'« Huguette » 2 pendant que 2 autres attaquent par l'ouest en partant d' « Opéra » ⇒ départ

	vers 11h ; à 16h la contre-attaque échoue
samedi 24	72 volontaires sont parachutés avant le jour Remaniement du dispositif : - « Opéra » trop éloigné est évacué - le drain devient un point d'appui avancé
dimanche 25	La pluie qui ne cesse de tomber finit de tout transformer en boue Reconnaissance en force du Viet Minh sur « Epervier »
lundi 26	Devant « Isabelle », le point d'appui Wième tient toujours ; le col. Lalande songe à le relever par une Cie thaï du Lt Désiré ⇒ échec Le Viet Minh commence ses travaux d'investissements vers « Huguette » 4 et 5, qui se poursuivent jusqu'au 30 avril
mardi 27	52 volontaires ont sauté de nuit Le col. Lalande essaie de dégager le point d'appui Wième 70% des colis parachutés sont perdus
mercredi 28	Un stick de légionnaires a sauté peu avant 2h mais le mauvais temps a interrompu le largage ; la pluie ne cesse de tomber Coup de main de la garnison d'« Huguette » 4 sur les travaux Viet Minh à 50m des barbelés
jeudi 29	Pluie à torrents Le Viet Minh continue de creuser des tranchées 22t de ravitaillement sont larguées sur « Isabelle »
vendredi 30 (Camerone)	83 volontaires ont sauté sur « Isabelle », 20 se sont perdus Le Viet Minh tente un coup de main sur la face nord-ouest de « Dominique » 3 Un char est détruit

Mai

Attaque générale du Camp retranché

nuit du 30 avril au 1er mai	43 volontaires sont parachutés Les tranchées Viet Minh pénètrent en 3 points le réseau de barbelés d'« Isabelle » 5
samedi 1er mai	17h : la préparation d'artillerie commence
nuit du 1er au 2	Attaque générale lancée contre les faces est et ouest du Camp et contre « Isabelle » 5 : - « Eliane » 1 et 2 à l'est, « Huguette » 5 à l'ouest sont attaqués une contre-attaque menée à partir d' « Huguette » 2 échoue - « Huguette » 5 tombe à minuit ; « Eliane » 1 est définitivement perdue à l'aube - « Eliane » 2 tient toujours
dimanche 2	Nuits orageuses et pluvieuses 128 t larguées, plus de 50% perdues
nuit du 2 au 3	Pression maintenue sur « Eliane » 2 et « Dominique » 3 qui tombe vers 2h Pression aggravée sur « Huguette » 4
lundi 3	La 2e Cie du 1er BPC est parachutée
nuit du 3 au 4	Perte d'« Huguette 4 » Parachutages de 2 Cies du 1er BPC et de la Cie de commandement « Eliane » 2 (1/13e DBLE) progressivement relevé par le 1er BPC, résiste encore
mardi 4	La 3e Cie du 1er BPC a été parachutée
mercredi 5	Tous les abris et blockhaus d'« Eliane » 3 sont occupés par environ 300 blessés
jeudi 6	74 hommes du 1er BPC sont parachutés de nuit Le Viet Minh aménage les positions conquises « Eliane »1 et « Dominique »3

	94 hommes du 1er BPC, et une fraction de la 4e Cie ont sauté avec leur chef bataillon, le cap. Bazin Le Viet Minh a tenté plusieurs coups de main contre les blockhaus d' « Eliane » 2
nuit du 6 au 7	« Eliane » 2 : le 1er assaut Viet Minh est lancé : les vagues d'assaut se succèdent à 30min d'écart, 23h : la sape creusée par le Viet Minh sous la position depuis le 3 mai saute : la 2e Cie du 1er BPC est ensevelie 3h : une contre-attaque de la 3e Cie récupère le sommet ; pendant qu'« Eliane » 4 (2/1e RCP et 5e BPVN) tombe 5h : un bataillon Viet Minh envahit « Eliane »2 où les derniers défenseurs sont sans munitions « Claudine » 5 : matraqué à partir de 20h ; attaqué à minuit ; évacué vers 2h « Isabelle » : subit toute la nuit le plus violent harcèlement d'artillerie depuis le début de la bataille Les Dakotas portant la 1ère Cie du 1er BPC ont reçu l'ordre de rentrer à Hanoï
vendredi 7	« Eliane » 10 (« Eliane bas ») tombe Le Viet Minh tient toutes les positions de l'est « Huguette » 4 est submergé 17h30: cessez-le-feu 20h : « Albatros » : sortie d'une partie de la garnison d'« Isabelle » Paris : 5h Laniel annonce à l'Assemblée Nationale la chute de Diên Biên Phu
samedi 8	≈ 2h : le col. Lalande ordonne le cessez-le-feu sur « Isabelle » 9h : avion PC survolant Diên Biên Phu signale n'avoir eu aucun contact radio avec le sol 13h : un beaver signale avoir observé de petites colonnes d'environ 50 hommes marchant vers le nord

Sources :

- Erwan Bergot, *Les 170 jours de Diên Biên Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1979
- Raymond Legoubé, SHAT, Fonds Privés, 1K T1218, vol. I chap. 3
- Jean Pouget, *Nous étions à DBP*, journal de marche
- SHAT, série 10H, cabinet du général, cdt en chef des FAEO, carton 10H 111, tél. « réservé absolu », relatifs aux opérations, « Diên Biên Phu »

CARTES

Carte n° 1 : L'Indochine en 1953-1954

Source : Patrick-Charles RENAUD, *Aviateurs en Indochine, Diên Biên Phu, novembre 1952 – juin 1954*, éd. Granger, 2003

Carte n° 2 : L'organisation du Camp retranché

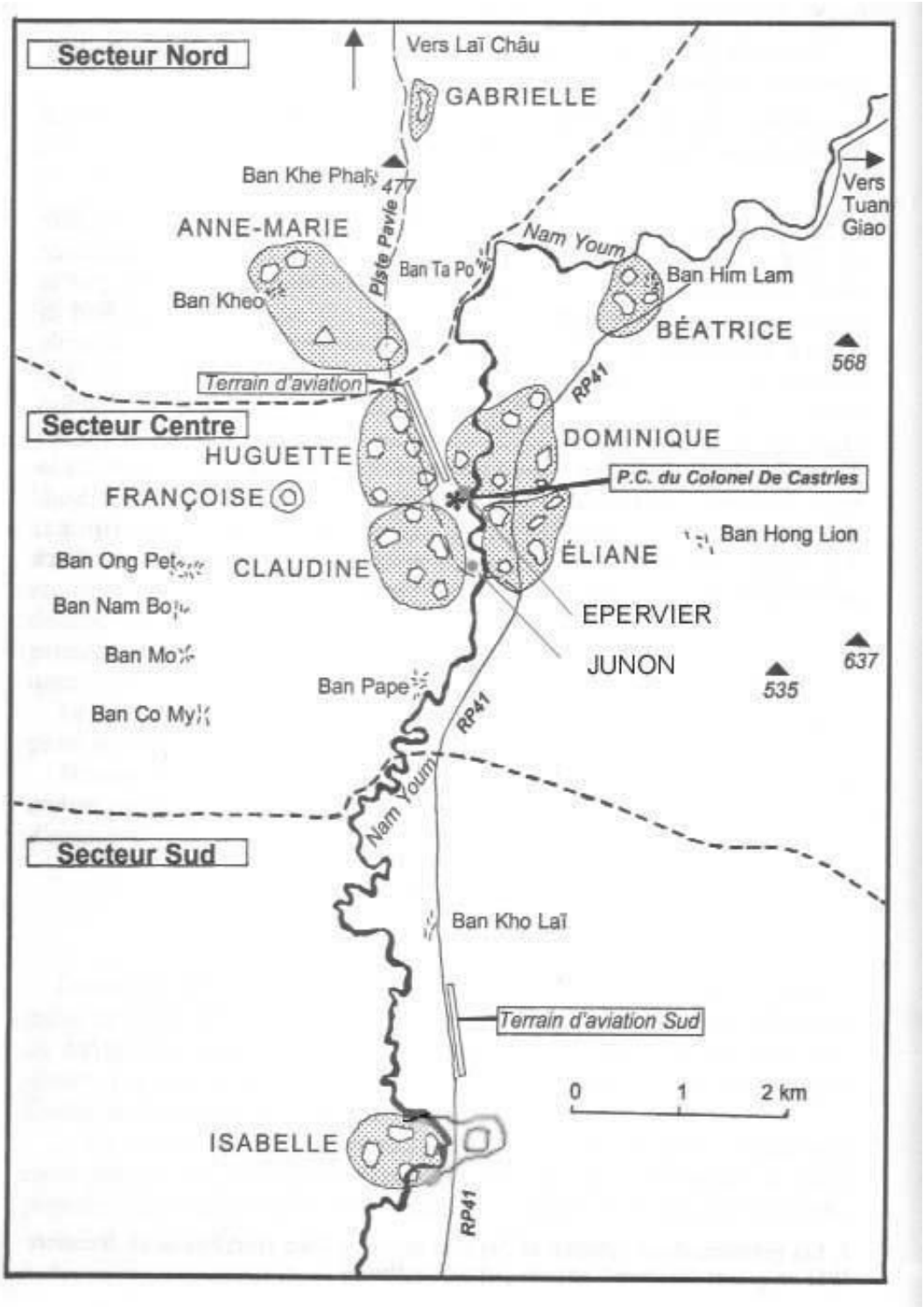

Source : Patrick-Charles RENAUD, *Aviateurs en Indochine, Diên Biên Phu, novembre 1952 – juin 1954*, éd. Granger, 2003

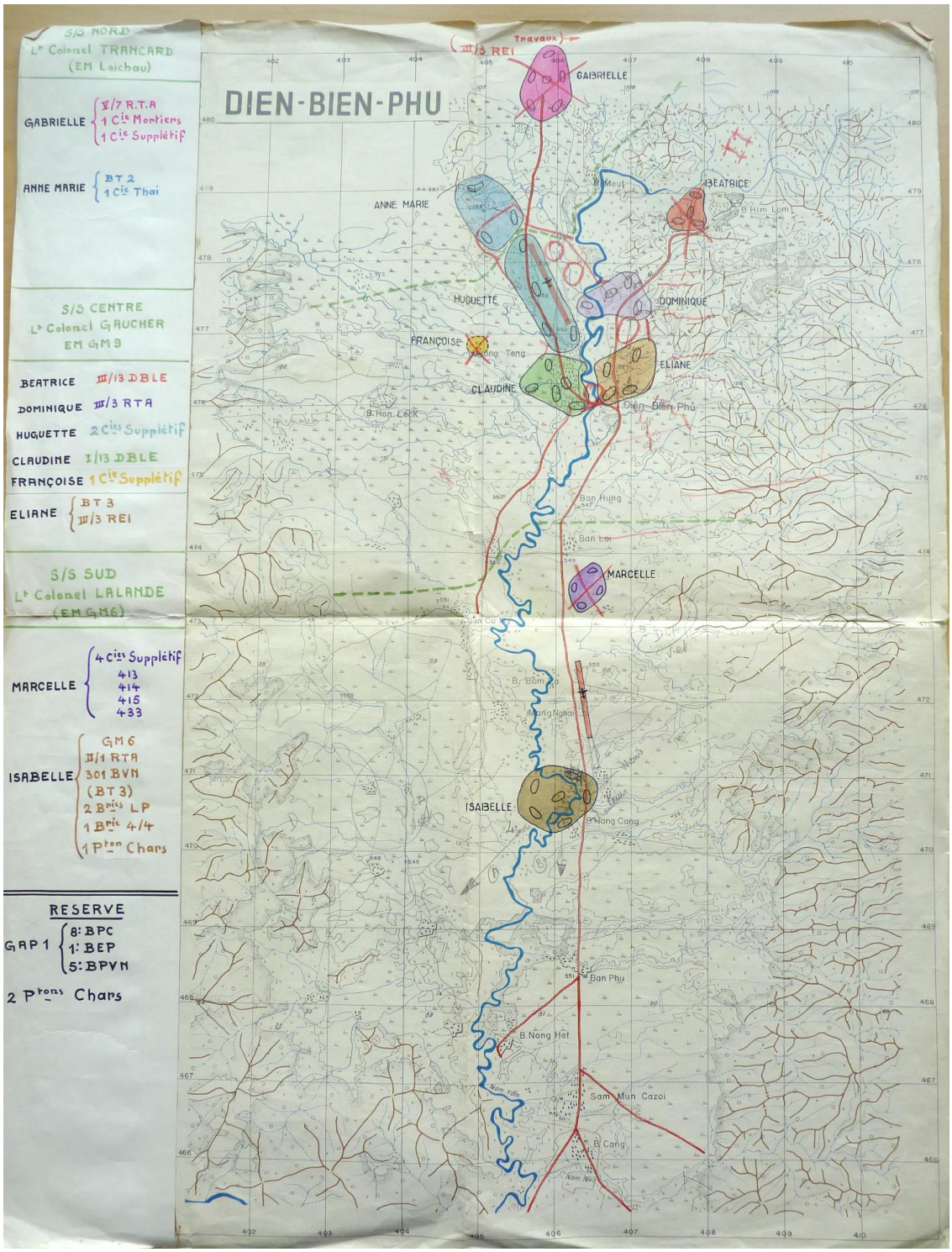

Source : SHD-T, Fonds privés général Navarre, 1K342-5, dossier 2/23, sous-dossier 6 : cartes et croquis

Carte n°3 : Une vue de Diên Biên Phu

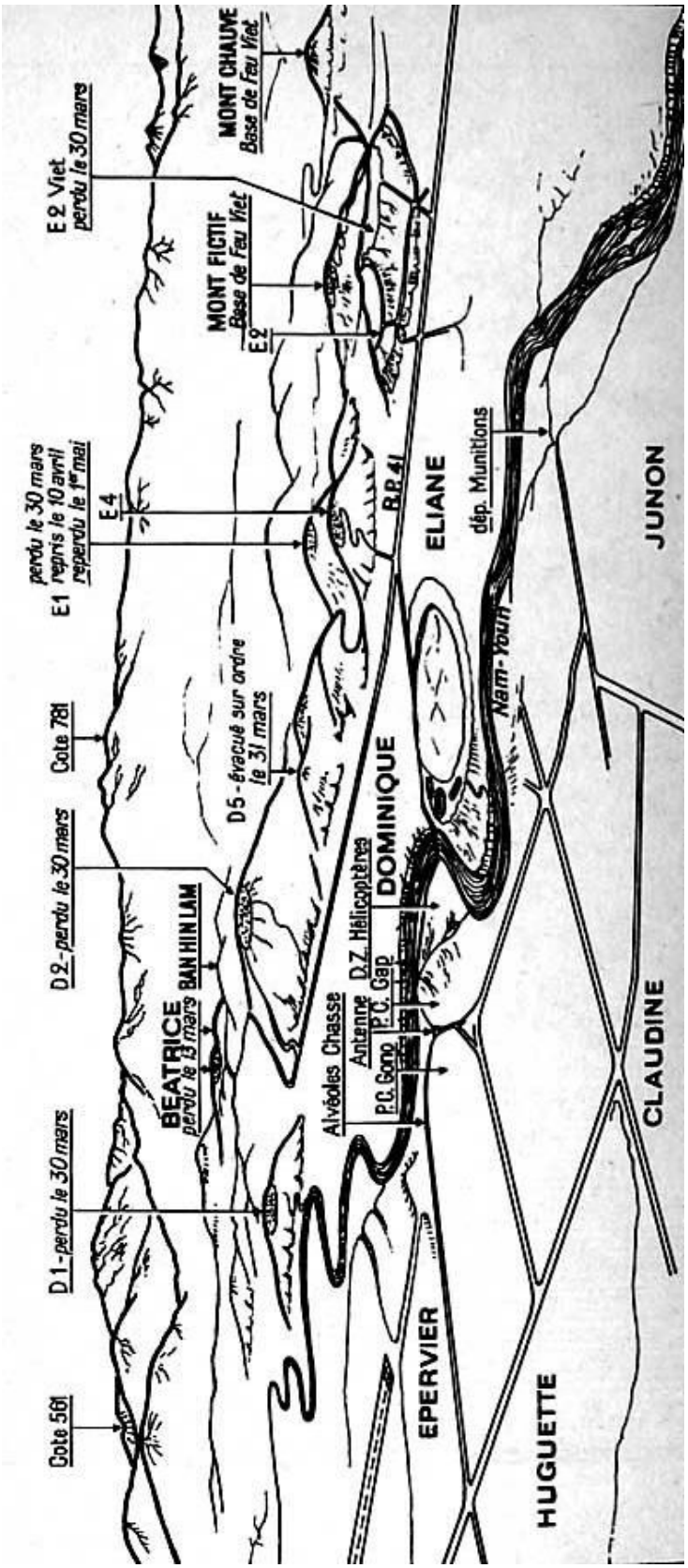

Source : jpcalle.free.fr/cuvette.htm

LES EFFECTIFS A DIEN BIEN PHU

Effectifs et unités « Castor »

Effectifs de soldats métropolitains et vietnamiens, par bataillon : (métros/vietnamiens)

-6e BPC : saut le 20 novembre -2/1e RCP : saut le 20 novembre	651/ 200
-1er BPC : saut le 20 novembre	569/400
-17e CPG : 1 compagnie : saut le 20 novembre - 35e RALP : 2 batteries de 75 SR	722/413
	Deux compagnies vietnamiennes
-8e BPC : saut le 21 novembre -1er BEP : saut le 21 novembre	654/336
-5e BPVN : saut le 22 novembre	700/585

Source : article du médecin-colonel Hoan Co Lan, *Etre et Durer,* n°51,fév. 2012

ACP n° 1 Méd-Lt Rougerie

Au total : 4 560 hommes

Effectifs au 6 décembre 1953

Arrivées d'unités Armée de Terre posées par transport aérien :

- BT3 : arrivée les 1er et 2 décembre (1 140 hommes)
- 31/3 Génie : arrivée le 3 décembre (160 hommes)
- Détachement africain ZONO : arrivée le 5 décembre (327 hommes amenés de Lai Chau)
- GM9 : une partie évacuée de Lai Chau à partir du 6 décembre

- 2e Tabor, 301e BVN : repli de Lai Chau les 6 et 7 décembre

- BT2 : 1 compagnie évacuée de Lai Chau, 6 et 7 décembre

Unités « Castor » encore présentes : 8e BPC, 1er BEP, 5e BPVN, 1er BPC, 2/1e RCP

Ordre de bataille et effectifs gono au 12 mars

Effectifs et unités au 25 janvier 1954

Départs : 35e RALP, Batterie Laotienne, 2e Tabor, et une partie 301e BVN

Arrivées : GM6 et éléments des Services

Au total : 13 200 hommes

Effectifs et unités présentes au 12 mars

Infanterie : (7 811)

Bataillons Thaïs

-BT 3 : arrivé les 1er et 2 décembre 1953

-BT 2 : arrivée le 8 décembre 1953

Tirailleurs Nord-Africains

-3/3e RTA : arrivé les 11 et 12 décembre 1953

-2/1e RTA : arrivé les 15 et 16 décembre 1953

-5/7e RTA : arrivé les 31 décembre et 1er janvier 1954

-1/4e RTM : arrivé le 15 janvier 1954

Légion étrangère

- 1er BEP : unité Castor

-1/13e DBLE : arrivée entre le 15 et le 20 décembre

-3/13e DBLE : arrivée entre le 15 et le 20 décembre

-1/2e REI : arrivée janvier

-3/3e REI : arrivé le 5 janvier

Parachutistes coloniaux

-8e choc (ou 8e BPC) : unité Castor

Thaï et supplétifs: (1 428)

- Cie de Thaï Blancs (arrivée vers le 15 décembre), GMPT 1 et GMPT 5

-11 Compagnies de Supplétifs Militaires

Matériel :

-1ère CEPML

-1ère CMMLE

-2e CMMLE

Génie : 2 cies du 31e BMG, arrivées le 28 décembre (277)

Artillerie : (813)

-2/4e RAC

-3/10e RAC : arrivée vers le 29 décembre

-11e batterie du 4/4e RAC : arrivée fin décembre

-détachement GAACEO

ABC (Arme blindée et cavalerie) : escadron de marche du 1er RCC (45)

EM Gono - divers et services

Organes de commandement : (252 soldats)

6e CCS ; 9e CCS (compagnie de commandement et sécurité)

EM du GAP 2

Transmissions : éléments de diverses unités : 342e CPT ; EDL 3 ; 822 :2 BT ; C.C. Zono (75)

Matériel : 5e CRMLE, détachement 3e Cie de Munitions (38)

Intendance : groupe opérationnel n°1 (12)

Service de santé : ACM 29 arrivée le 16 décembre en remplacement de l'ACP n° 1 (13)

ACM 44 (FAVN ; 10)

Gendarmerie et Garde républicaine : détachement Prévôté et détachement encadrement PIM (21)

Divers

Sécurité militaire : antenne

6e Section : antenne

Bureau de Poste Militaire 403 B

Essences : 730e CRE Détachement

Aumônerie

Service Presse Informations

Air : (47)

1/22 Saintonge (groupe de chasse)

21e Groupe Aérien d'Observation d'Artillerie

1ère Cie Légère d'Evacuation Sanitaire

Organisation des unités et renforts

Organisation du Camp retranché :

Secteur Nord : Lt-col. Trancart

Secteur Centre : Lt-col. Gaucher puis Langlais

Secteur Sud : Lt-col. Lalande

GAP 1 : Lt-col. Fourcade : 1er BPC ; 6e BPC ; 2/1e RCP

GAP 2 : Lt-col. Langlais : 8e choc ; 1er BEP ; 5e BPVN

GM 9 : Lt-col. Gaucher : 1/13e DBLE ; 3/13e DBLE ; 1/2e REI ; 3/3e RTA ; 3/10e RAC

GM 6 : créé le 15 décembre 1953, dirigé par le col. Lalande, à Diên Biên Phu le 6 janvier 1954 : 3/3e REI ; 2/1e RTA ; 5/7e RTA ; BT 3

au 12 mars :

Secteur central : centres de résistance Dominique, Huguette, Béatrice, Eliane, Junon, Claudine, Epervier

8e choc : en réserve de contre-attaque, secteur central

1er BEP : en réserve de contre-attaque, secteur central

1/2e REI : « Huguette »

1/13e DBLE : « Claudine »

3/13e DBLE : « Béatrice »

3/3e RTA : « Dominique » ; avec 1 Cie de 120 de la CMLLE et 1 batterie de 105 du 2/4e RAC

1/4e RTM : « Eliane » haut

BT 2 : « Eliane » bas

Cie de thaï Blancs : « Junon »

2 batteries de 105 du 4/4e RAC ; 1 batterie de 155 du 4/4e RAC ; 1 section de DCA du 1er GAACEO

1 escadron du 1er RCC

2 Cies du 31e BG

Les antennes chirurgicales 29 et 44

Détachement Air ; dépôts essences et munitions

Secteur Nord : les centres de résistance Gabrielle et Anne-Marie

5/7e RTA : « Gabrielle » ; avec 1 Cie de 120 de la CMLLE

BT 3 : « Anne-Marie »

Secteur Sud : centre de résistance Isabelle

3/3e REI

2/1e RTA

GMPT 5

3/10e RAC

1 peloton de chars

Unités restées du 20 novembre au 7 mai :

- 8e choc, arrivé le 21 novembre
- 1er BEP, arrivé le 21 novembre

Unités constituées envoyées en renfort :

Unités « Castor » revenues après le 13 mars :

Effectifs « européens »/ « autochtones » des TAP largués après le 10 mars 1954 :

-5e BPVN : départ vers le 1er février ; retour le 14 mars 81/650

-6e BPC : départ le 4 décembre ; retour le 16 mars 379/372

-2/1e RCP : départ le 8 décembre ; retour entre les 1er et 5 avril 332/336

-1er BPC : départ le 10 décembre ; retour entre les 3 et 5 mai 227/161

(383 hommes en tout ; rapport sur le moral n°2296, 10 juin 1954)

-ACP 3 : méd. – cap. Résillot, larguée le 14 mars, « Isabelle » 24 /0

-ACP 6 : méd.- Cap Vidal, larguée le 17 mars, « Eliane »

Unités de renforts

- 2e BEP : arrivé entre les 9 et 12 avril (645 hommes en tout) 388/258

-ACP 5 : méd. – cap. Hantz, larguée du 11 au 12 avril, GM 9

Détachements de renforts et isolés

-35e RALP : du 1er au 27 décembre ; renvoyé en petits sticks à partir du 16 mars 46/17
un détachement dans la nuit du 2 au 3 avril

- environ 650 parachutistes isolés

- environ 680 non parachutistes en éléments isolés

Au total : 4 277 ou 4 291 hommes

PERTES : ne sont comptabilisées ici que les pertes pendant la bataille entre les 13 mars et 5 mai. Les chiffres sont très variables et approximatifs car la comptabilisation s'est avérée très difficile. Nous faisons ici une comparaison entre les chiffres officiels du Gono et ceux d'études diverses[506].

---

[506] Sources :

-SHD, Fonds Privés, 1K 540, Fonds Gambiez, dossier sur Diên Biên Phu, Etude sur le soutien logistique de la base de Diên Biên Phu et tableaux de situation des personnels et évolution des effectifs (papiers officiels Gono)

-SHD, Fonds Privés, 1K T 1218, étude du colonel Raymond Legoubé sur le BT 3 et sa désertion partielle à Diên Biên Phu, 1954

-SHD, série10H, direction du service de santé, opérations, carton 10H 2015 : Diên Biên Phu

-Amédée Thévenet, *La Guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue*, *op.cit.*

Pertes globales : entre le 13 mars et le 5 mai : dans les diverses sources il existe une variation entre 4 000 et 6 000 « pertes » ; les chiffres Gono/FTNV donnent 7 184 « pertes »

- 1 142 tués au combat pour le Gono/ 2 300 pour Legoubé
- 1 606 disparus (Gono) / 4 100 disparus (Legoubé)

Blessés : chiffre généralement admis chez tous d'environ 4 000 blessés

au 5 mai : blessés signalés 4 436 (Gono/Legoubé)

les deux derniers jours : proportion d'environ 700 à 800 à ajouter (sources diverses)

- 303 blessés ont pu être évacués par avions sanitaires entre les 13 et 26 mars
- parmi les 4 436 blessés signalés, 429 ont été déclarés morts des suites de leurs blessures dans les antennes chirurgicales (non comptés parmi les tués au cours des combats)

Déserteurs : l'unique chiffre donné officiellement est celui de 1 161 autochtones dont 907 supplétifs
- « déserteurs de l'intérieur » ou « Rats de la Nam Youm » : estimés à près de 1 000

Non explicables : 330 (les tableaux indiquent : personnels largués non récupérés, pertes non signalées…)

D'après les chiffres Gono – FTNV, il reste **10 133** combattants valides, blessés légers, blessés à évacuer, à la date du 5 mai. (10 201 dans le fonds du général Gambiez)

Pertes dues à la captivité : sur une estimation de 9 à 11 000 prisonniers (combattants valides, blessés et « Rats »), selon les sources, il est admis une proportion de 64 à 70 % de morts en 3 ou 4 mois de captivité parmi les combattants de Diên Biên Phu.

Rescapés

- chiffre généralement admis de 3 290 prisonniers libérés (variation de 3 200 à 3 900 (Thévenet)
- blessés évacués : de 300 à 350 entre les 13 et 26 mars / Gono : 303
- chiffre généralement admis de 858 blessés évacués du 14 au 28 mai et 28 personnels du Service de Santé (dont Geneviève de Galard)
- estimation de 130 à 150 évadés (dont seulement une vingtaine de réussie)

⇒ au total, une estimation de 4 000 à 5 000 rescapés

BREVE HISTOIRE CONTEMPORAINE DU PAYS THAÏ

Historiquement, les Thaïs ont souvent été en situation de dissidence par rapport aux mainmises étrangères. Face à cette dissidence et aux traditions thaïes, notamment dans leur système de chefferies politiques, les Vietnamiens ont préféré, pour conserver leur emprise nominale sur le Pays Thaï, instaurer un système de semi-autonomie. Ce système a été instauré au travers de l'investiture des chefs coutumiers thaïs par l'administration impériale, et par la vietnamisation des noms. À leur arrivée, les Français conservent ce système et les pouvoirs sont conférés à la famille Déo. Déo Van Tri s'est rallié aux Français en 1888 en donnant les clés de la forteresse de Muong Thanh ou Muang Thenh (Diên Biên Phu) qui commande tout le pays Thaï, en échange de la protection française contre le Siam.

Jusqu'en 1945 le Pays Thaï s'administre quasi librement, puis, en fonction des événements dans la péninsule à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il passe successivement sous domination japonaise, puis chinoise et enfin Viet Minh. Le fils de Déo Van Tri, Déo Van Long se réfugie alors en Chine. Lorsque les Français entreprennent la reconquête du pays indochinois, les Thaïs en profitent pour reprendre possession de leur territoire, par eux-mêmes, en 1946. Ainsi, les Thaïs combattent le Viet Minh, tout comme les Français. C'est pourquoi ces derniers cherchent une sorte d'alliance avec les Thaïs : le 1er mars 1948 le Pays Thaï est doté de son premier statut constitutionnel et, le 17 juillet 1949, ses représentants prêtent serment d'allégeance à Bao Dai, seule autorité du Viet Nam reconnue comme officielle par les Français. Enfin le 15 avril 1950 le pays Thaï est rattaché à la personne de l'empereur. Le Pays thaï est alors constitué en Fédération thaïe autonome au sein du Viet Nam de Bao Dai, Etat indépendant dans l'Union Française.

Depuis la fin de l'année 1952, le Viet Minh a repris le contrôle du Pays Thaï. C'est pourquoi, en avril 1953, Déo Van Long demande à Bao Dai et donc, par extension, aux Français, le droit de lever une armée pour la défense du son pays : le 7 juin 1953 le général Cogny, commandant des Forces Terrestres du Nord Viet Nam, et Déo Van Long signent un protocole portant organisation des Groupement Mobiles de Partisans Thaï. La Fédération Thaïe a ses propres soldats recrutés localement, mais placés sous commandement français.

REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS DES FONDS NAVARRE ET COGNY

Liste reconstituée établissant une chronologie des décisions concernant Diên Biên Phu, d'après le fonds général Cogny

Références citées dans le Compte-rendu du Diên Biên Phu, n°10 426 du général Cogny au général Navarre, du 13 mai 1954, envoyé le 15 mai 1954

- Première directive du général Navarre dans laquelle il esquisse une opération du Diên Biên Phu : datée du 25 juillet 1953
- Directive Particulière d'Orientation, du 2 novembre 1953, n° 852/0/TD
- IPS du 14 novembre 1953, n°886/3/0/TS
- Instruction n° 949/EMIFT/3 du général Navarre, du 3 décembre 1953
- Directive n° 739 du général Cogny au Gono
- Directive n° 756/FTNV/3, du 8 décembre 1954
- IPS du général Navarre, n°187/OPS/EMIFT, du 21 janvier 1954
- IPS n° 10.096 du 23 janvier 1954
- Ordre recherche, 29 et 30 janvier 1954, TP n°189/OPS et 192/OPS
- Directive n°222/OPS du 25 février 1954
- Note personnelle n°10.193 pour Gono
- Message du 24 février pour renforts, réserve de la garnison
- TO n°10.258/3/TS du 11 mars 1954
- TO n° 02/01/FTNV du 1er avril 1954, répercutant une IPS du général commandant en chef, n°84
- Lettre n°178 du 17 avril 1954

Reproduction des listes de documents référencés utilisés par les généraux Navarre et Cogny

Les références du général Cogny sont consignées dans le dossier du SHD- Terre, PA7-9, dossier 3 : textes officiels regroupés en quinze chapitres (dérogation autorisée sans droit de reproduction). Cela dit, de nombreuses références sont les mêmes que celles utilisées par le génral Navarre, d'autant plus que la plupart du temps, ces documents sont issus des échanges entre les deux généraux.

SHD, 1K342-3 ; Dossier n°1bis : originaux et pièces annexes du rapport Navarre (Fonds Navarre initial)

-Journal Officiel (JO) de la République Française n°100 du 27 et 28 avril 1953 ; Ministre des Relations avec les Etats Associés ; décret n°53-365 du 27 avril 53 portant organisation du régime de la représentation française auprès des Etats Associés en Indochine

- Mémorandum du général Navarre sur l'Indo (exemplaire 8)

- extrait du JO 196 du 20 août 1953 ; Relations avec les Etats Associés ; décret n°53-748 du 19 août 53 fixant les attributions de l'Officier général commandant en chef en Indochine

-note sur l'organisation politique en Indochine (1er juillet 1953)

- avis du comité des chefs d'Etat-Major n°3430 du 17 juillet 1953 sur les demandes présentées par le Cdt en chef en Indo

- lettre du Secrétaire général permanent de la Défense nationale n°876/CDN du 21 novembre 53, a/s comité de Défense nationale du 13 novembre 1953

- avis du comité des chefs d'Etat-Major sur le plan d'action proposé par le général commandant en chef en Indo n°3366/12 OM du 7 juillet 1953

- note du général Navarre ; Comité de Défense nationale

- note sur les incidences militaires de la politique française de financement de la guerre d'Indochine

- Le Secrétaire général permanent de la Défense nationale, secrétaire du comité de Défense nationale à M. Marc Jacquet secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil ; objet : comité de Défense nationale du 13 novembre 1953, Paris 21 novembre 1953

- le général de division Cogny, commandant les FTNV à M. le général de CA, commandant en chef des Forces Terrestres, aériennes et navales en Indochine ; objet : réserves mobiles, Hanoï 25 juillet 1953

- le général de CA Salan, cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, à M. Le ministre des Relations avec les Etats Associés, Saigon 11 mai 1953

- le général de CA Salan cdt en chef en Indochine, à M. le ministre des Relations avec les Etats Associés ; « plan d'action pour la conduite de la guerre au Viet Nam », 19 mars 1953

-général de CA Navarre cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine à M. le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé des Relations avec les Etats Associés –Etat-Major particulier - : lettre pour le ministre de la Défense nationale relative au recomplètement des FTN et A d'Extrême-Orient en 1953 et 1954

- Commandant en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine – le Général – Directives générales – 27 juin 1953

- général de division Cogny Cdt FTNV, à M. le général de CA, Cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, Hanoï 19 août 1953 : envoi d'études sur situation

- général de CA Navarre Cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine à M. le sec d'Etat à la présidence du conseil chargé des Relations avec les Etats Associés, Saigon 1er janvier 1954 : point sur la situation pour la campagne hiver-printemps 1954

-fiche sur les opérations officielles sur Thaï Nguyen

-Instruction générale relative à la campagne du 1er semestre 1954 dans le centre Viet Nam

- Instruction personnelle et secrète (IPS) pour le général commandant les FTNV, 22 décembre 53

- directive générale pour la conduite des opérations pendant la période mars-avril 1954, Saigon 25 février 1954

- directive pour la conduite de la bataille défensive dans le Delta tonkinois, octobre 1953

- lettre de Salan à M. le ministre, 28 février 1953

- lettre manuscrite du général Cogny à M. le général de CA cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, objet : bases du pays Thaï, 26 juin 1953

- lettre manuscrite du général Cogny à M. le général de CA cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, objet : opérations sur Na San et Langson, 28 juin 1953

- Intentions de Giap sur Diên Biên Phu – Rome 23 avril 1954 – 20H00, reçu le 24, télégramme à l'arrivée n°306

- Directive sur la préparation de la bataille d'automne, 25 juillet 1953

- du général Cogny à M. le général de CA commandant en chef en Indochine (EMIFT - 3e bureau), 31 juillet 1953

- Commandant des FTNV, Hanoï 5 aout 1953, le général, Réarticulation de nos forces en Zano

- Instruction particulière pour : -le général commandant les FTNV
- le colonel commandant les FTL, Saigon 14 novembre 1953, n°886/3/O/TS
En référence : directive d'orientation n°856/3/O/TS du 2 .11.53

- Ordre particulier pour le commandant du Gono de Diên Biên Phu (confirmation d'ordre manuscrit donné le 4-12-53 à Lai Chau), signé Cogny, 5 décembre 1953

- texte n°3070/FTNV/3, 3e bureau, réservé gal Navarre, signé Cogny, 7 décembre 1953

- message, texte n°4/121/03, très secret, réservé gal Navarre, réf. à message n°966/EMIFT/3/0/TS du 7 décembre

- lettre du gal de division Cogny Cdt FTNV à M. le gal de Corps d'Armée Cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine ; objet : occupation de Diên Biên Phu ; réf : directive particulière n°852/3/0/TS du 2 novembre 1953, Hanoï 8 novembre 1953

-fiche à l'attention du gal commandant les FTNV : objet : mouvements des grandes unités Viet Minh, 28 novembre 1953

- fiche de situation à la date du 10 décembre 1953, Saigon, 10 décembre 1953

- fiche de mise au point quotidienne, n°III/F/EMIFT/2/T/S, Saigon, 23 décembre 1953

- instruction particulière pour M. le gal cdt l'Air en Extrême-Orient, Saigon 26 novembre 1953, n°931/EMIFT/3/O/TS

- instruction pour la conduite des opérations en Zono du Tonkin, Saigon 3 décembre 1953, n°949/EMIFT/3/O/TS

- le gal de division Cogny cdt FTNV à M. le gal de CA cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, n°29/FTNV/GENE/TS, 21 janvier 1954

- fiche concernant l'opération « Xénophon »

- lettre de Cogny à Navarre (à l'attention perso du gal commandant en Chef), 9 février 1954, n°54/FTNV/GENE/T/S

- message très secret – de généchef Saigon à Minetassociés Paris, 01.01.54

- Instruction particulière pour la conduite des opérations dans le Nord-Ouest, Saigon 21 janvier 1954, n°187 OPS

- de CFTNV Hanoï à EMIFT, 9 décembre 1953, texte n°758/FTNV/3/TS, très secret; réservé gal Gambiez

- du gal de division Cogny Cdt FTNV à M. le gal de Corps d'Armée Cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine (EMIFT – 3e bureau), objet : bataillons pour Diên Biên Phu, n°789/FTNV/3S, 21 décembre 1953

- fiche à l'attention du gal commandant en chef, objet : fiche des FTNV du 18-12-53 concernant les besoins en potentiel aérien pour Janvier 1954

- message de CFTNV à EMIFT, n°4/06, mars : situation Gono 13 mars

- message de Généchef Saigon à Gal Cogny personnellement, 27-12-53, n°175 OPS

- message de Généchef Saigon à Gal Cogny personnellement, 10-3-54, n°237 OPS

- le gal de CA Navarre cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine à M. le gal de division commandant les FTNV, n°85 EMIFT/AVANT, Hanoï 1er avril 1954

- message de Généchef Saigon à Gal Cogny personnellement, 10 mars 1954, n° 232 OPS

- Instruction particulière pour le gal Cdt l'air en EO, n°23/EMIFT/3/0/TS, 6 janvier 54

- Note, Saigon 7 janvier 1954, très secret, n°25/EMIFT/3/0/TS : objet : nouveaux matériels ennemis susceptibles d'être mis en action contre la base de Diên Biên Phu

- rapport du gal Inspecteur de l'artillerie, 28-29 décembre 1953, objet : Diên Biên Phu - Seno, n°13/IA/EO/SC

- rapport sur la lutte contre la DCA Viet Minh, 29 janvier 1954, exemplaire n°5/12, n°032/FTA/S : 3e partie : étude particulière sur le cas de Diên Biên Phu

- message de Navarre à FTNV gal Cogny, 13 mars 1954

- fiche de situation à la date du 10 mars 1954, n°219/F/EMIFT/2/TS

- message 14 mars – 15H00, de CFTNV – 3e bureau Opérations à Genechef – EDAP et Gatac Nord, texte n°10.268/FTNV/3/TS – très secret

- message de CFTNV Hanoï/ 3e bureau Opé à EMIFT, 14 mars 1954, 01.18h, n°12/32/90

- fiche à l'attention du gal commandant en chef, n°9218/FTNV/1/ORG, 27 avril 1954

- message de Genechef EMIFT, n°3475/EMFA/12/OM

- message de EMIFT/AVANT pour Col commandant du Gono (personnellement sous couvert gal commandant des FTNV), 15 avril 1954

- message de FTNV à EMIFT, n°05/01, réservé gal Navarre, 23 avril 1954

- message 6-4 54 de EMIFT/AVANT, à ZOSL – Seno pour col de Crèvecoeur personnellement intéresse EMIFT, n°95/EMIFT/AV

- IPS, 31 décembre 1953, n°1067/3/0/TS pour gal commandant les FTNV et gal commandant les FTL

- Instruction pour la conduite de la bataille du Nord-Ouest, n°244/OPS, Saigon 12 avril 1954

- de gal de div Cogny cdt FTNV à M. le gal de CA cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, EMIFT – AVANT, à l'attention de M. le gal de CA Aérien gal Adjt : objet : largage GAP – soutien d'unités, 12 avril 1954, n°165/FTNV/GENE/TS

- message de CFTNV à EMIFT, 25 avril 1954, n°01/01, réservé gal Navarre personnellement

- message de Genechef Saigon à FTNV – Hanoï – (à communiquer au gal Bodet), 23 avril 1954

- De gal de division Cogny Cdt les FTNV à M. le gal de Corps d'Armée Cdt en chef des Forces Terrestres Navales et Aériennes en Indochine, EMIFT-AVANT- à l'attention de M. le gal de Crops d'Armée aérien gal adjoint, n°165/FTNV/GENE/TS, Hanoï 12 avril 1954, objet : largage GAP – soutien d'unités

- du gal de CA Navarre cdt en chef en Indochine, à M. le gal cdt les FTNV, n°118 EMIFT/AV/TS, 15 avril 1954

- du gal de division19 Cogny cdt FTNV à M. le gal de CA cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, 15 avril 1954, n°174/FTNV/GENE/TS

- modificatif n°1 à l'instruction 244/OPS du 12 avril 1954, n°122/OPS/EMIFT/AVANT, 17 avril 1954
- message de Généchef Saigon à FTL, FTNV, TAPI, Gal Bodet EMIFT/AVANT, n°250/OPS

- lettre de Cogny à Navarre, 17 avril 1954, n°178/FTNNV.GEN/TS

- message de Genechef Saigon à CFTNV- Hanoï, texte n°679 pour gal Cogny personnellement, 26-04-54

- message de SGPDN à gal cdt en chef en Indochine, réservé Gal Navarre, texte n°109/CAB/CEMGFA du 2 mai 1954, signé Ely

- le gal de CA H. Navarre, à M. le sec d'Etat à la Guerre, Paris 12 juillet 1954, objet : rapport au sujet du gal de division René Cogny

- Hanoï 30 mai 1954, Comigal, Etassociés Paris 40383 à 40390 Comigal Saigon, Priorité absolue, n° 40411 à 40418 réservé absolu de gal cdt en chef

-Hanoï 16 mars 1954 de Comigal déplacement Hanoï pour Etassociés Paris prière communiquer à Diplomatie Paris et Défense nationale, n°20077, signé Dejean

- Note sur la situation militaire en Indochine à la veille de la Conférence de Genève, Saigon 21 avril 1954, n°1807/GENE/CC

- Lettre n°80/GENE/CC/TS du gal de CA Navarre à M. le Ministre des Etats Associés, Paris, Saigon le 6 mai 1954

- Lettre n°84/GENE/CC/TS, Saigon 8 mai 1954, du gal de Corps d'Armée Navarre à M. le gal de CA chef d'Etat-Major des Forces Armées, Paris

- Lettre du gal de CA Navarre à M. Le gal commandant les FTNV-Hanoï, n°79/GENE/CC/TS, Saigon 30 avril 1954, objet : dépêches de presse au sujet des opérations en cours

- IPS pour le gal Cdt en chef en Indochine, réf : décision prise en Comité de Défense nationale le 15 mai 1954, n°13 + EMCFA/IC/TS, Ministre de la Défense nationale, Etat-Major des Forces Armées – section Indochine, Paris 15 mai 1954, signé Laniel

- Directive pour le gal Cdt en chef en Indochine, 22 mai 1954, signé Ely

- directive gale exemplaire n°18/24, Cdt en chef des Forces Terrestres, Aériennes et Navales en Indochine, Etat-Major interarmes et des Forces Terrestres, sous-chef opérations, n°265/OPS, Saigon 25 mai 1954

- IPS pour le gal Cdt les FTNV, n°268/OPS, Saigon 26 mai 1954, exemplaire n°5/7 bis

- Lettre du gal de Corps d'Armée Navarre à M. Le gal de division Cdt les FTNV, n°187/CAB.CC, très secret, Hanoï 3 juin 1954

- message de SGPDN n° 1240-1250 pour Généchef, réservé absolu Gal Navarre personnellement

- Lettre de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris à M. L'ambassadeur, 29 septembre 1953

- Note de Navarre, Saigon 11 octobre 1953

- Lettre de l'ambassadeur de France commissaire gal en Indochine à M. le secrétaire d'Etat chargé des Relations avec les Etats Associés, Saigon 6 janvier 1954, objet : intensification de l'effort de guerre des Etats Associés, signé Dejean

- du gal de CA Navarre à M. Le sec d'Etat à la Présidence du Conseil chargé des Relations avec les Etats Associés, n°2200/EMIFT/1/313-0, Saigon 30 août 1953, objet : plan de relève et maintenance des Forces Terrestres en Extrême-Orient pour l'année 1954

- Lettre du Ministre de la Défense nationale à M. le gal de CA cdt Forces Terrestres Navales et V Aériennes en Indochine, Paris, 11 septembre 1953 n°3721/12 OM (réponse à lettre précédente)

- Lettre du gal de CA Navarre à M. le Le secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil chargé des Relations avec les Etats-Associés, n°2618/EMIFT/1/313, Saigon 10 octobre 1953, objet : relève et entretien des Forces Armées en Extrême-Orient en 1954

- Comparaison des pourcentages d'encadrement en Indochine et en Métropole, Le chef d'Etat-Major adjoint pour les Forces Terrestres, Saigon 26 novembre 1953

Reproduction d'un article de Charles Favrel, publié dans Le Monde du 22 avril, annoté par le gal Navarre

(SHD, 1K342-7, dossier 10)

Pratiquement privée du secours aérien la défense de Dien-Bien-Phu se resserre sur quelques kilomètres carrés

« Le Monde » (22 Avril)

Par CHARLES FAVREL

Hanoï, ... avril. — Pendant quatre heures, à bord d'un Dakota dont la mission était d'effectuer des ronds dans l'air, j'ai survolé Dien-Bien-Phu pour essayer de repérer le crâne caractéristique d'un de ces Chinois que MM. Foster Dulles et Laniel ont, de Washington et de Paris, aperçus dans l'armée vietminh.

Je dois avouer que la subite floraison, à quelques mètres de l'appareil, d'inquiétantes volutes blanches nous fit penser au fameux canon 37 radar dont les performances soulèvent dans les mess d'aviateurs des controverses passionnées.

Une précision aussi remarquable obtenue dès le premier tir d'une batterie de D.C.A. paraissait difficilement imputable à l'appréciation du seul œil humain, mais, remettant à plus tard le soin de commenter ce coup de surprise, le commandant Darde cabra l'appareil, vira sur la gauche et dit calmement :

« Nous abordons la cuvette. Endossez vos parachutes. »

Le chrono marquait 19 h. 10. Le soleil était encore haut sur l'horizon du couchant, et une légère brume sèche laissait filtrer à 8 000 pieds au-dessous de nous les contours gris bleu d'un paysage fondu à la manière des impressionnistes.

D'en bas le gonio de Dien-Bien-Phu nous « tirait » sur l'onde phonique de la V.H.F. (1).

« Venez sur 310 et comptez 15 secondes pour passer à la verticale. »

...Treize, quatorze, quinze, zéro.

Un coup d'œil par le sabord pour vérifier de faciles repères : la rivière Nam-Yom, les pitons (Claudine à gauche, Eliane à droite), les tranchées, la piste et ses alvéoles, le P.C...

Le camp immobile et désert attendait, tapi sous terre, le miracle d'une délivrance dont nul ne sait si elle est inscrite au destin des assiégés.

Çà et là de brèves lueurs, puis les lourds panaches noirs des éclatements de 105. Pilonnage méthodique et rythmé qui entre deux assauts justifie cette phrase du communiqué : « Les tirs de harcèlement ont continué toute la journée d'hier... »

Pendant quatre heures, bourdonnant dans le ciel comme un moustique familier, nous allions apporter aux combattants le réconfort d'une présence attentive les reliant au monde libre.

Nous étions seuls, et les canons-radars allaient pouvoir se livrer sur nous à une démonstration de grand style. Inlassablement nous tournions dans le sens de la distribution des cartes à la belote pour décrire un cercle de 5 kilomètres de rayon qui nous faisait survoler les positions viets et nous ramenait toutes les dix minutes au même point.

Il faut croire que notre manège n'inquiétait guère les artilleurs vietminh, car ils nous méprisaient superbement ; à moins qu'ils ne nous ménageassent parce que nous leur étions extrêmement précieux.

Car, mine de rien, notre avion P.C. était leur meilleur agent de renseignements. Ça dure depuis un mois, et les états-majors, si pointilleux sur le chapitre du secret, très secret, rigoureusement secret et ultra-secret, n'ont pas encore compris la musique !

N'étant pas militaire, je puis bien confesser ma stupeur d'avoir entendu [illegible]

Les Viets possédant autant de postes V.H.F. qu'ils en désirent, leur fournir ainsi toutes précisions utiles c'est faire preuve de la plus dangereuse inconscience ou se complaire dans la plus désinvolte des provocations !

Nous attendions pour 20 h. 15 le *Luciole I*, le Dakota chargé d'éclairer la nuit le champ de bataille au moyen de fusées phosphorescentes parachutées. L'horizon était devenu rouge sang, et l'ombre déjà voilait la terre quand les écouteurs crépitèrent :

« Ici *Luciole I*, à vingt minutes de la verticale. Altitude 10 000 pieds. Cap 290.

— Bien compris. Montez à 10 500 pieds. »

Fournissez telles données d'un problème au plus ignare des candidats au certificat d'études, il se demandera si vous vous fichez de lui et mettra les doigts dans son nez, croyant à un piège !

Les artilleurs viets, qui n'ont pas les oreilles décollées, ne cherchent pas à comprendre : ils tirent. Pas besoin de radar pour ce travail tout mâché ! Mieux encore, la V.H.F. leur donne toutes indications sur le chargement, afin que nul n'en ignore. Elle dit :

« Ici *Gros-Matou*, cap 305. Altitude 9 500 pieds, à dix minutes de la verticale. Mission parachutage munitions de mortiers. »

« Ici *Bolero*, cap 300. Altitude 9 000 pieds, à dix-sept minutes de la verticale. Mission napalm sur Dominique 7. »

Et l'avion P.C. de diriger les uns et les autres selon l'urgence et l'affluence :

« Pour *Gros-Matou*, vous virerez à gauche trente secondes après le top pour venir à 7 000 pieds dans l'axe de la DZ (2).

» Pour *Bolero*, montez à 10 000 pieds et attendez secteur est. »

Les artilleurs viets, à qui l'on donne les coordonnées de leur tir, ont tout le temps de se préparer. Mais il reste dans nos états-majors des âmes candides pour s'étonner encore que les renforts parachutés de nuit soient régulièrement accueillis au sol par un feu d'artifice spécialement allumé à leur intention !

Alors la question se pose : qui le premier a mis en circulation le canard du canon-radar ? Je ne connais pas le premier, mais je connais le confrère qui a lancé sur les ondes américaines la fable des soucoupes volantes dans le ciel de Dien-Bien-Phu !

Il est inquiétant de constater à ce propos que la censure, qui nous fait subir toutes sortes de tracasseries pour la diffusion de nouvelles exactes, laisse complaisamment passer les inventions [illegible] que les spécialistes du sensationnel [illegible] dans les ressources de leur imagination !

M. Foster Dulles lui-même a repris à son compte, et approuvé en connaisseur, leurs meilleures trouvailles ! Seulement « il y a un os » : le 28 mars la contre-attaque Bigeard lancée sur le village de Ban-Ong-Pet nous permit de récupérer cinq canons de D.C.A..., des canons qui n'avaient pas de radar !

A la recherche des Chinois

Mais M. Foster Dulles, qui a piètre opinion des artilleurs viets, tient à ses Chinois. Il les a disposés sur l'échiquier de la bataille et, après les avoir habillés en pointeurs au radar, en téléphonistes, en conducteurs de camions, en conseillers techniques, etc., il les a dotés d'un général, un certain Ly Chen-Hou, dont il a retrouvé le nom dans la penderie aux étoiles jaunies où furent reléguées les gloires de l'armée de Tchiang Kai-Chek, qui occupa en Indochine le nord du 16e parallèle.

Le malheur, c'est que le 2e bureau de la zone Tonkin, qui est mieux placé que le Pentagone pour savoir ce qui se passe en face, oppose un démenti formel à de telles allégations.

Que les cadres vietminh soient formés en Chine, d'accord. Que le ravitaillement vienne de Chine, c'est certain. Qu'un matériel russe et tchèque ait été acheminé, c'est prouvé. Mais ni les interrogatoires de prisonniers ni les indications fournies par nos agents n'ont fait état de la présence d'un seul Chinois dans les armées vietminh.

Et si certains commentaires officieux en provenance de Saïgon ont pu inciter M. Laniel à venir au secours de M. Foster Dulles, ces commentaires ont été forgés pour les besoins de la cause.

Si l'on désire qu'une enquête soit faite sur la manière dont la propagande s'organise au mépris des réalités, il est encore, fort heureusement, des officiers et des généraux honnêtes qui diront ce qu'ils pensent du procédé.

Il y a trois semaines, une information de Taipeh annonçait la descente des frontières de Chine d'une colonne de vingt mille hommes marchant sur Dien-Bien-Phu. Cette nouvelle était intégralement fausse, mais sa diffusion intéressée a produit en temps voulu l'effet cherché. Il y a quatre ans, au moment de la crise Mac Arthur, j'écrivais dans ce journal que Taipeh était la plus grande usine de fausses nouvelles du monde. Rien n'est changé, les événements actuels viennent seulement confirmer une réputation solidement établie.

L'altération systématique de la vérité par des agences ou des hommes d'État entraînés dans les errements de la guerre froide risque, à la veille de la conférence de Genève, de fausser les discussions et de compromettre la recherche d'un règlement pacifique que les combattants d'Indochine étaient en droit d'espérer.

Le saut périlleux des « paras »

On peut bien à Paris ou à Washington donner à l'épopée de Dien-Bien-Phu une signification politique l'élevant à la pointe de la défense du monde libre, vue d'ici cette bataille est un drame avec ses grandeurs et ses détresses. C'est très joli de faire des héros en [illegible] quand il n'y a pas pour eux d'autre solution que se faire tuer. [illegible] chez les « paras » qui doivent sauter dans la nuit, et vous ne reparlerez ensuite de leur moral !

Blême et résigné, chacun étudie avant de le déchirer le bout de papier qu'on vient de lui donner : le plan de la minuscule D.Z. Ici les mines, là les barbelés, au centre une tranchée viet, ailleurs les trous et les débris de ferrailles.

Alors, au moment de partir, les « paras » serrent les mains des amis, absorbent un dernier cognac soda et, silencieux, s'en vont, l'un derrière l'autre, se harnacher pour le saut le plus périlleux de leur vie, un saut à la grâce de Dieu et de saint Michel archange.

S'il faut en croire certains militaires qui suivent dans les bureaux de l'état-major l'évolution de la situation, la conception et la réalisation du camp retranché artificiel de Dien-Bien-Phu fourniront plus tard matière à d'instructifs commentaires aux cours des écoles de guerre. Constatons simplement que ceux qui se trouvent actuellement pris au piège de Dien-Bien-Phu se passeraient bien de servir de cobayes.

La faillite du pont aérien

Il faut qu'on sache en France que les phrases émouvantes et altières des ordres du jour ministériels ne sauraient indéfiniment masquer la grave crise qui divise le commandement entre partisans et adversaires de théories stratégiques et de chefs rivaux.

Et il ne manque pas sur place d'esprits réalistes pour se dire et pour dire que lorsque la vie d'une place forte dépend d'un pont aérien le premier soin est d'assurer la protection de la piste d'atterrissage en la construisant hors de portée de l'artillerie ennemie.

Or, pour avoir voulu s'installer dans une cuvette sans occuper les pitons de la périphérie, le terrain s'est trouvé neutralisé dès le premier jour. Notre artillerie, prise à partie, s'est montrée impuissante dans le dépistage des batteries adverses, et le colonel responsable s'est suicidé dans son abri le 14 mars, en dégoupillant une grenade.

Ce même jour le colonel de Castries renvoyait à Hanoï, par le premier avion, son chef d'état-major, le colonel Keller, et le bataillon thaï occupant le piton Anne-Marie abandonnait ses positions, la moitié passant chez les Viets, l'autre refluant vers le P.C.

Un millier de blessés attendent à Dien-Bien-Phu qu'on vienne mettre fin à leur cauchemar. Chaque jour des télégrammes angoissés sont émis par la forteresse pour demander du plasma et des médicaments. Faute de boites isothermes, le plasma est envoyé dans des caisses à munitions. On avait prévu vingt-cinq lits pour l'hôpital souterrain, puisqu'il était entendu que les blessés seraient ramenés à Hanoï par avion. Cet hôpital a été porté en cours de bataille à une capacité de quatre cents places, et quatre chirurgiens doivent se relayer pour couper des bras et des jambes menacés de gangrène, qu'ils auraient pu sauver dans des conditions normales.

Ces chirurgiens sont à bout de forces, et le trop-plein des blessés attendent, couchés à même le sol, qu'on puisse renouveler leurs pansements. L'eau de la rivière, où flottent des cadavres, ne peut être filtrée qu'au compte-gouttes : c'est tout juste si l'on peut leur donner à boire quand la soif les fait délirer !

Le tiers de nos parachutages tombent en zone ennemie ; notre aviation, exténuée, inscrit à la gloire de ses ailes la plus belle épopée de secours qui ait été réalisée sur un champ de bataille, mais elle a dépassé le maximum de ses possibilités.

M. Christiaens, ministre de l'air, vient d'annoncer à New-York que vingt-trois avions avaient été perdus par faits de guerre ; la liste se monte à cinquante-cinq si l'on ajoute les appareils détruits au sol et ceux qui se sont perdus dans les orages ou se sont écrasés dans l'accomplissement de leur tâche surhumaine.

Responsable du secteur, mais non des plans stratégiques, le général Cogny voit ses réserves s'amenuiser chaque jour alors que le potentiel viet reste intact. Car la position des unités ennemies montre que, si trois divisions sont autour de Dien-Bien-Phu, quarante bataillons restent dans le triangle Hanoï-Haïphong-Nam-Dinh.

D'aucuns prétendent même qu'un bataillon complet est en place à Hanoï, dans l'attente de l'heure H.

L'état-major semble si bien prendre la chose au sérieux que la citadelle et les points névralgiques de la ville se hérissent de sentinelles et de barbelés. Seul le camp de presse garde ses portes ouvertes sur l'incertitude de demain.

Car les journalistes paieront de leur sécurité leur refus de marcher aux ordres, un refus qu'on voudrait pouvoir qualifier de « crime de lèse-majesté », puisqu'il est admis que toute critique des hauts faits d'un général porte atteinte au moral de l'armée...

CHARLES FAVREL.

Télégramme du 8 décembre 1953

SHD, 1K342-5, dossier 2/18, sous-dossier 3

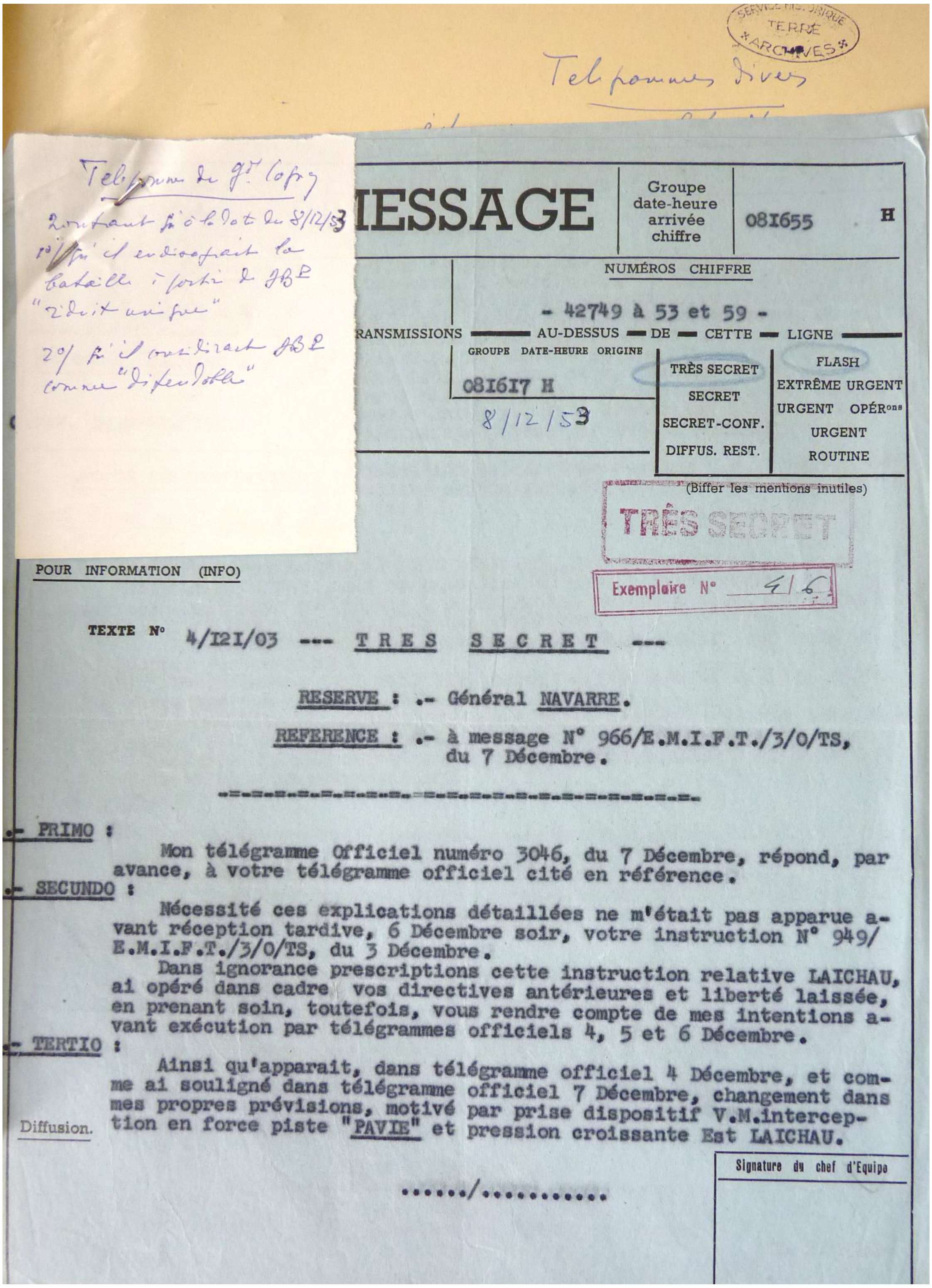

MESSAGE

Groupe date-heure arrivée chiffre: 081655 H

NUMÉROS CHIFFRE: - 42749 à 53 et 59 -

...RANSMISSIONS AU-DESSUS DE CETTE LIGNE

GROUPE DATE-HEURE ORIGINE: 081617 H

8/12/53

TRÈS SECRET / SECRET / SECRET-CONF. / DIFFUS. REST.

FLASH / EXTRÊME URGENT / URGENT OPÉR^ons^ / URGENT / ROUTINE

(Biffer les mentions inutiles)

TRÈS SECRET

Exemplaire N° 4/6

POUR INFORMATION (INFO)

TEXTE N° 4/121/03 --- TRES SECRET ---

RESERVE : .- Général NAVARRE.

REFERENCE : .- à message N° 966/E.M.I.F.T./3/O/TS, du 7 Décembre.

-=-

.- PRIMO :

Mon télégramme Officiel numéro 3046, du 7 Décembre, répond, par avance, à votre télégramme officiel cité en référence.

.- SECUNDO :

Nécessité ces explications détaillées ne m'était pas apparue avant réception tardive, 6 Décembre soir, votre instruction N° 949/E.M.I.F.T./3/O/TS, du 3 Décembre.

Dans ignorance prescriptions cette instruction relative LAICHAU, ai opéré dans cadre vos directives antérieures et liberté laissée, en prenant soin, toutefois, vous rendre compte de mes intentions avant exécution par télégrammes officiels 4, 5 et 6 Décembre.

.- TERTIO :

Ainsi qu'apparait, dans télégramme officiel 4 Décembre, et comme ai souligné dans télégramme officiel 7 Décembre, changement dans mes propres prévisions, motivé par prise dispositif V.M. interception en force piste "PAVIE" et pression croissante Est LAICHAU.

Diffusion.

Signature du chef d'Equipe

....../..........

Telegrammes Divers

Suite à Message chiffré N° 42749 à 53 et 59 Page N° - 2 -

..../.....

Après examen situation et possibilité avec GILLES et CASTRIES, ai renoncé, dès le 4 Décembre, à coup boutoir à partir LAICHAU, en direction TUANG GIAIO, qui serait tombé dans vide, ai envisagé coup de boutoir piste "PAVIE" avec 30Ième B.V.N., renforçé PARAS, en raison, d'une part, impossibilité probable évacuation aérienne après retour LAICHAU, pression V.M. Est devant se traduire rapidement par interdiction abords piste, d'autre part, aventure certaine repli terrestre ultérieur à passage maquis, ai considéré cette action offensive vers Sud comme s'intégrant dans évacuation LAICHAU sur DIEN BIEN PHU, d'où main serait tendue par action offensive vers Nord.

Jours suivants, évaluation valeur interception V.M. 2 régiments et prolongation possibilité évacuation aérienne, m'a fait choisir évacuation totale par air.

.- QUARTO :

Récupération profit DIEN BIEN PHU, 30Ième B.V.N. et, si possible, détachement THAI, soit un bataillon et demi à fort encadrement Français, m'a paru préférable à prolongation quelques jours conservation LAICHAU grâce appoint éléments réguliers.

Dispositif et mission partisans répondent à désir que vous exprimez sur ce point.

Renforcement DIEN BIEN PHU accroit efficacité et actions offensives prévues à partir de ce réduit unique.

Installation puissante V.M. sur piste "PAVIE", rendait très dangereux jeu prolongé couple LAICHAU - DIEN BIEN PHU, dont l'un des pôles très fragile aurait ainsi absorbé forces régulières sans espoir valable de récupération.

.- QUINTO :

Décision pourrait cependant paraitre prématurée si effort V.M. du pays THAI devait se limiter à division 316, or, reçois à l'instant nouvelle confirmation effort très supérieur en cours, très bonne source, 6ème Section, dont 2 régiments des divisions 308 et 312 mis en route Nord Ouest, premiers jours Décembre.

.- SEXTO :

Point de vue information, vous propose de n'annoncer évacuation LAICHAU que lorsque V.M. sera sur le point d'y entrer effectivement, évacuation population simple mesure sécurité défense pays THAI, présentée comme couverture souple du territoire par complexes réguliers partisans lors annonce évacuation acheminement mis sur intégrité de ce système, dont ne pouvait faire partie la ville de LAICHAU, sans valeur militaire et véritable souricière, DIEN BIEN PHU, capitale de rechange, comme déja annoncé 20 Novembre, est, au contraire, défendable.

Diffusion.

Signé : COGNY.-

Signature du Chef d'Equipe

YR. THOMAS.

.- Chef Etat-Major (2 ex.). .- GENECHEF CABINET (2 Ex. dont 1 pour Général NAVARRE).- Général de Corps Aérien BODET.
.- Archives.

— Texte non démarqué à ne pas diffuser tel quel —

Exemples de questionnaires envoyés au gal Navarre par le gal Catroux, président de la Commission d'enquête militaire, 1955

(SHD, 1R229/1, Commission d'enquête DBP 1955, documents 1 à 11 inclus)

Document 2 – Questionnaire adressé au gal Navarre

1. Votre désignation pour exercer le commandement en chef en Indochine a été sans doute pour vous un événement inattendu.

→ Quels sentiments a éveillé chez vous ce choix flatteur et justifié par votre carrière, mais en même temps lourd de responsabilités ?

→ Avez-vous hésité ? Et si vous éprouviez quelque appréhension devant la mission qui vous était subitement confiée, en avez-vous fait part au président du Conseil ?

2. Rencontre avec le gal Salan à Saigon → pouvez-vous nous dire si dans les quelques jours écoulés entre votre arrivée et son départ, vous avez reçu de lui des informations suffisamment détaillées sur la situation politique, militaire et psychologique à laquelle vous alliez avoir à faire face ?

-vous a-t-il communiqué les instructions qu'il avait reçues du gouvernement pour la conduite des opérations ?

- en particulier, vous a-t-il donné connaissance d'une directive de M. René Mayer alors président du Conseil en date du 28 avril 1953 et fixant la ligne de conduite à tenir pendant la phase en cours ?

3. Vous avez eu connaissance du plan d'ensemble établi par le gal Salan le 13 mai 53 et vous l'avez jugé valable et adopté les grandes lignes. Vous avez donc établi votre propre plan → pouvez-vous nous dire si avant de le mettre au point et de le présenter au gouvernement, vous l'avez fait connaitre à vos principaux collaborateurs : le Commandant des forces Aériennes, des forces navales, les officiers généraux responsables des différents secteurs d'opérations ?

→ Dans l'affirmative, quelle forme avez-vous employée ? Correspondance ou conférence ?

→ avez-vous recueilli des objections ? Vous a-t-il été posé des impossibilités ? Dans cette hypothèse, dans quelle mesure en avez-vous tenu compte ?

4. L'idée fondamentale sur laquelle reposait votre plan = « de ne pas vous laisser entrainer à livrer la bataille générale avant la campagne 1954 – 1955 » → à l'instruction du 3 décembre 1953 vous avez notifié votre décision « d'accepter la bataille du Nord-Ouest » qui est devenue la bataille générale :

- pouvez-vous nous dire si en prenant cette décision vous aviez prévu que cette bataille se transformerait en bataille gale ou si vous avez seulement pensé que vous pourriez la localiser en pays Thaï en la « centrant sur Diên Biên Phu » ?

- instruction du 3 décembre donne l'impression que la 2e position était la vôtre car d'une part vous n'envisagez pas la défense de Diên Biên Phu dans un ensemble tactique et de l'autre, vos prévisions sur le déroulement de la bataille laissent entendre que vous escomptez un succès.

Cependant votre évaluation des forces de l'adversaire = « une division qui peut être considérablement renforcée par des éléments du corps de bataille Viet Minh », indique que vous attendez une attaque puissante. N'y a-t-il pas contradiction entre ce dernier point de vue et votre espoir en une issu e rapide et favorable de la bataille ?

5. Cette question amène la commission à se demander :

a). sur quelles données vous fondiez cet espoir ?

b). quelle a été la chronologie des mouvements respectifs des éléments du corps de bataille Viet Minh, celle de leur mise en place aux abords de Diên Biên Phu et les dates auxquelles vous sont parvenues les renseignements concernant ces 2 points ?

6. Mouvement vers le Nord-Ouest de la division 316 vous a conduit à occuper Diên Biên Phu. D'autre part, le mouvement des autres éléments du corps de bataille est postérieur à cette

occupation. Pouvez-vous affirmer qu'il n'y ait pas un lien de cause à effet entre cette occupation et ce mouvement ?

Ou bien, saviez-vous de source certaine, que le transfert du corps de bataille ennemi était décidé antérieurement à notre prise de possession de Diên Biên Phu?

7. N'est-il pas d'autre part, permis de supposer qu'en faisant remonter le corps de bataille vers le pays Thaï, Giap a eu dessein de vous entrainer à organiser un nouveau NA San conçu par vous comme défiant les attaques, mais qu'il serait en mesure de réduire ? L'idée ne vous est-elle pas venue que Giap vous tendait un piège ?

8. Lorsque vous avez décidé d'accepter la bataille du Nord-Ouest, en avez-vous au préalable informé le Cdt des forces aériennes et navales, et le gal Cdt les FTNV ? Dans l'affirmative, vous ont-ils présenté des objections ou des contres propositions, et lesquelles ?

9. Entre le 3 décembre et le 1er janvier 54 votre confiance en une issue rapide et favorable de la bataille s'est graduellement estompée. Le 31 décembre vous envisagiez le cas où le camp serait disloqué ou étouffé et vous prescriviez au gal Cogny et au colonel de Crècvecoeur d'étudier une opération de sortie et de recueil de la garnison. Le 1er janvier vous signaliez au gouvernement que vous aurez une bataille très dure, plus dure encore que prévu en juillet 1953 → 2 semaines avant, estimation à 100% de chances → mais aujourd'hui ne peut plus garantir le succès. Vous justifiez votre changement d'opinion en vous appuyant sur des renseignements très sérieux reçus depuis 2 semaines sur le renforcement du Viet Minh en matériel → ce renforcement n'était-il pas dans la logique des choses, n'était-il pas à prévoir et ne l'avez-vous pas fait entrer dans vos calculs ?

10. En présence de ces perspectives, n'avez-vous pas envisagé dans la dernière quinzaine de décembre de refuser la bataille et d'évacuer Diên Biên Phu ? En pareille hypothèse, quelles raisons vous ont retenu ?

11. Dans ce même rapport du 1er janvier au gouvernement vous marquez que « c'est avant tout une bataille d'aviation qui se livre en ce moment et se livrera jusqu'à la décision ». Le terme est impropre et nous comprenons que vous voulez dire que l'issue de la bataille est subordonnée à la puissance et à l'efficacité de nos moyens en aviation. Vous demandez en conséquence un renforcement de ces moyens. Cette demande aurait été certainement établie

après consultation du Cdt de l'Air. Cependant il intéresse la commission de savoir si ce commandement s'est déclaré en mesure d'accomplir – et dans quels délais – la tâche primordiale que vous attendiez de lui ?

12. Toujours dans ce même rapport, vous vous déclarez décidé (exception cites exp.) à procéder à l'opération Atlante qui dites-vous « a toujours été la pièce maitresse du plan » soumis en juillet. Il peut sembler cependant que, étant donné l'évolution des choses que vous prévoyiez à DBP, vous auriez eu intérêt à économiser les moyens d'aviation exigés par cette opération ainsi que le GM de renfort que vous lui attribuez. Pouvez-vous nous dire l'importance de l'hypothèque dont l'opération Atlante a grevé l'aviation au détriment de la bataille du Nord-Ouest ?

13. Pour raisons politiques, vous avez décidé de couvrir le Haut Laos → senti obligé par les accords franco-laotien du 28 octobre 1953 et décision approuvée par le Commissaire général responsable de la défense et le ministère des Etats Associés. Vous l'avez fait cependant à votre corps défendant si on en juge par vos déclarations de juillet devant les comités des chefs d'Etat-Major et de la Défense nationale. Cependant il faut remarquer que le 4 décembre vous avez reçu la décision du comité de Défense nationale en date du 13 novembre vous informant que vos demandes de renfort étaient rejetées et vous invitant à « adapter votre stratégie aux moyens dont vous disposez » ➔ ne vous a-t-il pas dès lors paru possible de renoncer à « accepter la bataille du Nord-Ouest » et annuler votre instruction de la veille du 3 décembre ? La garnison de Diên Biên Phu comprenait alors qu'n effectif restreint. N'aurait-on pas pu leur assigner comme mission, non de conserver Diên Biên Phu « à tout prix » mais de manœuvrer et dérober en direction du Haut Laos si mise en danger ?

14. Que pensez-vous qu'eut pu faire Giap en pareille hypothèse ? Estimez-vous que Diên Biên Phu ayant cessé d'être occupé, ou même n'ayant pas été occupé, il eut pu procurer à son corps de bataille, ou à une fraction importante de ce corps, un soutien logistique suffisant pour atteindre ds des délais assez rapides, le Mékong de Louang Prabang, à travers une région difficile et pauvre en communication ?

15. Lorsque vous fut connu le mouvement du corps de bataille Viet Minh vers le Nord-Ouest, il vous est venu à l'esprit de tenter une opération soit pour l'accrocher soit pour vous installer

sur ses lignes de communication. Après étude de ces opérations faites par le gal Cdt les FTNV, vous avez renoncé estimant qu'elles excédaient vos moyens, qu'elles ne procureraient que des résultats temporaires et risquaient de vous entrainer dans une bataille générale que vous étiez résolu à éviter.

Ces risques étaient réels. Mais en fait l'affaire de Diên Biên Phu a eu des conséquences que vous redoutiez de cette bataille gale, et si une opération en force menée contre les communications Viet Minh ou contre le corps de bataille en mouvement comportait des aléas, ne vous semble-t-il pas qu'elle eut couvert indirectement le Laos et qu'étant donné sa profondeur assez faible, qu'elle eut été beaucoup mieux à Diên Biên Phu assurée d'un soutien aussi puissant, ce qui eut été un élément de succès ?

Le Cdt des forces aériennes consulté sur une pareille opération l'a-t-il déconseillé ? Cette opération n'aurait-elle pas pu se situer au début décembre au moment où les courants de transport en direction de la base de Than Giao s'intensifiaient ?

Paris, le 17 mai 1955
Gal d'Armée Catroux (pdt de la commission)

Document 3 - Questionnaire n°2 adressé au gal Navarre

1. différence de volume entre les moyens demandés pour l'application du plan d'action et les moyens accordés :

-Terre
-Air
-Mer

2. Cette différence justifiait-elle une révision ou une adaptation du plan ? → dans l'affirmative → quelles raisons ont milité pour le maintien du plan dans son intégrité ?

3. Quel est le document qui vous a conduit à conclure au renversement viet ? Valeur à attribuer à ce document.

4. Expliquer l'expression : « accepter la bataille du Nord-Ouest » à Diên Biên Phu :

- a-t-elle été imposée par le viet ?
-a-t-elle été recherchée, provoquée par vous ?
→ il conviendra à ce sujet de déterminer avec une précision aussi grande que possible les mouvements des divisions vietminh du delta vers Diên Biên Phu
→ de rechercher le dispositif vietminh dans la région de Diên Biên Phu aux environs des dates suivantes : - 20 novembre 53

-1er décembre
- 15 décembre
- 1er janvier 54
- 1er février

5. Date de la remise en état de la piste pour utilisation par « avions logistiques » ?

6. A la date du 1er janvier 54 = situation des matériels lourds transportés à DBP en particulier :
-artillerie
-génie
- blindés

7. Conception du gal Cdt en chef quant à la couverture du Laos par DBP ? Les hypothèses envisagées ? Les manœuvres réalisables envisagées en cas d'offensive viet en direction du Laos ?

8. Pour quelles raisons les opérations prévues par le gel Cdt la ZONV dans le cadre des manœuvres initiales de DBP (aux fins d'accrocher la 316 ? ou au minimum de bouleverser les infrastructures viets dans la région de Cho Chu ?) n'a-t-elle pas été retenue ?
Les moyens réservés insuffisants au Tonkin ?
Ou bien étiez-vous décidé à affronter le corps de bataille VM à DBP ?

9. Priorités accordées par le gal Cdt en chef à :

- corps de bataille VM
- guerre en surface ?

Document 4 – Questionnaire n°3 remis au gal Navarre

1. L'installation du Gono à Diên Biên Phu et la suite des événements a du donner lieu à l'envoi d'une ou plusieurs instructions personnelles et secrètes adressées par le cdt des FTNV au Cdt du Gono. Vous ont-elles été communiquées et quelles remarques vous ont-elles suggéré ?
Dans l'affirmative, des compléments d'instructions ont-ils été adressés au Cdt FTNV ?

2. Instruction 652/EMIFT 3/OS du 24 aout 53 fixait l'emploi des forces aériennes. Or, celle du 22 janvier 54 a réglé l'organisation du transport aérien. Quelles raisons vous ont amené à compléter la 1ère instruction et comment la 2e a-t-elle été appliquée ?

3. De nombreuses missions (+ de 50%) préparatoires pour un bombardement aux abords de la cuvette de Diên Biên Phu (contre les 105 Viet Minh, contre la DCA, contre les communications, contre les entrepôts) ont été, à partir du 13 mars 54, détournée au profit de l'appui direct du Gono. Avez-vous été tenu au courant de cette façon de procéder, et, dans l'affirmative, comment avez-vous réagi ? Quelle suite a été donnée aux directives que vous avez pu prescrire ?

4. Après la bataille de Seno et lorsque le centre eut été sauvé début janvier 54, l'action fut poursuivie dans les « Calcaires » pour reprendre la RC 12, ce qui maintient dans cette région une douzaine de bataillons. Concurremment avec l'opération Atlante, cette action exigea des moyens terrestres et aériens. Ne pensez-vous pas qu'il eut été plus indiqué de les employer à DBP et quelles sont les raisons qui vous ont incité à poursuivre les opérations dans les « calcaires » ?

Document 9 A – questionnaire adressé à M. Dejean (ambassadeur)

1). Aux termes du décret du 27 avril 1953 fixant attributions du Commissaire général, vous étiez « responsable de la défense et de la sécurité de l'Indochine ». Comme tel, vous étiez, surtout stipulation du décret du 19 août 193, assisté par le gal Cdt en chef, « responsable de la conduite des opérations ». À ce dernier, en l'espèce le gal Navarre, incombait la charge de préparer les plans généraux de défense et de sécurité, le soin vous étant remis de présenter au gouvernement ces plans ainsi que toutes les questions militaires intéressant l'Extrême-Orient.

En d'autres termes, Navarre formulait des propositions, conçues sous un angle nécessairement militaire, que vous transmettiez au gouvernement en les revêtant de votre avis.
La commission vous demande de bien vouloir lui dire sur quels éléments de bases vous vous appuyiez pour arrêter vos avis. Elle pense que vous vous référiez pour apprécier de l'opportunité des plans proposés par le gal Cdt en chef, aux instructions que vous aviez reçues du gouvernement touchant à sa politique et ses buts de guerre en Indochine en même temps que vous vous inspiriez de exigences de la situation politique du pays. La commission vous serait obligé de lui définir ces instructions, de lui préciser la politique et les buts de guerre que vous aviez reçu mission de poursuivre, et dire si le Cdt en chef en était informé par vos soins ?

➔ 2). a) s'il vous est advenu de vous trouver en désaccord avec Navarre quant aux projets qu'il présentait touchant soit son plan d'organisation, soit son plan d'opération, soit ses évaluations et demandes de moyens d'actions ?

b). Si une fois ces plans approuvés ou amendés par le gouvernement, vous avez été préalablement tenu informé par le Cdt en chef des opérations qu'il méditait dans le cadre et en exécution de ces plans ?

c). si en pareille occurrence, c'est-à-dire à l'occasion d'un projet d'opération de Navarre, il vous est arrivé soit d'en déconseiller, soit d'en ajourner l'exécution, en vous fondant sur des considérations de caractère politique ?

3). En novembre 1953 → décision importante du Cdt en chef → Diên Biên Phu ➔2nde décision plus radicale encore le 3 décembre 1953 = accepter la bataille et conserver la position. Ces décisions procédant à ses yeux d'un impératif politique, vous avez été sans doute préalablement consulté → indiquez si et dans quelle mesure vous les avez approuvées ou encouragées ?

4). Ne vous est-il pas apparu qu'en prenant ces décisions Navarre était animé d'une grande confiance, confiance partagée par les cadres et troupes du NVN ? Avez-vous vous-même nourri ce sentiment ? Avez-vous entendu exprimer par contre, des doutes ou critiques concernant les décisions du Cdt en chef ? Notamment aux échelons du commandement aérien ?

Dernières conversations entre Hanoï et le Gono, le 7 mai 1954, reconstituées par le gal Navarre

(SHD, 1K342-5, dossier 2/23, sous-dossier 5 : chute de Diên Biên Phu)

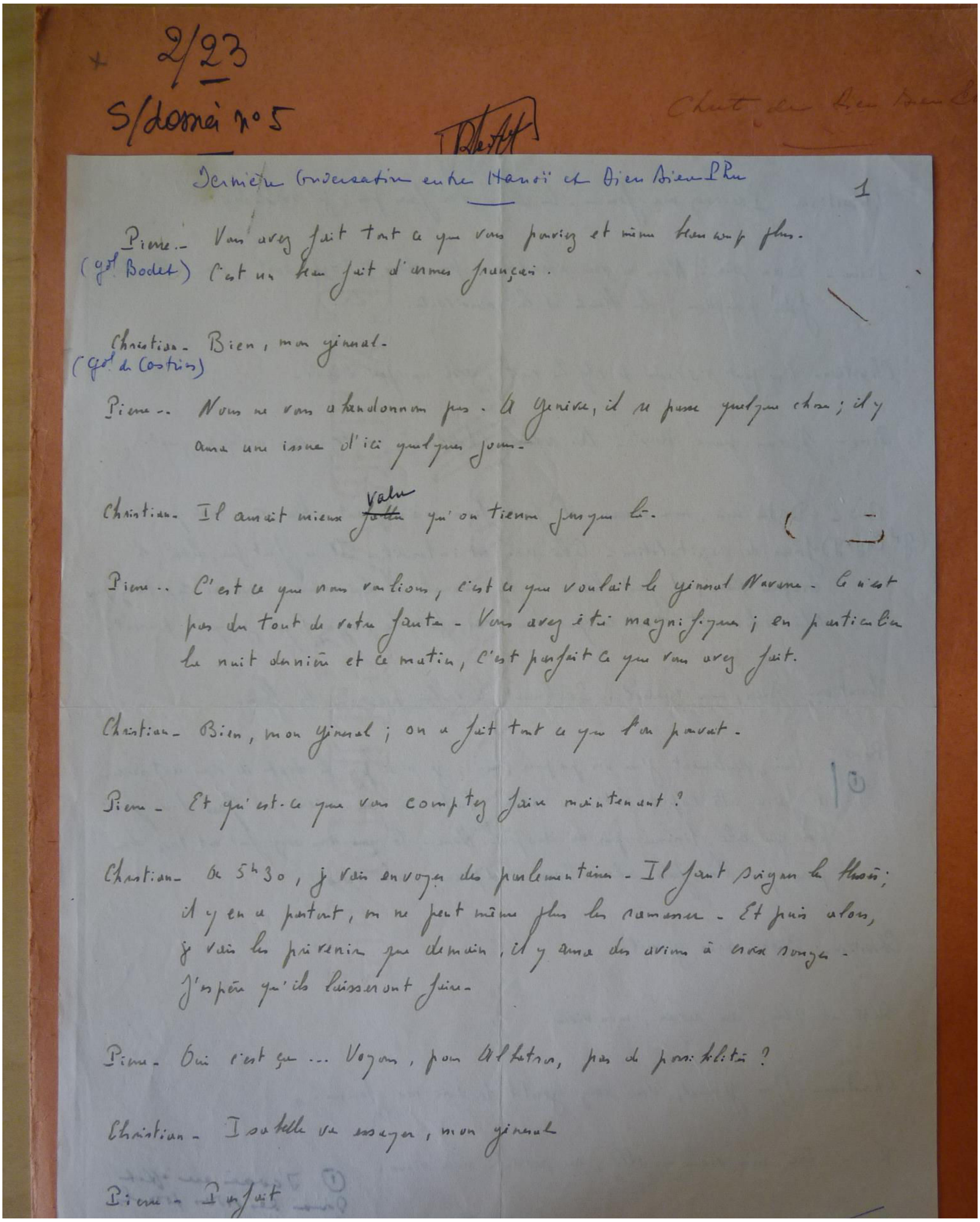

Dernière conversation entre Hanoï et Dien Bien Phu 1

Pierre.– (gal Bodet) Vous avez fait tout ce que vous pouviez et même beaucoup plus. C'est un beau fait d'armes français.

Christian.– (gal de Castries) Bien, mon général.

Pierre.– Nous ne vous abandonnons pas. A Genève, il se passe quelque chose ; il y aura une issue d'ici quelques jours.

Christian.– Il aurait mieux ~~fallu~~ valu qu'on tienne jusque là.

Pierre.– C'est ce que nous voulions, c'est ce que voulait le général Navarre. Ce n'est pas du tout de votre faute. Vous avez été magnifiques ; en particulier la nuit dernière et ce matin, c'est parfait ce que vous avez fait.

Christian.– Bien, mon général ; on a fait tout ce que l'on pouvait.

Pierre.– Et qu'est-ce que vous comptez faire maintenant ?

Christian.– A 5h30, je vais envoyer des parlementaires. Il faut soigner les blessés ; il y en a partout, on ne peut même plus les ramasser. Et puis alors, je vais les prévenir que demain, il y aura des avions à croix rouge. J'espère qu'ils laisseront faire.

Pierre.– Oui c'est ça... Voyons, pour Albatros, pas de possibilités ?

Christian.– Isabelle va essayer, mon général

Pierre.– Parfait

× 2/23

S/dossier n°5

Chute de …

2

Christian – Prévenez ma femme. Qu'elle ne s'en fasse pas, je reviendrai.

Pierre – Bien sûr. Nous ne vous abandonnerons pas dans ce triste sort; nous allons tout faire pour vous, les blessés et les survivants.

Christian – On peut s'évader de chez les Viets, avec un peu d'aide.

Pierre – Je vous passe "René". Au revoir, "Christian", mes vœux vous accompagnent.

René – (gal Cogny) Dites moi, mon vieux, il faut finir maintenant, bien sûr, mais pas sous forme de capitulation. Cela nous est interdit. Il ne faut pas lever le drapeau blanc, il faut laisser le feu mourir de lui-même, mais ne capitulez pas. Cela abîmerait tout ce que vous avez fait de magnifique jusqu'à présent.

Christian – Bien, mon général. Seulement je voulais préserver les blessés.

René – (1) Oui, seulement j'ai un papier, moi; je n'ai pas le droit de vous autoriser à faire cette capitulation. Alors, faites ça au mieux... Mais il ne faut pas que cela finisse par un drapeau blanc. Ce que vous avez fait est trop beau pour que l'on fasse cela. Vous comprenez, mon vieux?

Christian. Bien, mon général.

René – Allez, au revoir, mon vieux.

Christian – Mon général, vous seriez gentil de voir ma femme.

René – Oui, mon vieux – allez, au revoir, mon vieux.

(1) J'avais en effet reçu des ordres formels dans ce sens.

Lettre du 21 avril 1954 du gal Cogny au gal Ely

(SHD, 1K342-5, dossier 2/17)

2/17
S/dossier n° 2

(21/4/54)

SAIGON, le 21 avril 1954

Lettre au gal Ely

Mon Général,

Cette lettre a pour but de vous parler d'une question que je n'aurais voulu traiter qu'une fois les opérations terminées mais dont je ne puis plus retarder le réglement; c'est celle du commandement au Nord Vietnam.

Ainsi que vous le savez, au moment de votre venue, j'avais demandé à Monsieur PLEVEN et à Monsieur de CHEVIGNE de laisser le Général COGNY prolonger son séjour jusqu'à l'été 55. J'ai fait cette démarche, (1) je crois vous l'avoir dit à vous personnellement, parceque je pensais qu'il y allait de l'intérêt général (vu la difficulté de remplacer COGNY par quelqu'un de valable) et malgré qu'il me fut très désagréable de le conserver sous mes ordres car j'avais déjà de graves reproches à lui faire, (2) en ce qui concerne son comportement vis à vis de moi.

La situation abeaucoup évolué depuis votre passage et je suis aujourd'hui contraint de vous dire qu'il me sera impossible de le maintenir dans son pommandement, - si je reste Commandant en Chef en Indochine - au delà de la période opérationnelle actuelle.

Il y a à cela deux raisons.

Celle dont je parlerai en premier - bien que ce ne soit pas la plus importante - est sa déloyauté à mon égard.

Tant ques les opérations se sont déroulées favorablement et surtout ont eu pour théâtre à peu près exclusif le Tonkin ce manque de loyauté ne s'est manifesté que par ses inombrables déclarations aux journalistes ayant pour but de s'attribuer le mérite à peu près exclusif des opérations, qu'il s'agisse de "Hirondelle", de "Brochet", de "Mouette", même quand - pour cette dernière par exemple - j'avais dû le pousser pour les entreprendre. N'ayant pour ma part aucun goût de la réclame, je l'ai laissé faire et me suis contenté, un jour, de lui faire à ce sujet une remarque ironique.

.../...

Puis fin novembre, les difficultés ont commencé et surtout l'intérêt s'est détourné du Tonkin. J'ai dû - comme tout autre l'eut fait à ma place - affecter des forces suffisantes aux autres théatres d'opérations : Moyen-Laos, Plateaux. J'ai - et il le sait fort bien - laissé au Delta des forces telles que leur rapport avec celles du V.M. est resté supérieur à ce qu'il était l'année précédente dans des circonstances analogues, supérieur en général à ce qu'il est sur les autres fronts et incomparablement supérieur surtout à ce qu'il aurait été si le V.M. avait tenté l'attaque générale du Delta comme nous nous y attendionsnjusqu'au 15 novembre.

COGNY n'a jamais accepté ce qu'il appelle avec une complète mauvaise foi une "impasse sur le Delta". Selon sa conception, j'aurais du accepter tous les revers, si graves soient-ils, ou que ce soit : Laos, Plateaux, Atlante, pour conserver dans le Delta des forces qui auraient permis de n'y courir aucun risque, même minime.

Tant que cette théorie absurde ne s'est manifestée que par des demandes de renfort sous les prétextes les moins valables et bien qu'il sut parfaitement que je ne pouvais pas les satisfaire, tant que cela n'a pas dépassé, même, les allusions faites devant Monsieur PLEVEN, ou Monsieur de CHEVIGNE, devant vous ou le Général BLANC, à l'inutilité d'Atlante, à ses soi-disant propositions de manoeuvres sur les arrières V.M. en partant du Delta (propositions qui n'ont jamais été faites sérieusement - parcequ'elles étaient impossibles-et qui ont été inventées après coup) je n'ai rien dit.

Mais, depuis la crise de DIEN BIEN PHU, les choses ont pris une tournure beaucoup plus grave. Depuis qu'il se rend compte qu'il pourrait y avoir un grave échec, son unique souci est de tirer son épingle du jeu. Alors qu'il sait fort bien - et tous les documents sont là pour le prouver - qu'il a non seulement approuvé mais proposé l'occupation de DIEN BIEN PHU, qu'il n'a jamais cherché à éviter la bataille actuelle et l'a même souhaitée et n'a jamais proposé la moindre solution de rechange, (de tout cela, je ne lui fais nul reproche mais je le constate) tous ses efforts tendent à faire croire que la bataille de DIEN BIEN PHU est la conséquence du "Plan NAVARRE" alors qu'il y avait un "Plan COGNY" qui aurait fait tourner les choses autrement.

Il est bien évident que si DIEN BIEN PHU tourne mal j'en porterai seul la responsabilité et que le fait que COGNY m'en ait ou non proposé l'occupation n'y changera rien.

Mais qu'elle tourne bien ou mal, cette affaire m'aura fait perdre toute estime pour le Général COGNY et je ne puis dorénavant le conserver sous mes ordres.

Ce n'est d'ailleurs qu'une raison et pas la principale. La principale est que le Général COGNY est très loin d'être le Chef de grande classe que j'ai cru un moment.

.../...

Puis fin novembre, les difficultés ont commencé et surtout l'intérêt s'est détourné du Tonkin. J'ai dû - comme tout autre l'eut fait à ma place - affecter des forces suffisantes aux autres théatres d'opérations : Moyen-Laos, Plateaux. J'ai - et il le sait fort bien - laissé au Delta des forces telles que leur rapport avec celles du V.M. est resté supérieur à ce qu'il était l'année précédente dans des circonstances analogues, supérieur en général à ce qu'il est sur les autres fronts et incomparablement supérieur surtout à ce qu'il aurait été si le V.M. avait tenté l'attaque générale du Delta comme nous nous y attendionsnjusqu'au 15 novembre.

COGNY n'a jamais accepté ce qu'il appelle avec une complète mauvaise foi une "impasse sur le Delta". Selon sa conception, j'aurais du accepter tous les revers, si graves soient-ils, ou que ce soit : Laos, Plateaux, Atlante, pour conserver dans le Delta des forces qui auraient permis de n'y courir aucun risque, même minime.

Tant que cette théorie absurde ne s'est manifestée que par des demandes de renfort sous les prétextes les moins valables et bien qu'il sut parfaitement que je ne pouvais pas les satisfaire, tant que cela n'a pas dépassé, même, les allusions faites devant Monsieur PLEVEN, ou Monsieur de CHEVIGNE, devant vous ou le Général BLANC, à l'inutilité d'Atlante, à ses soi-disant propositions de manoeuvres sur les arrières V.M. en partant du Delta (propositions qui n'ont jamais été faites sérieusement - parcequ'elles étaient impossibles-et qui ont été inventées après coup) je n'ai rien dit.

Mais, depuis la crise de DIEN BIEN PHU, les choses ont pris une tournure beaucoup plus grave. Depuis qu'il se rend compte qu'il pourrait y avoir un grave échec, son unique souci est de tirer son épingle du jeu. Alors qu'il sait fort bien - et tous les documents sont là pour le prouver - qu'il à non seulement approuvé mais proposé l'occupation de DIEN BIEN PHU, qu'il n'a jamais cherché à éviter la bataille actuelle et l'a même souhaitée et n'a jamais proposé la moindre solution de rechange, (de tout cela, je ne lui fais nul reproche mais je le constate) tous ses efforts tendent à faire croire que la bataille de DIEN BIEN PHU est la conséquence du "Plan NAVARRE" alors qu'il y avait un "Plan COGNY" qui aurait fait tourner les choses autrement.

Il est bien évident que si DIEN BIEN PHU tourne mal j'en porterai seul la responsabilité et que le fait que COGNY m'en ait ou non proposé l'occupation n'y changera rien.

Mais qu'elle tourne bien ou mal, cette affaire m'aura fait perdre toute estime pour le Général COGNY et je ne puis dorénavant le conserver sous mes ordres.

Ce n'est d'ailleurs qu'une raison et pas la principale. La principale est que le Général COGNY est très loin d'être le Chef de grande classe que j'ai cru un moment.

.../...

Puis fin novembre, les difficultés ont commencé et surtout l'intérêt s'est détourné du Tonkin. J'ai dû - comme tout autre l'eut fait à ma place - affecter des forces suffisantes aux autres théatres d'opérations : Moyen-Laos, Plateaux. J'ai - et il le sait fort bien - laissé au Delta des forces telles que leur rapport avec celles du V.M. est resté supérieur à ce qu'il était l'année précédente dans des circonstances analogues, supérieur en général à ce qu'il est sur les autres fronts et incomparablement supérieur surtout à ce qu'il aurait été si le V.M. avait tenté l'attaque générale du Delta comme nous nous y attendionsnjusqu'au 15 novembre.

COGNY n'a jamais accepté ce qu'il appelle avec une complète mauvaise foi une "impasse sur le Delta". Selon sa conception, j'aurais du accepter tous les revers, si graves scient-ils, ou que ce soit : Laos, Plateaux, Atlante,pour conserver dans le Delta des forces qui auraient permis de n'y courir aucun risque, même minime.

Tant que cette théorie absurde ne s'est manifestée que par des demandes de renfort sous les prétextes les moins valables et bien qu'il sut parfaitement que je ne pouvais pas les satisfaire, tant que cela n'a pas dépassé, même, les allusions faites devant Monsieur PLEVEN, ou Monsieur de CHEVIGNE, devant vous ou le Général BLANC, à l'inutilité d'Atlante, à ses soi-disant propositions de manoeuvres sur les arrières V.M. en partant du Delta (propositions qui n'ont jamais été faites sérieusement - parcequ'elles étaient impossibles-et qui ont été inventées après coup) je n'ai rien dit.

Mais, depuis la crise de DIEN BIEN PHU, les choses ont pris une tournure beaucoup plus grave. Depuis qu'il se rend compte qu'il pourrait y avoir un grave échec, son unique souci est de tirer son épingle du jeu. Alors qu'il sait fort bien - et tous les documents sont là pour le prouver - qu'il à non seulement approuvé mais proposé l'occupation de DIEN BIEN PHU, qu'il n'a jamais cherché à éviter la bataille actuelle et l'a même souhaitée et n'a jamais proposé la moindre solution de rechange, (de tout cela, je ne lui fais nul reproche mais je le constate) tous ses efforts tendent à faire croire que la bataille de DIEN BIEN PHU est la conséquence du "Plan NAVARRE" alors qu'il y avait un "Plan COGNY" qui aurait fait tourner les choses autrement.

Il est bien évident que si DIEN BIEN PHU tourne mal j'en porterai seul la responsabilité et que le fait que COGNY m'en ait ou non proposé l'occupation n'y changera rien.

Mais qu'elle tourne bien ou mal, cette affaire m'aura fait perdre toute estime pour le Général COGNY et je ne puis dorénavant le conserver sous mes ordres.

Ce n'est d'ailleurs qu'une raison et pas la principale. La principale est que le Général COGNY est très loin d'être le Chef de grande classe que j'ai cru un moment.

.../...

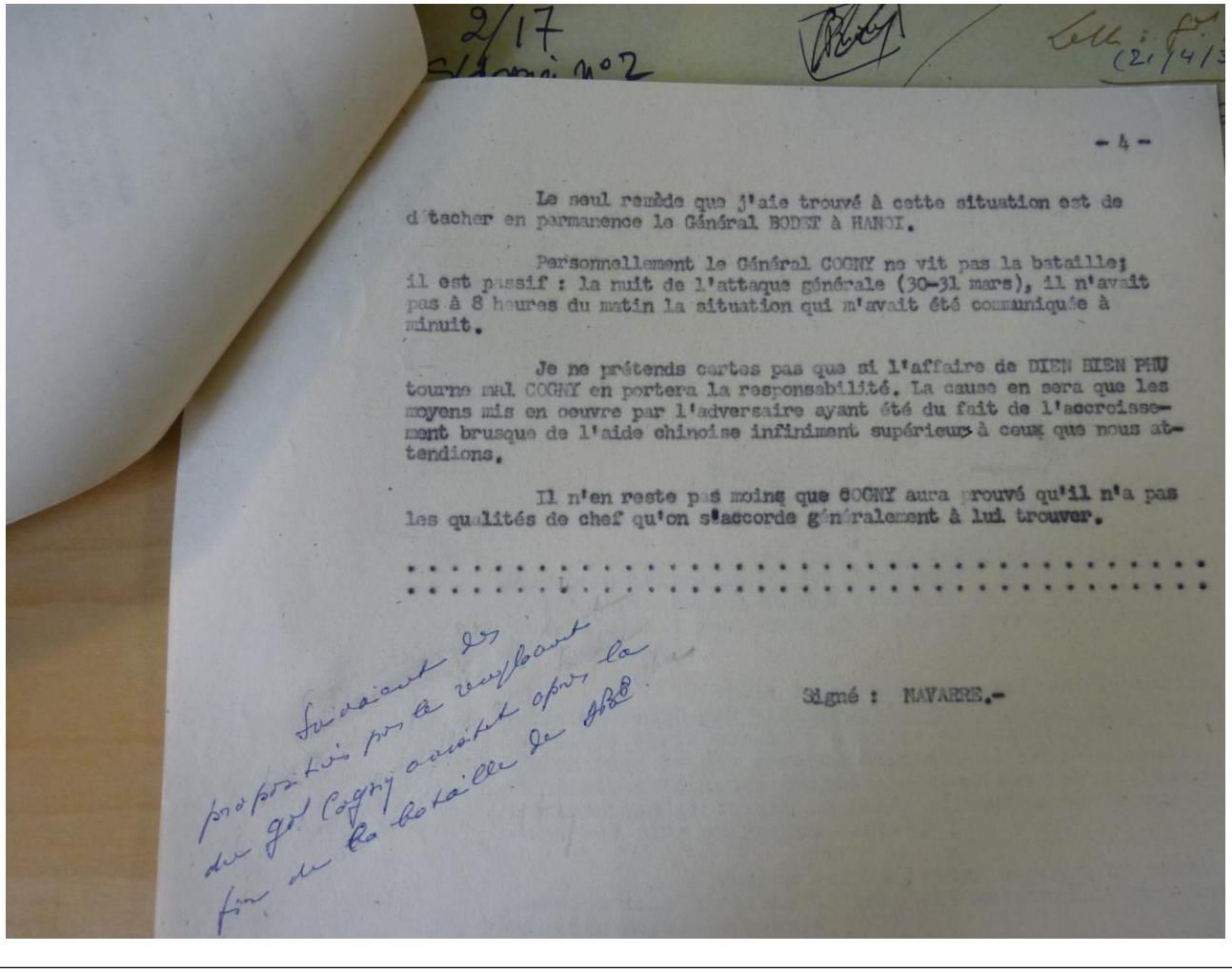

2/17
S/Armée n°2

Lett. : Gal (21/4/3

- 4 -

Le seul remède que j'aie trouvé à cette situation est de détacher en permanence le Général BODET à HANOI.

Personnellement le Général COGNY ne vit pas la bataille; il est passif : la nuit de l'attaque générale (30-31 mars), il n'avait pas à 8 heures du matin la situation qui m'avait été communiquée à minuit.

Je ne prétends certes pas que si l'affaire de DIEN BIEN PHU tourne mal COGNY en portera la responsabilité. La cause en sera que les moyens mis en oeuvre par l'adversaire ayant été du fait de l'accroissement brusque de l'aide chinoise infiniment supérieurs à ceux que nous attendions.

Il n'en reste pas moins que COGNY aura prouvé qu'il n'a pas les qualités de chef qu'on s'accorde généralement à lui trouver.

. . . . . .

Suivaient des propositions pour le remplacement du Gal Cogny avant et après la fin de la bataille de Hanoi

Signé : NAVARRE.-

Sources

SOURCES D'ARCHIVES :

SHD - TERRE

série 10H, Guerre d'Indochine, troisième série chronologique

C : période 1945-1956 :

→ cabinet du général, commandant en chef des forces armées en Extrême-Orient

-10H 111 : télégrammes (tél.) officiels : tél. « réservé absolu » relatifs aux opérations : Diên Biên Phu

Conduite et organisation de la guerre :

- 10H 179-180 : dossiers du Gal Navarre 1953-1954 :

• 179 : études d'ensemble sur la situation militaire, plan d'action du Gal, effectifs et renforts, renseignements sur la bataille de Diên Biên Phu d'après les interrogations de blessés rapatriés, organisation du corps de bataille, armes et services

• 180 : notes, tél., lettres reçues ou expédiées par le cabinet du Cdt en chef (1954)

dossier 1 : évolution de la situation en Indochine, conduite des opérations

dossier 2 : rapports d'inspection

dossier 3 : opération Atalante, rapports de pacification

dossier 4 : question des renforts, Cogny offre sa démission (1er avril 1954), répercussions dans le delta de la chute de Diên Biên Phu (28 avril)

dossier 5 : situation militaire au centre Viet Nam

dossier 6 : ordres du jour, message aux combattants de Diên Biên Phu, notes sur la situation politique et militaire (avril-juin 1954)

- 10H 309-336 : prisonniers, internés, Croix-Rouge, affaires sociales ; fonctionnement et affaires courantes

• 319 : remises de blessés (1951) : réunion du conseil de la Croix-Rouge (1953-1954) ; mission du Pr Huard, correspondance avec le Gal Ely (1954)

• 321 : service social et culturel des FAEO : budget, organisation, propagande, moral, distractions, assistantes sociales, aumônerie, 1951-1954

• 322 : le noël du combattant : 1951-1954

→ Etat-major interarmées et des forces terrestres (EMIFT)

- 10H 342-640 : bureau de la guerre psychologique et service de propagande : correspondance, « physionomie de la semaine », organisation et fonctionnement ; rapports sur le moral ; propagande, tracts, photos, prisonniers internés militaires ; affaires africaines et musulmanes ; presse et informations :

B : organisation et fonctionnement du service :

•347 : comptabilité des productions du bureau de la guerre psychologique ;crédits pour achats de films, affiches de propagande pour le recrutement de parachutistes coloniaux ; fonds spéciaux ; crédits pour les territoires : 1954-1955

•348 : directives et notes 1953 ; plan de campagne 1955 ; projet et mise en place de thèmes de l'action psychologique 1955 ; matériels de propagande : listes, expéditions, stockage (1954-1955) ; dossier « l'agenda du combattant », diffusion de livres 1953-1955

C :Moral

• 349 : rapports généraux sur le moral du commandement des forces terrestres en Extrême-Orient et rapports du cabinet et des bureaux, 1946-1954

• 350 : forces terrestres du Nord Vietnam 1946-1953

•360 : rapports sur le moral de la gendarmerie et de la garde républicaine, 1948-1954

•361-365 : rapports sur le moral des unités d'infanterie du Nord Vietnam, 1949-1955

•371 : régiments de tirailleurs marocains, 1949-1954

•372-374 : unités autochtones ou mixtes, bataillons de marche, 1947-1955

• 375-378 : Légion étrangère, 1949-1955

• 379-381 : troupes aéroportées, 1949-1955

• 382 : sections spéciales

• 383-387 : arme blindée et cavalerie, 1946-1955

• 388-393 : artillerie

• 394-397 : train

• 398 (399-403) : génie (Nord Vietnam)

• 406-407 : transmissions

• 408-410 : matériel

• 411 : intendance

• 412-416 : service de santé

• 417 : service vétérinaire et service des essences

• 419 : idem : synthèses par territoires, 1948-1955

• 420-421 : rapports sur le moral des militaires musulmans d'Afrique noire

E : Affaires militaires africaines et musulmanes ; prisonniers internés militaires ; service social et culturel

• 446 : affaires militaires musulmanes : moral et état d'esprit des troupes nord-africaines (1950-1954), pèlerinage à la Mecque (1952-1955) ; prisonniers et déserteurs libérés par le Viet-Minh, 1954-1955 ; Service Social et Culturel : comptes rendu des activités de propagande, 1954

F : Presse et Informations

• 455-456 : pour 1954 : collection de *Caravelle*, hebdo rédigé et diffusé par les FAEO

1er Bureau

• 484 : service du chiffre, sécurité militaire, centre militaire d'instruction de langues locales de l'armée de terre, service militaire du chemin de fer ; aumôneries ; bureau de recrutement ; centre administratif d'Extrême-Orient ; central mécanographique ; section études historiques ; centre de perfectionnement des sous-officiers indochinois ; section sépulture et œuvres des tombes ; section légion étrangère ; antenne du SDECE ; service cartographique ; service social et culturel, 153ème Cie de quartier général (1945-1954)

• 486 : gendarmerie, 1946-1955

• 486-487 : infanterie métropolitaine, 1945-1956

• 488 : Légion étrangère

• 488-489 : troupes aéroportées

• 490 : cavalerie-blindé

• 491 : artillerie

• et jusqu'à 498 pour les autres

Effectifs :

• 504 : renforts, entretien du CE, relèves, ventilation des personnels débarqués, 1951-1955

• 506 : effectifs théoriques et tableaux d'effectifs et de dotations, 1954-1956

• 508 : effectifs réalisés, 1952-1956

• 510-511 : pertes, 1954-1956

Personnels :

• 513 : 2ème → 6ème section, 1951-1955

• 514 : corps auxiliaires, 1945-1954

2ème Bureau

Dossiers de renseignements :

• 615-617 : 1954

3ème Bureau :

Dossiers documentaires concernant les opérations :

• 1157-1159 : Diên Biên Phu : affaires concernant le 1er bureau

• 1160-1163 : DBP : affaires concernant le 2ème bureau

• 1164-1169 : DBP : affaires concernant le 3ème bureau

• 1170-1175 : DBP : organisation défensive, plan de feux d'artillerie

• 1176-1177 : DBP : affaires concernant le 4ème bureau

• 1178 : DBP : études

→ Commandement des Troupes aéroportées(TAPI)

4ème bureau : 1660 : Diên Biên Phu

→ Direction du service de santé

-opérations : 2014-2015 : Diên Biên Phu

→ Forces terrestres du Nord Vietnam (FTNV) : Etat-major, cabinet

2ème bureau : Dossiers de renseignements

• 2364 : le Viet-Minh et la campagne de Diên Biên Phu

3ème bureau : opérations :

- 2532-2538 : opérations de l'année 1954

Commandement du génie : opérations 1954 : 2624

4ème bureau : opérations

Direction du Matériel : opérations 1954 : 2683

SHD – TERRE

Fonds Privés ; Série 1K : Indochine :

1K 238 : papiers Juin : plans d'actions des généraux Salan et Navarre et correspondance avec eux 1952-1954 ; rapport du gal Navarre sur son commandement en Indochine, 1954

1K 433 : papiers Deleuze : opérations sur Diên Biên Phu et dans les secteurs de Hanoï et Sontay, 1954 ; artillerie et DCA vietminh à Diên Biên Phu

1K 498 : papiers James : fonds photos renseignés sur Indochine (1952-1954) ; Diên Biên Phu et le Plan Navarre : cartes, études, photos (1953-1954) : dates extrêmes 1944-1967

1K 539 : papiers Lugand : historique des régiments de tirailleurs Algériens, Marocains et Tunisiens, incluant leurs campagnes en Indochine : XIX-XXèmes siècles

1K 892 : Papiers Vitry : gal Franck Vitry (1902-2002, père de la donatrice), officier d'infanterie de Marine, servit essentiellement en Outre-Mer : Guinée (1931-1934, 1941-1944), Soudan Français (1944-1945), Indochine (1947-1950, 1954-1956), Maroc (1950-1951), Algérie (1959-1960) et Madagascar (1960-1962). Ses archives concernent uniquement l'Indochine ; la plupart proviennent de la Direction Générale de la documentation (dépendant du Commissariat Général de France en Indochine), à la tête de laquelle fut affecté le Lt-col Vitry de mai 1954 à décembre 1955 : études, rapports, articles, notes de renseignements concernant les événements d'août 1945, l'offensive Viet Minh, la bataille de Diên Biên Phu et la situation ultérieure au Sud Viet Nam ; 1946-1984 ; 1 carton, don de Mme Guénet, entrée octobre 2002, sans réserve conformément convention n°243 du 24 octobre 2002

1K T238 : *L'artillerie dans la bataille de Diên Biên Phu*, manuscrit du lieutenant-colonel de Winter (1954)

1K T537 : rapports du col. Cordet sur la politique et la tactique militaire vietminh (1954-1957) ; fonds photos illustrant Diên Biên Phu : dates extrêmes 1807, 1940-1945,1948-1957

1K T583 : conférence du gal. Jacques Noël sur la bataille de Diên Biên Phu : dates extrêmes 1953-1954

1K T675 : actions du 1er BTP en Indochine : la RC4 et Diên Biên Phu ; tracts vietminh sur Diên Biên Phu : dates extrêmes 1950-1954

1K T1109 : *Souvenirs et réflexions* du gal François Bernot, retraçant sa carrière militaire, 1 vol., 77 p. ; prisonnier lors de la bataille de Diên Biên Phu

1K T1155 : *Une section de Marocains à Diên Biên Phu,* par le chef de bataillon Serge Fantinel, alors affecté 1er bataillon du 4e régiment de tirailleurs marocains, 22p., dactylographiées, 1954, don de Serge Fantinel, entrée en 2000

1K T1218 : étude du col Raymond Legoubé sur le bataillon de Thaïs n°3 et sa désertion partielle lors de la bataille de Diên Biên Phu, 1954, 2 brochures avril 2000, don du col. Maurice Courdesses, entrée juillet 2001

LISTE DES DOCUMENTS DEMANDES PAR DEROGATION AU SHD - TERRE

Série 10H, troisième série chronologique C : période 1945-1956

Cabinet du général, commandant en chef des forces armées en Extrême-Orient

• 320 : notes et correspondances à propos des prisonniers ; listes de prisonniers ; rapports sur la vie dans les camps ; déclarations de prisonniers libérés, parachutages de médicaments dans les camps ; mémento pour la presse : 1951-1954 → autorisée (vu oct. 07)

C :Moral

• 418 : service militaire, service social et culturel, postes militaires, détachement géographique, 1948-1955 ; rapports sur le moral des militaires musulmans : commandement et synthèse générale 1948-1955 → autorisée

E : Affaires militaires africaines et musulmanes ; prisonniers internés militaires ; service social et culturel

• 445 : affaires militaires africaines 1954 ; fiches de renseignements sur les prisonniers libérés par le Viet-Minh, 1954 → refusée en 2003 → nvelle demande 2007/08

• 447 : affaires militaires musulmanes : moral et état d'esprit des troupes nord-africaines (1950-1954), pèlerinage à la Mecque (1952-1955) ; prisonniers et déserteurs libérés par le Viet-Minh, 1954-1955 ; Service Social et Culturel : comptes rendu des activités de propagande, 1954

Série R, sous série 1R : cabinet du ministre de la Défense Nationale et organismes rattachés 1945-1969

Commission d'enquête militaire sur la bataille de Diên Biên Phu

1R 229 : 1955

Dossier 1 : étude gal Magnan sur rapport Navarre, questionnaire pour gal Navarre (17 mai 55), audition de Navarre (20 mai 55)… même chose pour Lauzin, Dejean, l'amiral Auboyneau, Cogny ;

Dossier 2 : questionnaires et auditions: Castries, Lalande, Lt-col Guérin, Lt-col Brunet, gal Dechaux ; lettre de Catroux à Crèvecœur ; rapport Langlais, rapport Lt-col Trancart

1R 230 : 1955

Dossier 1 : questionnaires adressés à Jacquet, gal Bodet, Castries, mémento Cogny, Navarre, rapport Ely, rapport Blanc, rapport Fay ; auditions : Cogny, Langlais

1R 232 : 53-54

Dossier 1 : ordre de bataille et déploiement des forces d'Indochine du 1er nov. 53 au 15 mai 54 : FT du 1er nov. 53 au 1er janv. 54 (cartes)

Dossier 2 : FT 15 janv. 54 au 15 mars 54

1R 233 : 53-54

Dossier 1 : ordre de bataille et déploiement des forces d'Indochine : FT 1er avril au 16 mai 54

Dossier 2 : forces maritimes 53-54

Dossier 3 : forces aériennes 53-54

Dossier 4 : artillerie de position 53-54

Dossier 5 : unités fixes (cartes)

1R 236 : 53-55

Dossier 1 : « désaccord de DBP », exposé du gal Cogny (12 mars 55)

Dossier 3 : rapport du gal de Castries sur les combats du Gono à DBP

Dossier 4 : rapport du Gal Navarre sur le gal Cogny (12 juillet 54)

Dossier 5 : rapport du col. Le Meunier sur bataille de DBP

Dossier 6 : rapport du chef de bataillon de Mecquenem sur le combat de Gabrielle (sept. 54)

Dossier 7 : rapport du gal de Castries sur les opérations de DBP

Dossier 9 : rapport du gal Cogny sur la bataille de DBP (15 mai 54)

1R 237 : 55-57

Dossier 1 : correspondance de la commission d'enquête militaire sur DBP, bordereaux d'envoi des rapports produits devant la commission (55-56), procès verbaux des séances de la commission d'enquête sur DBP (21 avril 55- 7 mars 56)

Dossier 2 : rapport de la commission d'enquête militaire sur la bataille de DBP (3 déc. 55)

Dossier 3 : remise et communication ultérieure du rapport de la commission (55-57)

Série 14Yd : officiers généraux

14Yd 353 ; 5e série depuis 1964 : général de Corps d'Armée COGNY René, Jules, Lucien

14Yd 400 ; 5e série depuis 1964 : général de Corps d'Armée CATROUX Georges, Albert, Julien

14Yd 670 ; 5e série depuis 1964 : général d'Armée ELY Paul, Henri, Romuald

14Yd 1591 ; 5e série : général de Brigade de LA CROIX de CASTRIES Christian, Marie, Fernand

14Yd 2832 : général de Brigade COSSE Romain

14Yd 1219 ; 5e série : général d'Armée SALAN Raoul, Albin, Louis

14Yd 1481 ; généraux depuis 1932 : GILLES Jean, Marcellin, Joseph, Calixte

Fonds Privés : Série 1K ; Indochine :

1K 232 : papiers Catroux : commission d'enquête militaire sur la bataille de Diên Biên Phu : communication subordonnée à l'autorisation de Mme Catroux ⇒ autorisée pour le carton 1 dossier 3 : Indochine 1954

1K 233 : papiers Ely : dossier du chef d'EM en gal des forces armées sur l'Indochine et Diên Biên Phu

1K 342 : papiers Navarre : souvenirs de la guerre d'Indochine, manuscrit intitulé *L'agonie de l'Indochine* ; rapport sur son commandement des forces armées en Indochine ; correspondance avec le Mal Juin et les généraux Cogny et Ely ; dossiers de presse, 1951-1955

1K 520 : papiers Gaujac : témoignages, docs logistiques, dossiers de presse sur la bataille de Diên Biên Phu ; rapport du col. commandant les TAPI sur les opérations de ravitaillement par air à Diên Biên Phu ; les services du matériel à Diên Biên Phu ; artillerie et DCA vietminh à Diên Biên Phu : dates extrêmes 1940-1985, réservé conformément à la convention de dépôt n°56 bis du 7 février 1994

1K 540 : fonds Gambiez : (conv. n°84) : cartons 9 à 22 ; dates extrêmes 1940-1974, réservé conformément à la convention de dépôt n°84 du 8 mars 92 ⇒ autorisée pour le carton n°16 :

Dossier sur Diên Biên Phu comprenant notes, cartes, messages, coupures de presse, fiches et rapports relatifs :

- à la préparation du camp retranché
- au soutien logistique de la base
- à l'opération Condor
- à l'action des généraux Cogny, Navarre et Ely
- à la situation matérielle et humaine pdt les combats et après la chute de la place
- aux effectifs du Gono
- à l'armement vietminh
- à l'évacuation des blessés, avec les négociations vietminh

Dossier de presse :

Dossier *Le Monde* : - « Diên Biên Phu : Qui ? Pourquoi ? Comment ? » par Robert Guillain

- « Les erreurs et les malheurs de Diên Biên Phu », par Robert Guillain

Dossier Gal Catroux, « Le Drame de Diên Biên Phu », *Le Figaro*, 5 ans après…avril/ mai 59

Dossier Lucien Bodard : *France-soir*: « le drame de Diên Biên Phu » 1ère et 2e parties : 9 et 10 janvier 1955 ; 3e et 4 parties : 11-12 janvier 1955 ; 5e partie : 13 janvier 1955

Article, *Le Figaro*, « Analyse du rapport Catroux », de Jean Pouget, janvier 1969

Revues :

Indochine sud-est asiatique, n° mai 53

France Indochine, revue mensuelle, mai 54

Paris Match, 1er-8 mai 54, n°266

Paris Match, 15 au 22 mai 54, n°268

1K 603 : papiers Lucet :

- dossiers du 2ème bureau des FTNV concernant : l'organisation et les évolutions de l'armée vietminh 1954 et les opérations à Diên Biên Phu (avec dossier photo) et leurs conséquences sur le Viet Minh

- guerre et paix en Indochine, conférence de Emile Bollaert, ancien Haut-commissaire de France en Indochine : dates extrêmes 1946-1975, réservé conformément à la convention de don n°80 du 25 septembre 1991

1K T585 : *Une vie de soldat*, manuscrit du général Robert Lacote relatant ses séjours en Indochine et sa participation à la bataille de Diên Biên Phu : dates extrêmes 1937-1973, communication réservée jusqu'en 2018 conformément à la lettre de Mme Lacote du 31 juillet

1K T737 : témoignages de Mme de la Croix de Castries sur l'action de son époux à Diên Biên Phu : dates extrêmes 1956, réservé jusqu'en 2016 conformément au décret n°79-1035 du 3 décembre 1979

1K T1107: fonds Wième : Journal de marche et opérations du Groupement Wième, GMT 5 (groupement mobile Thaï n°5) à Diên Biên Phu, pendant la campagne du 1er décembre 1953 au 31 mai 1954.

2009 PA 7 : fonds privés gal Cogny

Dossier 1 : commandement de la 2e DMT et de la zone Nord

Dossier 2 : Commandement des FTNV

Dossier 3 : journaux de marche (6) 1er mars 52 – 29.11.54

Dossier 4 : gestion du personnel

Dossier 7 : Diên Biên Phu

Dossier 8 : cartes ; historique des opérations dans le Delta après la chute de Diên Biên Phu

Dossiers 9 et 10 : polémiques sur Diên Biên Phu

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Série E – Asie

Carton 167, dossier 2 ; 1er janvier 1954 – 31 décembre 1955 ; Prisonniers de Guerre

SOURCES IMPRIMEES :

PRESSE :

Le Monde

- articles de Max CLOS, 1954 : 6 avril, 14, 17, 20, 25-26, 14 mai, 16-17, 19, 23-24, 3 juin

- articles de Charles FAVREL : 22 avril 1954, pp. 1 et 3

- articles de Robert GUILLAIN : 1954 : 4 février, 14-15, 16, 2 mars, 16, 18, 20, 23, 30, 3 avril, 23 mai : « Diên Biên Phu : qui ? pourquoi ? comment ? »

- article de Jean LACOUTURE, « Les forces en présence : l'armée viet-minh, le corps expéditionnaire français, l'armée nationale vietnamienne », 11 et 12 novembre 1952, p.4

- 1954 : 11 février, 12 mars, 22-23, 7 avril, 28 avril, 29 avril, 13 mai, 15 mai, 19 mai, 21 mai, 23 mai, 25 mai, 26 mai, 27 mai

Le Figaro :

- Général Paul ELY*, Autour du drame de Dien Bien Phu,* n°6069, 5 mars 54, p.5 (+ n° suivant)

Articles de revues contemporains :

in *Combattant d'Indochine :*

- Amiral AUBOYNEAU, « La Marine française en Indochine », in *L'Indochine*, n° spécial de *Combattant d' Indochine*, n° de mai 54, pp. 39-42

- Joseph CRAMPES, « Avec ceux de la garde et de la gendarmerie en Indochine », n°2 mars 1952, pp.14- 20

- Général de LINARES, « L'Armée de Terre en Indochine », n° spécial mai 1954, pp. 34…

- E-J MASENELLO, « Dien Bien Phu ! Tout le monde descend ! », n°22, février 1954, pp. 24-25 (également dans *Caravelle* : n°423, 21-27 janvier 54, pp. 7-8)

- E-J MASENELLO, « Nos aviateurs de Dien Bien Phu », n°25 mai 1954, pp.18- 21

- Paul MOUSSET, « Ils ont un moral de vainqueurs », n°20, décembre 1953, pp.18-20

- Henri NAVARRE, « L'armée de l'Union Française en Indochine », n° spécial, mars 1954, pp.48…

in *Indochine Sud-Est asiatique :*

- Henri AMOUROUX, « Vingt-quatre heures à Dien Bien Phu », avril 1954

- Lucien BODARD, « Psychanalyse de l'Armée de l'Union Française », n° spécial Février- Mars 1952, pp. 66-73, Tome II

- Brigitte FRIANG, « Gendarmes- Gens d'armes », n°9, août 52, pp.62 –63

- Claude LAURENS, « Le vrai visage des milices indochinoises (les soldats paysans) », n°20, août 53, pp. 53-57

- Soldat X, « A Dien Bien Phu : ils sont les témoins de la France combattante », n°29, mai 1954, pp.26-31

in *Caravelle:*

- J.D., « Regards sur Dien Bien Phu », n° 422, 14-20 janvier 1954, p. 4

- Edito, n°431, 22-28 mars, « La bataille de DBP »

- article d'un officier supérieur de DBP remis à *Caravelle*, daté du 5 février, « Le pays thaï et Dien Bien Phu », n° 432, 29 mars - 4 avril 1954, pp. 1-2

- X.M.M, (Lt Xavier Moissinac), « Retour de DBP », n° 432, 29 mars - 4 avril 1954, pp. 3-7

- X.M.M., « Un tour de force… les chars à DBP », n°435, 19-25 avril 1954, p. 2

- Drieux, « L'aviation dans la cuvette », n°437, 3-9 mai 1954, pp.5-6

- Drieux, « Les volontaires de 48 (heures) », n°437, 3-9 mai 1954, pp. 9-10

- Chasseurs d'image, « Ceux qui…caméra au poing… », n°438, 10-16 mai 1954, p. 3

- René Pleven, « Message aux forces armées », n°439, 17-23 mai 1954, p. 3

- « Dien Bien Phu », n°441, 31 mai-6 juin 1954, pp. 4-6

in *Képi Blanc* : mensuel de la Légion étrangère. paru le 30 avril 1947 (n°1) jusqu'en 1955, fait état dans un centaine d'articles des Unités de la Légion étrangère en Indochine. Service d'information de la Légion étrangère à Aubagne :

- « Dien Bien Phu. L'héroïsme au quotidien », n°435, mai 1984

- Sergent KUBIAK, « Opération Castor… Verdun 1954 », n° 184 à 195 (août 1962 à juillet 1963)

in *Revue de Défense nationale* :

- Lt- col. Jean BLOCH, « L'aviation à Dien Bien Phu », n° de juillet 1954, pp. 109-111

- C. ROUGERON, « Premières réflexions sur Dien Bien Phu », juillet 1954

Autres :

- René BOUVIER, « L'Indochine et l'Armée Française », in *France Outre mer*, n°273, juillet 1952, pp.11-14, Tome II P.15

- Frédéric DUPONT, « L'effort militaire de la France en Indochine », in *Ecrits de Paris*, n° de novembre 1952, pp. 123-129 P.1194

- Médecin Cdt Paul GRAUWIN, « La vérité sur Diên Biên Phu », conférence au cercle interallié à Paris le 23 novembre 1954, in *France-Asie*, n°104-105, janvier- février 1955 P.561

- « La vie dans l'artillerie française- Lettre d'un officier parachuté à Diên Biên Phu », in *Bulletin d'Information et de liaison des officiers d'artillerie d'active et de réserve*, n°11, mars 1954, pp.87-90

- « Diên Biên Phu : opinions étrangères », in *Articles et documents*, n°42, 10 avril 54, pp. 2-3, Paris : DF

SOURCES ORALES

VINCENNES, SHD-TERRE

Gal François Gérin-Roze 3K3: sans réserve : entretien réalisé au SHAT 21 juin 1996 :

- I (12 AV4) → plage 7 Indochine : état d'esprit lors arrivée, combats Sud Viet Nam
- II (12 AV 5) → plage 3 (= 3e plage, 2e séquence de 3K3) conséquence sur le moral

→ 3 II 1 (1ère plage 2e séquence 3K3) plan Navarre

Gal Guy Méry 3K4 : sans réserve : entretien réalisé le 26 novembre 1996 au SHAT :

-V (12 AV16) → plage 3 à 7 Indochine = facteurs psychologiques

Gal Bd Saint-Hillier, 3K6 : sans réserve :

→ entretien réalisé le 27 novembre 1997 au domicile parisien du gal : XV (12 AV 167) → plage 7

→ entretien réalisé le 12 décembre 1997 … : XVI (12 AV 175) → plage 1

→ 4 V 6: facteurs psychologiques

Alain Griotteray, 3K31 : réservée : entretien réalisé dans ses bureaux parisiens le 28 janvier 1998 :

• I (12 AV 200) : plage 2 : nombreux voyages en Indochine 1953-1954, travail avec Cogny, visite installations Diên Biên Phu

• II (12 AV 218) : L'Indochine, les généraux Navarre et Cogny, plages 1 et 2

Lt-col Henri Denis : sans réserve : entretien réalisé le 5 août 1998 au domicile du colonel : II (12 AV 282) → plage 4

Cdt Paul Léger : réservée : entretien réalisé le 13 août 1998 au domicile parisien du Cdt : VI (12 AV 272) → plage 3 réflexions sur Diên Biên Phu

Gal Jean Crépin, 4K2 : réservée

→ entretien réalisé le 16 juin 1995 à Achères la forêt au domicile du gal :

- I (12 AV45) plages 3-6
- II (12 AV 46) : plage 1

ENTRETIENS

- col. Jacques Allaire, à Diên Biên Phu : Lt au 6e BPC, section de mortiers de 81 : entretien réalisé par P. Journoud, le mardi 21 janvier 2003, au Cercle militaire St Augustin, Paris.

- Ernest Duffort, à Diên Biên Phu : 2e classe du 2/1e RCP : entretien réalisé le 7 février 2003, à Levallois-Perret.

- René Jullian, président de l'Association des Anciens de Diên Biên Phu, au niveau régional pour les départements du Rhône, de l'Ardèche et de la Loire, délégué ANAPI, à Diên Biên Phu : capitaine au 2/4e RAC : entrevue le 3 mai 2003 à Lyon, entretien téléphonique du 9 mai, confirmation par échanges épistolaires des 9, 13 et 22 mai 2003.

- méd.-gal Madelaine, à Diên Biên Phu : méd.-Lt du 2e BEP : entrevue le 3 mai 2003 à Lyon, entretien téléphonique le 16 mai, confirmation par échange épistolaire du 23 mai 2003.

- Réginald Wième, à Diên Biên Phu : Lt commandant le GMT 5 : entretiens téléphoniques des 13, 19 et 27 mai 2003, confirmation et approfondissement par échange épistolaire des 23 et 28 mai 2003.

Les autres témoins, ayant accepté de répondre à notre enquête et dont la liste en ordre alphabétique suit, l'ont fait par écrit au moyen d'une correspondance épistolaire ou par courriers électroniques au printemps ou l'automne 2008.

Camille ACQUARONE

Marc BERTIN

Pierre BONNY

Eugen BRAUSE

Yvon CHANCERELLE

Marcel CLEDIC

Pierre COQUIL

Romain COSSE

Robert DECORSE

Jean E. DENS

Maurice DUTEIL

Gildas FLEURY

Ernest HANTZ

Jean-Marie JUTEAU

Robert GRAFFTE

Pierre GUIN

Gottfried KATZIANER

Elie-Raymond LASSIAILLE

Pierre LATANNE

Jacques LEPINAY

Vincent LOCANDRO

Alfred MARTINAIS

André MENGELLE

René ROUGIER

Louis ROUSSELLE

Michel TRINQUAND

Aimé TROCME

Sauveur VERDAGUER

Bibliographie

- Commandant Michel DESIRE, *La campagne d'Indochine (1945-1954), Bibliographie,* ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale, Etat-Major de l'armée de terre, service historique, Château de Vincennes : 1971-1976, Tomes I à III

- Alain RUSCIO, *La première guerre d'Indochine (1945-1954), Bibliographie*, Paris : L'Harmattan, 1987, 286 p., ISBN 2-85802-831-1

METHODOLOGIE :

- Florence DESCAMPS, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone, de la constitution de la source orale à son exploitation,* Comité pour l'histoire économique et financière de la France, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Paris, 2001

OUVRAGES GENERAUX

- André-Paul COMOR (sous la dir. de), La Légion étrangère. Histoire et Dictionnaire, Paris : Robert Laffont, ministère de la Défense, collection « Bouquins », 2013

La présence française en Indochine :

- Frédéric-Dupont, *La mission de la France en Asie*, Paris : éditions France-Empire, 1956, 351p.

- Jean-Michel PEDRAZZANI, *La France en Indochine de Catroux à Sainteny,* Paris : éditions Arthaud, 1972, 211 p.

La guerre d'Indochine 1946-1954:

Ouvrages contemporains :

- Général Henri de BERCHOUX, *Conférences sur l'Indochine*, faites par le Général devant les autorités militaires helléniques et israéliennes en mai et juin 1954

- Général Jean MARCHAND, *L'Indochine en guerre*, Paris : Les Presses modernes, 1954, 324 p.

- André-François MERCIER, *Faut-il abandonner l'Indochine ?,* Paris : éditions France-Empire, 447 p.

- Indochine 1954, *Accords sur la cessation des hostilités en Indochine*, Genève, 20 juillet 1954 (Présidence du Conseil, MAE), Paris : La Documentation Française, 1954

Ouvrages postérieurs :

- *Indochine, alerte à l'histoire, ni opprobre, ni oubli*, recueil d'articles publié par l'Académie des sciences d'Outre Mer, l'Institut d'Asie du Sud-Est et l'Association Nationale des anciens d'Indochine, Paris,1985, 418 p., ISBN 2-9000-98-07-6

- René BAIL, *Indochine 1945-1954*, Bayeux : Heimdal, 1988-1989, 4 volumes : vol. 3 : La Guerre ; vol. 4 : Le Tournant

- René BAIL, *Indochine 1953-1954 : les combats impossibles*, Paris, Limoges : Charles Lavauzelle, 1985, 245 p.

- Général Marcel BIGEARD*, Pour une parcelle de gloire*, Paris : Plon, 1975, 480 p.

- Jean-Marc BINOT, *Le repos des guerriers. Les bordels militaires de campagne pendant la guerre d'Indochine*, Paris : Fayard, 2014, 267 p.

- Lucien BODARD, *La Guerre d'Indochine*, Paris : Gallimard, Collection « L'air du temps »

• Tome I : L'enlisement, 1963, 457 p.

• Tome II: L'humiliation, 1965, 614 p.

• Tome III : L'aventure, de Lattre et les Viêts, 1967, 825 p.

- Général CATROUX, *Deux actes du drame indochinois,* seconde partie : *Dien Bien Phu 1954,* Paris : Plon, 1969, collection « La tribune libre »

- Philippe DEVILLERS, Jean LACOUTURE, *Viet Nam. De la guerre française à la guerre américaine*, Paris : Le Seuil, 1969, 430p.

- Gilles FERIER, *Les trois guerres d'Indochine*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1994, 168p.

- Georges FLEURY, *La Guerre en Indochine, 1945-1954*, Paris : éd. Perrin, 2003, 685 p., collection « Tempus »

- Frédéric-Dupont, *Comment la France a-t-elle perdu l'Indochine*, Paris, 1955

- François JOYAUX, *La Chine et le règlement du premier conflit indochinois (Genève 1954)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1979

- Jean LACOUTURE, *La fin d'une guerre, Indochine 54*, Paris : Seuil, 1960, 383 p.

- Joseph LANIEL, *Le drame indochinois, de Dien Bien Phu au pari de Genève*, Paris : Plon, 1957, 141 p.

- HJ LOUSTEAU, *Les derniers combats en Indochine*, 1952-1954, Paris : A. Michel, 1984, 282 p.

- Raymond MUELLE, *Combats en pays Thaï de Lai Chau à Dien Bien Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1999, 214 p.

- Henri NAVARRE, *L'agonie de l'Indochine*, Paris : Plon, 1956, seconde édition 1958, 339 p.

- Henri NAVARRE, *Le temps des vérités*, Paris : Plon, 1979, 464 p.

- Alain RUSCIO, *La Guerre Française d'Indochine*, Bruxelles : éditions Complexe, 1992, 279 p., collection « La mémoire du siècle », ISBN 2-87027-57-2

- Raoul SALAN, *Mémoires « fin d'un empire »,* Paris : Presses de la Cité

• Tome II : le Viet-Minh mon adversaire (octobre 1946-octobre 1954), 1971, 480 p.

• Tome III : de l'espoir à l'abandon – Indochine : 1950-1954

OUVRAGES SPECIALISES

Les troupes et les soldats : témoignages, études, récits:

Généralités :

- Erwan BERGOT, *Les héros oubliés*, Paris : Grasset, 1975

- Michel BODIN, *La France et ses soldats, Indochine*, *1945-1954*, Paris : L'Harmattan, 1996, 285 p., collection « Recherches Asiatiques », ISBN 2-7384-4092-4

- Michel BODIN, *Les combattants français face à la guerre d'Indochine, 1945-1954,* Paris : L'Harmattan, 1998, 270 p.

- Général Pierre BOYER de LATOUR, *De l'Indochine à l'Algérie, Le martyr de l'Armée Française*, Paris : Presses du Mail, 1963, 383 p.

- Centre d'études d'histoire de la Défense, *L'Armée Française dans la guerre d'Indochine (1946-1954) : adaptation ou inadaptation ?,* sous la direction de Maurice Vaïsse, actes du colloque des 30 novembre et 1er décembre 1998, organisé par le CEHD et l'Union nationale de l'armée blindée cavalerie chars, Bruxelles : éditions Complexes, 2000, 364 p., collection « Interventions », ISBN 2-87027-810-1

- Roger DELPEY, *Soldats de la boue*, vol. 4 de *SOS Tonkin*, 1954, 287 p.

- Jean FERRANDI, *Les officiers français face au Viet Minh, 1945-1954*, Paris : Fayard, 1966, 321 p.

- Georges FLEURY, *Les Hommes de la guerre*, Paris : Grasset, 1998

- Georges Armstrong KELLY, *Soldats Perdus, L'Armée et l'Empire français en crise, 1947-1962*, traduit de l'américain par Pierre Christin, Paris : Fayard, 1965, 458 p.

- Vincent MONTEIL, *Les Officiers*, Paris : Seuil, 1958, collection « Le temps qui court », 192 p.

Armée de terre :

- Général ADOLENKO, *Recueil d'historiques de l'infanterie française*, 2ème édition revue, augmentée et mise à jour au 1er janvier 1969, Paris : Eurimprim, 1969, 415 p., pp. 266 - 382

- Erwan BERGOT, *Bataillon Bigeard*, Paris : Presses de la Cité, 1977, 292 p.

- Général Marcel BIGEARD, *Lettres d'Indochine*, Paris : éditions n°1,

- Général Marcel BIGEARD, *Histoire des parachutistes français*, Paris : Sté de production littéraire, 1975, 323 p.

• Vol. 1 : De la Seconde guerre mondiale à la Guerre d'Indochine

• Vol. 2 : 1952- 1975

- Henri de BRANCION, *1946-1954. Artilleurs parmi les fantassins et les blindés*, Paris : Presses de la Cité, 2002, 407 p.

- Guy de CHEZAL, *Parachuté en Indochine*, Paris : éd. des Deux Sirènes, 1947, 280 p.

- Maurice GRONIER, *Riz et pruneaux ; avec les commandos dans la brousse d'Indochine*, Paris, 1950

- Lt- col. Pierre HOVETTE, *Paras au Viet- Nam*, Paris : France-Empire, 1969, 317 p.

- Christian LADOUET, *Para en Indo*, Paris : éditions de la Pensée moderne, 1972, 191 p.

- Albert MERGLEN, *Histoire et avenir des troupes aéroportées*, Paris : Arthaud, 1968, pp. 115 à 137

- Jean-Pierre PISSARDY, *Commandos nord Viet Nam 51-54*, Paris : Indo éditions, 1999, 338 p.

- Antoine REDIER, *Debout les vivants ! Nos morts d'Indochine et de Corée vous parlent*, Paris : Nouvelles éditions Latines, 1954, 259 p.

- Pierre SCHOENDOERFFER, *La 317ème section*, Paris : La Table ronde, 1963, 222 p.

Gendarmerie :

- Erwan BERGOT, *Gendarmes au combat (Indochine 1945-1955),* Presses de la Cité, Paris, 1985

Armée de l'air :

- *Regards sur l'aviation française en Indochine*, Service Historique de l'Armée de l'Air, 1999

- Patrick-Charles RENAUD, *Aviateurs en Indochine, Diên Biên Phu, novembre 1952 – juin 1954*, éd. Granger, 2003

Marine :

- Capitaine de vaisseau Robert KILIAN, *Les fusiliers marins en Indochine. La brigade Marine du Corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, septembre 1945- mars 1947*, Paris : Berger-Levrault, 1948

- Capitaine de vaisseau Jacques MICHEL, *La Marine française en Indochine*, Tome 4, janvier 1950- avril 1953, Paris, SHM, 1975, 412 p.

Troupes coloniales :

- Michel BODIN, *Les Africains dans la Guerre d'Indochine, 1947-1954*, Paris : L'Harmattan, 2000, 240 p. collection « Recherches Asiatiques », ISBN 2-7384-9482-X

- J. BOUR, *Marsouins en Indochine avec la 9ème DIC*, Metz : éd. Le Lorrain, 1948, 215 p.

- Général Pierre DAILLIER, *Le 4ème Régiment de Tirailleurs Marocains : les bataillons en marche, Indochine, 47-54*, SHAT, 1990

- Jean LE CHATELIER, *Le 27ème Bataillon de Tirailleurs Algériens, Indochine 49-54*, Service Historique de l'Armée de Terre, 1987

- Général Jean MARCHAND, « Marsouins et Bigors en Indochine », in : Gal Borgnis-Desbordes, *Histoire et Epopée des troupes coloniales*, pp. 241-256, Paris : Les Presses modernes, 1956, 412 p.

Légion Etrangère :

- Henry AINLEY, *Mourir pour rien avec la Légion en Indochine*, traduit de l'anglais par Antoine Gentien, Paris : Stock, 1966, 212 p.

- P. BONNECARRERE*, Par le sang versé. La Légion étrangère en Indochine*, Paris : Fayard, 1968

- Stéphane BONNET, *Le moral de la Légion Etrangère dans la guerre d'Indochine*, mémoire de maîtrise sous la direction de MM. Melandri et Bozo, Paris X, 1995

- Giorgio Adamo MUZZATI, *Là où l'on meurt… peut-être*, Paris : Tallandier Editions, 2004, p. 415 p.

- Hubert TOURRET, *Rizière et rivière, un lieutenant de la Légion en Indochine, 1953-1954,* Panazol : éditions C. Lavauzelle, 2001, 317 p.

Prisonniers de guerre :

- Erwan BERGOT, *Convoi 42*, Paris : Presses de la Cité, 1986, 339 p.

- Robert BONNAFOUS*, Les prisonniers de guerre du corps expéditionnaires français en Extrême-Orient dans les camps Viet Minh, 1945-1954*, Thèse de doctorat, université Paul Valéry, Montpellier III, 1985, 367 p.

- Claude GOELDHIEUX, *15 mois prisonniers chez les Viets*, Paris : Julliard, Choses vues, 1953, 247 p.

- Norbert HERY, *Tu-Binh, 1446 jours au camp n°1, septembre 1950- septembre 1954*, Panazol : Charles Lavauzelle, 1994

- Jean-Marie JUTEAU, *Quand les canons se taisent*, Sète, 1994, 220 p.

- René MARY, *Nos évadés d'Indochine : des soldats français évadés des camps viets parlent…*, 1992

- René MOREAU, *Huit ans otages chez les Viets*, 1946-1954, Paris : Pygmalion, 1982, 313 p.

- Jean POUGET, *Le manifeste du camp n°1. L'aventure morale et physique des officiers français prisonniers des Viets, Cao Bang 1950-51*, Paris : Fayard, 1969, 444 p.

- Pierre RICHARD, *Cinq ans prisonniers des Viets*, Paris : éd. de la Serpe, 1964,191 p.

- Louis STIEN, *Les soldats oubliés, de Cao Bang aux camps de rééducation du Viet Minh,* Paris : Albin Michel, 1993, 332 p., collection « Les combattants »

Service de santé :

- Marc FLAMENT, *Médecins au combat*, Paris : Pygmalion, 1986

- GRAUWIN, *Seulement médecin*, Paris : France-Empire, 1956, 301 p.

- Marc LEMAIRE, *Le service de santé militaire dans la guerre d'Indochine,* Paris : L'Harmattan, 1997, 367 p.

Services religieux :

- R-Francis DELISSALDE, *J'étais aumônier en Indochine*, Nice, imprimerie Meyerbeer, 1958, 304 p.

- Paul JEANDEL, *Soutane noire et béret rouge*, récit recueilli par Paul Vincent et présenté par le Gal Gilles, Paris : la Pensée moderne, 1959, 219 p.

- Félix JEGO, *Tous ensemble ! La vie du bon père Jégo, aumônier parachutiste*, Cholet, 1968

- Jean LARTEGUY, *Soldats perdus et fous de dieu*, Paris : Presses de la Cité, 1986

Témoignages :

- Alexis ARETTE, *On m'appelait Bleu de Noir*, Biarritz, 1997

- Georges FLEURY*, Adieu sergent : avec R. Collard de la libération à Diên Biên Phu*, Paris : Grasset, 1984, 346 p.

- Georges FLEURY, *Le guerrier Raphanaud : un baroudeur hors série au service de la France,* Paris : Grasset, 1981, 439 p.

- Georges FLEURY, *Le sous-officier Lucien Péréra, du maquis à l'Algérie, 1941-1956*, Paris : Grasset, 1986

- Roger GUILLAUME, *La guerre était notre lot, récits d'un soldat*, Nice, 1980

- Ngo VAN CHIEU, *Journal d'un combattant viet minh*, traduit par Jacques Despuech, Paris : Seuil, 1955, 230 p.

- P. PERILLAUD, *Luc Nam. Le journal d'un soldat de l'infanterie coloniale*, Monte Carlo : Regain, 1972, 268 p.

- M. PINCI, *Héros sans panache. Souvenirs d'un ancien de l'Indochine (1946-1954),* Paris : Barre-Dayez, 1982

- Amédée THEVENET, *La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue, 1945-1954*, Paris : France-Empire, 2001, 629 p.

Diên Biên Phu : témoignages, études, récits

Ouvrages contemporains :

- Lucien BORNERT, *Diên Biên Phu, citadelle de la gloire*, Paris : Nouvelles Presses mondiales, 1954, 175 p.

- Lucien BORNERT, *Les rescapés de l'enfer* (les héros de Diên Biên Phu), Paris Nouvelles Presses mondiales, 1954, 256 p.

- Brigitte FRIANG, *Les Fleurs du ciel*, Paris : Robert Laffont, 1955, 397 p.

- Brigitte FRIANG, *Regarde-toi qui meurs*, Paris : Robert Laffont, collection « Vécu », 1970, 451 p.

- Médecin Cdt Paul GRAUWIN, *J'étais médecin à Diên Biên Phu*, Paris : France-Empire, 1954, 384 p.

- Jean RENAULD, *L'enfer de Diên Biên Phu*, Paris : Flammarion, 1955, 225 p.

Ouvrages postérieurs :

- Pierre JOURNOUD et Hugues TERTRAIS (sous la dir.de), *1954-2004. La bataille de Diên Biên Phu, entre histoire et mémoire*, Paris – St Denis : SFHOM, 2004, 257 p.; actes du colloque « La bataille de Diên Biên Phu entre histoire et mémoire », 21 et 22 novembre 2003, Paris

La Bataille :

- Pierre ACCOCE, *Médecins à Diên Biên Phu*, Paris : France Loisirs, 1993, 239 p.

- Denise ARTAUD, Lawrence KAPLAN (sous la dir. de), *Diên Biên Phu, L'Alliance atlantique et la défense du Sud-est asiatique*, Lyon : La Manufacture, 1989, 420 p., ISBN 2-7377-0046.9

- René BAIL, *Dernier Baroud à Diên Biên Phu*, Paris : J. Grancher, 1990, 252 p.

- Erwan BERGOT, *Diên Biên Phu*, *album des troupes de choc*, Paris : Presse de la Cité, 1989, 184 p.

- Erwan BERGOT, *Les 170 jours de Diên Biên Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1979

- Ivan CADEAU, *Diên Biên Phu, 13 mars-7 mai 1954*, Paris : Tallandier, collection « histoire des batailles », 2013

- Jacques DALLOZ, *Diên Biên Phu*, Paris : La Documentation Française, 1991, 96 p.

- Roger DELPEY, *Diên Biên Phu : l'affaire*, Paris : éditions de la Pensée moderne, 1974, 379 p.

- Bernard FALL, *Diên Biên Phu, un coin d'enfer*, Paris : éditions Laffont, 1968, 523 p.

- Robert GENTY, *Ultimes secours pour Diên Biên Phu*, Paris : L'Harmattan, 1994

- Général JH JAUNEAUD, *De Verdun à Diên Biên Phu,* Paris : éditions du Scorpion, 1960

- col. Pierre LANGLAIS, *Diên Biên Phu*, Paris : France-Empire, 1963, 262 p.

- Jean RENALD, *L'enfer de Diên Biên Phu*, Paris : Flammarion, 1955

- Pierre ROCOLLE, *Diên Biên Phu*, thèse de doctorat, Université de Lille, 1967, publiée sous le titre : *Pourquoi Diên Biên Phu*, Paris : Flammarion, « L'Histoire », 599 p., 1968

- Jules ROY, *La bataille de Diên Biên Phu*, Paris : éditions Julliard, 1963, 539 p.

- Alain RUSCIO, *Diên Biên Phu, la fin d'une illusion*, Paris : L'Harmattan, 1986, 124 p., collection « Racines du présent », ISBN 2-85802-798-6

- Alain RUSCIO, Serge TIGNERES, Diên Biên Phu. *Mythes et réalités, cinquante ans de passions françaises (1954-2004)*, Paris : Indes savantes, 2005, 410 p.

- Pierre SCHOENDOERFFER, *Diên Biên Phu, de la bataille au film*, …

- JR TOURNOUX, *Secrets d'état : Diên Biên Phu, ...,* Paris : Plon, 1960

Les soldats :

- Erwan BERGOT, *2ème classe à Diên Biên Phu*, Paris : La Table ronde, 1964, 320 p.

- Marc BERTIN, *Packet sur Diên Biên Phu. La vie quotidienne d'un pilote de transport,* 1991, 156 p.

- Henri de BRANCION*, Diên Biên Phu, artilleurs dans la fournaise,* Paris : Presses de la Cité 1993, 297 p.

- Roger BRUGE, *Les hommes de Diên Biên Phu*, Paris : éditions Perrin, 1999, 611 p.

- Jean COLLET, *Avoir vingt ans à Diên Biên Phu*, Paris : éd. La Bruyère, 1994, 227 p.

- Geneviève de GALARD, *Une femme à Diên Biên Phu*, Paris : les arènes, 2003, 288 p.

- Marcel GEORGES, *Go sur Diên Biên Phu*, Paris : France-Empire, 1992, 331 p.

- Pierre JOURNOUD, Hugues TERTRAIS, *Paroles de Diên Biên Phu. Les survivants témoignent*, Paris : Tallandier Editions, 412 p.

- col. Pierre LANGLAIS, *Le Diên Biên Phu que j'ai vécu*, Paris : France-Empire, 133 p.

- Henri LE MIRE, *Epervier : 8e choc à Diên Biên Phu*, Paris : A. Michel, 1988, 320 p.

- André MENGELLE, *Diên Biên Phu. Des chars et des Hommes*, Paris : Lavauzelle, 1996, 399 p.

- Jean POUGET, *Nous étions à Diên Biên Phu*, Paris : Presses de la Cité, 1964, 550 p., collection « coup d'œil »

- Docteurs THURIES, HANTZ et AULONG, *Merci Toubib. Diên Biên Phu : trois médecins témoignent*, Paris : éditions Italiques, 2004, 270 p.

Articles de revues postérieurs :

in *L'ancre d'or- "Bazeilles"* :

- Gal JM MOREAU, « Un bigor à Diên Biên Phu », n°207, mars-avril 1982

- Général NYO, « Chronologie commentée des événements d'Indochine, 1940-1965 » :

- n° 101 à 109 (sauf le 103)

- n° 111 à 114 (déc. 1969- mars 1970)

- n° 117 et 118 (juin et juillet 1970)

- n° 121 à 126, Dien Bien Phu (déc. 70- mai 1971)

- n° 129 –30 (septembre-novembre 1971)

- n° 131

- n° 133 (février 1972)

in *Béret Rouge* :

- « Après le 7 mai: la grande marche », n°39, avril- mai 1962

- « Après 3 mois de siège et 56 jours de combat », n°39, avril-mai 1962

- « On tiendra », n°39, avril-mai 1962

- colonel Jacques ALLAIRE, « Une forte tête… », n°39, avril-mai 1962

in *Historia* :

- Médecin Cdt Paul GRAUWIN, « Les dernières heures de Diên Biên Phu », 1958, pp. 551-558

- Jules ROY, « Diên Biên Phu crépuscule des dieux », hors-série n°2, 3ème trimestre 1966

- Pierre SCHOENDOERFFER, « Diên Biên Phu », n°450, mai 1984

- « Les effectifs du corps expéditionnaires (1951-1954) », hors-série n°25, 1972

- N° spécial de mai 1992 sur Diên Biên Phu

in *Revue Historique des Armées* :

- Erwan BERGOT, « Dien Bien Phu. Un commandant de compagnie de la Légion Etrangère témoigne », n° spécial de 1981

- Michel BODIN, « Inadapté ou inadaptation,… », n°3 spécial, 1979

- Général Yves GRAS, « La guerre d'Indochine », n°4, 1980

- Colonel R. TRINQUIER, « Les maquis d'Indochine », n°2 ,1979

Divers :

- Cadet Donald R. BACKLUND, "Stalingrad and Dien Bien Phu, two cases of failure in strategy resupply", in *Aerospace Historian*, vol. 17, n°2-3, summer-fall 1970

- Pierre BOUJOL, « Le 1er BPC », in *Journal des combattants*, n° du 14 avril 1973 et suivants

- Bernard FALL, "The Navarre plan", in *Military Review*, décembre 1956

- Jean LACOUTURE, « La défaite de Diên Biên Phu », in *L'Histoire*, n°12, mai 1979

- Major DMO MILLER, "Dien Bien Phu : twenty years on", in *The British army review*, n°48, December 1974

- Dominique MOISI, « La diplomatie américaine et la crise de Diên Biên Phu », in *Politique étrangère*, n°2, 1979

- col. Jacques PELEGE, « L'évacuation des blessés de Diên Biên Phu », in *L'Epaulette*, n°76, 3e trimestre 1984

- Michel TRINQUAND, « A Diên Biên Phu, nous étions cinq aumôniers », in *Ecclésia* n°2, 3e trimestre 1965

- *Historama*, n°5, numéro spécial, «La guerre d'Indochine - Diên Biên Phu », 1989

Articles de presse :

Le Monde :

- articles de Jean PLANCHAIS : 15 décembre 1956, 9 juin 1959

- article de Jean LACOUTURE, 8 mai 1974

- 1955 : 12, avril, 13 avril, 13 août

Un certain nombre d'articles postérieurs de journaux différents ont été consultés dans les archives grâce aux fonds privés.

ROMANS :

- G. CAZALOT, *Et la terre a bu leur sang* (roman-document), Paris : éditions du Trident, 1987

- P. DECLAUSSE, *Retour à Diên Biên Phu*, Paris : J.C. Lattès, 1973

- Huu MAI, *La dernière hauteur*, éditions Langues étrangères, Hanoï, 1964

-Huu MAI et autres, *L'horloger de Diên Biên Phu*, nouvelles, éditions Langues étrangères, Hanoï, 1971

FILMOGRAPHIE :

- *Diên Biên Phu*, réalisé par Pierre SCHOENDOERFFER (scénario et dialogues de), Paris : Pathé, 1992

Œuvres documentaires :

- P. DEVILLIERS, J. LACOUTURE, J. KANAPA, *La République est morte à Diên Biên Phu,* France, 1974

- H. de TURENNE, *Diên Biên Phu*, série *Vietnam*, 3ème émission, Télévision française, A2, janvier 1984

- *Images d'Indochine*, Etablissement cinématographique et Photographique des Armées, Fort d'Ivry, mai 1984, dont : *Ce sont des hommes* et *Opération Castor*

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- Jacques ALLAIRE, L. GILLET, *Diên Biên Phu, iconographie : photos de l'adjudant Metereau*, Paris, ministère de la Défense

- Pierre VALLAUD et Eric DEROO, *Diên Biên Phu. 13 mars – 7 mai 1954*, Paris : Tallandier Editions, 2003, 159 p.

- Ephéméride légionnaire. Diên Biên Phu, in *Képi Blanc*, n°431 à 433, janvier à mars 1984

SITOGRAPHIE

http://www.dienbienphu.org/: site officiel et historique de la bataille (créé le 1er juillet 1999)

Soldats et unités de Diên Biên Phu :

http://www.anai-asso.org: France/Indochine, histoire et mémoire ; notamment pour la couverture aérienne de Diên Biên Phu avec publication de photos aériennes.

http://www.ecpad.fr: pour l'accès libre à un grand nombre de photographies relatives à Diên Biên Phu.

http://legion-etrangere.cc: permet d'avoir un historique rapide et officiel des unités de Légion étrangère et expliquer ses traditions.

http://www.memorial-genweb.org: donne les noms, prénoms, matricule, unités, lieu et date de décès de soldats inscrits sur divers monuments aux morts ou présents dans des carrés militaires de certains cimetières.

Index des noms de lieux

A

Algérie 22, 110, 114, 226, 380

B

Ban Khéo, village thaï de la cuvette 215
Ban Tapo, village thaï de la cuvette 214

F

fleuve Rouge 284

G

Genève 4, 5, 18, 106, 107, 198, 253, 275, 296, 306, 308, 356, 361

H

Hanoï 6, 7, 39, 65, 84, 90, 123, 153, 176, 191, 193, 198, 218, 235, 238, 239, 240, 254, 260, 261, 282, 287, 297, 298, 319, 374, 375

L

Lai Chau, capitale politique du Pays Thaï 32, 38, 43, 55, 76, 214, 216, 220, 250, 285, 287, 288, 289, 339
Laos 1, 101, 123, 137, 138, 261, 284, 285, 287, 288, 289, 304, 306, 307, 316

M

Maroc 89, 97, 111, 114, 120, 206
Muong Khoa 138

N

Nam Youm (rivière) 2, 31, 35, 36, 39, 143, 148, 179, 214, 217, 228, 272

P

Pays Thaï 1, 32, 38, 55, 214

R

Rivière Noire 1

S

Saigon 7, 27, 29, 32, 39, 43, 58, 85, 106, 164, 173, 199, 238, 239, 240, 282, 284, 288, 297, 298, 319, 345, 360, 375
Sop Nao 138, 147

T

Tonkin 1, 18, 50, 53, 80, 85, 100, 101, 102, 127, 146, 164, 241, 261, 277, 284, 288, 289, 293, 296, 307, 331, 339, 340, 343, 344, 359, 364, 369, 371, 374

V

Verdun, bataille de 249, 251, 252, 253, 254, 256, 276

Index des noms de personnes

A

Allaire, Lt Jacques, 6e BPC 238, 274

B

Bergot, Erwan, Cdt CEPML , auteur..155, 188, 189, 228, 262, 288, 421

Bernot, Sgt-chef François, 8e choc 164, 166

Bigeard, Cdt Marcel, 6e BPC.....176, 192, 279, 413, 415, 492

Blanchet, cap. 265, 414

Bourgeade, Paule, secrétaire du col. de Castries.....226

C

Cogny, général René, commandant des FTNV 143, 436

Castries, colonel Christian de la Croix …, Cdt du Gono.....15, 226, 289, 411, 418

D

Defline, Lt 8e choc.....157

Déo Van Long, président de la Fédération Thaïe 228, 436

Duffort, Ernest, 2e classe 2/1e RCP 289

Dupire, Lt Jean-Marie, 1er BPC.....157

F

Fantinel, Sgt Serge, 1/4e RTM.....281

G

Galard, Geneviève.....229, 265, 289, 414, 434

Garrouteigh, Lt Michel, 8e choc 157

Grauwin, méd.-Lt Paul, auteur 11, 149, 189, 224, 229, 289, 414

Guidon, Père, ss-Lt aumônier 188

H

Heinrich, Père Yvan, aumônier principal ... 189

L

Langlais, Lt-col. Pierre, Cdt GAP 2 .. 224, 282, 412, 414, 418, 431

Latanne, ss-Lt Pierre, 5e BPVN 177

Legoubé, Sgt-chef Raymond, BT 3 ... 171, 223, 276, 277, 281, 421, 433, 434

M

Madelaine, méd.-Lt Jean-Marie, 2e BEP ... 156, 229

N

Navarre, général Henri, Commandant en chef 143, 407, 500

P

Piroth, col. Charles, PC artillerie 175, 176, 412

Pleven, René, Ministre de la défense.. 267, 412

Pottier, Lt 2/1e RCP 157

Pouget, cap. Jean, 1er BPC, auteur 12, 228, 238, 421

R

Roux, Lt Bernard 157

S

Samalens, Lt André, 6e BPC 157, 167
Schoendoerffer, Pierre, capo-chef reporter-cameraman 237, 262

T

Tourret, Cdt Hubert, 8e choc..... 396

V

Verdaguer, méd.-Lt Sauveur, BT 3..... 168, 223

W

Wième, Lt Réginald, Cdt le GMPT 5 188, 224, 289, 416, 419

Table des Matières

INTRODUCTION **1**

IERE PARTIE **26**

« CEUX DE DIEN BIEN PHU » **26**

CHAPITRE 1 : ORGANISATION, COMPOSITION ET SOCIOLOGIE DU CAMP RETRANCHE 30

I. Organisation structurelle de Diên Biên Phu *31*

1 – Organisation du Gono 32

2 - Organisation spatiale 35

3 - La rotation des unités 37

II. Sociologie des unités *40*

1 – Composition de la garnison en termes de bataillons et d'unités 41

2 – Sociologie des Unités non-combattantes… 43

3 – … Et des unités combattantes : Parachutistes et légionnaires 46

Paras 47

Légionnaires 49

4 - Autres bataillons de Diên Biên Phu 53

5 - Interventions et missions de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale 58

Vers une vraie cohésion de groupes ? *60*

CHAPITRE 2 : SOLDATS DE DIEN BIEN PHU 64

I. Des soldats et des individus *66*

1 - Effectifs globaux 66

2 – Identités des combattants 68

Géographie ethnique 69

Composition et répartition selon les grades et les origines 72

3 – Gestion des ressources humaines 77

L'avant bataille 78

Les renforts 79

Les pertes 83

4 – « ceux de l'extérieur de Diên Biên Phu » 86

Armée de l'Air et Aéronavale 86
Haut commandement 87
II. Un soldat type Diên Biên Phu ? *89*
1 – Origines sociales et géographiques des soldats « français » 89
Origines sociales 90
Origines géographiques 91
2 – Des soldats de l'Union française 94
CHAPITRE 3 : PARCOURS DE COMBATTANTS 97
I. l'Avant *98*
1 - Recrutements, engagements 98
2 - La guerre d'Indochine avant Diên Biên Phu 101
II. L'Après *103*
1 - Retours en métropole 104
2 - Qu'est-il advenu des légionnaires étrangers ? 106
3 - Carrière militaire ou retours vers une vie civile ? 110
Les expériences en Algérie 112
Retour en Algérie pour les Nord-Africains 113
4 - « L'expérience de Diên Biên Phu marque nécessairement une vie » 118
III. Parcours individuels *122*
1 - Parcours de commandement 122
2 - Parcours d'officiers 124
3 - Parcours d'homme de troupe 125
4 - Parcours d'unités 128
Une société hétérogène *134*
IIE PARTIE 137
ILS SONT VENUS, ILS Y ONT VECU, ET ILS Y ONT ETE VAINCUS 137
CHAPITRE 4 : DE « CASTOR » A LA BATAILLE : FONCTIONNEMENT ET MISSIONS D'UNE MICRO - SOCIETE 140
I. Le quotidien d'avant - bataille *141*
1 – Une vie de militaires 141
Combats hors du Camp retranché 142
Construire et entretenir le Camp retranché 145

2 – Une « autre vie » de garnison 149
Distractions et temps de loisirs 149
Temps de fêtes 151
Ravitaillement 154
II. Une vie sociale active *156*
1 – Sociabilités et solidarités 157
2 – Isolements 160
III. De longs mois d'attente *163*
1 – Attendre 164
2 – Diên Biên Phu, « the place to be » 167
CHAPITRE 5 : VIVRE DANS LE CAMP RETRANCHE 174
I. Changement d'état d'esprit *175*
II. Quelle vie pendant les combats ? *178*
1 - Combattants, au combat ! 179
2 – Quelle vie pour les autres unités ? 182
Commandement en chef et commandement de secteurs 183
Unités non combattantes ? 185
3 - Une autre vie possible ? 186
L'omniprésence de la vie religieuse 188
4 – Rivalités, rancœurs et dissensions 190
Punitions, sanctions 196
III. La vie de vaincus et de prisonniers *202*
1 – Effectifs vaincus et prisonniers 203
2 – Les vaincus 205
3 – Conditions de vie dans les camps 209
« Rééducation politique » 213
Au camp n°1 217
Au camp de Diên Biên Phu 218
CHAPITRE 6 : DES VIES PARALELLES 221
I. Vies parallèles de l'intérieur *222*
1 – Familles thaïes en Pays Thaï 222
2 - Femmes à Diên Biên Phu 226
3 - Soldats en arrêts 230

Blessés 231
Déserteurs 233
Déserteurs de l'intérieur 237
II. Vies parallèles de l'extérieur *240*
1 – Aviateurs et services des bases arrière 240
Soldats des bases arrière 245
2 – Soldats et Haut commandement d'Hanoï et Saigon 247
Soldats de Diên Biên Phu de retour à l'arrière 247
Haut commandement 248
Avoir été combattant et prisonnier de Diên Biên Phu… *251*

IIIE PARTIE 255

L' « AFFAIRE » 255

CHAPITRE 7 : UNE « AFFAIRE » DEVENUE MYTHIQUE 258
I. Un nouveau mythe de l'Armée française *259*
1 - Histoire(s) comparée(s) 259
2 - Le Verdun des années 1950 262
II. Du positif dans cette affaire *267*
1 - Une Défaite Honorable 267
2 - Sentiments combattants 270
3 - Héros malgré eux ? 274
III. Les « Héros de Diên Biên Phu » *277*
1 - Paras, Légionnaires … 278
2 - …et les autres ? 281
3 - Héros oubliés 287
CHAPITRE 8 : UNE AFFAIRE DE RESPONSABILITES 293
I. Responsabilités et décisions *294*
1 - Processus décisionnel préparatoire 294
2 - Processus décisionnel et conduite de la bataille 303
II. A chacun son responsable *307*
1 - Points de vues militaires 308
Point de vue : des combattants de Diên Biên Phu… 309
… des combattants du CEFEO… 311

…du haut commandement. 313
2 - Politiques, militaires et journalistes 314
3 - La Commission d'enquête militaire, 1955 321
Constitution de la Commission 321
Fonctionnement de la Commission 325
Conclusions de la Commission 326
CHAPITRE 9 : L'AFFAIRE NAVARRE – COGNY 331
I. un procès 332
1 - Chronologie d'une affaire de justice : 332
2 – Pourquoi le recours à un tribunal ? 335
3 – Judiciarisation des questions indochinoises et de responsabilités 337
Un procès de responsabilités 338
4 - Agonie de l'Indochine 341
II. Des procès ? 343
1 - Un contentieux ancien et durable 344
2 - L'obsession justificatrice 351
Responsabilités à Diên Biên Phu 351
Occupation et conception de Diên Biên Phu 352
Insuffisances dans la préparation et la conduite de la bataille 353
La question cruciale des renforts et des priorités 355
L'entrée en jeu de personnalités « annexes » 358
La personnalité du gal Salan 359
La personnalité incontournable du gal Ely 360
3 - Des hommes méthodiques 362
Expressions et vocabulaire 364
Méthodes 366
III. Une affaire de personnalités 371
1 - Quand se mêlent attaques professionnelles et personnelles 371
2 - Deux personnalités incompatibles 381
Deux parcours parallèles 382
L'affaire d'une nomination 383
3 - Problèmes de relations humaines et professionnelles 384
Cogny, Navarre et la presse, le « 3e homme » 387

CONCLUSION **391**

ANNEXES **401**

GLOSSAIRE 402

CHRONOLOGIES 404

Chronologie Générale : Indochine, 1945-1954 ..... *404*

Chronologie de « l'Affaire » *409*

Chronologie de la bataille de Diên Biên Phu, 20 novembre- 7/8 mai 1954 ..... *411*

CARTES 422

Carte n° 1 : L'Indochine en 1953-1954 ..... *422*

Carte n° 2 : L'organisation du Camp retranché *424*

Carte n°3 : Une vue de Diên Biên Phu *426*

LES EFFECTIFS A DIEN BIEN PHU 427

Effectifs et unités « Castor » *427*

Effectifs au 6 décembre 1953 ..... *427*

Ordre de bataille et effectifs gono au 12 mars *428*

Effectifs et unités au 25 janvier 1954 428

Effectifs et unités présentes au 12 mars 428

Organisation des unités et renforts *431*

Unités « Castor » revenues après le 13 mars : 432

Unités de renforts 433

Détachements de renforts et isolés 433

Déserteurs 434

BREVE HISTOIRE DU PAYS THAÏ 436

REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS DES FONDS NAVARRE ET COGNY 437

Liste reconstituée établissant une chronologie des décisions concernant Diên Biên Phu, d'après le fonds gal Cogny 437

Reproduction des listes de documents référencés utilisés par les généraux Navarre et Cogny 438

Reproduction d'un article de Charles Favrel, publié dans Le Monde du 22 avril, annoté par le gal Navarre 444

Télégramme du 8 décembre 1953 446

Exemples de questionnaires envoyés au gal Navarre par le gal Catroux, président de la Commission d'enquête militaire, 1955 448

Dernières conversations entre Hanoï et le Gono, le 7 mai 1954, reconstituées par le gal Navarre 457
Lettre du 21 avril 1954 du gal Cogny au gal Ely 459

SOURCES 464

SOURCES D'ARCHIVES : 465
SHD - Terre 465
série 10H, Guerre d'Indochine, troisième série chronologique 465
SHD – Terre 471
Fonds Privés ; Série 1K : Indochine : 471
LISTE DES DOCUMENTS DEMANDES PAR DEROGATION AU SHD - TERRE 473
Série 10H, troisième série chronologique C : période 1945-1956 473
Série R, sous série 1R : cabinet du ministre de la Défense Nationale et organismes rattachés 1945-1969 474
Commission d'enquête militaire sur la bataille de Diên Biên Phu 474
Série 14Yd : officiers généraux 475
Fonds Privés : Série 1K ; Indochine : 476
Ministère des Affaires étrangères 479
Série E – Asie 479
SOURCES IMPRIMEES : 479
Presse : 479
SOURCES ORALES 484
Vincennes, SHD-Terre 484
Entretiens 485

BIBLIOGRAPHIE 487

METHODOLOGIE : 488
OUVRAGES GENERAUX 488
La présence française en Indochine : 488
La guerre d'Indochine 1946-1954: 489
OUVRAGES SPECIALISES 491
Les troupes et les soldats : témoignages, études, récits: 491
Diên Biên Phu : témoignages, études, récits 496
Articles de revues postérieurs : 499

Articles de presse : 501
ROMANS : 501
FILMOGRAPHIE : 502
DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES : 502
SITOGRAPHIE 503
INDEX DES NOMS DE LIEUX 504
INDEX DES NOMS DE PERSONNES 505
TABLE DES MATIERES 507